2012

Bulletin

BULLETIN D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION

GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

[juillet-décembre] 2012

Bulletin d'information et de documentation

GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

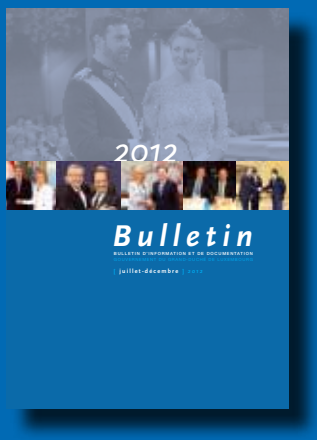

IMPRESSUM

Textes et coordination
Service information et presse du gouvernement luxembourgeois,
Département édition

Layout
www.mv-concept.lu

Impression
Imprimerie Watgen

Éditeur
Service information et presse
33, bd Roosevelt
L-2450 Luxembourg
www.gouvernement.lu
www.luxembourg.lu

Dossier spécial

Mariage princier
19-20 octobre 2012 *13*

À la une

Ouverture du Musée Dräi Eechelen
13 juillet 2012 *50*

Visite officielle de Françoise Hetto-Gaasch en Chine
27-30 août 2012 *52*

Visite officielle de Jean Asselborn en république d'Arménie
11 septembre 2012 *54*

Rentrée scolaire 2012/2013: «Zesumme fir eis Schüler»
13 septembre 2012 *56*

Inauguration de la gare de Luxembourg
21 septembre 2012 *58*

Visite de travail de Jean-Claude Juncker en fédération de Russie
25-27 septembre 2012 *60*

Jean-Marie Halsdorf présente la Cellule indépendante – fusions communales
1er octobre 2012 *66*

«Pacte climat» entre l'État et les communes
4 octobre 2012 *68*

Marie-Josée Jacobs présente la politique de coopération et d'action humanitaire 2012
11 octobre 2012 *70*

Étienne Schneider inaugure la Foire d'automne
13 octobre 2012 *74*

Luc Frieden effectue une mission de développement de la place financière en Amérique latine
13-18 octobre 2012 *76*

Assemblée générale des Nations unies: le Luxembourg élu à un siège non permanent au sein du Conseil de sécurité
18 octobre 2012 *78*

Jean-Claude Juncker au Conseil européen à Bruxelles
18-19 octobre 2012 *80*

Présentation du dispositif du médecin référent
23 octobre 2012 *84*

Déplacement de Jean-Claude Juncker au Laos
5 novembre 2012 *86*

Jean Asselborn au sujet de la politique européenne et étrangère 2012
14 novembre 2012 *90*

François Biltgen assure la coprésidence de l'Agence spatiale européenne
20-21 novembre 2012 *94*

Romain Schneider désigné comme représentant de l'Union européenne au Conseil de fondation de l'Agence mondiale antidopage
27 novembre 2012 *98*

Jean-Claude Juncker au Conseil européen à Bruxelles
13-14 décembre 2012 *100*

Visites et entrevues au Luxembourg

Visite de travail du ministre fédéral adjoint aux Affaires étrangères, Michael Link
17 juillet 2012 *107*

Visite de la ministre fédérale de l'Éducation et de la Recherche, Annette Schavan
6 septembre 2012 *107*

Visite du délégué du gouvernement fédéral à la Culture et aux Médias, Bernd Neumann
7 septembre 2012 *108*

Entrevues de Jean-Claude Juncker avec Janez Janša et Vittorio Grilli au sujet de la zone euro
10 septembre 2012 *109*

Visite de travail du ministre des Affaires étrangères de la Russie, Sergueï Lavrov
14 octobre 2012 *111*

Visite de travail du ministre des Affaires étrangères du royaume des Pays-Bas, Frans Timmermans
7 novembre 2012 *111*

Visite du ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Coopération, de l'Intégration africaine et des Nigériens à l'extérieur, Mohamed Bazoum
3-4 décembre 2012 *112*

Visite de la directrice générale de l'Organisation mondiale de la santé, Margaret Chan
10 décembre 2012 *113*

Visite de travail du secrétaire d'État aux Communautés portugaises, José Cesário
17 décembre 2012 *114*

Visite de la présidente de la Confédération suisse et conseillère fédérale en charge des Finances, Eveline Widmer-Schlumpf
18 décembre 2012 *114*

Visite de travail du Vice-Premier ministre de la fédération de Russie, Dmitri Rogozine
20 décembre 2012 *116*

Visite de travail du ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération du Maroc, Youssef Amrani
20 décembre 2012 *118*

Autres visites et entrevues au Luxembourg
Juillet-décembre 2012 *119*

Visites et entrevues à l'étranger

François Biltgen rencontre le lord chancelier et ministre de la Justice du Royaume-Uni, Kenneth Clarke
17 juillet 2012 *123*

Entrevue de Jean Asselborn avec la secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique, Hillary Clinton, à Washington
25 juillet 2012 *124*

Visite de travail de Jean-Claude Juncker à Athènes
22 août 2012 *125*

Visite de Jean-Marie Halsdorf au Liban
25-26 septembre 2012 *126*

Entrevue de Jean Asselborn avec le secrétaire général de l'Organisation internationale de la francophonie, Abdou Diouf, à Paris
3 octobre 2012 *127*

Visite officielle de Jean-Claude Juncker à Singapour
6-7 novembre 2012 *127*

Visite de travail de Claude Wiseler à Moscou
12-13 novembre 2012 *128*

Réunion de travail de Jean-Claude Juncker avec le ministre-président du gouvernement flamand, Kris Peeters
13 novembre 2012 *129*

Mission économique en Chine
24-29 novembre 2012 *130*

Octavie Modert à la 4e conférence des ministres de la Culture de la Grande Région
28 novembre 2012 *132*

Autres visites et entrevues à l'étranger
Juillet-décembre 2012 *133*

Regard sur les activités gouvernementales

Premier ministre

Jean-Claude Juncker reçoit le Honorary Degree of Doctor of Letters de l'université de Sheffield
16 juillet 2012 *137*

Remise du BELA Award 2011 à Jean-Claude Juncker
29 octobre 2012 *137*

Affaires européennes

Déclaration de Jean-Claude Juncker sur les conclusions du Conseil européen des 28 et 29 juin 2012
3 juillet 2012 *139*

Jean-Claude Juncker reconduit à la tête de l'Eurogroupe
9-10 juillet 2012 *140*

Romain Schneider au Conseil des ministres de l'Agriculture et de la Pêche à Bruxelles
16 juillet 2012 *142*

François Biltgen au Conseil «Compétitivité» à Nicosie: simplifier l'accès au programme «Horizon 2020»
20 juillet 2012 *144*

Jean Asselborn au Conseil «Affaires étrangères» à Bruxelles
23 juillet 2012 *144*

Nicolas Schmit et François Biltgen au Conseil informel «Justice et affaires intérieures» à Nicosie
23-24 juillet 2012 *146*

Jean Asselborn à la réunion informelle des ministres des Affaires européennes de l'Union européenne à Nicosie
30 août 2012 *147*

Jean Asselborn à la réunion informelle «Gymnich» des ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne à Paphos
7-8 septembre 2012 *148*

Romain Schneider à la réunion informelle des ministres de l'Agriculture de l'Union européenne à Nicosie
9-11 septembre 2012 *149*

Jean-Claude Juncker et Luc Frieden aux réunions informelles de l'Eurogroupe et du Conseil «Ecofin» à Nicosie
14-15 septembre 2012 *149*

Romain Schneider au Conseil des ministres de l'Agriculture et de la Pêche à Bruxelles
24-25 septembre 2012 *151*

Jean-Marie Halsdorf à la réunion informelle des ministres de la Défense de l'Union européenne à Nicosie
26-27 septembre 2012 *153*

Mady Delvaux-Stehres à la réunion informelle des ministres de l'Éducation à Nicosie
3-5 octobre 2012 *153*

Conseil «EPSCO»: le Luxembourg plaide pour le renforcement de la dimension sociale
4 octobre 2012 *154*

Jean-Claude Juncker et Luc Frieden aux réunions de l'Eurogroupe et du Conseil «Ecofin» à Luxembourg
8-9 octobre 2012 *154*

Une politique industrielle renforcée à l'ordre du jour du Conseil «Compétitivité»
11 octobre 2012 *156*

Jean-Claude Juncker et Luc Frieden aux réunions annuelles du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale à Tokyo
11-13 octobre 2012 *156*

Petit-déjeuner du groupe de réflexion sur l'avenir de l'Europe élargi aux autres ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne
15 octobre 2012 *157*

Jean Asselborn et Marie-Josée Jacobs au Conseil «Affaires étrangères» à Luxembourg
15 octobre 2012 *157*

Romain Schneider au Conseil des ministres de l'Agriculture et de la Pêche à Luxembourg
22-23 octobre 2012 *160*

Conseil «Justice et affaires intérieures» à Luxembourg
25-26 octobre 2012 *161*

Claude Wiseler au Conseil «Transports» à Luxembourg
29 octobre 2012 *162*

Jean-Claude Juncker et Luc Frieden aux réunions de l'Eurogroupe et du Conseil «Ecofin» à Bruxelles
12-13 novembre 2012 *162*

Jean Asselborn au Conseil «Affaires étrangères» à Bruxelles
19 novembre 2012 *164*

Jean-Marie Halsdorf à la réunion du Conseil «Affaires étrangères» en formation des ministres de la Défense à Bruxelles
19 novembre 2012 *166*

Jean Asselborn au Conseil «Affaires générales» à Bruxelles
20 novembre 2012 *167*

Jean-Claude Juncker à la réunion extraordinaire du Conseil européen à Bruxelles
22-23 novembre 2012 *167*

Jean-Claude Juncker et Luc Frieden à la réunion extraordinaire de l'Eurogroupe à Bruxelles
26 novembre 2012 *168*

Romain Schneider au Conseil des ministres de l'Agriculture et de la Pêche à Bruxelles
28-29 novembre 2012 *170*

Étienne Schneider plaide à Bruxelles pour une approche plus européenne du marché de l'énergie
3 décembre 2012 *171*

Jean-Claude Juncker et Luc Frieden aux réunions de l'Eurogroupe et du Conseil «Ecofin» à Bruxelles
3-4 décembre 2012 *171*

Jean Asselborn au Conseil «Affaires étrangères» à Bruxelles
10 décembre 2012 *173*

François Biltgen et Étienne Schneider au Conseil «Compétitivité» à Bruxelles
10-11 décembre 2012 *173*

Jean Asselborn au Conseil «Affaires générales» à Bruxelles
11 décembre 2012 *175*

Jean-Claude Juncker et Luc Frieden aux réunions extraordinaires de l'Eurogroupe et du Conseil «Ecofin» à Bruxelles
12-13 décembre 2012 *175*

Romain Schneider au Conseil des ministres de l'Agriculture et de la Pêche à Bruxelles
18-19 décembre 2012 *176*

Affaires étrangères

Jean Asselborn à la conférence des Nations unies sur le Traité sur le commerce des armes
2 juillet 2012 *176*

Jean Asselborn à la troisième réunion ministérielle du groupe des Amis du peuple syrien à Paris
6 juillet 2012 *177*

Jean Asselborn à la Conférence internationale sur l'Afghanistan à Tokyo
8 juillet 2012 *178*

Jean Asselborn à la 21e session du Conseil exécutif de l'Union africaine à Addis-Abeba
12 juillet 2012 *179*

Jean Asselborn à la XVIIe réunion ordinaire du Conseil des ministres de la Communauté des pays de langue portugaise
18-19 juillet 2012 *180*

Jean Asselborn fait le point sur la Conférence des Nations unies pour un traité sur le commerce des armes
30 juillet 2012 *181*

Cérémonie d'établissement de relations diplomatiques avec le Myanmar
31 juillet 2012 *183*

Le Luxembourg présent à la 67e session de l'Assemblée générale des Nations unies à New York
24-27 septembre 2012 *183*

Visite des consuls honoraires du Grand-Duché de Luxembourg des pays d'Amérique centrale et des pays germanophones
4-6 octobre 2012 *185*

Entrevue de Jean Asselborn avec les ambassadeurs et chefs de mission arabes à Senningen
11 octobre 2012 *186*

Jean Asselborn au XIVe sommet de l'Organisation internationale de la francophonie à Kinshasa
12-13 octobre 2012 *186*

Signature du protocole pour l'extension des compétences de la Cour de justice Benelux
15 octobre 2012 *187*

Jean Asselborn à la réunion des ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne et de la Ligue arabe au Caire
13 novembre 2012 *187*

Jean Asselborn au Forum Sir Bani Yas aux Émirats arabes unis
17 novembre 2012 *188*

Jean Asselborn à la réunion des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN à Bruxelles
4-5 décembre 2012 *189*

Jean Asselborn à la 19e réunion du Conseil ministériel de l'OSCE à Dublin
6 décembre 2012 *190*

Jean Asselborn à la réunion ministérielle Benelux et Benelux-Pays baltes
10 décembre 2012 *192*

Jean Asselborn à la 4e réunion ministérielle du groupe des Amis du peuple syrien à Marrakech
12 décembre 2012 *193*

Agriculture/Viticulture/Sylviculture

Romain Schneider au traditionnel entretien sur la récolte 2012
8 août 2012 *193*

Aménagement du territoire

Présentation des derniers rapports de l'Observatoire du développement spatial
3 octobre 2012 *194*

Coopération au développement/ Action humanitaire

Marie-Josée Jacobs à New York pour le Forum pour la coopération en matière de développement 2012
5-6 juillet 2012 *196*

Sixième commission de partenariat entre le Luxembourg et le Burkina Faso
12 juillet 2012 *196*

Assises de la coopération 2012
17-18 septembre 2012 *197*

Le Luxembourg a alloué 0,97% de son revenu national brut à l'aide publique au développement en 2011
4 décembre 2012 *198*

Culture/Langues

Inauguration du site du Waassertuerm à Dudelange
28 septembre 2012 *199*

Octavie Modert à l'inauguration du Wax, le nouveau centre de rencontre socioculturel à Pétange
18 octobre 2012 *200*

Octavie Modert à la soirée d'ouverture de la 35e édition du Festival du film italien de Villerupt
26 octobre 2012 *201*

Octavie Modert à l'ouverture du salon Cercle artistique Luxembourg 2012
9 novembre 2012 *201*

Octavie Modert accueille de nombreux participants au congrès «Erhaltung von Befestigungsbauten» au Musée Dräi Eechelen
14 novembre 2012 *202*

Visite du Centre national de l'audiovisuel et du Waassertuerm par LL.AA.RR. le Grand-Duc et la Grande-Duchesse, en présence d'Octavie Modert
27 novembre 2012 *202*

Remise des prix du Concours littéraire national 2012
6 décembre 2012 *203*

Décorations

Jean-Marie Halsdorf reçoit les insignes de l'officier de l'ordre national de la Légion d'honneur
18 décembre 2012 *204*

Défense

Participation de Jean-Marie Halsdorf à l'exercice hélicoptères Hot Blade 2012
12 juillet 2012 *204*

Participation de Jean-Marie Halsdorf à l'exercice hélicoptères Green Blade 2012
2 octobre 2012 *205*

Jean-Marie Halsdorf à la réunion OTAN des ministres de la Défense à Bruxelles
9-10 octobre 2012 *205*

Présentation des principales conclusions du rapport sur l'état d'avancement de la réforme de l'armée
24 octobre 2012 *205*

Eau/Énergie

Étienne Schneider plaide en faveur de biocarburants plus durables
26 octobre 2012 *207*

Économie

Inauguration du bâtiment incubateur d'entreprises et présentation officielle de Technoport SA à Belval
2 juillet 2012 *208*

Mission de prospection aux États-Unis
8-15 juillet 2012 *209*

Conclusions de la réunion de la commission «formation des prix»
19 septembre 2012 *209*

Bilan compétitivité 2012
23 octobre 2012 *211*

Premier coup de pelle du Luxembourg Freeport
14 novembre 2012 *212*

Signature d'une convention pour la réalisation du projet logistique de CFL Multimodal sur le site Eurohub Sud
5 décembre 2012 *213*

Éducation/Formation

Présentation de la synthèse des avis sur le projet de réforme du lycée
12 juillet 2012 *214*

Classe préparatoire aux grandes écoles françaises: signature d'une convention franco-luxembourgeoise
12 juillet 2012 *215*

Rentrée académique 2012: François Biltgen se félicite du dynamisme et de la croissance de l'Université du Luxembourg
10 septembre 2012 *216*

Inauguration de la Maison de l'orientation
26 septembre 2012 *217*

Éducation au développement durable: présentation de la stratégie
8 octobre 2012 *218*

François Biltgen rencontre à Aix-la-Chapelle les étudiants luxembourgeois à la REEL
13 octobre 2012 *219*

Égalité des chances

Présentation du service d'information infoMann
4 octobre 2012 *220*

Entreprises/Commerce/Industrie/Artisanat

Cérémonie officielle pour le lancement des travaux d'infrastructure du site Eurohub Sud
5 septembre 2012 *221*

Signature d'une convention pour la réalisation du projet logistique du groupe Transalliance sur le site Eurohub Sud
4 octobre 2012 *222*

Environnement

Marco Schank présente le rapport de l'Observatoire de l'environnement naturel
18 juillet 2012 *223*

Famille

Le 116 000: numéro européen unique «enfants disparus – enfants en détresse»
4 octobre 2012 *224*

Festivités/Commémorations

Journée de la commémoration nationale
7 octobre 2012 *225*

Finances/Fiscalité/Trésor/Budget

Luc Frieden présente la situation des finances publiques au niveau de l'administration centrale au 1er semestre 2012
20 juillet 2012 *226*

Dépôt du projet de budget 2013
2 octobre 2012 *227*

Jean-Claude Juncker défend le projet de budget 2013
5 octobre 2012 *229*

Luc Frieden présente les amendements gouvernementaux au projet de loi relatif au budget de l'État 2013
6 novembre 2012 *231*

Présentation des nouvelles mesures de modernisation de l'Administration de l'enregistrement et des domaines
26 novembre 2012 *232*

Marie-Josée Jacobs et Luc Frieden signent la charte de la Table ronde de la microfinance au Luxembourg
5 décembre 2012 *234*

Justice/Droits de l'homme

François Biltgen lance un débat public sur la réforme du droit de la nationalité luxembourgeoise
19 septembre 2012 *234*

François Biltgen présente le projet de loi portant introduction de la transaction pénale en droit luxembourgeois
17 décembre 2012 *235*

Logement

Nouveau régime d'aides pour la promotion de l'utilisation rationnelle de l'énergie et la mise en valeur des énergies renouvelables dans le domaine du logement
13 septembre 2012 *236*

Médias/Communication

Présentation du nouveau Registre national des travaux
14 septembre 2012 *238*

Présentation de l'avant-projet de loi visant à créer la nouvelle Autorité luxembourgeoise indépendante de l'audiovisuel
15 octobre 2012 *239*

Le Fonds national de soutien à la production audiovisuelle dresse le bilan 2011
12 décembre 2012 *240*

Recherche/Science/Innovation

L'espace, un facteur fondamental pour la relance économique et la politique de l'emploi en Europe
9 juillet 2012 *241*

Présentation du projet de recherche Valortech
18 octobre 2012 *242*

Présentation du rapport de l'étude d'Euroconsult sur le paysage spatial luxembourgeois
6 novembre 2012 *242*

François Biltgen dresse le bilan de 25 ans de recherche publique
22 novembre 2012 *243*

Claude Wiseler ouvre la conférence sur la météorologie au Luxembourg
11 décembre 2012 *245*

Religion/Cultes

Relations entre l'État et les communautés religieuses, voire philosophiques: le débat est lancé
3 octobre 2012 *246*

Santé

Présentation de la campagne «Réagis!» pour combattre l'arrêt cardiaque au Luxembourg
27 septembre 2012 *247*

Réunion du Comité quadripartite
24 octobre 2012 *248*

Présentation du projet de loi relatif aux droits et obligations du patient
30 octobre 2012 *250*

Société de l'information/TIC

Octavie Modert visite la nouvelle annexe du Centre des technologies de l'information de l'État
24 septembre 2012 *251*

François Biltgen en mission à Tokyo pour le secteur luxembourgeois des technologies de l'information
11-12 octobre 2012 *252*

Octavie Modert à la conférence de presse sur le lancement de la version mobile et de l'application du Dictionnaire des auteurs luxembourgeois en ligne
18 octobre 2012 *253*

Tourisme/Loisirs

Présentation du nouveau site Internet de promotion touristique, www.visitluxembourg.com
10 octobre 2012 *254*

Françoise Hetto-Gaasch présente le bilan de la saison touristique 2012
6 décembre 2012 *256*

Transports/Mobilité

Inauguration de la nouvelle relation de train combiné entre Bettembourg et Trieste
14 septembre 2012 *259*

Géo-portail national: plateforme centrale du secteur public pour l'échange de données, produits et services géo-spatiaux
21 septembre 2012 *260*

Inauguration du Lieu du souvenir des victimes de la route
22 septembre 2012 *260*

Nouvelles dispositions en matière de contrôle technique des véhicules
3 octobre 2012 *261*

Signature d'accords aériens avec le Kazakhstan et le Gabon
20 et 26 novembre 2012 *262*

Travail/Emploi

Nicolas Schmit fournit des précisions sur les chômeurs âgés de 45 ans et plus
8 août 2012 *263*

La nouvelle direction de l'Agence pour le développement de l'emploi
14 septembre 2012 *265*

Présentation du rapport sur la situation de l'absentéisme pour cause de maladie en 2011
13 novembre 2012 *266*

Discours et déclarations

Discours de Jean Asselborn à New York à l'occasion de la Conférence des Nations unies pour un traité sur le commerce des armes
2 juillet 2012 *269*

Discours de Jean-Claude Juncker à l'occasion d'une déclaration sur les conclusions du Conseil européen des 28 et 29 juin 2012 à Luxembourg
3 juillet 2012 *270*

Discours de Marie-Josée Jacobs à New York à l'occasion du Forum pour la coopération en matière de développement 2012
5 juillet 2012 *281*

Discours de Jean Asselborn à Paris à l'occasion de la conférence internationale du groupe des Amis du peuple syrien
6 juillet 2012 *283*

Discours de Jean Asselborn à Addis-Abeba à l'occasion de la 21e session du Conseil exécutif de l'Union africaine
12 juillet 2012 *284*

Discours d'Octavie Modert à l'occasion de l'ouverture du Musée Dräi Eechelen
13 juillet 2012 *285*

Discours de Jean Asselborn à Maputo à l'occasion de la XVIIe réunion ordinaire du Conseil des ministres de la Communauté des pays de langue portugaise
18 juillet 2012 *288*

Déclaration de Jean Asselborn à New York lors de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur l'État de droit aux niveaux national et international
24 septembre 2012 *288*

Intervention de Jean Asselborn à la réunion de haut niveau sur le thème «La consolidation de la paix»
25 septembre 2012 *290*

Intervention de S.A.R. le Grand-Duc lors de la 67e session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies
26 septembre 2012 *291*

Intervention de Jean Asselborn à New York à la réunion de haut niveau sur le Sahel
26 septembre 2012 *294*

Discours de Jean-Claude Juncker à l'occasion de l'inauguration du monument en mémoire aux enrôlés de force luxembourgeois morts en captivité à Tambov et à Kirsanov
26 septembre 2012 *295*

Discours d'Octavie Modert à l'occasion de l'inauguration du site du château d'eau de Dudelange dédié au dialogue entre la collection historique d'Edward Steichen «The Bitter Years» et la photographie contemporaine
28 septembre 2012 *296*

Discours de Luc Frieden à l'occasion du dépôt du projet de budget 2013
2 octobre 2012 *299*

Déclaration de Marie-Josée Jacobs sur la politique de coopération et d'action humanitaire 2012
11 octobre 2012 *303*

Discours d'Étienne Schneider à l'occasion de la Foire d'automne à Luxembourg
13 octobre 2012 *310*

Discours de Jean-Claude Juncker à Singapour à l'occasion de la Fullerton Lecture organisée par l'International Institute for Strategic Studies
6 novembre 2012 *313*

Déclaration de Jean Asselborn sur la politique européenne et étrangère 2012
14 novembre 2012 *319*

Discours de Jean-Claude Juncker devant la Confédération luxembourgeoise du commerce
5 décembre 2012 *338*

Discours de Jean-Claude Juncker au sujet de son mandat à la tête de l'Eurogroupe et des activités du Service de renseignement de l'État
6 décembre 2012 *348*

Message de Noël de S.A.R. le Grand-Duc
24 décembre 2012 *360*

La liste chronologique des activités des membres du gouvernement se trouve page 365.

MARIAGE PRINCIER
19-20 OCTOBRE 2012

© Cour grand-ducale/Christian Aschman

Le 26 avril 2012, le maréchalat de la Cour a annoncé par voie de communiqué les fiançailles de S.A.R. le prince Guillaume, Grand-Duc héritier, et de la comtesse belge Stéphanie de Lannoy. Comme le veut la coutume lors de mariages princiers, c'est au Premier ministre Jean-Claude Juncker qu'est revenu l'honneur de l'annoncer aux députés, aux membres du gouvernement et enfin à la nation. Ravi de cette bonne nouvelle, il a qualifié cet événement de «moment important pour la vie nationale». «Le Grand-Duc héritier sera un jour le chef de l'État et la comtesse Stéphanie de Lannoy sera la Grande-Duchesse», a ajouté le Premier ministre.

Le 27 avril 2012 a eu lieu au palais grand-ducal la présentation officielle de la comtesse Stéphanie de Lannoy aux autorités nationales. Le même jour ont été célébrées les fiançailles au château de Berg, résidence de la famille grand-ducale.

Le 18 octobre 2012, la veille du mariage civil, premier acte officiel de l'union entre Guillaume et Stéphanie, le Premier ministre Jean-Claude Juncker a prononcé une allocution télévisée, diffusée sur RTL Télé Lëtzebuerg, dans laquelle il s'est adressé au pays.

Au nom du gouvernement, il a adressé ses meilleurs vœux au couple héritier et à la famille grand-ducale ainsi qu'au père de la future épouse. Il a également rappelé dans sa déclaration que cette union était un acte civil et religieux entre deux personnes et que «nous sommes tous directement concernés par celui-ci en tant que citoyens du pays. En célébrant le Grand-Duc héritier et sa future épouse, c'est nous-mêmes que nous célébrons». (version luxembourgeoise du discours page 42)

Le 19 octobre, les rues de la capitale étaient pavoisées aux couleurs nationales et les initiales entremêlées des prénoms de Guillaume et de Stéphanie – «GS», monogramme princier réalisé spécialement à l'occasion du mariage princier – ornaient la devanture des magasins, avec la photo officielle du couple.

RÉCEPTION AU GRAND THÉÂTRE DE LA VILLE DE LUXEMBOURG

Les festivités ont débuté en fin de matinée par une réception au Grand Théâtre de la Ville de Luxembourg. Cette réception était offerte par le gouvernement en l'honneur de S.A.R. le Grand-Duc héritier et de la comtesse Stéphanie de Lannoy. En l'absence du Premier ministre Jean-Claude Juncker, retenu au Conseil européen à Bruxelles, et du Vice-Premier ministre, Jean Asselborn, en déplacement à New York, c'est à Marie-Josée Jacobs en sa qualité de ministre de la Famille et de l'Intégration, mais également en tant que ministre la plus ancienne en grade, qu'est revenu l'honneur de saluer le jeune couple au nom du gouvernement.

Dans une ambiance détendue et chaleureuse, le couple princier est allé à la rencontre de près de 200 jeunes du pays. En effet, y étaient conviés des représentants d'associations et de mouvements luxembourgeois de jeunes, des amis de lycée du futur marié, des personnes nées le même jour que le couple (respectivement le 11 novembre 1981 et le 18 février 1984), ainsi que les couples ayant également prévu de se dire «oui» le 20 octobre 2012.

Dans son allocution, le Grand-Duc héritier a exprimé sa joie et sa fierté de présenter sa future épouse aux convives du jour.

Serena Boukelmoun du Conseil national des élèves, l'invitée la plus jeune de la réception, souhaite la bienvenue à S.A.R. le Grand-Duc héritier et à la comtesse Stéphanie de Lannoy devant le Grand Théâtre de la Ville de Luxembourg (© SIP/Zineb Ruppert)

19 OCTOBRE
MARIAGE CIVIL

Le couple accompagné des membres de leurs familles respectives, dont LL.AA.RR. le Grand-Duc et la Grande-Duchesse, en chemin vers l'Hôtel de Ville (© SIP/Nicolas Bouvy)

MARIAGE CIVIL À L'HÔTEL DE VILLE DE LUXEMBOURG

Comme signe de modernité, il était du souhait de S.A.R. le Grand-Duc héritier et de la comtesse Stéphanie de Lannoy de se marier civilement à l'Hôtel de Ville et non pas, contrairement aux précédents couples princiers, au palais grand-ducal.

Guillaume et Stéphanie ont tenu à associer la population à toutes les étapes publiques de leurs noces. Ainsi, dans l'après-midi du 19 octobre, c'est à pied qu'ils se sont rendus à l'Hôtel de Ville de Luxembourg, traversant notamment la place Guillaume II où plusieurs milliers de personnes étaient venues acclamer le jeune couple et les membres de leurs familles.

Le mariage civil a été célébré par le bourgmestre de la Ville de Luxembourg, Xavier Bettel, en présence des deux familles ainsi que du Premier ministre Jean-Claude Juncker et de François Biltgen en sa qualité de ministre de la Justice. Xavier Bettel a qualifié le choix du couple de s'unir à l'Hôtel de Ville de «geste démocratique». Arrivée comtesse sur les marches de l'Hôtel de Ville, Stéphanie en est redescendue Grande-Duchesse héritière, a-t-il encore ajouté (allocution page 43).

Après la cérémonie, le jeune couple est de nouveau allé à la rencontre de la population. Le couple a passé un long moment à répondre, avec bonne humeur, aux sollicitations de la foule.

Xavier Bettel, député-maire de la Ville de Luxembourg, procède au mariage civil de S.A.R. le Grand-Duc héritier et de la comtesse Stéphanie de Lannoy, en présence notamment du père de la mariée, le comte Philippe de Lannoy, et du père du marié, S.A.R. le Grand-Duc (© Cour grand-ducale/Christian Aschman)

LE LUXEMBOURGEOIS S'INVITE À LA FÊTE

Signe des temps et tendance croissante dans la société luxembourgeoise: l'utilisation prononcée du *Lëtzebuergesch* (luxembourgeois) pendant le mariage civil et l'office religieux de S.A.R. le Grand-Duc héritier Guillaume et la comtesse Stéphanie de Lannoy.

Ainsi, lorsque Xavier Bettel, bourgmestre de la Ville de Luxembourg, a demandé à la comtesse Stéphanie son consentement en langue luxembourgeoise, c'est par un «Jo» (Oui) qu'elle a répondu.

L'office religieux a également fait la part belle à la langue maternelle des Luxembourgeois, que ce soit pour la première lecture, pour la consécration à Notre-Dame de Luxembourg, consolatrice des affligés, ou pour une partie de l'homélie. L'échange des vœux et des alliances s'est également déroulé en luxembourgeois. Ainsi, à la question de Guillaume, «Stéphanie, wëlls du meng Fra ginn?» (Stéphanie, veux-tu devenir ma femme?), la comtesse a répondu, «Jo, ech wëll.» (Oui, je le veux.). À sa question, «An du, Guillaume, wëlls du mäi Mann ginn?» (Et toi, Guillaume, veux-tu devenir mon mari?), la réponse a été, «Jo, ech wëll.».

Petit clin d'œil de dernière minute: le soir, après le feu d'artifice, les jeunes mariés ont quitté le palais grand-ducal à bord d'une limousine où avait été placardée, en luxembourgeois, l'inscription «Elo just bestuet» (Fraîchement mariés).

© SIP/Nicolas Bouvy

DÎNER DE GALA AU PALAIS GRAND-DUCAL

Le soir a eu lieu un dîner de gala au palais grand-ducal. Parmi les près de 300 convives, il y avait, hormis la famille grand-ducale et les de Lannoy, les représentants de monarchies étrangères, les corps constitués de l'État, les autorités nationales et les témoins du jeune couple.

S.A.R. le Grand-Duc a tenu un discours empreint d'émotion et de tendresse (discours page 44). «En vous observant, il n'y a aucun doute possible: vous êtes faits l'un pour l'autre, prêts à affronter les joies, mais aussi les vicissitudes de la vie, au service de l'un et de l'autre, au service de votre famille et au service du pays sur lequel il vous sera un jour donné de régner. La population luxembourgeoise voit en votre union un gage de continuité qui mènera notre cher pays vers un avenir que nous espérons de tout cœur prospère et pacifique.»

S'adressant à la princesse Stéphanie, il a déclaré: «Nous t'accueillons en ce jour avec une très grande joie. [...] Ton rayonnement, tes convictions, mais aussi ta douceur feront de toi la personne parfaite pour seconder et soutenir Guillaume tout au long de sa vie.» Et à l'attention de son fils: «Nous t'avons vu grandir et t'épanouir pour être aujourd'hui un homme responsable, résolument engagé au service des autres et en particulier de ceux qui souffrent. [...] Ton épouse sera, comme ta mère l'est pour moi, un soutien essentiel dans la mission difficile, mais ô combien exaltante qui vous attend.»

S.A.R. le Grand-Duc a prononcé un discours empreint de fierté et de tendresse à l'égard de Guillaume et de Stéphanie lors d'un dîner de gala offert en l'honneur du jeune couple et auquel ont assisté près de 300 convives nationaux et étrangers (© Cour grand-ducale/Christian Aschman)

S.A.R. le Grand-Duc porte un toast en l'honneur de son fils, S.A.R. le Grand-Duc héritier, et de sa jeune épouse (© Cour grand-ducale/Guy Wolff)

AUX FOURNEAUX

Le dîner de gala du 19 octobre et le banquet du 20 octobre étaient coordonnés par Franck Panier et préparés sous ses ordres avec sa brigade ainsi que par d'autres chefs et pâtissiers luxembourgeois: le chef étoilé Thierry Duhr, le seul Bocuse d'or féminin, la Luxembourgeoise Léa Linster, le chef de l'hôtel Le Royal, Alexandre Giraud, ainsi que les fournisseurs de la Cour, Oberweis pour la pièce montée et Namur pour le Bamkuch («gâteau à la broche», spécialité traditionnelle luxembourgeoise).

Le menu du dîner de gala du 19 octobre était composé de cannelloni de bar sauvage et d'un tartare de langoustines, accompagnés d'une vinaigrette aux huîtres et de caviar osciètre. Ensuite, les convives ont dégusté une poitrine de pigeonneau farcie d'une escalope de foie gras en papillote de chou vert et de cuisse confite aux jus mousseline de céleri-rave et marrons glacés. Le dessert était composé d'une sphère de chocolat noir grand cru, façon poire Belle-Hélène arrosée de sauce chocolat chaud.

© Cour grand-ducale/Guy Wolff

20 OCTOBRE
MARIAGE RELIGIEUX

Le 20 octobre, S.A.R. le prince Guillaume, Grand-Duc héritier de Luxembourg, a épousé la princesse Stéphanie lors d'un mariage religieux mêlant tradition et modernité en la cathédrale Notre-Dame de Luxembourg. La cérémonie a été célébrée par l'archevêque de Luxembourg, Monseigneur Jean-Claude Hollerich.

Un office sobre et intimiste pour consacrer, au-delà de l'union solennelle du Grand-Duc héritier et de la princesse Stéphanie, un engagement entre deux êtres, en présence des membres des familles respectives, des corps constitués de l'État, de monarques et représentants de monarchies et d'États étrangers.

Ont pris part à cet office entre autres personnalités étrangères la reine Beatrix des Pays-Bas, le couple régnant de Belgique, Albert et Paola, la reine Fabiola, la reine Silvia ainsi que Victoria, Daniel et Carl Philip de Suède, la reine Margrethe II de Danemark, le prince consort Henrik ainsi que Frederik et Mary de Danemark, le roi Harald et la reine Sonja de Norvège, Haakon et Mette-Marit de Norvège, Willem-Alexander et Maxima des Pays-Bas, Philippe et Mathilde de Belgique, Felipe et Letizia d'Espagne, le prince Naruhito du Japon, les altesses de Roumanie, d'Angleterre, de Jordanie, des Émirats arabes unis, de Bulgarie, de Grèce et du Maroc.

À la demande expresse du jeune couple, près de 300 places dans la cathédrale avaient été mises à la disposition de la population, qui pouvait les réserver au préalable auprès de la Cour grand-ducale. Pour toutes les personnes qui n'ont pas pu entrer dans la cathédrale, des écrans géants installés sur la place Guillaume II ont permis de suivre en direct la retransmission du mariage religieux.

Arrivée de S.A.R. la Grande-Duchesse héritière au bras de son frère, le comte Jehan de Lannoy, à la cathédrale Notre-Dame de Luxembourg. La traîne de la mariée était portée par ses demoiselles d'honneur, Antonia Hamilton, sa nièce, et S.A.R. la princesse Alexandra, la sœur cadette de S.A.R. le Grand-Duc héritier (© SIP/Nicolas Bouvy)

LA ROBE DE LA MARIÉE

La comtesse Stéphanie portait une création unique d'Elie Saab, une robe de mariée blanc ivoire en dentelle, rebrodée de feuillage en fils d'argent, avec des manches trois quarts en dentelle ainsi qu'un voile en tulle de soie blanc ivoire rebrodé de feuillage en fils d'argent et long de près de 5 mètres. Son chignon était rehaussé d'un diadème familial composé de 270 brillants sertis de platine et surmonté d'un diamant en forme de poire inversée que ses sœurs et belles-sœurs ont déjà porté avant elle.

S.M. la reine Paola des Belges et S.M. le roi Albert II des Belges (SIP/Nicolas Bouvy)

S.M. le roi Harald de Norvège et S.M. la reine Sonja de Norvège (© SIP/Nicolas Bouvy)

S.M. la reine Beatrix des Pays-Bas (© SIP/Nicolas Bouvy)

S.M. la reine Silvia de Suède (© SIP/Nicolas Bouvy)

S.A.R. la princesse héritière Victoria de Suède et S.A.R. le prince Daniel de Suède (© SIP/Nicolas Bouvy)

S.A.R. la princesse Letizia d'Espagne et S.A.R. le prince héritier Felipe d'Espagne (© SIP/Nicolas Bouvy)

S.A.R. le prince consort Henrik de Danemark et S.M. la reine Margrethe II de Danemark (© SIP/Nicolas Bouvy)

S.A.R. la princesse Mary de Danemark et S.A.R. le prince héritier Frederik de Danemark (© SIP/Charles Caratini)

Arrivée de S.A.R. la princesse Mette-Marit de Norvège et de S.A.R. le prince héritier Haakon de Norvège, suivis par S.A.R. la princesse Maxima des Pays-Bas et S.A.R. le prince héritier Willem-Alexander des Pays-Bas (© SIP/Nicolas Bouvy)

S.A.R. le prince héritier Philippe de Belgique et S.A.R. la princesse Mathilde de Belgique (© SIP/Nicolas Bouvy)

La famille grand-ducale avec au premier plan LL.AA.RR. le Grand-Duc et la Grande-Duchesse, les parents du marié et, au second plan (de g. à dr.) S.A.R. le prince Sébastien, S.A.R. le prince Félix et S.A.R. la princesse Alexandra, demoiselle d'honneur de S.A.R. la Grande-Duchesse héritière (© Cour grand-ducale/Guy Wolff)

Le couple princier devant l'autel, avec à sa droite la famille de la mariée, dont son père le comte de Lannoy (© Cour grand-ducale/Vic Fischbach)

S.A.R. le Grand-Duc héritier et S.A.R. la Grande-Duchesse héritière, lors de l'échange des vœux (© Cour grand-ducale/Vic Fischbach)

LES ALLIANCES

Les alliances ont été réalisées en or jaune provenant du commerce équitable, volonté délibérée du jeune couple de marquer ainsi son attention particulière aux questions environnementales liées au respect des règles du commerce éthique.

OTHEQUE NATIONALE

© SIP/Nicolas Bouvy

De g. à dr.: S.A.R. le prince Louis, S.A.R. la princesse Tessy, S.A.R. le prince Félix, S.A.R. le Grand-Duc, S.A.R. la Grande-Duchesse héritière, S.A.R. le Grand-Duc héritier, S.A.R. la Grande-Duchesse, S.A.R. la princesse Alexandra, S.A.R. le prince Sébastien (© SIP/Zineb Ruppert)

APPARITION AU BALCON DU PALAIS GRAND-DUCAL

À l'issue de la cérémonie religieuse, le couple princier est apparu au balcon du palais grand-ducal.

Le couple seul d'abord, puis toute la famille grand-ducale ont été acclamés par la foule amassée devant le palais. Stéphanie et Guillaume, très complices, ont partagé leur bonheur avec le public et c'est sans se faire prier qu'ils se sont exécutés pour le traditionnel baiser des jeunes mariés avec, visiblement, beaucoup de plaisir et d'affection. Ils se sont ensuite éclipsés pour rejoindre les convives pour une réception donnée en leur honneur au palais grand-ducal.

Ils étaient nombreux à avoir patienté devant le palais grand-ducal pour acclamer le jeune couple au balcon du palais (© SIP/Zineb Ruppert)

© SIP/Zineb Ruppert

CADEAUX DE MARIAGE

Dans le cadre du mariage princier, Guillaume et Stéphanie, tous deux administrateurs de la Fondation du Grand-Duc et de la Grande-Duchesse, ont exprimé le souhait de soutenir et de développer des projets sociaux au Grand-Duché de Luxembourg.

Pour les personnes désireuses d'offrir un don en guise de cadeau de mariage au jeune couple, un compte spécial «Mariage Princier – projets sociaux au Luxembourg» avait été ouvert.

1re rangée (de g. à dr.): S.M. la reine Fabiola, S.A.R. le Grand-Duc Jean, S.A.R. la Grande-Duchesse, S.A.R. le Grand-Duc héritier, S.A.R. la Grande-Duchesse héritière, S.A.R. le Grand-Duc, le comte Philippe de Lannoy

2e rangée (de g. à dr.): S.A.S. le prince régnant de Liechtenstein, S.A.S. la princesse de Liechtenstein, S.M. la reine de Suède, S.M. le roi de Norvège, S.M. la reine de Norvège, S.A.R. le prince consort du Danemark, S.M. la reine du Danemark, S.M. la reine des Pays-Bas, S.M. le roi des Belges, S.M. la reine des Belges, S.A.R. la princesse Lalla Salma du Maroc

3e rangée (de g. à dr.): S.A.R. le prince Hassan de Jordanie, S.A.R. la princesse Sarvath de Jordanie, S.A.R. la princesse des Asturies, S.A.R. le prince des Asturies, S.A.R. le prince héritier du Japon, S.A.R. la princesse Sophie de Wessex, S.A.R. le prince Edward de Wessex, S.A.R. la princesse de Hanovre, S.A.R. le prince d'Orange des Pays-Bas, S.A.R. la princesse Maxima des Pays-Bas

4e rangée (de g. à dr.): S.M. la reine Anne-Marie de Grèce, S.M. le roi Constantin de Grèce, S.A.R. la princesse Mary de Danemark, S.A.R. le prince Frederik de Danemark, S.A.R. la duchesse de Brabant, S.A.R. le duc de Brabant, S.A.R. la princesse héritière de Norvège, S.A.R. le prince héritier de Norvège, S.A.R. la princesse héritière de Suède, S.A.R. le prince Daniel de Suède, S.E. Sheikh Nahyan Bin Mubarak Al Nahyan, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique des Émirats arabes unis

5e rangée (de g. à dr.): S.A.R. le prince Radu de Roumanie, S.A.R. la princesse héritière de Roumanie, S.A.R. la princesse Tessy, S.A.R. le prince Louis, S.A.R. la princesse Alexandra, S.A.R. le prince Félix, S.A.R. le prince Sébastien, S.M. la reine de Bulgarie, S.M. le roi de Bulgarie

(© Cour grand-ducale/Christian Aschman)

© Cour grand-ducale/Guy Wolff

FEU D'ARTIFICE ET CONCERTS

À la tombée de la nuit, les festivités ont continué dans la capitale avec un feu d'artifice tiré à partir du parc des Trois Glands. Les jeunes mariés étaient aux premières loges pour y assister, puisqu'ils ont pris place sur le balcon du Conseil d'État, situé rue Sigefroi.

Enfin, deux concerts gratuits de musique soul offerts par la Ville de Luxembourg – avec l'auteure-compositeure belge Selah Sue et le groupe luxembourgeois Funky P – se sont déroulés sur la place Guillaume II. Une nuit blanche dans la capitale a permis à la population de clôturer les réjouissances en toute beauté.

© SIP/Charles Caratini

S.A.R. le Grand-Duc héritier et S.A.R. la Grande-Duchesse héritière admirent le feu d'artifice tiré en leur honneur depuis le parc des Trois Glands (© Cour grand-ducale/Guy Wolff)

QUELQUES INITIATIVES AUTOUR DU MARIAGE

Carte de vœux géante

La Confédération luxembourgeoise du commerce (CLC), représentant «Luxembourg, pôle de commerce et de la Grande Région», a invité le grand public à exprimer ses félicitations au jeune couple dans le cadre d'une vaste opération commerciale à l'échelle du pays.

À l'occasion de cette action de félicitations nationale, une carte de vœux géante a été créée par l'artiste luxembourgeois Pit Weyer. D'une taille de 4,2 sur 3 mètres (soit plus de 12 m^2), cette œuvre inédite a voyagé à travers le pays afin de permettre à tous ceux qui le souhaitaient d'exprimer leurs vœux et félicitations au couple princier. La carte a fait le tour du Grand-Duché de Luxembourg entre le 28 septembre et le 19 octobre, passant par 34 lieux, soit 160 heures de tournée.

La toile présente un arbre orange – une des deux couleurs de l'emblème grand-ducal –, symbole de vie, de croissance et de prospérité. L'artiste a utilisé comme motif principal les gens qui habitent au Luxembourg, en mettant l'accent sur la population multiculturelle. Les personnes sont représentées de manière très simplifiée pour illustrer de façon symbolique la population du Grand-Duché.

On y trouve également des éléments emblématiques du pays, comme les ponts, le palais grand-ducal, la forteresse, les raisins (Moselle) et les arbres (Luxembourg, cœur vert de l'Europe). D'autres éléments symbolisent le Luxembourg moderne: les immeubles du Kirchberg (quartier européen et place financière) ou encore les drapeaux européens. Le motif central de la carte est un cœur avec deux oiseaux blancs qui représentent le couple princier, à la fois symbole de paix et d'amour.

Après les festivités, la carte de vœux géante a été remise au jeune couple.

I'm in love

L'auteur-compositeur luxembourgeois Joël Heyard a composé une chanson, *I'm in love,* à l'occasion de cet évènement très particulier. Il a produit et diffusé son œuvre avec le soutien du ministère de la Culture, dont le bénéfice des ventes a été reversé sur le compte spécial «Mariage princier – projets sociaux au Luxembourg» de la Fondation du Grand-Duc et de la Grande-Duchesse.

Émissions philatéliques

Le 25 septembre, faisant suite à l'annonce des fiançailles, un timbre spécial et un bloc de photos du jeune couple étaient édités par l'entreprise des Postes & Télécommunications. Les émissions philatéliques sont tradition lors d'évènements majeurs liés à l'histoire de la famille grand-ducale.

Carte de vœux géante réalisée en l'honneur du couple princier (© SIP/Nicolas Bouvy)

CÔTÉ MÉDIAS...

Le nombre total d'accréditations pour les représentants des médias s'est élevé à 750, dont 270 journalistes de 90 organes de presse différents, 150 photographes de 76 organes de presse différents, 75 *camera operators* de 25 organes de presse différents et environ 250 autres représentants (techniciens, monteurs, réalisateurs, etc.).

120 organes de presse internationaux et 20 organes de presse nationaux ont été accrédités. Les organes internationaux provenaient des pays suivants: Allemagne, France, Belgique, Pays-Bas, Danemark, Suède, Norvège, Espagne, Italie, Royaume-Uni, Japon, Chine, Russie, États-Unis d'Amérique, Maroc.

À noter que tous les grands magazines internationaux (*Point de vue, Paris Match, Gala,* etc.) ainsi que toutes les grandes agences de presse et photo (AFP, AP, Belga, DPA, Reuters, Getty Images, EPA, SIPA, Corbis, Abaca, etc.) ont également obtenu une accréditation.

Par ailleurs, 7 chaînes de télévision ont assuré une retransmission en direct du mariage religieux. Il s'agissait de:
- RTL Télé Lëtzebuerg;
- RTL-TVI;
- ZDF;
- RTBF;
- VRTN;
- NOS (chaîne néerlandaise);
- Luxe TV (programme RTL-TVI relié par satellite aux États-Unis, plusieurs opérateurs du câble en Europe, notamment au Portugal, en France, en Autriche, aux Pays-Bas, à Malte, à Monaco, en Russie et en Turquie).

Les chaînes TV NRK (norvégienne) et Russia Chanel One (russe) avaient également acquis les droits de diffusion.

Plusieurs sites Internet ont par ailleurs assuré une retransmission en direct: www.rtl.lu, www.wort.lu, www.zdf.de.

Vu le grand nombre de représentants de la presse accrédités, la couverture médiatique du mariage princier a été impressionnante. Le Service information et presse du gouvernement a pu répertorier 730 articles qui ont alimenté une revue de presse très volumineuse de 1 250 pages.

© SIP/Charles Caratini

ALLOCUTION TÉLÉVISÉE DU PREMIER MINISTRE JEAN-CLAUDE JUNCKER DIFFUSÉE SUR RTL TÉLÉ LËTZEBUERG

18 octobre 2012

Gudden Owend,

Net nëmmen d'Mënschen, och d'Natiounen hunn e Liewen. Heiansdo – net ganz dacks – ginn d'Liewe vun de Mënschen a vun den Natioune sech d'Hand. Esou e Moment erliewe mer dëser Deeg zu Lëtzebuerg.

Wann den Ierfgroussherzog an d'Stéphanie de Lannoy sech e Freideg an e Samschdeg d'Jo-Wuert ginn, dann ass dat fir d'alleréischt emol e wichtegen, wann net deen allerwichtegsten Dag an hirem ganz perséinleche Liewen. Si maache sech zu zwee op an d'Zukunft an eis beschte Wënsch begleede si op där laanger Streck. De Prënz Guillaume – dee mer scho méi laang kennen, well en an eiser Mëtt grouss ginn ass, an dee mer gären hu wéinst senger Fassong ze sinn an ze schwätzen – huet eng Fra fonnt, déi bei hie passt. Och bei äis, well hiert onkomplizéiert Wiesen, hiren natierleche Charme, hir grouss Intelligenz an hir zolitt Bildung aus hir eng Ierfgroussherzogin maache wäerten, déi mer äis net méi schéin hätte mole kënnen.

D'Bestietnis vun deenen zwee ass awer och e wichtegen Dag am Op an Of vun eisem Land. Eis Verfassung huet dem Land d'Form vun enger konstitutioneller Monarchie ginn, eng Staatsform, mat där mer gutt eens ginn. De Prënz Guillaume gëtt enges Daags eise Staatschef. Wann eisen zukünftege Staatschef sech bestit, da projezéiert en d'Dynastie an d'Zukunft a séchert dës esou of. Dofir ass d'Hochzäit vum Ierfgroussherzog, eisem nächste Grand-Duc, a vun der zukünfteger Ierfgroussherzogin a Grande-Duchesse net nëmmen en zivilen a reliéisen Akt tëschent zwee Mënschen, mä och e Staatsakt. Et ass e Staatsakt, well en äis alleguer als Bierger vum Land direkt betrëfft. Doduerch, datt mer den Ierfgroussherzog a seng zukünfteg Fra feieren, feiere mer och äis selwer. Ech weess: Net jiddwereen heiheem gesäit dat esou. Mä wann d'Geschicht vum Land e wichtege Schrëtt weider mécht, da muss een dee Schrëtt wierdeg begleeden, wierdeg heiheem a wierdeg no baussen. Well anerer kucken äis no. Mir blosen eis net op, mä mir brauchen äis och net méi kleng ze maache wéi mer sinn.

Je suis convaincu que la future Grande-Duchesse héritière Stéphanie saura faire confirmer par le peuple luxembourgeois le choix du Grand-Duc héritier. Elle fera désormais partie du paysage national qu'elle enrichira par sa douce présence faite d'intelligence et de cœur. Et je voudrais qu'à l'occasion du mariage princier, nous ayons tous une pensée particulière et émue pour la mère de la future Grande-Duchesse héritière. Nous ne nous construisons pas seuls, nous sommes aussi les enfants de nos pères et mères. Nous aurions tellement aimé accueillir la mère de la future Grande-Duchesse héritière parmi nous.

Am Numm vun der Regierung wënschen ech der ierfgroussherzoglecher Koppel – an äis mat hinnen – dat Allerbescht. An d'Gléckwënsch wëll ech de Grand-Duc an d'Grande-Duchesse mat aschléissen, souwéi och der Prinzessin Stéphanie hire Papp an de Grand-Duc Jean, dee frou ass, d'Geschicht vu sengem noblen Haus sech harmonesch weider entwéckelen ze gesinn.

Vive eis nei ierfgroussherzoglech Koppel!

Vive eis groussherzoglech Famill!

A vive eist Land!

ALLOCUTION PRONONCÉE PAR XAVIER BETTEL, BOURGMESTRE DE LA VILLE DE LUXEMBOURG, LORS DU MARIAGE CIVIL DU GRAND-DUC HÉRITIER GUILLAUME ET DE LA COMTESSE STÉPHANIE DE LANNOY

19 octobre 2012

Altesses Royales,

Après avoir eu l'honneur de vous unir devant la loi, j'ai l'immense plaisir de vous transmettre au nom de mes concitoyens, au nom de notre municipalité et en mon nom personnel nos plus chaleureux, nos plus vifs vœux de bonheur et de prospérité.

Votre mariage est l'événement phare qui clôture une semaine riche en émotions et en moments où le Grand-Duché s'est trouvé au centre de l'attention au niveau international. Comme vous l'aurez tous appris, le Luxembourg a obtenu hier, pour la première fois, un siège au sein du Conseil de sécurité des Nations unies en tant que membre non permanent. Il s'agit ici du fruit de nombreuses années d'engagement et de labeur, qui nous permettra de positionner et de réaffirmer la position de notre pays sur la carte mondiale. On ne peut que se réjouir de ces deux événements majeurs qui dessineront l'avenir du Grand-Duché et qui sont des symboles d'espoir et d'espérance pour nous tous ainsi que pour les générations futures.

Alors que votre union est certes un pas important pour l'avenir du pays, notamment parce que par votre choix, vous avez élu la future Grande-Duchesse qui représentera le Grand-Duché à travers le monde. Mais, il s'agit avant tout d'un mariage; d'un mariage et ainsi du début d'une aventure merveilleuse entre deux personnes qui se sont trouvées et qui ont franchi le pas le plus important de leur vie en décidant de partager désormais leurs rêves et ambitions, et de construire une vie commune basée sur l'amour et le respect mutuel.

Madame,

Nous sommes tous attristés du fait qu'une personne principale manque à cet événement, votre mère, la comtesse de Lannoy. Mais, comme vous l'avez déjà annoncé, elle sera parmi nous en ce jour heureux et elle a pu partager la joie qui a entouré les préparatifs du mariage et témoigner du grand amour entre vous et votre époux. Rien ne peut plus combler un parent que de voir son enfant trouver son âme sœur et entamer un chemin commun par le mariage.

En effet, Monseigneur, Madame, en vous deux, beaucoup de qualités se retrouvent et se complètent. Ouverture d'esprit, engagement et force sont celles qui me viennent notamment à l'esprit. Vous représentez également toutes les valeurs qui importent dans le fondement d'une famille, valeurs qui vous ont été transmises par votre entourage dès le plus jeune âge. Votre fort engagement et votre intérêt dans des initiatives et causes en faveur des personnes moins favorisées et affaiblies par les aléas de la vie sont exemplaires. Ensemble, je suis certain que vous formerez un couple uni, fort et ouvert, et que vous représenterez un symbole d'espoir pour les prochaines générations qui vont devoir traverser encore d'autres épreuves et où votre soutien sera d'une valeur incommensurable. Par ailleurs, votre décision de venir vous marier ici, à l'Hôtel de Ville, est une preuve de modernité qui témoigne de votre ouverture à l'évolution et de votre volonté d'affronter les défis actuels, avec les règles qui s'imposent aujourd'hui et qui diffèrent des situations d'antan.

Madame, il s'agit pour vous d'un jour important, non seulement parce que vous allez entamer votre chemin commun avec votre époux. C'est votre première journée où vous portez la nationalité luxembourgeoise. Et dans le contexte des diverses discussions qui ont été menées, on a omis de mettre en avant que vous avez accepté d'abandonner votre nationalité belge pour être Luxembourgeoise à part entière. Alors que cette décision n'a pas pu être facile pour vous, elle témoigne de votre forte volonté de représenter le Luxembourg et de votre conviction de porter les futures responsabilités qui vont vous incomber à cent pour cent. Voilà qui est un immense honneur pour tous les citoyens du Grand-Duché.

Monseigneur, Madame, permettez-moi de vous présenter mes plus chaleureux vœux pour votre vie en commun, qu'elle soit remplie de bonheur et de joie, et que vos forces unies vous portent à travers toutes les épreuves, celles que traverse chaque couple amoureux, ainsi que celles à travers lesquelles vous soutiendrez le peuple luxembourgeois dans les années à venir.

DISCOURS DE S.A.R. LE GRAND-DUC LORS DU DÎNER DE GALA AU PALAIS GRAND-DUCAL

19 octobre 2012

Chère Stéphanie,
Cher Guillaume,

À l'occasion de votre mariage, vos parents aimeraient vous dire combien ils sont heureux et fiers de vous voir commencer ensemble cette vie à deux.

Nous avons vu éclore cet amour il y a maintenant plus de deux ans. Il s'est concrétisé peu à peu pour donner naissance à ce couple rayonnant de bonheur que nous avons la joie de voir aujourd'hui. Ce cheminement, vous l'avez fait à deux. Aussi savez-vous que le mariage est une alliance, un engagement qui se renouvelle tous les jours. C'est une démarche commune où chacun doit tout faire en fonction de l'autre. Un mariage réussi, c'est aussi regarder ensemble dans la même direction. En vous observant, il n'y a aucun doute possible: vous êtes faits l'un pour l'autre, prêts à affronter les joies, mais aussi les vicissitudes de la vie, au service de l'un et de l'autre, au service de votre famille et au service du pays sur lequel il vous sera un jour donné de régner. La population luxembourgeoise voit en votre union un gage de continuité qui mènera notre cher pays vers un avenir que nous espérons de tout cœur prospère et pacifique.

Chère Stéphanie,

Nous t'accueillons en ce jour avec une très grande joie. Nous savons que grâce à ta grande sensibilité, ton intelligence et ton dévouement, tu combleras notre fils. Le fait d'avoir déjà passé les épreuves les plus difficiles, notamment le départ soudain de ta chère mère, nous a démontrés, si besoin était, ta force et ton courage face à l'adversité.

Alix restera toujours pour nous, qui avons eu la chance et le bonheur de la connaître, un être d'exception. De là-haut, elle veillera sur vous afin que vous aussi, vous soyez un couple uni et exemplaire comme celui que formaient Alix et Philippe. Que leur exemple vous guide tout au long de votre vie.

Lors de tes fiançailles et de ta rencontre avec les autorités nationales, les Luxembourgeois t'ont tout de suite adoptée comme leur future princesse. Ton rayonnement, tes convictions, mais aussi ta douceur feront de toi la personne parfaite pour seconder et soutenir Guillaume tout au long de sa vie. Nous t'aimons et sommes heureux et reconnaissants que tu aies choisi notre fils.

Nous voudrions remercier tes chers parents pour le soutien inconditionnel qu'ils ont montré lors de l'éveil de votre amour. Alix, ta chère mère, reste très présente dans nos cœurs et le sera particulièrement tout au long de ces jours de festivités. Ton père Philippe marie sa dernière fille, son plus jeune enfant. Nous imaginons l'émotion que cela doit être pour lui.

L'union entre nos deux familles, aux traditions bien établies, basées sur des valeurs chrétiennes transmises à leurs enfants, sont également un gage de solidité pour votre jeune couple.

Cher Guillaume,

Dorénavant commence pour Stéphanie et pour toi cette grande et belle aventure qu'est le mariage. Nous t'avons vu grandir et t'épanouir pour être aujourd'hui un homme responsable, résolument engagé au service des autres et en particulier de ceux qui souffrent. Ta très grande capacité d'aller vers autrui te permet de remplir ta tâche avec intelligence et simplicité. Les missions économiques que tu présides avec beaucoup de compétence sont indispensables pour la promotion de notre pays dans le monde, en particulier au vu de la situation difficile dans laquelle nous nous trouvons.

Ton épouse sera, comme ta mère l'est pour moi, un soutien essentiel dans la mission difficile, mais ô combien exaltante qui vous attend. Oui, cher Guillaume, nous sommes fiers de toi, tu es un homme de devoir et ta ligne de conduite est le bien commun. Nous avons toute confiance dans tes jugements, mais sache également que nous serons toujours là pour vous soutenir et vous aider si vous en avez besoin.

Majestés,
Altesses Royales,
Excellences,
Chers familles et amis,

Nous tenons à remercier tous nos invités, dont certains sont venus de loin, pour assister au mariage de Stéphanie et de Guillaume. Votre présence nous honore. Demain, vous serez les témoins de cette nouvelle union qui sera, nous l'espérons tous, heureuse et prospère. C'est en ce sens que je vous invite à lever votre verre et à boire à la santé et au bonheur du jeune couple.

Vive les mariés, vive le Luxembourg!

ÉCHOS DANS LA PRESSE NATIONALE

Portés par la foule
Le Jeudi du 18.10.2012

„Tiefe Verbundenheit, Verliebtheit und Komplizität“
Luxemburger Wort du 20.10.2012

Begeisterung pur
Tageblatt du 22.10.2012

Un amour scellé et partagé
Le Quotidien du 22.10.2012

Jeunes mariés et seuls au monde
L'Essentiel du 22.10.2012

Un couple qui fait l'unanimité
www.point24.lu du 22.10.2012

Hochzeit des Jahres: Vive!
Revue du 22.10.2012

Traumhochzeit mit Stil und Würde
Télécran du 22.10.2012

Um grande dia para um pequeno país
Contacto du 24.10.2012

Luxembourg in the spotlight
Delano du 1.11.2012

«Hochzäit an der Kathedral» et baisers fougueux au balcon
Lëtzebuerger Journal du 3.11.2012

ÉCHOS DANS LA PRESSE INTERNATIONALE

Ein besonderer Tag in der Geschichte Luxemburgs: Thronfolger heiratet seine Gräfin
Aachener Zeitung du 20.10.2012

Mariage royal et touches de modernité pour le grand-duc héritier du Luxembourg
Agence France Presse du 20.10.2012

Luxembourg royal wedding: Crown Prince Guillaume weds
BBC News du 20.10.2012

Möge die Ehe-Sause beginnen; Volksnahes Brautpaar; Einziges Grossherzogtum
Berner Zeitung du 20.10.2012

Stéphanie et Guillaume se sont dit «oui»
La Libre Belgique du 20.10.2012

Mariage princier au Luxembourg
Le Figaro du 20.10.2012

Traumhochzeit im Herzogtum Luxemburg
Neue Presse du 20.10.2012

Prinzenpaar sucht Volkes Nähe
www.nwzonline.de du 20.10.2012

„Wëlls du meng Fra ginn?“
Bild am Sonntag du 21.10.2012

Amour et glamour à la Cour
Le Républicain lorrain du 21.10.2012

Sie haben „Jo“ gesagt
Welt am Sonntag du 21.10.2012

Das „Jo“ des Jahres
Bild du 22.10.2012

Ein Traum in Creme unter goldener Sonne
Frankfurter Allgemeine Zeitung du 22.10.2012

Sie haben „Jo!“ gesagt
Financial Times Deutschland du 22.10.2012

Luxemburg feiert Traumhochzeit; Prinz Guillaume und Gattin Stephanie zeigen sich als neue royale Super-Stars
Kölnische Rundschau du 22.10.2012

Luxemburg feiert sein Traumpaar und sich selbst
Saarbrücker Zeitung du 22.10.2012

Ganz Luxemburg im Freudentaumel
Trierischer Volksfreund du 22.10.2012

Royals' big red-letter day thrills tiny Luxembourg
Vientiane Times du 22.10.2012

Kongelig bryllupsfest
Se Og Hor du 23.10.2012

Un mariage royal de rêve
Gala du 24.10.2012

Kronprinsbryllup i Luxemburg
Her Og Nu du 24.10.2012

Märchenhochzeit in Luxemburg: Eine Liebe für die Ewigkeit
Neue Post du 24.10.2012

Un amour royal: Tout le gotha réuni pour célébrer le mariage du dernier prince héritier célibataire d'Europe
Point de vue du 24.10.2012

Lykke Luxembourg
Billed Bladet du 25.10.2012

Les noces de l'amour
Ciné Télé Revue du 25.10.2012

Wie im Märchen
Gala du 25.10.2012

Le sourire de la monarchie
Paris Match du 25.10.2012

Skal for brudparet!
Svenskdam du 25.10.2012

Boda de cuento
Lecturas du 31.10.2012

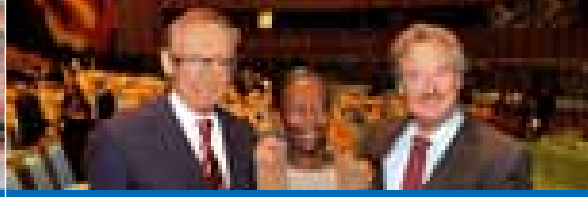

À la une

13 juillet 2012

MUSÉE
Dräi Eechelen

Ouverture du Musée Dräi Eechelen

Le Musée Dräi Eechelen (littéralement: Musée Trois Glands) a ouvert ses portes le 13 juillet 2012. Ainsi baptisé en référence aux trois tours en forme de gland qu'il arbore, le musée aborde l'histoire du pays dans son intégralité. L'exposition permanente porte sur la forteresse et l'histoire du Grand-Duché de ses débuts à 1903, année de la construction du pont Adolphe. Le musée est installé dans d'anciennes casemates, les Dräi Eechelen, érigées en 1732-1733 sous le régime autrichien et intégrées plus tard à la forteresse de Luxembourg.

La ministre de la Culture, Octavie Modert, a prononcé un discours (page 285) à l'occasion de l'ouverture du Musée Dräi Eechelen.

Musée Dräi Eechelen (© Service des sites et monuments nationaux)

Octavie Modert tenait à ce que les journées d'ouverture s'adressent autant au grand public qu'aux initiés, à l'image du Musée Dräi Eechelen lui-même. Un programme particulier a été conçu pour le large public, avec un volet très varié d'activités et de manifestations de haute qualité ainsi que la participation de nombreux artistes du Luxembourg.

Le parc Dräi Eechelen sert depuis toujours de destination d'excursions pour de nombreuses familles et notamment pour les habitants des quartiers entourant le site. La fête d'ouverture du Musée Dräi Eechelen voulait lui rendre ce caractère. La programmation artistique a tenu compte à la fois de cet aspect et s'est inspiré en même temps de la thématique du musée – forteresse, histoire et identités – pour faire le lien entre son passé historique et la création contemporaine. L'offre allait du folklore luxembourgeois au fado portugais, de l'ensemble de cuivres classiques aux chansons en «jéinesch», en passant par des manifestations littéraires, des ateliers pour enfants ainsi que l'une ou l'autre surprise.

Par cette fête, Octavie Modert souhaitait ouvrir la voie à la réappropriation du site par le grand public et au dialogue entre les visiteurs, les institutions culturelles et les artistes.

Dans un contexte de bon voisinage, le Musée d'art moderne Grand-Duc Jean (MUDAM) a participé à cette ouverture festive en offrant au public entrée et visites gratuites durant tout le week-end et en inaugurant son Summer Café sur l'un des ponts du musée. La Philharmonie et l'Orchestre philharmonique du Luxembourg ont présenté toute une gamme d'ensembles sur les deux scènes installées dans le parc Dräi Eechelen. Les associations des quartiers limitrophes ont assumé le *catering* pendant ce week-end d'ouverture.

À côté de l'exposition permanente, le visiteur pouvait découvrir la première exposition temporaire intitulée «I-Lux», portant sur la question de l'identité nationale et réalisée en collaboration avec l'Université du Luxembourg.

27-30 août 2012

Visite officielle de

Françoise Hetto-Gaasch en Chine

La ministre des Classes moyennes et du Tourisme, Françoise Hetto-Gaasch, a effectué une visite officielle en Chine du 27 au 30 août 2012, au cours de laquelle elle a rencontré les hauts officiels chinois des secteurs du tourisme et de l'aviation civile. De retour au Luxembourg, Françoise Hetto-Gaasch a tiré un bilan résolument positif de ces entretiens.

La mission officielle de la ministre s'inscrivait dans la lignée des nombreux contacts bilatéraux récents entre le Luxembourg et la Chine: la visite du ministre Claude Wiseler et la mission touristique menée par le ministère du Tourisme et ses partenaires en Chine ainsi que la visite du président du Comité permanent de l'Assemblée populaire nationale, Wu Bangguo, au Luxembourg en mai 2012.

L'objectif de Françoise Hetto-Gaasch – accompagnée de représentants de l'ambassade et du consulat général du Luxembourg en Chine, du ministère du Tourisme et de l'Office national du tourisme (ONT) – consistait essentiellement à positionner le Luxembourg comme destination touristique attrayante et à ouvrir les voies administratives afin de faciliter l'accès des professionnels du tourisme luxembourgeois au marché chinois.

L'enjeu de la mission était considérable, car le marché chinois prend de plus en plus d'importance. Les voyages des Chinois à l'étranger ont augmenté de 22,4% en 2011. Environ 130 000 Chinois visitent chaque année le Luxembourg au cours de leur voyage en Europe. Contrairement aux idées reçues, une partie non négligeable des visiteurs chinois en voyage à travers l'Europe séjourne au moins une nuit au Luxembourg: le Statec a

Françoise Hetto-Gaasch, ministre des Classes moyennes et du Tourisme, et Shao Qiwei, directeur général de l'Administration nationale du tourisme (© Ministère des Classes moyennes et du Tourisme)

compté 33 513 nuitées en 2011 et l'ONT confirme une tendance à la hausse pour le 1er semestre 2012.

Les entrevues ayant eu lieu à Pékin et à Shanghai avec le vice-ministre des Transports et directeur général de l'Administration de l'aviation civile en Chine, Li Jiaxiang, le directeur général de l'Administration nationale du tourisme, Shao Qiwei, et le vice-maire de Shanghai en charge du Tourisme, Zhao Wen, ont laissé entrevoir un intérêt considérable pour la destination luxembourgeoise et des opportunités de collaboration intéressantes. Les sujets de discussion ont touché à tous les aspects du tourisme et du transport: une éventuelle future ligne aérienne directe entre la Chine et le Luxembourg, des procédures simples et rapides en termes d'émission de visas, ainsi que toute une panoplie de services à élaborer spécifiquement en vue d'un accueil exemplaire des visiteurs chinois au Luxembourg.

Afin d'augmenter la notoriété de la destination luxembourgeoise et de réussir à drainer les groupes de visiteurs chinois vers le Luxembourg, des entrevues avec des organisateurs de voyages chinois ont par ailleurs eu lieu à Pékin et à Shanghai. Cette visite officielle a permis d'ancrer les contacts déjà établis au plus haut niveau économique et politique. Le vif succès des entrevues a confirmé l'intérêt des organisateurs de voyages chinois pour la destination luxembourgeoise.

Françoise Hetto-Gaasch s'est montrée très satisfaite des discussions menées, confirmant à l'issue de cette mission que le marché chinois représentait un énorme potentiel pour l'ensemble du secteur touristique luxembourgeois.

11 septembre 2012

Visite officielle de

Jean Asselborn en république d'Arménie

Sur invitation du ministre des Affaires étrangères de la république d'Arménie, Edward Nalbandian, le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn, a effectué une visite officielle à Erevan le 11 septembre 2012.

Jean Asselborn a été reçu en audience par le président de la république d'Arménie, Serge Sarkissian. Des rencontres bilatérales avec le Premier ministre Tigran Sarkissian ainsi qu'avec le chef de la diplomatie arménienne, Edward Nalbandian, ont également eu lieu.

Les discussions ont tout d'abord porté sur les relations bilatérales et les deux côtés se sont félicités de l'excellente qualité de celles-ci. Jean Asselborn a annoncé que le Grand-Duché du Luxembourg était disposé à accréditer un ambassadeur non-résident auprès de la république d'Arménie dans un futur proche. Dans les domaines économiques et commerciaux, plusieurs pistes ont été explorées afin d'approfondir les relations entre les deux pays, relations qui sont actuellement déjà régies par un accord de non-double imposition, un accord culturel ainsi que par un accord UEBL-Arménie sur la promotion et la protection des investissements.

La situation dans la région a également fait l'objet d'entretiens. Tout d'abord, et dans le contexte de l'extradition d'un officier azéri, Ramil Safarov, condamné à la prison à perpétuité par la justice hongroise pour le meurtre d'un officier arménien à Budapest en 2004 et gracié par les autorités azerbaïdjanaises immédiatement à son retour à Bakou, les relations bilatérales entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan ainsi qu'avec la Hongrie ont été abordées. Jean Asselborn a exprimé ses sympathies au peuple arménien, soulignant qu'un homme «qui a commis un meurtre d'une telle cruauté ne devait pas être célébré comme un héros».

Les discussions ont également permis de faire le point sur la situation dans la région du Haut-Karabakh. À ce sujet, le chef de la diplomatie luxembourgeoise a rappelé que l'Union européenne (UE) était attachée aux principes de Madrid et apportait tout son soutien au groupe de Minsk de

Jean Asselborn en compagnie de son homologue arménien Edward Nalbandian (© Ministère des Affaires étrangères)

l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. De façon générale, l'UE est attachée à un Caucase du Sud politiquement stable et économiquement prospère, a conclu Jean Asselborn.

Les relations bilatérales entre l'UE et l'Arménie, actuellement régies par un accord de partenariat et de coopération (PCA), ont également été abordées. Ces relations ont été approfondies par la politique européenne de voisinage (PEV), ceci par le biais d'un plan d'action national. Les négociations en vue d'un accord d'association, censé remplacer le PCA, ont été lancées en juillet 2010. Cet accord a pour but d'approfondir l'association politique et l'intégration économique avec l'UE. En complément, les négociations en vue d'une zone de libre-échange approfondi et complet (DCFTA) ont été lancées au début de l'été 2012. Lors des entretiens, Jean Asselborn a évoqué les négociations en vue d'un accord de facilitation d'obtention de visa et de réadmission, premier pas vers la libéralisation de visas, signalant que des progrès devraient bientôt pouvoir être réalisés dans ce domaine.

Les grands dossiers de l'actualité politique européenne et internationale ont également été abordés, notamment les derniers développements au sein de la zone euro suite à la décision de la Banque centrale européenne (BCE) d'agir plus activement sur le marché obligataire. Jean Asselborn s'est dit confiant que les mesures prises par la BCE apaiseraient les tensions sur les marchés financiers et aideraient à consolider la confiance. La situation actuelle en Syrie ainsi que le dossier nucléaire iranien figuraient également à l'ordre du jour.

13 septembre 2012

Rentrée scolaire 2012/2013:
«Zesumme fir eis Schüler»

La conférence de presse de la rentrée scolaire a eu lieu le 13 septembre 2012 à l'École de la 2e chance nouvellement installée à Hollerich sur le site précédemment occupé par le Lycée Ermesinde.

Après le mot d'accueil du directeur Carlo Welfring, la ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, Mady Delvaux-Stehres, a présenté la devise de la rentrée 2012/2013: «Zesumme fir eis Schüler – Ensemble pour nos élèves». L'école a en effet besoin de chacun pour donner à chaque élève une chance de se qualifier au meilleur niveau possible.

Mady Delvaux-Stehres a ensuite donné plus de précisions sur le programme 2012/2013. Ce sera une année de consolidation des réformes entamées et une année où le dialogue avec les différents acteurs et partenaires de l'école va se poursuivre.

L'enseignement fondamental verra notamment:
- l'introduction au cycle 4.2 (6e année) du bilan intermédiaire;
- l'adaptation de la procédure d'orientation en classe de 7e;
- l'introduction d'un bilan d'apprentissage adapté aux cours d'accueil;
- la publication en décembre 2012 du bilan des trois premières années de la réforme.

La réforme de la formation professionnelle, immense chantier ayant touché quelque 120 professions, surmonte les premières difficultés de mise en œuvre connues par certaines formations. Cette année, les classes de 10e de la formation du technicien administratif et commercial l'adoptent à leur tour. Toutes les formations sont ainsi désormais engagées dans la réforme, dont l'application a débuté progressivement en 2010.

Les discussions sur la future réforme du lycée vont se poursuivre avec la délégation nationale des enseignants des lycées, mais aussi avec l'ensemble des autres partenaires: directeurs des lycées, élèves, parents, société civile. Fin janvier 2013, tous les partenaires se retrouveront pour échanger leur vision. Un projet de loi sera déposé en avril 2013. La nécessité d'une réforme fait consensus, tant la population scolaire du Luxembourg a changé.

Mady Delvaux-Stehres, ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, lors de la conférence de presse de la rentrée scolaire (© Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle)

Mady Delvaux-Stehres a insisté sur l'importance de la qualité de l'enseignement, pour laquelle différents outils sont mis en œuvre:

- Les épreuves standardisées seront organisées en novembre 2012 (cycle 3.1 et classes de 5e ES/9e EST).
- Les 154 écoles fondamentales du pays sont engagées dans leur plan de réussite scolaire (PRS).
- Les communes se préparent à mettre en place des plans d'encadrement périscolaires visant à rapprocher école et maisons-relais.
- 26 lycées volontaires ont déjà mis en place leur cellule de développement scolaire (CDS).
- L'éducation différenciée a conçu 52 projets dans le cadre de la démarche qualité.
- L'Institut de formation continue cible ses offres de plus en plus sur des formations d'équipes et propose un nouveau type de formation, l'«hospitation», basée sur des visites en classe ou en école, planifiées et structurées, en vue d'un apprentissage partagé et mutuel.

Mady Delvaux-Stehres a expliqué la procédure de conciliation actuellement en cours entre le gouvernement et les syndicats APESS et SEW à propos de la transposition dans l'Éducation nationale des principes de la réforme de la Fonction publique. Ces deux syndicats s'opposent à l'application des quatre principes suivants dans l'enseignement: la gestion par objectifs, l'évaluation des fonctionnaires, les postes à responsabilité particulière, le stage de trois ans.

Mady Delvaux-Stehres a également évoqué les autres nouveautés de la rentrée:

- création d'une structure scolaire pour élèves à troubles comportementaux à Itzigerstee;
- préparation de l'ouverture d'une classe préparatoire aux grandes écoles françaises au Lycée classique d'Echternach;
- augmentation des aides financières aux élèves nécessiteux de l'enseignement postprimaire;
- ouverture de la Maison de l'orientation;
- publication en octobre 2012 d'une stratégie nationale pour l'éducation au développement durable;
- création d'un Groupe d'accompagnement psychologique en milieu scolaire (GAP).

Elle a rappelé le défi que l'école luxembourgeoise devait relever chaque année: l'intégration des primo-arrivants, particulièrement nombreux en 2011/2012, à savoir au nombre de 2 081.

Enfin, elle a souhaité courage et optimisme aux quelque 88 000 élèves et 9 700 enseignants qui vont faire leur rentrée dans les prochains jours.

21 septembre 2012

Inauguration de la gare de Luxembourg

Le 21 septembre 2012, LL.AA.RR. le Grand-Duc et la Grande-Duchesse ont inauguré, avec le ministre du Développement durable et des Infrastructures, Claude Wiseler, et de nombreux autres invités, la gare de Luxembourg, entièrement transformée après six ans de travaux.

Pour le voyageur qui descend à Luxembourg, la gare centrale a fait entièrement peau neuve. De janvier 2006 à 2012, d'importants travaux ont permis d'augmenter sensiblement le confort des voyageurs et de donner à la capitale du Grand-Duché le visage d'une métropole moderne. Depuis sa création, la gare centrale constitue la plaque tournante du réseau ferré luxembourgeois.

Outre la rénovation et l'agrandissement des quais ainsi que la reconstruction des marquises, le projet ambitieux a porté sur la reconstruction de l'ancien souterrain sud et la rénovation majeure du souterrain nord existant, l'installation d'ascenseurs et d'escaliers mécaniques sur tous les quais. Le réaménagement et l'agrandissement du bâtiment de la gare par la création d'une façade vitrée et d'une couverture transparente de haute technologie en structure métallique et membrane sérigraphique (ETFE) a permis de répartir les flux des voyageurs entre le hall principal, le nouveau souterrain sud et la nouvelle halle à voyageurs.

La philosophie d'intervention était de rechercher une complémentarité de formes et de matériaux, dans un simple accompagnement de la gare existante, par une construction légère vitrée implantée devant la façade existante, au droit d'accès au souterrain sud.

Le défi consistait à effacer la présence du squelette porteur, dont la forme et la technicité sont en contradiction avec la volumétrie et la déjà grande diversité du bâtiment existant. La gare est classée monument national depuis 1989.

L'ouverture de la pénétrante du sud en 1995 et de la rocade de Bonnevoie en 1996, planifiée depuis 1967, avait assuré une nouvelle distribution des flux, un rapprochement physique des quartiers de la gare et de Bonnevoie à la hauteur des anciens ponts de la Concorde et Schwarzbréck démolis deux ans plus tôt.

390 ares de terrains ainsi libérés en pleine ville allaient accueillir des

Inauguration de la gare de Luxembourg: (de g. à dr.) Marco Schank, ministre délégué au Développement durable et aux Infrastructures; LL.AA.RR. le Grand-Duc et la Grande-Duchesse; Claude Wiseler, ministre du Développement durable et des Infrastructures; Xavier Bettel, député-maire de la Ville de Luxembourg (© Société nationale des chemins de fer luxembourgeois)

surfaces de bureaux, des logements, des hôtels et un parking autour de la nouvelle avenue Charles de Gaulle débouchant sur le boulevard d'Avranches. Ces aménagements eurent comme conséquence la valorisation de l'avenue de la Gare comme artère commerciale.

Le 5 novembre 2010, la Société nationale des chemins de fer luxembourgeois (CFL) a ouvert au sud de la place de la Gare le nouveau parking Park & Rail avec 670 places (soit deux fois plus qu'avant), répondant ainsi à une demande en progression des voyageurs depuis la mise en service de la ligne de TGV Luxembourg-Paris en juin 2007. Cette infrastructure a pour effet de prolonger le lieu central que sont la gare et son parvis vers le sud, alors que la transformation de l'ancien pavillon grand-ducal en brasserie doit relier la gare et son parvis au front nord de la place. Également en novembre 2010, la partie CFL renouvelée de la passerelle vers Bonnevoie a été rouverte. Elle est reliée par des escaliers aux quais de la gare. La Ville de Luxembourg s'est engagée à prolonger la passerelle sur son territoire jusqu'à hauteur du Casino syndical.

Au vu des modernisations et extensions significatives du réseau, la réorganisation de l'ensemble du plan des voies est indispensable à la gare centrale et sur les axes nord, sud et ouest jusqu'aux nouveaux pôles d'échange projetés à Hollerich, Howald et sous le Pont rouge.

Le nombre de lignes convergeant vers la gare centrale sera quasiment doublé d'ici à 2020: nouvelle ligne en provenance de Bettembourg, nouvelle conception du triage et des infrastructures connexes, dédoublement des voies Luxembourg-Pétange, mise à quatre voies de la tête nord avec le nouveau viaduc de la Pulvermühle.

Ces travaux impressionnants s'inscrivent dans la consolidation et l'extension de la compétitivité du Luxembourg dans la Grande Région et au niveau européen. Ce qui n'est pas à ignorer, c'est que ces projets d'extension et de modernisation de la gare centrale s'inscrivent dans une logique de développement urbain planifié sur différentes décennies. Plus la politique mise sur la densification de l'espace bâti, la mixité et la proximité des fonctions (logement, travail, loisirs), plus les gares retrouvent leur vocation initiale de moteurs au développement de centres urbains. Elles redeviennent des facteurs incontournables du renouveau urbain.

25-27 septembre 2012

Visite de travail de Jean-Claude Juncker en fédération de Russie

Le Premier ministre Jean-Claude Juncker, accompagné du ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, Étienne Schneider, a effectué une visite de travail en fédération de Russie du 25 au 27 septembre 2012.

Entrevues avec Poutine et Medvedev

Lors du premier jour de sa visite de travail, le Premier ministre Jean-Claude Juncker a été reçu par son homologue russe Dmitri Medvedev dans sa résidence officielle de Gorki, à Moscou. Le ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, Étienne Schneider, ainsi que le Vice-Premier ministre russe, Dmitri Rogozine, et le ministre des Finances russe, Anton Silouanov, ont participé à cette entrevue.

La rencontre entre les deux Premiers ministres à Moscou faisait suite à la visite effectuée par le Premier ministre Jean-Claude Juncker à Sotchi le 24 août 2010 auprès de Dmitri Medvedev, président russe à l'époque. Lors de la réunion à Sotchi, il avait été convenu d'ériger un monument en mémoire aux enrôlés de force luxembourgeois morts en captivité à Tambov au cours de la Seconde Guerre mondiale. Jean-Claude Juncker a ainsi remercié Dmitri Medvedev de la bonne coopération lors de la réalisation de ce projet, tout en se félicitant du fait qu'il aurait l'occasion d'inaugurer le monument lors de sa visite à Tambov le 26 septembre.

À Sotchi, il avait également été décidé de négocier un accord de non-double imposition entre le Luxembourg et la Russie. Les deux parties

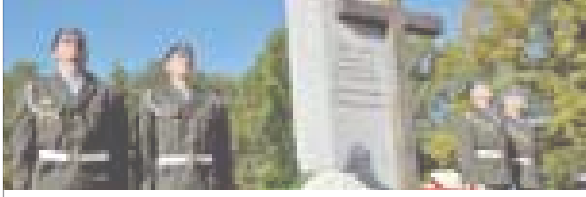

Conférence de presse de Jean-Claude Juncker, Premier ministre, président de l'Eurogroupe, et de Vladimir Poutine, président de la fédération de Russie (© SIP/Nicolas Bouvy)

se sont félicitées du fait que la négociation de cet accord ait entretemps abouti et que l'accord ait été signé par le ministre des Finances, Luc Frieden. La Douma russe doit désormais procéder à la ratification de l'accord.

Un autre point à l'ordre du jour était la question de la libéralisation des visas entre les États membres de l'Union européenne et la fédération de Russie. Jean-Claude Juncker a expliqué dans ce contexte que le Luxembourg jugeait depuis le début des négociations que la position de l'Union européenne n'était pas justifiée. Dans la mesure où l'on désire avoir des relations économiques avec la Russie, les autorités luxembourgeoises souhaitent que les procédures de visas soient allégées, en particulier en ce qui concerne les passeports de service. Ainsi, il a été convenu, au cas où il n'y aurait pas d'accord entre l'UE et la Russie en matière de procédures de visas, qu'un accord bilatéral serait négocié entre le Grand-Duché de Luxembourg et la fédération de Russie. Ce volet est d'une grande importance, notamment pour la société Cargolux dont les pilotes profiteraient grandement d'une procédure de visas simplifiée.

En ce qui concerne la problématique de la crise de la dette publique dans la zone euro, le Premier ministre, président de l'Eurogroupe, Jean-Claude Juncker, a répondu à une série de questions de la part de Dmitri Medvedev. Le président de l'Eurogroupe a insisté sur le fait que toute spéculation sur une éventuelle fin de l'euro était injustifiée, tout en exprimant sa satisfaction que la Russie ait maintenu ses réserves en euro au niveau d'avant la crise de la dette.

La question des relations économiques bilatérales a également été abordée lors de la réunion de travail entre les deux Premiers ministres. Le Premier ministre russe s'est montré particulièrement intéressé par le savoir-faire luxembourgeois dans le domaine des écotechnologies ainsi que des technologies de l'information et de la communication. Il a ainsi appelé de ses vœux un partenariat entre le Luxembourg et la Russie dans ces domaines. Afin d'améliorer le climat d'investissement, il a été décidé d'instaurer une ligne aérienne directe entre le Luxembourg et Moscou, dont les

Étienne Schneider, ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, Jean-Claude Juncker, Premier ministre, président de l'Eurogroupe, et Dmitri Medvedev, Premier ministre de la fédération de Russie (© SIP/Nicolas Bouvy)

détails feront l'objet de négociations dans les mois à venir. Enfin, en ce qui concerne le secteur de la logistique, la partie luxembourgeoise a présenté les avantages du Luxembourg comme porte d'entrée dans l'Union européenne.

Jean-Claude Juncker a ensuite été reçu au Kremlin par le président russe Vladimir Poutine. D'emblée, les deux dirigeants se sont félicités des excellentes relations entre leurs États, qualifiées de «partenariat stratégique».

Vladimir Poutine a réitéré son invitation à LL.AA.RR. le Grand-Duc et la Grande-Duchesse à effectuer une visite d'État en fédération de Russie. Cette visite d'État a été fixée au mois de février 2013.

Lors de la conférence de presse donnée à l'issue de la rencontre, le président russe Vladimir Poutine a souligné l'importance de recevoir le Premier ministre luxembourgeois, qui est également le président de l'Eurogroupe. Ainsi, il a estimé que «nous avons confiance en la politique de la zone euro et nous croyons que les bases fondamentales de l'économie sont garanties». En évoquant les investissements russes dans la zone euro, Jean-Claude Juncker a dit de son côté: «Je suis reconnaissant pour l'attitude de loyauté de la Russie à l'égard de la zone euro depuis des années.» Répondant à la question d'un journaliste, Jean-Claude Juncker a souligné «la volonté farouche de tous les dirigeants européens de garantir l'existence de la monnaie unique et de garantir la stabilité de l'euro». Et d'enchaîner: «Nous sommes aujourd'hui mieux préparés à faire face à la crise qu'il y a encore trois ou quatre ans.»

Inauguration du monument en mémoire aux enrôlés de force luxembourgeois

Le 26 septembre, lors du deuxième jour de sa visite de travail en fédération de Russie, le Premier ministre Jean-Claude Juncker s'est rendu dans la région de Tambov.

À cette occasion, Jean-Claude Juncker a inauguré à Tambov-Rada un monument en mémoire aux enrôlés de force luxembourgeois morts en captivité à Tambov et à Kirsanov. Pour ce volet de la visite, placé sous le signe du souvenir et de la commémoration, le Premier ministre était accompagné d'une délégation d'anciens prisonniers de guerre luxembourgeois incarcérés à Tambov.

Le site où le monument a été érigé est situé entre la gare de Rada et le site funéraire international, à 25 km de la ville de Tambov. Ce site est d'une grande authenticité historique, puisque les prisonniers devaient passer par cet endroit pour accéder au camp n° 188, dit «camp de Tambov». Le cimetière international où reposent une grande partie de ces Luxembourgeois se trouve à proximité.

Monument en mémoire aux enrôlés de force luxembourgeois morts en captivité à Tambov et à Kirsanov (© SIP/Nicolas Bouvy)

Le monument consiste en une pierre taillée en grès du Luxembourg, qui arbore une croix en acier Corten et une plaque en ardoise du Luxembourg représentant les contours du pays. Le monument porte l'inscription suivante:

1943-1945

Als Erënnerung un eis zwangsrekrutéiert Jongen, Affer vum Nationalsozialismus.

DIR SIDD NET VERGIESS!
D'Lëtzebuerger Regierung

Dans son discours (page 295) prononcé lors de l'inauguration du monument, le Premier ministre a rendu hommage aux Luxembourgeois emprisonnés dans les camps soviétiques lors de la Seconde Guerre mondiale. «Il n'y a dans la langue pas de mots assez forts pour exprimer ce que nous ressentons aujourd'hui», a souligné Jean-Claude Juncker en ouverture de son discours. «Aucun discours ne peut refléter le malheur et le sacrifice des jeunes Luxembourgeois qui étaient incarcérés ici.»

Le Premier ministre a rappelé qu'il y a 70 ans, le 30 août 1942, l'occupant nazi annonçait au Luxembourg l'enrôlement de force des jeunes Luxembourgeois dans l'armée allemande. Il a ensuite enchaîné en disant que «la Deuxième Guerre mondiale a éloigné de leur patrie des milliers de jeunes, dans un uniforme qui n'était pas le leur. Cette guerre, qui a brisé des biographies, qui a interrompu des rêves, a amené beaucoup de jeunes Luxembourgeois dans cette région du monde. Nous sommes

Signature d'un accord de coopération entre la Chambre de commerce Luxembourg et la Chambre de commerce et d'industrie de la région de Tambov: (de g. à dr.) notamment Pierre Ferring, ambassadeur du Grand-Duché de Luxembourg à Moscou; Carlo Thelen, chef économiste et membre du comité de direction de la Chambre de commerce; Étienne Schneider, ministre de l'Économie et du Commerce extérieur; Alexandre Shulgin, ambassadeur russe à Luxembourg; Nikolaï Kalinov, président de la Chambre de commerce et d'industrie de Tambov (© SIP/Nicolas Bouvy)

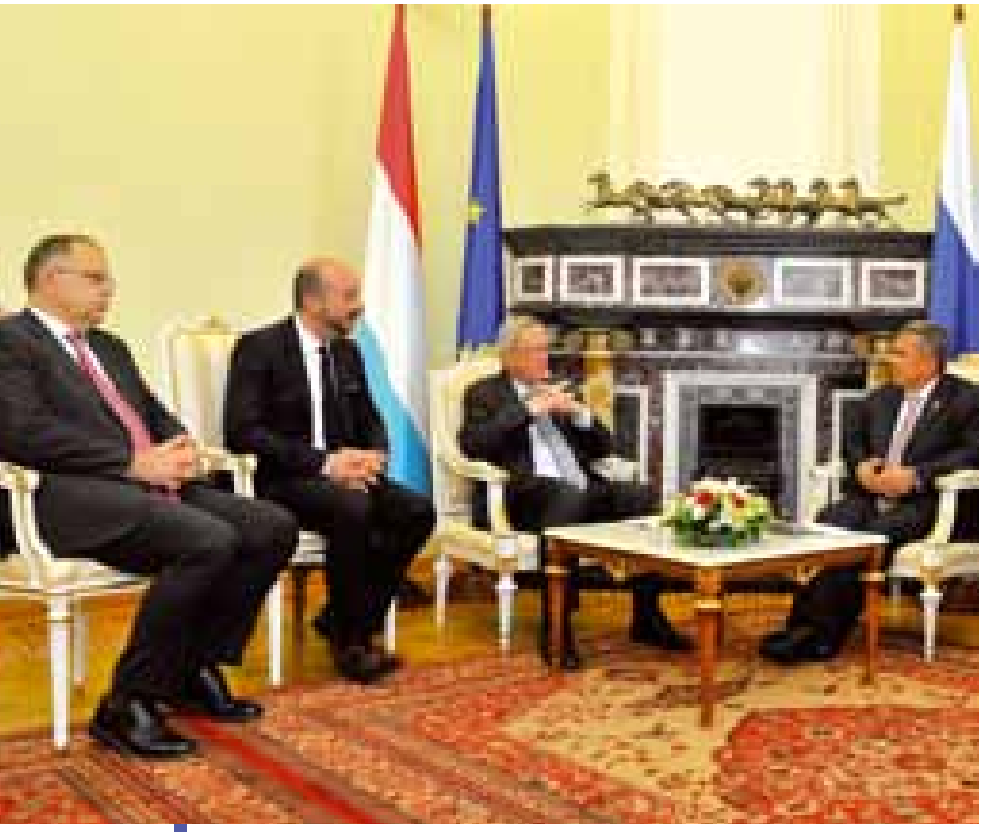

Entrevue de Jean-Claude Juncker avec Roustam Minnikhanov, président du Tatarstan, en compagnie d'Étienne Schneider, ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, et de Pierre Ferring, ambassadeur du Grand-Duché de Luxembourg (© SIP/Nicolas Bouvy)

aujourd'hui ici pour honorer la mémoire de tous ces jeunes qui furent emprisonnés ici».

Le Premier ministre a poursuivi son discours en remerciant les autorités de Tambov pour leur précieux concours à la réalisation du monument. «Nous avons aujourd'hui le cœur lourd», a-t-il déclaré, «mais nous avons aussi le cœur rempli de joie, car il est né entre cette région et notre pays des relations cordiales. Merci au gouverneur de Tambov pour son hospitalité!»

Le gouverneur de la région de Tambov a, de son côté, rappelé les nombreuses visites effectuées par les anciens de Tambov dans la région depuis les années 1990 et salué les relations d'amitié entre les deux peuples.

Enfin, le président de l'Amicale des anciens de Tambov, Gaston Junck, a rendu hommage à ses camarades d'infortune, «dont quelque 200 sont restés dans la terre de Tambov».

Jean-Claude Juncker a participé ensuite, avec les représentants de l'Amicale des anciens de Tambov, à une rencontre avec des étudiants de l'université d'État de Tambov.

Signature d'un accord de coopération

Le 26 septembre, le Premier ministre Jean-Claude Juncker a également été reçu par le gouverneur de la région de Tambov, Oleg Betin. Dans le cadre de cette entrevue, un accord de coopération a été signé entre la Chambre de commerce Luxembourg et la Chambre de commerce et d'industrie de la région de Tambov. Cet accord vise le développement et la diversification de la coopération économique et des échanges commerciaux.

Lors de la conférence de presse tenue à l'issue de la signature de l'accord, Jean-Claude Juncker a estimé que «nous étions aujourd'hui à Tambov afin de célébrer la mémoire et les liens forts qui unissent le Luxembourg et la région de Tambov. Mais l'histoire ne saurait seulement se nourrir du passé, l'histoire ne peut être complète que si elle est dirigée vers l'avenir. Voilà pourquoi nous avons convenu de travailler dorénavant ensemble. Les acteurs de cette coopération seront les entreprises, d'où l'importance de l'accord qui a été signé entre les deux Chambres de commerce».

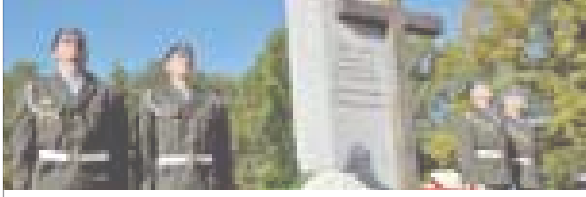

Renforcement des relations économiques bilatérales entre le Luxembourg et le Tatarstan

Le 27 septembre, lors de la troisième journée de sa visite de travail en fédération de Russie, le Premier ministre Jean-Claude Juncker s'est rendu à Kazan, la capitale de la république du Tatarstan.

Cette visite faisait suite à la visite du président tatare Roustam Minnikhanov au Luxembourg le 10 avril 2012.

Lors de cette troisième journée, placée sous le signe du développement des relations économiques, une délégation de représentants d'entreprises luxembourgeoises s'est déplacée à Kazan.

Le Premier ministre, accompagné du ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, Étienne Schneider, a été reçu à Kazan par Roustam Minnikhanov pour une réunion de travail au siège du gouvernement de Kazan.

Les discussions entre le Premier ministre luxembourgeois et le président tatare ont porté en première ligne sur le renforcement des relations bilatérales économiques entre les deux pays. Jean-Claude Juncker s'est d'emblée dit impressionné par les performances économiques du Tatarstan et a souligné l'importance de viser un partenariat stratégique entre le Luxembourg et le Tatarstan au niveau économique. Ainsi, Étienne Schneider devrait mener une délégation économique importante au Tatarstan début 2013.

Lors de la conférence de presse conjointe entre Roustam Minnikhanov et Jean-Claude Juncker, ce dernier s'est félicité de la rencontre: «Ceci était la deuxième rencontre que j'ai pu avoir avec le président Minnikhanov cette année; il y aura d'autres réunions, jusqu'à ce que nous ayons mis notre coopération sur de bons rails.»

Au programme de la visite figurait également un séminaire sur le potentiel économique et d'investissement du Tatarstan et une table ronde Tatarstan-Luxembourg. Au cours de ce séminaire, un mémoire d'entente entre la Chambre de commerce Luxembourg et la Chambre de commerce et d'industrie du Tatarstan a été signé.

1er octobre 2012

Jean-Marie Halsdorf présente la Cellule indépendante – fusions communales

Le 1er octobre 2012, le ministre de l'Intérieur et à la Grande Région, Jean-Marie Halsdorf, a présenté la Cellule indépendante – fusions communales (CIFC) chargée de conduire la prochaine étape de la réforme territoriale.

La mise en place de la CIFC s'inscrit dans la suite des conclusions présentées par le ministre lors d'une conférence de presse en septembre 2011, à l'issue des consultations menées avec les élus de 48 communes au sujet de la réforme territoriale et des fusions proposées. Parmi les éléments mis en évidence se trouvaient notamment les points suivants:

- sensibilisation de la population et débat public nécessaires à ce sujet;
- *coaching* adapté et standardisation des procédures de fusion: définition entre autres d'un projet commun;
- mise sur pied d'une *task force fusions,* proche du terrain et indépendante du ministère de l'Intérieur et à la Grande Région, tout en pouvant compter entre autres sur les ressources humaines et l'expertise de ce dernier;
- réalisation d'un guide de bonnes pratiques en matière de fusion, incluant les expériences des communes ayant fusionné.

Les membres

La CIFC est composée des personnes suivantes:

- Tilly Metz, ancienne bourgmestre (2005-2011) de la commune de Weiler-la-Tour et membre du comité du Syvicol durant cette période, sera la coordinatrice de la cellule.

Elle sera épaulée dans ses travaux par trois membres:

- Mireille Colbach-Cruchten, conseillère au Syvicol;
- Ben Homan, bourgmestre d'une commune fusionnée, Schengen;
- Mike Urbing, ingénieur-urbaniste, délégué par l'Ordre des architectes et ingénieurs.

La CIFC profitera d'un «regard critique» ponctuel et informel d'un groupe d'accompagnement composé d'hommes et de femmes de divers horizons politiques ayant une expérience dans le domaine de la politique et de l'administration communales.

Elle sera appuyée sur le plan technique, juridique et administratif par

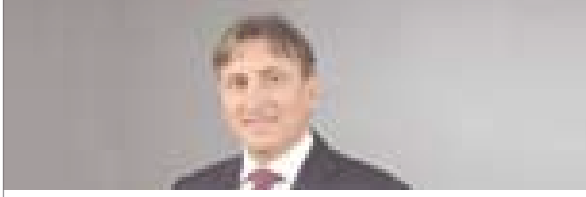

un groupe de personnes composé de fonctionnaires du ministère de l'Intérieur et à la Grande Région.

Missions

La CIFC aura pour mission les tâches et objectifs suivants:

- relancer la réforme territoriale en étant à l'écoute des communes ayant fusionné et de celles désirant fusionner ou susceptibles de le faire;
- transmettre les expériences de communes ayant fusionné;
- développer un guide de bonnes pratiques;
- amener des idées concrètes pour éviter des pannes et obstacles dans la procédure de fusion;
- créer un «réseau de solidarité» de communes et de contacts divers (personnes ressources) pouvant contribuer à une fusion réussie;
- contribuer à la standardisation de certaines procédures, par exemple fournir des délibérations-types, organiser éventuellement une formation pour préparer le personnel administratif à la phase de transition et de post-fusion;
- aider les communes dans leur politique de communication concernant les différents aspects d'une fusion;
- jouer éventuellement le rôle de médiateur entre différentes communes ou des points de vue opposés entre groupes de citoyen(ne)s;
- recueillir et transmettre des documents relatifs à la fusion de communes ayant fusionné (brochures d'information, historiques…);
- être l'intermédiaire entre la commune et les services-ressources du ministère de l'Intérieur et à la Grande Région;
- accompagner la réalisation de brochures d'information.

Jean-Marie Halsdorf, ministre de l'Intérieur et à la Grande Région (© SIP/Eric Chenal)

Approche

En confiant cette mission importante à un groupe d'experts pouvant travailler de façon indépendante et prendre des initiatives de son propre chef, tout en pouvant avoir recours aux services du ministère, Jean-Marie Halsdorf entend donner au projet de la réorganisation territoriale une nouvelle dynamique empreinte d'ouverture d'esprit et de pragmatisme.

La CIFC offre une écoute et une aide *(coaching)* aux communes désireuses de fusionner et permettra d'élargir le débat autour de la réorganisation territoriale au plus grand nombre.

Les principes essentiels qui devront guider cette démarche sont:

- le principe démocratique, du *bottom-up* (et non *top-down*);
- le principe de l'autonomie communale;
- le principe de subsidiarité.

4 octobre 2012

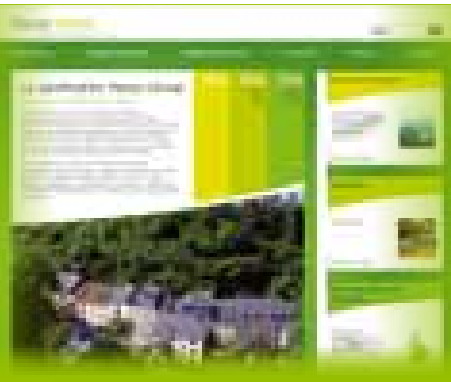

«Pacte climat» entre l'État et les communes

Le 4 octobre 2012, le ministre délégué au Développement durable et aux Infrastructures, Marco Schank, a officiellement présenté le «pacte climat», projet qui sera opérationnel à partir de janvier 2013 et grâce auquel les communes désireuses de jouer un rôle actif en matière de lutte contre les changements climatiques pourront solliciter le soutien de l'État par la signature d'une convention.

Le «pacte climat» offrira aux communes la possibilité de structurer leurs politiques climatique et énergétique, de réduire leurs coûts énergétiques grâce à l'amélioration de l'efficacité énergétique et de stimuler les activités économiques locales et régionales.

La conclusion du contrat entre la commune et l'État entraînera des obligations de la part des deux parties. Chaque commune participante s'engagera à la mise en œuvre d'un système de gestion de qualité au niveau de sa politique énergétique et climatique ainsi que d'un système de comptabilité énergétique pour ses infrastructures et équipements communaux. L'État, pour sa part, garantira un soutien financier et une assistance technique à la commune conventionnée. L'assistance technique sera prise en charge par myenergy, structure nationale en matière d'information et de conseil dans les domaines de l'efficacité énergétique et des sources d'énergie renouvelables.

European Energy Award

Le «pacte climat» se base sur l'European Energy Award, système de gestion de qualité ayant fait preuve d'une expérience de plus de 20 ans dans une dizaine de pays européens et qui a été adapté au contexte national. Un catalogue de mesures faisant office de guide servira à orienter efficacement les communes lors de leurs démarches dans les domaines de

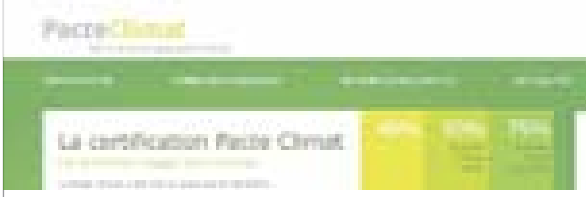

la lutte contre les changements climatiques, de l'énergie et de la mobilité. Grâce à un système de certification, les efforts réalisés par les communes pourront être évalués et récompensés en fonction du catalogue des mesures et du potentiel d'action de chacune. Trois niveaux de certification (40%, 50% et 75%) peuvent être octroyés suite à la réalisation d'un audit.

Système de comptabilité énergétique

En plus du système de gestion de qualité, les communes participantes s'engageront à mettre en œuvre un système de comptabilité énergétique communal. Un logiciel sera mis à leur disposition pour leur permettre de comptabiliser les consommations d'énergie et d'eau ainsi que les émissions de gaz à effet de serre dues aux infrastructures et équipements communaux.

Soutien financier

Le soutien financier se compose, d'une part, d'une subvention forfaitaire annuelle qui fait office de participation au financement des frais de fonctionnement du système de gestion de qualité. La subvention variable accordée annuellement, d'autre part, représente le bonus annuel octroyé aux communes ayant atteint une certification et réalisé certains objectifs de réduction des émissions de CO_2.

Participation individuelle ou en tant que groupement intercommunal

Chaque commune est éligible à signer le contrat «pacte climat» avec l'État. En tant que gestionnaire du projet et structure d'assistance technique, myenergy prendra en charge la majeure partie des démarches. Le «pacte climat» offrira par ailleurs la possibilité de participer en tant que groupement ou syndicat intercommunal. Bien que chaque commune soit obligée de s'engager individuellement par contrat avec l'État et soit évaluée séparément, les initiatives réalisées à l'échelle régionale sont elles aussi prises en compte et évaluées au profit de chaque commune membre.

Séances d'information régionales et site Internet

Le ministère du Développement durable et des Infrastructures organisera quatre séances d'information régionales en collaboration avec myenergy afin d'offrir aux communes une présentation détaillée du fonctionnement du «pacte climat» et des démarches à entreprendre pour s'engager. Par ailleurs, un site Internet (www.pacteclimat.lu) a été mis en place afin de fournir toutes les informations utiles aux communes intéressées et engagées. Les dates et adresses des séances régionales y seront également publiées.

Marco Schank, ministre délégué au Développement durable et aux Infrastructures (© SIP/Eric Chenal)

11 octobre 2012

Marie-Josée Jacobs présente

la politique de coopération et d'action humanitaire 2012

Le 11 octobre 2012, la ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, Marie-Josée Jacobs, a présenté la déclaration sur la politique de coopération et d'action humanitaire 2012 à la Chambre des députés (page 303).

Marie-Josée Jacobs a d'abord mis en évidence l'importance de la politique en matière de coopération, en soulignant «qu'elle est le signe d'une solidarité avec ceux qui vivent dans des conditions moins favorables que nous et qui ne peuvent pas toujours influer sur leur propre sort». La politique en matière de coopération au développement «est non seulement le reflet d'un Luxembourg qui est prêt à assumer ses responsabilités sur le plan international», mais également «une action qui est dans notre propre intérêt afin d'éviter que les inégalités dans le monde ne se creusent».

En ces temps de crise – époque souvent marquée par le repli sur soi-même et sur la sphère nationale –, il est indispensable, selon Marie-Josée Jacobs, «de ne pas emprunter ce chemin et de fournir la preuve qu'une telle attitude ne correspond pas à notre vision d'une vie commune au sein de la communauté internationale».

«L'année 2012 est une année spéciale pour la coopération», a expliqué la ministre, en rappelant deux événements majeurs qui avaient jeté les bases de la coopération au développement luxembourgeoise. «Il y a 30 ans, la première loi ayant posé le cadre de la politique coopération au développement luxembourgeoise a été votée», a précisé Marie-Josée Jacobs. Et d'ajouter qu'en 2012, cette loi a été adaptée et modernisée, «afin de faire en sorte que l'aide humanitaire puisse revêtir le

Village d'enfants à Dakar, projet soutenu par SOS Villages d'enfants Monde Luxembourg (© SIP/Nicolas Bouvy)

rôle qui revient à ce volet important de la coopération». Dans ce contexte, elle a également souligné le rôle majeur qui incombait à la cohérence des politiques gouvernementales en rappelant, entre autres, que «la cohérence fera partie intégrante du rapport annuel» et figurerait au centre des travaux du nouveau comité interministériel. Ce dernier se réunira pour la première fois en octobre 2012 avec le Cercle des ONG.

Le second événement évoqué par Marie-Josée Jacobs concernait l'annonce de l'ancien Premier ministre Jacques Santer en 1992 de porter l'aide publique au développement (APD) à 0,7% du revenu national brut (RNB) à l'horizon 2000. «Cet objectif a été atteint et poursuivi au fil des années», a noté la ministre, avant d'ajouter que «le gouvernement s'est engagé à porter le taux à 1% pour la période 2009-2014». Même si l'APD s'est élevée en 2011 à seulement 0,97% du RNB, la réduction «ne constitue en aucun cas un changement de nos priorités», a-t-elle tenu à préciser. Tout en rappelant que le Luxembourg figurait en troisième position (derrière la Norvège et la Suède) des pays ayant consenti le plus grand effort en matière d'APD, Marie-Josée Jacobs a regretté que l'aide consentie à l'échelle européenne ait baissé à 0,42% du RNB, et ce, malgré l'engagement souscrit en 2005 sous Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne de consacrer 0,7% à l'APD.

Abordant ensuite les coopérations au développement bilatérales, Marie-Josée Jacobs s'est tout

d'abord focalisée sur l'évolution de la situation politique dans quatre pays partenaires du Sahel (Mali, Niger, Burkina Faso, Sénégal) qui partagent actuellement le même sort et notamment des excès climatiques, des famines, l'insécurité et des instabilités politiques.

En ce qui concerne le Mali, Marie-Josée Jacobs a expliqué que le gouvernement luxembourgeois avait suspendu l'aide au développement et avait tenté d'identifier des projets au sud du pays n'ayant pas de lien direct avec les autorités gouvernementales et dont la réalisation partielle est possible.

Au Niger, elle a annoncé la poursuite des contributions luxembourgeoises au Fonds pour la prévention et la gestion de famines, un dispositif unique en Afrique de l'Ouest, qui sert à regrouper les deniers des bailleurs afin de constituer des stocks et d'aider les populations en détresse. Marie-Josée Jacobs a également cité la participation d'un policier luxembourgeois à la mission EUCAP Sahel, dont l'objectif est d'aider les autorités locales dans la lutte contre la criminalité organisée.

Pour ce qui est du Burkina Faso, Marie-Josée Jacobs a expliqué que le gouvernement luxembourgeois avait constaté un retard dans la mise en œuvre du programme indicatif de coopération (PIC) 2008-2012, dû «à des changements de procédures et à des faiblesses de l'administration burkinabée». Il a néanmoins été décidé de prolonger le PIC jusqu'à l'horizon 2015 et d'augmenter l'enveloppe budgétaire destinée à l'éducation de base et au développement des télécommunications.

«La situation se présente sous un autre jour au Sénégal», a constaté Marie-Josée Jacobs, avant de poursuivre que la réorganisation des ministères à la suite des élections avait conduit le gouvernement luxembourgeois à «reformuler le PIC de la 3e génération» sur base d'une implication plus grande du partenaire au niveau de la formulation et de la mise en œuvre des programmes.

Pour ce qui est de la coopération bilatérale avec le Cap-Vert, autre pays cible de la coopération luxembourgeoise en Afrique, Marie-Josée Jacobs a expliqué que le PIC de la 3e génération, mis en œuvre depuis 2011, était ciblé sur la qualification professionnelle des populations. Elle a aussi noté que le Luxembourg était chef de file des bailleurs au Cap-Vert dans le secteur éducation, formation professionnelle et emploi.

Il en est de même pour le Laos, où le Luxembourg compte également parmi les plus importants bailleurs de fonds. Le PIC 2011-2015 y est concentré sur le secteur social, avec un accent particulier sur la gouvernance.

Au Vietnam, la mise en œuvre du troisième et dernier PIC – jusqu'en 2015 – est en cours. Il porte sur la lutte contre la pauvreté et sur la formation professionnelle dans le secteur financier.

En Amérique centrale, au Nicaragua, le PIC de la 3e génération dure jusqu'en 2014, avec une focalisation sur le secteur du tourisme. Au Salvador, les efforts via le nouveau PIC se concentrent sur l'alimentation d'un fonds pour des programmes à destination des communautés locales.

École hôtelière de Hué au Vietnam, projet appuyé par la coopération luxembourgeoise (© SIP/Charles Caratini)

Les territoires palestiniens, qui disposent d'un statut semblable aux pays cibles au niveau de la coopération luxembourgeoise, bénéficient depuis 2007 d'une aide annuelle à hauteur de 7 millions d'euros, avec une coopération étroite avec l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA).

Concernant l'aide humanitaire, Marie-Josée Jacobs a indiqué qu'elle représentait près de 15% de la coopération au développement en 2011. Les efforts se sont concentrés sur la région du Sahel, le Sud-Soudan, le Congo ou encore sur la Corne de l'Afrique.

Marie-Josée Jacobs a ensuite attiré l'attention sur le succès rencontré par emergency.lu, une plateforme de télécommunication globale intégrée conçue pour aider la communauté humanitaire et les équipes de protection civile sur le terrain à (r)établir les services de télécommunications en vue d'une communication et d'une coordination efficaces aux équipes de secours. «Le projet est en train de s'établir dans le domaine humanitaire comme un outil extrêmement utile», s'est-elle félicitée, avant d'expliquer que le dispositif fonctionnait dans les régions les plus reculées du monde (par exemple au Sud-Soudan et au Mali). Elle a également annoncé des déploiements au Népal et, sur demande du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), en Amérique du Sud. Elle a rapporté que l'agence de crise caraïbe et l'Union africaine avaient manifesté leur intérêt pour le dispositif.

La déclaration sur la politique de coopération et d'action humanitaire 2012 a également été l'occasion pour Marie-Josée Jacobs de mettre en avant l'important travail réalisé par les ONG. «20% de l'aide au développement au Luxembourg est géré par des ONG», a-t-elle fait valoir, avant d'ajouter que ces organisations, «qui restent un pilier de notre coopération», peuvent, de par leur statut, mener des opérations qui ne peuvent pas être assurées par des autorités gouvernementales.

Marie-Josée Jacobs a par ailleurs mis en évidence l'importance de la qualité, de l'efficacité et de l'évaluation dans le domaine de la coopération. Elle a notamment cité le cinquième examen par les pairs – un exercice auquel la coopération luxembourgeoise se soumet depuis son adhésion au Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques en 1992 – et le 4e Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide à Busan, en Corée du Sud. Elle est également revenue sur le rapport très positif de la Cour des comptes sur la gestion financière de l'agence d'exécution Lux-Development.

Dans le contexte de l'efficacité de l'aide, la ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire a également estimé que la politique du Luxembourg en matière de coopération avait connu de profondes mutations au cours des sept dernières années, «en évoluant d'une approche ciblée sur des projets vers une approche sectorielle et programmatique avec l'avènement des PIC de 3e génération».

À la fin de son discours, Marie-Josée Jacobs a évoqué les Objectifs du millénaire pour le développement, dont le but est de réduire la pauvreté de moitié jusqu'en 2015. Concernant les discussions pour la période après 2015, elle a insisté sur le fait qu'il fallait éviter de retarder les objectifs globaux. Elle a conclu en disant qu'«il ne faut pas non plus dépenser les mêmes deniers deux ou trois fois».

Plateforme emergency.lu (© SIP/Nicolas Bouvy)

13 octobre 2012

FOIRE
D'AUTOMNE
HERBSTMESSE

Étienne Schneider inaugure la Foire d'automne

Dans son discours d'ouverture de la Foire d'automne le 13 octobre 2012 (page 310), le ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, Étienne Schneider, a annoncé que la Luxexpo resterait au Kirchberg dans les locaux existants, qui seront mis en conformité.

Étienne Schneider a évoqué la situation tendue de l'industrie au Luxembourg suite aux récentes annonces d'arrêt de production, voire de refus ou de report d'investissement. Pour un certain nombre d'entreprises industrielles, le Luxembourg n'apparaît plus comme étant compétitif.

Dans ce sens, Étienne Schneider a plaidé pour qu'une solution soit trouvée au niveau européen, notamment par le biais de l'ajustement des politiques commerciales et des régimes d'aide de l'État par rapport aux réalités de la concurrence des autres régions économiques.

Au niveau national, les efforts et les actions lancées dans le cadre de la politique de diversification économique portent bel et bien leurs fruits.

Le secteur de la logistique comptabilise presque 13 000 emplois qui ont créé une valeur ajoutée à

Étienne Schneider, ministre de l'Économie et du Commerce extérieur (© SIP/Eric Chenal)

concurrence de 838 millions d'euros en 2011. Plusieurs actions récentes témoignent de sa dynamique: premier coup de pelle afin de lancer les travaux d'infrastructure de l'Eurohub Sud, signature d'une convention avec la société Transalliance localisée sur ce site et lancement d'une liaison ferroviaire entre Bettembourg et Trieste.

Étienne Schneider a abordé ensuite trois projets concrets des secteurs des éco- et biotechnologies: la première pierre d'un nouvel incubateur dédié essentiellement aux *start-up* dans le domaine des biotechnologies à Esch-sur-Alzette sera posée au mois de novembre; Neobuild est un projet d'envergure réalisé par l'Institut de formation sectoriel du bâtiment qui permettra de créer un pôle de compétences dans le domaine de la construction durable; et, avant la fin 2012, sera lancée la «Learning factory», un projet qui vise la mise en place d'un centre de formation professionnelle continue dans le domaine de l'efficacité énergétique dans le processus de production industrielle.

De plus, le ministre de l'Économie et du Commerce extérieur s'est engagé à continuer de développer le secteur des technologies de l'information et de la communication, en misant sur la sécurité et la confiance, deux atouts du site luxembourgeois.

Étienne Schneider a insisté sur le fait que ces quatre secteurs ne s'étaient pas développés séparément, mais faisaient partie d'un ensemble cohérent dégageant des synergies entre eux.

Ensuite, il a évoqué la création d'un Haut Comité en faveur de l'industrie dont il veut présenter le concept avant la fin de l'année 2012. Il a annoncé qu'il allait assouplir dès à présent les conditions d'accès aux zones d'activités, en ouvrant les zones à une panoplie d'activités plus large.

Pour conclure, Étienne Schneider a lancé un appel aux partis politiques, aux partenaires sociaux et à l'ensemble des forces vives de la nation pour abandonner les débats idéologiques qui ne nous font plus avancer et pour s'engager dans une coopération constructive en faveur de l'avenir du pays.

13-18 octobre 2012

Luc Frieden effectue une

mission de développement de la place financière en Amérique latine

Le ministre des Finances, Luc Frieden, a effectué une mission de développement de la place financière, organisée par Luxembourg for Finance, en Amérique latine du 13 au 18 octobre 2012. Il était accompagné d'une importante délégation représentant la place financière.

Mexique

La mission a débuté le 13 octobre au Mexique. Luc Frieden a été reçu par le ministre des Finances du Mexique, José Antonio Meade Kuribreña. Il s'agissait non seulement de la première mission de promotion, mais également du premier contact politique entre les deux ministres.

Dans une atmosphère de bonne entente, les ministres ont eu un échange de vues sur la situation économique globale et plus particulièrement sur la situation du Mexique. Ravi du taux de croissance d'à peu près 4% en 2011, José Antonio Meade Kuribreña a toutefois regretté que les relations commerciales avec l'Europe ne soient pas suffisamment importantes et qu'il faille davantage diversifier les relations économiques, en mettant plus l'accent sur d'autres régions que l'Amérique du Nord. Dans ce contexte, les deux ministres ont exprimé leur souhait d'intensifier les relations bilatérales et d'utiliser davantage les services financiers offerts par le secteur financier luxembourgeois. Luc Frieden a saisi l'occasion pour demander l'inclusion du Luxembourg sur la «liste blanche» du Mexique en raison de l'entrée en vigueur en 2012 de la convention de non-double imposition conforme au standard de l'Organisation de coopération et de développement économiques concer-

Luc Frieden, ministre des Finances (© SIP/Eric Chenal)

nant l'échange de renseignements sur demande.

Les deux ministres ont finalement eu une discussion sur la gestion de la crise dans la zone euro. Bien que le ministre mexicain se soit dit impressionné par les efforts des membres de la zone euro pour résoudre la crise de la dette souveraine, il a relevé que, vu de l'extérieur, l'effort d'explication et la politique de communication concernant la stratégie de résolution de crise et les mesures prises étaient susceptibles d'être améliorés.

Lors de son séjour au Mexique, Luc Frieden a également ouvert un séminaire d'information sur la place financière luxembourgeoise.

Brésil

Du 16 au 17 octobre, la délégation s'est rendue à São Paulo, où le ministre a eu une réunion avec les représentants de Banco Bradesco SA afin de discuter de sa stratégie de développement au Luxembourg.

À cette occasion, Luc Frieden a également visité une école de la Fondation Bradesco à Osasco. Il était accompagné de Jean Philippe Leroy, directeur général de Banco Bradesco Europa au Luxembourg. Bradesco, une des deux banques brésiliennes basées au Luxembourg, concentre ses activités sur les services bancaires privés au Grand-Duché.

La fondation, créée en 1956 par Amador Aguiar, le fondateur de Banco Bradesco au Brésil, avait dès le début comme mission d'offrir des services d'éducation aux enfants vivant dans les régions les plus éloignées du Brésil, quelles que soient leurs origines ethniques. Aujourd'hui, elle est le plus grand moteur d'inclusion socioéducative du pays. Actuellement, plus de 112 000 élèves, instruits par 2 800 professeurs, visitent 40 écoles et pensionnats dans 26 États du Brésil.

Selon la directrice Denise Aguiar, la petite-fille du fondateur, avec 10 milliards de réaux (environ 3,75 milliards d'euros), la Fondation Bradesco est la plus grande partie prenante de la Banque Bradesco. Le résultat d'exploitation avant amortissements de la banque s'élève à environ 62 milliards de réaux en 2012. En 2010, la fondation a investi la somme respectable de plus de 200 millions de réaux dans ses projets. De la maternelle à l'école secondaire, la fondation offre un système éducatif complet, y compris matériel didactique et uniformes scolaires. En outre, les jeunes adultes illettrés ou non scolarisés ont la possibilité de suivre des cours du soir. Les dirigeants ont indiqué qu'ils appréciaient ce dialogue et confirmé l'importance que le Luxembourg revêtait pour le développement du groupe.

Lors de ce séjour au Brésil, Luc Frieden a également ouvert un séminaire d'information sur la place financière luxembourgeoise, permettant de mieux faire connaître le Luxembourg au Brésil.

18 octobre 2012

Assemblée générale des Nations unies:

le Luxembourg élu à un siège non permanent au sein du Conseil de sécurité

Le 18 octobre 2012, le Luxembourg a été élu à l'Assemblée générale des Nations unies à un siège de membre non permanent du Conseil de sécurité pour 2013 et 2014.

Le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn, s'est déplacé à New York les 17 et 18 octobre 2012 afin de prendre part à l'élection des cinq nouveaux membres non permanents du Conseil de sécurité des Nations unies pour le mandat 2013-2014.

Le Luxembourg, membre du groupe régional des États d'Europe occidentale et d'autres États (Western European and Other States Group – WEOG), a été élu au 2e tour par 131 votes. Deux sièges ont dû être pourvus au sein du Conseil de sécurité. Trois candidatures avaient été posées pour les deux sièges, à savoir par le Luxembourg, la Finlande et l'Australie. Le Grand-Duché, membre fondateur des Nations unies, a posé sa candidature pour un siège non permanent en mars 2001.

Dans sa première réaction après l'élection, le chef de la diplomatie luxembourgeoise a remercié vivement tous les États membres de la communauté internationale ayant apporté leur soutien à la candi-

Bob Carr, ministre des Affaires étrangères du Commonwealth d'Australie, Louise Mushikiwabo, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération de la république du Rwanda, et Jean Asselborn, Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, à New York le 18 octobre (© Ministère des Affaires étrangères)

dature du Grand-Duché. Jean Asselborn a souligné que cette élection engageait le Luxembourg à assumer ses responsabilités en tant que membre de la communauté internationale à part entière. Le Grand-Duché aura désormais l'occasion de démontrer au plus haut niveau sa solidarité et son expérience avérée comme «honnête courtier» sans arrière-pensées, sensible aux préoccupations des autres États membres.

Dans sa première réaction après l'élection, le Premier ministre Jean-Claude Juncker a exprimé sa joie profonde de voir «le Luxembourg accéder pour la première fois depuis la création des Nations unies en 1945 à un siège de membre non permanent au sein du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies».

«Cette élection n'aurait pas été possible sans l'engagement extrême du ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn», a-t-il déclaré, avant d'ajouter qu'il «tient à exprimer sa reconnaissance professionnelle à Jean Asselborn pour cet effort extraordinaire et notamment le succès qu'il a remporté».

Jean-Claude Juncker a également adressé ses compliments au corps de la diplomatie luxembourgeoise, en particulier à l'ambassadrice Sylvie Lucas, estimant «qu'il s'agit d'un exploit remarquable à la fois du ministre des Affaires étrangères et du ministère des Affaires étrangères dans son ensemble».

18-19 octobre 2012

Jean-Claude Juncker au Conseil européen à Bruxelles

Le Premier ministre Jean-Claude Juncker a participé au Conseil européen des chefs d'État ou de gouvernement, qui a eu lieu à Bruxelles les 18 et 19 octobre 2012.

En ouverture de la session du Conseil européen, son président Herman Van Rompuy, tout comme les chefs d'État ou de gouvernement se sont félicités de l'attribution du prix Nobel de la paix 2012 à l'Union européenne (UE).

Le Conseil européen a examiné la mise en œuvre du Pacte pour la croissance et l'emploi, en préconisant que des mesures axées sur des résultats précis soient appliquées sans tarder, ceci afin de garantir la mise en œuvre intégrale et rapide du pacte. Les chefs d'État ou de gouvernement ont déterminé plusieurs domaines où des efforts plus importants devront être consentis, tels que les investissements dans la croissance, l'approfondissement du marché unique, l'interconnexion en Europe, la mise en place du marché unique numérique d'ici à 2015, la promotion de la recherche et de l'innovation, l'amélioration de la compétitivité de l'industrie, la création d'un cadre réglementaire approprié en faveur de la croissance, l'élaboration d'une politique fiscale en faveur de la croissance, la stimulation de l'emploi et l'inclusion sociale ainsi que la mise en œuvre de la stratégie Europe 2020.

Les chefs d'État ou de gouvernement ont ensuite discuté du rapport intérimaire préparé par le président du Conseil européen, Herman Van Rompuy, en étroite collaboration avec les présidents de l'Eurogroupe, Jean-Claude Juncker, de la Commission européenne, José Manuel Barroso, et de la Banque centrale européenne, Mario Draghi, intitulé «Vers une véritable Union économique et monétaire». Le rapport intérimaire indique des pistes vers un approfondissement substantiel de l'Union économique et monétaire (UEM).

Photo de famille.
(1re rangée, de g. à dr.) Robert Fico, Premier ministre de la République slovaque; Jean-Claude Juncker, Premier ministre, président de l'Eurogroupe; Mario Monti, président du Conseil des ministres de la République italienne; Enda Kenny, Premier ministre d'Irlande; Martin Schulz, président du Parlement européen; Traian Basescu, président de la Roumanie; Demetris Christofias, président de la république de Chypre; Herman Van Rompuy, président du Conseil européen
(2e rangée, de g. à dr.) Zoran Milanovic, Premier ministre de la république de Croatie; Helle Thorning-Schmidt, Première ministre du royaume du Danemark; Donald Tusk, président du Conseil des ministres de la république de Pologne; Viktor Orbán, Premier ministre de la Hongrie; Elio di Rupo, Premier ministre du royaume de Belgique; Mariano Rajoy, président du gouvernement du royaume d'Espagne
(© Conseil de l'Union européenne)

Le Conseil européen s'est mis d'accord sur le fait que le mécanisme de surveillance unique du secteur financier sera juridiquement mis en œuvre au 1er janvier 2013 et qu'il deviendra opérationnel au courant de l'année 2013.

À la suite de la présentation du rapport intérimaire, les consultations informelles sur les différentes questions à étudier se poursuivront avec les États membres et le Parlement européen, avant de soumettre au Conseil européen de décembre 2012 une feuille de route précise et assortie d'échéances, afin de pouvoir progresser sur les éléments essentiels sur lesquels devrait être fondée une véritable UEM.

Le Conseil européen a également adopté des conclusions sur un certain nombre de dossiers internationaux, tels que les relations de l'UE avec la Chine et la situation en Syrie, en Iran et au Mali.

Lors d'une brève déclaration à la presse au deuxième jour du Conseil européen, le Premier ministre Jean-Claude Juncker a estimé que «nous avons eu une discussion sérieuse entre 27 États membres et nous avons pris des décisions limpides».

Concernant le sujet de la capacité budgétaire de la zone euro, Jean-Claude Juncker a déploré: «Dans le rapport intérimaire, ceci est un sujet qui aurait mérité plus de précisions, mais nous n'avons pas eu une longue discussion à ce sujet, tout comme nous n'avons pas vraiment débattu de l'option de donner plus de pouvoirs au commissaire aux Affaires économiques et financières.»

Pour ce qui est de l'union bancaire, le Premier ministre a estimé: «Ce qui est important, c'est que nous nous soyons mis d'accord pour que les dispositions juridiques qui sont nécessaires à une union bancaire devront être mises en place par les ministres des Finances pour le 1er janvier 2013. Les dispositions de détail seront clarifiées au courant de l'année 2013. J'espère que ceci pourra être fait au premier semestre de l'année, mais il se pourrait que cela prenne jusqu'à l'automne.» «Nous avons créé les bases nécessaires à une recapitalisation directe des banques», s'est-il félicité, «mais il demeure vrai que les dispositions de détail doivent être réglées avant qu'on puisse arriver à une recapitalisation bancaire directe.»

Répondant à la question d'un journaliste au sujet des intérêts spécifiques en jeu pour le Luxembourg dans le cadre de l'union bancaire, Jean-Claude Juncker a expliqué: «Nous avons fait en sorte d'avoir un texte équilibré qui garantit un traitement équitable entre les banques qui ont des filiales et succursales dans un pays, et les banques qui y ont leur siège. La controverse entre *home countries* et *host countries* a été réglée de manière satisfaisante.»

Concernant la situation de la dette publique en Grèce, le Premier ministre, président de l'Eurogroupe, Jean-Claude Juncker, a déclaré: «Nous avons pris une décision limpide au sujet de la Grèce. Nous avons dit une bonne fois pour toutes que nul ne souhaite une sortie de la Grèce de la zone euro. Au contraire, les efforts fournis par la Grèce ont été approuvés de manière explicite. En ce sens, j'estime que ce fut une réunion très importante pour la Grèce et pour la sérénité de la situation globale.»

Jean-Claude Juncker, Premier ministre, président de l'Eurogroupe, et François Hollande, président de la République française (© SIP/Jock Fistick)

23 octobre 2012

Présentation du dispositif du médecin référent

Le 23 octobre 2012, le ministre de la Santé, Mars Di Bartolomeo, la Caisse nationale de santé (CNS) et l'Association des médecins et médecins-dentistes (AMMD) ont présenté le dispositif du médecin référent. Le médecin référent est appelé à devenir un acteur essentiel de la réforme du système des soins de santé du 17 décembre 2010.

La création du système du médecin référent poursuit le but de revaloriser les soins primaires et de créer des normes pour plus d'efficacité. Il contribue, selon Mars Di Bartolomeo, à «éviter que le patient suive un parcours du combattant» dans ses démarches médicales. Il s'agit essentiellement de permettre une meilleure communication entre le patient et le médecin, de centraliser les données et de prévoir une orientation effective par le médecin référent, ce qui entraîne automatiquement des mesures de prévention améliorées.

Le médecin référent assume plusieurs fonctions:

- il assure le premier niveau de recours aux soins;
- il dispose d'un rôle central dans le suivi médical d'un patient;
- il coordonne les soins;
- il informe, conseille et oriente le patient vers d'autres professionnels de la santé;
- il gère le dossier médical du patient;
- il assure une prévention personnalisée.

Toute personne couverte par l'assurance maladie-maternité est en droit de choisir un médecin référent, «toutefois les personnes qui souffrent d'une maladie chronique sont les plus concernées par ce dispositif», a précisé la cheffe du département communication de la CNS, Caroline De Hoog. Les personnes âgées de plus de 70 ans sont également les plus concernées. Le ministre de la Santé, Mars Di Bartolomeo, a souligné qu'«aucun patient n'est obligé de prendre un médecin référent, mais c'est vivement conseillé», surtout

Mars Di Bartolomeo, ministre de la Santé, ministre de la Sécurité sociale (© SIP/Eric Chenal)

qu'un médecin référent n'empêche pas le patient de consulter un spécialiste sans passer par son référent.

Ce dispositif n'est pas obligatoire, c'est une décision libre, volontaire et personnelle du patient. Il permet un accès privilégié au médecin référent sur l'ensemble des données de santé et privilégie la discussion et l'information entre le médecin et son patient. Afin de protéger les données médicales, le résumé est remis en mains propres au patient à la fin de chaque consultation. L'utilisation de ce dossier relève du choix de la personne et ne saurait être contraint.

Deux tarifications sont prévues:
- MR01 pour les patients âgés entre 18 et 69 ans;
- MR02 pour les patients âgés de 70 et plus.

Le MR01 s'élève à 54,30 euros annuels et le MR02 à 95,50 euros tous les 6 mois. «Dans les tarifs proposés, il y a le tiers payant qui entre en compte, mais le patient aura quand même une participation à payer de 12%», a expliqué le secrétaire général de l'AMMD, Claude Schummer. Cependant, «l'abolition ou non de la participation du patient sera décidée lors de la tripartite de la CNS, qui se tiendra en novembre», a dit le président de la CNS, Paul Schmit.

Les médecins concernés sont les généralistes, les internistes, les pédiatres et les gériatres agréés exerçant sur le territoire luxembourgeois. Il sera également possible de choisir un médecin étranger, mais les tarifications seront différentes.

À terme, ce dispositif devra permettre de baisser les dépenses de la caisse de maladie, en prévenant les consultations inutiles auprès de médecins spécialistes et en évitant le double emploi de médicaments.

Le système du médecin référent sera soumis à une évaluation en juin 2015.

5 novembre 2012

Déplacement de Jean-Claude Juncker au Laos

Le Premier ministre Jean-Claude Juncker a participé au 9e sommet Asia-Europe Meeting (ASEM) à Vientiane, au Laos, en date du 5 novembre 2012.

Réunissant plus de 30 chefs d'État ou de gouvernement, le sommet portant sur le thème «Friends for Peace, Partners for Prosperity» a débuté par l'adhésion officielle du Bangladesh, de la Norvège et de la Suisse à l'ASEM, portant à 51 le nombre total de partenaires. La crise économique et financière ainsi que les réponses à y apporter figuraient au centre des discussions.

En amont du sommet, Jean-Claude Juncker, accompagné de la ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, Marie-Josée Jacobs, et de la ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, Mady Delvaux-Stehres, a eu une entrevue avec le Premier ministre du Laos, Thongsing Thammavong. Les deux chefs de gouvernement ont souligné que les «relations bilatérales évoluent de façon exponentielle depuis l'établissement des relations diplomatiques en 1997». «Bien que le Luxembourg soit un petit pays, il constitue pour nous un grand pays qui apporte une assistance efficace au peuple laotien», a déclaré Thongsing Thammavong. Jean-Claude Juncker, qui s'est dit impressionné par le développement du Laos depuis sa dernière visite en 2006, a répliqué que le Laos

Cérémonie d'ouverture du sommet Asia-Europe Meeting: (de g. à dr.) U Thein Sein, président de la République de l'Union du Myanmar; Susilo Bambang Yudhoyono, président de la république d'Indonésie; Jean-Claude Juncker, Premier ministre; Rossen Plevnéliev, président de la république de Bulgarie; Nguyen Tan Dung, Premier ministre de la République socialiste du Vietnam; José Manuel Barroso, président de la Commission européenne (© SIP/Charles Caratini)

n'était pas considéré comme un simple bénéficiaire de l'aide luxembourgeoise: «Nous n'envisageons pas nos relations comme donateur/bénéficiaire, mais nous inscrivons notre relation dans la logique d'un partenariat», a-t-il souligné.

Les relations en matière de coopération au développement avec le Laos, qui figure parmi les pays les moins avancés au monde, sont régies par le programme indicatif de coopération (PIC) 2011-2015, dont l'enveloppe financière s'élève à 50 millions d'euros. Ce faisant, le Grand-Duché figure parmi les plus importants donateurs au Laos. La coopération du Luxembourg se concentre sur les secteurs de la santé, de l'éducation et du développement des

Le Premier ministre Jean-Claude Juncker et son homologue laotien Thongsing Thammavong signent la convention de non-double imposition entre le Laos et le Grand-Duché de Luxembourg (© SIP/Charles Caratini)

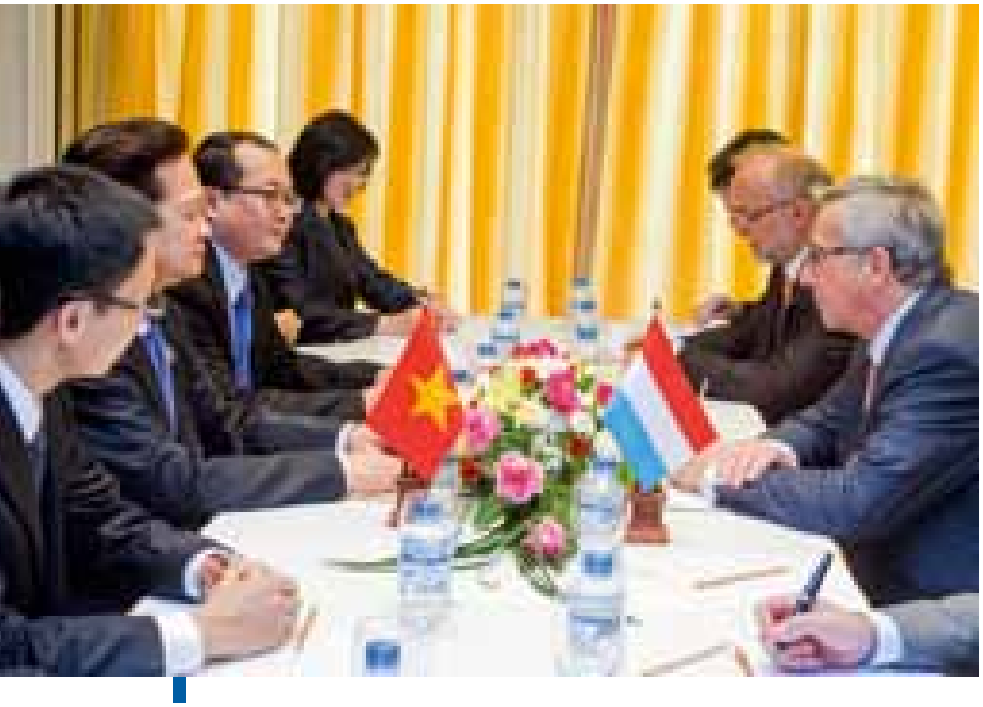

Réunion de travail entre Jean-Claude Juncker et (en face) Nguyen Tan Dung (© SIP/Charles Caratini)

ressources humaines ainsi que du développement local intégré.

Jean-Claude Juncker a fait part à son interlocuteur de la volonté du gouvernement luxembourgeois de continuer à soutenir le Laos dans son développement: «Vos défis sont aussi les nôtres. Vous pouvez compter sur nous pour faire face aux défis qui se posent à vous.» Thongsing Thammavong, qui a exprimé toute sa gratitude et celle de son peuple pour le partenariat avec le Luxembourg, a dit que celui-ci avait contribué à réduire la pauvreté dans le pays et à l'aider à atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement.

Les relations du Laos avec l'Union européenne ainsi que son adhésion récente à l'Organisation mondiale du commerce figuraient également à l'ordre du jour de la réunion, tout comme la situation des droits humains.

Après l'entrevue, les deux chefs de gouvernement ont procédé à la signature d'une convention de non-double imposition entre le Grand-Duché de Luxembourg et la République démocratique populaire lao. Selon Jean-Claude Juncker, cette signature montre que «nos relations arrivent à maturité».

En marge du sommet, Jean-Claude Juncker a également rencontré le président de la République de l'Union du Myanmar, Thein Sein. Les deux interlocuteurs se sont mis d'accord pour intensifier les relations entre les deux pays, à la fois sur le plan économique et sur le plan de la coopération au développement. Jean-Claude Juncker a également évoqué la récente mis-

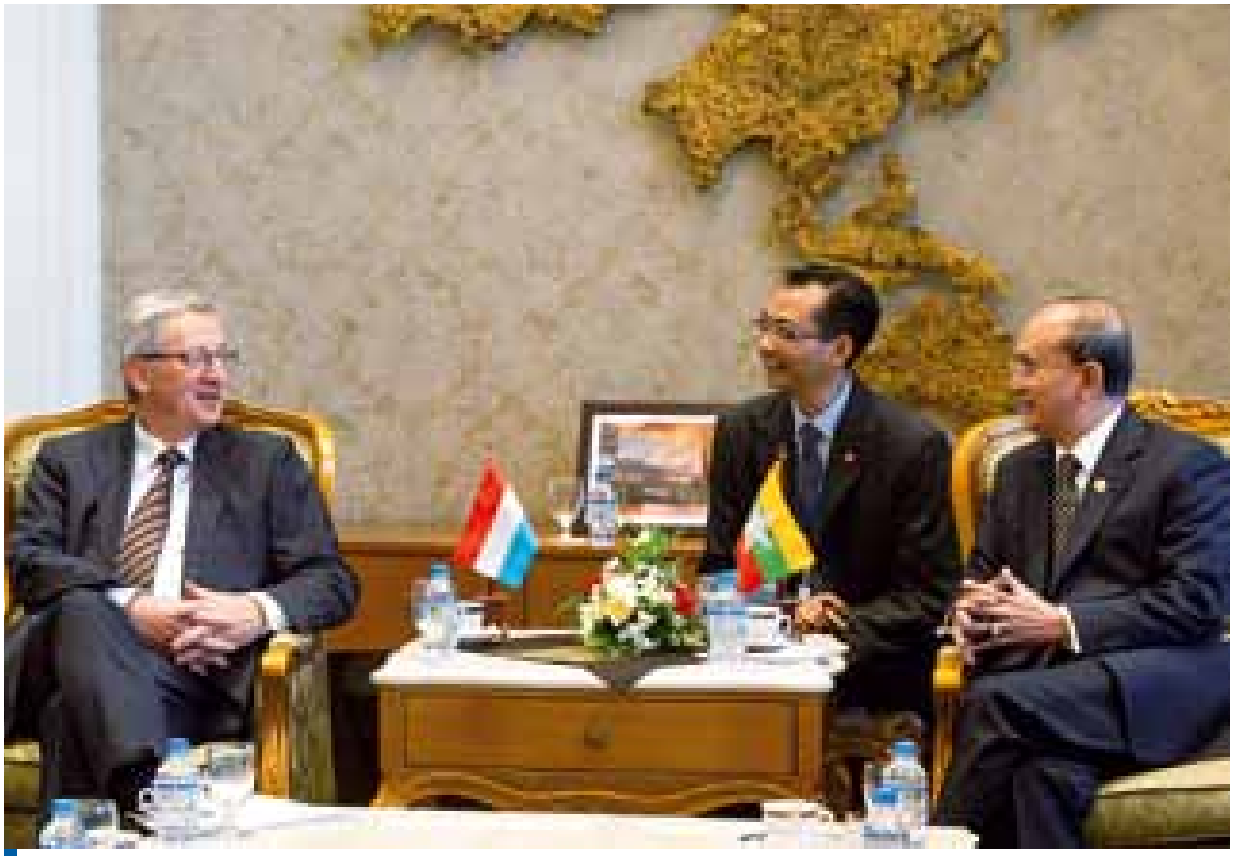

Jean-Claude Juncker avec U Thein Sein (© SIP/Charles Caratini)

sion économique de la Chambre de commerce du Luxembourg au Myanmar, qui s'est terminée par des discussions très prometteuses.

À Vientiane, la délégation luxembourgeoise a également rencontré le Premier ministre du Vietnam, Nguyen Tan Dung. L'entrevue a surtout porté sur les relations bilatérales, qualifiées d'excellentes par les deux chefs de gouvernement. Ils ont aussi évoqué le 40e anniversaire de l'établissement de relations diplomatiques entre les deux pays, qui sera célébré en 2013.

Concernant les relations en matière de coopération au développement, l'actuel PIC viendra à échéance en 2015. Selon Jean-Claude Juncker, celui-ci ne sera pas renouvelé. Il s'agit de faire évoluer les relations entre le Vietnam et le Luxembourg vers un niveau différent de coopération, en phase avec le niveau de développement qu'a atteint le Vietnam, et de baser le partenariat sur une approche d'échange et d'intérêt mutuel, a estimé Jean-Claude Juncker, avant de souligner que «nous resterons présents au Vietnam après 2015». Jean-Claude Juncker a en outre proposé à son interlocuteur de développer les relations entre les universités et institutions académiques des deux pays.

Accompagné des ministres Jacobs et Delvaux-Stehres, Jean-Claude Juncker a profité de son déplacement au Laos pour rendre visite à un projet de la coopération luxembourgeoise. Le laboratoire lao-luxembourgeois établi au sein de l'Institut Pasteur du Laos, lui-même cofinancé par la coopération luxembourgeoise et sous la direction de l'Institut d'immunologie luxembourgeois (CRP-Santé), combine la recherche et la coopération au développement.

14 novembre 2012

Jean Asselborn au sujet de

la politique européenne et étrangère 2012

Le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn, a prononcé la déclaration sur la politique européenne et étrangère 2012 à la Chambre des députés (page 319) le 14 novembre 2012.

Le ministre a rappelé l'importance de la politique étrangère pour un pays comme le Luxembourg. Il a souligné le caractère indispensable d'une politique étrangère engagée, solidaire et responsable, pour défendre à la fois les valeurs et les intérêts du pays.

Jean Asselborn a débuté son intervention en évoquant le vote à l'Assemblée générale des Nations unies, le 18 octobre 2012, qui a permis au Luxembourg d'obtenir un siège de membre non permanent au sein du Conseil de sécurité des Nations unies. Il s'est dit honoré de cette marque de confiance de la part de la communauté internationale ainsi que conscient de l'ampleur de la tâche et des responsabilités qui en découlaient.

Détaillant la philosophie avec laquelle le Luxembourg entendait relever ce défi historique, le ministre a souligné l'importance d'appréhender les sujets par le biais d'une approche intégrée reposant à la fois sur la diplomatie, le développement et la défense. Dans un monde interconnecté et multidimensionnel, les crises entraînent des répercussions qu'une ap-

Jean Asselborn, Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères (© Ministère des Affaires étrangères)

proche uniquement sécuritaire ne saurait résoudre seule, sans l'apport provenant des volets du développement économique ainsi que de la promotion des droits humains et de l'État de droit, auxquels le Luxembourg attache une importance particulière.

Jean Asselborn a ensuite salué la nouvelle dynamique apportée par la signature du nouveau traité Benelux. Le traité permettra de renforcer le rôle que le Benelux a toujours joué dans le domaine de la politique européenne et internationale. À ce sujet, il a déclaré vouloir saisir l'occasion apportée par les présidences luxembourgeoises en 2013, à la fois du Comité ministériel du Benelux et du Parlement du Benelux, pour renforcer la coopération entre les trois États membres.

Le ministre des Affaires étrangères a continué son intervention par une analyse des principaux défis actuels pour l'Union européenne (UE), à savoir les conséquences de la crise économique et financière ainsi que des dettes souveraines. Malgré la complexité et les difficultés, l'UE a su se rassembler et agir. Au cours des 12 derniers mois, les pays membres de la zone euro ont su prendre les décisions qui autorisent un fondement solide ainsi que la mise en place d'instruments pertinents pour réagir et assainir la situation. Dans ce contexte, le ministre a notamment cité la réforme du pacte de stabilité, le semestre européen, l'établissement du Fonds européen de stabilité financière (FESF), le Mécanisme européen de stabilité (MES) ou encore la signature du pacte fiscal.

Alors que la Grèce connaît toujours des difficultés financières, Jean Asselborn a salué les dernières décisions prises par le Parlement grec, qui permettront au peuple hellénique de bénéficier de la mise en œuvre de ces derniers instruments afin de sortir du cercle vicieux austérité-récession. À ce sujet, il a insisté sur le fait que chaque pays devait assainir sa situation à un rythme adapté, afin de rétablir de manière intelligente l'équilibre budgétaire et la croissance.

Pour donner à l'UE les moyens de poursuivre ses efforts dans la lutte contre la crise, Jean Asselborn a plaidé pour un cadre financier pluriannuel 2014-2020 fort, seul à même de seconder efficacement les efforts nationaux. Le cadre financier pluriannuel constitue en effet l'instrument-clé pour rétablir la confiance et la croissance en Europe.

Jean Asselborn a renouvelé son engagement en faveur d'une politique d'élargissement forte de l'UE. Il a souligné qu'il était de la responsabilité du Luxembourg de répondre favorablement à l'appel à la paix, la prospérité, la démocratie et l'État de droit des pays des Balkans. De plus, il a rappelé qu'il serait inopportun de tenir à l'écart la Turquie de l'UE, pays à l'économie dynamique, à la position géographique stratégique et au rôle crucial dans la région. Il a de même encouragé la poursuite des négociations avec l'Islande. Tout en soulignant l'importance de la libéralisation des visas pour accroître les contacts directs entre les citoyens, Jean Asselborn a mis en garde contre les abus.

En ce qui concerne le partenariat oriental de l'UE, le ministre a constaté que la réalisation des objectifs fixés était importante pour le Luxembourg, mais que les partenaires devaient respecter leurs engagements dans les domaines de la démocratie et de l'État de droit, éléments indispensables pour la construction de l'Europe.

La politique étrangère luxembourgeoise reste également fortement attachée au multilatéralisme, notamment dans le domaine du commerce international, où il importe plus que jamais, et surtout en temps de crise, de résister aux tendances protectionnistes et de lutter contre des barrières enfreignant le commerce international, ceci pour favoriser le développement économique des pays les moins développés. Jean Asselborn a salué l'adhésion de la Russie à l'Organisation mondiale du commerce et a également noté l'engagement de l'UE d'établir davantage d'accords de libre-échange à travers le monde.

Jean Asselborn a ensuite fait un tour d'horizon du voisinage méridional de l'UE, tirant le bilan des bouleversements survenus dans cette région au cours du Printemps arabe. Il a rappelé que ces événements avaient été provoqués par l'aspiration des peuples aux valeurs comme la liberté, l'État de droit ou encore les droits humains. Il s'est dit conscient du rôle que l'UE devait jouer à cet égard, afin d'accompagner ces pays sur la voie du développement économique, social et démocratique.

Le Vice-Premier ministre a ensuite fait le point sur la situation en Syrie. Regrettant le double veto sino-russe au Conseil de sécurité des Nations unies, il a rappelé que cette enceinte était le seul instrument dont disposait la communauté internationale pour résoudre la crise, excluant toute intervention militaire. Souscrivant totalement à l'établissement d'une relation de travail approfondie et constructive entre la communauté internationale et le comité regroupant toutes les forces de l'opposition syrienne, qui s'est constitué le 11 novembre à Doha, Jean Asselborn a témoigné de sa volonté de tout faire pour que les travaux du Conseil de sécurité débouchent à nouveau sur l'élaboration d'une résolution basée sur l'acquis de la réunion du 30 juin 2012 de Genève.

Il a ensuite abordé le rôle de l'Iran dans cette région du monde.

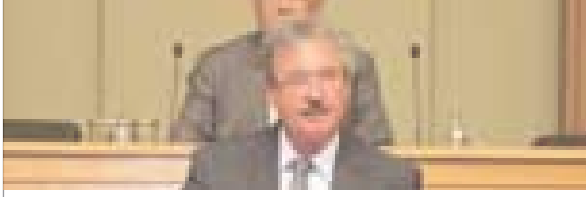

Il a déclaré qu'à la lumière des récentes conclusions de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), le Luxembourg soutenait le processus initié par les UE 3+3 (États-Unis, Russie, Chine, France, Royaume-Uni et Allemagne) et privilégiait une double approche, basée tant sur l'adoption de sanctions à l'égard du régime que sur la promesse d'une collaboration économique et politique avec l'Iran, si ce dernier accepte de coopérer avec l'AIEA.

Au sujet du processus de paix au Proche-Orient, Jean Asselborn a fortement déploré l'accroissement des tensions entre Israéliens et Palestiniens. Selon lui, si l'histoire européenne impose de tout mettre en œuvre pour garantir la sécurité de l'État d'Israël, la philosophie qui guide l'Europe impose également de tout mettre en œuvre pour garantir la dignité du peuple palestinien. Plaidant en faveur d'une solution à deux États, basée sur les frontières de 1967, il a déclaré que la création d'un État palestinien ne saurait être considérée comme étant un cadeau fait au peuple palestinien, mais qu'il constituait la pierre angulaire d'une solution permettant à Israël de vivre en paix et en sécurité. Or, la poursuite constante de la politique de colonisation aura pour conséquence de rendre physiquement impossible toute solution à deux États. Le Luxembourg salue toute initiative renforçant le caractère multilatéral du processus et accueillera avec bienveillance un rehaussement de la Palestine au statut d'État observateur par l'Assemblée générale des Nations unies.

Au sujet des relations du Luxembourg avec le continent africain, le Vice-Premier ministre a déclaré que, malgré le contexte actuel difficile, le futur lui appartiendrait. Il a fait allusion aux développements positifs, rappelant les progrès réalisés à l'égard du respect de la démocratie, en mettant également en évidence l'engagement luxembourgeois au sein de la Commission de consolidation de la paix au niveau des Nations unies ainsi que dans les missions au niveau de l'UE (EUTM Somalia et EU Navfor Atalanta). Conscient des menaces planant sur le Sahel, le ministre a insisté sur la nécessité du rétablissement de l'unité nationale et de l'établissement d'un processus de transition démocratique au Mali. Jean Asselborn a expliqué que le Luxembourg s'engageait pleinement pour approfondir les relations avec les pays du continent africain, en combinant les niveaux politique, diplomatique et de la coopération à un volet économique et culturel.

Il s'est ensuite concentré sur les partenaires stratégiques les plus importants du Luxembourg et de l'UE. Évoquant tout d'abord la relation transatlantique, il a expliqué l'importance des relations avec les États-Unis. La Russie et la Chine sont deux autres partenaires stratégiques importants, aussi bien sur le plan économique et commercial que politique, a observé le Vice-Premier ministre.

Jean Asselborn a donné encore des précisions sur les efforts luxembourgeois en vue d'un monde sans armes de destruction massive, ainsi que des précisions dans le domaine de la non-prolifération et de la réduction des armements en général. Le Luxembourg appelle de ses vœux l'entrée en vigueur du Traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires et soutient pleinement la Convention contre les bombes à sous-munitions, la lutte contre les mines ou encore le Traité sur le commerce des armes élaboré au niveau des Nations unies.

Il a conclu son intervention en espérant pouvoir compter sur l'appui des députés, mais également sur leur sens critique pour soutenir les travaux du Luxembourg au Conseil de sécurité des Nations unies, qui est l'expression par excellence de l'engagement luxembourgeois au sein de la communauté internationale.

20-21 novembre 2012

François Biltgen assure la coprésidence de l'Agence spatiale européenne

Les ministres en charge des Activités spatiales au sein des 20 États membres de l'Agence spatiale européenne (ESA) ainsi que l'ensemble des États membres de l'Union européenne non-membres de l'ESA et le Canada se sont réunis à Naples les 20 et 21 novembre 2012 pour le Conseil ministériel 2012 de l'ESA.

François Biltgen, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et Mauro Dell'Ambrogio, secrétaire d'État à la Formation, à l'Éducation et à la Recherche de la Confédération helvétique, élus coprésidents de la conférence ministérielle et du triennat subséquent de l'ESA jusqu'en 2015 (© Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche)

Le 20 novembre, les ministres ont élu le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, François Biltgen, et le secrétaire d'État à la Formation, à l'Éducation et à la Recherche de la Confédération helvétique, Mauro Dell'Ambrogio, coprésidents de la conférence ministérielle et du triennat subséquent jusqu'en 2015.

L'ESA est un organisme intergouvernemental issu de nations européennes. Elle est une des rares organisations mondiales actives dans tous les secteurs des activités spatiales, allant de l'exploration spatiale à la sauvegarde de l'environnement, en passant par l'amélioration du savoir-faire technologique et de la compétitivité économique de notre continent. Le Conseil ministériel de l'ESA constitue l'organe le plus important

de l'agence. François Biltgen avait signé en 2005 l'adhésion du Luxembourg à l'ESA.

Le choix a été porté sur le Luxembourg en raison de sa compétence établie en matière d'activités de l'ESA et en matière de politique européenne en général. Voilà la raison pour laquelle il assurera, lors de sa coprésidence, avant tout le volet des relations entre l'ESA et les institutions européennes. François Biltgen avait par ailleurs déjà présidé le deuxième Conseil «Espace» lors de la Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne en 2005, durant lequel le Conseil des ministres a élaboré une résolution concernant les relations entre l'Union européenne et l'ESA.

Dans ce contexte, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a rappelé à Naples que le traité de Lisbonne avait également conféré compétence à l'Union européenne pour engager des activités dans le domaine spatial. Selon lui, «il est donc important de coordonner et de concilier les intérêts mutuels afin de conforter et d'améliorer la position que l'Europe a dans la politique de l'espace».

Dans le cadre de sa coprésidence, la Confédération helvétique va se pencher plus spécialement sur les différents programmes et activités de l'ESA sur un plan international.

Les ministres en charge des activités spatiales au sein de l'ESA, sous la présidence conjointe de la Suisse et du Luxembourg, ont continué leurs travaux pendant la journée du 21 novembre afin de trouver un accord sur les futurs programmes spatiaux de l'ESA.

Tour de table du conseil ministériel de l'Agence spatiale européenne (ESA). De g. à dr.: au premier plan, Jean-Jacques Dordain, directeur général de l'ESA, en conversation avec Giuseppe Morsillo, directeur des politiques, de la planification et du contrôle de l'ESA, et François Biltgen, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
(© Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche)

L'objectif poursuivi par les ministres était d'améliorer la croissance et la compétitivité européennes en même temps que le progrès scientifique.

L'impact économique de l'ESA sur l'Europe est important. Créée en 1975, elle a conduit l'industrie spatiale européenne au premier rang mondial, avec un chiffre d'affaires annuel de 6 milliards d'euros et un emploi direct de 35 000 salariés qualifiés. L'Europe détient également la première place sur le marché des lanceurs et des télécommunications, tandis que les missions scientifiques européennes concernant aussi bien l'astronomie que la planétologie ou l'observation de la Terre jouent également un rôle de premier plan.

Au cœur des débats se situait le budget de l'ESA pour le financement de ses programmes obligatoires et de ses programmes optionnels pour les années 2013 à 2017.

Le Luxembourg a confirmé son engagement dans les programmes facultatifs de l'ESA relatifs aux communications par satellite. Il s'agit notamment des programmes Artes-33 Electra, et Artes-21 SAT-

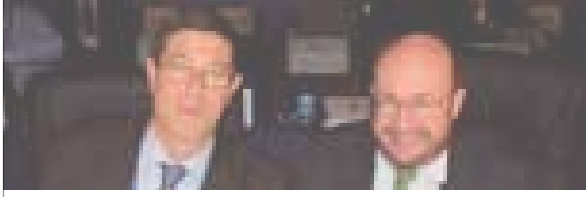

AIS. L'objectif du premier est de développer le premier petit satellite géostationnaire européen à propulsion électrique. SES jouera un rôle prépondérant dans ce programme, puisqu'elle en conduira les travaux jusqu'à la définition du satellite. Artes-21 SAT-AIS est dédié à la surveillance maritime. Dans ce programme, la société luxembourgeoise Luxspace développera une petite constellation de microsatellites permettant de détecter la position des bateaux. Il est important de souligner que tous ces programmes sont menés suivant une approche de cofinancement. Les industriels impliqués interviennent dans l'investissement de ces développements. Au total, les investissements étatiques pour la période 2013-2017 dans les programmes facultatifs de l'ESA s'élèvent à 90,4 millions d'euros, conformément au plan d'action national entériné par le Conseil de gouvernement.

Le lancement d'un nouveau programme pour développer la future génération de lanceurs, ayant comme objectif principal d'assurer la capacité concurrentielle de l'Europe sur le marché des lanceurs, était un autre point crucial à l'ordre du jour. Comme les décisions au niveau de l'ESA, en tant qu'organisme intergouvernemental, doivent être prises à l'unanimité, les délégations ont félicité François Biltgen et la coprésidence suisse d'avoir réussi à concilier, lors de longues négociations, les intérêts financiers et techniques divergents des deux grands contributeurs à l'ESA, à savoir l'Allemagne et la France. Ainsi, l'Europe pourra développer pour 2021 une fusée d'une nouvelle génération (Ariane 6), tout en préparant la transition avec une version améliorée d'Ariane 5 (Ariane 5 ME).

Un troisième point des discussions visait les relations entre l'Union européenne et l'ESA. François Biltgen a affirmé vouloir mettre en place, en tant que coprésident luxembourgeois de l'ESA, une parfaite complémentarité et concentration des efforts mutuels, qui devrait être un garant pour le développement soutenu et une gestion efficace des deniers publics en matière d'espace au niveau européen.

Selon François Biltgen, le Conseil ministériel de Naples a constitué une réunion cruciale pour l'avenir de l'ESA.

27 novembre 2012

Romain Schneider désigné comme représentant de l'Union européenne au Conseil de fondation de l'Agence mondiale antidopage

Le ministre des Sports, Romain Schneider, a participé au Conseil des ministres des Sports de l'Union européenne (UE), qui s'est tenu sous présidence chypriote à Bruxelles le 27 novembre 2012.

Romain Schneider, ministre des Sports, et Michèle Eisenbarth, représentante permanente adjointe du Grand-Duché de Luxembourg auprès de l'Union européenne (© Conseil de l'Union européenne)

À cette occasion, les ministres des Sports de l'UE ont adopté les conclusions du Conseil sur:

- le renforcement des données disponibles en vue de l'élaboration de la politique du sport;
- l'élaboration d'une stratégie de lutte contre la manipulation des résultats sportifs;
- la promotion de l'activité physique bienfaisante pour la santé.

S'en est suivi un débat d'orientation consacré à l'instauration, à terme, d'une Semaine européenne annuelle du sport.

Le Conseil a désigné trois représentants de l'UE au sein du Conseil de fondation de l'Agence mondiale antidopage (AMA) pour une période de trois ans à compter du 1er janvier 2013: il s'agit des ministres des Sports respectivement de l'Irlande et du Luxembourg, Leo Varadkar et Romain Schneider, au titre de représentants des deux prochains trios de présidence (Irlande, Lituanie, Grèce et Italie, Lettonie, Luxembourg), ainsi que du secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports du Portugal, Alexandre Miguel Mestre, au titre d'expert au niveau gouvernemental.

À noter que le Conseil de fondation de l'AMA est composé de 38 membres. C'est l'instance décisionnelle suprême de l'AMA. Il est composé à parts égales de représentants du Mouvement olympique et des gouvernements (pour l'Europe: trois ministres de l'UE et deux représentants du Conseil de l'Europe).

Sous l'égide du Conseil de fondation, c'est au comité exécutif de l'AMA, composé de 12 membres, qu'incombe la direction et la gestion pratique de l'agence, la mise en œuvre de toutes ses activités et l'administration de ses fonds. Il est composé à parts égales de représentants du Mouvement olympique et des gouvernements (cinq ministres des Sports, dont un de l'UE, à savoir la ministre française des Sports, Valérie Fourneyron).

À court terme, la tâche principale incombant au Conseil de fondation de l'AMA sera la révision et l'adoption du Code mondial antidopage, dont l'entrée en vigueur est prévue le 1er janvier 2015.

13-14 décembre 2012

Jean-Claude Juncker au Conseil européen à Bruxelles

Le Premier ministre Jean-Claude Juncker a participé au Conseil européen qui a eu lieu à Bruxelles les 13 et 14 décembre 2012.

Jean-Claude Juncker, Premier ministre, président de l'Eurogroupe (© SIP/Jock Fistick)

Lors de la conférence de presse à l'issue du Conseil européen, le Premier ministre a déclaré que «ce Conseil européen a été annoncé comme un Conseil important, mais de grandes décisions sous forme définitive n'ont pas été prises».

«Ce Conseil européen a profité de la bonne atmosphère générée, d'un côté, par l'accord trouvé par les ministres des Finances lors du Conseil "Ecofin" des 12 et 13 décembre concernant un mécanisme unique de surveillance bancaire, et, de l'autre, par la solution au problème grec trouvée lors de la réunion de l'Eurogroupe du 13 décembre», a estimé Jean-Claude Juncker. «Sans ces deux accords, au regard des résultats du Conseil européen, cette semaine aurait été une semaine relativement désastreuse pour l'Europe», a poursuivi le Premier ministre, président de l'Eurogroupe. «Si on regarde les accomplissements tout au long de l'année, force est de dire que l'année 2012 a été une bonne année pour l'Union européenne, et surtout pour la zone euro. Nous avons réussi au cours de l'année écoulée à mettre en œuvre le Mécanisme européen de stabilité, à régler la question de la surveillance bancaire, à résoudre le problème

grec, à poursuivre les mesures de consolidation en Irlande et au Portugal; la discipline budgétaire a été renforcée dans tous les pays de la zone euro et la compétitivité des pays sous programme s'est beaucoup améliorée. Tout ceci fait que la menace qui pesait sur la zone euro s'est clairement affaiblie. La situation s'est calmée.» Et de résumer, en déclarant: «Ceci ne m'amène pas à dire que nous avons atteint la fin de la crise, mais me permet de dire que nous entrevoyons la fin de la crise, sans évidemment pouvoir en fixer un délai.»

Feuille de route pour l'achèvement de l'UEM

Le Conseil européen a convenu d'une feuille de route pour l'achèvement de l'Union économique et monétaire (UEM), sur la base d'une intégration plus approfondie et d'une solidarité renforcée, afin que l'Europe demeure une économie sociale de marché compétitive et que le modèle social européen soit préservé. Les possibilités offertes par le cadre budgétaire de l'UE seront exploitées pour trouver un équilibre entre les besoins en matière d'investissements publics productifs et les objectifs de la discipline budgétaire.

Après avoir remis son rapport intermédiaire en octobre 2012, le président du Conseil européen, en collaboration étroite avec les présidents de la Commission, de la Banque centrale européenne et de l'Eurogroupe, a élaboré une feuille de route spécifique et assortie d'échéances précises pour la réalisation d'une véritable UEM. Le Conseil européen a pris note du «projet détaillé» présenté par la Commission, qui fournit une analyse approfondie des enjeux ainsi qu'une évaluation de leurs aspects juridiques. Il a également pris acte des contributions apportées par le Parlement européen. Le Conseil européen a défini les prochaines mesures à prendre dans le cadre du processus d'achèvement de l'UEM, sur la base d'une intégration plus approfondie et d'une solidarité renforcée.

Les chefs d'État ou de gouvernement ont défini les conditions selon lesquelles ce processus devra se dérouler ainsi que les priorités immédiates.

Le mécanisme de surveillance unique constitue une avancée qualitative majeure sur la voie d'un cadre financier plus intégré et les chefs d'État ou de gouvernement ont salué l'accord intervenu au sein du Conseil le 13 décembre 2012. Le Conseil européen a également défini les prochaines étapes et les conditions relatives à la mise en œuvre d'un mécanisme de surveillance unique.

Afin que l'UEM assure la croissance économique, la compétitivité dans un contexte mondialisé et l'emploi dans l'UE, un certain nombre d'autres questions importantes liées à la coordination des politiques économiques et aux orientations des politiques économiques de la zone euro devront être examinées. À cette fin, le président du Conseil européen, en étroite coopération avec le président de la Commission, présentera au Conseil européen de juin 2013 les mesures qui pourraient être prises ainsi qu'une feuille de route assortie d'échéances.

Tout au long de ce processus, la légitimité démocratique et l'obligation de rendre des comptes seront assurés.

Examen annuel de la croissance

Le Conseil européen a noté avec satisfaction que la Commission avait présenté en temps voulu l'examen annuel de la croissance, qui marque le début du semestre européen 2013. Il a estimé que les efforts qui seraient déployés aux niveaux national et européen en 2013 devraient continuer à se concentrer sur les cinq priorités arrêtées en mars 2012: assurer un assainissement budgétaire différencié, axé sur la croissance; rétablir des conditions normales d'octroi de crédits à l'économie; promouvoir la croissance et la compétitivité; lutter contre le chômage et les conséquences sociales de la crise; moderniser l'administration publique. Dans ce cadre, les chefs d'État ou de gouvernement se sont entretenus des prochaines étapes à suivre, des priorités et de l'état d'avancement de certains dossiers, notamment l'achèvement du marché unique.

Politique de sécurité et de défense commune

Le Conseil européen reste déterminé à renforcer l'efficacité de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC) en tant que contribution concrète de l'Union européenne à la gestion de crises internationales. Le Conseil européen a invité la haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Catherine Ashton, notamment au travers du Service européen pour l'action extérieure et de l'Agence européenne de défense, ainsi que la Commission européenne à élaborer de nouvelles propositions et actions visant à renforcer la PSDC et à améliorer la disponibilité des capacités militaires requises, et à faire rapport, au plus tard en septembre 2013, sur les initiatives prises en la matière, ceci dans la perspective du Conseil européen de décembre 2013.

Le Conseil européen a également adopté des conclusions sur l'élargissement ainsi que sur la Syrie.

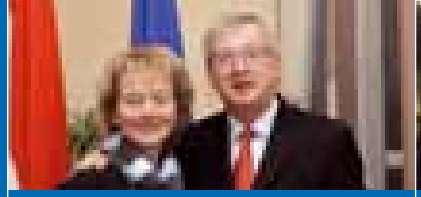

Visites et entrevues au Luxembourg

Visite de travail du ministre fédéral adjoint aux Affaires étrangères, Michael Link

17 juillet 2012

Sur invitation du Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn, le ministre fédéral adjoint aux Affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne, Michael Link, s'est rendu à Luxembourg le 17 juillet 2012 pour sa première visite de travail bilatérale.

Les ministres ont saisi cette occasion pour faire le point sur les grands dossiers de l'actualité politique européenne et internationale, faisant état d'une forte concordance de vues sur plusieurs des sujets évoqués.

Jean Asselborn, Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, accueille Michael Link, ministre fédéral adjoint aux Affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne (© Ministère des Affaires étrangères)

En ce qui concerne la situation politique en Roumanie, les deux ministres partagent l'opinion selon laquelle l'État de droit ne peut être remis en question au sein de l'Union européenne. Critiques sur les méthodes expéditives employées dans la procédure de destitution, les ministres ont fait état du souhait que la préparation du référendum se fasse en étroite collaboration avec les partenaires européens et que le gouvernement roumain respecte les décisions judiciaires.

L'échange de vues a également porté sur la crise de la dette souveraine au sein de la zone euro. Les ministres ont partagé la même volonté politique, en réaffirmant leur soutien inconditionnel aux pays de la zone euro en difficulté ainsi que leur attachement à la monnaie commune.

Les ministres ont ensuite fait le point sur l'élaboration du cadre financier pluriannuel 2014-2020. Jean Asselborn a rappelé qu'il était important que le budget de l'Union européenne soit conséquent afin d'œuvrer de manière dynamique dans le sens de la stratégie Europe 2020 qui vise à relancer la croissance, lutter contre le chômage, mettre en place des politiques sociales plus efficientes, favoriser les investissements dans la recherche et le développement ainsi que les énergies renouvelables. Les deux ministres ont fait état de leur confiance en la Présidence chypriote du Conseil de l'Union européenne pour faire déboucher les négociations sur un accord juste et équitable.

Enfin, concernant la Syrie, les deux diplomates ont estimé qu'il était vital de dégager le plus rapidement possible une solution au niveau du Conseil de sécurité des Nations unies, ceci afin de mettre un terme aux effroyables violences actuellement perpétrées dans ce pays.

Visite de la ministre fédérale de l'Éducation et de la Recherche, Annette Schavan

6 septembre 2012

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, François Biltgen, a rencontré la ministre fédérale de l'Éducation et de la Recherche de la République fédérale d'Allemagne, Annette Schavan, pour une entrevue bilatérale le 6 septembre 2012.

Annette Schavan, qui séjournait au Luxembourg sur invitation de son homologue François Biltgen, avait par ailleurs donné le jour précédent une conférence sur le dialogue interconfessionnel à l'Université du Luxembourg.

Dans ce contexte, Annette Schavan a donné à son homologue des informations sur les quatre centres d'études islamiques mis en place en Allemagne, à Münster/Osnabrück, Tübingen, Frankfurt/Gießen et Nürnberg-Erlangen. La mise en place de programmes de «théologie islamique» dans les universités allemandes fait partie d'une politique d'intégration moderne

Annette Schavan, ministre de l'Éducation et de la Recherche de la République fédérale d'Allemagne, François Biltgen, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et Rudy Balling, directeur du Luxembourg Centre for Systems Biomedicine (© Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche)

poursuivie par le gouvernement allemand.

Les deux ministres se sont entretenus par la suite des sujets de coopération bilatérale en matière d'enseignement supérieur. À cette occasion, François Biltgen s'est félicité de l'excellence des relations entre les deux pays. 2 941 étudiants luxembourgeois font actuellement leurs études en Allemagne.

Dans ce contexte, François Biltgen a expliqué à son homologue allemand le système luxembourgeois des aides financières pour études supérieures et a lancé, notamment sur la base des problèmes que connaît actuellement le Luxembourg en la matière, l'idée de la création d'un véritable espace européen d'études supérieures prévoyant les mêmes règles applicables à l'ensemble des étudiants de l'Union européenne.

En matière de recherche, les ministres se sont concertés sur le programme Horizon 2020, qui sera à l'ordre du jour du prochain Conseil «Compétitivité-Recherche». François Biltgen a affirmé qu'il y aurait lieu d'attacher, à côté de l'excellence scientifique, une plus grande importance aux jeunes chercheurs dans l'Union européenne.

Un échange de vues sur le processus de Bologne et l'inauguration au printemps 2013 au Luxembourg du Max Planck Institute Luxembourg for International, European and Regulatory Procedural Law, institut de recherche fondamentale sur le droit procédural, étaient d'autres sujets figurant à l'ordre du jour.

Annette Schavan et François Biltgen ont visité en fin de matinée le Luxembourg Centre for Systems Biomedicine sur le campus à Esch-Belval, où ils ont été reçus par le directeur Prof Dr. Rudy Balling.

Visite du délégué du gouvernement fédéral à la Culture et aux Médias, Bernd Neumann

7 septembre 2012

Le 7 septembre 2012, la ministre de la Culture, Octavie Modert, a accueilli au Luxembourg son homologue allemand Bernd Neumann.

Par cette visite, le délégué du gouvernement fédéral à la Culture et aux Médias a répondu à l'invitation d'Octavie Modert à l'occasion de la visite d'État en République fédérale d'Allemagne en avril 2012, dans le cadre de laquelle les deux ministres avaient signé un accord de coopération bilatérale ciblant spécifiquement la collaboration entre les institutions culturelles des deux pays.

À la suite de la visite du Musée d'art moderne Grand-Duc Jean (MUDAM), celle du Musée Dräi Eechelen a permis aux deux ministres de se rendre compte de la bonne mise en pratique d'une première coopération à

la suite de leur accord d'intention mentionné ci-dessus.

En effet, une centaine de plans numérisés sur la forteresse du Luxembourg peuvent être admirés par les visiteurs dans la salle multimédia du nouveau Musée Dräi Eechelen grâce à un accord conclu entre la Staatsbibliothek zu Berlin (SBB) et le Musée national d'histoire et d'art à la suite de l'accord ministériel de coopération bilatérale. L'excellente collaboration entre les deux institutions culturelles aboutira en outre à une exposition spécifique pour laquelle la SBB mettra à disposition ses fonds de collection.

Au cours de leur entrevue, les ministres ont procédé à un échange de vues approfondi sur plusieurs dossiers bilatéraux et européens. Ils ont notamment discuté de l'accord partiel des itinéraires culturels, des possibilités de résidences d'artistes luxembourgeois dans les domaines de la danse et du théâtre en Allemagne, et des négociations actuellement en cours au niveau de l'Union européenne sur le nouveau programme «Europe créative» et des débats autour du nouvel instrument financier Cultural and Creative Sectors Facility, fonds de garantie censé faciliter l'accès aux capitaux privés pour les petits et moyens acteurs culturels.

Il est à noter que dans le cadre de sa politique de soutien à la professionnalisation, Octavie Modert œuvre particulièrement en faveur du développement des industries créatives au Luxembourg, entre autres par un accès égalitaire des acteurs culturels aux aides d'investissement et la mise en place de voies de financement novatrices.

Tout en regrettant qu'il ne lui soit pas possible d'assister à l'ouverture de l'exposition «Bitter Years» d'Edward Steichen au château d'eau de Dudelange le 28 septembre 2012, Bernd Neumann a salué le concept intéressant innovant de ce lieu insolite.

Octavie Modert, ministre de la Culture, et Bernd Neumann, ministre adjoint auprès de la chancelière de la République fédérale d'Allemagne et délégué du gouvernement fédéral à la Culture et aux Médias (© SIP/Charles Caratini)

Entrevues de Jean-Claude Juncker avec Janez Janša et Vittorio Grilli au sujet de la zone euro

10 septembre 2012

Le 10 septembre 2012, Jean-Claude Juncker a eu deux rencontres politiques à l'Hôtel de Bourgogne en sa qualité de Premier ministre et président de l'Eurogroupe.

Entrevue avec le Premier ministre de la Slovénie, Janez Janša

Jean-Claude Juncker a tout d'abord eu une entrevue avec le Premier ministre de la république de Slovénie, Janez Janša. Les

Janez Janša, Premier ministre de la république de Slovénie, accueilli par Jean-Claude Juncker, Premier ministre, président de l'Eurogroupe (© SIP/Luc Deflorenne)

pourparlers ont essentiellement porté sur les dossiers d'actualité européens et plus spécifiquement la Slovénie.

Lors du point presse conjoint avec son homologue slovène, Jean-Claude Juncker a mis en exergue l'importance que le processus de réformes en Slovénie revêtait à la fois pour la Slovénie et la zone euro dans son ensemble. Il a réfuté dans ce contexte l'assertion courante selon laquelle les réformes engagées dans des pays à taille réduite seraient «par essence moins importantes», avant d'expliquer qu'elles s'imposaient non seulement pour des raisons de politique intérieure, mais résultaient surtout d'une coresponsabilité qui découle de l'appartenance des États membres à la zone euro.

Le président de l'Eurogroupe, Jean-Claude Juncker, s'est montré confiant quant au fait que le processus de réforme engagé en Slovénie aille «dans la bonne direction». «Je suis convaincu que la Slovénie va mettre en œuvre les réformes promises», a-t-il déclaré. «La situation en Slovénie est grave et la Slovénie n'a pas de temps à perdre», a-t-il déclaré, avant d'ajouter que «son hypothèse de travail est que les réformes annoncées par le gouvernement seront mises en œuvre dans un calendrier prévisible». «Mon hypothèse de travail n'est pas que la Slovénie demande un plan de sauvetage», a-t-il tenu à préciser.

De son côté, Janez Janša a insisté sur le besoin de concentrer les efforts non seulement sur des objectifs budgétaires, mais également sur des réformes structurelles. Le Premier ministre slovène a affirmé que son pays avait «tout le potentiel pour sortir de la crise par ses propres efforts si le gouvernement engage tout ce qui est nécessaire».

Tout en faisant allusion à la coresponsabilité qui lie les États membres au sein de la zone euro, Janez Janša a souligné la détermination de son gouvernement d'œuvrer aussi rapidement que possible en faveur d'un large consensus pour agréer le programme de réformes structurelles en Slovénie.

Entrevue avec le ministre de l'Économie et des Finances de l'Italie, Vittorio Grilli

Jean-Claude Juncker a aussi reçu le nouveau ministre de l'Économie et des Finances de la République italienne, Vittorio Grilli. L'entrevue a essentiellement porté sur la situation économique et financière dans la zone euro.

Visite de travail du ministre des Affaires étrangères de la Russie, Sergueï Lavrov

14 octobre 2012

Le ministre des Affaires étrangères de la fédération de Russie, Sergueï Lavrov, a effectué une visite de travail au Luxembourg le 14 octobre 2012.

Il a été reçu au ministère des Affaires étrangères par le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn, avant de participer à un dîner conjoint avec ses 27 homologues de l'Union européenne au nouveau Centre de conférences Kirchberg, en vue de la réunion du Conseil «Affaires étrangères».

Lors de la visite de travail, les deux ministres ont fait le point sur les relations bilatérales, constatant l'excellente qualité de celles-ci, tant dans le domaine de la politique étrangère qu'en matière économique et commerciale.

Les relations entre l'Union européenne et la fédération de Russie ont également été évoquées, tout comme les sujets d'actualité politique internationale, à l'instar de la situation au Moyen-Orient, et plus particulièrement la crise syrienne. Jean Asselborn a souligné qu'il était important de préserver de bonnes relations entre la Russie et la Turquie, et qu'il fallait éviter d'internationaliser le conflit en Syrie. Suite aux élections législatives en Géorgie, la situation dans ce pays voisin de la Russie a également été évoquée.

Les discussions ont par ailleurs porté sur l'actualité politique et économique en Russie ainsi qu'au sein de l'Union européenne, notamment dans le contexte de la crise de la dette souveraine.

Jean Asselborn, Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, reçoit Sergueï Lavrov, ministre des Affaires étrangères de la fédération de Russie (© Ministère des Affaires étrangères)

Visite de travail du ministre des Affaires étrangères du royaume des Pays-Bas, Frans Timmermans

7 novembre 2012

Le ministre des Affaires étrangères du royaume des Pays-Bas, Frans Timmermans, a effectué une visite de travail à Luxembourg le 7 novembre 2012.

Il a été reçu à l'Hôtel Saint-Maximin par le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn, pour une entrevue bilatérale au ministère des Affaires étrangères.

Cette visite de travail s'inscrivait dans le cadre de la nomination du nouveau ministre des Affaires étrangères du royaume des Pays-Bas, Frans Timmermans, à l'issue de l'accord de coalition intervenu sur base des élections du 12 septembre 2012. À l'ordre du jour des pourparlers figuraient, outre les relations bilatérales et la coopération dans le cadre du

Jean Asselborn, Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, et Frans Timmermans, ministre des Affaires étrangères du royaume des Pays-Bas
(© Ministère des Affaires étrangères)

Benelux, les grands sujets d'actualité européenne et internationale.

Les ministres se sont félicités de l'excellence des relations bilatérales. Jean Asselborn a par ailleurs souligné l'importance particulière que le Luxembourg attachait aux relations avec son voisin néerlandais.

Jean Asselborn a illustré l'importance des relations économiques et commerciales avec les Pays-Bas, dressant un bilan des échanges commerciaux. En 2010, les Pays-Bas étaient le 4e partenaire commercial du Luxembourg en termes d'exportations et occupaient le 4e rang en termes d'importations luxembourgeoises. Les exportations de biens à destination des Pays-Bas ont atteint une valeur de 619 millions d'euros en 2011, tandis que les importations de biens en provenance des Pays-Bas ont affiché une valeur de 1,170 milliard euros la même année. Jean Asselborn a insisté sur le fait qu'en temps de crise, il était toujours plus important de renforcer les liens économiques entre les deux pays.

De plus, il a noté que quelque 4 382 ressortissants néerlandais étaient enregistrés au Luxembourg au 1er janvier 2012, ce qui constitue 0,82% de la population. Les Pays-Bas figurent ainsi en 8e place des pays d'origine de la population immigrée au Luxembourg.

L'échange de vues a également porté sur la coopération au niveau du Benelux. À ce sujet, les ministres se sont félicités de l'entrée en vigueur du nouveau traité Benelux le 3 février 2012 et se sont prononcés en faveur d'un renforcement de la coopération, notamment dans le domaine de la politique étrangère et des questions européennes, mais également dans le domaine de la coopération diplomatique et consulaire. Le ministre des Affaires étrangères a enfin rappelé que le Luxembourg assumerait la présidence du Benelux en 2013.

Le dernier élément de coopération évoqué par les ministres a été celui des services consulaires. À ce sujet, Jean Asselborn a remercié son collègue néerlandais pour le soutien dont bénéficiait le Luxembourg depuis plusieurs années.

Visite du ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Coopération, de l'Intégration africaine et des Nigériens à l'extérieur, Mohamed Bazoum

3-4 décembre 2012

À l'occasion de la 7e commission de partenariat entre le Luxembourg et le Niger, le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Coopération, de l'Intégration africaine et des Nigériens à l'extérieur, Mohamed Bazoum, a effectué une visite de travail à Luxembourg les 3 et 4 décembre 2012.

Mohamed Bazoum a eu une entrevue avec le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn. Il a également été reçu par la ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, Marie-Josée Jacobs, le ministre des Finances, Luc Frieden, ainsi que par la commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration de la Chambre des députés.

Jean Asselborn et Mohamed Bazoum ont fait le point sur les relations bilatérales entre le Grand-Duché de Luxembourg et la république du Niger, saluant l'excellente qualité de celles-ci. Ils ont ensuite dressé l'état des lieux des travaux de la mission EUCAP Sahel/Niger, dont le mandat prévoit de renforcer la coordination des forces de sécurité civiles avec l'armée. Les ministres des Affaires étrangères ont enfin fait le point sur la situation au Mali ainsi que sur la situation politique et sécuritaire dans l'ensemble de la région du Sahel. Ils ont souligné la gravité des évènements actuels et la nécessité pour la communauté internationale de s'investir activement dans la région.

Extension de la durée du programme indicatif de coopération (PIC)

Réunis dans le cadre de la 7e commission de partenariat, Mohamed Bazoum et Marie-Josée Jacobs ont passé en revue les activités communes depuis la reprise de la coopération entre les deux pays en 2011. Suspendu pendant la période de troubles politiques en 2009-2011, le PIC accuse un retard d'exécution certain, tout en conservant selon le rapport de la récente revue à mi-parcours la pertinence de ses stratégies et des interventions en cours (formations professionnelles, éducation de base, développement rural). Partant de ce constat, les deux partenaires ont décidé d'une extension de la durée du PIC jusqu'à fin 2015. L'enveloppe sera investie dans des appuis à haute valeur ajoutée en marge des programmes en cours, y compris par l'intermédiaire d'autres bailleurs dans les régions de Zinder et de Diffa, à l'est du pays.

Visite de la directrice générale de l'Organisation mondiale de la santé, Margaret Chan

10 décembre 2012

La directrice générale de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Dr Margaret Chan, a effectué une visite de travail à Luxembourg le 10 décembre 2012.

Elle a eu des entrevues avec la ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, Marie-Josée Jacobs, et le ministre de la Santé, Mars Di Bartolomeo.

Mars Di Bartolomeo, ministre de la Santé, ministre de la Sécurité sociale, Margaret Chan, directrice générale de l'Organisation mondiale de la santé, et Marie-Josée Jacobs, ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire
(© Ministère des Affaires étrangères, Direction de la coopération au développement)

Les entretiens ont porté sur la contribution luxembourgeoise aux programmes de l'OMS, la réforme en cours de l'organisation ainsi que les défis qui attendent l'OMS après 2015, notamment en vue de la discussion sur la refonte des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

Pour mémoire: le Luxembourg soutient l'OMS par des contributions volontaires à cinq des objectifs stratégiques de l'organisation: VIH/sida, tuberculose, paludisme (SO2); affections chroniques non transmissibles (SO3); santé infantile, des adolescents et santé maternelle (SO4); systèmes et services de santé (SO10); programme de recherche pour les maladies tropicales (TDR). À cela s'ajoute une contribution à des projets ciblés.

Margaret Chan a également été reçue en audience par S.A.R. le Grand-Duc au palais grand-ducal.

Une rencontre avec le président de la Chambre des députés, Laurent Mosar, figurait également au programme. À cette rencontre ont également assisté les membres de la commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration ainsi que les membres de la commission de la Santé et de la Sécurité sociale.

Margaret Chan a également visité le laboratoire d'immunologie du Centre de recherche public de la santé au Laboratoire national de la santé et a participé à la réunion du Comité de surveillance du sida.

Visite de travail du secrétaire d'État aux Communautés portugaises, José Cesário

17 décembre 2012

Le secrétaire d'État aux Communautés portugaises, José Cesário, s'est rendu pour une visite de travail à Luxembourg le 17 décembre 2012.

Il a été reçu par le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn, ainsi que par la ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, Mady Delvaux-Stehres, et par le ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Immigration, Nicolas Schmit.

Pendant leur entrevue, Jean Asselborn et José Cesário ont abordé les relations bilatérales entre le Luxembourg et le Portugal, se félicitant de l'excellente qualité de celles-ci. Ils ont également évoqué des sujets liés à la diaspora portugaise au Luxembourg et abordé des dossiers de l'actualité européenne.

À l'ordre du jour de la rencontre avec Mady Delvaux-Stehres figuraient des sujets relatifs au domaine de l'éducation, de la scolarisation et de l'intégration des élèves d'origine portugaise au Luxembourg.

Des questions concernant l'intégration de la communauté portugaise sur le marché de l'emploi à Luxembourg ont été évoquées lors de l'entrevue avec Nicolas Schmit.

Par ailleurs, José Cesário a eu l'occasion de s'entretenir avec le président et avec les membres du Bureau et de la commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration.

Visite de la présidente de la Confédération suisse et conseillère fédérale en charge des Finances, Eveline Widmer-Schlumpf

18 décembre 2012

La présidente de la Confédération suisse et conseillère fédérale en charge des Finances, Eveline Widmer-Schlumpf, a effectué une visite à Luxembourg le 18 décembre 2012.

Elle a été reçue par le Premier ministre Jean-Claude Juncker ainsi que par le ministre des Finances, Luc Frieden. Une rencontre avec le président de la Chambre des députés, Laurent Mosar, figurait également au programme.

Lors d'un point de presse conjoint avec la présidente de la Confédération suisse, Luc Frieden a mis en avant l'amitié étroite entre les deux pays, qui sont liés dans de nombreux domaines. Ainsi, la Suisse compte parmi les meilleurs clients de la place financière du Grand-Duché et en particulier de son industrie des fonds d'investissement. Au total, dix banques suisses sont présentes au Luxembourg. Au-delà des relations amicales entre les deux pays, Luc Frieden accorde beaucoup d'importance aux échanges réguliers

Jean-Claude Juncker, Premier ministre, reçoit Eveline Widmer-Schlumpf, présidente de la Confédération suisse et conseillère fédérale en charge des Finances (© SIP/Luc Deflorenne)

Luc Frieden ne veut pas non plus ignorer les évolutions internationales dans le secteur financier. «Si on veut agir globalement, il faut aussi tenir compte de certains standards internationaux», a-t-il estimé. Mais il n'est pas question pour autant d'accepter aveuglément toutes les adaptations, mais, au contraire, de contribuer activement à leur mise au point, a expliqué Luc Frieden, qui compte beaucoup sur l'échange et l'entente avec la Suisse sur ces questions.

Pour ce qui est des évolutions internationales, la relation entre le respect de la vie privée et le respect des obligations fiscales constitue un sujet capital, a dit Luc Frieden. À ses yeux, «il faut trouver des formules pour combiner la protection de la vie privée avec une imposition adéquate». D'autant plus qu'avec la situation budgétaire ainsi qu'à la collaboration économique et politique étroite entre les deux gouvernements, estimant que «nous pouvons apprendre beaucoup de choses l'un de l'autre et atteindre beaucoup de choses ensemble».

Luc Frieden et Eveline Widmer-Schlumpf ont souligné que les deux places financières partageaient de nombreuses similitudes, comme leur stabilité, leur développement et leur dimension internationale. Soulignant que «nous ne devons pas rester immobiles», Luc Frieden veut davantage mettre en avant cette dimension internationale de la place financière du Luxembourg.

Luc Frieden, ministre des Finances, et Eveline Widmer-Schlumpf (© SIP/Luc Deflorenne)

fragile de beaucoup de pays, le sujet de l'honnêteté fiscale restera d'actualité. Mais, selon lui, le Luxembourg affrontera le sujet de manière offensive et contribuera activement aux débats, toujours en étroite collaboration avec la Suisse, mais aussi avec d'autres places financières internationales. Dans ce contexte, le ministre des Finances a rappelé son idée d'une meilleure coordination entre les différentes places financières du monde.

Interrogé sur les implications de la législation américaine FATCA (Foreign Account Tax Compliance Act) sur les discussions actuelles sur l'échange d'informations, Luc Frieden a appelé à une meilleure coordination entre les États dans le sens d'une plus grande transparence fiscale. Il a estimé que le but des clients de la place financière du Luxembourg n'était pas l'évasion fiscale, mais la recherche de produits et de services financiers de haute qualité. Dans ce contexte, il a soulevé la question de savoir ce que la protection de la vie privée renfermait au juste dans le domaine de la gestion du patrimoine. Soulignant que la protection de la vie privée et des données constituait un droit, il a demandé une discussion ouverte à ce sujet. Pour le reste, Luc Frieden s'est dit convaincu que les prochaines années ouvriraient la voie à un plus grand échange d'informations, mais ceci dans le cadre d'un environnement clairement défini.

Un autre sujet abordé par les deux ministres a été la législation américaine FATCA. Alors que la Suisse vient de parapher un accord avec les États-Unis à ce sujet, le Luxembourg va entamer sous peu les négociations pour un accord intergouvernemental entre le Luxembourg et les États-Unis. Soulignant l'importance de ces négociations, Luc Frieden a dit que le Luxembourg n'avait pas encore décidé du modèle à retenir.

Visite de travail du Vice-Premier ministre de la fédération de Russie, Dmitri Rogozine

20 décembre 2012

Le Vice-Premier ministre de la fédération de Russie, Dmitri Rogozine, a effectué une visite de travail à Luxembourg le 20 décembre 2012. Il était accompagné du vice-ministre du Développement économique, Alexeï Likhatchev, et du vice-ministre des Transports, Valeri Okoulov, ainsi que d'une importante délégation de dirigeants d'entreprises.

Le Vice-Premier ministre russe a été reçu par le Premier ministre Jean-Claude Juncker et a eu l'occasion de s'entretenir également avec le ministre des Finances, Luc Frieden, le ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, Étienne Schneider, et le ministre du Développement durable et des Infrastructures, Claude Wiseler.

Jean-Claude Juncker, Premier ministre, et Dmitri Rogozine, Vice-Premier ministre de la fédération de Russie (© SIP/Charles Caratini)

À l'ordre du jour des différentes entrevues figuraient avant tout les relations politiques, économiques et commerciales bilatérales, de même que la situation en matière de droits humains. L'entrevue avec Luc Frieden a porté en outre sur l'évolution des places financières internationales, tandis que l'entretien avec Claude Wiseler a permis d'aborder tout particulièrement les dossiers relatifs à l'aviation.

À l'issue des entrevues, Jean-Claude Juncker, accompagné d'Étienne Schneider, a donné une conférence de presse conjointe avec Dmitri Rogozine.

Claude Wiseler, ministre du Développement durable et des Infrastructures, et Dmitri Rogozine, Vice-Premier ministre de la Russie (© SIP/Charles Caratini)

Le Premier ministre Jean-Claude Juncker y a indiqué qu'il était du souhait des deux parties de séparer, au sein de l'Union économique belgo-luxembourgeoise, les relations économiques entre le Luxembourg et la Russie des relations de la Belgique avec la Russie, afin de tenir compte des «relations particulièrement développées du Luxembourg avec la Russie et de porter le statut de celles-ci à un autre niveau». Jean-Claude Juncker a ajouté que les discussions à ce sujet seraient entamées avec la Belgique.

Le ministre de l'Économie et du Commerce extérieur a rappelé de son côté que la rencontre de chefs d'entreprises luxembourgeoises et russes organisée dans le cadre de cette visite par la Chambre de commerce avait témoigné du grand intérêt des entreprises des deux pays pour des coopérations.

Étienne Schneider a déclaré que son entrevue bilatérale avec Dmitri Rogozine avait permis de discuter du renforcement de la coopération dans les secteurs de l'énergie et des satellites ainsi que dans le cadre de projets de recherche et développement. Ils ont également étudié les possibilités d'échange et de coopération entre des entreprises *start-up* des deux pays.

En ce qui concerne le secteur de la logistique, les deux parties ont estimé qu'il pourrait être intéressant pour des entreprises russes désirant exporter vers l'Union européenne de passer par le Luxembourg. Étienne Schneider a ainsi informé son interlocuteur russe des avantages que le Luxembourg pouvait offrir dans ce contexte.

Dans le cadre de la visite de la délégation russe au Luxembourg, la mise en place d'une ligne aérienne directe entre Moscou et Luxembourg a également été discutée. En attendant les résultats des études de rentabilité, Étienne Schneider a espéré qu'un accord pourra être signé dans le cadre de la visite d'État de S.A.R. le Grand-Duc en Russie en février 2013.

Pour ce qui est du dossier Cargolux et des efforts du gouvernement luxembourgeois pour trouver un investisseur pour la compagnie aérienne cargo, Étienne Schneider a dit que «nos discussions avec la délégation russe se limitaient à constater que le Luxembourg est ouvert à la coopération avec un investisseur russe». Précisant que le Luxembourg allait entamer des négociations avec toutes les

sociétés intéressées, le ministre de l'Économie et du Commerce extérieur a conclu à ce sujet que «ce qui compte pour nous, c'est qu'on se mette d'accord à la fois sur une stratégie de coopération et sur une stratégie pour la société Cargolux».

Visite de travail du ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération du Maroc, Youssef Amrani

20 décembre 2012

Le ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération du royaume du Maroc, Youssef Amrani, a effectué une visite de travail au Luxembourg le 20 décembre 2012.

Il a été reçu par le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn, au château de Senningen. Durant leur entrevue, les ministres ont notamment fait le point sur les relations bilatérales, saluant l'excellente qualité de celles-ci.

Les discussions ont également porté sur les grands dossiers traités au niveau du Conseil de sécurité des Nations unies, à la lumière de l'expérience acquise par le Maroc qui en assure actuellement la présidence. Les ministres ont enfin abordé des sujets d'actualité politique régionale et internationale, en particulier la situation régionale au Sahel et les pistes politiques à envisager afin de baliser le chemin vers une sortie de crise en Syrie.

Jean Asselborn, ministre des Affaires étrangères, et Youssef Amrani, ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération du Maroc (© Ministère des Affaires étrangères)

Autres visites et entrevues au Luxembourg

Juillet-décembre 2012

5 juillet 2012

Jean-Claude Juncker reçoit Josep Antoni Duran i Lleida, président du Conseil national de l'Union démocratique de Catalogne

16 juillet 2012

Entrevue d'Étienne Schneider avec Arnaud Montebourg, ministre du Redressement productif de la France

20 juillet 2012

Visite de travail de Durga Prasad Bhattarai, secrétaire aux Affaires étrangères du Népal, auprès de Marie-Josée Jacobs

2 août 2012

Entrevue de Jean-Claude Juncker avec Eugenia Timochenko, fille de l'ancienne Première ministre d'Ukraine, Ioulia Timochenko

8 septembre 2012

Entrevue de Jean-Claude Juncker avec Hui Liangyu, Vice-Premier ministre de la Chine

17 septembre 2012

Entrevue de Jean-Claude Juncker avec António Guterres, haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés

21 septembre 2012

Entrevue de Jean Asselborn avec Fadwa Barghouti, juriste, animatrice du Comité international pour la libération de Marwan Barghouti

10 octobre 2012

Visite de travail de Sang-Hyun Song, président de la Cour pénale internationale, auprès de Jean Asselborn

15 octobre 2012

Visite de Nacer Meddah, nouveau préfet de la région Lorraine, auprès de Jean-Claude Juncker, Jean-Marie Halsdorf et Nicolas Schmit

18 octobre 2012

Visite de Jorge Borges, ministre des Relations extérieures du Cap-Vert, auprès de Marie-Josée Jacobs et Nicolas Schmit

14 novembre 2012

Visite d'Amadou Kane, ministre de l'Économie et des Finances du Sénégal, auprès de Marie-Josée Jacobs

22-23 novembre 2012

Mady Delvaux-Stehres reçoit Roser Suñé, ministre de l'Éducation et de la Jeunesse d'Andorre

27-28 novembre 2012

Visite de Peter Maurer, président du Comité international de la Croix-Rouge, auprès de Jean Asselborn et Marie-Josée Jacobs

30 novembre 2012

Entrevue de Jean Asselborn avec Nebojsa Stefanovic, président du Parlement de la Serbie

17 décembre 2012

Visite de travail de Jan van Laarhoven, secrétaire général du Benelux, auprès de Jean Asselborn

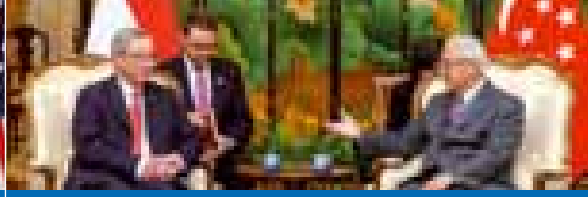

Visites et entrevues à l'étranger

François Biltgen rencontre le lord chancelier et ministre de la Justice du Royaume-Uni, Kenneth Clarke

17 juillet 2012

Le ministre de la Justice, François Biltgen, et le lord chancelier et ministre de la Justice du Royaume-Uni, Kenneth Clarke, se sont rencontrés pour une réunion bilatérale à Londres le 17 juillet 2012.

Les deux ministres ont eu un échange sur des sujets de droit européen en vue notamment de la prochaine réunion du Conseil informel «Justice et affaires intérieures» à Nicosie, à Chypre.

Le sujet de la saisie conservatoire européenne des comptes bancaires était au cœur des discussions. En effet, le recouvrement efficace de créances revêt une grande importance pour les acteurs économiques et les citoyens de l'Europe. Tout en soutenant la proposition de la Commission, François Biltgen, qui appuie la position du Royaume-Uni, a affirmé qu'il s'agissait de trouver un juste équilibre entre les divers intérêts en jeu, et surtout entre les droits du créancier et les droits du débiteur.

Les deux ministres se sont entretenus, entre autres, des négociations qui viennent de commencer entre le Conseil et le Parlement européen au sujet de la directive relative au droit d'accès à un avocat dans le cadre des procédures pénales et au droit de communiquer après l'arrestation. La directive a pour objet de fixer des normes minimales communes, applicables partout dans l'Union européenne (UE), concernant les droits des personnes soupçonnées ou poursuivies dans le cadre de procédures pénales d'avoir accès à un avocat et de pouvoir communiquer après l'arrestation avec un tiers, par exemple un parent, un employeur ou une autorité consulaire.

Finalement, les ministres ont eu un échange sur le projet d'accord d'adhésion de l'UE à la Convention européenne des droits de l'homme, où le Comité des ministres du Conseil de l'Europe vient de décider de reprendre les négociations. François Biltgen a informé son homologue qu'il accueillait favorablement la reprise des négociations et qu'il souhaitait faire avancer le processus d'adhésion. Il a cependant souligné qu'il y aurait lieu de résoudre d'abord certaines questions d'ordre technique, comme p.ex. celle de savoir qui sera l'agent de l'UE habilité à défendre la position de l'UE devant la cour de Strasbourg, tout comme par ailleurs les modalités pratiques de détermination de cette position commune de l'UE.

François Biltgen, ministre de la Justice, et Kenneth Clarke, lord chancelier et ministre de la Justice du Royaume-Uni (© Ministère de la Justice)

Entrevue de Jean Asselborn avec la secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique, Hillary Clinton, à Washington

25 juillet 2012

Le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn, s'est rendu pour une visite de travail à Washington le 25 juillet 2012.

Jean Asselborn a été reçu par la secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique, Hillary Clinton, au Department of State pour une entrevue bilatérale. Le Vice-Premier ministre s'est entretenu avec la secrétaire d'État de l'évolution des relations transatlantiques, ceci notamment dans le contexte de la crise financière et économique, et des défis communs auxquels les partenaires des deux côtés de l'Atlantique doivent faire face.

Faisant brièvement le point sur les relations bilatérales, les deux ministres se sont félicités de l'excellence de celles-ci, comme en témoignent les fréquentes rencontres et échanges à haut niveau entre représentants des deux États ainsi que les intenses relations économiques et commerciales entre les deux pays.

Les deux homologues ont constaté une forte concordance de vues concernant l'orientation multilatérale de leurs politiques étrangères et de leurs priorités respectives dans ce domaine. Reconnaissant que les États-Unis et l'Europe sont aujourd'hui confrontés à de nombreux défis communs, ils ont partagé l'avis que les partenaires transatlantiques devaient, plus que jamais, renforcer leur coopération. Les valeurs partagées doivent leur permettre de faire face aux bouleversements dans le monde, dont le Proche- et Moyen-Orient, tout comme la région du Sahel, ainsi que de surmonter la crise économique et financière. Rappelant, dans ce contexte, que le Grand-Duché est convaincu que les grands problèmes mondiaux ne peuvent être résolus que dans un cadre multilatéral, comme celui mis en place à travers les Nations unies, Jean Asselborn a souligné que cet engagement avait conduit le Luxembourg à présenter sa candidature pour un siège non-permanent au Conseil de sécurité pour la période 2013-2014.

Au sujet de la situation en Afghanistan, l'échange de vues a porté sur les conclusions du sommet de l'OTAN qui s'est tenu à Chicago les 20 et 21 mai 2012 ainsi que sur celles de la conférence de Tokyo sur l'Afghanistan, qui s'est tenue le 8 juillet 2012. Les deux ministres ont souligné l'importance primordiale que revêtait l'engagement de la communauté internationale en Afghanistan au-delà de 2014, date butoir du retrait complet des forces de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) et du transfert définitif de la responsabilité aux mains des autorités afghanes. Hillary Clinton a exprimé sa profonde reconnaissance face à l'effort consenti par le Luxembourg dans ce contexte.

Jean Asselborn, Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, et Hillary Clinton, secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique le 25 juillet (© Ministère des Affaires étrangères)

Concernant les derniers développements dans la crise syrienne, Jean Asselborn et Hillary Clinton ont discuté de l'état des travaux au Conseil de sécurité des Nations unies. Ils ont salué l'extension de la Mission de supervision des Nations unies en Syrie (MISNUS), tout en exprimant leur déception devant l'intransigeance de la Russie et de la Chine qui contrecarre les efforts de la communauté internationale pour mettre fin aux violences et atrocités en Syrie. Les deux ministres ont insisté sur la légitimité du rôle du Conseil de sécurité dans ce contexte. Ils se sont entretenus des prochaines initiatives envisagées par les principaux acteurs de la communauté internationale, les perspectives d'une résolution politique du conflit ainsi que du besoin urgent de garantir un accès à l'aide humanitaire sur le terrain.

Abordant la question du processus de paix au Proche-Orient, les deux ministres ont appelé à une reprise immédiate des négociations directes entre l'Autorité palestinienne et Israël.

Les discussions ont également porté sur la situation dans la région du Sahel suite au coup d'État militaire qui a eu lieu au Mali le 22 mars 2012 ainsi que sur la menace terroriste dans la région sahélo-saharienne qui s'est intensifiée après le renversement du régime du colonel Kadhafi en Libye. Jean Asselborn a fait part de ses vives préoccupations, redoutant une «afghanisation» de la région qui doit être évitée à tout prix. Il a plaidé en faveur d'un soutien résolu aux efforts de médiation menés par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) et de l'Union africaine. Se référant aux efforts de l'Union européenne dans cette région, Hillary Clinton s'est félicitée de l'adoption de la stratégie de l'Union européenne pour la sécurité et le développement du Sahel ainsi que du lancement de la mission PSDC EUCAP Sahel Niger le 1er août 2012, qui contribuera à la formation et au conseil des forces de sécurité intérieure au Niger.

Hillary Clinton et Jean Asselborn ont exprimé leur inquiétude quant à la dégradation de la situation à la frontière entre le Congo et le Rwanda. Ils ont regretté que cette instabilité chronique continue à faire des victimes.

L'actualité européenne et un état des lieux de la crise de la dette souveraine au sein de l'Europe ont également figuré à l'ordre du jour des discussions. Hillary Clinton a souligné l'importance de rétablir rapidement un meilleur équilibre entre la discipline budgétaire des États de la zone euro et une politique de relance économique.

Entrevue avec le sous-secrétaire à la Défense, le Dr James Miller

Le Vice-Premier ministre a également été reçu par le sous-secrétaire à la Défense, le Dr James Miller, au Pentagone.

Les pourparlers ont essentiellement porté sur les aspects militaires de la situation actuelle en Afghanistan ainsi que sur les résultats du sommet de l'OTAN des 20 et 21 mai 2012 à Chicago, notamment en ce qui concerne les grandes orientations stratégiques de l'Alliance à moyen et long terme. Le Dr James Miller a fait part de l'appréciation des États-Unis quant à l'effort consenti par le Luxembourg en Afghanistan. Les deux ministres ont également évoqué les différents moyens développés par l'industrie luxembourgeoise, notamment dans le domaine des satellites, pour apporter des solutions intéressantes sur le plan de l'interopérabilité des moyens militaires. Jean Asselborn a encore rappelé l'approche intégrée du Luxembourg, qui consiste à mettre l'accent sur l'aide publique au développement en combinaison avec la mise à disposition de moyens militaires luxembourgeois aux efforts de paix et de prévention de conflits entrepris par les Nations unies et l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord.

Le Vice-Premier ministre a conclu sa visite en se rendant au cimetière national d'Arlington pour déposer une gerbe au monument de la bataille des Ardennes, en hommage aux soldats américains tombés durant cette confrontation de décembre 1944.

Visite de travail de Jean-Claude Juncker à Athènes

22 août 2012

At a critical time for the future of Greece in the euro area, Prime Minister and Eurogroup President Jean-Claude Juncker met with Prime Minister Antonis Samaras on Wednesday 22 August in Athens.

During a "constructive, fruitful and frank" meeting, Jean-Claude

Jean-Claude Juncker, Premier ministre, président de l'Eurogroupe, et Antonis Samaras, Premier ministre de la République hellénique, à Athènes le 22 août (© Premier ministre de la Grèce)

Juncker reminded – without "lecturing the Greek people" – Antonis Samaras, "as a friend of Greece", that the Greek government has to deliver over the next few weeks. Strong measures are firstly required in the field of fiscal consolidation. The second area for immediate action is structural reforms regarding the labour market. Privatisation also has to be relaunched. Finally, further stabilizing the financial sector by rapidly finalizing the recapitalization framework is essential.

"This is the last chance. The ball is in the Greek court. The primary task for Greece over the next few weeks will be to rebuild the lost confidence by redoubling its efforts before it is too late. We need concrete and decisive action now. Good intentions are no longer enough. But I totally disapprove the exit of Greece from the euro. This, by the way, would be a major risk for the euro area. I do believe we can ensure Greece's future in the euro area. I do like this country with its strong European identity. I'll be on the side of Greece. We can rebuild confidence together. The Troika has to verify this new credibility in its forthcoming report", stated Jean-Claude Juncker.

Antonis Samaras thanked Jean-Claude Juncker for his "very fruitful" support, for "new possible ideas" and for believing in Greece: "I thank Mr. Juncker for not only discussing economics but also for seeing the problems of the Greek people. We will prove through our deeds that Europe again can believe in Greece. Greece is turning over a page. So there is light at the end of the tunnel."

Visite de Jean-Marie Halsdorf au Liban

25-26 septembre 2012

Le ministre de la Défense, Jean-Marie Halsdorf, s'est rendu en visite conjointe avec son homologue belge, Pieter De Crem, au Liban les 25 et 26 septembre 2012.

Les deux ministres ont rendu visite au contingent belgo-luxembourgeois de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL) et se sont entretenus avec son commandant, le général-major italien Paolo Serra.

Après des briefings sur la mission et plus particulièrement sur le travail important du contingent belgo-luxembourgeois dans le domaine du déminage, les deux ministres ont rencontré sur le terrain les soldats des détachements belge et luxembourgeois qu'ils ont félicités pour leur engagement personnel.

Après leur visite au sud du Liban, Jean-Marie Halsdorf et Pieter De Crem ont rencontré le président de la République libanaise, Michel Sleimane, ainsi que le président de la Chambre des députés, Nabih Berry. Au cours de ces entretiens, les hauts responsables libanais ont analysé la situation régionale et présenté l'évolution du dialogue

national libanais. Jean-Marie Halsdorf a réitéré la volonté du Luxembourg de rester engagé au Liban aux côtés de la Belgique dans le cadre de la mission des Nations unies.

La FINUL a été établie en 1978 dans le cadre du retrait des troupes israéliennes du Liban. Son mandat a été élargi en 2006 suite à la deuxième guerre israélo-libanaise. En septembre 2006, le premier détachement belgo-luxembourgeois, dit Belufil, s'est déployé dans le sud du Liban pour y effectuer des missions de déminage, d'appui médical au profit de l'ONU et de la population locale ainsi que de reconstruction d'infrastructures. Le contingent est désormais installé à At Tiri et trois militaires luxembourgeois y sont détachés.

Entrevue de Jean Asselborn avec le secrétaire général de l'Organisation internationale de la francophonie, Abdou Diouf, à Paris

3 octobre 2012

Le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn, s'est rendu à Paris le 3 octobre 2012 pour une entrevue avec le secrétaire général de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), Abdou Diouf.

L'entrevue de Jean Asselborn avec Abdou Diouf a permis de passer en revue les derniers développements au sein de l'OIF ainsi que de faire le point sur l'engagement et la participation du Luxembourg aux travaux de l'organisation.

En vue de la participation du ministre des Affaires étrangères au XIVe sommet de l'OIF, qui aura lieu à Kinshasa du 12 au 14 octobre 2012, en République démocratique du Congo, celui-ci a ensuite fait le point avec le secrétaire général sur les derniers préparatifs inhérents à la tenue du sommet.

Jean Asselborn et Abdou Diouf ont également abordé les questions relatives à l'actualité africaine, en évoquant notamment les derniers développements dans la région du Sahel, en particulier au Mali et au Niger.

Visite officielle de Jean-Claude Juncker à Singapour

6-7 novembre 2012

Sur invitation du Premier ministre de Singapour, Lee Hsien Loong, le Premier ministre Jean-Claude Juncker, accompagné de la ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, Mady Delvaux-Stehres, a effectué une visite officielle à Singapour les 6 et 7 novembre 2012.

Première journée

Dans le cadre de la Fullerton Lecture organisée par l'International Institute for Strategic Studies (IISS), Jean-Claude Juncker a prononcé le 6 novembre un discours (page 313) intitulé «The euro: an asset for Europe and an opportunity for Asia».

Mady Delvaux-Stehres a eu un échange de vues intéressant avec son homologue singapourien, Heng Swee Keat. Les deux ministres se sont entretenus en particulier de la question du multilinguisme et des défis posés par les populations hétérogènes.

Deuxième journée

Lors de la deuxième journée de sa visite officielle à Singapour, le Premier ministre, président de l'Eurogroupe, Jean-Claude Juncker, a été reçu par le Premier ministre de Singapour, Lee Hsien Loong, à l'Istana, le siège de la présidence.

Après l'interprétation des hymnes nationaux et la revue de la garde d'honneur, le Premier ministre luxembourgeois et son homologue singapourien se sont retrouvés pour une entrevue consacrée aux relations bilatérales entre Singapour et le Luxembourg, aux relations entre Singapour et l'Union européenne (UE) ainsi qu'à la crise économique et financière et les réponses à y apporter.

Concernant la crise économique, Jean-Claude Juncker a informé son interlocuteur des efforts entrepris dans l'UE au niveau de l'architecture européenne et s'est dit optimiste à ce sujet. «Je suis convaincu que l'UE en général et les États membres en particulier sortiront renforcés de la crise. Nous avons appris nos leçons», a-t-il noté.

Les mêmes sujets figuraient à l'ordre du jour de la réunion avec le président de Singapour, Tony Tan. La ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, Mady Delvaux-Stehres, a aussi participé à cette entrevue.

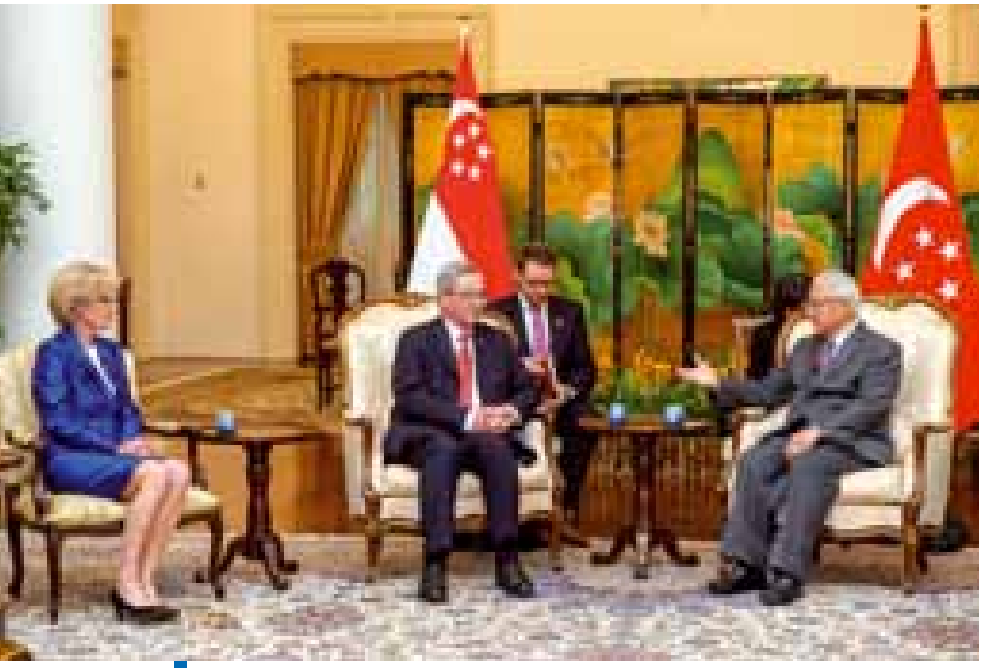

Entretien entre Jean-Claude Juncker, Premier ministre, et Tony Tan, président de Singapour, en présence de Mady Delvaux-Stehres, ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle (© SIP/Charles Caratini)

Le Premier ministre, président de l'Eurogroupe, Jean-Claude Juncker, a en outre rencontré le Vice-Premier ministre, ministre des Finances de Singapour, Tharman Shanmugaratnam. En présence également du directeur général de l'Autorité monétaire de Singapour, Ravi Menon, les discussions ont porté sur les relations financières bilatérales et la situation dans la zone euro.

Un dîner de gala, offert par Lee Hsien Loong, a mis fin au programme officiel de la visite de Jean-Claude Juncker.

Dans son discours prononcé à cette occasion, Jean-Claude Juncker a mis en avant que les relations bilatérales étaient bonnes et que les contacts entre les représentants des deux gouvernements étaient nombreux. Il a également noté que les ressemblances entre le Luxembourg et Singapour allaient au-delà de leur taille: «Les deux pays essaient de contribuer positivement au développement de leur région. Ils disposent d'un secteur financier important et connaissent une forte immigration. En somme, il y a beaucoup de choses que nous pouvons apprendre l'un de l'autre.»

Jean-Claude Juncker a également précisé que Singapour constituait de loin le partenaire commercial le plus important du Grand-Duché en Asie du Sud-Est, notamment en matière de services.

Dans le cadre de la visite officielle, un honneur particulier est revenu à Jean-Claude Juncker. Au Jardin botanique de Singapour, une nouvelle variété d'orchidée spécialement conçue à cette occasion a été nommée d'après le Premier ministre luxembourgeois et porte le nom de «Dendrobium Jean-Claude Juncker».

Visite de travail de Claude Wiseler à Moscou

12-13 novembre 2012

Les 12 et 13 novembre 2012, le ministre du Développement durable et des Infrastructures, Claude Wiseler, a effectué une visite de travail à Moscou.

Le programme a débuté par une réunion de travail avec le Vice-Premier ministre de Russie, Dmitri Rogozine, ainsi qu'avec le ministre des Transports, Maxim Sokolov.

Le sujet d'une ligne aérienne directe entre Luxembourg-Ville et Moscou y a été évoqué et considéré de façon favorable par les autorités politiques des deux pays. La mise en place d'une telle ligne reste toutefois conditionnée par sa viabilité économique, étudiée actuellement par les compagnies aériennes concernées.

Les deux parties ont convenu de signer prochainement un amendement à l'accord aérien entre le Luxembourg et la Russie. Cet amendement a essentiellement pour finalité d'adapter l'accord existant aux dispositions communautaires. A été abordée également la question des formalités de visas pour les équipages

Dmitri Rogozine, Vice-Premier ministre de la fédération de Russie, Claude Wiseler, ministre du Développement durable et des Infrastructures, et Maxim Sokolov, ministre des Transports de la fédération de Russie, à Moscou le 12 novembre
(© Ministère du Développement durable et des Infrastructures)

des compagnies aériennes luxembourgeoises se rendant en Russie. Le secteur de l'aviation russe connaissant à l'heure actuelle une forte croissance, il a été convenu d'approfondir ce sujet lors d'une visite de Dmitri Rogozine à Luxembourg en décembre.

Claude Wiseler a également eu des entretiens avec les responsables d'Aeroflot, le premier transporteur de passagers en Russie, avec le président du groupe Volga-Dnepr, le plus grand groupe russe de transport de fret aérien, ainsi qu'avec un certain nombre de responsables du secteur de l'aviation d'affaires russe.

Réunion de travail de Jean-Claude Juncker avec le ministre-président du gouvernement flamand, Kris Peeters

13 novembre 2012

Le 13 novembre 2012, le Premier ministre Jean-Claude Juncker a rencontré le ministre-président du gouvernement flamand, Kris Peeters, pour une réunion de travail au château d'Ursel à Hingene, en Belgique. Cette rencontre faisait suite à la visite de Kris Peeters au Grand-Duché de Luxembourg le 6 juin 2011.

Le Premier ministre, président de l'Eurogroupe, Jean-Claude Juncker, et le ministre-président Kris Peeters se sont longuement entretenus de la situation actuelle dans la zone euro. Jean-Claude Juncker a expliqué la teneur des débats ayant actuellement lieu au sein de l'Eurogroupe. Ensuite, les deux interlocuteurs ont évoqué le débat dans l'Union européenne sur le cadre financier pluriannuel 2014-2020, sujet qui sera à l'ordre du jour du Conseil européen des 22 et 23 novembre 2012. La situation économique au Limbourg, dans le cadre de la fermeture de l'usine de Ford à Genk, a été évoquée, tout comme le sujet de la coopération économique entre le Grand-Duché de Luxembourg et la Flandre. Les deux parties se sont promis de redonner vie à l'accord de coopération de 2000 entre le Luxembourg et la Flandre.

À l'issue de la réunion de travail, un accord de coopération entre la Chambre de commerce Luxembourg et Flanders Investment & Trade a été signé par Rik Vandenberghe, *chief executive officer* d'ING Luxembourg et membre de la Chambre de commerce Luxembourg, et par Claire Tillekaerts, *chief executive officer* de Flanders Investment & Trade.

Dans l'après-midi, un débat informel avec des chefs d'entreprises luxembourgeoises et flamandes, en présence du Premier ministre Jean-Claude Juncker et du ministre-président Kris Peeters, a eu lieu. Le débat, centré sur les possibilités de coopération économique entre les deux régions, était axé sur quatre thèmes, à savoir la nouvelle politique industrielle, la finance, la navigation spatiale et le secteur de la logistique.

Lors de la conférence de presse à l'issue de la réunion, le ministre-président Kris Peters a salué en

Jean-Claude Juncker, Premier ministre, président de l'Eurogroupe, et Kris Peeters, ministre-président du gouvernement flamand (© Gouvernement flamand)

Jean-Claude Juncker «un ami de la Flandre et un ami de la Belgique. Nous sommes très heureux d'avoir pu accueillir Jean-Claude Juncker. Nous avons eu aujourd'hui des discussions importantes pour le Luxembourg et pour la Flandre».

De son côté, Jean-Claude Juncker a estimé que «nos relations avec la Flandre ont toujours été bonnes, dorénavant, elles seront excellentes».

Jean-Claude Juncker s'est dit concerné et attristé par la situation au Limbourg et a comparé la situation économique de cette région à la situation que le Luxembourg a connue dans les années 1970 et 1980 lors du déclin de la sidérurgie. «Il s'agit là de problèmes qui appellent des réponses savamment articulées, y compris de la part de l'Union européenne», a souligné le Premier ministre luxembourgeois.

Concernant les possibilités de coopération économique entre les deux régions, Jean-Claude Juncker a particulièrement évoqué le secteur de la logistique, secteur pour lequel «le Luxembourg nourrit de grandes ambitions», et il a souligné les possibilités de coopération entre les ports flamands et les liaisons ferroviaires depuis le Luxembourg vers le sud de l'Europe, notamment vers Perpignan, ainsi que vers Trieste et la Turquie. «Il s'agit de trouver le moyen de faire fructifier ensemble ces liaisons, qui peuvent permettre à la Flandre d'avoir, via le Luxembourg, une entrée vers le sud de l'Europe», a estimé Jean-Claude Juncker. Il a par ailleurs cité le secteur de la navigation spatiale, où des synergies entre le Luxembourg et la Flandre seraient à trouver.

Mission économique en Chine

24-29 novembre 2012

Du 24 au 29 novembre 2012, S.A.R. le Grand-Duc héritier, accompagné de S.A.R. la Grande-Duchesse héritière, a présidé une mission économique dirigée par le ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, Étienne Schneider, en République populaire de Chine.

Les objectifs principaux de cette mission étaient la recherche de nouvelles opportunités d'affaires et l'intensification de contacts économiques bilatéraux entre les entreprises des deux pays.

La mission a débuté à Beijing, où la délégation officielle a eu des entrevues politiques, notamment avec le ministre chinois du Commerce, Chen Deming. Lors de cette rencontre, Étienne Schneider a salué le bon développement des relations bilatérales sino-luxembourgeoises et a mis l'accent sur l'importance de continuer à intensifier les échanges commerciaux, tout en tenant compte des défis futurs.

En outre, la délégation officielle a rencontré des représentants des sociétés Bofferding et BHG (un des plus importants groupes de distribution en Chine), qui ont récemment signé un accord commercial.

LL.AA.RR. le Grand-Duc héritier et la Grande-Duchesse héritière ainsi qu'Étienne Schneider ont participé à une réception donnée à l'occasion du 40e anniversaire des

relations diplomatiques entre le Luxembourg et la Chine. Celle-ci a réuni des représentants officiels chinois, des membres de la communauté luxembourgeoise en Chine et des hommes d'affaires des deux pays.

À Tianjin, une des cinq grandes métropoles de la Chine, S.A.R. le Grand-Duc héritier, S.A.R. la Grande-Duchesse héritière et Étienne Schneider ont participé à une conférence organisée conjointement avec China Automotive Technology and Research Center (Catarc). Celle-ci a réuni environ 120 sociétés et a permis aux entreprises luxembourgeoises du secteur de la sous-traitance automobile de se présenter aux principaux constructeurs automobiles chinois.

La délégation officielle a également rencontré le maire local. L'entrevue a porté sur les secteurs d'activités économiques établis dans cette région.

Le 27 novembre, LL.AA.RR. le Grand-Duc héritier et la Grande-Duchesse héritière, accompagnées d'Étienne Schneider, se sont rendus à Chongqing.

Lors de la visite, la délégation a participé à un séminaire B2B entre les entreprises luxembourgeoises et chinoises. Au niveau politique, la délégation officielle a rencontré le maire de Chongqing afin d'aborder des sujets liés au développement économique de cette ville de près de 30 millions d'habitants, un pôle économique majeur de la Chine intérieure. À l'occasion du séminaire économique, la Chambre de commerce Luxembourg et le Chongqing Foreign Trade and Economic Relations Commission (Coftec) ont signé un accord de collaboration dans l'intérêt des entreprises du Grand-Duché et de Chongqing.

Du 28 au 29 novembre, la délégation s'est rendue à Shanghai, où elle a rencontré des représentants d'entreprises chinoises, dont certaines ont déjà des liens avec le Luxembourg.

S.A.R. le Grand-Duc héritier et Étienne Schneider, ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, reçus à Beijing par Chen Deming, ministre du Commerce de la République populaire de Chine (© Ministry of Commerce of the People's Republic of China)

Réception à l'occasion du 40e anniversaire des relations diplomatiques entre le Luxembourg et la Chine: (de g. à dr.) S.A.R. le Grand-Duc héritier; Loïc Bertoli, chef de mission adjoint à l'ambassade du Grand-Duché de Luxembourg en Chine; Nicolas Mackel, consul général à Shanghai; Carlo Krieger, ambassadeur du Grand-Duché de Luxembourg en Chine; Étienne Schneider, ministre de l'Économie et du Commerce extérieur; S.A.R. la Grande-Duchesse héritière et des représentants officiels chinois (© Ministère de l'Économie et du Commerce extérieur)

La délégation a également visité la ville de Suzhou qui se situe à une centaine de kilomètres de Shanghai. Celle-ci compte environ 10 millions d'habitants et est connue surtout pour son centre urbain et industriel. Lors d'un séminaire économique et commercial, la délégation économique a eu des échanges avec des entreprises locales. À l'occasion du séminaire, la Chambre de commerce Luxembourg et la China Commission for the Promotion of International Trade ont signé une convention de collaboration. De plus, la délégation officielle a eu une entrevue politique avec le maire local.

Octavie Modert à la 4e conférence des ministres de la Culture de la Grande Région

28 novembre 2012

Dans le cadre de la présidence lorraine du 13e sommet de la Grande Région, la 4e conférence des ministres de la Culture de la Grande Région a réuni à Metz, le 28 novembre 2012, les représentants politiques culturels de la Grande Région.

Au cours de cette rencontre, deux conventions de partenariat ont été signées. L'une était relative à la mise en place d'un calendrier bilingue français-allemand destiné aux enfants des écoles primaires en Sarre et en Lorraine, appelé valise pédagogique.

L'autre convention portait sur la poursuite du partenariat de tous les membres (ministères, administrations territoriales et décentralisées) de l'Espace culturel de la Grande Région (ECGR), une association de droit luxembourgeois créée en 2008 permettant aux partenaires de définir des objectifs communs et d'organiser le débat au niveau des ministères de la Culture. Véritable plateforme de la coopération culturelle dans la Grande Région, l'ECGR a notamment pour missions de faciliter le dialogue entre les partenaires sur les dossiers communs et d'accompagner les acteurs culturels dans le développement de leurs projets.

Dans le cadre de la conférence, les ministres de la Culture de la Grande Région ont également fait une déclaration commune fixant les orientations politiques culturelles pour les prochaines années.

Octavie Modert s'est prononcée en faveur du lancement d'une réflexion permettant de définir, de modifier et de repenser les projets artistiques qui tiennent compte de l'aspect Grande Région. L'objectif poursuivi par la ministre est de déterminer ensemble comment la politique de soutien de la coopération culturelle interrégionale pourra contribuer à offrir des structures d'accueil pour la création artistique transfrontalière et, dans ce contexte, proposer le meilleur cadre de travail possible à nos acteurs culturels.

La conférence a marqué la fin de la présidence lorraine, qui sera dès lors assurée pour les deux ans à venir par la Rhénanie-Palatinat. L'étude sur la mobilité des artistes, le nouveau site web de l'ECGR en tant que vitrine de la coopération et la pérennisation du projet GRRRRR.eu sont les résultats les plus importants des deux dernières années sous présidence lorraine.

Conférence des ministres de la Culture de la Grande Région à Metz: (1re rangée, de g. à dr.) Isabelle Weykmans, ministre de la Culture, des Médias, et du Tourisme de la Communauté germanophone de Belgique; Thomas Egger, adjoint au maire de la Ville de Trèves; Thibaut Villemin, vice-président du Conseil régional de Lorraine; Octavie Modert, ministre de la Culture. (2e rangée, de g. à dr.) André-Marie Poncelet, administrateur général de la Culture au ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles; Ulrich Commerçon, ministre de l'Éducation et de la Culture de la Sarre; Walter Schumacher, secrétaire d'État au ministère de l'Éducation, de la Science, de la Formation professionnelle et de la Culture de la Rhénanie-Palatinat; Marc Ceccaldi, directeur régional de la Direction des affaires culturelles de Lorraine (© Ministère de la Culture)

Autres visites et entrevues à l'étranger

Juillet-décembre 2012

17 juillet 2012

Rencontre à Namur de François Biltgen avec Jean-Claude Marcourt, ministre de l'Économie, des PME, du Commerce extérieur, des Technologies nouvelles et de l'Enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Rencontre en Angleterre de Jean-Claude Juncker avec Nick Clegg, Vice-Premier ministre britannique du Royaume-Uni

18 juillet 2012

Réunion de travail de Jean-Claude Juncker avec José Manuel Barroso, président de la Commission européenne, à Bruxelles

10 septembre 2012

Jean Asselborn à Hambourg pour une rencontre avec Olaf Scholz, premier maire de la ville de Hambourg

11 octobre 2012

Rencontre à Tokyo de Jean-Claude Juncker avec Yoshihiko Noda, Premier ministre japonais

Octavie Modert au Salon du livre à Francfort

11-13 octobre 2012

Entretiens de Luc Frieden à Tokyo consacrés au développement de la place financière luxembourgeoise

29-31 octobre 2012

Étienne Schneider en mission de prospection sur la côte est des États-Unis

6 novembre 2012

Entrevue de Jean Asselborn avec Martin Schulz, président du Parlement européen, à Bruxelles

15-16 novembre 2012

Participation de Marco Schank à Genève à la 24e réunion des parties au protocole de Montréal

Luc Frieden à la Swiss Banking Global Conference à Zurich

19 novembre 2012

Luc Frieden à Dublin pour des discussions bilatérales avec Michael Noonan, ministre des Finances de l'Irlande

27 novembre 2012

Luc Frieden au Global Summit on International Financial Centres à Londres

28 novembre 2012

Jean Asselborn à Bruxelles à la Conférence sur la future évolution de l'Union européenne

3 décembre 2012

Nicolas Schmit à Genève à la 56e réunion directive du Conseil du commerce et du développement des Nations unies

4-7 décembre 2012

Participation de Marco Schank à la 18e session de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques à Doha

15-18 décembre 2012

Visite d'Étienne Schneider au Japon

19 décembre 2012

Entrevue de Jean-Claude Juncker avec Pier Luigi Bersani, secrétaire général du Parti démocratique italien, à Bruxelles

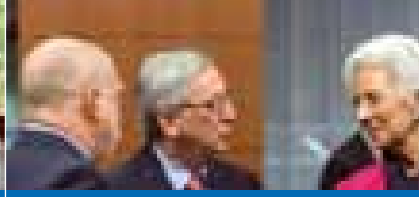

Regard sur les activités gouvernementales

PREMIER MINISTRE

Jean-Claude Juncker reçoit le Honorary Degree of Doctor of Letters de l'université de Sheffield

16 juillet 2012

En date du 16 juillet 2012, le Premier ministre Jean-Claude Juncker s'est vu attribuer le titre de Honorary Degree of Doctor of Letters de l'université de Sheffield, en récompense de son engagement en faveur de l'intégration européenne.

À noter que l'université de Sheffield entretient une chaire de Luxembourg Studies et est ainsi l'un des rares endroits au monde en dehors du Luxembourg où il est possible d'étudier la langue et la culture luxembourgeoises.

Remise du Honorary Degree of Doctor of Letters à Jean-Claude Juncker à Sheffield (© Linda Bussey@PixL)

Remise du BELA Award 2011 à Jean-Claude Juncker

29 octobre 2012

Le 29 octobre 2012, le Premier ministre Jean-Claude Juncker s'est vu remettre le BELA Award 2011 de la fondation Broader European Leadership Agenda (BELA), en reconnaissance de «ses mérites exceptionnels pour la réalisation des objectifs et idées de l'Union européenne et son engagement continu pour l'intégration et la stabilité de l'UE».

La remise du prix a eu lieu à l'Université du Luxembourg en présence de son recteur Rolf Tarrach, de la fondatrice et présidente de la fondation BELA, Barbara-Maria Monheim, et du commissaire européen en charge de la Programmation financière et du Budget, Janusz Lewandowski. Le discours en l'honneur du lauréat a été rédigé par le professeur Marek Belka, ancien Premier ministre polonais et actuel président de la Banque centrale de Pologne.

Selon Barbara-Maria Monheim, il s'agit «d'honorer avec ce prix les figures exemplaires de notre société dont les mérites peuvent servir de guide aux autres, et notamment les jeunes». Selon elle, le Premier ministre luxembourgeois fait partie «des leaders exemplaires en Europe et joue un rôle central dans la gestion de l'actuelle crise».

Dans le discours d'éloge, lu par l'ambassadeur de la Pologne au Luxembourg, la facilité pour Jean-Claude Juncker de communiquer, grâce à ses compétences linguistiques, avec les citoyens en Europe a été mise en avant, de même que son talent de fin négociateur. Faisant référence au sommet de Dublin en 1996, qui a valu à Jean-Claude Juncker le surnom de «héros de Dublin», le laudateur a demandé ce que l'Europe serait aujourd'hui sans Jean-Claude Juncker, qui a révélé à Dublin son talent de négociateur entre l'Allemagne et la France.

Lors de son intervention intitulée «Let's not waste this crisis», Jean-Claude Juncker a tout d'abord encensé la fondation BELA, qui vise à «construire un pont entre les performances parfois faibles de ma génération et les ambitions et souhaits des prochaines générations».

Il a ensuite insisté sur le fait que «nous ne sommes pas confrontés à une crise de l'euro, mais à une crise de la dette publique dans certains pays de la zone euro». «Et dans cette crise de la dette publique, nous oublions parfois que les augmentations des déficits publics, provoquées par les programmes de relance de la conjoncture, ont été nécessaires afin de répondre à la crise économique et financière de 2008», a expliqué le Premier ministre et président de l'Eurogroupe, avant de s'en prendre aux nombreux «gourous financiers» qui ont d'abord conseillé des politiques anticycliques, puis, surpris par l'augmentation des déficits publics, prôné la réduction de ceux-ci. «Et dès que nous avions commencé à réduire les déficits publics, ils ont mis en garde contre les conséquences néfastes sur la relance économique», s'est étonné le Premier ministre luxembourgeois.

Estimant que la situation relative aux dettes et déficits publics dans la zone euro était en train de s'améliorer, le président de l'Eurogroupe s'est dit confiant quant à une sortie de la crise, à condition de poursuivre la consolidation budgétaire et la mise en œuvre de réformes structurelles qui, selon lui, mettent parfois des années à dévoiler leur potentiel.

Ceci dit, «nous ne nous occupons pas assez des succès du passé. Nous ne sommes pas assez fiers de ce que nous avons accompli, parce que nous n'en prenons plus note», a critiqué le Premier ministre, qui a fait allusion au projet de paix qu'est l'Union européenne, à la création du marché intérieur ou encore au lancement de l'euro. «Que serait devenu l'Europe après la guerre en Irak, après le 11-Septembre, après la chute de Lehman Brothers, si nous n'avions pas pu nous baser sur l'euro ou le marché intérieur?», a-t-il demandé.

Barbara-Maria Monheim, fondatrice et présidente de la fondation BELA, Jean-Claude Juncker, Premier ministre, et Janusz Lewandowski, commissaire européen en charge de la Programmation financière et du Budget (© SIP/Charles Caratini)

À l'heure actuelle, il importe pour l'Union européenne de montrer au reste du monde comment elle imagine son propre développement, a noté Jean-Claude Juncker qui, de son côté, a demandé aux États membres de renoncer à davantage de souveraineté nationale, et de mettre en œuvre une meilleure coordination des politiques économiques, un renforcement des pouvoirs du commissaire aux Affaires économiques et monétaires ainsi que la mise en place d'une union bancaire intelligente.

Face à la diminution continue et certaine du poids démographique de l'Europe dans le monde, «il faut faire plus d'Europe», a insisté le Premier ministre luxembourgeois. «Et pour y arriver, nous avons besoin de l'euro. Car celui qui dispose d'une monnaie forte gardera

toute son influence sur la scène internationale.»

Le Premier ministre a conclu en disant qu'il fallait arrêter de parler d'une sortie de la Grèce de la zone euro ainsi que d'une disparition de l'euro. «Lorsque le monde aura compris que la Grèce restera membre de la zone euro et que l'euro ne disparaîtra pas non plus, la crise de confiance touchera à sa fin.»

AFFAIRES EUROPÉENNES

Déclaration de Jean-Claude Juncker sur les conclusions du Conseil européen des 28 et 29 juin 2012

3 juillet 2012

Le 3 juillet 2012, le Premier ministre Jean-Claude Juncker a fait une déclaration sur les conclusions du Conseil européen des 28 et 29 juin 2012 devant la Chambre des députés (page 270).

Pour Jean-Claude Juncker, «ce Conseil européen était un Conseil extrêmement important». Mais contrairement à ce qui a été véhiculé par la presse, le Premier ministre n'est pas d'avis qu'il «s'agissait d'un Conseil historique, voire crucial». «Le qualificatif "important" est amplement suffisant», a-t-il jugé, avant d'ajouter que «certains sommets s'apparentent à des collines», mais «que celui-ci se caractérisait néanmoins par une montée impressionnante».

La croissance en complémentarité de la consolidation

Parmi les principales «avancées rhétoriques» enregistrées lors du Conseil européen, Jean-Claude Juncker a cité «l'accentuation de la croissance en complémentarité de la consolidation». «Une thématique qui n'est pas nouvelle, mais qui a reçu une autre couleur avec l'arrivée d'un nouveau président en France», a noté le Premier ministre.

Jean-Claude Juncker a salué que les chefs d'État ou de gouvernement aient souligné leur détermination «d'œuvrer en faveur d'une Union économique et monétaire qui soit une union pour plus de stabilité et de croissance». Il a noté avec satisfaction que l'opposition traditionnelle entre les conservateurs (s'exprimant en faveur d'une plus grande stabilité) et les progressistes (adeptes d'une plus forte croissance) ait pu être transcendée lors du Conseil européen. «La discipline budgétaire est nécessaire pour entrer dans le paradis de la croissance», a-t-il jugé, en argumentant que «la contradiction entre ces deux courants n'existe pas et que les deux vont de pair».

Pour Jean-Claude Juncker, les Conseils européens ne sont pas à confondre avec des compétitions permettant de départager ceux qui appartiennent au camp des vainqueurs et ceux appartenant au camp des vaincus. L'ambition est plutôt «d'œuvrer en faveur d'une organisation et d'une intersection communes en faveur d'une plus grande stabilité et croissance à long terme». «L'Union européenne gagne toujours si personne ne perd» et «personne ne perd si l'Europe avance», a-t-il ajouté.

Jean-Claude Juncker a notamment relevé le volume important de 120 milliards d'euros (soit 1% du produit intérieur brut de l'Union européenne) consacrés au pacte de croissance qui a été adopté formellement par les chefs d'État ou de gouvernement pour financer des mesures de croissance immédiates. Ce pacte de croissance est complémentaire au pacte fiscal. «Mais à la différence de celui-ci, il n'est pas juridiquement contraignant», a fait valoir Jean-Claude Juncker, avant de détailler «qu'il s'agit d'un engagement en faveur d'une plus grande croissance» et que «le gouvernement luxembourgeois fera tout pour s'y tenir».

Il a expliqué que la Banque européenne d'investissement (BEI) allait voir son capital augmenter de 10 milliards d'euros, ce qui lui donnera une capacité de prêt de 60 milliards d'euros. 55 milliards d'euros provenant de fonds structurels inutilisés vont être réalloués notamment aux PME et à l'emploi des jeunes. 4,6 milliards d'euros vont être investis dans la phase pilote des *project bonds* pour financer des initiatives clés en matière d'infrastructures de transport, d'énergie et de télécommunications. «La contribution du Luxembourg à l'augmentation du capital de la BEI représente 11 millions d'euros», a tenu à préciser Jean-Claude Juncker.

La taxe sur les transactions financières

Quant à la question d'introduire une taxe sur les transactions financières, le chef du gouvernement a dit qu'il ne pouvait «affubler cette taxe d'une quelconque dynamique de croissance» et qu'il était d'avis «qu'elle constitue plutôt un frein pour certains pays». Jean-Claude Juncker a expliqué que le Luxembourg ne participerait pas à cette coopération renforcée, notamment en raison du refus britannique de considérer l'introduction d'une telle taxe pour le centre financier de Londres, concurrent direct de la place financière luxembourgeoise. «Je me suis renseigné en profondeur sur ce dossier et je suis arrivé à la conclusion qu'il est trop tôt pour aller dans cette direction», a-t-il dit, en soulignant que le Luxembourg allait réfléchir à l'introduction d'une mesure de participation du secteur financier aux coûts engendrés par la crise financière, mais «qu'il n'est pas, au stade actuel, en mesure d'évaluer correctement les répercussions de l'introduction d'une telle mesure sur la taxe d'abonnement et la place financière du Luxembourg».

N'excluant pas la participation du Luxembourg à une taxe sur les transactions financières en cas de présentation d'un concept plus cohérent, Jean-Claude Juncker a souligné qu'il regrettait le désistement du Luxembourg, dont la position était toujours «de participer là ou l'Europe va plus loin». Pointant la coresponsabilité de la finance internationale, il a également estimé que ce secteur devait apporter sa contribution pour cofinancer une part de la crise.

Le mécanisme de surveillance unique

D'autres avancées importantes sont pour le Premier ministre la création d'un mécanisme de surveillance unique sous l'autorité de la Banque centrale européenne, tout comme la possibilité de cette dernière de permettre de recapitaliser directement les banques sans devoir passer par les autorités nationales. Une possibilité qui sera soumise à une conditionnalité appropriée, y compris quant au respect des règles relatives aux aides d'État, qui devrait être spécifique à chaque établissement, à chaque secteur ou concerner l'ensemble de l'économie, et qui serait formalisée dans un mémorandum d'accord. «Les banques sont là pour servir l'économie générale et contribuer au bien-être global», a-t-il expliqué, «voilà pourquoi nous les renflouons, et non pas pour le plaisir de faire des cadeaux», a tenu à rectifier le Premier ministre, en évoquant le principe de la solidarité. «Cela vaudra pour des pays qui ont consenti les efforts nécessaires en termes de réformes pour retrouver la stabilité, mais qui souffrent injustement de la pression des marchés», a précisé Jean-Claude Juncker, en citant l'exemple de l'Espagne et de l'Italie.

Le rapport «Vers une véritable Union économique et monétaire»

Jean-Claude Juncker a enfin abordé les principales lignes de la réforme esquissée dans le rapport «Vers une véritable Union économique et monétaire», élaboré par Herman Van Rompuy, en collaboration avec José Manuel Barroso, Mario Draghi et Jean-Claude Juncker. Il a expliqué que le rapport exposait des éléments essentiels pour l'avenir de l'Union économique et monétaire: un cadre financier intégré qui s'articule autour de deux éléments principaux, un cadre unique de surveillance bancaire européenne, un cadre commun sur la garantie des dépôts, un cadre budgétaire intégré, un cadre de politique économique intégré et un renforcement de la légitimité démocratique et de l'obligation de rendre des comptes.

Jean-Claude Juncker reconduit à la tête de l'Eurogroupe

9-10 juillet 2012

Le Premier ministre, président de l'Eurogroupe, Jean-Claude Juncker, et le ministre des Finances, Luc Frieden, ont participé aux réunions de l'Eurogroupe et du Conseil «Ecofin», qui ont eu lieu à Bruxelles les 9 et 10 juillet 2012.

Eurogroupe

Jean-Claude Juncker a présidé la réunion de l'Eurogroupe, Luc Frieden y a représenté le gouvernement luxembourgeois.

Les ministres des Finances des pays membres de la zone euro ont d'emblée choisi le gouverneur de la Banque centrale du Luxembourg, Yves Mersch, comme candidat pour un poste vacant au sein du directoire de la Banque centrale européenne à Francfort. Cette proposition de l'Eurogroupe a été traduite, le 10 juillet, en recommandation formelle du Conseil «Ecofin» au

Conseil européen, qui en statuera après que le Parlement européen aura entendu Yves Mersch.

L'Eurogroupe a trouvé une entente politique sur le projet de mémorandum d'accord relatif à la conditionnalité attachée à l'assistance financière pour le secteur financier espagnol. Selon Jean-Claude Juncker, «nous projetons de trouver un accord dans la deuxième moitié de juillet, tout en tenant compte des procédures parlementaires nationales, permettant un premier versement de 30 milliards d'euros vers la fin du mois, à utiliser en cas de besoins urgents du secteur financier espagnol». L'Eurogroupe a également décidé de prolonger le délai pour la correction du déficit excessif d'un an jusqu'en 2014. «Cette décision», a expliqué Jean-Claude Juncker, «était basée sur l'examen positif par la Commission européenne des actions effectives prises par le gouvernement espagnol ainsi qu'en vue de la détérioration significative de la situation économique en Espagne et de son impact sur la situation budgétaire.»

Les ministres ont été informés par leur nouveau collègue grec, Yannis Stournaras, sur les priorités politiques du nouveau gouvernement hellénique. Selon Jean-Claude Juncker, «Yannis Stournaras nous a rassuré de l'engagement du nouveau gouvernement grec à prendre les mesures nécessaires pour remettre le programme d'ajustement sur les rails, afin de garantir le retour de la Grèce vers une croissance durable à l'intérieur de la zone euro». L'Eurogroupe a également entendu un rapport préliminaire de la troïka. Une fois le rapport final disponible, l'Eurogroupe poursuivra ses discussions sur la situation en Grèce.

Jean-Claude Juncker, Premier ministre, président de l'Eurogroupe, en conversation avec Pierre Moscovici, ministre des Finances de la République française, à Bruxelles le 9 juillet (© SIP/Jock Fistick)

Pour ce qui est de Chypre, les ministres ont pris note d'une mission préliminaire de la troïka à Nicosie la semaine précédente. Là encore, les principaux éléments de la conditionnalité pour le programme d'assistance à Chypre seront discutés une fois que seront connus les résultats de la mission de la troïka, qui commencera le 16 juillet.

L'Eurogroupe a discuté du suivi à donner aux décisions du sommet de l'euro du 29 juin 2012.

Par ailleurs, l'Eurogroupe a élu son actuel président Jean-Claude Juncker pour un nouveau mandat de deux ans et demi. Comme annoncé antérieurement, le chef du gouvernement luxembourgeois a répété devant les journalistes qu'il avait accepté une prolongation d'environ six mois à la tête de l'Eurogroupe, mais qu'il démissionnerait «bien avant la fin du mandat – donc vers la fin 2012 ou début 2013».

Finalement, les ministres ont retenu la candidature de Klaus Regling au poste de directeur général du futur Mécanisme européen de stabilité (MES). L'actuel directeur général du Fonds européen de stabilité financière (FESF) sera formellement désigné à la tête du MES lors de l'assemblée constituante du Conseil

des gouverneurs du MES, qui sera lui aussi présidé par le président de l'Eurogroupe, Jean-Claude Juncker.

Conseil «Ecofin»

Le ministre des Finances, Luc Frieden, a participé au Conseil «Ecofin», le premier sous Présidence chypriote du Conseil de l'Union européenne.

L'ordre du jour de la réunion était le suivant:

- Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil sur le recouvrement et la résolution d'institutions bancaires et de sociétés d'investissement (première lecture).
- Gouvernance économique: *two-pack* (débat d'orientation).
- Programme de travail de la présidence chypriote.
- Suivi du Conseil européen des 28 et 29 juin 2012.
- Semestre européen:
  - projets de recommandations du Conseil à chaque État membre sur les programmes nationaux de réformes et projets d'avis du Conseil sur les actualisations des programmes de stabilité ou de convergence.
  - projet de recommandation du Conseil sur la mise en œuvre des grandes lignes de politiques économiques par les États membres dont la monnaie est l'euro.

Romain Schneider au Conseil des ministres de l'Agriculture et de la Pêche à Bruxelles

16 juillet 2012

Ce Conseil a marqué le début de la présidence chypriote. Au début de la réunion, le président en exercice du Conseil, Sofoclis Aletraris, a présenté le programme de travail pour les six prochains mois.

Dans le domaine de l'agriculture, sur base des travaux effectués par les précédentes présidences polonaise et danoise, la présidence chypriote entend faire avancer la réforme de la politique agricole commune. Elle envisage de faire progresser la négociation dans le but d'obtenir une orientation générale partielle sur les points-clés de la réforme, sous réserve de l'accord sur les perspectives financières pour 2014-2020.

Par ailleurs, les négociations du paquet législatif de la politique commune de la pêche et son adoption en temps utile sont un objectif majeur du trio des présidences Pologne-Danemark-Chypre.

Dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la protection des animaux, sous réserve que la Commission soumette des propositions législatives, la présidence chypriote entend démarrer l'examen du paquet de propositions relatives à la santé animale, de la révision des contrôles officiels, du nouveau régime phytosanitaire et du nouveau régime relatif à la commercialisation des semences et des matériaux de multiplication. En outre, la présidence envisage de lancer le travail sur la révision du paquet «hygiène».

Après cette présentation, les ministres européens de l'Agriculture ont eu deux débats d'orientation en ce qui concerne la gestion des risques.

La première partie des discussions s'est concentrée sur les outils de gestion des risques dans le cadre du deuxième pilier de la politique agricole commune (PAC). Une majorité de délégations a ainsi soutenu la proposition de la Commission européenne de prévoir, dans le cadre du développement rural, des mesures de gestion des risques, de manière à donner aux États membres une certaine flexibilité et de pouvoir les combiner avec d'autres actions du développement rural. Après avoir présenté ses meilleurs vœux de succès à la présidence chypriote, Romain Schneider a indiqué que les propositions de la Commission offraient des possibilités adéquates pour compléter les instruments de stabilisation de revenu du premier pilier de la PAC, notamment le paiement unique et les mesures de gestion du marché. Il a cependant souligné que les États membres encourageant actuellement leurs agriculteurs à utiliser des assurances dans le cadre du régime des aides d'État devraient aussi pouvoir utiliser cette option à l'avenir.

La deuxième partie des discussions s'est concentrée sur les mesures exceptionnelles de soutien, telles que proposées par la Commission dans le cadre de l'organisation commune des marchés.

Une large majorité des États membres souhaite que les mesures

Romain Schneider, ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural, au Conseil de l'Union européenne des ministres de l'Agriculture et de la Pêche à Bruxelles le 16 juillet (© Conseil de l'Union européenne/Enzo Zucchi)

visant à contrecarrer les perturbations sur le marché soient étendues à tous les secteurs de production et notamment à la production de pommes de terre. Romain Schneider a, pour sa part, salué les objectifs de la proposition de la Commission. Toutefois, il a demandé à ce que le texte soit précisé davantage, notamment en ce qui concerne les mécanismes de déclenchement et les types de mesures envisagées.

Sous le point «divers» de l'ordre du jour, les ministres ont entendu le rapport du commissaire en charge de l'Agriculture et du Développement rural, Dacian Cioloş, sur la situation du marché du lait. Dans ce contexte, les délégations polonaise et lithuanienne ont signalé l'évolution négative des conditions sur le marché du lait dans leurs pays.

Un certain nombre de pays ont soutenu la demande de ces deux délégations qui visent à réintroduire les restitutions à l'exportation pour les produits laitiers et, compte tenu de l'augmentation des coûts de production, à augmenter à moyen terme les prix d'intervention pour le beurre et la poudre de lait écrémé.

D'autres délégations ont reconnu que la situation sur le marché du lait n'était pas satisfaisante et ont estimé que de telles mesures ne seraient pas appropriées à ce stade. Néanmoins, la Commission a été encouragée par bon nombre d'États membres, dont le Luxembourg, à observer de près l'évolution du marché laitier et à mobiliser rapidement les instruments de gestion de l'organisation commune des marchés en cas de besoin. Dacian Cioloş a soutenu l'idée que la situation actuelle n'était pas comparable à celle de 2009. Il a indiqué que dans des situations particulières, des difficultés seraient bien existantes, notamment dans les filières à faible valeur ajoutée dans le cas de la commercialisation sur le marché «spot» ou mondial.

Le commissaire s'est déclaré prêt à discuter d'autres mesures pour le secteur laitier, mais il a insisté sur le fait qu'il ne fallait pas donner un mauvais signal ayant comme conséquence de décrédibiliser les outils de gestion de marché actuellement en place. Il a promis de revenir sur la situation du marché laitier avec un nouveau rapport dès l'automne 2012, si le Conseil le souhaite.

Sous le même point «divers» de l'ordre du jour, les délégations ont également pris note du rapport de Dacian Cioloş relatif au plan de coopération entre la Chine et l'Union européenne, au niveau de l'agriculture et du développement rural. Ce plan vise à donner une nouvelle impulsion au partenariat Union européenne-Chine. Les deux parties se sont engagées à renforcer les échanges d'idées et de bonnes pratiques, et à examiner les défis qui se posent en matière d'environnement, avec l'objectif de rendre l'agriculture plus durable et de renforcer les échanges agricoles.

Par la suite, la délégation espagnole a informé les ministres sur les conséquences des feux dévastateurs dans la région de Valence.

Cette catastrophe naturelle a de graves conséquences économiques, notamment sur l'agriculture et la sylviculture, de sorte que l'Espagne a demandé de l'aide auprès de l'Union européenne.

Finalement, les délégations autrichienne et néerlandaise ont demandé à ce que de nouvelles mesures législatives soient prises pour améliorer le bien-être des animaux durant le transport.

François Biltgen au Conseil «Compétitivité» à Nicosie: simplifier l'accès au programme «Horizon 2020»

20 juillet 2012

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, François Biltgen, a assisté à la réunion informelle du Conseil «Compétitivité», qui a eu lieu à Nicosie le 20 juillet 2012 sous présidence chypriote.

Les ministres de la Recherche ont eu un échange de vues sur la coopération euro-méditerranéenne dans le domaine de la recherche et de l'innovation. Dans ce contexte, le Luxembourg est d'avis que le nouveau partenariat sur la coopération euro-méditerranéenne devrait avoir trois priorités:

- accroissement de la mobilité des étudiants, des chercheurs et des hommes d'affaires;
- renforcement de la coopération pour faire face aux défis sociétaux d'intérêt mutuel;
- amélioration de la sécurité, de la stabilité et de la résilience des technologies de l'information et de la communication (TIC), ainsi que des télécommunications par satellite.

Le Conseil informel s'est également penché sur les règles de participation du programme-cadre de recherche et d'innovation, «Horizon 2020». Celui-ci s'inscrit dans le contexte global de la stratégie Europe 2020 afin de contribuer à une croissance intelligente, durable et inclusive.

Dans ce contexte, François Biltgen s'est prononcé en faveur d'une simplification radicale des programmes de recherche et d'innovation européens afin de remédier à l'actuelle complexité des financements. Il s'agit également de raccourcir les délais et d'accroître la participation des entreprises.

François Biltgen, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, à Nicosie le 20 juillet (© Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche)

Jean Asselborn au Conseil «Affaires étrangères» à Bruxelles

23 juillet 2012

Le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn, a participé au Conseil «Affaires étrangères» de l'Union européenne (UE), qui a eu lieu à Bruxelles le 23 juillet 2012.

Les 27 ministres des Affaires étrangères de l'UE et de la Croatie ont débuté les travaux du Conseil «Affaires étrangères», sous présidence de la haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Catherine Ashton, par une discussion sur le voisinage sud de l'UE.

Le Conseil s'est tout d'abord concentré sur la situation critique en Syrie. À la lumière des derniers dé-

veloppements sur le terrain, les ministres ont abordé le renforcement des sanctions, notamment l'embargo sur les armes, ainsi que l'extension des mesures restrictives à de nouvelles personnes et entités. Le Conseil a fait part de son regret quant à l'absence d'accord au niveau du Conseil de sécurité des Nations unies sur une résolution qui aurait permis d'adopter des mesures favorisant une mise en œuvre effective du plan Annan. En réaffirmant son aspiration à la liberté, à la dignité, à la démocratie et au respect des droits humains pour le peuple syrien, le Conseil a salué la prolongation de la Mission de supervision des Nations unies en Syrie (MISNUS).

Le Conseil a ensuite fait le point sur les risques liés aux retombées de la crise syrienne sur le Liban. Dans ce contexte, le Conseil a réaffirmé son soutien au dialogue national ainsi que l'importance du respect des obligations internationales et de l'impartialité des institutions.

Les ministres se sont également penchés sur le processus de transition politique en Libye. Le Conseil, qui a salué la bonne tenue et l'organisation des élections, a exprimé son appréciation quant au travail du Conseil national de transition (CNT). Rappelant l'importance que le Conseil attachait à l'élaboration de la nouvelle constitution libyenne, celui-ci a insisté sur la prise en compte de l'établissement de l'État de droit ainsi que du respect des droits humains. Les membres du Conseil ont également fait référence au cadre institutionnel d'un éventuel soutien à la Lybie et ont souligné l'importance d'une intégration régionale plus poussée.

Pierre Vimont, secrétaire général du Service européen pour l'action extérieure, Catherine Ashton, haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Carl Bildt, ministre des Affaires étrangères de la Suède, et Jean Asselborn, Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, à Bruxelles le 23 juillet (© Ministère des Affaires étrangères)

Les travaux du Conseil ont également eu pour objet de faire le point sur les derniers évènements dans la région du Sahel et plus particulièrement au Mali. Profondément préoccupé par la dégradation de la situation et par son impact négatif sur la paix et la stabilité régionale, le Conseil a examiné les efforts supplémentaires qui doivent être fournis pour accompagner les partenaires africains dans la gestion de la crise et œuvrer à la recherche d'une solution qui rendra au Mali son intégrité territoriale et aux institutions démocratiques l'exercice d'une pleine souveraineté. Le Conseil a également salué le lancement le 1er août de la nouvelle mission de politique de sécurité et de défense commune (PSDC), baptisée EUCAP Sahel Niger. Elle contribuera à la formation et au conseil des forces de sécurité intérieures au Niger afin de renforcer la coordination régionale avec le Mali et la Mauritanie dans le domaine de la sécurité.

Les tensions qui subsistent entre le Soudan et le Soudan du Sud étaient également à l'ordre du jour du Conseil, à deux semaines de l'échéance, fixée au 2 août par la feuille de route établie par la résolution 2046 du Conseil de sécurité des Nations unies. Le Conseil, qui a insisté sur l'importance de la mise en œuvre de la feuille de route, a évoqué les derniers développements positifs que celle-ci a entraînés dans la région. Le Conseil s'est montré concerné par la situation humanitaire au Sud Kordofan et du Nil Bleu, et a encouragé la

poursuite des négociations sur le statut de ces deux régions.

La tenue du Conseil a également été l'occasion de faire le point sur la situation dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) ainsi que sur le récent accord entre le président de la RDC et du Rwanda.

Le Conseil a abordé les modalités de mise en œuvre des conclusions adoptées en décembre 2011 concernant la PSDC et a eu une discussion en vue de la préparation du 15e sommet Chine-UE qui se tiendra à Bruxelles le 20 septembre 2012.

Le déjeuner de travail était consacré à un échange de vues sur le thème de l'interaction entre la politique énergétique et la politique étrangère. Il s'agissait du premier débat des ministres des Affaires étrangères à ce sujet.

En marge du Conseil, Jean Asselborn a procédé à la signature d'un accord entre les gouvernements du Luxembourg et de l'Estonie concernant l'échange et la protection réciproque d'informations classifiées.

Nicolas Schmit et François Biltgen au Conseil informel «Justice et affaires intérieures» à Nicosie

23-24 juillet 2012

Les 23 et 24 juillet 2012, le ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Immigration, Nicolas Schmit, et le ministre de la Justice, François Biltgen, ont participé au Conseil informel «Justice et affaires intérieures» à Nicosie (Chypre).

Questions d'immigration et d'asile

Nicolas Schmit a assisté à la partie consacrée aux questions d'immigration et d'asile.

Les ministres ont eu un échange de vues sur le 3e rapport annuel de la Commission européenne sur l'immigration et l'asile, qui donne une vue d'ensemble des défis auxquels l'Union européenne (UE) doit faire face en la matière.

De même, les ministres ont fait le point sur la situation en Syrie, sur base des présentations du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

Justice: «Oui à de nouvelles règles de protection des données pour concilier marché numérique intérieur et protection de la vie privée»

François Biltgen a participé à la partie du Conseil consacrée à la justice.

En tant que président du Cybersecurity Board du Grand-Duché de Luxembourg, il a notamment exposé la stratégie du Luxembourg dans le domaine de la cybersécurité. En se basant sur la collaboration mise en place à ce niveau entre les pays du Benelux, il s'est prononcé en faveur de la définition d'une stratégie commune au niveau de l'UE. Celle-ci aurait comme but de prévenir efficacement la cybercriminalité et surtout de renforcer la coopération entre les différentes communautés transnationales intervenant dans ce domaine. Dans

François Biltgen, ministre de la Justice, et Fred Teeven, secrétaire d'État à la Sécurité et à la Justice des Pays-Bas, à Nicosie le 24 juillet (© Ministère de la Justice)

ce contexte, François Biltgen a dit être favorable aux partenariats entre secteurs public/privé et le monde académique.

Les ministres de la Justice se sont penchés sur le dossier du règlement de la protection des données personnelles. François Biltgen a constaté que l'Europe faisait face à une fragmentation des règles en matière de protection des données personnelles à travers le marché intérieur. Le défi auquel il y a lieu de répondre est celui d'assurer un juste équilibre entre le droit fondamental de la protection des données personnelles et la libre circulation de ces dernières, fondement de base pour l'établissement d'un marché numérique intérieur.

Les ministres ont en outre discuté de la proposition de directive concernant le gel et la confiscation des produits du crime dans l'UE. Cette proposition fixe des règles minimales de droit pénal matériel et prévoit notamment la faculté de procéder à une confiscation en l'absence de condamnation. Le Luxembourg ne peut imaginer une extension des cas de confiscation de biens en dehors des condamnations pénales intervenues que si une action publique a été lancée.

Lors du déjeuner des ministres de la Justice, le sujet de la saisie conservatoire des comptes bancaires européens était au cœur des débats. Le recouvrement efficace de créances revêt une grande importance pour les acteurs économiques et les citoyens de l'Europe. François Biltgen a confirmé qu'il s'agissait de trouver un juste équilibre entre les divers intérêts en jeu et surtout entre les droits du créancier et les droits du débiteur, notamment par un renforcement substantiel des garanties procédurales.

Il a rendu attentif au fait qu'il faudrait éviter que le nouvel instrument proposé de l'ordonnance européenne de saisie conservatoire ait comme conséquence de créer des effets économiques contre-productifs. Aussi faudrait-il veiller à mettre en place des conditions transparentes permettant la sauvegarde des intérêts de toutes les parties en cause et des droits de la défense. Le Luxembourg a plaidé pour ne pas surcharger administrativement et financièrement le secteur financier dans le cadre du mécanisme de demande d'informations relatives aux comptes bancaires.

Jean Asselborn à la réunion informelle des ministres des Affaires européennes de l'Union européenne à Nicosie

30 août 2012

Le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn, a participé à une réunion informelle des ministres des Affaires européennes de l'Union européenne à Nicosie (Chypre) le 30 août 2012. La réunion a eu pour objet de faire le point sur l'état des négociations relatives au cadre financier pluriannuel (CFP) 2014-2020.

Une première séance de travail était consacrée à une discussion entre ministres, avec la participation de la Commission européenne, tandis que les membres de l'équipe de négociation du Parlement européen ont rejoint les discussions au cours du déjeuner de travail et lors de la séance de l'après-midi.

Les échanges de vues ont porté sur les orientations fournies par la présidence en ce qui concerne les principes directeurs généraux, le volume total du cadre financier pluriannuel, le niveau des dépenses par rubriques ainsi que, du côté des recettes, les questions relatives aux ressources propres et aux mécanismes de correction.

L'objectif des négociations sur le CFP est de parvenir à un accord sur ce cadre financier avant la fin de l'année 2012, afin de laisser le temps nécessaire pour trouver un accord sur les bases légales des programmes pluriannuels qui seront financés par ce budget et dont le démarrage est en principe prévu pour 2014.

Les négociations sont menées selon le principe qu'il n'y a accord sur rien tant qu'il n'y a pas accord sur tout.

Lors de son intervention, Jean Asselborn a souligné que, parallèlement aux mesures de consolidation budgétaire imposées actuellement aux budgets nationaux, le cadre financier pluriannuel devait jouer un rôle de budget d'investissement au niveau européen en faveur de la croissance et d'un assainissement budgétaire. Qui plus est, «le cadre financier complétera utilement les efforts des États membres, en concentrant les investissements sur les domaines prioritaires définis dans la stratégie de croissance Europe

2020. Les effets sur la croissance économique et la création d'emplois devront demeurer des priorités pour l'orientation des fonds communautaires», a encore dit Jean Asselborn.

Jean Asselborn à la réunion informelle «Gymnich» des ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne à Paphos

7-8 septembre 2012

Le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn, a participé à la réunion informelle «Gymnich» des ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne (UE) à Paphos (Chypre) les 7 et 8 septembre 2012.

La réunion a débuté le 7 septembre par un échange de vues sur la dimension extérieure de deux questions horizontales liées aux politiques de l'UE: l'eau et l'éducation.

Erato Kozakou-Markoullis, ministre des Affaires étrangères de Chypre, Catherine Ashton, haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, et Jean Asselborn, Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères (© Ministère des Affaires étrangères)

Les ministres ont commencé la réunion par une discussion sur la thématique de l'eau qui, étant donné ses répercussions essentielles sur la santé humaine, le développement économique et la sécurité régionale, constitue un enjeu croissant en matière de politique étrangère. La réunion a permis de faire émerger l'idée d'une véritable «EU water diplomacy» et de mettre en évidence certaines priorités comme le renforcement de la cohérence et l'efficacité politique, en essayant de mieux relier les instruments et les politiques, et d'améliorer la coordination de l'action extérieure dans le domaine de l'eau. De même, priorité doit être donnée à l'amélioration des capacités de *monitoring* et d'analyse, ainsi qu'aux initiatives diplomatiques et de prévention de conflits pour identifier les domaines prioritaires pour l'UE, ceci afin de s'impliquer davantage dans les régions où les problèmes liés au partage de la ressource eau risquent de devenir une source de conflits et de tensions.

Les ministres ont ensuite abordé la thématique de l'éducation, toujours sous l'angle de la politique étrangère. Le rôle de l'éducation dans la société internationale a notamment été traité sous le prisme de son importance fondamentale en ce qui concerne l'émergence de transitions durables permettant de passer de situations de guerre ou d'autoritarisme à une situation pacifique et démocratique. À ce titre, les ministres ont mis en évidence le fait que l'éducation devait faire partie intégrante de l'approche globale de l'UE et que le sujet devait s'intégrer de manière horizontale dans les différentes politiques de post-conflits et de réponse en situation de crise.

Le 8 septembre, les ministres ont consacré leur session de travail aux derniers développements en Syrie, dans le contexte de la désignation de Lakhdar Brahimi en tant que nouveau représentant spécial conjoint des Nations unies et de la Ligue des États arabes pour le conflit en Syrie ainsi que des récents évènements qui se sont déroulés dans ce pays. Les ministres ont plaidé pour une réponse urgente à la crise humanitaire, en concentrant leurs travaux sur les mesures à prendre, afin de répondre au mieux à la problématique suscitée par le nombre croissant de réfugiés. Ils ont mis en évidence leur volonté d'arrêter les violations des droits humains et se sont engagés à la poursuite des contacts avec l'opposition syrienne en vue de sa légitimation politique.

Romain Schneider à la réunion informelle des ministres de l'Agriculture de l'Union européenne à Nicosie

9-11 septembre 2012

Le ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural, Romain Schneider, a participé à la réunion informelle des ministres de l'Agriculture de l'Union européenne, qui s'est déroulée à Nicosie, à Chypre, du 9 au 11 septembre 2012.

La réunion de travail était consacrée à la préservation du potentiel de l'Europe dans la production alimentaire, d'énergies renouvelables et de biens publics dans le contexte du manque d'eau et de l'abandon des terres liées à des conditions climatiques difficiles.

Dans sa prise de position, Romain Schneider a souligné la nécessité de préserver au niveau européen un potentiel de production de produits agricoles durable et performant. Ceci serait important d'un point de vue stratégique pour l'Europe et responsable à l'échelle plus globale.

Selon Romain Schneider, la question des effets du changement climatique se pose dans toutes les régions d'Europe, même si les problèmes sont divers. Il a fait remarquer qu'au Luxembourg, un plan national de mesures visant à faire face au changement climatique avait été élaboré au cours des dernières années, mentionnant quatre axes d'action prioritaires:

- protection des sols agricoles contre la dégradation et maintien de leur potentiel de production;
- protection des animaux d'élevage contre les fortes chaleurs et de nouvelles maladies potentielles;
- adaptation des productions végétales face au changement climatique;
- réduction de la vulnérabilité économique de la production agricole et maintien de la viabilité économique des exploitations agricoles.

Romain Schneider a souligné l'importance de la recherche et de la vulgarisation dans ce domaine.

Il a expliqué par ailleurs qu'il ne fallait pas perdre de vue que le cadre économique et réglementaire dans lequel doivent évoluer nos agriculteurs jouait également un rôle. Ce cadre peut notamment influencer la production, voire même le choix des agriculteurs de poursuivre ou non leur activité.

Dans ce contexte, Romain Schneider est d'avis qu'il faut éviter des règles qui pénalisent les agriculteurs européens par rapport à leurs collègues non européens, allant à l'encontre de l'objectif de sécurité alimentaire que l'Union européenne s'est donné. Selon lui, les propositions de réforme de la politique agricole commune sur la table du Conseil doivent également être examinées sous cet angle.

Jean-Claude Juncker et Luc Frieden aux réunions informelles de l'Eurogroupe et du Conseil «Ecofin» à Nicosie

14-15 septembre 2012

Le Premier ministre, président de l'Eurogroupe, Jean-Claude Juncker, et le ministre des Finances, Luc Frieden, ont participé aux réunions de l'Eurogroupe et du Conseil «Ecofin» informel, qui ont eu lieu à Nicosie (Chypre) les 14 et 15 septembre 2012.

Eurogroupe

Jean-Claude Juncker a présidé la réunion de l'Eurogroupe, Luc Frieden y a représenté le gouvernement luxembourgeois.

Les ministres des Finances des 17 États membres de la zone euro ont fait le point sur la situation économique et financière dans la zone euro.

S'exprimant au cours d'une conférence de presse conjointe avec le commissaire européen en charge des Affaires économiques et monétaires et de l'Euro, Olli Rehn, le président de la Banque centrale européenne, Mario Draghi, la directrice générale du Fonds monétaire international, Christine Lagarde, et le directeur général du Fonds européen de stabilité financière, Klaus Regling, Jean-Claude Juncker a expliqué que l'Eurogroupe avait noté que l'ajustement économique s'installait dans la zone euro malgré les circonstances difficiles, ce qui «est bon signe pour la croissance future». L'Eurogroupe a en outre retenu que sa réponse politique à la crise était appropriée et que «la croissance tassée est une conséquence logique mais temporaire du désendettement nécessaire des marchés financiers. Comme la fragmentation des marchés financiers affecte la croissance de manière négative, l'Eurogroupe a salué la décision de la Banque centrale européenne de lancer une nouvelle initiative de politique monétaire, les OMT».

Pour ce qui est de la situation financière en Espagne, l'Eurogroupe a été rassuré par les explications du ministre espagnol de l'Économie et de la Compétitivité, Luis de Guindos Jurado, que le respect de l'objectif financier pour 2012 restait possible et que les autorités espagnoles étaient toujours engagées à atteindre leurs objectifs budgétaires, y inclus par des mesures supplémentaires si nécessaire. Un programme national pour les réformes structurelles en Espagne sera présenté vers la fin du mois en cours. La mise en œuvre de l'assistance pour le secteur bancaire espagnol est en cours et le processus de recapitalisation et de restructuration du secteur bancaire espagnol se poursuit comme prévu, il devrait être terminé en novembre 2012.

Jean-Claude Juncker, Premier ministre, président de l'Eurogroupe, et Olli Rehn, commissaire européen en charge des Affaires économiques et monétaires et de l'Euro, lors de la conférence de presse à l'issue du Conseil «Ecofin» à Nicosie (© Présidence chypriote de l'UE 2012)

L'Eurogroupe a examiné la situation en Grèce est a appelé les autorités grecques et la troïka (Commission européenne, Banque centrale européenne et Fonds monétaire international) à continuer leurs négociations et à se mettre d'accord sur des mesures crédibles en vue de réduire le déficit budgétaire pour la période 2013-2014. Le président de l'Eurogroupe a expliqué que «ces mesures devraient se concentrer sur la réduction de dépenses, être solides et capables de retourner la situation actuelle». La situation en Grèce sera discutée une nouvelle fois lors de la réunion de l'Eurogroupe le 8 octobre 2012 à Luxembourg, mais Jean-Claude Juncker a dit ne pas s'attendre «à ce que des décisions politiques puissent être prises avant la deuxième moitié du mois d'octobre».

L'Eurogroupe a discuté de la mise en œuvre des programmes d'ajustement de l'Irlande et du Portugal, ainsi que de la situation économique et financière de Chypre, y inclus la demande chypriote de juillet 2012 pour un programme d'assistance financière.

L'Eurogroupe a finalement salué le verdict de la Cour constitutionnelle fédérale d'Allemagne sur la ratifica-

Tonio Fenech, ministre des Finances, de l'Économie et de l'Investissement de Malte, Luc Frieden, ministre des Finances, Maria Fekter, ministre fédéral des Finances de l'Autriche, et Vassos Shiarly, ministre des Finances de Chypre (© Présidence chypriote de l'UE 2012)

tion du futur Mécanisme européen de stabilité (MES). Concernant les demandes de la Cour constitutionnelle pour ce qui est de l'interprétation juridique du traité MES, les ministres se sont mis d'accord sur le fait qu'aucune disposition du traité ne pourrait être interprétée comme impliquant des obligations de paiement supplémentaires pour les membres du MES sans l'accord préalable des représentants des États membres. L'Eurogroupe est également d'accord que les dispositions du traité MES ne s'opposent pas à une information complète des parlements nationaux, comme prévue par les règlementations nationales.

Conseil «Ecofin» informel

Les ministres des Finances et les gouverneurs des banques centrales des 27 États membres de l'Union européenne ont discuté des sujets suivants:

- implications budgétaires de la mise en œuvre de l'union bancaire;
- situation économique et développements récents sur les marchés financiers et obligataires;
- suivi du Conseil européen de juin 2012, notamment la proposition de la Commission européenne du 12 septembre 2012 sur la mise en place d'un mécanisme de surveillance unique.

Romain Schneider au Conseil des ministres de l'Agriculture et de la Pêche à Bruxelles

24-25 septembre 2012

Le ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural, Romain Schneider, a participé au Conseil «Agriculture et pêche» qui s'est tenu à Bruxelles les 24 et 25 septembre 2012.

Les ministres ont poursuivi l'examen des propositions de réforme de la politique agricole commune (PAC). Ils ont procédé à un débat d'orientation sur la proposition de la Commission relative au développement rural et plus spécifiquement de la nouvelle méthode de délimitation des zones défavorisées intermédiaires.

Romain Schneider a concédé qu'un travail technique important avait été réalisé au cours des dernières années sur ce dossier par les experts, tant au niveau de l'Union européenne (UE) que celui des États membres. Cependant, concernant les critères biophysiques et autres, de nombreuses questions resteraient encore à être clarifiées. Plus de temps serait requis pour peaufiner l'examen technique et compléter la nouvelle délimitation des zones. Un report, tel que suggéré par certaines délégations, pourrait être une voie à explorer afin de ne pas retarder le processus de réforme plus globale de la PAC. En attendant, les délimitations actuelles devraient être maintenues, selon Romain Schneider.

Par ailleurs, il faudrait encore travailler sur les seuils et pourcentages ainsi que sur la combinaison de plusieurs critères dans le contexte de la délimitation des zones afin de parvenir à un accord dans ce dossier.

Finalement, Romain Schneider a considéré que le réglage minutieux devrait être optionnel pour les États membres.

Lors du débat, il est apparu que la grande majorité des délégations souhaitait disposer d'un maximum de flexibilité pour le réglage minutieux. La plupart des délégations ou bien demandent ou bien acceptent le report pour la mise en œuvre du nouveau régime jusqu'à fin 2015.

Certains États membres demandent une adaptation des seuils dans le cadre de la procédure de délimitation des zones défavorisées intermédiaires.

Le Conseil a également eu un débat d'orientation sur certains aspects liés aux mesures de gestion des marchés et notamment sur la question du niveau des prix de référence.

Certains États membres ont considéré qu'il conviendrait d'adapter ceux-ci afin de tenir compte notamment de l'évolution des prix des intrants. Toutefois, une très large majorité des délégations a également souligné que l'intervention publique devrait exercer une fonction de filet de sécurité en cas de crise de marché et ne devrait pas devenir un débouché permanent.

Romain Schneider ne s'oppose pas à des ajustements à la marge si une majorité se dégageait pour aller dans cette direction. Cependant, il faudrait être vigilant afin de ne pas transformer l'intervention en un débouché trop attrayant.

D'une manière générale, Romain Schneider est en faveur d'un mécanisme d'intervention qui correspond à un filet de sécurité en cas de crise de marché grave.

À son avis, la proposition de la Commission peut jouer un tel rôle. A priori, il ne serait pas nécessaire d'adapter le niveau de ces mécanismes, mais on pourrait les rendre plus réactifs et, le cas échéant, plus rapides et automatiques. Dans ce contexte, il pourrait également être utile d'adapter à la hausse les volumes pour augmenter l'efficacité du mécanisme, notamment dans le secteur laitier.

À la demande des délégations hongroise, bulgare, italienne, portugaise et slovène, le Conseil a fait le point sur les situations de sécheresse dans certaines régions de l'Europe.

La situation de crise dans le secteur de l'élevage des animaux en raison des prix des aliments pour animaux a été évoquée à la demande de la délégation grecque. Dans ce contexte, la Commission a souligné qu'au niveau européen pris dans sa globalité, la production de céréales était supérieure à la consommation. Cependant, pour certaines régions, les récoltes sont nettement inférieures aux besoins. La Commission a également fait remarquer que les prix aux producteurs pour la viande se situaient à un bon niveau et que le niveau de prix élevé des aliments pour animaux toucherait davantage les types de production qui dépendent justement de l'achat des aliments pour animaux, les exploitations de polyculture étant beaucoup moins concernées.

En faisant suite à une demande de certaines délégations, le Conseil a fait le point, comme au mois de juillet, sur la situation du marché des produits laitiers. La Commission a souligné que l'évolution des derniers mois sur les marchés au comptant laissait présager une reprise des prix payés aux producteurs dans les semaines à venir.

À noter également que la délégation néerlandaise a informé le Conseil sur les travaux de la deuxième conférence mondiale sur l'agriculture, la sécurité alimentaire et les changements climatiques qui a eu lieu à Hanoï du 3 au 7 septembre 2012.

Dans les domaines sanitaires et phytosanitaires, les ministres ont fait le point sur les infestations par le capricorne asiatique dans l'UE. Ils ont en outre été informés de l'intoxication au méthanol en République tchèque et ont eu un échange d'idées concernant la prévention de la propagation de la bactérie multirésistante ESBL dans la viande de volaille.

Une partie importante du Conseil était consacrée au domaine de la pêche.

Ainsi, le Conseil a eu un débat d'orientation sur la proposition de la Commission relative au Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche.

Les ministres ont également entendu les informations communiquées par la Commission européenne sur les dernières négociations quadrilatérales (UE/Norvège/Islande/îles Féroé) concernant la gestion des stocks de maquereau, qui se sont tenues à Londres le 3 septembre 2012.

Finalement, les ministres ont eu une discussion au sujet des résultats du 7e cycle de négociations entre l'UE et la Mauritanie concernant le protocole Pêche UE-Mauritanie.

Jean-Marie Halsdorf à la réunion informelle des ministres de la Défense de l'Union européenne à Nicosie

26-27 septembre 2012

Le 26 septembre 2012, les ministres de la Défense de l'Union européenne (UE) ont examiné la situation sécuritaire dans la région du voisinage sud de l'UE et plus particulièrement les tensions dans la région du Sahel.

Le 27 septembre, ils ont fait le point sur les opérations militaires de l'UE en cours, à savoir l'opération de lutte contre la piraterie dans l'océan Indien, EUFOR Atalanta, la mission de formation des soldats somaliens EUTM Somalie ainsi que l'opération Althea en Bosnie-Herzégovine.

À cette occasion, Jean-Marie Halsdorf a annoncé le maintien, en 2013, de la contribution luxembourgeoise dans le domaine de la surveillance maritime au profit de l'opération Atalanta. Dans le contexte de la nouvelle mission EUCAP Nestor, dont l'objectif est d'appuyer la mise en place de la capacité de lutte contre la piraterie des États riverains de la Corne de l'Afrique, Jean-Marie Halsdorf a annoncé que le Luxembourg mettrait à disposition des autorités des Seychelles l'expertise luxembourgeoise en matière de surveillance aérienne en vue de la formation des gardes-côtes. Il a également confirmé le maintien de la présence luxembourgeoise au sein de la mission Althea.

Au cours de leur session consacrée aux efforts en cours pour améliorer les capacités militaires de l'UE, les ministres ont souligné l'importance de continuer à créer et développer des synergies et partenariats, notamment au niveau régional. Dans son intervention, Jean-Marie Halsdorf a exprimé son appui à l'action de l'Agence européenne de défense dans le domaine de la mutualisation et du partage entre États membres. Il s'est référé à l'exemple de la coopération croissante entre les trois pays du Benelux. En ce qui concerne les groupements tactiques de l'UE, forces multinationales créées sur une base semestrielle et composées de 1 500 hommes prêts à être déployés en cas de crises, Jean-Marie Halsdorf a souhaité une meilleure coordination entre les États membres et davantage de flexibilité dans leur mise en place.

En plus de la participation déjà décidée pour 2014, Jean-Marie Halsdorf a annoncé que le Luxembourg participerait au groupe tactique du second semestre 2016.

Mady Delvaux-Stehres à la réunion informelle des ministres de l'Éducation à Nicosie

3-5 octobre 2012

La ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, Mady Delvaux-Stehres, a participé à la réunion informelle des ministres de l'Éducation, organisée à Nicosie du 3 au 5 octobre 2012 par la Présidence chypriote du Conseil de l'Union européenne.

Deux thèmes étaient à l'ordre du jour: le rôle des politiques éducatives face à la crise économique actuelle et la promotion du littérisme pour tous.

Dans le cadre du premier thème, Christopher Pissarides, Prix Nobel d'économie en 2010, a analysé les effets de l'éducation sur le monde économique. Les participants ont exprimé un même souci pour la qualité scolaire. Ont été identifiées comme pertinentes des actions qui sont aujourd'hui au cœur du débat scolaire au Luxembourg: implication des directions dans le pilotage des écoles et des lycées, évolution des missions du corps enseignant, éducation précoce et préscolaire de haute qualité, développement d'attitudes favorables à l'apprentissage, accompagnement individuel des élèves...

Lors du second thème consacré au littérisme, Mady Delvaux-Stehres a saisi l'occasion pour sensibiliser ses collègues et les membres de la Commission européenne à l'impact des messages qui accompagnent les évaluations et comparaisons

des systèmes éducatifs. Il importe en effet d'encourager celles et ceux qui sont au contact quotidien des élèves. Trop rares sont les études qui valorisent le travail des enseignants.

Conseil «EPSCO»: le Luxembourg plaide pour le renforcement de la dimension sociale

4 octobre 2012

Le 4 octobre 2012, le ministre de la Santé et de la Sécurité sociale, Mars Di Bartolomeo, et le ministre du Travail et de l'Emploi, Nicolas Schmit, ont assisté au premier Conseil «Emploi, politique sociale, santé et consommateurs» (EPSCO) organisé sous présidence chypriote.

Tirer les enseignements de l'exercice 2012 en vue d'améliorer le prochain cycle du semestre européen de la stratégie Europe 2020, tel était l'objectif du débat politique ayant rassemblé les 27 ministres de l'Emploi et des Affaires sociales.

Mars Di Bartolomeo et Nicolas Schmit ont fait entendre la voix du Grand-Duché. Ils ont été rejoints par de nombreux ministres dans leur appel en faveur d'une réunion conjointe avec les ministres des Finances. Combinée à une juste répartition des tâches entre les deux formations du Conseil, cette approche holistique permettra un renforcement de la dimension sociale de la gouvernance économique européenne et une meilleure acceptation des recommandations adressées chaque année par la Commission européenne aux États membres.

Tout comme bon nombre d'autres États membres, le Luxembourg a plaidé pour un calendrier révisé du semestre européen favorisant un dialogue ouvert et approfondi entre la Commission et les États membres en amont de la publication des recommandations afin de permettre une réflexion en profondeur et une meilleure prise en compte des spécificités nationales.

Pour le commissaire en charge de l'Emploi, des Affaires sociales et de l'Inclusion, László Andor, le rôle proéminent des ministres de l'Emploi et des Affaires sociales dans le semestre européen ne sera assuré qu'à condition qu'ils concentrent leur travail sur la mise en œuvre des recommandations les concernant, à savoir celles portant sur les pensions et les systèmes de fixation des salaires.

La présidence chypriote consignera les messages-clés du débat dans un rapport de synthèse qui sera soumis au Conseil européen de décembre 2012.

Jean-Claude Juncker et Luc Frieden aux réunions de l'Eurogroupe et du Conseil «Ecofin» à Luxembourg

8-9 octobre 2012

Le Premier ministre, président de l'Eurogroupe, Jean-Claude Juncker, et le ministre des Finances, Luc Frieden, ont participé aux réunions de l'Eurogroupe et du Conseil «Ecofin», qui ont eu lieu au centre de conférences à Luxembourg les 8 et 9 octobre 2012.

Jean-Claude Juncker et Luc Frieden ont également participé le 8 octobre à la réunion inaugurale du comité des gouverneurs du Mécanisme européen de stabilité (MES): Jean-Claude Juncker en tant que président du Conseil des gouverneurs du MES et Luc Frieden en tant que gouverneur représentant le Grand-Duché de Luxembourg.

S'exprimant au cours d'une conférence de presse conjointe avec le directeur général du MES, Klaus Regling, le président Jean-Claude Juncker a qualifié le lancement du MES «d'événement historique», permettant à la zone euro «d'être équipée d'un pare-feu permanent et efficace, ce qui est un élément crucial de notre stratégie globale pour garantir la stabilité financière de la zone euro».

Eurogroupe

Jean-Claude Juncker a présidé la réunion de l'Eurogroupe, Luc Frieden y a représenté le gouvernement luxembourgeois.

Les ministres des Finances des 17 États membres ont écouté un rapport intérimaire de la troïka – composée d'experts de la Commission européenne, de la Banque centrale européenne et du Fonds monétaire international – sur les progrès dans les négociations avec les autorités grecques en vue d'un nouveau programme d'assistance financière pour la Grèce. Selon Jean-Claude Juncker, l'Eurogroupe a été rassuré «d'apprendre que des progrès substantiels ont été

faits ces derniers semaines et jours». L'Eurogroupe a ainsi appelé la troïka et les autorités grecques «à finaliser leurs négociations et à compléter une série de mesures crédibles le plus rapidement possible, afin de résorber le déficit pour la période 2013-2014».

L'Eurogroupe a également souligné que la Grèce devrait «démontrer de manière claire et crédible son engagement fort à pleinement respecter le programme» avant le prochain versement. La Grèce devra en outre compléter la mise en œuvre des mesures prioritaires décidées en mars 2012, comme le renforcement du contrôle des dépenses et la libéralisation des professions protégées.

Réunion inaugurale du comité de direction du Mécanisme européen de stabilité à Luxembourg le 8 octobre (© Conseil de l'Union européenne)

Les ministres ont discuté de la mise en œuvre du programme d'assistance pour le secteur financier en Espagne. Dans ce contexte, l'Eurogroupe a salué le programme de réformes structurelles présenté par le gouvernement espagnol le 27 septembre 2012. L'Espagne est également encouragée à poursuivre la mise en œuvre stricte de la stratégie de consolidation financière.

Pour ce qui est du programme d'assistance au secteur financier espagnol, l'Eurogroupe a constaté que celui-ci était «sur les rails». L'Espagne présentera dans les deux mois ses plans pour la restructuration ou la résolution des banques à risque à la Commission européenne, ceci pour approbation dans le cadre des règles en matière d'aides d'État. Les premiers versements du programme d'aide au secteur financier espagnol devraient donc intervenir à partir de novembre.

L'Eurogroupe a examiné la 5e revue du programme d'assistance au Portugal et a approuvé le versement de la prochaine tranche de l'aide financière à hauteur de 4,3 milliards d'euros.

La situation économique et financière de Chypre a également été discutée en vue de la mise en place d'un programme d'assistance pour ce pays.

Les ministres ont ensuite eu un débat sur les défis auxquels la zone euro sera confrontée à moyen et à long terme, et des réponses politiques à y apporter. Ils ont ainsi examiné l'ébauche du rapport intérimaire préparé par les quatre présidents Herman Van Rompuy, Jean-Claude Juncker, José Manuel Barroso et Mario Draghi sur l'avenir de l'Union économique et monétaire. Ce rapport sera présenté aux chefs d'État ou de gouvernement lors du Conseil européen des 18 et 19 octobre 2012.

Finalement, l'Eurogroupe a préparé la réunion des ministres des Finances du G7, qui aura lieu le 11 octobre 2012 à Tokyo, et à laquelle l'Eurogroupe sera représenté par son président Jean-Claude Juncker.

Conseil «Ecofin»

Le ministre des Finances, Luc Frieden, a participé à la réunion du Conseil «Ecofin».

Les ministres des Finances des 27 États membres de l'Union européenne ont discuté des sujets suivants:

- taxe sur les transactions financières (état des lieux);

- règles révisées relatives aux exigences en matière de fonds propres;
- proposition de directive sur la lutte contre la fraude portant atteinte aux intérêts financiers de l'Union au moyen du droit pénal;
- suivi de la réunion informelle du Conseil «Ecofin» à Chypre les 14 et 15 septembre 2012;
- échange de vues sur le semestre européen;
- préparation des réunions annuelles du FMI et de la Banque mondiale à Tokyo du 12 au 14 octobre 2012.

Une politique industrielle renforcée à l'ordre du jour du Conseil «Compétitivité»

11 octobre 2012

Le ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, Étienne Schneider, a assisté au Conseil «Compétitivité», qui a eu lieu à Luxembourg le 11 octobre 2012.

Les ministres de l'Économie de l'Union européenne ont eu un échange de vues sur le renforcement de la politique industrielle européenne. La production industrielle reste toujours environ 10% en dessous du niveau d'avant la crise. Le commissaire en charge de l'Industrie et de l'Entrepreneuriat, Antonio Tajani, a présenté une feuille de route pour engager l'Europe dans un partenariat afin d'investir dans de nouvelles technologies et de relancer l'industrie.

Lors de son intervention, Étienne Schneider a exprimé son inquiétude face aux difficultés actuelles de l'industrie européenne et a demandé à la Commission européenne de repenser sa politique en matière commerciale et d'aides d'État. «Je crois que l'Europe doit réagir et ajuster les régimes d'aides d'État aux réalités de la concurrence des autres régions économiques», a-t-il ajouté.

«L'Europe doit aussi réagir sur le plan commercial face aux importations à bas coût produites sans les standards environnementaux ou sociaux minimaux exigés en Europe», a ajouté Étienne Schneider.

Les ministres se sont également mis d'accord sur l'adoption d'une politique permettant de tirer pleinement profit du marché intérieur de l'Union européenne. Le commissaire en charge du Marché intérieur et des Services, Michel Barnier, a proposé de discuter et d'avaliser une nouvelle série de mesures en vue de l'approfondissement du marché intérieur, ceci lors du Conseil «Compétitivité» de décembre 2012.

En marge du Conseil, Étienne Schneider a rencontré son homologue belge Johann Vande Lanotte. Pendant cette entrevue, les deux ministres se sont mis d'accord sur une concertation plus étroite au niveau des politiques économiques. À cette fin, ils organiseront une réunion conjointe avec le nouveau ministre de l'Économie néerlandais, ce qui portera leur coopération au sein de l'enceinte Benelux.

Étienne Schneider a également rencontré le ministre wallon en charge de l'Économie, des PME, du Commerce extérieur et des Technologies nouvelles, Jean-Claude Marcourt, pour discuter de la situation de l'industrie et plus particulièrement des filières sidérurgiques.

Jean-Claude Juncker et Luc Frieden aux réunions annuelles du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale à Tokyo

11-13 octobre 2012

Le Premier ministre, président de l'Eurogroupe, Jean-Claude Juncker, a participé à la réunion des ministres des Finances du G7, qui a eu lieu à Tokyo le 11 octobre 2012.

Le Premier ministre et le ministre des Finances, Luc Frieden, ont également participé aux réunions annuelles du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale, qui ont aussi eu lieu à Tokyo du 11 au 13 octobre 2012.

Lors de l'ouverture de ces deux réunions annuelles, Luc Frieden a été élu prochain président du Conseil des gouverneurs des deux institutions internationales. À ce titre, il présidera les réunions annuelles du FMI et de la Banque mondiale à Washington en 2013. Il s'agit d'une fonction prestigieuse qui permettra à Luc Frieden de représenter le Luxembourg au sein des deux institutions financières internationales les plus importantes, notamment en raison de leur participation dans la gestion de la crise de la zone euro.

Petit-déjeuner du groupe de réflexion sur l'avenir de l'Europe élargi aux autres ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne

15 octobre 2012

Sur invitation conjointe du Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn, et du ministre des Affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne, Guido Westerwelle, les ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne (UE) ayant participé aux réunions du groupe de réflexion sur l'avenir de l'Europe ont présenté les conclusions de leurs réflexions lors d'un petit-déjeuner à Luxembourg.

Les 27 ministres des Affaires étrangères de l'UE et de la Croatie y ont participé et ils ont eu un échange de vues sur les conclusions de leurs réflexions, soulignant l'importance de promouvoir le débat sur l'approfondissement du processus d'intégration européenne.

Les idées retenues au sein du groupe de réflexion sur l'avenir de l'Europe, initié par Guido Westerwelle en mars 2012, portent sur l'approfondissement de l'Union économique et monétaire, l'action extérieure de l'UE et la légitimité démocratique du processus de prise de décision européen.

Ces réflexions ont eu pour objectif de renforcer le dialogue sur le processus de réforme en cours, afin notamment de promouvoir la confiance des citoyens dans l'UE en temps de crise, d'analyser le rôle et la position de l'UE dans le monde à l'aube du XXIe siècle et de s'interroger sur les moyens pour approfondir le processus d'intégration européenne. Le sujet avait été évoqué avec le président du Conseil européen, Herman Van Rompuy, à New York le 25 septembre, en marge de la semaine ministérielle à l'occasion de l'ouverture de la 67e session de l'Assemblée générale des Nations unies.

Les ministres ont salué l'initiative et encouragé l'approfondissement du débat politique autour du processus d'intégration européenne dans le cadre des institutions communautaires.

Jean Asselborn et Marie-Josée Jacobs au Conseil «Affaires étrangères» à Luxembourg

15 octobre 2012

Le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn, ainsi que la ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, Marie-Josée Jacobs, ont participé au Conseil «Affaires étrangères» de l'Union européenne (UE) au nouveau Centre de conférences Kirchberg le 15 octobre 2012.

Le 14 octobre, un dîner informel a précédé la réunion du Conseil, réunissant les 27 ministres des Affaires

Guido Westerwelle, ministre des Affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne, et Jean Asselborn, Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, lors du petit-déjeuner du groupe de réflexion sur l'avenir de l'Europe (© Ministère des Affaires étrangères)

étrangères de l'UE et le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov.

Le 15 octobre, les 27 ministres des Affaires étrangères de l'UE ont débuté les travaux du Conseil «Affaires étrangères», sous présidence de la haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Catherine Ashton, par une discussion sur l'évolution récente de la situation dans le voisinage méridional de l'UE, et notamment en Syrie. Le Conseil a discuté des derniers événements intervenus dans le pays et a procédé à un échange de vues sur un large éventail de questions connexes, à savoir l'assistance aux réfugiés et aux personnes déplacées à l'intérieur du pays, les implications régionales du conflit, les contacts avec l'opposition syrienne et le soutien de l'UE aux efforts diplomatiques du représentant spécial conjoint des Nations unies et de la Ligue des États arabes pour le conflit en Syrie, Lakhdar Brahimi, pour mettre fin à la violence. Selon l'agence des Nations unies pour les réfugiés (HCR), plus de 320 000 réfugiés syriens sont arrivés dans les pays voisins, tandis que 1,2 million de personnes sont déplacées à l'intérieur du pays. À ce jour, l'UE et ses États membres ont consacré plus de 121 millions d'euros à l'aide humanitaire sous forme d'aide médicale et d'aide aux réfugiés. Faisant allusion au bombardement, le 3 octobre 2012, du village frontalier turc d'Akçakale, le chef de la diplomatie luxembourgeoise a appelé à «tout faire pour ne pas internationaliser le conflit en Syrie» et a rappelé dans ce contexte qu'une intervention militaire de l'étranger ne ferait qu'empirer la situation. Il s'est également exprimé en faveur de l'idée de faire bénéficier les sites médicaux en Syrie d'un statut de protection particulier, ceci afin de pouvoir venir en aide aux personnes blessées.

Le Conseil s'est ensuite penché sur la situation actuelle en Égypte et a dressé le bilan des travaux préparatoires de la réunion de la *task force* avec l'Égypte, prévue le 13 novembre au Caire. En tant que principal partenaire commercial de l'Égypte, l'UE a attribué un budget de 160 millions d'euros d'aide à l'Égypte pour la seule année 2012, aux fins de la réforme du secteur de l'énergie et de l'eau dans les domaines de l'éducation et de la formation ainsi que de l'emploi, ceci dans le cadre de l'instrument européen de voisinage et de partenariat.

Les ministres ont ensuite débattu de la situation au Mali. Le Conseil a réfléchi à la forme que pourrait prendre une aide de l'UE au secteur de la sécurité du Mali et a adopté des conclusions. Depuis le coup d'État du 24 mars 2012, l'UE a suspendu l'aide au développement destinée au Mali (y compris l'appui budgétaire), à l'exception des actions apportant un soutien direct à la population, à la transition démocratique et à l'aide humanitaire. La coopération au développement mise en place par l'UE reprendra en fonction des progrès réalisés conformément à une feuille de route de transition, une fois que celle-ci aura été approuvée. L'UE reconnaît l'urgence d'agir rapidement face à la détérioration de la situation et la création d'une zone de non-droit aux frontières sud de l'Europe, où terrorisme et criminalité pourront proliférer librement et les ministres discuteront donc également sur de possibles éléments de la politique de sécurité et de défense commune. Jean Asselborn a souligné qu'il fallait encourager le processus de transition en cours afin d'assurer un retour complet à l'ordre constitutionnel. «C'est le point de départ fondamental qui permettra tout le reste, y compris la reprise graduelle de la coopération», a dit Jean Asselborn, rappelant à cette occasion que le Mali était un des pays cibles de la coopération au développement luxembourgeoise. Il a également mis en exergue le rôle crucial de l'UE qui, en coopération étroite avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao), l'Union africaine, les Nations unies et le Conseil de sécurité, doit continuer à soutenir les efforts des différents acteurs afin de trouver une solution durable à la crise.

Le Conseil a par ailleurs fait le point sur le processus de paix au Proche-Orient. Les ministres ont dressé un état des lieux du processus de paix au Proche-Orient, dans le prolongement des travaux de l'Assemblée générale des Nations unies du mois de septembre.

Les ministres ont ensuite eu une discussion sur les négociations avec l'Iran au sujet du programme nucléaire de ce pays. Le Conseil a discuté des pourparlers menés avec l'Iran concernant le programme nucléaire, sur la base des informations communiquées par Catherine Ashton concernant ses contacts les plus récents avec la

partie iranienne et ses partenaires des E3+3. Compte tenu des profondes préoccupations de l'UE au sujet du programme nucléaire de l'Iran, le Conseil de l'UE a renforcé de manière significative les mesures restrictives à l'encontre de ce pays. Les ministres ont ainsi réitéré leurs préoccupations sérieuses et profondes sur le programme nucléaire de l'Iran et l'ont appelé à se conformer à toutes ses obligations internationales. Ils ont également rappelé l'engagement de longue date à travailler en faveur d'une solution diplomatique à la question nucléaire iranienne, en conformité avec «l'approche double». Les décisions ciblent les revenus du gouvernement iranien pour ces programmes, le Conseil prenant des mesures supplémentaires pour s'assurer que les institutions financières de l'UE ne traitent pas les fonds susceptibles de contribuer au programme nucléaire de l'Iran ou à la mise au point de missiles balistiques. Le Conseil a également interdit l'importation de gaz naturel iranien vers l'UE. Ces mesures portent sur l'importation, l'achat et le transport de gaz, ainsi que le financement et toute assurance liée à ces activités.

Enfin, les ministres se sont penchés sur la suite à donner au sommet UE-Chine, qui a eu lieu à Bruxelles le 20 septembre 2012, afin de préparer l'échange de vues qui se tiendra lors du Conseil européen des 18 et 19 octobre 2012. Le sommet avait permis d'examiner les relations bilatérales à la fin du mandat de Wen Jiabao comme Premier ministre.

Le déjeuner de travail était consacré à un échange de vues sur les élections qui ont eu lieu récemment dans le voisinage oriental de l'UE, à savoir en Biélorussie et en Géorgie.

Jean Asselborn, Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères de la République française, et Guido Westerwelle, ministre des Affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne, à Luxembourg le 15 octobre (© Conseil de l'Union européenne)

Après le déjeuner, les ministres du développement ont eu un débat d'orientation sur l'agenda de développement de l'après-2015, c'est-à-dire sur la suite qu'il convient de donner aux Objectifs du millénaire pour le développement et le lien de cet agenda avec le suivi du sommet Rio+20. Les ministres ont également eu un échange de vues sur le soutien de l'Union en faveur du changement durable dans les sociétés en transition démocratique. Ces travaux ont été suivis d'un débat sur l'approche de l'UE sur la résilience: il s'agissait de tirer les leçons des dernières crises de sécurité alimentaire, notamment dans la Corne de l'Afrique et au Sahel, et d'assurer une meilleure interaction entre aide humanitaire et développement. Les ministres ont adopté quatre séries de conclusions, notamment sur l'engagement de l'Europe avec la société civile dans le domaine des relations extérieures et sur la protection sociale dans le cadre de la coopération au développement de l'UE.

Romain Schneider au Conseil des ministres de l'Agriculture et de la Pêche à Luxembourg

22-23 octobre 2012

Le ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural, Romain Schneider, a participé au Conseil «Agriculture et pêche» qui s'est tenu à Luxembourg les 22 et 23 octobre 2012.

En ce qui concerne la partie «Agriculture» du Conseil, les ministres ont poursuivi l'examen des propositions de réforme de la politique agricole commune (PAC). Ils ont ainsi procédé à un débat d'orientation sur deux éléments importants de la proposition de la Commission européenne concernant le paiement unique aux agriculteurs, à savoir la convergence des paiements directs alloués aux agriculteurs d'un État membre ou d'une région (convergence interne) et le régime d'aide spécifique pour les jeunes agriculteurs dans le cadre des paiements directs.

En ce qui concerne la convergence, la Commission a proposé que les paiements directs soient uniformes au niveau national ou régional en 2019.

Lors du débat, une large majorité de délégations se sont montrées ouvertes à une plus grande convergence interne des paiements directs, mais contre une convergence totale en 2019. Ces délégations sont préoccupées par l'impact de la réaffectation des fonds découplés sur les exploitations individuelles ainsi que sur différents secteurs et régions. Ils suggèrent des mécanismes limitant les gains et les pertes pour les exploitations individuelles. Certaines délégations souhaitent pouvoir différencier les droits aux paiements en fonction de l'affectation des terres, tandis que d'autres souhaitent pouvoir exclure certaines surfaces, notamment les vignobles.

Selon Romain Schneider, une plus grande convergence des aides directes à terme découle d'une certaine logique. Cependant, la proposition de la Commission irait trop loin et les premiers pas seraient trop importants. Il faudrait tenir davantage compte des réalités économiques dans les exploitations, dont une large partie du revenu provient des aides directes. Romain Schneider s'est également référé à un document commun élaboré avec les délégations irlandaise, danoise, espagnole, portugaise et italienne. Finalement, il a souligné qu'il fallait une approche plus réaliste pour le verdissement qui, sous la forme proposée, conduirait notamment à des redistributions bien trop importantes dès la première année de la mise en œuvre.

Lors de la discussion sur le régime d'aides aux jeunes agriculteurs, une majorité de pays se sont prononcés en faveur d'un dispositif facultatif d'aides aux jeunes agriculteurs dans le cadre du premier pilier. Un nombre important de ministres souhaitent cependant que ce soutien puisse provenir aussi bien du premier pilier (aides directes) que du second. Pour Romain Schneider, il serait politiquement préférable de prévoir une approche commune afin de donner un signal politique clair aux jeunes agriculteurs. Il s'est également prononcé en faveur d'un degré de flexibilité suffisant pour les États membres qui souhaitent mettre en œuvre ce régime dans le cadre du premier pilier. Romain Schneider a notamment plaidé pour un montant unique à accorder, indépendamment de la taille de l'exploitation.

Le Conseil a également eu un débat d'orientation sur la reconnaissance des organisations de producteurs, des associations d'organisations de producteurs et des organisations interprofessionnelles, ainsi que sur les règles en matière de concurrence.

Si les ministres s'accordent pour affirmer qu'il convient de renforcer le pouvoir de négociation des producteurs, les points de vue divergent quant à la manière de procéder pour y parvenir. Ainsi, une majorité de ministres se sont prononcés en faveur d'une reconnaissance facultative des organisations de producteurs et des interprofessions par les États membres, tandis que d'autres délégations sont en faveur d'une reconnaissance obligatoire de celles-ci par les États membres.

En ce qui concerne les règles de concurrence, un nombre important de ministres considèrent qu'une position dominante en soi d'une organisation de producteurs n'est pas problématique, mais l'abus d'une telle position dominante. Les travaux devraient se poursuivre sur cet aspect des organisations communes de marché.

La Commission a présenté une proposition concernant la publica-

tion des bénéficiaires de paiements de la PAC. Cette proposition fait suite à un arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) qui, en 2010, avait invalidé les dispositions en vigueur en la matière. Un certain nombre de ministres, dont Romain Schneider, ne sont notamment pas convaincus que la proposition répond de façon satisfaisante aux faiblesses constatées par la CJUE et ont demandé un avis auprès du service juridique du Conseil à cet égard.

Dans le domaine de la pêche, les ministres sont notamment parvenus à un accord politique sur les niveaux totaux admissibles de captures (TAC) en mer Baltique. À noter que pour certains stocks, les TAC sont en hausse (sprat, plie et hareng) suite aux efforts effectués dans la gestion plus durable des stocks au cours des dernières années.

Les ministres sont également parvenus à une orientation générale partielle sur l'essentiel du contenu politique de la proposition instituant un Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche.

Conseil «Justice et affaires intérieures» à Luxembourg

25-26 octobre 2012

Le ministre de l'Intérieur et à la Grande Région, Jean-Marie Halsdorf, a assisté au Conseil «Justice et affaires intérieures» qui s'est déroulé à Luxembourg les 25 et 26 octobre 2012.

Les débats ont porté entre autres sur la protection civile, l'application de la totalité des dispositions de l'acquis Schengen en Bulgarie et en Roumanie, ainsi que sur la lutte contre le terrorisme.

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Immigration, Nicolas Schmit, a assisté de son côté à la séance sur le volet «immigration».

Justice

Le ministre de la Justice, François Biltgen, a participé le 26 octobre 2012 à la partie «justice» du Conseil.

Les ministres de la Justice ont eu un débat d'orientation sur la proposition de directive concernant le gel et la confiscation des produits du crime dans l'Union européenne (UE). L'introduction de la confiscation dite élargie était au centre des débats. Ce type de confiscation permet de confisquer les avoirs d'un condamné, qui ne sont pas le fruit direct de l'infraction commise, mais dont l'origine est probablement aussi illicite. À l'heure actuelle, le droit luxembourgeois ne connaît pas encore la confiscation élargie. Étant donné le caractère extraordinaire d'une telle mesure par rapport aux principes généraux du droit, le Luxembourg a plaidé pour une approche respectueuse des règles de droit, mais s'est prononcé pour une application de la confiscation élargie à la criminalité grave, en particulier à la criminalité organisée et au terrorisme.

La Commission a présenté aux ministres de la Justice une nouvelle proposition de directive relative à la lutte contre la fraude portant atteinte aux intérêts financiers de l'UE au moyen du droit pénal. La Commission estime nécessaire de moderniser l'arsenal juridique pour mieux lutter contre ce type de criminalité qui affecte le budget de l'UE. Il est ainsi proposé de rapprocher considérablement les législations des États membres, entre autres en introduisant des sanctions pénales harmonisées.

À ce sujet, les ministres de la Justice ont eu un échange de vues sur la meilleure façon de concilier l'introduction de sanctions pénales de manière concomitante à l'introduction de sanctions administratives. En vertu du principe «*non bis in idem*», il doit en effet être évité qu'une personne puisse être condamnée deux fois pour les mêmes faits. François Biltgen s'est prononcé lors de ce débat contre l'harmonisation des sanctions pénales. En effet, cette harmonisation n'était pas prévue par la proposition initiale. Elle a été demandée par le Parlement européen, et ce, en raison du fait que le Royaume-Uni, et partant aussi la place financière de Londres, bénéficie d'un *opt-out* sur ce dossier.

Lors du déjeuner ministériel des ministres de la Justice, le sujet de la saisie conservatoire européenne des comptes bancaires était au cœur des débats. François Biltgen a de nouveau plaidé pour un renforcement substantiel des garanties procédurales.

Les ministres de la Justice se sont également penchés sur le dossier du règlement de la protection des données personnelles. François Biltgen a salué la proposition de la Commission de procéder par voie

de règlement uniforme, ce qui permettra l'établissement d'un marché digital unique. Il a dans ce cadre apprécié l'annonce de la vice-présidente de réduire le nombre des actes délégués à prendre par la Commission ainsi que de minimiser les charges administratives actuellement prévues.

Claude Wiseler au Conseil «Transports» à Luxembourg

29 octobre 2012

Le ministre du Développement durable et des Infrastructures, Claude Wiseler, a participé au Conseil réunissant les ministres européens en charge des Transports, qui s'est tenu au Centre de conférences Kirchberg le 29 octobre 2012. Deux dossiers épineux figuraient au centre des débats.

Proposition de règlement concernant l'attribution des créneaux horaires dans les aéroports de l'Union européenne

La présidence chypriote a pu constater qu'une majorité d'États membres soutenait un texte de compromis sur la révision de l'attribution des créneaux horaires dans les aéroports européens.

L'objectif que la Commission européenne a poursuivi avec sa proposition consiste à améliorer l'utilisation des capacités dans les aéroports encombrés. À cet effet, la Commission a envisagé de rendre les conditions d'utilisation des créneaux plus strictes par le biais d'une augmentation du pourcentage des créneaux effectivement exploités, et un allongement du nombre de séries. En outre, elle a prévu que les compagnies aériennes puissent vendre et acheter librement les créneaux horaires aux aéroports congestionnés.

La plupart des États membres, parmi lesquels figure le Luxembourg, ont préféré au contraire conserver le système actuel. Ils ont rappelé que les compagnies aériennes nécessitaient une certaine marge de manœuvre, notamment afin d'éviter que des vols vides ne soient exploités dans l'unique but de conserver un droit sur un créneau horaire.

En ce qui concerne ce marché secondaire de créneaux, un certain nombre de délégations menées par la France considèrent que les États membres devaient disposer de la possibilité d'appliquer certaines restrictions limitées et dûment justifiées à un tel marché. Ce dernier point a fait l'objet d'une négociation ardue et a finalement pu être résolu par un compromis acceptable par une majorité qualifiée.

Claude Wiseler est intervenu sur ce dossier pour apporter son soutien à un texte dans lequel ont pu être intégrées les suggestions de modification luxembourgeoises.

Proposition de règlement relatif au contrôle technique périodique des véhicules à moteur et de leurs remorques

Figurait également à l'ordre du jour la proposition de règlement sur le contrôle technique périodique des véhicules à moteur et de leurs remorques, qui fait partie du paquet «contrôle technique» proposé par la Commission européenne.

Par une mise à jour et une harmonisation plus poussée des dispositions actuellement en vigueur sur le plan du contrôle technique, la proposition de règlement poursuit un double objectif, à savoir améliorer la sécurité routière et renforcer la protection de l'environnement.

Le Luxembourg a partagé les objectifs à la base de la proposition de règlement ainsi que, dans les grandes lignes, les mesures envisagées pour atteindre ces objectifs, dont en particulier la fréquence minimale des contrôles techniques périodiques pour les véhicules légers. Par ailleurs, il a été constaté avec satisfaction que les discussions au niveau européen étaient en ligne avec les mesures préconisées pour réformer le système de contrôle technique au Luxembourg. La procédure législative devrait être lancée d'ici la fin de l'année 2012.

Jean-Claude Juncker et Luc Frieden aux réunions de l'Eurogroupe et du Conseil «Ecofin» à Bruxelles

12-13 novembre 2012

Le Premier ministre, président de l'Eurogroupe, Jean-Claude Juncker, et le ministre des Finances, Luc Frieden, ont participé aux réunions de l'Eurogroupe et du Conseil «Ecofin», qui ont eu lieu à Bruxelles les 12 et 13 novembre 2012.

Eurogroupe

Jean-Claude Juncker a présidé la réunion de l'Eurogroupe, Luc Frieden y a représenté le gouvernement luxembourgeois.

Concernant la Grèce, l'Eurogroupe a d'abord écouté le rapport de la troïka (Commission européenne, Banque centrale européenne, Fonds monétaire international) sur l'état de la mise en œuvre du deuxième programme d'assistance financière. Selon le président de l'Eurogroupe, «l'Eurogroupe se félicite des progrès considérables réalisés vers un accord plein et entier entre la Grèce et la troïka sur les conditionnalités du programme, y inclus toute une série de mesures fortes et nécessaires en matière d'assainissement budgétaire et de réformes structurelles, de privatisations, de mécanismes de correction automatiques et de stabilisation du secteur financier».

En outre, l'Eurogroupe a salué les efforts déployés par les citoyens grecs et s'est dit convaincu que les réformes budgétaires et structurelles permettraient, après une autre année difficile, de revenir à une croissance durable et de relancer l'emploi.

L'Eurogroupe s'est également félicité des efforts considérables des autorités grecques pour remettre le programme d'assistance sur les rails, notamment par l'adoption les 7 et 11 novembre 2012 au Parlement grec d'un ensemble de réformes et d'un budget convaincant pour 2013, qui ont reçu une évaluation préliminaire positive de la part de la troïka.

Thomas Wieser, président du Comité économique et financier de l'Union européenne, Jean-Claude Juncker, Premier ministre, président de l'Eurogroupe, Christine Lagarde, directrice générale du Fonds monétaire international, et Carsten Pillath, directeur général à la Direction générale G – Affaires économiques et compétitivité au Secrétariat général du Conseil de l'Union européenne, à Bruxelles le 12 novembre (© SIP/Jock Fistick)

L'Eurogroupe a aussi noté avec satisfaction que la Grèce s'était engagée à mettre en œuvre de nouveaux instruments avant le versement de la prochaine tranche, ceci afin d'améliorer la gouvernance du programme, et ce, notamment par le biais de mécanismes de correction pour sauvegarder la réalisation des objectifs budgétaires. Dans ce contexte, l'Eurogroupe a conclu que les objectifs budgétaires révisés, tels que demandés par le gouvernement grec avec le soutien de la troïka, constitueraient, au vu des derniers développements économiques, un ajustement approprié en matière d'assainissement budgétaire.

Le rapport de la troïka, de même que les questions des besoins financiers de la Grèce et de la pérennité de la dette seront à l'ordre du jour d'une réunion extraordinaire de l'Eurogroupe le 20 novembre 2012. Celle-ci devrait permettre aux ministres des Finances de la zone euro de se mettre d'accord sur le déblocage de la prochaine tranche d'aide à la Grèce.

L'Eurogroupe a aussi discuté de l'application du programme d'assistance au secteur financier en Espagne. Dans ce contexte, «l'Eurogroupe s'est félicité du fait que le programme bancaire de l'Espagne va dans la bonne direction». Après présentation vers la mi-novembre d'un rapport d'évaluation du programme par la Commission européenne, «une décision sur le versement devrait avoir lieu avant

fin novembre pour permettre au MES d'assurer un versement pour début décembre. Le premier versement sera utilisé pour la recapitalisation des banques nationalisées comme Bankia», a dit le président de l'Eurogroupe.

Les ministres ont écouté un rapport de la troïka sur les négociations en cours avec les autorités chypriotes en vue de la mise en œuvre d'un programme d'assistance pour Chypre. Dans ce contexte, «nous nous félicitons du retour de la troïka à Nicosie pour reprendre les négociations et demandons à la troïka et aux autorités chypriotes de parvenir rapidement à un accord», a dit Jean-Claude Juncker.

Finalement, l'Eurogroupe a été informé du paquet «compétitivité» présenté récemment par la France ainsi que des priorités politiques du nouveau gouvernement néerlandais. Selon le président de l'Eurogroupe, les réformes présentées devraient permettre d'améliorer considérablement la compétitivité de ces deux économies.

Les ministres des Finances des 17 États membres de la zone euro ont par ailleurs eu un débat sur les prévisions d'automne de la Commission européenne sur la situation économique et financière de la zone euro en général et dans les États membres en particulier.

Conseil «Ecofin»

Le ministre des Finances, Luc Frieden, a participé au Conseil «Ecofin».

Les ministres des Finances des 27 pays membres de l'Union européenne ont abordé les points suivants:

- Gouvernance économique – *two-pack:*
  - Règlement établissant des dispositions communes pour le suivi et l'évaluation des projets de plans budgétaires et pour la correction des déficits excessifs dans les États membres de la zone euro;
  - Règlement relatif au renforcement de la surveillance économique et budgétaire des États membres connaissant ou risquant de connaître de sérieuses difficultés du point de vue de leur stabilité financière au sein de la zone euro – point de la situation;
- Règles révisées en matière d'exigences de fonds propres (CRD IV);
- Taxe sur les transactions financières – état des lieux;
- Mandat de négociation concernant les modifications à apporter aux accords sur la fiscalité de l'épargne conclus avec des pays tiers – débat d'orientation;
- Suivi du Conseil européen des 18 et 19 octobre 2012;
- Préparation de la 18e session de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (Qatar, 26 novembre-7 décembre 2012);
- Statistiques de l'Union européenne;
- Modernisation de la politique de l'Union européenne en matière d'aides d'État.

Jean Asselborn au Conseil «Affaires étrangères» à Bruxelles

19 novembre 2012

Le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn, a participé au Conseil «Affaires étrangères» de l'Union européenne (UE) à Bruxelles le 19 novembre 2012.

Le Conseil «Affaires étrangères» a été précédé d'un déjeuner de travail consacré à la situation au Mali, offert par la haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Catherine Ashton, aux 27 ministres des Affaires étrangères et aux 27 ministres de la Défense.

L'objectif de la discussion, à laquelle ont participé le ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn, et le ministre de la Défense, Jean-Marie Halsdorf, était de faire le point sur les travaux en cours au sein de l'UE pour préparer la future mission que l'UE compte déployer au Mali, visant principalement à appuyer la réorganisation et l'entraînement des forces armées maliennes. À ce titre, les ministres ont salué la présentation du projet de concept de gestion de crise relatif à une mission européenne de réorganisation et de formation de l'armée malienne ainsi que les progrès dans la planification d'une opération africaine. L'UE a rappelé que la crise politique et sécuritaire au Mali exigeait une approche cohérente et globale afin d'assurer une solution durable et dans laquelle l'appropriation africaine est primordiale. Dans ce contexte, l'UE

Jean Asselborn, ministre des Affaires étrangères, Frans Timmermans, ministre des Affaires étrangères du royaume des Pays-Bas, et Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères de la République française, à Bruxelles le 19 novembre (© Ministère des Affaires étrangères)

a salué la mobilisation régionale et internationale pour appuyer le Mali ainsi que la planification d'une opération africaine dans le cadre des résolutions 2056 et 2071 du Conseil de sécurité des Nations unies. L'UE a réitéré son souhait de reprendre graduellement sa coopération dès l'adoption d'une feuille de route crédible et en fonction des progrès de celle-ci. Elle a également souligné son engagement à contribuer à des mesures de stabilisation et de consolidation en vue d'une sortie durable de la crise.

Les 27 ministres des Affaires étrangères de l'UE ont ensuite débuté les travaux du Conseil «Affaires étrangères» par une discussion sur le processus de paix au Proche-Orient.

Les ministres ont fait le point sur la situation sur le terrain, suite au récent pic de tension intervenu entre Israël et Gaza. Gravement préoccupé par l'escalade de violence entre Israël et Gaza, le Conseil a appelé à cesser toutes les attaques, car celles-ci causent des souffrances injustifiables à la population civile. Rappelant que la cessation des hostilités était dans l'intérêt de toutes les parties, particulièrement en ces temps d'instabilité régionale, les ministres de l'UE ont déclaré soutenir les efforts de l'Égypte dans le sens d'une médiation rapide et ont salué la mission du secrétaire général des Nations unies dans la région. Ils ont également eu un échange de vues pour tenter de trouver une position commune sur l'initiative annoncée par le président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, de soumettre une résolution à l'Assemblée générale des Nations unies visant à octroyer à la Palestine le statut d'État non-membre.

Le Conseil a ensuite mené des discussions sur le voisinage sud de l'UE, et plus particulièrement la Syrie, le Liban et le Yémen.

En ce qui concerne la Syrie, les ministres ont abordé la mise en place de la Coalition nationale des forces de l'opposition et de la révolution syrienne, qui s'est constituée à Doha le 11 novembre 2012, spécifiant qu'elle constituait un représentant légitime des aspirations du peuple syrien. Renouvelant le soutien au représentant spécial conjoint des Nations unies et de la Ligue des États arabes pour le conflit en Syrie, Lakhdar Brahimi, ils ont envisagé les différentes possibilités afin de fournir de l'assistance humanitaire, de l'aide au développement et de l'assistance financière au peuple syrien. Ils ont fait le point sur les démarches à entreprendre afin de soutenir les efforts de la Coalition nationale des forces de l'opposition et de la révolution syrienne dans ses relations avec la communauté internationale.

Les ministres ont eu une discussion sur l'Ukraine. L'échange de vues a porté sur l'incidence des élections du 28 octobre 2012 sur les relations bilatérales UE-Ukraine.

Préoccupé par la dégradation rapide de la situation dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), le Conseil s'est penché sur les questions humanitaires et sécuritaires relatives à ce pays

et, de façon générale, de la région des Grands Lacs, huit mois après le début de la rébellion du M23. Les ministres se sont penchés sur des propositions pour une approche stratégique globale des multiples défis sécuritaires et de développement auxquels est confronté l'est de la RDC. Alors que le rapport du groupe d'experts du Comité des sanctions est en cours d'examen et fera l'objet d'une discussion au Conseil de sécurité des Nations unies après le Conseil du 19 novembre, les ministres ont eu un échange de vues sur les derniers développements à l'ONU.

Jean-Marie Halsdorf à la réunion du Conseil «Affaires étrangères» en formation des ministres de la Défense à Bruxelles

19 novembre 2012

Le ministre de la Défense, Jean-Marie Halsdorf, s'est rendu à Bruxelles le 19 novembre 2012 pour participer au comité directeur de l'Agence européenne de la défense (AED), présidée par la haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Catherine Ashton.

La directrice de l'agence a présenté un état des lieux des différents projets menés dans le cadre de l'initiative de mutualisation et de partage *(«pooling & sharing»).* Les ministres ont salué les progrès réalisés et ont souligné la nécessité de renforcer la coopération européenne dans le domaine des capacités. Les ministres ont ensuite adopté un code de conduite visant à promouvoir le *pooling & sharing* comme option préférée pour le développement capacitaire. Jean-Marie Halsdorf a salué le travail de l'agence, notamment dans les domaines de la lutte contre les engins explosifs improvisés, des énergies renouvelables ou encore de la formation des équipages d'hélicoptères.

Cette réunion a été suivie par une réunion du Conseil des Affaires étrangères en formation des ministres de la Défense de l'Union européenne (UE), qui ont commencé par adopter le budget annuel de l'AED, qui est identique à celui de 2012. À cette occasion, un grand nombre d'États membres, dont le Luxembourg, ont souligné la nécessité de permettre à l'agence de continuer à travailler de manière efficace.

En présence du secrétaire général de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN), Anders Fogh Rasmussen, les ministres ont ensuite fait le point sur les opérations en cours. Le président du Comité militaire de l'UE a présenté les opérations de l'UE, tandis que le secrétaire général de l'OTAN a présenté la situation concernant les opérations menées sous l'égide de l'OTAN, notamment en Afghanistan. Dans ce contexte, il a plus particulièrement souligné le déclin des attaques des talibans et les progrès réalisés dans la mise en place d'une armée afghane capable de prendre en main la sécurité du pays. En ce qui concerne l'opération Atalante de lutte contre la piraterie, à laquelle le Luxembourg participe via la surveillance aérienne, les ministres ont mis en exergue la réduction drastique des attaques sur les navires, preuve du succès de cette opération. Néanmoins, ils ont souligné l'importance de l'approche globale en faveur de la Somalie, seule à même de faire disparaître les causes du phénomène de la piraterie. Dans ce contexte, ils ont évoqué le rôle crucial de la mission de formation des soldats somaliens EUTM Somalie.

Les ministres ont également brièvement évoqué les efforts et coopérations visant à améliorer la capacité des États à agir. Le commissaire européen en charge du Marché intérieur et des Services, Michel Barnier, a présenté le travail de la *task force* Défense destinée à regrouper toutes les initiatives de la Commission en matière de marchés de la défense. Il a également annoncé la publication d'une communication de la Commission pour le mois de mai 2013 dans le domaine de la politique industrielle de défense. Les ministres ont salué l'initiative de la Commission, tout en rappelant la nécessité de respecter la souveraineté des États membres.

Les ministres de la Défense ont ensuite rejoint les ministres des Affaires étrangères pour discuter, à l'occasion d'un déjeuner conjoint, de la situation au nord du Mali ainsi que de la préparation du Conseil européen de décembre 2012, qui sera notamment consacré à la défense, suite à une proposition en ce sens du président du Conseil européen, Herman Van Rompuy. Les ministres ont salué la tenue de ce dialogue au niveau des chefs d'État ou de gouvernement et ont souligné l'importance d'une bonne préparation en amont.

En ce qui concerne le Mali, les ministres ont salué la présentation du concept de gestion de crise relatif à une mission européenne de réorganisation et de formation de l'armée malienne ainsi que les progrès dans la planification d'une opération africaine.

En marge de la réunion, Jean-Marie Halsdorf a confirmé la participation du Luxembourg à deux programmes de l'AED dans les domaines de la formation des équipages d'hélicoptères et du ravitaillement en vol.

Jean Asselborn au Conseil «Affaires générales» à Bruxelles

20 novembre 2012

Le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn, a participé au Conseil «Affaires générales» de l'Union européenne à Bruxelles le 20 novembre 2012.

Le Conseil «Affaires générales» a été précédé d'un dîner de travail le 19 novembre avec le président du Conseil européen, Herman Van Rompuy, lors duquel les ministres ont préparé le Conseil européen des 22 et 23 novembre 2012, qui portera sur le cadre financier pluriannuel (CFP) pour la période 2014-2020.

Le Conseil «Affaires générales», présidé par le ministre chypriote délégué aux Affaires européennes, Andreas Mavroyiannis, a débuté sa session formelle par une discussion sur le projet de conclusions du Conseil européen, en vue de préparer le chemin vers un accord global sur le cadre financier pluriannuel 2012-2020.

Les ministres se sont également penchés sur le paquet législatif ayant trait à la politique de cohésion de l'Union européenne ainsi que sur le programme de travail de la Commission européenne pour 2013, qui sera présenté par le commissaire en charge des Relations interinstitutionnelles et de l'Administration, Maroš Šefčovič.

Les ministres ont abordé enfin le Conseil européen des 13 et 14 décembre 2012.

Jean-Claude Juncker à la réunion extraordinaire du Conseil européen à Bruxelles

22-23 novembre 2012

Le Premier ministre Jean-Claude Juncker a participé à la réunion extraordinaire du Conseil européen des chefs d'État ou de gouvernement, qui a eu lieu à Bruxelles les 22 et 23 novembre 2012.

Le Conseil européen extraordinaire avait pour sujet principal le cadre financier pluriannuel de l'Union européenne pour la période 2014-2020. À l'issue de plusieurs heures de discussions, les chefs d'État ou de gouvernement ont donné mandat au président du Conseil européen, Herman Van Rompuy, de poursuivre les consultations afin de trouver un consensus parmi les 27 États membres. La suite des discussions concernant le cadre financier pluriannuel a été reportée au début de l'année 2013.

Lors de la conférence de presse donnée à l'issue du Conseil européen, Jean-Claude Juncker a estimé que «le Conseil européen que nous avons eu hier soir et aujourd'hui était un Conseil européen intermédiaire, dans la mesure où dès sa convocation, il était assez évident qu'il ne saurait y avoir d'accord. Les positions nationales, en règle générale très divergentes, méritent d'être rapprochées, ce que nous avons tenté de faire aujourd'hui. Je vois ce rapprochement sur certains points, mais je vois tout de même des différences de taille qui restent entières entre les différentes délégations nationales».

En ce qui concerne la position du Luxembourg, le Premier ministre a expliqué que «sur le plan national, les propositions du président Van Rompuy nous ont donné grosso modo satisfaction». Et de poursuivre: «Il est entendu que dans l'Union européenne, il faut également faire des économies. Seulement, nous souhaitons que ces économies soient faites dans des domaines appropriés.»

En ce qui concerne le budget pour la politique agricole commune, Jean-Claude Juncker a déclaré: «La délégation luxembourgeoise estime que la politique agricole européenne est une dimension importante des politiques européennes. J'ai insisté sur le fait que l'Europe devrait tout faire pour garder son autarcie alimentaire, afin de ne pas devenir un jour dépendante du reste du monde en ce qui concerne son alimentation.» Le Premier

ministre a mis en garde que «la question de la subsistance alimentaire n'est pas une question théorique, c'est une question stratégique de première importance pour l'Union européenne. L'Europe a besoin d'une politique agricole forte».

«Par ailleurs», a noté Jean-Claude Juncker, «je suis contre des coupes budgétaires dans deux domaines particuliers qui ne font pas partie du budget européen à proprement parler, mais qui fonctionnent en parallèle au budget européen. Il s'agit d'un côté du Fonds de compensation, destiné à soutenir les personnes ayant perdu leur emploi suite à des restructurations. Et, de l'autre, il s'agit du Fonds européen de développement, où la Commission européenne a proposé des réductions. Je suis d'avis que ce serait là un message erroné au reste de la planète que de nous éloigner de nos engagements en matière de politiques de coopération au développement.»

En ce qui concerne les politiques de croissance et de cohésion sociale, Jean-Claude Juncker a noté qu'il souhaiterait «que le Conseil européen, c'est-à-dire les chefs d'État ou de gouvernement qui font de grandes déclarations au sujet de la croissance et de la cohésion sociale fassent en sorte que les politiques que nous financerons maintenant correspondent effectivement à ce que nous avions fait entendre comme ambitions au cours des deux dernières années».

En guise de conclusion, le Premier ministre a estimé que «la distinction entre contributeurs nets et pays bénéficiaires est une distinction qui m'énerve profondément. Je suis d'avis que nous tous, les 27 États membres, sommes des bénéficiaires nets de l'intégration européenne».

Pedro Passos Coelho, Premier ministre de la République portugaise, Angela Merkel, chancelière de la République fédérale d'Allemagne, et Jean-Claude Juncker, Premier ministre, président de l'Eurogroupe, à Bruxelles le 22 novembre (© Conseil de l'Union européenne/Mario Salerno)

Par ailleurs, le Conseil européen a adopté une décision portant nomination d'Yves Mersch au directoire de la Banque centrale européenne (BCE), pour une durée de huit ans, à partir du 15 décembre 2012. Yves Mersch succédera à José Manuel González-Páramo, dont le mandat s'est achevé le 31 mai 2012. L'article 283, paragraphe 2, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne précise que les nominations au directoire de la BCE sont effectuées «par le Conseil européen, statuant à la majorité qualifiée, sur recommandation du Conseil et après consultation du Parlement européen et du Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne, parmi des personnes dont l'autorité et l'expérience professionnelle dans le domaine monétaire ou bancaire sont reconnues».

Jean-Claude Juncker et Luc Frieden à la réunion extraordinaire de l'Eurogroupe à Bruxelles

26 novembre 2012

Le Premier ministre, président de l'Eurogroupe, Jean-Claude Juncker, et le ministre des Finances, Luc Frieden, ont participé à la réunion de l'Eurogroupe, qui a eu lieu à Bruxelles le 26 novembre 2012.

Jean-Claude Juncker a présidé l'Eurogroupe, Luc Frieden y a représenté le gouvernement luxembourgeois.

Après douze heures de négociations, les ministres des Finances des 17 États membres de la zone euro se sont mis d'accord sur la mise en œuvre du deuxième programme d'assistance financière à la Grèce et ont donné leur feu vert de principe au versement de la prochaine tranche à la Grèce.

S'exprimant devant la presse à l'issue de la réunion, le président de l'Eurogroupe, Jean-Claude Juncker, a expliqué d'emblée que ce n'était «pas seulement une question d'argent, mais une promesse pour un avenir meilleur pour le peuple grec et la zone euro dans son ensemble».

Il a salué les efforts de tous les partenaires pour arriver à cet accord. Tout d'abord la Grèce, «dont le gouvernement a mis en œuvre une large panoplie de réformes et a démontré son attachement ferme au programme d'ajustement». Jean-Claude Juncker a également relevé que les autorités grecques étaient «en train de mettre en place une boîte à outils impressionnante destinée à prévenir de futurs dérapages du programme et de garantir que le taux d'endettement du pays sera réduit progressivement».

La Grèce a en outre informé l'Eurogroupe qu'elle réfléchissait à un possible programme de rachat de sa dette dans un avenir proche.

Les autres membres de la zone euro ont, pour leur part, pris des décisions déterminantes «afin de renforcer la soutenabilité de la dette grecque [...] dans un esprit de solidarité européenne et d'une foi commune en l'avenir de la Grèce à l'intérieur de la zone euro».

Ces décisions sont:
- la baisse des taux d'intérêt sur les prêts bilatéraux accordés en 2010/2011 de 100 points de base;
- l'allongement de 15 ans de la durée de remboursement de tous les prêts combiné à un moratoire de 10 ans pour le paiement des intérêts des prêts du Fonds européen de stabilité financière;
- le transfert par les États membres à la Grèce des revenus provenant des portefeuilles Securities Markets Programme détenus par les banques centrales nationales respectives.

L'Eurogroupe a souligné que ces mesures de la part des États membres ne pourraient bénéficier à la Grèce qu'à condition d'une mise en œuvre stricte des réformes agréées pendant la durée du programme d'ajustement et la période de surveillance après le programme.

Les mesures sont également destinées à ramener le taux d'endettement de la Grèce à des niveaux durables au cours de la décennie en cours et la suivante. «Notre but», a expliqué Jean-Claude Juncker, «est que la Grèce réussisse une réduction crédible et durable de son rapport dette/PIB, avec un taux d'endettement substantiellement en dessous de 110%/PIB en 2022.» Des mesures supplémentaires pour parvenir à cet objectif seront considérées une fois que la Grèce aura atteint un excédent primaire annuel.

Avec ces décisions, les États membres pourront dorénavant lancer leurs procédures nationales qui devraient être finalisées en

Luc Frieden, ministre des Finances, devant la presse internationale à Bruxelles le 26 novembre (© Conseil de l'Union européenne/Enzo Zucchi)

temps utile pour que l'Eurogroupe puisse décider formellement du déboursement de la prochaine tranche le 13 décembre 2012.

Romain Schneider au Conseil des ministres de l'Agriculture et de la Pêche à Bruxelles

28-29 novembre 2012

Le ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural, Romain Schneider, a participé au Conseil «Agriculture et pêche» qui s'est tenu à Bruxelles les 28 et 29 novembre 2012.

Concernant la partie «Agriculture» du Conseil, les ministres ont poursuivi l'examen des propositions de réforme de la politique agricole commune. Ils ont ainsi procédé à trois débats d'orientation sur des éléments importants de la proposition de la Commission relative au paiement unique aux agriculteurs, les organisations communes de marché (OCM) et le développement rural.

Sur le sujet du paiement unique, les ministres ont procédé à un échange de vues sur les modalités du verdissement *(greening)* et plus particulièrement sur le concept d'équivalence. Alors que tous les ministres ont souligné l'utilité de ce concept, notamment en vue de diminuer les charges administratives pour les acteurs concernés, à savoir les agriculteurs et les administrations des États membres, il est apparu qu'un travail technique important restait à faire afin de clarifier la manière dont le système pourra fonctionner dans la pratique. Les États membres ont également considéré qu'une procédure de reconnaissance préalable des équivalences était nécessaire. En ce qui concerne le verdissement et la ligne de base pour les mesures du deuxième pilier, un certain nombre de ministres, dont Romain Schneider, ont considéré que le verdissement ne devrait pas faire partie de la ligne de base, notamment afin de maintenir l'attractivité des mesures agro-environnementales.

Romain Schneider a par ailleurs souligné qu'il faudrait continuer à s'affairer dans le but de rendre les règles générales du verdissement plus réalistes, notamment celles pour les surfaces écologiques. Finalement, il s'est prononcé en faveur de délais de mise en œuvre réalistes pour le verdissement.

Quant à l'OCM unique, le débat a principalement porté sur les quotas pour le sucre et les droits de plantation pour la vigne, certains ministres abordant également l'avenir des quotas laitiers.

Un nombre important d'États membres ont demandé la continuation des quotas pour le sucre au-delà de 2015, date jusqu'à laquelle le régime des quotas avait été prorogé lors de la dernière réforme, tandis que d'autres, y compris la Commission, étaient d'avis que la décision de l'expiration des quotas ayant été prise, il ne faudrait pas y revenir.

À propos des droits de plantation, une majorité des délégations partagent l'approche préconisée par la présidence d'aborder la question lorsque le groupe à haut niveau aura terminé ses travaux. Romain Schneider a rappelé le document de 14 États membres, dont le Luxembourg, qui se sont prononcés en faveur d'un système de gestion des droits de plantation.

Lors du débat sur le développement rural, les ministres ont présenté leurs principales préoccupations. À cet égard, la délimitation des zones défavorisées reste un sujet qui nécessite des discussions supplémentaires pour un certain nombre de ministres, dont notamment Romain Schneider qui a également plaidé pour une simplification des procédures et des mesures transitoires, surtout pour les programmes agro-environnementaux.

Pour ce qui est de l'utilisation d'acide lactique pour réduire la contamination des carcasses de bovins, le Conseil a noté qu'il n'avait ni une majorité qualifiée en faveur, ni une majorité contre la proposition. Il revient donc à la Commission d'adopter la proposition.

À noter que sous le point «divers» de l'ordre du jour, les ministres ont été informés par le commissaire en charge de l'Agriculture et du Développement rural, Dacian Cioloş, sur les taux d'erreur dans le secteur du développement rural et les mesures préventives que la Commission suggère.

Un certain nombre de délégations (l'Espagne, l'Italie, la France et la Grèce notamment) se sont inquiétées des conséquences de la mise en œuvre de l'accord agricole entre l'Union européenne (UE) et

le Maroc, surtout en ce qui concerne le secteur de la tomate dans certains pays de l'UE.

La délégation autrichienne a présenté des idées pour un nouveau modèle d'alimentation européenne, idées qui ont été jugées intéressantes par la majorité des ministres, y compris Romain Schneider.

Les autres travaux du Conseil étaient consacrés à la pêche, domaine dans lequel le Conseil est notamment parvenu à un accord politique sur les possibilités de pêche ouvertes aux navires de l'UE pour certains stocks de poissons d'eau profonde pour 2013 et 2014.

Les ministres ont finalement discuté de certaines questions concernant des accords internationaux, à savoir les consultations annuelles avec la Norvège et la mise en œuvre de l'accord de pêche UE-Mauritanie.

Étienne Schneider plaide à Bruxelles pour une approche plus européenne du marché de l'énergie

3 décembre 2012

En marge du Conseil «Énergie» à Bruxelles, le ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, Étienne Schneider, a participé à la réunion ministérielle de la North Seas Countries Offshore Grid Initiative avec ses homologues belge, néerlandais, français, allemand, danois, suédois, irlandais, britannique et norvégien en vue de l'adoption du programme de travail post-2012.

Lors du Conseil «Énergie», Étienne Schneider s'est réjoui de l'évolution positive dans le secteur des énergies renouvelables. Il a réitéré son souhait de voir l'Union européenne (UE) se doter d'instruments ambitieux au-delà de 2020, rappelant que ceci était essentiel pour l'indépendance énergétique de l'UE, la relance de l'économie et la lutte efficace contre le réchauffement de la planète.

De plus, Étienne Schneider a également évoqué le sujet concernant la transition énergétique que vit actuellement l'UE. Tout en reconnaissant qu'il s'agissait d'un processus fondamental où des efforts considérables doivent être faits, il a estimé que celui-ci ne devrait pas détourner l'UE de son objectif en matière de marché intérieur énergétique.

À ce titre, il a fait part de ses soucis de voir certaines questions comme celle des aides aux énergies renouvelables ou celle des marchés de capacité être traitées au niveau national et non au niveau européen, ce qui aurait à terme comme conséquence de recloisonner les marchés.

En outre, Étienne Schneider a également abordé la problématique concernant la pauvreté énergétique qui ne cesse d'augmenter dans l'UE. Le ministre a mis à cet égard en évidence que la lutte contre la précarité énergétique, qui affecte les ménages les plus pauvres, devait devenir une nouvelle priorité sociale.

Enfin, il a invité la Commission européenne à venir au Conseil européen de mai 2013, qui sera consacré à l'énergie, avec des propositions concrètes sur l'ensemble de ces questions.

Jean-Claude Juncker et Luc Frieden aux réunions de l'Eurogroupe et du Conseil «Ecofin» à Bruxelles

3-4 décembre 2012

Le Premier ministre, président de l'Eurogroupe, Jean-Claude Juncker, et le ministre des Finances, Luc Frieden, ont participé aux réunions de l'Eurogroupe et du Conseil «Ecofin» à Bruxelles les 3 et 4 décembre 2012.

Eurogroupe

Jean-Claude Juncker a présidé la réunion de l'Eurogroupe, Luc Frieden y a représenté le gouvernement luxembourgeois.

Les ministres des Finances des pays membres de la zone euro ont fait le point sur la mise en œuvre du programme d'ajustement grec, ceci une semaine après l'accord politique à l'Eurogroupe du 26 novembre 2012 de procéder au déboursement de la prochaine tranche de l'aide financière à la Grèce. À cet effet, les ministres ont été informés par leur homologue grec Yannis Stournaras du déroulement de l'opération de rachat de la dette grecque, lancée le matin même.

L'Eurogroupe a décidé de se réunir une nouvelle fois le 13 décembre 2012 afin de prendre la décision finale sur le versement de la tranche, ceci après que toutes les procédures

nationales aient été clôturées et les résultats de l'opération connus.

L'Eurogroupe a entendu un rapport de la troïka (Commission européenne, Banque centrale européenne, Fonds monétaire international) sur les négociations avec les autorités chypriotes au sujet des modalités d'un futur programme d'ajustement pour ce pays. Jean-Claude Juncker a salué les premiers pas importants que Chypre a faits en direction de la mise en œuvre de mesures déjà convenues avec la troïka, y inclus des mesures de consolidation financière. Tout en appelant aux membres de la troïka et aux autorités chypriotes à s'entendre sur un programme d'ajustement dans les meilleurs délais, l'Eurogroupe a décidé de se pencher une nouvelle fois sur ce dossier lors de sa réunion du 13 décembre 2012.

Les ministres ont ensuite fait le point sur la mise en œuvre du programme d'assistance au secteur bancaire espagnol et se sont félicités de la conclusion de la première revue du programme, qu'ils considèrent «être sur la bonne voie». L'Eurogroupe a également salué la décision du Conseil des gouverneurs du Mécanisme européen de stabilité d'autoriser le versement de la première tranche du programme d'un montant pouvant aller jusqu'à 39,5 milliards d'euros.

Pour ce qui est du 6e rapport de la troïka sur la mise en œuvre du programme d'assistance au Portugal, l'Eurogroupe a constaté que ce programme «reste sur les rails malgré des vents contraires». Selon Jean-Claude Juncker, les ministres ont apprécié «le consensus politique réaffirmé au Portugal pour le programme et l'engagement ferme des autorités portugaises». Des progrès sont en cours au niveau des réformes financières et structurelles, «qui restent la clé pour le renforcement du potentiel de croissance du pays», a expliqué le président de l'Eurogroupe, qui a en outre réaffirmé l'engagement de l'Eurogroupe «de soutenir le Portugal jusqu'à ce qu'il ait de nouveau accès aux marchés financiers», à condition que le gouvernement portugais continue la stricte mise en œuvre du programme. Sur cette base, l'Eurogroupe a donné son feu vert au versement d'une nouvelle tranche d'aide au Portugal à hauteur de 2,5 milliards d'euros en janvier 2013.

L'Eurogroupe a discuté des prévisions économiques et financières de l'automne de la Commission européenne, notamment des implications de ces prévisions sur la surveillance budgétaire.

L'Eurogroupe a préparé la réunion du Conseil européen des 13 et 14 décembre 2012, notamment en ce qui concerne le rapport du président du Conseil européen, Herman Van Rompuy, sur l'approfondissement de l'Union économique et monétaire, élaboré en étroite collaboration avec le président de l'Eurogroupe, Jean-Claude Juncker, de la Commission européenne, José Manuel Barroso, et de la Banque centrale européenne, Mario Draghi.

Finalement, l'Eurogroupe a adopté son programme de travail pour le premier semestre de l'année 2013.

Conseil «Ecofin»

Le ministre des Finances, Luc Frieden, a participé au Conseil «Ecofin», qui s'est penché sur les sujets suivants:

- Gouvernance économique – *two-pack.*
- Règlement établissant des dispositions communes pour le suivi et l'évaluation des projets de plans budgétaires et pour la correction des déficits excessifs dans les États membres de la zone euro.
- Règlement relatif au renforcement de la surveillance économique et budgétaire des États membres connaissant ou risquant de connaître de sérieuses difficultés du point de vue de leur stabilité financière au sein de la zone euro – point de la situation.
- Règles révisées en matière d'exigences de fonds propres (CRD IV).
- Mécanisme de surveillance bancaire – orientation générale:
  - Proposition de règlement du Conseil confiant à la Banque centrale européenne des missions spécifiques ayant trait aux politiques en matière de contrôle prudentiel des établissements de crédit;
  - Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant le règlement (UE) n° 1093/2010 instituant une Autorité européenne de surveillance (Autorité bancaire européenne) en ce qui concerne son interaction avec le règlement (UE) du Conseil confiant à la Banque centrale européenne des missions spécifiques ayant trait aux politiques en matière de contrôle prudentiel des établissements de crédit.

Jean Asselborn au Conseil «Affaires étrangères» à Bruxelles

10 décembre 2012

Le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn, a participé au Conseil «Affaires étrangères» de l'Union européenne (UE), qui a eu lieu à Bruxelles le 10 décembre 2012.

Le Conseil a été précédé d'un déjeuner de travail offert par la haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Catherine Ashton, aux 27 ministres des Affaires étrangères. Il était consacré d'une part aux relations UE-Russie et d'autre part au processus de paix au Proche-Orient.

Le déjeuner a tout d'abord permis aux ministres des Affaires étrangères de discuter des préparatifs relatifs à la tenue du sommet UE-Russie le 21 décembre 2012 à Bruxelles, lors duquel des sujets bilatéraux et régionaux seront à l'ordre du jour. Pour ce qui est du processus de paix au Proche-Orient, les ministres ont eu un échange de vues sur les récents développements suite au vote du 29 novembre 2012 à l'Assemblée générale des Nations unies octroyant le statut d'État non-membre à la Palestine. Les ministres ont souligné l'urgence de la reprise des négociations en vue d'une solution fondée sur la coexistence de deux États et ont discuté des contributions éventuelles de l'UE à l'émergence d'une solution à ce conflit.

Les 27 ministres des Affaires étrangères de l'UE ont ensuite eu une discussion consacrée à la Syrie, en présence du dirigeant de la coalition d'opposition syrienne, Mouaz al-Khatib. La discussion a permis au dirigeant d'exposer l'organisation de la coalition ainsi que ses intentions.

Le Conseil a mené des discussions sur le voisinage sud de l'UE, et plus particulièrement sur la Syrie, l'Égypte et la Libye.

En ce qui concerne la Syrie, les ministres ont abordé les derniers développements sur le terrain ainsi que les préparatifs relatifs à la tenue de la réunion du groupe des Amis de la Syrie, qui aura lieu à Marrakech le 12 décembre 2012. Ils ont également fait le point sur les sanctions de l'UE à l'égard de la Syrie et, alors que la violence atteint des niveaux sans précédent, ils ont prolongé pour une durée de trois mois l'ensemble des sanctions, y compris l'embargo de l'UE sur les armes. Les ministres ont ensuite passé en revue les moyens dont dispose l'UE pour contribuer efficacement aux travaux du représentant spécial conjoint des Nations unies et de la Ligue des États arabes pour le conflit en Syrie, Lakhdar Brahimi, en vue de dégager une solution politique au conflit, basée sur l'acquis de la réunion du groupe des Amis du peuple syrien, qui a eu lieu à Genève le 30 juin 2012.

Le point a également été fait sur la situation actuelle en Égypte, appelant à un dialogue inclusif et à une désescalade des tensions afin de rétablir une transition démocratique. Les ministres ont ensuite dressé un état des lieux de la situation en Libye après une présentation par Catherine Ashton. Ils ont pris note des préparatifs pour une contribution par l'UE à la gestion intégrée des frontières.

Le Conseil a également passé en revue les récents développements dans les Balkans occidentaux. Dans le contexte du dialogue instauré entre Belgrade et Pristina, les ministres ont eu un échange de vues sur la Serbie et le Kosovo. Ils ont été encouragés par les progrès concrets réalisés dans le cadre du dialogue. Des conclusions sur l'élargissement ainsi que sur le processus de stabilisation et d'association seront adoptées lors du Conseil «Affaires générales» du 11 décembre 2012.

François Biltgen et Étienne Schneider au Conseil «Compétitivité» à Bruxelles

10-11 décembre 2012

Le ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, Étienne Schneider, a assisté à Bruxelles au Conseil «Compétitivité» le 10 décembre 2012.

À la veille du Conseil, les ministres en charge de l'Économie de l'Union européenne (UE) se sont réunis avec le commissaire en charge de l'Industrie et de l'Entrepreneuriat, Antonio Tajani, pour discuter de la situation du secteur automobile en Europe. Les ventes de voitures ont connu une chute importante, en passant de 16 millions en 2007 à seulement 12 millions en 2011.

Les ministres ont demandé à la Commission européenne de doubler ses efforts d'aide à ce secteur dans le domaine de la recherche, ceci pour rester à la pointe de l'évolution technologique. «Je souhaite surtout que l'industrie automobile investisse dans la production de voitures plus écologiques, en particulier les voitures électriques, qui sont les technologies du futur», a plaidé Étienne Schneider. Il a soutenu la proposition d'Antonio Tajani d'augmenter les subsides en matière de recherche mis à disposition du secteur automobile de 1 à 2 milliards d'euros au cours des prochaines années.

Lors de la réunion du Conseil «Compétitivité» du 10 décembre, les ministres se sont d'abord exprimés sur la réforme générale en cours des instruments d'aides d'État. «Vu la crise profonde, les entreprises hésitent à investir face à un avenir incertain. Or, il faut aujourd'hui inciter les industries à investir et garder leurs sites de production en Europe», a déclaré Étienne Schneider. Il a demandé au commissaire en charge de la Concurrence, Joaquín Almunia, de considérer ces aides comme un instrument pour éviter la désindustrialisation progressive de l'Europe.

En marge du Conseil, le ministre a rencontré son homologue belge Johan Vande Lanotte. Les deux ministres ont évoqué la situation économique en Belgique et au Luxembourg. Ils se sont mis d'accord sur une collaboration plus rapprochée et espèrent pouvoir associer à l'avenir également le nouveau ministre néerlandais en charge des Affaires économiques. Sur proposition d'Étienne Schneider, les deux ministres ont convenu de rédiger un papier sur la problématique de désindustrialisation en Europe, avec pour objectif de soumettre leurs propositions au prochain Conseil «Compétitivité». Ils essaieront de trouver d'autres alliés pour soutenir cette cause commune qu'est la sauvegarde d'un tissu industriel fort en Europe.

La réunion a ensuite été dédiée à l'amélioration du marché intérieur. Les ministres ont approuvé un paquet de nouvelles mesures proposées par la Commission européenne. Ces mesures concernent par exemple l'amélioration de la sécurité des produits en Europe, un soutien à l'entrepreneuriat ou encore la modernisation de la législation communautaire en matière d'insolvabilité pour faciliter la survie des entreprises. Le Conseil a également donné son feu vert à la mise en place d'une nouvelle législation relative à la résolution alternative de litiges pour les consommateurs. Ces nouvelles règles permettront aux consommateurs et aux entreprises de résoudre leurs litiges plus rapidement et à moindre coût par rapport aux procédures classiques devant les tribunaux.

Ensuite, le Conseil s'est mis d'accord sur une modernisation des règles de passation des marchés publics.

Finalement, les ministres ont jeté les bases finales pour adopter formellement, début 2013, les règlements qui vont créer le brevet européen, après plus de trente ans de blocage. Outre les bénéfices importants escomptés pour les entreprises, c'est une bonne nouvelle pour le Luxembourg, puisque la cour d'appel de la juridiction unifiée en matière de brevets y aura son siège.

Le 11 décembre, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, François Biltgen, a assisté au Conseil «Compétitivité».

Les ministres en charge de l'Espace ont discuté de la communication de la Commission, «Instaurer des relations adéquates entre l'Union européenne et l'Agence spatiale européenne» dans le domaine spatial, pour lequel le traité de Lisbonne a renforcé le rôle de l'UE. Dans ce contexte, François Biltgen, qui a été élu en novembre 2012 coprésident de l'Agence spatiale européenne (ESA), a souligné qu'il faudrait faire évoluer le cadre de la future gouvernance des activités spatiales en Europe afin de garantir et de pérenniser l'efficacité et la compétitivité du secteur spatial européen dans son ensemble.

Pour le Luxembourg, en tant que coprésidence de l'ESA, il s'agira de coordonner et de concilier, dans un esprit de cohérence, les intérêts mutuels de l'UE et de l'ESA ainsi que de ses États membres respectifs, afin de conforter et d'améliorer la position mondiale forte de l'Europe en matière spatiale. C'est ainsi que François Biltgen a rencontré, en marge du Conseil, son homologue de la future présidence irlandaise, Seán Sherlock, qui assurera la présidence de l'UE en 2013.
Les deux ministres ont convenu de se concerter en vue de l'adoption d'une résolution du Conseil en matière d'espace sous présidence irlandaise.

Les ministres en charge de la Recherche ont adopté une orientation générale, à l'exclusion de tous les éléments ayant trait au budget, sur le programme spécifique d'exécution du programme-cadre de recherche et d'innovation «Horizon 2020» et sur le programme stratégique d'innovation de l'Institut européen d'innovation et de technologie (EIT).

Dans son intervention, François Biltgen a souligné qu'il était préoccupé par la croissance que connaîtront les besoins budgétaires de l'EIT à l'avenir. Le Luxembourg aurait préféré se limiter à une seule nouvelle génération de communautés de la connaissance et de l'innovation en 2014. Il a plaidé dans ce contexte pour une priorité budgétaire en ce qui concerne les actions Marie Skłodowska-Curie relatives aux jeunes chercheurs.

Les ministres de la Recherche ont également adopté des conclusions sur un partenariat renforcé pour l'excellence et la croissance dans l'espace européen de la recherche en vue de créer un véritable marché unique de la connaissance, de la recherche et de l'innovation.

Jean Asselborn au Conseil «Affaires générales» à Bruxelles

11 décembre 2012

Le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn, a participé à Bruxelles au Conseil «Affaires générales» de l'Union européenne (UE) en date du 11 décembre 2012.

Le Conseil a d'abord été présidé par le ministre chypriote des Affaires européennes, Andreas Mavroyiannis. Lors de la session, les ministres ont procédé à un échange de vues sur le statut de la Cour de justice de l'Union européenne ainsi que sur le semestre européen, où la présidence irlandaise entrante a présenté sa feuille de route. Les ministres ont ensuite abordé, entre autres, les Conseils européens des 13 et 14 décembre 2012 ainsi que ceux des 7 et 8 février 2013.

Le déjeuner de travail a permis aux ministres d'avoir une discussion de fond sur les développements futurs de l'Union économique et monétaire, après que le président du Conseil européen, Herman Van Rompuy, eût présenté son rapport élaboré en étroite consultation avec les présidents de la Commission européenne, de l'Eurogroupe et de la Banque centrale européenne. Lors de son intervention, Jean Asselborn a salué les grands principes contenus dans le rapport. Il a rappelé que l'Union se devait de relancer le chantier de l'Europe sociale, y compris en matière de droits sociaux minimaux. Il a déclaré qu'il était de la plus grande importance que face aux efforts demandés aux plus modestes, l'Europe offre la perspective d'une amélioration, une fois la crise surmontée dans ses aspects les plus criants.

La session formelle du Conseil «Affaires générales», présidée par la ministre des Affaires étrangères de Chypre, Erato Kozakou-Markoullis, était consacrée à l'élargissement et au processus de stabilisation et d'association.

Jean-Claude Juncker et Luc Frieden aux réunions extraordinaires de l'Eurogroupe et du Conseil «Ecofin» à Bruxelles

12-13 décembre 2012

Le Premier ministre, président de l'Eurogroupe, Jean-Claude Juncker, et le ministre des Finances, Luc Frieden, ont participé aux réunions extraordinaires de l'Eurogroupe et du Conseil «Ecofin», qui ont eu lieu à Bruxelles les 12 et 13 décembre 2012.

Le ministre des Finances, Luc Frieden, a participé à la réunion extraordinaire du Conseil «Ecofin» du 12 décembre. L'unique point à l'ordre du jour était la mise en place d'une union bancaire, notamment pour ce qui est d'un mécanisme de surveillance unique.

Les ministres des Finances des 17 États membres de la zone euro se sont retrouvés le 13 décembre pour une réunion extraordinaire de l'Eurogroupe, présidée par Jean-Claude Juncker. L'Eurogroupe a décidé le versement de la prochaine tranche de l'assistance financière à la Grèce suite à l'opération de rachat de la dette par la Grèce.

Les ministres ont en outre fait le point sur la mise en œuvre d'un programme d'ajustement pour Chypre.

Romain Schneider au Conseil des ministres de l'Agriculture et de la Pêche à Bruxelles

18-19 décembre 2012

Le ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural, Romain Schneider, a participé au Conseil «Agriculture et pêche» qui s'est tenu à Bruxelles les 18 et 19 décembre 2012.

La session du Conseil était en grande partie consacrée aux questions liées à la pêche et plus particulièrement aux totaux admissibles de captures (TAC) et quotas pour les différents stocks halieutiques, questions sur lesquelles le Conseil est parvenu à un accord.

Dans le domaine de l'agriculture, le Conseil a fait le point sur les travaux en matière de réforme de la politique agricole commune (PAC). Dans ce contexte, Romain Schneider a considéré que suite aux travaux sous présidence chypriote, le Conseil disposerait d'une bonne base pour les prochaines étapes du processus, tout en attendant qu'un accord sur le cadre financier soit trouvé.

Cependant, des progrès devraient encore être réalisés, notamment en ce qui concerne la convergence interne, le verdissement *(greening),* et le soutien pour les jeunes agriculteurs, de même qu'il faudrait parvenir à une solution plus satisfaisante pour les régions défavorisées.

La future présidence irlandaise a notamment annoncé aux ministres qu'elle viserait une position commune du Conseil au mois de mars 2013, afin de pouvoir entrer dans le trialogue avec le Parlement européen une fois que celui-ci aura procédé au vote en plénière. L'objectif affiché est de parvenir à un accord sur la réforme de la PAC d'ici à juin 2013.

Le commissaire en charge de l'Agriculture et du Développement rural, Dacian Cioloş, a présenté au Conseil les conclusions des travaux du groupe à haut niveau sur les droits de plantation dans le secteur vitivinicole. Romain Schneider a tenu à remercier le commissaire d'avoir pris l'initiative, début 2012, d'instaurer un groupe à haut niveau afin d'analyser en particulier l'aspect des droits de plantation dans le secteur vitivinicole.

Il a considéré que «le groupe a fait un excellent travail et propose des pistes qui tiennent compte à la fois des particularités du secteur vitivinicole européen et des évolutions probables des marchés au niveau global». Pour Romain Schneider et la plupart des autres ministres, ce travail peut être utilement pris en compte lors de nos discussions sur les organisations communes de marché dans le cadre de la réforme de la PAC.

La Commission a également présenté son 2e rapport sur l'atterrissage en douceur dans le secteur laitier dans le contexte de la suppression des quotas laitiers. Comme un certain nombre d'autres ministres (Irlande, Pays-Bas, Lettonie, Autriche, Danemark et Estonie), Romain Schneider s'est montré déçu par les conclusions du rapport de la Commission et aurait souhaité une approche plus proactive de la part de la Commission afin que, deux ans avant l'expiration des quotas, l'atterrissage en douceur soit rendu possible dans tous les États membres.

À son avis, le niveau de prélèvement supplémentaire auquel les producteurs dans un petit nombre d'États membres doivent continuer à faire face, dans le contexte d'un marché en expansion, n'est plus du tout adapté, ni justifié, alors que l'expiration des quotas approche. Il serait approprié de chercher des moyens afin de remédier à cette situation. Une réduction progressive du prélèvement, une diminution du taux de correction matière grasse ou d'autres pistes devraient être envisagées.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Jean Asselborn à la conférence des Nations unies sur le Traité sur le commerce des armes

2 juillet 2012

Le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn, s'est rendu à New York le 2 juillet 2012 en vue de participer notamment au débat de haut niveau de la conférence sur le Traité sur le commerce des armes, organisée sous les auspices des Nations unies (page 269). L'ouverture de la conférence a toutefois été reportée en raison de discussions sur le statut de la Palestine au sein de ladite conférence.

En marge de cette dernière, le chef de la diplomatie luxembourgeoise a pu s'entretenir avec plusieurs de ses homologues sur les grands dossiers de l'actualité politique internationale.

Ainsi ont notamment été évoqués la situation au Sahel et au Mali ainsi que les derniers développements dans la Corne de l'Afrique. Jean Asselborn a pu s'informer sur les préparatifs de la conférence de Tokyo sur l'Afghanistan du 8 juillet 2012.

Un déjeuner de travail avec les représentants permanents des États membres de la Ligue arabe a été l'occasion d'avoir un échange de vues approfondi sur les derniers développements en Afrique du Nord, au Proche- et au Moyen-Orient et dans le Golfe. Les discussions ont notamment porté sur la situation en Syrie en vue de la réunion du groupe des Amis du peuple syrien qui aura lieu à Paris le 6 juillet.

Jean Asselborn à la troisième réunion ministérielle du groupe des Amis du peuple syrien à Paris

6 juillet 2012

Sur invitation du ministre des Affaires étrangères de la République française, Laurent Fabius, le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn, a participé le 6 juillet 2012 à la conférence du groupe des Amis du peuple syrien à Paris. Il y a notamment tenu un discours (page 283).

La conférence internationale, qui fait suite à celles de Tunis et d'Istanbul, a été ouverte par le président de la République française, François Hollande. Environ 100 pays et organisations internationales y étaient représentés.

Cette conférence a fait le point sur la situation actuelle en Syrie et visait à approfondir la recherche de voies et moyens susceptibles de mener à une solution politique de la crise syrienne.

Les discussions ont porté sur les mesures politiques et diplomatiques à prendre dans ce contexte ainsi que sur des scénarios de sortie de crise et d'une transition sur base de principes inclusifs et pluralistes. Les participants ont appelé le Conseil de sécurité des Nations unies à jouer son rôle de garant de la paix. Une mise en œuvre plus étendue par la communauté internationale du régime de sanctions à l'encontre de la Syrie a également été souhaitée par la conférence, tout comme un soutien décisif à l'opposition pacifique syrienne. Les participants ont également plaidé en faveur d'un renforcement de l'aide humanitaire sur le terrain afin de soulager les souffrances subies par le peuple syrien. Les participants ont mis en garde contre les effets déstabilisateurs de la crise syrienne pour toute la région; ils ont également réaffirmé l'importance de l'unité et l'intégrité territoriale de la Syrie.

En marge de la conférence, Jean Asselborn a rencontré François Hollande pour une entrevue bilatérale. Les discussions ont essentiellement porté sur les grands dossiers de l'actualité politique européenne et internationale.

Jean Asselborn, Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, avec François Hollande, président de la République française, à l'Élysée le 6 juillet (© Ministère des Affaires étrangères)

Jean Asselborn à la Conférence internationale sur l'Afghanistan à Tokyo

8 juillet 2012

Jean Asselborn, ministre des Affaires étrangères, et Zalmay Rassoul, ministre des Affaires étrangères de la République islamique d'Afghanistan à Tokyo le 8 juillet
(© Ministère des Affaires étrangères)

À l'invitation des deux États organisateurs, le Japon et l'Afghanistan, le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn, a participé à la Conférence internationale sur l'Afghanistan, qui s'est tenue à Tokyo le 8 juillet 2012.

La conférence s'est déroulée sous une triple présidence, assurée par le ministre des Affaires étrangères du Japon, Koichiro Gemba, le ministre des Affaires étrangères de l'Afghanistan, Zalmay Rassoul, ainsi que le ministre des Finances de l'Afghanistan, Hazrat Omar Zakhelwal. Près de 70 États ou organisations internationales étaient représentés.

La conférence a été ouverte par le Premier ministre japonais, Yoshihiko Noda, en présence du président de l'Afghanistan, Hamid Karzaï, et du secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon. À côté du président afghan, la secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique, Hillary Clinton, ainsi que la ministre fédérale des Affaires étrangères du Pakistan, Hina Rabbani Khar, figuraient parmi les participants à la conférence.

La conférence a assuré le soutien de la communauté internationale à l'Afghanistan pour la prochaine décennie, désignée comme la «décennie de transformation 2015-2024», le transfert de la compétence pour la sécurité devant démarrer fin 2014 avec le retrait de toutes les forces de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS), pour se renforcer durant la décennie suivante.

La conférence de Tokyo succède à celle de Bonn de novembre 2011, lors de laquelle la communauté internationale s'était engagée à soutenir les besoins afghans dans les domaines du développement et de la sécurité. Suite au récent sommet de l'OTAN à Chicago, lors duquel la communauté internationale avait réitéré son soutien au pays en ce qui concerne le domaine de la sécurité, la conférence de Tokyo s'est concentrée sur le volet du développement. En concrétisant les initiatives décidées à Bonn en novembre 2011, la conférence de Tokyo a réaffirmé le partenariat entre l'Afghanistan et la communauté internationale, basé sur des engagements réciproques.

Les participants à la conférence ont assuré le suivi de la conférence de Bonn de décembre 2011, où la communauté internationale s'était engagée à soutenir l'Afghanistan au-delà de 2014, date prévue pour le retrait de la grande majorité des troupes internationales. Le gouvernement afghan, pour sa part, a renouvelé son engagement à mettre en œuvre les réformes promises en ce qui concerne la gouvernance, la transparence ainsi que le renforcement des capacités administratives.

L'accent a été placé sur le développement économique durable de l'Afghanistan, les participants reconfirmant et concrétisant leur soutien à l'Afghanistan. Ils ont assuré que la mise en œuvre des engagements pris par le gouvernement afghan et la communauté internationale serait gérée de façon durable et que la coordination de l'aide internationale, la gouvernance ainsi que la coopération économique régionale seraient améliorées.

Afin de faciliter la réussite des nombreux projets, un mécanisme de suivi a été créé. Ce mécanisme est destiné à faire un état des lieux régulier et à long terme des engagements pris par le gouvernement afghan et la communauté internationale, en application du principe de réciprocité.

Un autre sujet à l'ordre du jour étaient les questions liées à la coopération régionale, l'Afghanistan étant dépourvu de débouchés maritimes. Le rôle des pays voisins dans l'amélioration des moyens logistiques et des voies de transport a été discuté à Tokyo.

Hamid Karzaï a présenté son programme de développement qui couvrira les années jusqu'en 2024, se concentrant, entre autres, sur les investissements nécessaires dans différents secteur de l'économie afghane ainsi que sur les questions liées à la gouvernance dans son pays.

Lors de son intervention, Jean Asselborn a rappelé l'engagement luxembourgeois en Afghanistan depuis l'an 2000, réaffirmant une nouvelle fois le soutien à l'engagement de la communauté internationale pour assurer un futur prospère à l'Afghanistan.

Le chef de la diplomatie luxembourgeoise a souligné que le Luxembourg allait continuer à investir dans le futur de l'Afghanistan par le biais de la formation des forces de sécurité et par le financement de projets d'aide au développement afin d'améliorer la vie quotidienne de bon nombre d'Afghans. Il a par ailleurs exprimé son plein soutien à la stratégie économique et de développement à long terme présentée par Hamid Karzaï, le mécanisme de suivi adopté représentant un instrument utile afin d'assurer la mise en œuvre des engagements et permettant également à tous les acteurs d'ajuster les stratégies respectives. En ce qui concerne les aspects régionaux des efforts de développement, Jean Asselborn a remarqué avec satisfaction que des avancées avaient pu être réalisées dans ce domaine. Il a indiqué que pour cette raison, le Luxembourg soutenait activement certains projets pour améliorer les liens transfrontaliers.

En conclusion, Zalmay Rassoul s'est félicité du fait que les sommes annoncées par les participants aient dépassé ses attentes, son homologue japonais faisant état du chiffre de 16 milliards de dollars pour les trois à quatre années à venir. La conférence de Tokyo restera dans les mémoires comme une date fondamentale dans le développement ultérieur de l'Afghanistan. Zalmay Rassoul a remercié la communauté internationale et a souligné qu'il revenait désormais à l'Afghanistan de tenir ses engagements. Dans le cadre du mécanisme de suivi, la première réunion ministérielle se tiendra à Londres en 2014.

Jean Asselborn à la 21e session du Conseil exécutif de l'Union africaine à Addis-Abeba

12 juillet 2012

Le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn, s'est rendu à Addis-Abeba, en Éthiopie, le 12 juillet 2012. Il a assisté, en tant qu'observateur, à la séance d'ouverture de la 21e session du Conseil exécutif de l'Union africaine, qui a réuni les ministres des Affaires étrangères des pays membres de l'Union africaine.

Pendant la plénière du Conseil exécutif de l'Union africaine, Jean Asselborn a officiellement présenté la plateforme de télécommunication par satellite, emergency.lu, et fait part du souhait du Luxembourg de la mettre à disposition de l'Union africaine (page 284). Le dispositif peut être déployé par voie aérienne en cas de catastrophe humanitaire, dans les deux heures suivant l'alerte. Conçue et développée sous forme de partenariat public-privé, sur base de savoir-faire et de compétences luxembourgeois, son financement par le biais des budgets de la coopération au développement permet au Grand-Duché de l'offrir comme un bien public mondial à la communauté internationale.

En marge de la session du Conseil exécutif, le chef de la diplomatie luxembourgeoise a profité de son passage à Addis-Abeba pour rencontrer un certain nombre de ses homologues africains. Lors de ces entrevues bilatérales, Jean Asselborn a fait le point sur les relations avec les pays concernés. Il a souligné l'importance que le Luxembourg attachait à ses relations avec le continent africain et a réitéré la volonté luxembourgeoise de renforcer ses relations politico-diplomatiques, économiques et culturelles avec le continent africain, complétant ainsi son traditionnel partenariat pour le développement.

Une réunion de travail avec le ministre éthiopien des Affaires étrangères, Hailemariam Desalegn, a permis de saluer l'excellente qualité des liens entre les deux pays.

L'entretien a notamment porté sur la situation dans la Corne de l'Afrique (Soudan, Soudan du Sud, Somalie) et a permis d'aborder d'autres sujets d'intérêt commun.

À l'occasion de son séjour dans la capitale éthiopienne, Jean Asselborn a également rencontré le président de la Commission de l'Union africaine, Jean Ping. La discussion lui a permis de rappeler l'importance que le Luxembourg portait à l'Union africaine. Il a saisi l'occasion pour présenter personnellement au président de la commission et à la commissaire de l'Union africaine chargée des Infrastructures et de l'Énergie, la Dr Elham Mahmoud Ibrahim, l'initiative emergency.lu promue par le gouvernement luxembourgeois, en coopération avec un certain nombre d'opérateurs privés grand-ducaux.

Jean Ping, président de la Commission de l'Union africaine, Jean Asselborn, Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, et Marianne Donven, collaboratrice auprès du ministère des Affaires étrangères à la Direction de la coopération au développement, à Addis-Abeba le 12 juillet (© Ministère des Affaires étrangères)

Jean Asselborn à la XVIIe réunion ordinaire du Conseil des ministres de la Communauté des pays de langue portugaise

18-19 juillet 2012

Le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn, s'est rendu à Maputo les 18 et 19 juillet 2012 afin d'assister, en tant que personnalité invitée, à la XVIIe réunion ordinaire du Conseil des ministres de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP).

La réunion ordinaire du Conseil des ministres a finalisé les préparations de la conférence des chefs d'État ou de gouvernement de la Communauté des pays de langue portugaise, qui s'est tenue le 20 juillet à Maputo. Les discussions de ce sommet ont été dominées par la question de la sécurité alimentaire et ont permis l'adoption d'une stratégie régionale dans ce domaine crucial.

Les chefs d'État ou de gouvernement de la CPLP ont également dressé un état des lieux de la situation en Guinée-Bissau suite au coup d'État du 12 avril 2012. Les autres sujets à l'ordre du jour étaient l'environnement, la coopération économique et des discussions sur l'adoption d'un plan d'action prioritaire, la circulation et le statut des citoyens des pays membres de la CPLP, ainsi que la désignation du futur secrétaire exécutif de la CPLP. Un débat sur l'élargissement de la communauté a également eu lieu.

Jean Asselborn, Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, et Aires Bonifacio Ali, Premier ministre de la république du Mozambique, à Maputo le 19 juillet (© Ministère des Affaires étrangères)

Le Vice-Premier ministre a été invité à s'exprimer (page 288) lors de la réunion ordinaire du Conseil des ministres. À cette occasion, Jean Asselborn a rappelé l'existence d'une importante communauté lusophone au Luxembourg, représentant désormais près de 16% de la population du Grand-Duché. Il a fait état des relations étroites existant entre le Luxembourg et le monde lusophone, et de la grande volonté du Luxembourg de renforcer ces relations, ceci sur divers plans:

- aller au-delà du partenariat traditionnel en matière de coopération au développement, suite aux multiples succès réalisés au Cap-Vert et à la coopération triangulaire avec São Tomé et Principe;
- approfondir les relations politico-diplomatiques, à l'instar des relations avec le Portugal et de l'accréditation récente d'un ambassadeur luxembourgeois non résident au Brésil;
- diversifier les relations économiques suite à la première mission économique en Angola du 31 octobre au 4 novembre 2010 et les efforts engagés dans l'exploration de pistes pour renforcer les liens économiques avec le Mozambique.

Le chef de la diplomatie luxembourgeoise a également eu une entrevue avec le Premier ministre du Mozambique, Aires Bonifacio Ali. Les deux ministres se sont félicités de l'excellence des relations bilatérales et ont abordé plusieurs pistes pour renforcer les liens entre le Mozambique et le Grand-Duché. À ce sujet, Jean Asselborn a notamment fait allusion à la mission économique menée par le ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, Jeannot Krecké, en Angola du 31 octobre au 4 novembre 2010. Les ministres ont également eu un échange de vues sur l'actualité politique internationale et européenne, notamment l'état actuel de la crise de la dette souveraine au sein de l'Union européenne. Dans ce contexte, Jean Asselborn a souligné que, malgré ces circonstances difficiles en Europe, le Luxembourg maintiendrait son niveau d'aide publique au développement à 1% du revenu national brut.

Jean Asselborn fait le point sur la Conférence des Nations unies pour un traité sur le commerce des armes

30 juillet 2012

Le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn, a tenu une conférence de presse concernant le résultat de la Conférence des Nations unies pour un traité sur le commerce des armes à Luxembourg le 30 juillet 2012.

Depuis le 2 juillet 2012, les 193 pays membres des Nations unies ont mené des négociations à New York sur le TCA, qui a pour objet de réglementer pour la première fois le commerce des armes conventionnelles. Alors que les négociations se sont malheureusement terminées le 27 juillet 2012 sans qu'un traité n'ait pu être adopté, le chef de la diplomatie luxembourgeoise a fait le point sur les négociations et les moyens éventuels pour dépasser cet échec.

Jean Asselborn a commencé par souligner l'importance que le Luxembourg avait accordée à ces négociations et à l'adoption du traité. En effet, le Luxembourg estime que l'établissement de principes et de règles communs dans ce domaine s'impose aujourd'hui comme un enjeu prioritaire de sécurité pour tous les États et leurs populations. Jean Asselborn a réaffirmé l'objectif d'un instrument universel juridiquement contraignant, reprenant les normes communes les plus élevées possibles en matière d'exportation, d'importation et de transfert des armes classiques. La limitation de la fourniture d'armes et de munitions dans les zones de conflit et d'instabilité sont en effet des préalables nécessaires pour préserver la paix, la sécurité et la stabilité régionale, et pour améliorer le respect des droits humains et du droit international humanitaire.

Le ministre des Affaires étrangères a ensuite fait le point sur les raisons ayant mené à l'absence d'un accord. Les négociations ont tout d'abord connu un début difficile, l'ouverture de la conférence ayant été reportée en raison des discussions sur le statut de la Palestine au sein de ladite conférence. L'adoption d'un programme de travail a constitué un autre défi. Dès les premiers jours de travaux de la conférence, force était de constater qu'un certain nombre de délégations poursuivaient une stratégie de blocage, usant d'arguments liés aux questions organisationnelles et procédurales afin de retarder autant que possible les travaux sur le fond du sujet. Celles-ci s'opposaient par ailleurs par principe à une participation trop large de la société civile aux délibérations de la conférence. L'Union européenne (UE), qui aurait aimée voir davantage d'interaction avec la société civile, notamment au niveau des deux sous-comités dans lesquels les négociations ont été menées, a fini par accepter le compromis proposé par le président de la conférence afin de ne pas perdre davantage de temps. Selon le compromis trouvé, les organisations non gouvernementales avaient le droit de participer à la moitié des réunions.

Malgré le rôle moteur de l'UE, les trois premières semaines de la conférence n'ont pas été caractérisées par une grande efficacité, les partenaires UE et autres États favorables à un traité fort et efficace faisant face à une variété de stratégies de blocage et de retardement déployées par les délégations plus réticentes, voire opposées à un traité sur le commerce des armes. Le président de la conférence, l'ambassadeur argentin Roberto Garcia Moritan, a d'ailleurs lui-même constaté qu'il était «évident qu'un certain nombre de délégations n'ont aucune volonté de travailler dans un esprit de compromis» et qu'il ne servait à rien de continuer les travaux dans ces conditions. La conférence s'est ainsi conclue par l'adoption par consensus du rapport des travaux de la conférence, auquel est annexé le projet de texte présenté par le président de la conférence, le 26 juillet, «sous sa responsabilité et sans préjudice de la position de quelque délégation que ce soit».

Pour ce qui est des principaux points de discorde en termes de substance, encore ouverts le dernier jour de la conférence, on peut en identifier notamment cinq: la question des munitions, la participation des organisations régionales au traité, l'inclusion des acteurs non étatiques, les dispositions relatives à la violence basée sur le genre ainsi que l'échange d'informations entre pays sur les transactions en matière de commerce d'armes.

Toutefois, si l'issue de ces négociations constitue un échec par rapport aux objectifs ambitieux que le Luxembourg s'était fixé, Jean Asselborn a souligné que les travaux n'avaient pas été totalement vains. En effet, le rapport sera désormais transmis à l'Assemblée générale des Nations unies, la conférence faisant suite à une décision de celle-ci. La soumission du rapport des travaux à l'Assemblée générale offrira l'occasion de reprendre et de conclure les discussions sur base du texte soumis par l'ambassadeur Roberto Garcia Moritan, et sans être soumis à la règle du consensus qui régissait les travaux lors de la conférence. Un autre point positif à souligner est qu'après ces quatre semaines de négociations, il est désormais acquis que les dispositions sur les droits humains et le droit international humanitaire trouveront leur place dans le traité. Le Luxembourg, fortement engagé dans ce dossier, mettra en œuvre, aux côtés de l'UE, tous les moyens disponibles pour maintenir la pression afin de favoriser la reprise rapide des discussions et faire en sorte qu'un traité sur le commerce des armes fort et efficace puisse être adopté dans les meilleurs délais au sein de l'Assemblée générale des Nations unies.

Cérémonie d'établissement de relations diplomatiques avec le Myanmar

31 juillet 2012

Le Grand-Duché de Luxembourg et la République de l'Union du Myanmar ont établi des relations diplomatiques au ministère des Affaires étrangères à Luxembourg le 31 juillet 2012.

Le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn, a procédé à la signature de la convention établissant des relations diplomatiques entre les deux pays, tandis que l'ambassadeur de la République de l'Union du Myanmar à Bruxelles, Thant Kyaw, a signé au nom du Myanmar.

L'étape importante que constitue l'établissement de relations diplomatiques formelles entre le Luxembourg et la République de l'Union du Myanmar fait suite à la première visite officielle d'un représentant du gouvernement luxembourgeois en République de l'Union du Myanmar les 14 et 15 février 2012.

L'établissement des relations diplomatiques témoigne de la forte volonté de rapprochement et d'encouragement du Luxembourg envers ce pays en plein processus d'ouverture après de longues années de dictature militaire. En effet, le Myanmar est aujourd'hui sur la voie d'une transition remarquable, des changements pacifiques intervenant rapidement. Les élections partielles qui ont eu lieu le 1er avril 2012 se sont déroulées dans de bonnes conditions et, dirigée par Aung San Suu Kyi, la Ligue nationale pour la démocratie a décidé de siéger au Parlement. Si le processus de réformes politiques, économiques et sociales qui est actuellement à l'œuvre se poursuit, un système démocratique plus pluraliste devrait voir le jour.

La politique du Luxembourg, tout comme celle de l'Union européenne, est d'encourager expressément la poursuite des réformes entamées par le gouvernement du président U Thein Sein. Dans ce contexte, le Luxembourg soutient pleinement la décision de l'Union européenne d'ouvrir un nouveau chapitre de ses relations avec le Myanmar, notamment en suspendant les mesures restrictives et en encourageant le développement socioéconomique du pays.

Jean Asselborn, Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, et Thant Kyaw, ambassadeur de la République de l'Union du Myanmar, à Bruxelles
(© Ministère des Affaires étrangères)

Le Luxembourg présent à la 67e session de l'Assemblée générale des Nations unies à New York

24-27 septembre 2012

Son Altesse Royale le Grand-Duc et le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn, ont participé à la semaine ministérielle de la 67e session de l'Assemblée générale des Nations unies à New York du 24 au 27 septembre 2012.

Le 24 septembre, le ministre des Affaires étrangères est intervenu dans le cadre de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale consacrée à «L'État de droit aux

S.A.R. le Grand-Duc et Jean Asselborn, Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, aux Nations unies (© Ministère des Affaires étrangères)

niveaux national et international» (page 288). Dans son intervention, il a défini l'État de droit comme principe de gouvernance en vertu duquel l'ensemble des individus et des institutions, y compris l'État lui-même, ont à répondre de l'observation de lois respectueuses des droits humains. Ce principe se décline aux niveaux national et international, qui ne s'opposent pas, mais se complètent. Il a ensuite évoqué les nouveaux engagements du Luxembourg, parmi lesquels figurent notamment la ratification des amendements apportés au statut de Rome de la Cour pénale internationale par les résolutions adoptées à la Conférence de révision de Kampala, la ratification du troisième protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant et la continuation de l'appui au Fonds de consolidation de la paix.

Le chef de la diplomatie luxembourgeoise a ensuite procédé au dépôt de l'instrument de ratification du Protocole contre le trafic illicite de migrants par terre, air et mer, signé à Palerme le 12 décembre 2000, additionnel à la Convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée du 15 novembre 2000, ainsi qu'à la signature de la Convention relative à l'assistance alimentaire adoptée à Londres le 25 avril 2012.

Le soir, Jean Asselborn était le cohôte d'un dîner à l'Institut international de la paix (International Peace Institute – IPI), rassemblant plusieurs ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne (UE) et de pays arabes, ainsi que des représentants du domaine académique et de la société civile. Les discussions ont porté sur le processus de paix au Proche-Orient et sur les initiatives en cours quant à une reconnaissance d'un État palestinien. Les développements dans la région du Moyen-Orient et en Afrique du Nord, et plus particulièrement en Tunisie, en Libye, en Égypte et en Syrie, ont également été abordés.

S.A.R. le Grand-Duc a assisté à une réception offerte par le président des États-Unis, Barack Obama.

Le 25 septembre, le ministre des Affaires étrangères est intervenu au cours de la réunion de haut niveau sur le thème de la consolidation de la paix (page 290). Il a insisté sur le fait que les efforts de consolidation de la paix devaient être inclusifs, tout comme les efforts de développement. Aucun segment de la société, aucun groupe ne doit se sentir exclu du processus de développement et de consolidation de l'État. Jean Asselborn a annoncé que le Luxembourg poursuivrait son appui aux travaux de la Commission de consolidation de la paix, qu'il considérait comme un maillon essentiel de l'architecture de maintien de la paix et de la sécurité internationale.

Les États membres de l'UE et les États membres de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) se sont ensuite réunis pour le traditionnel «dîner transatlan-

tique». Les pourparlers, auxquels Jean Asselborn a participé, portaient notamment sur la situation en Syrie et en Libye, ainsi que sur les derniers développements dans la région.

Le 26 septembre, S.A.R. le Grand-Duc a prononcé, en présence d'un nombre important de chefs d'État ou de gouvernement, un discours dans le cadre du débat général de la 67e session de l'Assemblée générale des Nations unies (page 291).

Le ministre des Affaires étrangères est intervenu à l'occasion de la réunion de haut niveau sur le Sahel organisée par le secrétaire général des Nations unies (page 294). Rappelant que depuis deux décennies, le Luxembourg avait développé des liens étroits avec plusieurs pays de la région, Jean Asselborn a mis en exergue le fait que l'approche du Luxembourg consistait à mettre en œuvre sans relâche une approche régionale et intégrée à même de s'attaquer aux causes profondes des conflits. Conformément à la stratégie pour le Sahel que l'UE a adoptée dès 2011, il s'est dit convaincu de la pertinence du lien intrinsèque entre la sécurité, le développement et les droits humains.

Le soir, une réception a été donnée en l'honneur de S.A.R. le Grand-Duc au Luxembourg House.

Le 27 septembre, comme tout au long de la semaine, S.A.R. le Grand-Duc et le ministre des Affaires étrangères ont eu des entrevues bilatérales avec des chefs d'État ou de gouvernement des États membres des Nations unies.

Jean Asselborn avec Mahmoud Abbas, le président de l'Autorité palestinienne (© Ministère des Affaires étrangères)

Jean Asselborn a ainsi eu une entrevue avec le président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, en date du 24 septembre. Les discussions ont porté sur le processus de paix au Proche-Orient, les développements dans la région du Moyen-Orient et en Afrique du Nord, ainsi que sur les grandes questions de l'actualité politique régionale du moment.

Visite des consuls honoraires du Grand-Duché de Luxembourg des pays d'Amérique centrale et des pays germanophones

4-6 octobre 2012

Le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn, a invité les consuls honoraires du Grand-Duché de Luxembourg des pays d'Amérique centrale et des pays germanophones à Luxembourg du 4 au 6 octobre 2012.

Cette visite des consuls honoraires des pays d'Amérique centrale (Guatemala, El Salvador, Honduras, Nicaragua, Costa Rica, Panama) et des pays germanophones (Allemagne, Autriche, Liechtenstein, Pays-Bas, Suisse, Slovaquie, Hongrie) permet de passer en revue la situation au Luxembourg ainsi que ses relations avec les pays où sont basés les consuls honoraires, dans le but de la promotion du Luxembourg à l'étranger.

Le programme des deux groupes de consuls honoraires comporte une audience auprès de S.A.R. le

Grand-Duc, des entretiens avec le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn, la ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, Marie-Josée Jacobs, et la ministre des Classes Moyennes et du Tourisme, Françoise Hetto-Gaasch. Des briefings sur le commerce extérieur du Luxembourg, l'économie, les finances et le secteur des technologies de l'information et de la communication ont été fournis par le ministère de l'Économie et du Commerce extérieur, la Chambre de commerce, Luxembourg for Finance et le Service des médias et des communications du ministère d'État.

Les consuls honoraires ont également effectué des visites auprès de plusieurs entreprises luxembourgeoises.

Entrevue de Jean Asselborn avec les ambassadeurs et chefs de mission arabes à Senningen

11 octobre 2012

En date du 11 octobre 2012, le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn, a offert un déjeuner au château de Senningen aux ambassadeurs et chefs de mission du groupe arabe accrédités à Luxembourg.

Les discussions se sont concentrées notamment sur les relations euro-arabes à l'aube de la réunion ministérielle Union européenne-Ligue des États arabes, qui aura lieu au Caire. Figuraient également à l'ordre du jour les relations économiques avec les pays arabes ainsi que la situation économique mondiale et ses répercussions sur l'Europe et le monde arabe. Le processus de paix au Proche-Orient et ses ramifications onusiennes ont été abordés, tout comme l'impact de la crise en Syrie sur les pays de la région.

Cette rencontre témoigne, une nouvelle fois, de l'intérêt marqué du Luxembourg à renforcer ses relations avec la région du Proche- et du Moyen-Orient.

Jean Asselborn au XIVe sommet de l'Organisation internationale de la francophonie à Kinshasa

12-13 octobre 2012

Le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn, s'est rendu à Kinshasa, en République démocratique du Congo (RDC), les 12 et 13 octobre 2012 afin de participer au XIVe sommet de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF).

Dans le prolongement des sommets de Québec et de Montreux, le sommet de Kinshasa a eu pour thème: «Francophonie, enjeux environnementaux et économiques face à la gouvernance mondiale». Membre fondateur de l'OIF, la participation ministérielle du Grand-Duché à ce sommet témoigne de la volonté luxembourgeoise de renforcer ses relations politico-diplomatiques, économiques et culturelles avec les nombreux autres pays ayant le français en partage, et ceci conformément à la vision humaine du développement que préconise la francophonie.

Dans son intervention, Jean Asselborn a rappelé qu'au-delà du partage de la langue française, la francophonie représentait une communauté de valeurs et principes, parmi lesquels figurent notamment la démocratie et le respect des droits humains.

Il a également évoqué la situation au Mali et en République démocratique du Congo. En ce qui concerne le Mali, Jean Asselborn a souligné qu'il était essentiel que les pays de la région, soutenus par la Cedeao, l'Union africaine, les Nations unies, le Conseil de sécurité en particulier et l'Union européenne poursuivent leurs efforts conjoints afin de fournir une réponse cohérente à même de dégager une solution durable à la hauteur des enjeux.

Au sujet de la RDC, Jean Asselborn a exprimé son inquiétude face à la crise humanitaire dans les Kivus. Il a également exprimé sa conviction selon laquelle seule une solution politique basée sur le dialogue entre la RDC et le Rwanda serait soutenable à long terme. Citant une des valeurs fondamentales de l'OIF, il a conclu son intervention en rappelant que la paix ne saurait être assurée que par un dialogue entre peuples.

En marge du sommet, Jean Asselborn a rencontré plusieurs de ses homologues francophones ainsi que des chefs d'Etat ou de gouvernement.

Jean Asselborn, Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, et François Hollande, président de la République française, au XIVe sommet de l'Organisation internationale de la francophonie (© Ministère des Affaires étrangères)

Signature du protocole pour l'extension des compétences de la Cour de justice Benelux

15 octobre 2012

Les ministres des Affaires étrangères de la Belgique (Didier Reynders), des Pays-Bas (Uri Rosenthal) et du Luxembourg (Jean Asselborn) ont signé à Luxembourg en date du 15 octobre 2012 le protocole de modernisation de la Cour de justice Benelux, ceci en présence de la première vice-présidente de la Cour de justice Benelux, Léa Mousel, et du secrétaire général adjoint du Benelux, Alain de Muyser.

La mission principale de la Cour de justice, une des cinq institutions de l'Union Benelux, est de promouvoir l'uniformité dans l'application des règles communes établies dans le cadre de l'Union Benelux. De plus, la Cour peut conseiller les gouvernements sur ces règles. Les ministres ont décidé en 2011 d'établir le siège permanent de la Cour au Luxembourg.

Grâce à ce protocole, il sera désormais possible pour la Cour de justice de statuer sur des matières complémentaires qui lui seront attribuées par un autre traité. Ce sera notamment le cas dans le domaine juridique de la propriété intellectuelle. La Cour de justice Benelux peut ainsi devenir la juridiction d'appel dans le domaine du droit Benelux des marques et des modèles. L'absence actuelle de jurisprudence uniforme dans ce domaine mène à des ralentissements et des divergences de jugements dans les pays.

À travers la création d'une juridiction d'appel compétente, la question sera résolue. D'autres sujets pourront également, à l'avenir, entrer dans les compétences de la Cour.

Le protocole va à présent poursuivre la procédure de ratification dans les trois pays membres pour entrer ensuite en vigueur.

Jean Asselborn à la réunion des ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne et de la Ligue arabe au Caire

13 novembre 2012

Le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn, a participé à la réunion des ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne (UE) avec leurs homologues de la Ligue arabe au Caire le 13 novembre 2012.

S'agissant de la première réunion à ce niveau depuis la réunion de 2008 à Malte, cette deuxième réunion ministérielle UE-Ligue arabe a permis de faire le point sur les nouveaux défis induits par les changements historiques que connaît la région du Moyen-Orient.

La réunion, s'inscrivant dans le cadre du dialogue politique entre

Jean Asselborn, Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Didier Reynders, Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes de la Belgique, et Uri Rosenthal, ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas (© Ministère des Affaires étrangères)

l'UE et la Ligue arabe, a tout d'abord permis d'envisager les pistes pour renforcer les relations de l'UE avec les pays de la Ligue arabe. Les ministres ont souligné leur volonté d'une mise en œuvre d'un programme de travail commun dans les domaines de l'énergie, des droits humains, de l'aide humanitaire, de la gestion de crise et de l'assistance aux processus électoraux.

Les ministres ont ensuite profité de la présence du représentant spécial conjoint des Nations unies et de la Ligue des États arabes pour le conflit en Syrie, Lakhdar Brahimi, pour réitérer leur soutien à sa mission cruciale. Ils ont salué la constitution à Doha, le 11 novembre 2012, d'un comité regroupant toutes les forces de l'opposition syrienne, tout en rappelant les énormes efforts faits par les pays voisins en termes d'hospitalité aux réfugiés syriens. Dans ce contexte, Jean Asselborn a déclaré souscrire totalement à l'établissement d'une relation de travail approfondie et constructive entre la communauté internationale et le comité regroupant toutes les forces de l'opposition syrienne, qui représente désormais les intérêts du peuple syrien.

Les ministres se sont finalement penchés sur le processus de paix au Moyen-Orient. À ce sujet, Jean Asselborn a rappelé que le Luxembourg saluait toute initiative renforçant le caractère multilatéral du processus et accueillerait avec bienveillance un rehaussement de la Palestine au statut d'État observateur.

Jean Asselborn au Forum Sir Bani Yas aux Émirats arabes unis

17 novembre 2012

Sur invitation du ministre des Affaires étrangères des Émirats arabes unis, Cheikh Abdullah bin Zayed Al Nahyan, le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn, a participé à la réunion du Forum Sir Bani Yas le 17 novembre 2012.

Ce forum, organisé en coopération avec l'Institut international de la paix (International Peace Institute – IPI) à Qasr Al Sarab, aux Émirats arabes unis, se place dans le contexte des multiples efforts de la communauté internationale pour la résolution de conflits et le dialogue interculturel. Cette initiative vise à favoriser des échanges informels à haut niveau entre représentants de gouvernements et experts du monde commercial et académique, et se concentre sur les questions de la sécurité et de la paix au Proche- et au Moyen-Orient.

En présence de quelques ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne, des États membres de la Ligue arabe et du Conseil de coopération du Golfe (CCG), les discussions, réparties sur plusieurs tables rondes interactives, ont porté plus particulièrement sur la situation dans la région en son entièreté ainsi que sur les incidences

du Printemps arabe sur le processus de paix au Proche- et au Moyen-Orient.

La présence de l'ancienne secrétaire d'État des États-Unis, Condoleezza Rice, a permis aux participants de se livrer à une analyse des implications de la politique étrangère des États-Unis dans la région du Proche- et du Moyen-Orient. Faisant successivement le point sur la situation en Irak, en Libye, en Égypte, en Iran, en Israël et en Syrie, les participants ont mis en exergue le rôle des États-Unis en termes de sécurité, mais également de développement économique et politique dans la région. Dans ce contexte, Jean Asselborn a rappelé le rôle important qui revenait à l'Union européenne en matière de stabilisation et de pacification de la région.

Les discussions ont ensuite porté sur l'incidence du conflit syrien dans la région. L'état des lieux a permis de faire le point sur la composition et les capacités du comité regroupant les forces de l'opposition syrienne, qui s'est constitué le 11 novembre 2012 à Doha. Le représentant spécial conjoint des Nations unies et de la Ligue des États arabes pour le conflit en Syrie, Lakhdar Brahimi, a livré son expertise sur la situation ainsi que sur les tenants et aboutissants géopolitiques du conflit.

Les participants se sont ensuite concentrés sur les derniers développements dans la relation entre Israël et les Palestiniens, notamment sur les efforts palestiniens au sein des instances onusiennes en vue de la reconnaissance d'un État palestinien, la poursuite de la colonisation par le gouvernement israélien ainsi que le récent pic de tension entre Israël et Gaza. Tout en soulignant le vaste nombre d'obstacles, les participants ont évoqué les différents scénarios et approches permettant de préparer le chemin vers une relance des négociations directes entre Palestiniens et Israéliens.

Jean Ping, président de la Commission de l'Union africaine, Jean Asselborn, Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Lakhdar Brahimi, représentant spécial conjoint des Nations unies et de la Ligue des États arabes pour le conflit en Syrie, et Somanahalli Mallaiah Krishna, ancien ministre des Affaires étrangères de la république de l'Inde, au Forum Sir Bani Yas
(© Ministère des Affaires étrangères)

Jean Asselborn à la réunion des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN à Bruxelles

4-5 décembre 2012

Le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn, a participé à la réunion des ministres des Affaires étrangères de l'Organisation du traité Atlantique Nord (OTAN) à Bruxelles les 4 et 5 décembre 2012.

Les travaux des ministres des Affaires étrangères ont débuté le 4 décembre par un déjeuner de travail du Conseil OTAN-Russie, en présence du ministre des Affaires étrangères de la Russie, Sergueï Lavrov. Les discussions ont porté sur les relations entre l'OTAN et la Russie, les différents domaines de coopération et les questions de sécurité dans l'espace euro-atlantique.

En ce qui concerne la Syrie, au centre des débats et en réponse à la demande formulée par la Turquie, l'OTAN a décidé de renforcer les capacités de défense aérienne de la Turquie afin d'assurer la défense de sa population et de son territoire, et de contribuer à la désescalade de la crise

à la frontière de l'Alliance. En effet, alors que la situation à la frontière sud-est de l'OTAN et les violations répétées du territoire de la Turquie suscitent de graves préoccupations, les ministres des Affaires étrangères des pays de l'OTAN ont fait état de leur détermination à assurer la dissuasion face aux menaces qui pèsent sur la Turquie et à protéger celle-ci. Les ministres ont insisté sur le caractère «totalement défensif» des missiles Patriot qui seront déployés en Turquie. Ils ne seront «en aucune façon une manière de promouvoir une zone d'exclusion aérienne ou une quelconque opération offensive» en Syrie. Dans son intervention, Jean Asselborn, très attaché au dialogue politique, a écarté toute intervention de type militaire en Syrie, convaincu que seule la recherche d'une solution au sein du Conseil de sécurité des Nations unies permettrait de rétablir la stabilité et la sécurité de la région.

Sous la présidence du secrétaire général de l'OTAN, Anders Fogh Rasmussen, et en présence de la haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Catherine Ashton, les ministres des Affaires étrangères de l'OTAN se sont ensuite réunis afin de faire le point sur la coopération avec les partenaires. Alors que la sécurité coopérative constitue un des trois piliers du nouveau concept stratégique adopté au sommet de Lisbonne en 2010, les relations qu'entretient l'OTAN avec ses partenaires revêtent une importance particulière.

Le Conseil Atlantique Nord a également fait le point sur la situation actuelle au Kosovo, plus particulièrement pour ce qui est du nord du pays. Les ministres ont eu un échange de vues sur l'engagement continu de l'Alliance pour un Kosovo stable et pacifique ainsi que sur les implications pour la mission Force internationale de sécurité (KFOR) au Kosovo de l'arrivée au pouvoir d'un nouveau gouvernement en Serbie et de la reprise du dialogue entre Belgrade et Pristina.

Le 5 décembre a eu lieu la réunion de la commission OTAN-Géorgie, en présence de la nouvelle ministre des Affaires étrangères de la Géorgie, Maïa Panjikidze. La réunion a donné l'occasion aux ministres d'entendre les nouvelles orientations de politique étrangère de la Géorgie et les projets de réforme démocratique.

Les ministres ont ensuite été rejoints par les pays non-membres de l'OTAN contributeurs à la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) en Afghanistan ainsi que par la haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Catherine Ashton, le ministre des Affaires étrangères de l'Afghanistan, Zalmay Rassoul, tout comme par le représentant spécial du secrétaire général de l'Organisation des Nations unies. Ils ont eu un échange de vues sur la transition de la responsabilité de la sécurité des forces de sécurité afghanes. Ils se sont également mis d'accord sur le principe d'un soutien financier continu de la communauté internationale aux forces de sécurité afghanes au-delà de la fin de la mission fin 2014.

Alors qu'il s'agissait de la dernière participation à une réunion ministérielle de l'OTAN pour la secrétaire d'État américaine, Hillary Rodham Clinton, Jean Asselborn, doyen des ministres en termes d'années de service, a été désigné par ses homologues pour remettre à la secrétaire d'État un bouquet, témoignage symbolique en l'honneur de la bonne collaboration entre les ministres des Affaires étrangères et Hillary Clinton au sein des instances de l'OTAN.

Jean Asselborn à la 19e réunion du Conseil ministériel de l'OSCE à Dublin

6 décembre 2012

Le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn, a participé à la 19e réunion du Conseil ministériel de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) à Dublin, en Irlande, le 6 décembre 2012.

La réunion du Conseil ministériel de l'OSCE, sous présidence irlandaise, a réuni les 57 membres de l'organisation, la Mongolie ayant récemment adhéré à l'organisation.

Les discussions du Conseil ministériel ont essentiellement porté sur le processus Helsinki +40, qui constitue la feuille de route et d'orientation stratégique pour les futures présidences de l'OSCE de l'Ukraine (2013), de la Suisse (2014) et de la Serbie (2015). Le processus Helsinki +40 est également assorti d'un nombre d'objectifs à réa-

liser par les États participants ainsi que par l'Organisation dans son ensemble, en vue de réaliser «la vision d'Astana» et d'établir ainsi «une véritable communauté de sécurité» à travers l'OSCE (ou la région euro-atlantique et eurasienne) d'ici à 2015, date qui marquera le 40e anniversaire de la signature de l'Acte final de la conférence d'Helsinki (1975). La discussion a permis de dresser un état des lieux de ce qui a déjà été réalisé et a débouché sur un accord qui établit une feuille de route en vue de concrétiser cette «communauté de sécurité» d'ici à 2015.

Dans son intervention, Jean Asselborn a fait le point sur l'importance de contribuer au renforcement de l'appui politique et financier des trois institutions phares de l'OSCE: la représentante pour la liberté des médias, le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme et le haut-commissaire pour les minorités nationales. L'autonomie de ces institutions et leur impartialité sont le gage de leur crédibilité et de leur autorité, et donc de leur efficacité.

Soulignant son attachement à l'application des principes de la liberté d'expression et du pluralisme, notamment en ce qui concerne les médias numériques, Jean Asselborn a rappelé l'importance de la promotion de la liberté de rassemblement et d'association ainsi que la poursuite du travail pour agir contre le nationalisme agressif. Prenant note avec intérêt des suggestions visant à réformer la dimension humaine de l'OSCE, Jean Asselborn a affirmé qu'il importait de ne pas restreindre la participation de la société civile aux travaux de l'OSCE.

Michael Link, ministre adjoint aux Affaires étrangères de l'Allemagne; Villy Søvndal, ministre des Affaires étrangères du Danemark; Jean Asselborn, ministre des Affaires étrangères; Eamon Gilmore, ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur de l'Irlande, Bernard Cazeneuve; ministre délégué chargé des Affaires européennes de la France; Didier Reynders, Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes de la Belgique; et Vesna Pusic, ministre des Affaires étrangères et de l'Intégration européenne de la Croatie (© Ministère des Affaires étrangères)

Il a également salué la tenue d'élections parlementaires en Géorgie en 2012, observées par l'OSCE. L'avènement d'une nouvelle dynamique au règlement pacifique des conflits gelés restant prioritaire pour le ministre des Affaires étrangères, il s'est félicité du fait que, au sujet de la Transnistrie, les négociations formelles aient été reprises et que le processus de règlement du conflit transnistrien ait ainsi été remis sur les rails.

Enfin, Jean Asselborn a déclaré qu'en tant que futur président du Forum pour la coopération en matière de sécurité au dernier trimestre 2013, le Luxembourg soutiendra les efforts des États participants pour améliorer la coordination avec l'ONU dans le domaine des armes légères et de petit calibre. Il les incitera également à suivre de près les négociations du Traité sur le commerce des armes.

En marge du Conseil ministériel, Jean Asselborn a eu plusieurs entrevues bilatérales avec des homologues.

Jean Asselborn à la réunion ministérielle Benelux et Benelux-Pays baltes

10 décembre 2012

Comité des ministres du Benelux

Le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn, a participé à la réunion du Comité des ministres du Benelux, qui s'est tenue à Bruxelles le 10 décembre 2012.

En présence des ministres des Affaires étrangères belge, Didier Reynders, et néerlandais, Frans Timmermans, ainsi que du secrétaire général et des secrétaires généraux adjoints du Benelux, les ministres ont eu un échange de vues sur les lignes directrices qui guideront la présidence luxembourgeoise en 2013.

Durant sa présidence, le Luxembourg accordera une importance particulière au domaine de la coopération consulaire, notamment en matière de protection consulaire des citoyens du Benelux. Les ministres de la Défense du Benelux ayant adopté sous présidence belge une déclaration visant à renforcer la coopération dans le domaine de la défense, il appartiendra à la présidence luxembourgeoise d'en commencer la mise en œuvre. Enfin, le Luxembourg portera toute son attention sur les moyens à mettre en œuvre afin de renforcer la coopération en matière énergétique.

Les ministres ont fait le point sur le programme de travail commun 2013-2016, dont la présentation officielle est prévue en février 2013 à Luxembourg. Les discussions ont porté sur le budget du secrétariat du Benelux pour 2013, ainsi que sur plusieurs domaines particuliers de la coopération entre les trois pays.

Les trois homologues se sont félicités de l'excellente qualité des relations qui existent entre leurs pays et qui autorise une base solide sur laquelle peut reposer une coopération Benelux efficace. Les ministres ont fait état d'une convergence de vues en ce qui concerne les grands dossiers de politique internationale, permettant d'établir dans la plupart des cas une ligne Benelux commune en matière de politique étrangère.

Réunion ministérielle Benelux-Pays baltes

Jean Asselborn a également participé à la réunion des ministres des Affaires étrangères du Benelux et des pays baltes à Bruxelles le 10 décembre 2012.

La réunion des ministres a débuté par une discussion sur la coopération consulaire entre le Benelux et les pays baltes, ainsi que sur les moyens à envisager afin de renforcer celle-ci, notamment en matière de gestion consulaire en cas de crise humanitaire ou naturelle.

Les six homologues ont ensuite fait le point sur les opportunités d'une coopération renforcée du Benelux

Jean Asselborn, ministre des Affaires étrangères; Frans Timmermans, ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas; Didier Reynders, Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes de Belgique; Vytautas Leskevicius, ministre adjoint des Affaires étrangères de Lituanie; Urmas Paet, ministre des Affaires étrangères d'Estonie; Edgars Rinkevics, ministre des Affaires étrangères de Lettonie
(© Ministère des Affaires étrangères)

et des pays baltes (3+3) avec la Moldavie. Dans ce contexte, les ministres ont eu un échange de vues sur les pistes à envisager afin de mieux structurer et avancer les relations Benelux-Pays baltes avec la Moldavie, en vue de favoriser un rapprochement entre la Moldavie et l'Union européenne (UE).

Les ministres des Affaires étrangères ont eu un échange de vues sur les relations de l'UE avec la Russie, en vue du sommet UE-Russie qui se tiendra à Bruxelles le 21 décembre 2012. Les discussions ont également porté sur la situation au Belarus ainsi que sur les derniers développements en Ukraine. Dans ce contexte, les ministres ont rappelé que l'UE devait continuer ses efforts afin de promouvoir ses valeurs fondamentales dans ses relations avec les pays partenaires, à savoir la consolidation de la démocratie, le respect des droits humains et le renforcement de l'État de droit.

Les ministres se sont ensuite penchés sur l'état actuel du fonctionnement du Service européen pour l'action extérieure, deux ans après sa création.

Jean Asselborn à la 4e réunion ministérielle du groupe des Amis du peuple syrien à Marrakech

12 décembre 2012

Sur invitation du ministre des Affaires étrangères du royaume du Maroc, le Dr Saad-Eddine El Othmani, le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn, a participé à la conférence internationale du groupe des Amis du peuple syrien à Marrakech le 12 décembre 2012.

Le groupe des Amis du peuple syrien s'est réuni pour la première fois, depuis l'unification de l'opposition syrienne au régime Assad, au sein d'une coalition nationale constituée le 11 novembre 2012 à Doha, au Qatar. Il s'agissait de la 4e réunion au niveau ministériel après celles de Tunis, d'Istanbul et de Paris.

Plus de 110 pays ainsi que des membres de la nouvelle coalition de l'opposition syrienne, des représentants des organisations internationales et de la société civile syrienne étaient représentés à la réunion, illustrant ainsi l'attachement profond de la communauté internationale à dégager une solution politique au conflit en Syrie. L'objectif de la réunion était de démontrer le soutien de la communauté internationale à l'aspiration du peuple syrien pour la constitution d'une Syrie pluraliste et démocratique et de mobiliser l'aide humanitaire nécessaire pour alléger les souffrances du peuple syrien.

D'une voix commune, les ministres du Benelux ont salué la constitution de la Coalition nationale de l'opposition syrienne, la considérant comme le représentant légitime du peuple syrien dans cette phase transitoire menant à une Syrie libre et démocratique. En encourageant la coalition à continuer à se rassembler dans la diversité, les ministres l'ont exhortée à poursuivre ses efforts dans l'établissement d'un programme inclusif menant à une transition politique. Gravement préoccupés par la situation humanitaire en Syrie, les ministres ont appelé au respect du droit humanitaire international par toutes les parties, avant d'exprimer leur plein soutien aux initiatives du représentant spécial conjoint des Nations unies et de la Ligue des États arabes pour le conflit en Syrie, Lakhdar Brahimi, visant une solution politique à la crise syrienne.

AGRICULTURE/ VITICULTURE/ SYLVICULTURE

Romain Schneider au traditionnel entretien sur la récolte 2012

8 août 2012

Auf Einladung der Lëtzebuerger Saatbaugenossenschaft (LSG) und Versis, haben der Minister für Landwirtschaft, Weinbau und ländliche Entwicklung, Romain Schneider, und der beigeordnete Minister für nachhaltige Entwicklung und Infrastruktur, Marco Schank, am 8. August 2012 am traditionellen Erntegespräch teilgenommen.

Dem Rundtischgespräch in den Räumen des Agrocenter in Mersch über das Thema „Getreideernte 2012 im Zeichen positiver Marktentwicklung“ ging eine Begutachtung des von Landwirten angelieferten Getreides voraus.

Nach einer Einführung und einer Präsentation von Verantwortlichen der LSG und Versis zum Thema des Erntegesprächs 2012,

bedankte sich Romain Schneider für die Einladung. Er erinnerte an die Wichtigkeit dieses traditionellen Termins, welcher politischen Entscheidungsträgern, Akteuren aus der Landwirtschaft, Landwirten und den Unternehmen LSG und Versis die Möglichkeit gibt, eine erste Einschätzung über die jährliche Ernte zu tätigen und die Trends zu erläutern.

Laut Romain Schneider kann man auch dieses Jahr feststellen, dass die Landwirtschaft sehr von der Natur abhängig ist. Letztes Jahr hatte die Luxemburger Landwirtschaft mit der Trockenheit zu kämpfen. Laut Aussagen von Versis und LSG, sind es dieses Jahr Regen und Feuchtigkeit, welche die Getreidekrankheiten gefördert haben und je nach Getreideart gewisse Qualitätseinbußen als Auswirkung haben.

Henri Noesen, gérant de la Lëtzebuerger Saatbaugenossenschaft; Roger Negri, député du LSAP, président de la commission parlementaire de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural; Romain Schneider, ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural; Marco Schank, ministre délégué au Développement durable et aux Infrastructures
(© Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural)

Der gezahlte „Preis" war ein weiterer Punkt, auf den Romain Schneider während des „Karschnatzes" einging. Die höheren Getreidepreise haben sicherlich eine positive Auswirkung auf das Einkommen der Getreidebauern. Der Minister für Landwirtschaft, Weinbau und ländliche Entwicklung erläuterte kurz, dass die steigenden Produktionskosten einen steigenden Einkaufspreis sowie auch Konsequenzen auf dem Getreidemarkt als Folge haben. Romain Schneider ergänzte, dass in Zukunft eiweißreiche Pflanzen und Getreide zum Thema werden würden.

Abschließend hielt Romain Schneider fest, dass alle Akteure ihr Bestes geben sollen, um die Schwankungen der Weltmärkte besser auffangen zu können. Es wird angedacht, den Landwirten in diesem Bereich eine gezielte Weiterbildung als adäquate Hilfe anzubieten.

Bevor Romain Schneider das Wort an seinen Ministerkollegen Marco Schank weiterreichte, hob er noch hervor, dass neben einer leistungsstarken Molkerei und eines neuen Schlachthofs in Ettelbruck, welcher in den nächsten Wochen offiziell eingeweiht wird, es ihm am Herzen liegt, dass die Luxemburger Futtermittel- und Saatgutproduktion einen modernen Agrocenter mit Standort in Colmar-Berg bekommen soll.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Présentation des derniers rapports de l'Observatoire du développement spatial

3 octobre 2012

Le 3 octobre 2012, le ministre du Développement durable et des Infrastructures, Claude Wiseler, et le ministre délégué au Développement durable et aux Infrastructures, Marco Schank, ont présenté les derniers résultats de l'Observatoire du développement spatial (ODS) concernant les dynamiques de développement démographique et les enjeux qui en découlent pour la centralité urbaine, notamment le système des centres de développement et d'attraction (CDA) du Luxembourg.

Les travaux réalisés par le CEPS/Instead dans le cadre de l'ODS constituent des travaux préparatoires en vue d'une révision du programme directeur d'aménagement du territoire à l'horizon 2017. Par ailleurs, ils permettent de réagir concrètement en matière de politique d'aménagement du territoire au niveau des différentes stratégies de développement spatial mises en œuvre à l'échelle nationale, telles que le «pacte logement», le paquet «climat», la stratégie MoDu (mobilité durable) ou encore les plans

directeurs sectoriels primaires en cours de finalisation.

Rapport sur les dynamiques de développement démographique

Le premier rapport, portant sur les dynamiques de développement démographique, a permis d'apporter un certain nombre de réponses à des questions fondamentales comme: Comment et selon quelles logiques la population se répartit-elle sur le territoire national? Quelles sont les zones du territoire les plus dynamiques d'un point de vue démographique? Quelles sont, au contraire, celles dont la population tend à vieillir ou à s'installer ailleurs? Ces questions doivent être prises en compte pour penser aujourd'hui l'organisation territoriale de demain. Or, les éléments présentés dans le rapport tendent à montrer que les dynamiques de croissance démographique ne sont pas encore en adéquation suffisante avec les préceptes de la politique d'aménagement du territoire, qui visent un développement territorial équilibré, cohérent et durable.

S'il est vrai que les communes prioritaires (dites communes IVL – Integratives Verkehrs- und Landesentwicklungskonzept) accueillent plus des deux tiers de la croissance totale de la population, de nombreuses communes présentant un caractère rural croissent de manière trop rapide, ce qui va à l'encontre d'un développement maîtrisé et durable du territoire. Car ces tendances tendent à éloigner les fonctions habitat, travail et loisir, les deux dernières se concentrant essentiellement dans les communes urbaines, ce qui à son tour entraîne un allongement des distances à parcourir et donc un accroissement général de la mobilité, notamment des transports individuels. Ainsi, pour que des stratégies telles que la stratégie MoDu fonctionne, il est essentiel que les politiques d'aménagement du territoire adoptent des mesures qui permettent de recadrer les tendances actuelles et de privilégier l'accroissement de la population dans les centres urbains et complémentaires. C'est notamment l'un des objectifs clés du plan directeur sectoriel logement.

Rapport sur la centralité urbaine

Les éléments exposés dans le deuxième rapport concernant la centralité urbaine permettent de faire une première évaluation de l'impact des dynamiques démographiques décrites sur l'armature urbaine du pays et surtout sur la capacité des CDA et des régions d'aménagement, définis dans le programme directeur d'aménagement du territoire, et de mieux structurer le développement spatial du pays.

Tendanciellement, l'espace luxembourgeois est de plus en plus structuré en trois ensembles régionaux fonctionnels:

- Le Nord, qui est suffisamment éloigné de la région de la capitale pour avoir des logiques de fonctionnement propres.
- La région centrale, la plus vaste des trois, qui est dominée par Luxembourg-Ville et qui tend à absorber la région Est, qui n'a pas su se structurer fonctionnellement autour d'un centre fort.
- La région Sud, en forte interaction avec la région centrale, qui présente une cohérence interne liée à son aspect d'agglomération multipolaire (plusieurs centres: Esch-sur-Alzette, Differdange, Dudelange…), à son identité, à son organisation administrative, appuyée par un syndicat intercommunal (ProSud) et, enfin, à son caractère transfrontalier, avec notamment le GECT Belval-Alzette.

Ce constat montre que les régions d'aménagement définies dans l'actuel programme directeur d'aménagement du territoire ne sont plus appropriées. Il s'avère nécessaire de redéfinir les orientations d'aménagement et de proposer un éventuel redécoupage régional du pays, qui soit non seulement plus en phase avec la réalité, mais qui permette également de tendre vers un développement territorial durable à travers des unités régionales plus fonctionnelles.

En ce qui concerne les CDA, force est de constater que certains d'entre eux n'ont pas connu les dynamiques de croissance relatives projetées dans l'IVL en 2004. En revanche, de nouvelles centralités ont émergé dans des localisations peu compatibles avec les orientations stratégiques qui avaient été définies. Il faut donc recentrer les moyens de la politique d'aménagement du territoire sur les communes au potentiel suffisant ayant montré de véritables dynamiques de croissance et compatibles avec les principes d'aménagement durable et de mobilité alternative à l'automobile, tout en endiguant l'émergence de nouvelles polarités en milieu rural.

Pour soutenir ces objectifs, la politique d'aménagement du territoire

sera bientôt en possession des plans directeurs sectoriels primaires logement, paysages, transports et zones d'activités économiques. Ces plans permettront de décliner, en s'appuyant sur les modifications prévues par la loi concernant l'aménagement du territoire, les principes politiques dans la pratique. Les travaux réalisés dans le cadre de l'ODS permettront d'assurer un meilleur suivi de ces plans d'importance capitale pour le développement territorial durable de notre pays, à travers notamment la mise à jour régulière et l'analyse de la base de données.

COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT/ ACTION HUMANITAIRE

Marie-Josée Jacobs à New York pour le Forum pour la coopération en matière de développement 2012

5-6 juillet 2012

Les 5 et 6 juillet 2012, la ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, Marie-Josée Jacobs, a participé au Forum pour la coopération en matière de développement, qui s'est tenu au siège des Nations unies, à New York, en présence notamment de décideurs politiques, de représentants de la société civile et de fondations du Sud et du Nord.

Marie-Josée Jacobs a prononcé un discours (page 281) dans le cadre du panel intitulé «Vecteurs de changement: quel avenir pour la coopération au développement?». Elle a également assisté à la table ronde ministérielle sur le travail décent et l'autonomisation économique des femmes.

En marge du forum, Marie-Josée Jacobs a eu des entrevues avec le directeur exécutif du Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA), Babatunde Osotimehin, ainsi qu'avec l'administrateur du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), Helen Clark.

Sixième commission de partenariat entre le Luxembourg et le Burkina Faso

12 juillet 2012

À l'occasion de la 6e commission de partenariat entre le Luxembourg et le Burkina Faso, le ministre de l'Économie et des Finances du Burkina Faso, Lucien Marie Noël Bembamba, a effectué une visite de travail à Luxembourg, où il a été reçu par la ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, Marie-Josée Jacobs.

La commission de partenariat, qui a eu lieu le 12 juillet 2012, a permis non seulement de faire le point sur les relations de coopération entre le Luxembourg et le Burkina Faso, mais aussi de signer trois protocoles d'accord relatifs à des appuis dans le domaine de l'enseignement et de la formation techniques et professionnelles, dans le secteur forestier et dans le secteur de la santé.

En marge de la commission de partenariat, Lucien Marie Noël Bembamba a également rencontré le Premier ministre Jean-Claude Juncker. À l'ordre du jour figurait,

Jean-Claude Juncker, Premier ministre, ministre d'État, Lucien Marie Noël Bembamba, ministre de l'Économie et des Finances du Burkina Faso, et Marie-Josée Jacobs, ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire (© SIP/Charles Caratini)

à côté des relations bilatérales, l'actualité politique sous-régionale.

Par ailleurs, Jean-Claude Juncker a eu une entrevue avec les membres de la commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration de la Chambre des députés. Il a par ailleurs effectué une visite auprès de SES à Betzdorf.

Assises de la coopération 2012

17-18 septembre 2012

L'édition 2012 des Assises de la coopération a eu lieu les 17 et 18 septembre 2012.

Ce rendez-vous important réunit chaque année des députés, les membres de la commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration de la Chambre des députés, les responsables de la Direction de la coopération au développement, ceux des bureaux de la coopération luxembourgeoise dans les pays en développement, de même que les responsables de l'agence d'exécution Lux-Development ainsi que les représentants des pays partenaires et des quelque 90 organisations non gouvernementales (ONG) de développement luxembourgeoises.

La thématique de l'édition 2012 des assises concernait l'insécurité, considérée sous différents angles: physique et politique, alimentaire ou encore juridique.

Fatoumata Daou, membre du Collectif des femmes pour l'éducation, la santé familiale et l'assainissement, Marie-Josée Jacobs, ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, et Michel Sidibé, directeur exécutif d'Onusida, lors des Assises de la coopération 2012 (© Ministère des Affaires étrangères, Direction de la coopération au développement)

Dans ce contexte et sur l'invitation de la ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, Marie-Josée Jacobs, le haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés, António Guterres, le directeur exécutif d'Onusida, Michel Sidibé, et la vice-présidente du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), Christine Beerli, ont participé aux assises.

Entrevues bilatérales

En marge des assises, António Guterres a également été reçu par le Premier ministre Jean-Claude Juncker et a eu une entrevue avec le ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Immigration, Nicolas Schmit. Michel Sidibé, de son côté, a rencontré le ministre de la Santé, Mars Di Bartolomeo.

Signature d'un accord pluriannuel avec le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés

Le 17 septembre, en marge des Assises de la coopération, Marie-Josée Jacobs et António Guterres ont procédé à la signature d'un accord pluriannuel de coopération qui porte sur le système de télécommunication emergency.lu.

Par cette signature, le Luxembourg s'engage – dans la limite de ses capacités et à condition que la situation sécuritaire le permette – à déployer, à la requête du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), un système de télécommunication emergency.lu et une équipe de bénévoles spécialisés dans les

plus brefs délais pour (r)établir les moyens de communication sur le terrain, suite par exemple à une catastrophe ou en cas d'ouverture d'un nouveau camp de réfugiés.

Le système de télécommunication satellitaire offrira une connexion Internet gratuite aux agents humanitaires sur le terrain. Il permettra de mieux coordonner leurs efforts et de déployer une réponse humanitaire plus efficace.

Parallèlement, le Luxembourg s'engage à aider le HCR à développer ses outils informatiques et lui offre la possibilité de les intégrer à la plateforme emergency.lu pour les rendre accessibles sur le terrain, même en cas de catastrophe.

Lors d'un point de presse conjoint, Marie-Josée Jacobs a remercié António Guterres pour l'intérêt qu'il porte au système de télécommunication emergency.lu, tout en exprimant le souhait que «le système permettra aux personnes qui œuvrent dans le domaine humanitaire, aux populations déplacées, aux demandeurs de protection internationale d'entrer en contact avec leurs interlocuteurs institutionnels, mais aussi avec les membres de leur famille, voire leurs proches». «Notre système de télécommunication permet de rendre la situation de ces populations plus humaine», a-t-elle estimé.

Pour António Guterres, les mots prononcés par Marie-Josée Jacobs sont «la démonstration de la solidarité luxembourgeoise». «Non seulement parce qu'il s'agit d'un système de communication extrêmement utile, mais aussi parce que cette coopération était d'une importance vitale pour nos opérations», a-t-il déclaré, avant de souligner que le dispositif est particulièrement bien adapté aux besoins spécifiques des opérations menées par le HCR. «Nos actions directes et nos actions de coordination se passent toujours dans des zones qui sont proches des frontières, zones périphériques, et où les problèmes d'infrastructure sont énormes», a-t-il rapporté, avant de citer en exemple les opérations qui ont été menées par le HCR au Soudan, en Mauritanie, en Éthiopie et au Niger. «Au cours de ces opérations qui se déroulent à plusieurs centaines de kilomètres des grandes villes, la communication entre les personnes et le transfert des données est vital pour assurer la gestion et la coordination des acteurs qui essaient de répondre aux besoins des réfugiés», a expliqué António Guterres.

Il a estimé «qu'un rôle de pionnier revient au Luxembourg dans ce domaine», avant de mettre en exergue «l'énorme qualité» et «la disponibilité» du système de télécommunication emergency.lu, qui peut être envoyé dans les régions les plus reculées du monde. «L'engagement du Luxembourg représente une grande générosité, mais nécessite également un grand courage», a-t-il dit, en faisant allusion aux opérations se déroulant parfois dans des régions très dangereuses.

António Guterres a finalement salué «la coopération exemplaire entre le Luxembourg et le HCR», rappelant qu'elle s'exprimait non seulement sur le plan financier, mais également technique.

Le Luxembourg a alloué 0,97% de son revenu national brut à l'aide publique au développement en 2011

4 décembre 2012

Le Luxembourg a alloué 0,97% de son revenu national brut (RNB), soit 413 millions USD, à l'aide publique au développement (APD) en 2011.

«Le Luxembourg figure comme le troisième donneur le plus généreux du Comité d'aide au développement si l'on considère la part de son économie allouée à l'APD – après la Suède et la Norvège – et son programme est de haute qualité», a dit Brian Atwood, président du Comité d'aide au développement. «Nous nous réjouissons du fait que le Luxembourg s'engage à garder son APD à 1% du RNB jusqu'à 2014.»

L'examen par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) des politiques et programmes de développement du Luxembourg a révélé l'engagement fort du pays en faveur de la réduction de la pauvreté et de l'assistance humanitaire, ainsi que son travail efficace avec ses neuf pays partenaires privilégiés. Le Luxembourg envisage de mettre fin à son programme d'aide au Vietnam et au Salvador, et cet examen encourage le Luxembourg à s'assurer que cette sortie soit prévisible et transparente.

L'examen fait plusieurs recommandations pour augmenter l'impact positif de l'aide du Luxembourg.

Avec environ un tiers de son APD destiné à des organisations multilatérales et encore 20% à des organisations non gouvernementales, le Luxembourg doit s'assurer que leurs efforts soient complémentaires.

Afin de stimuler davantage le développement, en plus de l'achat par le gouvernement de biens provenant du commerce équitable, le Luxembourg devrait promouvoir plus activement la cohérence des politiques pour le développement afin que ses politiques intérieures soutiennent mieux les efforts des pays en développement – par exemple dans les domaines de l'environnement, le changement climatique et les finances.

La Direction de la coopération au développement, qui décide des politiques, et Lux-Development, qui met en œuvre deux tiers du budget alloué au programme bilatéral, devraient renforcer leur collaboration afin de tirer le meilleur parti de leurs ressources et compétences. Ceci inclut la détermination et le suivi des objectifs de développement du pays, la formation et l'évaluation du personnel, ainsi que la délégation de plus de responsabilités.

À peu près 15% de l'aide du Luxembourg sont dédiés à l'assistance humanitaire et le pays est un modèle de bonnes pratiques humanitaires. Le Luxembourg a maintenant besoin de trouver un équilibre approprié entre la portée de son programme, la charge administrative qu'il représente et les ressources en personnel disponible, afin d'assurer la qualité à long terme et l'efficacité de ses efforts humanitaires.

Cet examen par les pairs a été effectué par le Comité d'aide au développement de l'OCDE, qui rassemble les pays donneurs majeurs du monde.

CULTURE/LANGUES

Inauguration du site du Waassertuerm à Dudelange

28 septembre 2012

Le 28 septembre 2012 a eu lieu à Dudelange l'ouverture d'un nouvel espace consacré à la photographie: le Waassertuerm (château d'eau) et la Pomhouse (station de pompage de l'ancienne aciérie de Dudelange).

L'inauguration officielle du site du Waassertuerm, dédié au dialogue entre la collection historique d'Edward Steichen «The Bitter Years» et la photographie contemporaine, a eu lieu en présence de la ministre de la Culture, Octavie Modert (page 296), du directeur du Centre national de l'audiovisuel (CNA), Jean Back, et du directeur du Service des sites et monuments nationaux, Patrick Sanavia.

Le week-end d'ouverture des 29 et 30 septembre 2012 sera ponctué d'un vaste programme d'animation.

Un ancien site industriel transformé en point de rencontre de l'art

Le Waassertuerm et la Pomhouse ont été entièrement refaits pour y accueillir le nouveau musée du CNA.

L'espace du Waassertuerm sera exclusivement consacré à l'exposition permanente des photographies léguées par Edward Steichen. Divisé en deux parties, à savoir le socle et la cuve (trônant à 50 mètres de hauteur), le Waassertuerm permet à ses visiteurs d'admirer, en plus des œuvres exposées, la vue sur le site ainsi que sur la ville de Dudelange.

La Pomhouse accueillera, quant à lui, des expositions de photographies de divers auteurs.

Le site du Waassertuerm et de la Pomhouse à Dudelange, espace converti et consacré désormais à la photographie (© CNA/Romain Girtgen)

L'exposition «The Bitter Years Meets Contemporary Photography»

Le Wassertuerm accueillera, à côté des expositions temporaires, l'exposition permanente «The Bitter Years 1935-1941» d'Edward Steichen, photographe américain d'origine luxembourgeoise considéré comme l'un des meilleurs photographes portraitistes du XXe siècle.

«The Bitter Years» est la dernière exposition organisée par Edward Steichen en tant que directeur du département de la photographie du Museum of Modern Art (MoMA) à New York. Il s'agit d'une composition de plus de 200 photographies d'artistes, dont notamment Walker Evans, Dorothea Lange et Russell Lee, commanditée par le gouvernement américain en 1962 afin de soutenir la politique économique du New Deal de F.D. Roosevelt. L'exposition a été présentée pour la première fois en 1962 au MoMA, sept ans après l'exposition «The Family of Man» d'Edward Steichen. Les photographies de «The Bitter Years» retranscrivent la dureté de la vie du peuple américain lors de la grande dépression des années 1930. Puisant dans une base de données de plus de 200 000 négatifs, Steichen, en tant que curateur du MoMA, en sélectionna près de 200. Son but était de réveiller l'émotion du visiteur face à la dureté de la vie de ces gens. Restaurées pour la seconde fois en 2011, ces photographies sont maintenant accessibles au public dans un espace hors du commun.

En plus de cette exposition permanente, la Pomhouse accueillera l'exposition «Coexistence» commanditée par le CNA à Stephen Gill, un photographe britannique, à l'occasion de l'exposition inaugurale du Wassertuerm et de la Pomhouse.

À l'instar des deux locaux du site, les deux expositions sont liées, cherchant le dialogue artistique entre les photos sélectionnées par Edward Steichen et celles retenues par un photographe contemporain.

De par son approche, Stephen Gill remet en lumière le questionnement du langage photographique et notre manière de parler du monde aujourd'hui.

Octavie Modert à l'inauguration du Wax, le nouveau centre de rencontre socioculturel à Pétange

18 octobre 2012

En date du 18 octobre 2012, sur l'invitation des autorités communales, la ministre de la Culture, Octavie Modert, a inauguré, avec le bourgmestre Pierre Mellina et les membres du conseil échevinal et communal de Pétange, le Wax, le nouveau centre de rencontre socioculturel à Pétange, en présence de maintes personnalités locales et régionales.

Patrimoine historique dont les origines remontent au XVIIIe siècle et qu'il convient de préserver et de revaloriser, l'ancien moulin de Waxweiler a été rénové et remis en valeur avec le soutien du ministère de la Culture et le Service des sites et monuments nationaux qui en dépend.

Dans son discours, Octavie Modert a souligné qu'une politique culturelle responsable de la mise en valeur de témoins historiques devait dépasser la simple conservation du patrimoine bâti. La transformation d'un bâtiment historique, vecteur d'identité régionale, en lieu culturel vivant lui permettra dorénavant de servir de cadre de vie culturel et social de la commune. La culture agit ici non seulement comme instrument au service de la cohésion sociale, fort de son rôle d'intégrateur, mais également comme moteur de croissance régionale. C'est une véritable ressource à valoriser à des fins de développement régional et de coopération transfrontalière. Situé à l'intersection des trois pays Luxembourg-France-Belgique, l'ouverture du Wax «est une opportunité à saisir pour renouer et consolider les relations transfrontalières», a précisé Octavie Modert. Il importe que ce nouveau lieu culturel devienne un stimulant pour la région frontalière et transfrontalière, de façon à contribuer activement à la compréhension mutuelle et à favoriser la cohabitation.

Octavie Modert a également insisté sur l'importance de créer des synergies avec les autres acteurs culturels régionaux afin de générer une offre culturelle complémentaire capable de stimuler durablement le tourisme culturel régional.

Octavie Modert à la soirée d'ouverture de la 35e édition du Festival du film italien de Villerupt

26 octobre 2012

Le 26 octobre 2012, la ministre de la Culture, Octavie Modert, a assisté avec son homologue de la République française, Aurélie Filippetti, et maintes autres personnalités à la soirée d'ouverture de la 35e édition du Festival du film italien de Villerupt.

Véritable reflet de la vivacité de la collaboration culturelle transfrontalière, le Festival du film italien de Villerupt réussit à toucher chaque année quelque 40 000 spectateurs circulant entre les différents lieux de projection décentralisés en Lorraine et au Luxembourg, où la Kulturfabrik d'Esch-sur-Alzette et le Centre national de l'audiovisuel à Dudelange figurent parmi les partenaires officiels du festival. La Grande Région a besoin de projets concrets et la culture en apporte, a précisé Octavie Modert dans son discours d'ouverture devant quelque 700 invités à l'hôtel de ville de Villerupt.

La présence commune des ministres de la Culture du Luxembourg et de la France à la soirée d'ouverture – seulement un mois après leur dernière rencontre à l'occasion de l'inauguration du site du château d'eau, avec son exposition permanente «The Bitter Years» d'Edward Steichen à Dudelange – confirme à quel point la culture sait franchir les frontières. «Que les frontières sociales, humaines, économiques et physiques s'effacent entre nos coopérations actuelles et nos visions et projets futurs», a souligné Octavie Modert.

Convaincue que l'identité de la Grande Région passe par la culture, Octavie Modert a plaidé pour une consolidation des collaborations culturelles et artistiques transfrontalières: «Continuons tous ensemble à consolider le rôle de laboratoire culturel de l'Europe et de la Grande Région.» Un laboratoire culturel fort de la confiance dans la citoyenneté européenne et dans le rôle déterminant de facteur de cohésion sociale et de moteur de croissance qu'est la culture.

Le Festival du film italien de Villerupt a pour ambition de faire découvrir des films italiens contemporains peu connus en dehors de l'Italie. Octavie Modert a également tenu à féliciter chaleureusement les organisateurs du festival de soutenir par leur engagement la promotion et la visibilité du cinéma italien, qui, selon elle, est un cinéma engagé, porteur d'une véritable puissance de création et de renouvellement.

Octavie Modert à l'ouverture du salon Cercle artistique Luxembourg 2012

9 novembre 2012

À l'occasion de l'ouverture du salon du Cercle artistique Luxembourg (CAL) 2012, qui se tient pour la cinquième fois consécutive au Carré Rotondes du 9 novembre au 2 décembre 2012, la ministre de la Culture, Octavie Modert, s'est

Octavie Modert, ministre de la Culture, avec à sa gauche Jean Ernster, président du Cercle artistique Luxembourg, lors de l'ouverture du salon 2012 (© Ministère de la Culture)

félicitée du fait que la relocalisation du salon au CarréRotondes sur sa proposition ait donné un véritable coup de jeune à ce rendez-vous artistique annuel important.

Évoquant le caractère de vitrine annuelle des nouvelles créations d'art contemporain et de vecteur d'échange artistique transfrontalier de l'exposition, Octavie Modert a souligné l'importance d'encourager davantage les jeunes artistes et jeunes talents à soumettre leurs œuvres au jury de sélection pour le salon annuel du CAL.

Terrain d'échange, de dialogue et de confrontation avec un public avisé et un jury professionnel international, le salon du CAL constitue une opportunité propice au développement de ces talents, tout en contribuant durablement à la

promotion de la création artistique et à la professionnalisation des artistes.

À l'occasion de l'ouverture du salon, Octavie Modert a également eu le grand plaisir d'annoncer l'artiste Doris Drescher comme lauréate du prix Pierre Werner 2012, attribué tous les deux ans par le ministère de la Culture.

Octavie Modert accueille de nombreux participants au congrès «Erhaltung von Befestigungsbauten» au Musée Dräi Eechelen

14 novembre 2012

Am Mittwoch, den 14. November 2012, konnte die Ministerin für Kultur, Octavie Modert, zusammen mit dem Luxemburger Denkmalamt, dem Nationalen Museum für Geschichte und Kunst, sowie dem Institut für Steinkonservierung ISV (Mainz), eine gemeinsame Einrichtung der staatlichen Denkmalpflege Hessen, Rheinland-Pfalz, Saarland und Thüringen, über 90 deutsch-luxemburgische Teilnehmer zum Thema Erhalt von Befestigungsbauten im Museum Dräi Eechelen begrüßen.

Diese erste Tagung der ISV in Luxemburg ist die Weiterführung der gleichlautenden Tagung in Koblenz im Mai 2011 und das Resultat einer hervorragenden dreijährigen Zusammenarbeit zwischen dem Luxemburger Denkmalamt und dem ISV. Octavie Modert wies die Teilnehmer auf die Bedeutung und Mission des Ortes der Tagung hin. Ein partizipatives Museum, das nicht nur die Festungsgeschichte Luxemburgs, eng verbunden mit seiner Landesgeschichte, einem zahlreichen nationalen und internationalen Publikum erlebbar macht, sondern sich auch nicht scheut, einen regen und fortwährenden Blick auf die Gegenwart und Zukunft zu werfen.

Für Octavie Modert sind der Erhalt und die friedliche Nutzung der Festungsbauten in Europa eine große, gemeinsame Aufgabe. Nur wenn dieses architektonische Erbe erkannt, erhalten, respektiert und in einen europäischen Kontext gesetzt wird, und es so auf vorausschauende und nachhaltige Art und Weise an die nächste Generationen weitergegeben werden kann, haben wir eine weitere Garantie dafür, dass die gute Völkerverständigung auch in den nächsten Jahren und Jahrhunderten uns nicht mehr in alte und fatale politische Denkmuster zurückversetzt.

Octavie Modert bedankte sich bei den Organisatoren der Tagung für ihren Einsatz, ihre Kompetenz und ihr Fachwissen zum Wohl des Luxemburger Denkmalschutzes. Sie unterstrich die Wichtigkeit der Weiterführung dieser fruchtbaren Zusammenarbeit, um gemeinsam weitere wichtige nationale Projekte in Sachen Denkmalschutz zum Erfolg führen zu können.

Visite du Centre national de l'audiovisuel et du Waassertuerm par LL.AA.RR. le Grand-Duc et la Grande-Duchesse, en présence d'Octavie Modert

27 novembre 2012

En présence de la ministre de la Culture, Octavie Modert, et du directeur du Centre national de l'audiovisuel (CNA), Jean Back, LL.AA.RR. le Grand-Duc et la Grande-Duchesse ont visité à Dudelange en date du 27 novembre 2012 le CNA et le site du château d'eau (Waasserhaus) avec son espace d'exposition.

Cette visite a permis à Leurs Altesses Royales de découvrir, outre les infrastructures et maintes activités du CNA, la prestigieuse collection «The Bitter Years» d'Edward Steichen et l'exposition «Coexistence» de Stephen Gill.

«The Bitter Years» est la dernière exposition réalisée par Edward Steichen en tant que directeur du département de la photographie au Museum of Modern Art (MoMA) à New York. Conçue en 1962, l'exposition est un hommage à la photographie documentaire, rassemblant plus de 200 images issues d'un des plus grands projets collectifs de l'histoire de la photographie, à savoir la documentation réalisée sur l'Amérique rurale lors de la grande dépression par la Farm Security Administration de 1935 à 1943.

La sélection de Steichen parmi ces fonds d'images résulte d'un choix personnel. La mise en scène

particulièrement bien étudiée et dramatisée de chaque thème fait entrer les images en dialogue, communiquant ainsi des idées et des émotions. Au Waassertuerm, le visiteur est donc confronté autant aux œuvres individuelles des photographes qu'au travail d'Edward Steichen, commissaire de l'exposition à l'époque.

«Coexistence» est le résultat d'une commande photographique assignée en 2011 par le CNA à l'artiste britannique Stephen Gill, en vue de l'exposition inaugurale du Waassertuerm+Pomhouse en septembre 2012.

Les défis du projet impliquaient l'adoption d'une démarche in situ, aussi bien pour la prise en compte du lieu que pour la mise en dialogue avec la collection «The Bitter Years». Le langage visuel développé par l'artiste nous offre une manière insolite de raconter un lieu, une époque, un contexte. Stephen Gill travaille avec différents matériaux, diverses techniques photographiques, une multitude de détails et de strates dans une même image pour capturer et révéler l'esprit du lieu.

Remise des prix du Concours littéraire national 2012

6 décembre 2012

Dans le cadre d'une cérémonie de remise de prix officielle le 6 décembre 2012 au Centre national de littérature à Mersch, la ministre de la Culture, Octavie Modert, a remis les distinctions du Concours littéraire national 2012 aux lauréats Élise Schmit, James Leader, Gast Groeber, Carla Luccarelli, Nora Wagener, Diane Neises et Vicky Jungbluth.

Le Concours littéraire national, organisé depuis 1978 par le ministère de la Culture, a pour but de stimuler la création littéraire au Luxembourg ainsi que de découvrir et de promouvoir de nouveaux talents. Ouvert aux auteurs d'expression luxembourgeoise, allemande, française et anglaise, détenant la nationalité luxembourgeoise ou résidant officiellement au Grand-Duché, le concours est réservé chaque année à un genre littéraire différent défini par le règlement. Pour l'édition 2012, les nouvelles littéraires étaient à l'honneur.

Dans son discours, Octavie Modert a souligné que la promotion de jeunes artistes et le soutien à la création figuraient parmi les principaux objectifs de sa politique culturelle. La ferme volonté de soutenir les jeunes auteurs et de les encourager à embrasser une carrière littéraire a poussé Octavie Modert à initier en 2010, dans le cadre du Concours littéraire national, une catégorie réservée aux jeunes de 15 à 25 ans. La participation croissante de jeunes auteurs au concours a confirmé le succès de cette initiative.

Pour permettre au grand public d'avoir accès aux créations littéraires primées et aux lauréats d'être découverts par le public, le ministère de la Culture contribue au financement d'une éventuelle publication des œuvres primées auprès d'une maison d'édition professionnelle.

La soirée était musicalement encadrée par les jeunes musiciens Kati Pickar, Joëlle Schintgen et Thierry Majerus du groupe Running Keys.

Le thème du Concours littéraire national 2013 sera une pièce de théâtre et l'édition 2014 sera réservée au roman historique. Le règlement du concours peut être consulté sur le site du ministère.

Catégorie «Adultes»

Le 1er prix a été attribué à Élise Schmit pour sa nouvelle en langue allemande *Im Zug.* Le jury a apprécié «l'histoire cauchemardesque du protagoniste pris dans un engrenage qui le mène vers le dénuement et l'isolation, ainsi que la maîtrise du style et la précision de l'écriture qui ne font que mettre en valeur cette intrigue originale».

Le 2e prix revient à James Leader pour *Rendition* en langue anglaise, le 3e prix *ex æquo* à Gast Groeber pour *Eng Duerfidyll* en langue luxembourgeoise et à Carla Luccarelli pour *Le prix du silence* en langue française.

Catégorie «Jeunes»

Le 1er prix a été attribué à Nora Wagener pour *Der Sonntagsgreis* en langue allemande, le 2e prix à Diane Neises pour *Hondsliewen* en langue luxembourgeoise et une mention spéciale à Vicky Jungbluth pour *Sehnsucht* en langue allemande.

Le jury du Concours littéraire national 2012 était composé d'Anne-Marie Reuter, de Josée Zeimes, de Jean Back, de Ian De Toffoli et de Jeff Schmitz. La

présidence du jury était assurée par Josée Zeimes.

DÉCORATIONS

Jean-Marie Halsdorf reçoit les insignes de l'officier de l'ordre national de la Légion d'honneur

18 décembre 2012

Le 18 décembre 2012, le ministre de l'Intérieur et à la Grande Région, Jean-Marie Halsdorf, s'est vu remettre les insignes de l'officier de l'ordre national de la Légion d'honneur au ministère des Affaires étrangères à Paris par le ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé des Affaires européennes, Bernard Cazeneuve.

Bernard Cazeneuve, ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé des Affaires européennes de la République française, remet à Jean-Marie Halsdorf, ministre de l'Intérieur et à la Grande Région, ministre de la Défense, les insignes de l'officier de l'ordre national de la Légion d'honneur (© Ministère de l'Intérieur et à la Grande Région)

DÉFENSE

Participation de Jean-Marie Halsdorf à l'exercice hélicoptères Hot Blade 2012

12 juillet 2012

Le ministre de la Défense, Jean-Marie Halsdorf, s'est rendu au Portugal pour participer le 12 juillet 2012, sur l'invitation de son homologue portugais José Pedro Aguiar-Branco, à la Journée ministérielle organisée dans le cadre de l'exercice hélicoptères Hot Blade 2012 de l'Agence européenne de défense (AED).

Comptant avec la participation de 36 hélicoptères et environ 3000 militaires de 6 pays européens, cet exercice est un des plus grands de ce type jamais organisés. «Il s'agit ici d'un exemple concret de *pooling & sharing,* de mutualisation et de partage des capacités militaires entre États membres de l'Union», a déclaré Jean-Marie Halsdorf, après avoir assisté à l'exercice depuis le point d'observation à Linhares da Beira, dans la partie centrale du pays.

Le ministre de la Défense du Portugal a remercié publiquement le Luxembourg du soutien apporté à l'organisation de Hot Blade 2012. Tout en exprimant ses remerciements pour l'accueil chaleureux et l'excellente organisation du pays hôte, Jean-Marie Halsdorf a souligné que «notre soutien témoigne de la longue amitié et coopération entre nos deux pays».

Jean-Marie Halsdorf, ministre de la Défense, et son homologue portugais José Pedro Aguiar-Branco à l'aérodrome militaire d'Ovar (© État-major des forces aériennes de l'armée portugaise)

Jean-Marie Halsdorf a également exprimé sa satisfaction quant au travail réalisé au sein de l'AED en matière de coopération militaire. Selon Jean-Marie Halsdorf, «l'agence joue un rôle-clé dans le développement des capacités militaires de l'Union européenne, en vue d'une Europe de la défense plus efficace».

Le but de Hot Blade 2012 est d'entraîner des équipages d'hélicoptères dans des conditions d'altitude et de poussière sous des températures élevées, en vue d'opérations ou de déploiements futurs. L'exercice rassemblait 36 hélicoptères en provenance d'Allemagne, d'Autriche, de Belgique, des Pays-Bas, de Finlande et du Portugal. La Suède et le Royaume-Uni étaient également présents en tant qu'observateurs.

Cet exercice s'est déroulé du 4 au 16 juillet 2012 à Ovar.

Participation de Jean-Marie Halsdorf à l'exercice hélicoptères Green Blade 2012

2 octobre 2012

Le ministre de la Défense, Jean-Marie Halsdorf, s'est rendu en Belgique pour participer le 2 octobre 2012, sur l'invitation de son homologue belge Pieter De Crem, à la Journée portes ouvertes organisée dans le cadre de l'exercice hélicoptères Green Blade 2012 de l'Agence européenne de défense (AED).

Organisé conjointement avec l'exercice multinational Pegasus 2012, consacré aux forces spéciales allemande, belge, espagnole et italienne, l'exercice Green Blade 2012 a regroupé une quinzaine d'hélicoptères d'Allemagne, de Belgique et d'Italie. Ce type d'exercice permet aux participants de s'entraîner dans un milieu multinational et d'échanger des informations sur leurs techniques, tactiques et procédures, tout en améliorant la confiance et les liens d'amitié entre les équipages.

La directrice de l'AED, Claude-France Arnould, a remercié publiquement le Luxembourg pour le soutien apporté à leurs activités dans le domaine de la formation des équipages d'hélicoptère en vue de futurs déploiements. Jean-Marie Halsdorf a souligné que «le Luxembourg n'a pas d'hélicoptères, mais lorsque nos détachements sont déployés à l'étranger et sont transportés en hélicoptères par des États partenaires, il faut qu'ils puissent s'assurer des compétences de ces équipages. Ce type d'exercice est donc dans l'intérêt de tous les États membres et partenaires».

Green Blade 2012, organisé par la Belgique avec le soutien du Luxembourg, a débuté le 15 septembre 2012 à Kleine-Brogel, dans le Limbourg, et se terminera le 5 octobre 2012.

Plusieurs exercices d'hélicoptères ont été organisés depuis 2009 dans le cadre du Helicopter Exercise Programme de l'AED. Plus de 4 000 membres d'équipage en ont déjà profité. Le dernier en date, Hot Blade 2012, a eu lieu au Portugal.

Jean-Marie Halsdorf à la réunion OTAN des ministres de la Défense à Bruxelles

9-10 octobre 2012

Le ministre de la Défense, Jean-Marie Halsdorf, a participé à la réunion des ministres de la Défense de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN), qui s'est déroulée à Bruxelles les 9 et 10 octobre 2012.

À cette occasion, les ministres ont évoqué les différentes approches pour maintenir les capacités de défense de l'Alliance atlantique dans un contexte de crise économique, notamment en renforçant la mise en place de projets de coopération multinationaux. Dans ce contexte, Jean-Marie Halsdorf s'est montré ouvert, à l'instar d'autres membres, à une utilisation accrue du financement en commun de l'Alliance, notamment dans le cadre d'exercices et d'entraînements conjoints.

Les ministres ont également fait le point sur les opérations militaires en cours au Kosovo et en Afghanistan. Concernant le Kosovo, les ministres ont réaffirmé l'engagement de l'OTAN sur le terrain, tout en rappelant l'importance du dialogue entre Belgrade et Pristina pour parvenir à une solution politique durable. Quant à la situation en Afghanistan, les ministres ont pris connaissance des rapports des autorités militaires relatifs à l'évolution de la situation sur le terrain et ils ont souligné leur intention de soutenir les autorités afghanes après le retrait des troupes alliées fin 2014, notamment par la mise en place d'une mission de formation et d'assistance des forces afghanes.

Présentation des principales conclusions du rapport sur l'état d'avancement de la réforme de l'armée

24 octobre 2012

Le 24 octobre 2012, le ministre de la Défense, Jean-Marie Halsdorf, a commenté les principales conclusions du rapport de Marc Fischbach sur l'état d'avancement de la réforme de l'armée.

En guise d'introduction, Jean-Marie Halsdorf a rappelé qu'il avait fait appel à l'ancien médiateur Marc Fischbach pour le charger de dresser un état des lieux de

l'avancement de la réforme de l'armée initiée en 2007. À cette occasion, il a également mis en exergue l'expérience que Marc Fischbach avait accumulée en tant qu'ancien ministre de la Défense, «qui lui a permis de livrer une appréciation indépendante du processus de réforme, de cerner les failles et d'identifier les éventuels ajustements nécessaires». Le ministre de la Défense a tenu à rappeler que l'objectif était de s'assurer que l'armée soit apte à assumer pleinement son rôle dans le cadre d'une défense moderne et de répondre aux défis du XXIe siècle.

Jean-Marie Halsdorf, qui a qualifié le rapport «de sobre et bien équilibré», a estimé qu'il constituait une solution «à la fois intelligente et praticable». Il a en outre constaté que la plupart des pistes esquissées par Marc Fischbach se recoupaient largement avec les réflexions menées par la Direction de la défense.

Un rapport articulé autour de six chapitres

Pour rédiger son rapport, Marc Fischbach s'est basé sur un certain nombre d'entretiens individuels avec des professionnels de l'armée et des représentants du monde syndical ainsi que sur des analyses. Marc Fischbach a également été chargé de se pencher sur les récents incidents préjudiciables au bon fonctionnement et à l'image de l'armée.

Le rapport de Marc Fischbach sur l'état d'avancement de la réforme de l'armée s'articule autour de six chapitres:

1) De l'atmosphère au sein de l'armée;
2) Du manque de communication au sein de l'armée;
3) De l'exemplarité de la hiérarchie;
4) Réflexions sur une réforme inachevée;
5) De la répartition des charges entre l'état-major et le centre militaire;
6) De l'opportunité d'une prolongation du service militaire.

Marc Fischbach a tout d'abord attiré l'attention sur l'atmosphère au sein de l'armée, «qui est loin d'être rassurante». Il a estimé que la responsabilité du malaise était largement partagée entre la hiérarchie et le syndicat professionnel de l'armée.

Marc Fischbach a ensuite expliqué qu'il fallait consentir des efforts pour améliorer la communication et l'information, «qui sont le corollaire de l'obéissance et de la loyauté de tous les professionnels de l'armée». «Les professionnels de l'armée ont le droit de connaître le sens de leurs devoirs et missions», a-t-il jugé, avant d'ajouter qu'une bonne motivation des décisions permettait d'inciter les acteurs à assumer leurs responsabilités.

Abordant l'organisation proprement dite de l'armée, il a proposé de redéfinir les rôles respectifs de l'état-major et du centre militaire, afin d'éviter «trop de redondances et des dédoublements de fonctions», car ils constituent un frein au fonctionnement de l'armée luxembourgeoise. Le recentrage de la fonction du chef d'état-major sur son rôle de planificateur et de conseil-

Jean-Marie Halsdorf, ministre de la Défense, et Marc Fischbach, ancien médiateur, présentent les principales conclusions du rapport sur l'état d'avancement de la réforme de l'armée (© SIP)

ler militaire se solderait, selon Marc Fischbach, par une réduction du personnel dans l'état-major et permettrait d'affecter les officiers ou sous-officiers à d'autres tâches. Le service administratif de l'armée pourrait être centralisé dans un seul local.

Pour faire face à la pénurie de soldats volontaires, Marc Fischbach a évoqué la possibilité de prolonger le service militaire d'une année, argumentant que «l'employabilité plus longue du soldat pour une durée de cinq ans augmenterait sensiblement la rentabilité du soldat».

L'ancien médiateur s'est exprimé en faveur d'une intégration de l'école de l'armée dans les structures de l'Éducation nationale. Cette intégration présenterait un double avantage:

- offrir aux soldats un enseignement plus varié et dans de meilleures conditions;
- permettre à l'armée de se recentrer sur son *core business.*

Afin d'endiguer les contestations relatives au droit de priorité absolue accordée aux soldats volontaires, Marc Fischbach a plaidé pour l'introduction de quotas tant pour les soldats non UDO (unités de disponibilité opérationnelle) par rapport aux soldats UDO que pour les civils par rapport aux militaires.

Jean-Marie Halsdorf a finalement annoncé que le rapport serait soumis pour avis écrit aux professionnels de l'armée.

EAU/ÉNERGIE

Étienne Schneider plaide en faveur de biocarburants plus durables

26 octobre 2012

Dans le contexte des discussions actuelles sur le recours aux biocarburants dans le cadre de la réalisation des objectifs en matière d'énergies renouvelables au niveau européen, le ministre en charge de l'Énergie, Étienne Schneider, a plaidé pour des biocarburants plus durables: «Les répercussions éventuelles des biocarburants sur les prix des denrées alimentaires ainsi que leur impact sur l'affectation des sols doivent être considérées de façon plus stricte dans les politiques menées au niveau européen. Actuellement, le cadre européen en matière d'énergies renouvelables impose le recours obligatoire à hauteur de 10% de biocarburants dans le secteur des transports en l'an 2020. Il prévoit en outre que les biocarburants doivent respecter des critères de durabilité, critères qui ont été instaurés entre autres suite à l'engagement du Luxembourg lors des négociations des directives européennes en la matière en 2008.»

Au cours de l'année 2012, Étienne Schneider a eu des échanges fructueux avec plusieurs organisations non gouvernementales concernant les problèmes liés aux biocarburants. En juillet 2012, il a adressé un courrier au commissaire européen en charge de l'Énergie, Günther Oettinger, en soulevant un certain nombre de questions quant à la durabilité des biocarburants et en soulignant l'importance de critères de durabilité stricts permettant de garantir une réduction effective des émissions de gaz à effet de serre, tout en considérant d'autres critères environnementaux et sociaux.

Lors des derniers Conseils européens des ministres de l'Énergie, Étienne Schneider a mis en évidence que la question des critères de durabilité stricts pour les biocarburants est un sujet de première importance en matière d'énergies renouvelables. À cet effet, il a insisté à ce que la Commission européenne analyse l'effectivité des critères de durabilité des biocarburants prévus par la directive et propose une adaptation de ces critères si ces derniers se révélaient être insuffisants.

Dans ce contexte, la Commission européenne a publié le 17 octobre 2012 une proposition de directive visant à restreindre l'utilisation de biocarburants produits à partir de denrées alimentaires. Cette proposition vise la réduction de la conversion de terres en cultures pour la production de biocarburants et l'accroissement des effets bénéfiques pour le climat dans l'Union européenne. Ainsi, Étienne Schneider a souligné vouloir fortement s'engager dans les négociations en vue de pouvoir aboutir à un vrai progrès en matière de critères de durabilité plus stricts et effectifs.

De plus, le ministre de l'Économie et du Commerce extérieur a rappelé que le développement des énergies renouvelables sur le territoire national constituait pour lui une des priorités clés en matière

de politique énergétique, priorité qui devrait aller de pair avec le développement de l'efficacité énergétique dans tous les secteurs.

ÉCONOMIE

Inauguration du bâtiment incubateur d'entreprises et présentation officielle de Technoport SA à Belval

2 juillet 2012

Le 2 juillet 2012, le ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, Étienne Schneider, le ministre du Développement durable et des Infrastructures, Claude Wiseler, et le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, François Biltgen, ont assisté à l'inauguration du nouveau bâtiment incubateur d'entreprises et au lancement des activités de la société Technoport, structure d'accueil destinée à accompagner des *start-up* à vocation technologique.

Dans le cadre de sa politique de diversification, le gouvernement continue à mettre un accent particulier sur le développement endogène, en favorisant notamment la création d'entreprises innovantes. Dans ce contexte, il a souhaité rendre plus transparents les services d'encadrement et d'accompagnement offerts aux entreprises innovantes et réunir sous une même gouvernance les différentes infrastructures d'accueil existantes, à savoir le Technoport Schlassgoart, département et initiative du Centre de recherche public Henri Tudor, et le centre Ecostart, initiative du ministère de l'Économie et du Commerce extérieur. Ceci a conduit le 13 juin 2012 à la naissance de la société anonyme Technoport, créée conjointement par l'État luxembourgeois et la Société nationale de crédit et d'investissement (SNCI).

Après avoir retracé l'historique et le programme de construction du bâtiment, Claude Wiseler a procédé à l'inauguration officielle de la nouvelle bâtisse, qui héberge déjà quelque 15 *start-up* principalement issues du secteur des technologies de l'information et de la communication.

Aménagé dans les anciens hauts fourneaux de Belval, c'est le premier immeuble du patrimoine industriel de ce site à trouver une nouvelle destination. L'objectif de l'approche architecturale est de mettre en valeur le caractère industriel de ce bâtiment.

Grâce au concept du «bâtiment dans le bâtiment», l'enveloppe historique extérieure a été restaurée à l'identique, tandis que la nouvelle enveloppe thermique du bâtiment se trouve en retrait de la façade existante, séparée de celle-ci sur toute la hauteur du bâtiment par un plénum.

De g. à dr.: Étienne Schneider, ministre de l'Économie et du Commerce extérieur; Germain Dondelinger, premier conseiller de gouvernement auprès du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; Claude Wiseler, ministre du Développement durable et des Infrastructures; François Biltgen, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
(© Ministère du Développement durable et des Infrastructures)

L'incubateur d'entreprises a une surface brute de quelque 4 800 m² et comporte trois parties bien distinctes:

- les surfaces propres à la gestion de l'incubateur: 176 m² nets;
- les surfaces locatives privées: 1 994 m² nets;
- les surfaces communes: 497 m² nets.

L'objet de la nouvelle société Technoport consiste à fournir une plateforme idéale pour soutenir les porteurs de projets innovants dans toutes les démarches liées au développement de leurs activités économiques. Le Technoport sert ainsi de tremplin aux jeunes pousses pour accéder au marché, tout en réduisant à un minimum le risque d'échec entrepreneurial inhérent à toute nouvelle création grâce à un accès à des réseaux de partenaires, à un *coaching* individualisé et à une infrastructure et un environnement de travail répondant aux besoins spécifiques des jeunes petites et moyennes entreprises.

Lors de la conférence de presse, Étienne Schneider a souligné l'importance du Technoport comme instrument fédérateur permettant de rassembler tous les acteurs impliqués dans la création d'entreprises autour d'un même objectif: celui d'accroître les chances de réussite des projets d'entreprises innovantes et à haute valeur ajoutée.

En sa qualité de ministre de la Recherche publique, François Biltgen a relevé l'importance de lier recherche publique et développement économique. Dans ce sens, le Technoport constitue un maillon important dans la valorisation des résultats de la recherche publique. François Biltgen a souligné que la nouvelle société Technoport SA était le fruit d'une meilleure coordination politique de la RDI (recherche-développement et innovation) et mettait en œuvre une recommandation de l'étude-évaluation du système RDI réalisée par l'Organisation de coopération et de développement économiques en 2006. Finalement, il a rappelé le rôle pionnier du Centre de recherche public Henri Tudor pour la création en 1998 du premier incubateur d'entreprises innovantes au Luxembourg et a remercié à cette occasion Jean de la Hamette et Claude Wehenkel, respectivement président et administrateur délégué du CRP-Tudor à l'époque.

Mission de prospection aux États-Unis

8-15 juillet 2012

S.A.R. le Grand-Duc héritier et le ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, Étienne Schneider, ont mené une mission de prospection économique sur la côte ouest des États-Unis du 8 au 15 juillet 2012.

Dans la Silicon Valley, la délégation a rencontré notamment des entreprises actives dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, et plus particulièrement de la distribution de contenu électronique et de la sécurité informatique. Ainsi, les représentants de Symantec et McAfee/Intel, deux entreprises présentes au Grand-Duché, ont montré un intérêt certain pour les efforts du gouvernement de positionner le Luxembourg comme centre de confiance *(trust center)* pour les données stockées dans le *cloud.*

Également dans la Silicon Valley, la délégation a rendu visite à une entreprise produisant des solutions pour des compteurs électriques intelligents. La société Wafergen, jeune entreprise produisant des systèmes d'analyse génomique déjà implantée dans les locaux de l'Integrated Biobank Luxembourg, a présenté un nouveau produit.

La deuxième étape, Seattle, a mené la délégation chez Expeditors, une société logistique, ainsi que chez Amazon. Cette dernière société, qui emploie quelque 500 personnes dans ses quartiers généraux européens à Luxembourg, a assuré que malgré le changement de régime de TVA attendu pour 2015, le Luxembourg demeurait pour eux une localisation attrayante dans laquelle ils comptaient continuer à investir.

Conclusions de la réunion de la commission «formation des prix»

19 septembre 2012

Le ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, Étienne Schneider, a récemment présidé la réunion de la commission «formation des prix» du Conseil de la consommation dans le cadre des travaux de l'Observatoire de la formation des prix.

Cette commission, comprenant des représentants des consommateurs,

des organisations patronales et du gouvernement, est chargée d'étudier et de discuter les analyses et rapports de l'Observatoire de la formation des prix.

Lors de la réunion, une étude juridique sur les modalités de la réglementation des clauses d'indexation de prix dans les relations contractuelles, commanditée par l'observatoire, a été discutée. Cette étude consiste notamment en une analyse, basée sur une approche de droit comparé, des réglementations au Luxembourg et dans ses trois pays voisins. Les auteurs proposent de réfléchir à une réglementation générale des clauses d'indexation au Luxembourg (faisant actuellement défaut), en prenant en compte notamment le fait qu'aucun des systèmes juridiques voisins étudiés n'interdit purement et simplement l'indexation conventionnelle dans son principe, mais en prévoit l'encadrement. En conclusion, les auteurs recommandent le maintien du principe de liberté de stipuler de telles clauses dans la législation à prévoir, tout en l'encadrant cependant. Cet encadrement devrait se faire dans un esprit de maîtrise de l'inflation et de protection du consommateur. Les membres de la commission sont d'avis que les conclusions de cette étude juridique devraient nécessairement être complétées sur base d'une étude économique, et dans une première étape à travers une analyse microéconomique des adaptations de prix réalisées par les entreprises au Luxembourg suite à l'évolution de leurs coûts de production. Cette étude complétera l'ensemble des études dédiées à la formation des prix au Luxembourg et pourrait servir de base à des politiques économiques.

Au cours de la réunion, les membres de la commission ont également discuté des résultats des analyses de l'Observatoire de la formation des prix relatives à une comparaison transfrontalière de prix à la consommation provenant d'une enquête réalisée par la société Nielsen dans un échantillon de grandes surfaces alimentaires au sein de la Grande Région, proches de la frontière luxembourgeoise.

L'objet principal de cette étude était de déterminer si le niveau de prix de produits identiques vendus dans les grandes surfaces alimentaires au Luxembourg (offre commerciale territoriale) était compétitif par rapport à la Grande Région. Tenant compte du fait qu'une telle comparaison transfrontalière de prix constitue une opération complexe à cause de maintes limites méthodologiques, les analyses de l'Observatoire de la formation des prix permettent toutefois d'avancer les tendances suivantes pour le Luxembourg:

- L'offre de produits n'est pas la même. Le Luxembourg offre la gamme la plus large de produits, suivi par la France, la Belgique et l'Allemagne.
- Le niveau moyen de prix à la consommation de l'offre commerciale territoriale en Belgique et au Luxembourg est relativement similaire et suit de près celui de la France. Seul le niveau moyen de prix en Allemagne, et notamment dans certaines catégories de produits spécifiques comme le rayon droguerie, parfumerie et hygiène, semble être moins élevé pour des raisons règlementaires. Le relevé des données en Allemagne diffère de celui des trois autres pays et pourrait ainsi être à l'origine d'une partie des différences de prix constatées.
- Une comparaison des niveaux moyens de prix ne fournit qu'une image fragmentée. Une analyse plus fine au niveau des cinq enseignes individuelles prises en compte au Luxembourg permet de déterminer que deux enseignes ont un avantage compétitif au sein de la Grande Région et que l'une d'entre elles est très proche de la moyenne de la Grande Région. De plus, une analyse des enseignes d'un même groupe présentes dans plusieurs pays permet également de conclure que trois des cinq entités localisées au Luxembourg ont des niveaux de prix inférieurs par rapport à leur contrepartie à l'étranger, et seulement une entité luxembourgeoise est nettement plus chère que la même enseigne de l'autre côté de la frontière. Ce qui amène à la conclusion que pour les enseignes à l'intérieur d'un même groupe, le Luxembourg semble donc être compétitif.

Finalement, l'Observatoire de la formation des prix a présenté son deuxième rapport semestriel qui comprend, pour le premier semestre 2012, une analyse de l'évolution de l'inflation au Luxembourg, une comparaison de l'inflation avec les pays voisins et une analyse de l'évolution des prix administrés. L'inflation s'est élevée à 2,71% au premier semestre 2012 et les produits pétroliers y ont contribué à concurrence de 0,8 point de pourcentage. Les prix administrés

ont augmenté de 2% au premier semestre, donc une augmentation nettement inférieure par rapport aux deux dernières années. Si le taux d'inflation pour le Luxembourg reste au premier semestre 2012 légèrement au-dessus de celui de la moyenne de la zone euro, il est inférieur à celui de l'Union européenne dans son ensemble, notamment à celui de la Belgique et des Pays-Bas. Le rapport indique toutefois que, toujours pour des raisons méthodologiques, les comparaisons de l'inflation doivent être réalisées avec prudence.

Bilan compétitivité 2012

23 octobre 2012

Le ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, Étienne Schneider, et le directeur du Statec, chargé de direction de l'Observatoire de la compétitivité, Serge Allegrezza, ont présenté le 23 octobre 2012 le Bilan compétitivité pour l'année 2012.

Le Conseil européen a arrêté en 2010 la stratégie Europe 2020, avec notamment cinq grands objectifs structurels: l'emploi, les conditions de l'innovation et de la recherche-développement, le changement climatique et l'énergie, l'éducation et l'inclusion sociale. Sur base de ces grands objectifs européens, le Luxembourg a défini ses propres objectifs nationaux que l'Observatoire de la compétitivité se propose de surveiller. Cette nouvelle stratégie exige une coopération renforcée entre ministères et administrations, notamment pour approfondir les liens entre les réformes structurelles et la politique budgétaire.

À partir de 2012, la surveillance de la compétitivité des États membres a été hissée par l'Union européenne (UE) au même niveau que la surveillance de leurs finances publiques. En effet, la nouvelle gouvernance économique comprend maintenant également une procédure de surveillance des déséquilibres macroéconomiques nationaux mise en place au niveau de l'UE. Comme pour les autres États membres, la performance du Luxembourg est analysée annuellement moyennant un tableau de bord d'indicateurs. Dans l'édition 2012, l'indicateur du taux de change effectif réel (TCER), utilisé pour comparer l'évolution des prix et des coûts de l'économie luxembourgeoise par rapport aux prix et coûts de ses principaux partenaires commerciaux, montre que la compétitivité-prix et la compétitivité-coûts nationales – deux déterminants essentiels pour les entreprises désirant exporter leurs biens et services – continuent à se détériorer.

Le miroir des *benchmarks*

Le Bilan compétitivité analyse de manière critique, d'une part, une série de classements et d'indicateurs composites élaborés par des organisations internationales, comme par exemple l'IMD World Competitiveness Center ou le Forum économique mondial. Le bilan 2012 met à jour, d'autre part, son propre tableau de bord reflétant la compétitivité du Luxembourg, basé sur une méthodologie agréée par les partenaires sociaux. Le résultat final montre une détérioration de la position du Luxembourg. Le Luxembourg se positionne ainsi dans cette édition

Étienne Schneider, ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, et Serge Allegrezza, directeur du Statec (© Ministère de l'Économie et du Commerce extérieur)

2012 du bilan au 11e rang parmi les 27 États membres de l'UE. Il perd ainsi trois positions par rapport à 2011. Les raisons pour cette perte de compétitivité structurelle du Luxembourg sont notamment la catégorie productivité et coût du travail, entrepreneuriat et environnement. Ce classement se base sur 78 indicateurs économiques, répartis en dix catégories, à savoir: performances macroéconomiques, emploi, productivité et coût du travail, fonctionnement des marchés, cadre institutionnel et réglementaire, entrepreneuriat, éducation et formation, économie de la connaissance, cohésion sociale et environnement.

Études thématiques

Finalement, le bilan comprend également, à partir des travaux de l'équipe de recherche du Statec conduits conjointement avec l'Observatoire de la compétitivité, les résultats d'une série d'études destinées à alimenter, appuyer et explorer différentes facettes de la compétitivité structurelle du pays, tant au niveau macroéconomique qu'au niveau microéconomique des entreprises: la productivité des entreprises ainsi que leur classification selon la compétence technologique, les déterminants du commerce électronique et ses effets sur la performance des entreprises, les entreprises éco-innovantes, l'accès aux financements et la mesure du produit intérieur brut vert. Ces études seront présentées lors d'un séminaire spécifique.

Étienne Schneider a souligné qu'il attachait personnellement moins d'importance au classement global du Luxembourg, mais qu'il était plus important et plus utile de regarder la batterie d'indicateurs en détail. Il a invité les partenaires sociaux à une discussion constructive et fructueuse des actions qui peuvent être entreprises au niveau d'un secteur ou d'une entreprise, et cela avec tous les acteurs concernés, en prenant appui sur les analyses du bilan 2012.

Premier coup de pelle du Luxembourg Freeport

14 novembre 2012

Le 14 novembre 2012, le ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, Étienne Schneider, le ministre des Finances, Luc Frieden, et la ministre de la Culture, Octavie Modert, ont participé à la cérémonie du premier coup de pelle du Luxembourg Freeport.

Lors de son discours, Étienne Schneider a mis l'accent sur l'importance du secteur de la logistique dans le développement de la diversification économique. Dans ce cadre, «Luxembourg Freeport sera un atout essentiel. Il permettra de développer l'offre de services logistiques pour les biens de haute valeur ajoutée tels que les objets d'art, les vins fins ou d'autres biens de collection. Dans ce sens, il offre également des opportunités pour la place économique».

Étienne Schneider a aussi salué la confiance de l'investisseur Yves

Premier coup de pelle du Luxembourg Freeport: Yves Bouvier, président-directeur général de la société suisse Natural Le Coultre; Laurent Mosar, président de la Chambre des députés; Étienne Schneider, ministre de l'Économie et du Commerce extérieur; Octavie Modert, ministre de la Culture; Raymond Weydert, député-maire de Niederanven; Jeannot Krecké, ancien ministre de l'Économie et du Commerce extérieur; Carmelo Stendardo de l'Atelier d'architecture 3BM3 (© Christophe Prevost)

Bouvier, car celle-ci est un témoignage du potentiel du Luxembourg à devenir une plateforme logistique de premier choix, surtout en Europe.

Convaincue de son importance pour la promotion artistique et pour le positionnement du Luxembourg en tant que «hub créatif et culturel» en Europe, Octavie Modert n'a pas hésité à s'engager dès la première heure pour la réalisation du projet «port franc», en l'inscrivant au programme du gouvernement en juillet 2009. Dans son discours, elle a mis l'accent sur la culture en tant que facteur d'attractivité du territoire. Véritable *art cluster* pour artistes, galeries, salles des ventes internationales et foires d'art internationales, le port franc permettra non seulement aux musées des collaborations singulières, mais également la mise en œuvre de nouveaux moyens de financement et d'activités autour de la culture. Une collaboration entre les institutions muséales et le port franc permettrait de développer l'activité de prêt d'œuvres d'art au Luxembourg.

De nouveaux métiers et activités pourront ainsi se développer et s'établir au Luxembourg, qui pourrait se positionner de cette manière à moyen terme comme centre d'expertise international en art. Le Luxembourg conforte ainsi sa stratégie de diversification par le biais de la culture, favorisant ainsi la stimulation d'autres secteurs. Elle a également tenu à remercier chaleureusement l'investisseur Yves Bouvier de vouloir réaliser le projet au Luxembourg et de contribuer ainsi à la dynamisation et au positionnement international du secteur culturel.

Signature d'une convention pour la réalisation du projet logistique de CFL Multimodal sur le site Eurohub Sud

5 décembre 2012

En présence du ministre du Développement durable et des Infrastructures, Claude Wiseler, le ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, Étienne Schneider, le président du conseil d'administration du groupe CFL Multimodal, Alex Kremer, et son administrateur délégué Fränz Benoy ont signé une convention pour la réalisation d'un projet logistique d'envergure du groupe CFL Multimodal sur le site Eurohub Sud en date du 5 décembre 2012.

Avec plus de 30 ans d'expérience dans les activités multimodales au Luxembourg, le groupe CFL Multimodal offre de nombreuses solutions multimodales et logistiques à l'industrie, notamment pneumatique et chimique. À côté du projet du nouveau terminal, le groupe CFL Multimodal entend développer davantage ses activités logistiques à valeur ajoutée en les concentrant dans la zone d'activités économiques Eurohub Sud. Ces activités nécessiteront la construction d'un entrepôt logistique de près de 46 000 m² de surface utile. L'investissement financier projeté par CFL Multimodal pour la réalisation de ce

Étienne Schneider, ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, Claude Wiseler, ministre du Développement durable et des Infrastructures, et Alex Kremer, président du conseil d'administration du groupe CFL Multimodal (© Ministère de l'Économie et du Commerce extérieur)

projet est de l'ordre de 55 millions d'euros. La réussite de ce projet stratégique permettra de pérenniser les quelque 150 emplois existants dans ce segment d'activités du groupe CFL Multimodal ainsi que de créer environ 50 emplois supplémentaires.

Afin de faciliter la réalisation de ce projet, le ministère de l'Économie et du Commerce extérieur s'engage, à travers cette convention, à accorder à CFL Multimodal un droit de superficie sur un terrain de quelque 7,6 hectares dans ladite zone. Dans ce sens, Étienne Schneider a souligné que «ce projet contribue à renforcer le site Eurohub Sud comme plateforme logistique de premier choix en Europe tirant avantage du transport multimodal». En effet, si la zone d'activités économiques Eurohub Centre est déjà en activité depuis plusieurs années avec les opérateurs logistiques de renom qui y sont établis, la création du site Eurohub Sud offre un potentiel de développement intéressant pour le secteur logistique.

Claude Wiseler a précisé que «l'objectif est d'assurer la connexion du Luxembourg par transport combiné aux ports de la mer du Nord, de la Baltique et de la Méditerranée, ainsi qu'aux principaux centres industriels européens, dans l'intérêt de l'économie nationale et régionale. Ces ambitions de développement multimodales et logistiques reposent sur l'extension et le renforcement des liaisons ferroviaires existantes ainsi que sur la création de services vers de nouvelles destinations».

En centralisant l'ensemble de ses activités sur un seul et même site, CFL Multimodal souhaite bénéficier de toutes les synergies opérationnelles et de la proximité du terminal combiné de Bettembourg pour développer ses activités logistiques à haute valeur ajoutée. CFL Multimodal a également pour objectif de renforcer son positionnement comme une plateforme de consolidation des flux régionaux, voire européens, et d'améliorer l'offre de services logistiques à l'attention des acteurs économiques nationaux et internationaux.

Enfin, en développant son offre logistique multimodale et en investissant dans des infrastructures modernes et performantes, CFL Multimodal réaffirme sa volonté de s'inscrire dans une logique de développement durable.

Par ailleurs, le potentiel de croissance de CFL Multimodal en tant que prestataire de services logistiques à l'échelle internationale permettra le développement de nouvelles activités à haute valeur ajoutée et renforcera son caractère international.

Étienne Schneider et Claude Wiseler ont salué la décision du groupe CFL Multimodal.

À propos de CFL Multimodal

Premier opérateur multimodal au Grand-Duché de Luxembourg, CFL Multimodal propose une large palette de services en matière de transport (rail, route, maritime), distribution, entreposage, messagerie et agence en douane. Les 350 collaborateurs du groupe partagent une culture de qualité-sécurité-environnement qui contribue à faire de CFL Multimodal un acteur performant et responsable. Privilégié par le positionnement géographique idéal du terminal de Bettembourg au cœur de l'Europe, le groupe a connu un développement important suite à plusieurs acquisitions ces dernières années pour devenir l'acteur de référence du Grand-Duché de Luxembourg et de la Grande Région par la qualité de ses services.

ÉDUCATION/ FORMATION

Présentation de la synthèse des avis sur le projet de réforme du lycée

12 juillet 2012

Le 12 juillet 2012, la ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, Mady Delvaux-Stehres, a présenté à la presse la synthèse des 104 avis reçus sur les propositions de loi et de règlements grand-ducaux en vue d'une réforme du lycée. Ces avis d'une grande diversité émanent de cinq groupes de partenaires: directeurs, enseignants, élèves, parents et autres partenaires, dont les Chambres professionnelles.

Mady Delvaux-Stehres a salué le consensus des différents acteurs scolaires en faveur d'une réforme: l'hétérogénéité croissante de la population scolaire rend celle-ci incontournable. Aujourd'hui, plus de 40% des élèves du postprimaire ne parlent pas le luxembour-

Mady Delvaux-Stehres, ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, entourée de membres du ministère, dont Michel Lanners (à g.), premier conseiller de gouvernement, et Marc Barthelemy, également premier conseiller de gouvernement
(© Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle)

geois comme première langue à la maison et ce taux dépasse 60% au cycle 1 de l'école fondamentale. Or, a souligné Mady Delvaux-Stehres, chaque jeune doit avoir une chance de se qualifier: ce qui est important pour l'individu est aussi une nécessité absolue pour la cohésion sociale du Grand-Duché.

Elle a fait part de sa lecture des avis et retient plus particulièrement:

- les appréhensions des directeurs quant à la faisabilité;
- la réticence des enseignants, avec cependant des nuances sur les mesures;
- des jeunes favorables, bien qu'inquiets sur la mise en œuvre et suggérant plusieurs mesures alternatives;
- des parents aux opinions contrastées s'accordant toutefois sur un meilleur encadrement, une meilleure orientation et davantage d'implication des parents;
- des partenaires externes globalement favorables, la Chambre des salariés étant plus réservée.

Les différentes mesures proposées par le ministère sont diversement appréciées ou refusées. Tutorat, principe des dominantes, travail personnel, profils d'accès, examen de fin d'études, plan de développement scolaire ont suscité l'intérêt d'une majorité de partenaires: un terrain d'entente est envisageable.

Pour la suite du processus, Mady Delvaux-Stehres a rappelé qu'elle s'était engagée à discuter en profondeur avec l'ensemble des partenaires. Les présents avis sont une contribution essentielle à l'avancée de ces discussions. Quatre rencontres avec la délégation nationale des lycées ont eu lieu depuis avril 2012. Les échanges avec les élèves vont également se poursuivre et à l'automne 2012, Mady Delvaux-Stehres ira à la rencontre des parents lors de réunions régionales. Début 2013, une table ronde rassemblera l'ensemble des partenaires.

Classe préparatoire aux grandes écoles françaises: signature d'une convention franco-luxembourgeoise

12 juillet 2012

Le 12 juillet 2012, la ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, Mady Delvaux-Stehres, le recteur de l'Académie de Nancy-Metz, Jean-Jacques Pollet, et le directeur du Lycée Georges de La Tour (Metz), Sylve Gautier, ont signé une convention précisant les modalités de leur coopération en vue de la création au Grand-Duché, à la rentrée scolaire 2013, d'une classe préparatoire aux grandes écoles françaises.

Assistaient à cette séance de signature l'ambassadeur de France,

Jean-François Terral, le conseiller de coopération et d'action culturelle de l'ambassade, Michel Guérin-Jabbour, le premier conseiller de gouvernement du ministère concerné, Michel Lanners, et le directeur du Lycée classique d'Echternach, Henri Trauffler. Cet établissement, qui possède un internat, accueillera cette première classe préparatoire à la rentrée 2013.

La signature de la convention marque une première étape importante dans la réalisation de ce projet initié par le ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle avec l'appui de l'ambassade de France. Le rectorat de Nancy-Metz a été sollicité pour assurer, via le Lycée Georges de La Tour, un accompagnement pédagogique des équipes enseignantes luxembourgeoises au Lycée classique d'Echternach. Ces équipes seront également accueillies au Lycée Georges de La Tour pour des échanges professionnels.

Les classes préparatoires aux grandes écoles sont des filières d'enseignement supérieur hébergées dans un lycée. Elles sélectionnent sur dossier et recommandations après le baccalauréat et préparent en deux ans les étudiants aux concours d'entrée à des établissements français réputés internationalement, tels que HEC ou ESSEC.

Le Luxembourg projette d'offrir une filière mixte scientifique, économique et commerciale. Si les concours des écoles les plus prestigieuses restent très sélectifs, la plupart des candidats réussissent au moins un concours. Le cursus permet également d'accéder à la troisième année d'études universitaires (bachelor) dans certaines disciplines.

Des séances d'information seront organisées dans les lycées luxembourgeois pour mieux faire connaître ces filières d'excellence.

Rentrée académique 2012: François Biltgen se félicite du dynamisme et de la croissance de l'Université du Luxembourg

10 septembre 2012

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, François Biltgen, a invité la presse le 10 septembre 2012 à sa traditionnelle conférence de presse de rentrée académique.

Il a réitéré sa satisfaction quant à la mise en œuvre de la loi de 2010 sur les aides financières pour études supérieures. C'est également avec satisfaction qu'il a constaté que le nombre de bénéficiaires de l'aide financière ne cessait de croître. Ainsi, pour l'année académique 2011/2012, 14 382 étudiants ont pu bénéficier du financement étatique de leurs études supérieures. Ce chiffre est en augmentation de 1 058 aides financières par rapport à 2010/2011 et de 5 820 par rapport à 2009/2010. «Les étudiants apprécient la nouvelle aide qui est mise à leur disposition par l'État luxembourgeois et les chiffres montrent qu'ils en saisissent l'opportunité pour poursuivre des études supérieures», s'est félicité François Biltgen.

Pour ce qui est des pays d'études préférés des étudiants, il a été constaté que pour l'année académique 2011/2012, 3 264 étudiants bénéficiant de l'aide financière avaient opté pour des études au Luxembourg, soit 22,6%. Fait constant, les villes universitaires les plus recherchées par les étudiants luxembourgeois se situent toutes, à quelques exceptions près, dans un rayon de quelque 300 kilomètres autour du Luxembourg, la ville la plus fréquentée étant Bruxelles avec 1 220 étudiants. Pour ce qui est des domaines d'étude, l'économie ainsi que les sciences humaines et sociales restent les matières de prédilection des étudiants. S'agissant du niveau d'études, 9 953 étudiants sont inscrits dans le premier cycle bachelor, 3 129 dans le cycle master et 442 en troisième cycle doctorat.

François Biltgen a également présenté les chiffres-clés de l'enseignement supérieur luxembourgeois, à savoir les formations au brevet de technicien supérieur (BTS) et l'Université du Luxembourg. Ainsi, 14 formations au BTS sont proposées aux étudiants à partir de cette rentrée académique. En 2011/2012, 306 étudiants étaient inscrits dans ces formations, dont 95 ont reçu le BTS à l'issue de leurs études.

Pour ce qui de l'Université du Luxembourg, François Biltgen a souligné que les chiffres présentés «témoignent du dynamisme et de la croissance de l'Université du Luxembourg». Il a constaté que le développement de l'université

était tel qu'elle était à même de démontrer qu'elle satisfaisait aux critères de performance retenus dans le contrat d'établissement pluriannuel 2010-2013 signé entre le gouvernement et l'université.

Cette constatation vaut notamment aussi pour la mobilité obligatoire des étudiants inscrits dans des formations bachelor, qui bénéficient d'une reconnaissance de 25,9 crédits ECTS (unités du système européen de transfert et d'accumulation de crédits) en moyenne sur les 30 crédits possibles. Par ailleurs, 63,4% des étudiants qui passent leur semestre de mobilité obligatoire à l'étranger le font désormais dans une université située en dehors de la Grande Région.

S'agissant des travaux législatifs, François Biltgen s'est félicité de ce que les travaux parlementaires concernant la modification de la loi portant création de l'Université du Luxembourg et ceux concernant la modification de la loi portant organisation de l'enseignement supérieur allaient bon train. La première accroît le périmètre de l'autonomie de l'université, la deuxième précise les critères d'établissement pour des formations étrangères. François Biltgen a annoncé que durant l'année académique 2012/2013, il entendait définir le statut de l'étudiant et revoir certaines dispositions concernant l'homologation et la reconnaissance des diplômes.

Finalement, François Biltgen s'est montré satisfait du fait que le Max Planck Institute Luxembourg avait démarré ses activités et disposait maintenant d'une adresse au Kirchberg. L'inauguration officielle dans le cadre d'un symposium scientifique international est prévue pour le 8 mai 2013.

Inauguration de la Maison de l'orientation

26 septembre 2012

Le 26 septembre 2012, la Maison de l'orientation a été inaugurée en présence de la ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, Mady Delvaux-Stehres, de la ministre de la Famille et de l'Intégration, Marie-Josée Jacobs, du ministre du Travail et de l'Emploi, Nicolas Schmit, et du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, François Biltgen.

La Maison de l'orientation est installée à Luxembourg-Ville, place de l'Étoile. Il s'agit d'un guichet unique qui aide les jeunes et les adultes à s'orienter dans leur vie scolaire, étudiante ou professionnelle.

La Maison de l'orientation regroupe cinq services de trois ministères, spécialisés dans l'information, la consultation et l'accompagnement des personnes à la recherche d'une formation ou un métier.

Le regroupement dans des locaux communs permet à ces services de mieux coordonner leurs activités d'information et d'orientation et de créer des synergies autour d'une politique d'orientation commune. Il facilite le travail en réseau et l'élaboration de nouvelles initiatives. Le surcroît d'efficacité qui s'en dégage doit notamment permettre de renforcer

De g. à dr.: François Biltgen, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; Mady Delvaux-Stehres, ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle; Marie-Josée Jacobs, ministre de la Famille et de l'Intégration; Claudine Colbach, chargée de la coordination de la Maison de l'orientation, chargée de la direction de l'Action locale pour jeunes (© Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle)

la lutte contre le décrochage et le chômage des jeunes, inscrite comme priorité au programme gouvernemental 2009-2014.

La Maison de l'orientation propose un numéro d'appel unique (8002-8181) permettant à toute personne intéressée d'être guidée vers le service compétent répondant le mieux à ses besoins et à ses attentes.

La coordination de la Maison de l'orientation relève du ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle.

Les services regroupés dans la Maison de l'orientation sont:
- le bureau régional Luxembourg de l'Action locale pour jeunes (ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle);
- le Centre de psychologie et d'orientation scolaires (ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle);
- la Cellule d'accueil scolaire pour élèves nouveaux arrivants (ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle);
- le Service d'orientation professionnelle de l'Agence pour le développement de l'emploi (ministère du Travail et de l'Emploi);
- l'antenne régionale Centre du Service national de la jeunesse (ministère de la Famille et de l'Intégration).

Le Centre de documentation et d'information sur l'enseignement supérieur du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, qui vise à peu près la même population cible, collabore étroitement avec la Maison de l'orientation.

Deux ASBL ont également leurs bureaux dans la Maison de l'orientation: l'Agence nationale pour le programme européen d'éducation et de formation tout au long de la vie (Anefore) et la Fédération des associations de parents d'élèves du Luxembourg (FAPEL).

Éducation au développement durable: présentation de la stratégie

8 octobre 2012

Le 8 octobre 2012, la ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, Mady Delvaux-Stehres, et le ministre délégué au Développement durable et aux Infrastructures, Marco Schank, ont présenté la Stratégie nationale d'éducation pour un développement durable.

Élaborée par un comité interministériel dans le cadre de la Décennie pour l'éducation au développement durable (2005-2014) proclamée par l'Organisation des Nations unies (ONU) et du deuxième Plan national pour le développement durable (PNDD), cette stratégie fixe des orientations et propose des outils pour intégrer l'éducation au développement durable (EDD) à tous les niveaux du système éducatif.

Les principaux outils sont:
- une charte «Éducation au développement durable»;
- un recueil des acteurs de l'EDD et de leurs activités éducatives;
- un site Internet consacré à l'EDD (www.bne.lu);

Jos Salentiny, directeur de l'Athénée de Luxembourg; Mady Delvaux-Stehres, ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle; Marco Schank, ministre délégué au Développement durable et aux Infrastructures; Théid Faber, président d'OekoZenter Lëtzebuerg (© Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle)

- l'intégration de l'EDD dans la formation initiale des enseignants de l'école fondamentale et dans la formation continue du personnel enseignant et éducatif;
- l'intégration du développement durable dans les mini-entreprises des élèves de l'enseignement secondaire et secondaire technique.

À titre d'exemple d'engagement de toute une communauté scolaire, des élèves de l'Athénée de Luxembourg ont décrit les différents volets de leur projet d'établissement «think globAL – act locAL», entièrement consacré à l'EDD.

En marge de la présentation de la stratégie nationale, les deux ministres et les représentants de nombreuses organisations non gouvernementales actives dans le domaine de l'éducation au développement durable ont signé une charte détaillant les critères de qualité qu'ils s'engagent à respecter dans le cadre de leurs projets et initiatives.

François Biltgen rencontre à Aix-la-Chapelle les étudiants luxembourgeois à la REEL

13 octobre 2012

Le 13 octobre 2012, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, François Biltgen, a assisté à la traditionnelle Journée officielle de la Réunion européenne des étudiants luxembourgeois (REEL), qui s'est déroulée dans le Ford-Saal de la Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule d'Aix-la-Chapelle.

En guise d'introduction, il a relevé qu'Aix-la-Chapelle continuait à être la forge des ingénieurs luxembourgeois – en effet, Aix-la-Chapelle se place deuxième dans le hit-parade des villes fréquentées par les étudiants luxembourgeois en Allemagne.

Les représentants de l'Association des cercles d'étudiants luxembourgeois (ACEL) ont enchaîné avec un bilan toujours positif de la loi sur la mise en œuvre des aides financières de l'État pour études supérieures, mais ont également fait part de leurs soucis quant aux perspectives suite à la procédure judiciaire en cours. François Biltgen a donné quelques informations techniques sur la procédure judiciaire en cours, tout en soulignant que le choix opéré par le gouvernement en 2010 était le bon. Il a relevé que le montant des bourses et des prêts avait encore augmenté de presque 10% par rapport à 2011. Avant de se prononcer sur les suites en la matière, la politique attendra l'avis de l'avocat général de la Cour de justice européenne, qui devrait lui parvenir fin 2012.

La réforme du lycée était un autre point de discussion présenté par les représentants de l'ACEL. Ce sujet les préoccupe principalement pour ce qui est de l'accès des étudiants luxembourgeois aux universités étrangères. De nos jours, il est de plus en plus vrai que l'accès aux universités est soumis à des conditions de plus en plus contraignantes, entre autres en ce qui concerne les compétences linguistiques. François Biltgen a invité les représentants de l'ACEL à prendre contact le moment venu avec la ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, Mady Delvaux-Stehres, afin de lui soumettre un avis circonstancié par rapport à ce projet de loi. François Biltgen a considéré que les représentants de l'ACEL étaient très bien placés pour s'exprimer en la matière, étant donné qu'ils étaient sortis seulement depuis peu du système de l'enseignement secondaire.

L'orientation scolaire et professionnelle est et reste un des autres centres d'intérêt de l'ACEL. Leur présence à la Foire de l'étudiant est un évènement central pour les représentants des étudiants en vue de l'accomplissement de cette mission. François Biltgen les a soutenus dans cette mission et a souhaité qu'ils contactent d'autres cercles d'étudiants pour les inciter à participer à la foire.

Il a par ailleurs annoncé que les réflexions sur le «statut de l'étudiant» étaient en cours. Pour clôturer, ministre et étudiants ont pris rendez-vous pour la REEL 2013.

ÉGALITÉ DES CHANCES

Présentation du service d'information infoMann

4 octobre 2012

Le 4 octobre 2012, la ministre de l'Égalité des chances, Françoise Hetto-Gaasch, a présenté le service infoMann, un nouveau centre d'information et de consultation pour hommes et garçons.

infoMann est la suite logique d'une étude sur l'égalité des chances commanditée par le ministère en 2011. D'après cette étude, il est apparu qu'un bureau central répertoriant les organisations d'aide pour hommes faisait défaut au Luxembourg. Françoise Hetto-Gaasch a également mis en évidence qu'il manquait un espace compétent pour traiter des problèmes spécifiques au sexe masculin.

«Les hommes et les garçons vivent les moments de crise tels un divorce, un décès ou un licenciement différemment que les femmes», a précisé Françoise Hetto-Gaasch, «ils n'ont pas le réflexe d'en parler à quelqu'un». Cela entraîne un plus grand risque de se retrouver en situation de détresse, voire en situation de dépendance, car «les hommes sont en général bien plus concernés par les addictions telles que l'alcool et les drogues que les femmes», a-t-elle expliqué par ailleurs.

Le nouveau service infoMann poursuit donc deux buts. Le premier but est de fournir des consultations et des informations aux hommes et aux garçons. «Nous sommes un service d'information et de consultation pour tous les hommes», a dit le psychologue et pédagogue Francis Spautz. Il s'agit d'un service généraliste pour toutes les questions et situations relatives aux hommes, et ce, à tous les niveaux (personnel, familial, professionnel, légal, etc.).

Le second but est de proposer un espace de formation aux professionnels des domaines sociaux, sanitaires et pédagogiques spécifique aux hommes et aux garçons. D'après Alexander Kries, pédagogue auprès d'infoMann, le but est «d'atteindre les multiplicateurs», c'est-à-dire les professionnels qui sont en contact avec les hommes et les garçons (école, foyer, maison relais, etc.). C'est pourquoi infoMann mise sur le relais des informations par ces professionnels, afin de relever les facteurs à modifier ou à améliorer, pour proposer ensuite des formations, des conférences et des campagnes d'information et de sensibilisation adéquates.

Le service infoMann a quatre missions:

- renforcer les compétences des hommes et des garçons dans leurs différents milieux de vie;
- sensibiliser en matière de travail des hommes et des garçons;
- promouvoir l'égalité des chances des hommes et des femmes;
- promouvoir le bien-être des hommes et des femmes.

infoMann est géré par Act Together ASBL, nouvellement créée par les fondations Maison de la porte ouverte et Pro Familia, avec lesquelles le ministère de l'Égalité des chances est déjà conventionné dans le cadre de l'encadrement de filles et de femmes en détresse. Il dispose ainsi du savoir-faire de ces deux fondations partenaires.

Malgré son ouverture récente, le service traite déjà 35 dossiers: la

moitié des demandeurs est de nationalité luxembourgeoise et l'autre moitié est composée d'étrangers vivant au Luxembourg, ce qui, selon Françoise Hetto-Gaasch, «donne une bonne image de notre société et il n'y a pas non plus de barrières pour accéder à ce service».

ENTREPRISES/ COMMERCE/ INDUSTRIE/ ARTISANAT

Cérémonie officielle pour le lancement des travaux d'infrastructure du site Eurohub Sud

5 septembre 2012

Le 5 septembre 2012, le ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, Étienne Schneider, le bourgmestre de la ville de Dudelange, Alex Bodry, et le bourgmestre de la commune de Bettembourg, Laurent Zeimet, ont participé à la cérémonie officielle du lancement des travaux d'infrastructure du site Eurohub Sud sur les terrains précédemment occupés par la WSA.

«Aujourd'hui est une étape importante dans le réaménagement du site Eurohub Sud en une zone d'activités économiques dédiée à la logistique», s'est félicité Étienne Schneider.

Afin de faciliter l'implantation d'activités logistiques nouvelles, Étienne Schneider a rappelé que le plan d'action logistique du gouvernement prévoyait, entre autres, la mise à disposition de surfaces foncières à des entreprises voulant réaliser un projet logistique à valeur ajoutée. Dans ce contexte, les zones d'activités économiques Eurohub Centre (Contern) et Eurohub Sud (Bettembourg/Dudelange) ont été désignées comme zones dédiées. L'une privilégie, dans la mesure du possible, la logistique en relation avec les flux aériens, l'autre, celle avec les flux ferroviaires.

Si la zone d'activités économiques Eurohub Centre est déjà en activité depuis plusieurs années, avec des opérateurs logistiques de renom qui y sont établis, la création du site Eurohub Sud est à voir comme une porte d'entrée avancée des principaux ports maritimes européens. Dans ce sens, le site Eurohub Sud présente de nombreux atouts comme sa connectivité ferroviaire aux ports européens, son accès direct au réseau autoroutier, la proximité du terminal pour conteneurs, le centre de tri ferroviaire ainsi que l'autoroute ferroviaire.

Dès que l'avancement des travaux d'infrastructure le permettra, les projets de construction de divers halls logistiques pourront commencer. 2013 est à voir dans ce sens comme une année charnière pour le développement de cette nouvelle zone logistique.

Étienne Schneider a par ailleurs souligné que ses services

Laurent Zeimet, bourgmestre de la commune de Bettembourg, Étienne Schneider, ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, et Alex Bodry, député-maire de la ville de Dudelange, lors du lancement des travaux d'infrastructure du site Eurohub Sud
(© Ministère de l'Économie et du Commerce extérieur)

travaillaient activement avec le ministère du Développement durable et des Infrastructures ainsi que les administrations compétentes, notamment l'Administration des ponts et chaussées, afin que les infrastructures et routes d'accès au site Eurohub Sud soient réalisées dans les meilleurs délais. Une nouvelle route d'accès sera construite afin de délester le trafic des camions dans les communes de Dudelange et de Bettembourg. Étienne Schneider s'est également félicité de la bonne coopération depuis le début du projet de réaménagement avec ces deux communes. Il est confiant quant au fait que la continuation de cette collaboration constructive permettra de mener à bien le développement du site Eurohub Sud en une zone logistique de premier choix en Europe.

Daniel Liebermann, chargé de la direction auprès de la Direction de la logistique du ministère de l'Économie et du Commerce extérieur, Étienne Schneider, ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, et Alexandre Michel, président-directeur général du groupe Transalliance (© Ministère de l'Économie et du Commerce extérieur)

Signature d'une convention pour la réalisation du projet logistique du groupe Transalliance sur le site Eurohub Sud

4 octobre 2012

Le 4 octobre 2012, le ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, Étienne Schneider, et le président-directeur général du groupe Transalliance, Alexandre Michel, ont signé une convention pour la réalisation d'un projet logistique d'envergure du groupe Transalliance sur le site Eurohub Sud.

Présent depuis plusieurs années déjà sur le site Eurohub Sud, où il emploie actuellement près de 230 personnes, le groupe Transalliance entend y développer un projet logistique en y concentrant, d'une part, ses activités de direction du groupe et de gestion de ses filiales européennes et, d'autre part, en y développant des activités logistiques à valeur ajoutée. Ces activités nécessiteront la construction d'un entrepôt logistique de près de 15 000 m² et d'un bâtiment administratif de 2 500 m². L'investissement financier projeté par Transalliance pour la réalisation de ce projet est de l'ordre de 21 millions d'euros. La réussite de ce programme stratégique devrait ainsi permettre le recrutement de quelque 50 personnes.

Afin de faciliter la réalisation de ce projet, le ministère de l'Économie et du Commerce extérieur s'engage, à travers cette convention, à accorder à Transalliance un droit de superficie sur un terrain de quelque 4,4 hectares dans la zone d'activités économiques Eurohub Sud. Bien que le contexte économique actuel soit compliqué, Étienne Schneider a souligné que «la signature de cette convention est un signe encourageant quant à la pertinence de notre politique faisant de la logistique un vecteur prioritaire de croissance et de développement économique».

Si la zone d'activités économiques Eurohub Centre est déjà en activité depuis plusieurs années avec des opérateurs logistiques de renom qui y sont établis, la création du site Eurohub Sud offre un potentiel de développement intéressant pour

le secteur logistique luxembourgeois, notamment comme porte d'entrée avancée des principaux ports maritimes européens ou bien encore comme plateforme multimodale (rail/route) en Europe. Dans ce sens, le site Eurohub Sud présente de nombreux atouts comme sa connectivité ferroviaire aux ports européens, son accès direct au réseau autoroutier, la proximité du terminal pour conteneurs, le centre de tri ferroviaire ainsi que l'autoroute ferroviaire.

Étienne Schneider s'est félicité de la décision du groupe Transalliance: «La décision de Transalliance d'investir au Luxembourg est une marque de confiance dans le potentiel du Luxembourg à devenir une plaque tournante pour la logistique en Europe.»

À propos de Transalliance

Le groupe Transalliance est un opérateur européen majeur dans le métier de la logistique globale. Transalliance déploie une capacité d'intervention qui s'adapte aux marchés, aux besoins et aux priorités de ses clients. Transalliance offre ainsi de multiples services intégrés au processus de production, soit sur les sites industriels, soit dans ses propres entrepôts, tels que la manutention, la gestion de stocks, le pré- et le post-*manufacturing,* le contrôle qualité, la préparation de commandes, le *picking,* le *copacking,* le conditionnement à façon.

ENVIRONNEMENT

Marco Schank présente le rapport de l'Observatoire de l'environnement naturel

18 juillet 2012

Le 18 juillet 2012, le ministre délégué au Développement durable et aux Infrastructures, Marco Schank, et le président de l'Observatoire de l'environnement naturel, Camille Gira, ont présenté le deuxième rapport de l'Observatoire de l'environnement naturel et ont donné un aperçu de l'état d'avancement de la mise en œuvre du Plan national concernant la protection de la nature (PNPN).

L'Observatoire de l'environnement naturel a pour mission principale de suivre l'état de conservation de la diversité biologique, de proposer des recherches et de suivre la mise en œuvre du PNPN, qui repose sur un catalogue d'actions de 41 mesures concrètes. Tous les deux ans, l'observatoire rédige, en outre, un rapport détaillé sur la politique en matière d'environnement naturel.

Mise en œuvre du PNPN

Les principales conclusions de ce rapport, qui ont été présentées lors de la conférence de presse, mettent en lumière les réussites, mais aussi les points faibles de la politique qui a été menée en matière d'environnement naturel.

Les points forts cités sont notamment:
- des avancées notables sur le plan législatif;
- le *monitoring* des espèces et habitats initié en 2009;
- la réalisation de plans d'action et le début de leur mise en œuvre;
- l'établissement d'un cadastre des biotopes;
- l'atteinte du seuil des 5 000 ha sous contrat biodiversité.

Les points faibles énoncés par l'observatoire sont:
- une acquisition insignifiante de terrains pour la conservation de la nature, voire des déficits en matière de compensations;
- des retards dans la réalisation de renaturations de cours d'eau;
- des réticences à entamer la réforme de la prime à l'entretien des paysages;
- la lenteur des procédures de désignation de zones protégées nationales;
- un progrès peu visible en matière de couverture totale du territoire par des stations biologiques;
- la lenteur de la réforme du règlement «biodiversité».

Appréciation générale de l'état de la nature et de la biodiversité

Pour l'Observatoire de l'environnement naturel, il est particulièrement difficile d'évaluer l'état de la biodiversité au Luxembourg. Un *monitoring* scientifique en la matière a été mis en place au Luxembourg depuis 2009. Force est également de constater que les habitats et espèces forestières se présentent dans un état de conservation plus favorable que les espèces et biotopes caractéristiques du milieu ouvert.

Cette raréfaction des espèces et habitats du milieu ouvert est imputable à une disparition des

Claude Origer, conseiller de direction 1re classe auprès du Département de l'environnement au ministère du Développement durable et des Infrastructures; Marco Schank, ministre délégué au Développement durable et aux Infrastructures; Camille Gira, président de l'Observatoire de l'environnement naturel; Sandra Cellina, attachée de gouvernement auprès du Département de l'environnement au ministère du Développement durable et des Infrastructures (© SIP)

biotopes ainsi qu'à la fragmentation et la banalisation de nos paysages. Il importe également de prendre des mesures spécifiques destinées à préserver certains groupes d'espèces par le biais de plans d'action espèces et habitats.

Recommandations de l'Observatoire de l'environnement naturel

Les recommandations concernant la révision du PNPN soulignent surtout qu'il faudra prendre en compte les stratégies internationales et européennes, et assurer la coordination/complémentarité des acteurs ainsi que les moyens budgétaires et ressources humaines nécessaires aux réalisations visées.

La politique agricole commune (PAC) est l'instrument politique et financier avec l'impact le plus direct et conséquent sur la conservation de la biodiversité en Europe.

Dans son analyse, l'Observatoire juge également qu'un rôle important devrait incomber à l'agriculture et au secteur privé dans la protection de la nature. Pour impliquer davantage les agriculteurs, il est suggéré de réformer la prime à l'entretien des paysages, de promouvoir activement les programmes agro-environnementaux et «Biodiversité», et d'adapter ces deux programmes d'aides, de promouvoir l'agriculture biologique et ses chaînes de distribution.

Parallèlement, le rapport de l'Observatoire de l'environnement naturel souligne l'importance de la mise en place de l'«Oekobonus», un cadre rigoureux à la mise en œuvre des mesures compensatoires. Enfin, le rapport préconise que la construction de nouvelles infrastructures routières ne pourra être entamée sans la réalisation en parallèle de mesures compensatoires rétablissant la continuité des paysages.

FAMILLE

Le 116 000: numéro européen unique «enfants disparus – enfants en détresse»

4 octobre 2012

La ministre de la Famille et de l'Intégration, Marie-Josée Jacobs, le ministre de l'Intérieur et à la Grande Région, Jean-Marie Halsdorf, et l'Office national de l'enfance (ONE) ont donné une conférence de presse le 4 octobre 2012 à l'occasion de la mise en place de la helpline 116 000, «enfants disparus – enfants en détresse».

Les États membres de l'Union européenne ont pris la décision de réserver le 116 000 comme numéro d'urgence harmonisé pour les enfants disparus dans toute l'Europe.

La plupart des appels sur une ligne d'urgence proviennent des habitants du pays, mais la mobilité des citoyens augmente et les frontières s'effacent. Avec un numéro européen, les voyageurs luxembourgeois à l'étranger ou les étrangers de passage au Luxembourg disposent toujours du bon numéro au cas où ils seraient confrontés à la disparition d'un enfant.

Au Luxembourg, le service 116 000 est organisé par l'ONE, administration publique du ministère de la Famille et de l'Intégration, en collaboration avec la police grand-ducale.

Toute personne composant le 116 000 entre en contact avec l'ONE pendant les heures de bureau et avec la police grand-ducale la nuit, les week-ends et les jours fériés.

Indépendamment de son rôle de relais, la police s'acquitte de toute façon des missions qui lui sont conférées en cas de disparition. La disparition en tant que telle doit toujours être signalée à la police si celle-ci doit entrer en action.

Le service «116 000 enfants disparus – enfants en détresse» a principalement pour mission d'écouter et de soutenir les familles d'enfants disparus ou en détresse. Il intervient auprès des familles dans le cadre de fugues, d'enlèvements parentaux au Luxembourg ou à l'étranger, de disparitions inquiétantes de mineurs et de jeunes adultes. Cet accompagnement se poursuit tant que la famille en exprime le besoin.

Le 116 000 est aussi à l'écoute des jeunes en détresse psychosociale. Le service peut leur proposer de l'aide en cas de fugue, ou les soutenir et leur proposer des aides pour éviter une éventuelle fugue.

Le numéro 116 000 est joignable 24h/24, 7j/7 et les appels sont gratuits.

FESTIVITÉS/ COMMÉMORATIONS

Journée de la commémoration nationale

7 octobre 2012

La Journée de la commémoration nationale rend hommage à la solidarité et au courage du peuple luxembourgeois durant l'occupation nazie.

Service religieux à la cathédrale

En présence de S.A.R. le Grand-Duc, un service religieux a été célébré en la cathédrale de Luxembourg par Monseigneur Jean-Claude Hollerich, archevêque de Luxembourg, le 7 octobre 2012. Le programme musical a été exécuté par la maîtrise de la cathédrale et la Musique militaire.

Cérémonie au monument national de la Solidarité

Après le service religieux, une cérémonie s'est déroulée au monument national de la Solidarité. Ont été invités à participer à cette cérémonie les ambassadeurs résidant à Luxembourg, les autorités, les membres du Comité directeur pour le souvenir de la résistance, les membres du Comité directeur pour le souvenir de l'enrôlement forcé, les représentants des associations des anciens combattants, de la résistance et des enrôlés de force, un groupe de jeunes porteurs d'histoire et de mémoire.

À son arrivée au boulevard F. D. Roosevelt, S.A.R. le Grand-Duc a été accueilli au pied du monument par le ministre de la Défense, Jean-Marie Halsdorf, et le chef d'état-major.

À son arrivée au Kanounenhiwwel, le chef d'État a déposé une couronne de fleurs devant le monument, puis a ranimé la flamme du souvenir. Ensuite, le Grand-Duc s'est rendu à l'intérieur du monument pour signer le livre d'or.

À la sortie du monument, le Grand-Duc a salué les porte-drapeaux, les présidents des comités directeurs du souvenir, les représentants des mouvements et associations patriotiques, les représentants du corps diplomatique, les représentants des autorités politiques et le groupe de jeunes porteurs d'histoire et de mémoire.

Dépôt d'une couronne de fleurs au monument national de la Solidarité par S.A.R. le Grand-Duc (© SIP/Nicolas Bouvy)

Dépôt de fleurs devant le monument du Souvenir *(Gëlle Fra)*

À l'issue de la cérémonie devant le monument national de la Solidarité, des couronnes de fleurs ont été déposées devant le monument du Souvenir par le ministre de la Défense et par la Ville de Luxembourg.

Dépôt de fleurs devant la croix de Hinzert

Un cortège a ensuite été formé en face de la chapelle du Glacis, au Limpertsberg. Le cortège, précédé de la Musique militaire et d'un détachement de l'armée, est parti pour la croix de Hinzert, monument national de la Résistance et de la Déportation, où s'est déroulée la cérémonie suivante:

- chorale des martyrs luxembourgeois (Albert Thorn);
- bénédiction de la tombe par Monseigneur Jean-Claude Hollerich;
- dépôts de couronnes par la Chambre des députés, le gouvernement, la Ville de Luxembourg, le Comité du souvenir de la résistance et les mouvements de la résistance.

Dépôt de fleurs devant le mémorial de la Déportation

Des couronnes de fleurs ont également été déposées par le gouvernement et par la Ville de Luxembourg devant le mémorial de la Déportation.

FINANCES/FISCALITÉ/ TRÉSOR/BUDGET

Luc Frieden présente la situation des finances publiques au niveau de l'administration centrale au 1er semestre 2012

20 juillet 2012

Le 20 juillet 2012, le ministre des Finances, Luc Frieden, a présenté la situation des finances publiques au niveau de l'administration centrale au 1er semestre 2012.

Au cours des six premiers mois de l'année, les dépenses de l'administration centrale se sont élevées à un total de 6,6 milliards d'euros, soit une progression de 520 millions d'euros (+8,5%) par rapport à la même période de l'année précédente. D'autre part, les recettes de l'administration centrale atteignent 6,2 milliards d'euros, soit une augmentation de 27 millions d'euros (+0,4%). Il en résulte ainsi un solde négatif de 415,4 millions d'euros. Fin juin 2011, l'administration affichait un solde positif de +77,9 millions d'euros.

Marqués par un contexte économique difficile, les chiffres présentés par le ministre des Finances permettent d'établir un premier bilan de l'évolution des finances publiques pour l'année en cours, bien qu'il faille veiller à ne pas tirer des conclusions hâtives à mi-chemin de l'exercice budgétaire 2012. Néanmoins, force est de constater qu'après un surplus de 77,9 millions d'euros en juin 2011, l'administration centrale avait enre-

gistré un déficit de 1 034 millions d'euros après la clôture de l'exercice budgétaire 2011, tandis qu'en juin 2012, le déficit de l'administration centrale atteint déjà 415 millions d'euros à mi-parcours. Pour mémoire, le budget voté prévoit un déficit total de 1 143 millions d'euros au niveau de l'administration centrale pour l'année 2012 et la tendance qui se dessine à ce stade-ci semble donc confirmer les estimations initiales.

Luc Frieden a par ailleurs rappelé les récentes recommandations adressées par la Commission européenne au Luxembourg à l'issue du semestre européen, notamment en ce qui concerne la recommandation appelant le gouvernement à s'en tenir à une situation budgétaire saine afin d'éviter tout éloignement de l'objectif budgétaire à moyen terme, qui tient notamment compte de la croissance des dépenses liées au vieillissement.

Dépenses en forte progression

Les dépenses continuent à augmenter à un rythme élevé et supérieur au taux de croissance des recettes: la hausse de 520 millions d'euros s'explique principalement par une forte augmentation des transferts courants (p.ex. pensions, maladie, famille et communes) de 272 millions d'euros (+8,9%). Les prestations sociales en espèces (chômage, revenu minimum garanti) connaissent une hausse de 68 millions d'euros (+12,8%), tandis que le coût total pour la rémunération des salariés a augmenté de 72 millions d'euros (+6,1%). En ce qui concerne l'investissement public (direct et indirect), les dépenses ont augmenté de 42 millions d'euros par rapport aux six premiers mois de 2011, ce qui souligne la volonté du gouvernement de maintenir une politique d'investissement favorisant la croissance par la modernisation des infrastructures du pays.

Hausse moins importante des recettes

S'agissant des recettes de l'administration centrale, la hausse moins prononcée de 27 millions d'euros s'explique avant tout par le ralentissement de l'activité économique et le contexte difficile sur les marchés financiers en raison de la crise de la dette souveraine. Ainsi, les recettes en provenance de l'impôt sur le revenu des collectivités ont diminué de 126 millions d'euros (-13,2%) par rapport à la même période en 2011 et les revenus de la taxe d'abonnement ont diminué de 25 millions d'euros (-7,8%). Cette réduction importante a malgré tout été compensée par le produit de l'impôt de solidarité (+32 millions d'euros), une légère hausse des impôts retenus sur les traitements et salaires des personnes physiques (+30 millions d'euros, soit +2,5%), l'impôt sur la fortune (+29 millions d'euros, soit +23,3%) et les accises sur les huiles minérales (+10 millions d'euros, soit +13,9%). La taxe sur la valeur ajoutée (TVA) a par ailleurs connu une quasi-stagnation par rapport au 1er semestre 2011 (-0,3%).

En guise de conclusion, Luc Frieden s'est montré inquiet des dernières prévisions du Statec au sujet de la situation économique du pays à court et à moyen terme. Il a réitéré l'importance de finances publiques saines dans un tel contexte. Ayant précédemment plaidé pour la mise en œuvre d'une nouvelle culture des dépenses, le ministre a précisé qu'il était impératif de revoir les dépenses dans un souci d'efficacité et de viser une réorientation vers des dépenses favorisant la croissance et la création d'emplois. À cette fin, il a également souligné la poursuite de la stratégie de croissance visant à attirer davantage d'entreprises internationales au Luxembourg.

Dépôt du projet de budget 2013

2 octobre 2012

Le 2 octobre 2012, le ministre des Finances, Luc Frieden, a déposé à la Chambre des députés le projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'État pour l'exercice 2013 (page 299).

Au niveau de l'administration centrale, les dépenses pour 2013 sont estimées à 14,2 milliards d'euros et les recettes à 12,9 milliards d'euros. Il en résulte un déficit de 1,2 milliard d'euros (2,8% du produit intérieur brut – PIB). Au niveau de l'administration publique (administration centrale + administrations locales + Sécurité sociale), le déficit sera de 684 millions d'euros (1,5% du PIB).

«Le projet de budget 2013 est l'expression d'une situation économique très difficile, à la fois au niveau national et au niveau européen», a déclaré d'emblée Luc Frieden, avant de poursuivre que «les performances enregistrées par l'économie nationale restent en

Projet de budget 2013

Solde de l'administration publique

En % du PIB	2013
Administration publique	-1,5%
Administration centrale	-2,8%
Administrations locales	0,0%
Sécurité sociale	1,3%

En millions	2013
Administration publique	-684,5
Administration centrale	-1 292,9
Administrations locales	11,2
Sécurité sociale	597,2

deçà des simulations établies par le gouvernement lors de l'élaboration du budget 2012». Il y a un an, le gouvernement avait en effet tablé sur une croissance de 2% du PIB pour l'année 2012, or, d'après les dernières prévisions du Statec, l'économie nationale ne croîtra pas ou peu en 2012. Au niveau de la zone euro, on assiste même à une régression de 0,6%. Pour 2013, le gouvernement table sur une croissance de 1,7% au Luxembourg, tandis que celle de la zone euro est estimée à 1%. Dès lors, «il s'agit d'une hypothèse de croissance qui est inférieure aux prévisions établies dans le passé», a expliqué le ministre des Finances.

Quant à l'inflation, Luc Frieden a estimé qu'elle augmenterait à 2% en 2013. Le taux de chômage au Luxembourg devrait aussi continuer sa progression ascendante et se situer entre 6,5 et 7%. Dans ce contexte, le ministre des Finances a également attiré l'attention sur le ralentissement au niveau de la création de nouveaux emplois au Luxembourg.

Ces évolutions macroéconomiques ne sont évidemment pas sans incidences sur les finances publiques. Constatant que «la croissance des dépenses reste plus prononcée que celle des recettes», Luc Frieden a précisé que le projet de budget 2013 contenait une panoplie de mesures pour limiter la croissance des dépenses, sans pour autant nuire à la reprise économique. Grâce à ces mesures, le déficit des finances publiques passera de 2% en 2012 (d'après le résultat prévisionnel) à 1,5% en 2013 (suivant le projet de budget). Au total, ces efforts de réduction des dépenses s'élèvent à 2% du PIB.

Les mesures reprises dans le projet de budget 2013 viennent s'ajouter aux mesures déjà présentées en mai 2012 à la Chambre:

- baisse des frais de fonctionnement de l'État de 0,8% par rapport au résultat prévisionnel 2012;
- hausse des prix des tickets de bus et de train;
- hausse du prix des parkings des agents de l'État;
- abolition des primes pour voitures à faibles émissions de CO_2, à l'exception de celles pour les voitures électriques;
- adaptation au niveau des chèques-services: les ménages aux revenus élevés (plus de trois fois le salaire social minimum) n'auront plus droit aux trois premières heures de garde gratuites;
- adaptation du forfait d'éducation «Mammerent», qui sera dorénavant limité aux femmes qui ne disposent d'aucune assurance pension;
- baisse de l'aide au réemploi;
- pas d'ajustement des pensions au 1er janvier 2013;
- paiement de la prochaine tranche indiciaire au plus tôt en octobre 2013;
- adaptation des subventions à destination des communes sur base de la capacité financière de celles-ci;
- hausse de l'impôt de solidarité de 2% à partir du 1er janvier 2013;
- réduction du plafonnement pour les crédits à la consommation de 672 à 336 euros;
- suppression des quatre premières unités de la déduction forfaitaire kilométrique;
- augmentation des accises sur le tabac et le diesel;
- introduction d'une imposition minimale pour les entreprises dont le montant sera compris entre 500 et 10 000 euros).

Le ministre des Finances a annoncé dans ce contexte que l'ensemble des mesures fiscales feraient l'objet d'un projet de loi à part, qui sera déposé sous peu à la Chambre des députés.

Le budget table sur des recettes prévisionnelles de 12,9 milliards d'euros (+2,6% par rapport au budget voté pour 2012). L'impôt sur les collectivités a été fixé à 1,5 milliard d'euros (-3%), l'impôt sur les traitements et salaires à 2,6 milliards d'euros (-2%), la TVA à 2,6 milliards d'euros (+9%) et la taxe d'abonnement sur les titres de société à 600 millions d'euros (-5%).

Les dépenses ont été évaluées à 14,2 milliards d'euros (+3,5% par rapport au budget voté pour 2012).

Luc Frieden a expliqué dans ce contexte que les variations entre

Luc Frieden, ministre des Finances (© SIP/Charles Caratini)

les simulations de dépenses établies lors du projet de budget 2012 et le budget 2013 résultaient, entre autres, de l'évolution démographique du Luxembourg, qui enregistre un taux de croissance parmi les plus élevés de l'Union européenne.

Les principales variations de dépenses entre 2012 et 2013 sont les suivantes:

- dépenses du Fonds pour l'emploi: +92,5 millions d'euros;
- frais de garde d'enfants: +66,3 millions d'euros;
- rémunérations des agents de l'État: +64,8 millions d'euros;
- dépenses de l'Université du Luxembourg: +41,3 millions d'euros;
- dépenses pour le Fonds climat et énergie: +38,4 millions d'euros;
- transports publics: +15 millions d'euros;
- coopération au développement: +8,6 millions d'euros;
- assurance dépendance: +47,3 millions d'euros;
- fonds de la dette publique: +22,5 millions d'euros.

«Dans le cadre du projet de budget 2013, le gouvernement veut soutenir l'économie et les familles dans un contexte économique difficile», a insisté Luc Frieden. L'ensemble des mesures sont dès lors l'expression de la recherche d'un équilibre entre le soutien à l'économie et la limitation des dépenses.

Ainsi, les dépenses d'investissement sont maintenues à un niveau élevé (1,7 milliard d'euros ou 3,8% du PIB). Il en va de même pour la recherche publique et les subventions aux entreprises. Les frais de garde pour enfants augmentent de 30% par rapport au budget 2012, tandis que les dépenses pour la justice et la police augmentent de 4%.

Luc Frieden a finalement précisé que le niveau de la dette publique passerait de 9,3 milliards d'euros à 11,8 milliards d'euros en 2013 (soit 25% du PIB).

Jean-Claude Juncker défend le projet de budget 2013

5 octobre 2012

Le 5 octobre 2012, à l'occasion du briefing pour la presse à l'issue de la séance du Conseil de gouvernement, le Premier ministre Jean-Claude Juncker a pris position sur le projet de budget 2013 déposé à la Chambre des députés et qui a fait l'objet de certaines critiques.

Jean-Claude Juncker a défendu ce texte et a expliqué d'emblée que l'effort de consolidation supplémentaire par rapport au paquet de mesures présenté en avril et mai 2012 par le gouvernement s'élevait tout de même à 176 millions d'euros, portant à 711 millions d'euros l'ensemble des mesures de consolidation budgétaires. Ce faisant, il n'y a pas de divergence notable par rapport au programme de stabilité et de croissance présenté à la Commission européenne, a-t-il ajouté.

Le Premier ministre a enchaîné en disant que les dépenses du projet de budget 2013 n'augmentaient que de 1,8% par rapport au résultat prévisionnel de 2012. «Historiquement, il s'agit de la plus faible augmentation des dépenses, qui se situe même en dessous du niveau de l'inflation.»

Face aux critiques que le gouvernement ne serait plus maître de la situation financière de l'État, Jean-Claude Juncker a demandé à comparer le projet de budget 2013 à la situation de l'année 2009, date de l'entrée en fonction de l'actuel gouvernement, et notamment aux prévisions budgétaires établies à ce moment-là. En 2009, le déficit au niveau de l'administration publique s'élevait à 1,7%. «Après quatre années de crise, le déficit s'élèvera en 2013 à 1,5%. Malgré la crise, notre déficit sera inférieur en 2013 à celui de 2009!» Au niveau de l'administration centrale, le déficit a pu être réduit de 3,9% en 2009 à 2,8% en 2013.

Le Premier ministre a également attiré l'attention sur la note d'experts au sujet des prévisions macroéconomiques et de l'évolution des finances publiques pour la période 2009-2014 annexée à la déclaration gouvernementale de 2009. Cette note a conclu qu'à politique inchangée, le déficit s'élèverait en 2013 à 4,3% au niveau de l'administration publique et à 5,5% au niveau de l'administration centrale.

Même constat pour la dette publique: tandis que les prévisions tablaient en 2009 sur un niveau de dette publique de l'ordre de 36,5% du produit intérieur brut (PIB), les efforts budgétaires du gouvernement ont permis de fixer celle-ci à 25% du PIB (y inclus l'engagement du gouvernement dans une banque systémique luxembourgeoise).

«Entre 2009 et 2013, le déficit a donc pu être réduit, même si l'évolution économique était désastreuse!», a souligné Jean-Claude Juncker, rappelant qu'entre 2009 et 2013, la croissance économique n'avait pas été de 11,8% (prévision établie en 2009), mais seulement de 3%. «Nous n'avons même pas encore atteint le niveau de 2008. De facto, nous avons été confrontés à plusieurs années de croissance zéro», a estimé le Premier ministre, pour qui les finances publiques ne peuvent pas être dissociées de l'évolution économique.

Jean-Claude Juncker a ensuite attiré l'attention sur trois postes budgétaires qui, à eux seuls, expliquent le déficit au niveau de l'administration publique. Ainsi, les dépenses pour le Fonds pour l'emploi augmenteront en 2013 de 200 millions d'euros par rapport à 2012 et les recettes générées par l'impôt sur les traitements et salaires ainsi que par l'impôt sur le revenu des collectivités diminueront de presque 500 millions d'euros par rapport à 2011. «Si le chômage n'avait pas augmenté substantiellement et si l'évolution économique avait été différente, nous n'aurions pas de déficit au niveau de l'administration publique», a noté Jean-Claude Juncker.

Il a ensuite demandé à nuancer les discussions autour du budget 2013. Réduire les investissements de l'État ou les allocations familiales ou encore augmenter certaines catégories d'impôts ne feraient que nuire à la reprise économique et toucheraient en premier lieu les familles aux faibles revenus.

Il a énoncé dans ce contexte que la seule raison pour l'augmentation des dépenses budgétaires en faveur des allocations familiales ou de la garde d'enfants serait la croissance de la population. Il en est de même pour les dépenses pour le Fonds pour l'emploi. «Faut-il diminuer les allocations familiales parce que le nombre d'enfants augmente? Faut-il réduire les indemnités de chômage parce que le chômage augmente?», a demandé le Premier ministre, et d'ajouter: «Faire des économies est relativement facile si l'on ne prend pas en considération les effets de ces économies.»

Concernant les investissements directs et indirects de l'État, Jean-Claude Juncker a rappelé qu'il avait été décidé en 2009 de garder le niveau des investissements à celui de l'année 2009, en l'occurrence à 1,4 milliard d'euros. Or, elles se sont élevées à 1,7 milliard d'euros en 2010 et à 1,8 milliard d'euros en 2012. «En 2013, le niveau sera certes légèrement inférieur à 2012, mais considérablement supérieur à ce que nous avions initialement prévu en 2009». «Faut-il dès lors, en temps de crise, prendre 400 millions d'euros à l'économie?», a-t-il demandé, avant d'ajouter qu'il s'agissait par ailleurs du taux le plus élevé de l'Union européenne.

Le Premier ministre s'est en outre opposé à toute augmentation du taux réduit de la TVA sur les vêtements et l'alimentation, mesure qui ne toucherait que les ménages aux

faibles revenus. Il n'a pas non plus l'intention de rouvrir les discussions en matière d'indexation automatique des salaires ou de paiement du 13e mois dans la fonction publique.

En conclusion, le Premier ministre a dit que le gouvernement restait attaché à l'objectif du déficit zéro au niveau de l'administration publique pour 2014: «Nous ferons tous les efforts possibles, mais nous ne pouvons pas garantir que nous arriverons au déficit zéro, car l'évolution conjoncturelle reste extrêmement fragile!»

Luc Frieden présente les amendements gouvernementaux au projet de loi relatif au budget de l'État 2013

6 novembre 2012

À la suite du dépôt du projet de budget 2013 à la Chambre des députés, le gouvernement, les groupes parlementaires et les partis politiques se sont concertés sur des mesures de consolidation budgétaire supplémentaires. Les mesures arrêtées par le gouvernement ont été présentées le 6 novembre 2012 par le ministre des Finances, Luc Frieden, à la commission des Finances et du Budget de la Chambre des députés.

Selon Luc Frieden, les mesures supplémentaires qui viennent d'être définies permettront de réduire de quelque 270 millions d'euros le déficit budgétaire en 2013 par rapport au déficit estimé dans le projet initial du mois d'octobre. Toutefois, les chiffres-clés du budget 2013 restent encore marqués par la crise et se présentent désormais comme suit: le déficit de l'administration publique (administration centrale, administrations locales, Sécurité sociale) sera de 382,9 millions d'euros en 2013, soit 0,8% du produit intérieur brut (PIB). Lors du dépôt du budget en octobre, le déficit de l'administration publique correspondait à 1,5% du PIB.

Le déficit de l'administration centrale sera de l'ordre de 1 041,3 millions d'euros en 2013, ce qui correspond à 2,3% du PIB. En octobre, le déficit de l'administration centrale représentait 2,8% du PIB.

Le ministre des Finances s'est félicité des mesures supplémentaires de consolidation, estimant que le budget 2013 rentrerait ainsi dans une tendance mieux orientée, qui permettrait d'économiser de manière intelligente, à savoir de garantir à moyen et à long terme l'intérêt général, en soutenant l'économie et en préservant la cohésion sociale.

Dans leur ensemble, les mesures annoncées lors du dépôt du budget et les mesures supplémentaires améliorent le solde budgétaire de 952 millions d'euros. Ces mesures de consolidation budgétaire se répartissent en un volet dépenses et un volet recettes.

Dépenses réduites de 538 millions d'euros

Du côté des dépenses, des économies d'un total de 538 millions d'euros seront réalisées.

Les frais de fonctionnement de l'État seront réduits de l'ordre de 60 millions d'euros.

Les dépenses d'investissement directes et indirectes seront réduites de 287 millions d'euros. Luc Frieden a souligné que le niveau d'investissement par rapport à l'année 2012 serait ainsi certes réduit de 9%, mais qu'il équivaudrait toutefois encore aux niveaux investis en 2010 et 2011, représentant encore un effort important dont bénéficierait également l'économie luxembourgeoise.

La masse salariale de l'État sera réduite de 63 millions d'euros, et ce, par le maintien du report de l'accord salarial ainsi que par une évaluation méthodique des besoins en remplacement des départs à la retraite.

Les subventions et primes amèneront une épargne de 10 millions d'euros.

Les économies réalisées au niveau des prestations sociales seront de l'ordre de 103 millions d'euros. Elles peuvent être ventilées comme suit:

- ajustement des pensions et retraites non appliqué: 70 millions d'euros;
- adaptations des chèques-services: 13 millions d'euros;
- réduction du montant du forfait d'éducation à 75 euros (au lieu de 86 euros aujourd'hui), tout en maintenant les catégories de bénéficiaires: 9 millions d'euros;
- réduction de l'allocation de rentrée scolaire: 11 millions d'euros.

Le ministre des Finances a rappelé que le niveau global des transferts

au profit des familles était encore de quelque 950 millions d'euros, ce qui représenterait un montant substantiel largement plus élevé que les niveaux d'allocations familiales versées aux pays voisins du Grand-Duché.

Finalement, côté dépenses, certains aménagements concernant l'aide au réemploi, le principe d'acceptabilité d'un emploi assigné ainsi que l'abolition de la préretraite-solidarité devront mener à une épargne de 15 millions d'euros pour le Fonds pour l'emploi. Luc Frieden a rappelé la nécessité d'engager une révision plus large et d'ordre structurel de ce fonds qui, du fait du développement de la crise, connaît une évolution particulièrement importante des charges.

Recettes supplémentaires de 414 millions d'euros

Pour ce qui est du volet des recettes, un total de 414 millions d'euros de rentrées supplémentaires est visé.

Celles-ci se réalisent par une imposition plus importante des Soparfi (3 000 euros au lieu de 1 500), par une diminution de la bonification d'impôt sur investissements (la répercussion budgétaire ne se fera sentir qu'à partir de 2014, où elle sera de 20 millions d'euros) et l'introduction d'un impôt minimal à charge des entreprises, celles-ci étant désormais soumises à une imposition allant de 500 à 20 000 euros selon le chiffre d'affaires réalisé.

Concernant l'impôt sur le revenu des personnes physiques, l'ajout d'un échelon à 40% pour un revenu dépassant 100 000 euros dans la classe 1 et 200 000 euros dans la classe 2 apportera une recette supplémentaire de 15 millions d'euros. Par une adaptation du régime des stock options, 50 millions d'euros de recettes supplémentaires seront attendus.

Une diminution des abattements concernant les prêts à la consommation devront résulter en 7 millions d'euros de recettes supplémentaires.

La suppression de la déduction forfaitaire des quatre premiers kilomètres du forfait kilométrique apportera 35 millions d'euros de recettes supplémentaires.

Certaines adaptations de la taxe sur les véhicules automoteurs, notamment la suppression de la prime pour le filtre à particules des véhicules à moteur diesel, devront dégager des recettes supplémentaires de 6 millions d'euros.

L'impôt de solidarité des ménages passera de 4% à 7% et celui des entreprises de 5% à 7%. Ceci représente des recettes supplémentaires de l'ordre de 146 millions d'euros.

Une réduction du montant maximum remboursable de 60 000 à 50 000 euros de la TVA sur le logement devra créer des recettes supplémentaires de 20 millions d'euros.

L'augmentation des accises sur le tabac et le diesel dégagera des recettes supplémentaires de 35 millions d'euros.

Hormis ce dernier point, déjà entré en vigueur, les mesures prévues devront prendre effet à partir du 1er janvier 2013.

Pour ce faire, les amendements en question ont été adoptés par le Conseil de gouvernement du 5 novembre 2012. Ils sont soumis à la Chambre des députés et au Conseil d'État sous forme d'un projet de loi séparé.

Présentation des nouvelles mesures de modernisation de l'Administration de l'enregistrement et des domaines

26 novembre 2012

Le 26 novembre 2012, le ministre des Finances, Luc Frieden, et le directeur de l'Administration de l'enregistrement et des domaines (AED), Romain Heinen, ont présenté les nouvelles mesures de modernisation qui concernent essentiellement la procédure en matière de TVA pour les entreprises.

«Nous voulons une législation juste et efficace en matière de TVA, de même qu'une administration fiscale moderne, tout comme des relations plus conviviales entre l'État et les entreprises», a résumé Luc Frieden en guise d'introduction. Plus moderne, plus efficiente et plus juste sont donc les maîtres-mots de ce processus de modernisation. Il s'agit aussi de créer un système plus favorable à l'économie en réduisant les charges administratives pour les petites et moyennes entreprises.

À partir du 1er janvier 2013, le seuil de la franchise TVA passe de 10 000 à 25 000 euros de chiffre d'affaires annuel. Environ 3 600 microentreprises pourront en bénéficier au Luxembourg, a noté Romain Heinen. Ensuite, les entreprises ne devront plus obligatoirement passer par l'achat de timbres de chancellerie pour faire preuve du paiement à l'égard de toutes les administrations publiques concernées. Un simple relevé bancaire suffira comme preuve de paiement.

Il est en outre introduit un régime optionnel qui étend l'exigibilité d'après les recettes *(Ist-Versteuerung)* de 300 000 à 500 000 euros de chiffre d'affaires annuel. Ce faisant, il s'agit de mettre fin au préfinancement de la TVA jusqu'au maximum communautaire prévu. Face à la moralité de paiement parfois faible, surtout en temps de crise, le régime normal, d'après lequel la TVA est due au moment de l'émission de la facture, peut en effet conduire à la faillite les entreprises qui doivent s'acquitter de la TVA sans pour autant avoir été payées de la part de leurs clients. La simplification de cette procédure fera en sorte que les paiements envers l'administration fiscale soient bien sûr retardés.

La modernisation de l'AED prévoit aussi la généralisation de l'émission de factures électroniques. Toutes les déclarations devront ultérieurement se faire par voie électronique, a annoncé le directeur de l'AED. Les entreprises devront également procéder au dépôt électronique de toutes les déclarations nationales et intracommunautaires au-delà d'un chiffre d'affaires annuel de 112 000 euros. À noter que les petites entreprises (environ 50% des assujettis) ne sont pas visées. En contrepartie, les entreprises disposeront d'un accès électronique à leur situation de compte via le portail www.guichet.lu à partir du 1er juillet 2013. Un des grands avantages de cette mesure est la diminution de la consommation de papier. Et en conséquence du dépôt électronique des déclarations nationales et intracommunautaires, l'AED voit sa réactivité augmenter.

Luc Frieden, ministre des Finances, et Romain Heinen, directeur de l'Administration de l'enregistrement et des domaines (© Ministère des Finances)

En somme, la stratégie du «tout électronique» permettra à l'administration d'effectuer une analyse automatique de risque parmi les déclarations de TVA et de filtrer les assujettis à risque de fraude. Ceci signifie que la grande majorité des dossiers seront soumis à une imposition automatique. Pour le directeur de l'AED, l'administration devra ainsi trouver le bon équilibre entre, d'une part, l'accroissement de son efficacité par une concentration systématique sur les dossiers à risque (sélectivité) et, d'autre part, l'expression de confiance envers la grande majorité d'assujettis.

Marie-Josée Jacobs et Luc Frieden signent la charte de la Table ronde de la microfinance au Luxembourg

5 décembre 2012

Le 5 décembre 2012, la ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, Marie-Josée Jacobs, et le ministre des Finances, Luc Frieden, ont signé la charte de la Table ronde de la microfinance au Luxembourg (TRML).

La TRML a été créée en 2003 par le ministère des Affaires étrangères et le ministère des Finances, avec deux organisations non gouvernementales spécialisées dans le domaine de la microfinance et de la finance inclusive: ADA – Appui au développement autonome ainsi que SOS Faim Luxembourg.

Depuis, d'autres membres se sont joints aux quatre premiers. Il s'agit de l'Association luxembourgeoise des fonds d'investissement (ALFI), l'Agence de transfert de technologie financière (ATTF), Care Luxembourg, le Cercle de coopération, Etika, Innpact, le Luxembourg Microfinance Development Fund, Lux-Development, Luxflag, le Microinsurance Network et Planet Finance Luxembourg.

La TRML est une plateforme informelle dont le but est de faciliter l'échange et la coordination entre les différents acteurs luxembourgeois dans le domaine de la microfinance et de la finance inclusive, et de stimuler par ce biais l'innovation et le développement de nouveaux outils et de nouveaux partenariats. La TRML repose sur une approche résolument *multistakeholder,* c'est-à-dire qu'elle regroupe des organisations très diverses qui ont chacune des objectifs individuels différents, mais qui, toutes ensemble, poursuivent un même but.

La charte signée par l'ensemble de ses membres doit permettre de donner au fonctionnement de la TRML un certain cadre, sans pour autant perdre les avantages inhérents au caractère informel de la structure.

Luc Frieden, ministre des Finances, et Marie-Josée Jacobs, ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, signent la charte de la Table ronde de la microfinance au Luxembourg (© Ministère des Affaires étrangères, Direction de la coopération au développement)

JUSTICE/DROITS DE L'HOMME

François Biltgen lance un débat public sur la réforme du droit de la nationalité luxembourgeoise

19 septembre 2012

Le 19 septembre 2012, le ministre de la Justice, François Biltgen, a présenté aux membres de la commission juridique de la Chambre des députés le rapport d'évaluation du ministère de la Justice sur la loi du 23 octobre 2008 sur la nationalité luxembourgeoise.

Ce rapport contient notamment une analyse de l'application pratique de la législation, des données statistiques relatives à l'acquisition de la nationalité luxembourgeoise et des pistes de réflexion en vue d'une éventuelle adaptation du cadre législatif actuel. Le ministre de la Justice est d'avis, pour sa part, que la loi de 2008 a fait largement ses preuves, mais peut faire, le cas échéant, l'objet d'adaptations ponctuelles.

François Biltgen, ministre de la Justice, avec à gauche Jean-Laurent Redondo du Service indigénat du ministère de la Justice et Yves Huberty du même service (© Ministère de la Justice)

Il est ainsi dans les intentions du ministre de la Justice d'organiser sur cette base un large débat de consultation à la Chambre des députés. Ce débat pourrait permettre de déterminer des lignes directrices afin de confirmer la législation, tout en l'adaptant à la lumière de l'expérience, en vue de présenter un projet de loi portant modification de la loi du 23 octobre 2008 sur la nationalité luxembourgeoise au cours du mois de décembre 2012.

Dans un souci d'associer également le public au débat, François Biltgen a invité tous les citoyens à lui transmettre des commentaires, suggestions et questions en relation avec le rapport d'évaluation et les pistes y soulevées. Les personnes intéressées pourront consulter à cet effet une rubrique spéciale sur le site Internet du ministère de la Justice, où elles y trouveront, à côté du rapport d'évaluation complet, notamment un formulaire électronique qui leur facilitera la rédaction de leurs commentaires, suggestions et questions.

François Biltgen présente le projet de loi portant introduction de la transaction pénale en droit luxembourgeois

17 décembre 2012

Le 17 décembre 2012, le ministre de la Justice, François Biltgen, en présence du procureur général d'État, Robert Biever, et du procureur d'État de Diekirch, Aloyse Weirich, a présenté lors d'une conférence de presse les grandes lignes du projet de loi portant introduction de la transaction en matière pénale. Ce projet de loi avait été approuvé par le Conseil de gouvernement le 30 novembre 2012.

Le projet de loi vise à introduire le mécanisme de la transaction pénale en droit luxembourgeois, mécanisme qui complète l'arsenal des procédures applicables en matière pénale. Le but de la nouvelle procédure est de permettre une réponse pénale rapide à une infraction commise. Il s'agit de prévoir à côté de l'ordonnance pénale et de la médiation pénale une nouvelle alternative à la poursuite classique.

En s'engageant sur cette voie, le Luxembourg suit l'exemple donné par ses partenaires européens qui connaissent ce mécanisme déjà depuis plusieurs années, qui est notamment aussi d'application dans les trois pays voisins du Luxembourg. Il faut souligner que le système proposé se distingue des législations belge, française et allemande, alors qu'aucun de ces trois systèmes ne semble de teneur à être transposé tel quel en droit luxembourgeois.

Le système proposé vise à garantir une justice transparente et équitable dans le respect des droits de toutes les parties en cause. La transaction pénale est ouverte à tous les crimes et délits pouvant être sanctionnés par une peine d'emprisonnement d'une durée maximale de 5 ans. Elle pourra être sollicitée soit par l'auteur des faits, soit par le procureur d'État.

La procédure proposée met en place un système dans lequel toutes les parties concernées, y inclus la victime, sont entendues. Par ailleurs, la proposition de transaction doit faire l'objet d'un jugement de condamnation susceptible d'appel. La chambre correctionnelle qui prononce le jugement

vérifie notamment si la peine convenue lui paraît adaptée. La transaction peut intervenir à tout moment de la procédure et au plus tard au moment où la chambre correctionnelle du tribunal d'arrondissement statue sur l'action publique.

Cette nouvelle procédure permet de donner une réponse rapide à une infraction commise et apportera de cette manière une réduction sensible des délais en la matière. Elle permet d'éviter aux témoins et aux personnes poursuivies des auditions répétées, elle économisera les temps d'enquête policière et réduira les débats à l'audience publique, tout en désengorgeant aussi les cabinets d'instruction.

De ce fait, le projet de loi portant introduction de la transaction pénale constitue une véritable simplification administrative pour les personnes poursuivies, les juridictions, les victimes et les témoins.

LOGEMENT

Nouveau régime d'aides pour la promotion de l'utilisation rationnelle de l'énergie et la mise en valeur des énergies renouvelables dans le domaine du logement

13 septembre 2012

Le 13 septembre 2012, le ministre délégué au Développement durable et aux Infrastructures, Marco Schank, a présenté les grandes lignes du nouveau régime d'aides pour la promotion de l'utilisation rationnelle de l'énergie et la mise en valeur des énergies renouvelables dans le domaine du logement (PRIMe House).

La poursuite du régime d'aides pour les nouveaux logements à performance énergétique élevée, pour l'assainissement énergétique des logements existants ainsi que pour les installations techniques valorisant les sources d'énergie renouvelables constitue une des mesures prioritaires retenues par le gouvernement dans le cadre du «partenariat pour l'environnement et le climat». Conjointement avec le renforcement progressif des exigences en matière de performance énergétique pour les nouveaux bâtiments d'habitation et les efforts menés en matière d'information, de sensibilisation et de conseil, ces aides financières sont indispensables pour améliorer l'efficacité énergétique et augmenter le recours aux sources d'énergie renouvelables dans le domaine du logement. Elles apportent ainsi une contribution importante au respect des objectifs contraignants ambitieux auxquels le Luxembourg a souscrit au niveau européen en matière de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre et en matière d'énergies renouvelables.

Comparé au régime d'aides financières qui prendra fin au 31 décembre 2012, les principaux changements introduits par le nouveau régime se présentent comme suit:

Assainissement énergétique de maisons d'habitation existantes

Le nouveau régime d'aides financières vise une revalorisation fondamentale des mesures mises en œuvre dans le domaine de la rénovation énergétique. L'assainissement énergétique de maisons existantes présente en effet un potentiel d'économie d'énergie considérable.

L'approche de la subvention allouée pour l'assainissement d'éléments de construction individuels de l'enveloppe thermique de la maison sera maintenue. Le montant des subventions sera dorénavant lié à la performance énergétique du bâtiment: alors que sous le régime actuel, les aides sont allouées par m^2 de surface assainie, à condition que soient respectées les valeurs U minimales, le nouveau système définit les montants alloués par m^2 de surface assainie en fonction d'un «standard de performance» atteint après assainissement. En d'autres termes, plus l'assainissement d'un élément – tel que par exemple le mur extérieur ou la toiture – est poussé, plus la subvention sera élevée. Ces standards de performance se caractérisent pour le premier (standard IV) par une épaisseur minimale de l'isolant thermique (adaptée en fonction de la conductivité thermique réelle de l'isolant), et pour les trois autres, outre cette épaisseur minimale de l'isolant thermique, par des valeurs U devenant progressivement plus ambitieuses. Ils correspondent approximativement aux valeurs requises pour atteindre les catégories d'efficacité C, B et A. Les aides sont détaillées dans le tableau suivant:

Élément assaini	Aide financière spécifique (euros/m² assaini)			
	Standard de performance IV	**Standard de performance III**	**Standard de performance II**	**Standard de performance I**
Mur extérieur (isolé du côté extérieur)	20	25	30	36
Mur extérieur (isolé du côté intérieur)	20	25	30	36
Mur contre sol ou zone non chauffée	12	13	13	14
Toiture inclinée ou plate	15	24	33	42
Dalle supérieure contre zone non chauffée	10	18	27	35
Dalle inférieure contre zone non chauffée ou sol	12	13	13	14
Fenêtres et portes-fenêtres	40	44	48	52

De plus, le nouveau régime incite à une rénovation énergétique intégrale pouvant être réalisée en plusieurs étapes. À cet effet, le bonus forfaitaire de 20% accordé jusqu'à présent pour un assainissement intégral sera remplacé par un bonus dont le taux (10%, 20% ou 30%) varie en fonction de la catégorie d'efficacité de l'indice de dépense d'énergie chauffage *(Wärmeschutzklasse)* (C, B ou A) atteinte après assainissement. On pourra ainsi bénéficier d'un surplus des aides allant jusqu'à 10 000 euros par rapport au régime actuel. Selon l'élément rénové, le montant de la subvention pourra tripler par rapport au montant actuel.

Par ailleurs, l'aide accordée pour la mise en place d'un système de ventilation mécanique contrôlée avec récupération de chaleur sera augmentée (3 000 euros sous le régime actuel; montant maximal de 6 000 euros avec le nouveau régime).

Nouvelles maisons à performance énergétique élevée

Le nouveau régime d'aides financières tient compte du renforcement progressif des exigences en matière de performance énergétique pour les nouveaux bâtiments d'habitation.

En 2013 (date de demande de l'autorisation de bâtir), les subventions pour les «maisons à basse consommation d'énergie» (catégories B/B/B) restent inchangées (45 euros/m² pour une maison individuelle), mis à part le fait que pour les maisons individuelles, elles seront désormais limitées à un plafond correspondant à une superficie de 150 m² (au lieu de 200 m²), de façon à encourager davantage les formes de logement plus compactes. Les «maisons à basse consommation d'énergie» pour lesquelles l'autorisation de bâtir est demandée après le 31 décembre 2013 ne seront plus subventionnées.

En 2013 et 2014 (date de demande d'autorisation de bâtir), les subventions pour les maisons «passives» (catégories A/A/A) restent inchangées, mis à part le fait que pour les maisons individuelles, elles seront également limitées à un plafond correspondant à une superficie de 150 m². En 2015 et 2016, le taux appliqué sera revu à la baisse (70 euros/m² au lieu de 160 euros/m²).

Installations techniques valorisant les sources d'énergie renouvelables

Le nouveau régime d'aides met avant tout l'accent sur la promotion des pompes à chaleur géothermiques ainsi que des chaudières à granulés de bois/plaquettes de bois. Il s'agit là en effet d'options parmi les moins coûteuses pour contribuer au respect des objectifs en matière de sources d'énergie renouvelables.

L'aide accordée pour la mise en place d'une pompe à chaleur géothermique est ainsi revue à la

hausse de 40% à 50% des coûts effectifs, avec une augmentation des plafonds correspondants (de 6 000 euros à 8 000 euros pour les maisons individuelles). Quant aux pompes à chaleur air/eau dont l'éligibilité est limitée aux seules maisons individuelles passives, elles seront subventionnées à hauteur de 25% des coûts effectifs, avec un maximum de 2 500 euros. Enfin, une nouvelle aide pour les appareils compacts comprenant la ventilation mécanique contrôlée et la pompe à chaleur air rejeté/eau a été introduite (maisons individuelles passives).

Pour l'installation d'un chauffage central à granulés de bois ou à plaquettes de bois, le taux de l'aide est augmenté de 30% à 40% des coûts effectifs (augmentation des plafonds correspondants de 4 000 à 5 000 euros pour les maisons individuelles).

Les taux des aides pour les installations solaires thermiques ont été légèrement revus à la baisse: 4 000 euros/2 500 euros pour une installation avec/sans appoint du chauffage (maisons individuelles). Un bonus de 300 euros est introduit si, en même temps, une chaudière existante est remplacée par une chaudière à bois ou une pompe à chaleur.

L'aide à l'investissement pour les installations solaires photovoltaïques a été ramenée de 30% à 20% des coûts effectifs et plafonnée à 500 euros par kW crête (maximum de 30 kW crête) de façon à assurer, avec le tarif d'injection prévu par le projet de règlement grand-ducal relatif à la production d'électricité basée sur les sources d'énergie renouvelables, une rentabilité similaire à celle existant fin 2007 au moment où les aides à l'investissement et les tarifs d'injection actuellement en vigueur ont été définis.

Conseil en énergie

Dans le cas d'un assainissement énergétique, le conseil en énergie (obligatoire) continuera à être subventionné, un montant forfaitaire (1 000 euros pour une maison individuelle) venant remplacer le tarif par heure précédemment accordé dans un souci de simplification administrative. Par ailleurs, une nouvelle aide financière pour un accompagnement ponctuel volontaire de la mise en œuvre du concept d'assainissement énergétique a été introduite. Le conseiller en énergie devra dorénavant être une des personnes habilitées à établir le calcul et le certificat de performance énergétique des bâtiments d'habitation.

Dispositions transitoires (régime actuel/nouveau régime)

Des dispositions transitoires assureront que les investissements planifiés/entamés mais non finalisés sous le régime actuel, donc avant le 31 décembre 2012, puissent bénéficier des montants et exigences techniques actuellement en vigueur. Sont concernés, d'un côté, les nouvelles constructions (catégories A/A/A ou B/B/B) pour lesquelles une autorisation de bâtir est demandée avant fin 2012 et, de l'autre, les travaux d'assainissement énergétique pour lesquels le rapport du conseil en énergie correspondant est établi avant la fin de l'année en cours. Les factures des investissements et services y relatifs devront être établies au plus tard le 31 décembre 2014 inclus.

Pour les dispositions détaillées, il y a lieu de se référer au règlement grand-ducal dont la publication au *Mémorial* est prévue au mois de novembre 2012.

MÉDIAS/ COMMUNICATION

Présentation du nouveau Registre national des travaux

14 septembre 2012

Le 14 septembre 2012, le ministre des Communications et des Médias, François Biltgen, et la ministre à la Simplification administrative auprès du Premier ministre, Octavie Modert, ont présenté un nouvel outil qui permettra une implémentation plus efficace de la stratégie visant l'introduction de l'Internet à ultrahaut débit.

Cet outil – le Registre national des travaux – fonctionnera en ligne, sera intégré au site www.guichet.lu et sécurisé par LuxTrust. Il s'adressera aux entreprises souhaitant procéder à des travaux de génie civil sur un domaine public. Le registre contiendra toutes les demandes de permissions de voirie introduites par les entreprises.

«Grâce au registre, qui permettra une coordination plus efficace et plus transparente des chantiers, le déploiement des réseaux de nouvelle génération sera considé-

rablement accéléré», s'est félicité François Biltgen.

Il a également rappelé les objectifs de la stratégie à ultrahaut débit, qui vise à garantir l'accès de tous les citoyens et de toutes les entreprises à un Internet très rapide et à faire du Luxembourg le premier pays «fibré» de l'Union européenne. Il a constaté que l'Internet à ultrahaut débit connaissait d'ores et déjà un succès significatif au Luxembourg depuis le lancement des premières offres des opérateurs en septembre 2011. Il s'agira désormais de continuer à soutenir le développement des réseaux en facilitant le déploiement des infrastructures.

Par ailleurs, François Biltgen a souligné que le déploiement accéléré devait également se traduire par une couverture géographique nationale plus rapide de l'Internet à ultrahaut débit et par une offre de services plus avantageuse, grâce à un niveau plus élevé de concurrence, ceci au bénéfice du consommateur.

Octavie Modert a confirmé que le Registre national des travaux constituait une mesure de simplification administrative substantielle dans le sens d'une meilleure transparence et d'une meilleure coordination des chantiers, et ce, notamment pour les opérateurs des réseaux de communication et de fourniture d'énergie. Elle a comparé le registre à un «Reider électronique national», étant donné qu'il propose des informations qui étaient auparavant uniquement consultables au niveau local via le Reider traditionnel, le tableau d'affichage public. Octavie Modert a mis en évidence l'approche pragmatique choisie pour mettre en place le Registre national des travaux, ne nécessitant pas de nouvelles lois ou de nouveaux règlements et d'une facilité d'utilisation extrême.

Octavie Modert a précisé qu'en pratique, chaque demande de permission de voirie serait publiée dans le Registre national des travaux sur le portail www.guichet.lu. Les entreprises intéressées à participer à un chantier prévu informeront le demandeur initial et introduiront leur propre demande de permission de voirie auprès de l'administration concernée (administration communale ou Administration des ponts et chaussées). Les parties sont ensuite invitées à élaborer une convention de partage, comportant notamment des dispositions au sujet de la répartition des coûts. Octavie Modert a conclu que, d'un côté, les entreprises pourraient ainsi bénéficier d'une réduction des frais, d'un gain de temps et de productivité et, de l'autre, les riverains seraient exposés moins souvent à des nuisances provoquées par plusieurs chantiers consécutifs.

François Biltgen, ministre des Communications et des Médias, et Octavie Modert, ministre à la Simplification administrative auprès du Premier ministre, présentent le nouveau Registre national des travaux (© Service des médias et des communications)

Présentation de l'avant-projet de loi visant à créer la nouvelle Autorité luxembourgeoise indépendante de l'audiovisuel

15 octobre 2012

Le 15 octobre 2012, le ministre des Communications et des Médias, François Biltgen, a présenté les grandes lignes de la réforme du système de surveillance des médias électroniques lors d'une conférence de presse.

«Simplifier le système actuellement en vigueur, voici l'objectif principal de la réforme», a-t-il souligné. Le système actuel, régi par la loi modifiée du 27 juillet 1991 sur les médias électroniques, prévoit trois acteurs différents qui en assurent la surveillance:

- le Service des médias et des communications relevant du ministère d'État contrôle les règles de publicité dans les programmes de télévision;
- le Conseil national des programmes veille sur le contenu des programmes de télévision;
- la Commission indépendante de la radiodiffusion surveille les radios.

À l'avenir, les pouvoirs répartis entre ces trois acteurs seront centralisés au sein d'une seule et unique autorité indépendante, qui aura le statut d'établissement public et sera dénommée Autorité luxembourgeoise indépendante de l'audiovisuel (ALIA).

François Biltgen a noté que «cette approche assure une interprétation cohérente des dispositions légales et une application cohérente des sanctions, et contribue ainsi à la sécurité juridique pour les médias». Il a ajouté que la réforme se situait également dans l'esprit de la simplification administrative.

Quant au pouvoir de sanction, la nouvelle autorité sera dotée d'un pouvoir de sanction propre. En fonction de la pratique constatée, l'ALIA pourra ainsi prononcer un blâme, décider d'une amende financière, voire du retrait des permissions et des concessions des radios et chaînes de télévision.

Le Fonds national de soutien à la production audiovisuelle dresse le bilan 2011

12 décembre 2012

Le 12 décembre 2012, la ministre de la Culture, Octavie Modert, a dressé le bilan de l'année 2011 du Fonds national de soutien à la production audiovisuelle.

Vingt-neuf projets ont bénéficié d'une aide financière sélective pour un montant total de 6 064 242 euros. Treize projets ont bénéficié d'une aide à l'écriture ou au développement (soit 579 242 euros) et seize projets ont bénéficié d'une aide à la production (soit 5 485 000 euros). Vingt-quatre œuvres ont bénéficié des avantages du régime des certificats d'investissement audiovisuel (CIAV) pour un montant net de 24 758 146 euros. Le Fonds national de soutien à la production audiovisuelle a également accordé divers subsides au secteur pour un montant de 49 983 euros ainsi que des aides à la promotion à hauteur de 80 088 euros.

Octavie Modert s'est réjouie des nombreuses sélections et récompenses de films et coproductions luxembourgeoises aux divers festivals de films de par le monde. Elle a aussi rappelé la réussite de la deuxième édition du festival Discovery Zone – Luxembourg City Film Festival, qui a rencontré une excellente résonance auprès du public.

Quant au ministre des Communications et des Médias, François Biltgen, il a présenté les grandes lignes du projet de loi relatif au

Octavie Modert, ministre de la Culture, François Biltgen, ministre des Communications et des Médias, et Guy Daleiden, directeur du Fonds national de soutien à la production audiovisuelle (© Fonds national de soutien à la production audiovisuelle)

Fonds national de soutien à la production audiovisuelle. Les principaux changements sont la suppression du régime des CIAV et son remplacement par un système de subventionnement direct géré par le Fonds national de soutien à la production audiovisuelle. Celui-ci se traduit par une refonte du soutien de l'État en une seule aide financière sélective ainsi que par la modification de la gouvernance dudit fonds: dorénavant, l'administration prendra les décisions d'attribution des aides financières sélectives à accorder sur base des avis circonstanciés d'un comité consultatif d'évaluation.

François Biltgen a également présenté le projet de loi portant approbation des accords de coproduction audiovisuelle entre le Luxembourg et la Suisse ainsi qu'entre le Luxembourg et l'Irlande. Ces deux accords permettront d'intensifier les synergies entre les producteurs de ces trois pays et de favoriser les coproductions audiovisuelles et cinématographiques entre les pays concernés, tout comme de faciliter les échanges au niveau de la promotion, de la distribution et de la formation ainsi que l'accès à d'autres marchés d'exploitation et de diffusion.

RECHERCHE/ SCIENCE/INNOVATION

L'espace, un facteur fondamental pour la relance économique et la politique de l'emploi en Europe

9 juillet 2012

Le 9 juillet 2012, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, François Biltgen, a rencontré le directeur général de l'Agence spatiale européenne (ESA), Jean-Jacques Dordain, accompagné de son conseiller spécial, l'ancien ministre de la Science, de la Technologie et de l'Enseignement supérieur au Portugal, José Mariano Gago, pour un échange sur les enjeux stratégiques de la politique de l'espace de l'ESA et de l'Europe.

Le Luxembourg va reprendre, avec la Suisse, la présidence de l'ESA au niveau ministériel pour la période allant de 2012 à 2015. Cette période constitue une phase cruciale pour l'évolution de l'Europe spatiale, en amont de l'établissement des nouvelles perspectives financières de l'Union européenne de 2014 à 2020. L'espace contribue en effet à tous les efforts consentis actuellement au niveau de l'accroissement de la compétitivité et de la croissance.

Les interlocuteurs ont eu un échange de vues, notamment sur les sciences spatiales ainsi que sur la stratégie à adopter à brève échéance en matière de lanceurs. Cette stratégie devrait avoir une haute priorité dans les années à venir et viserait à développer à terme une nouvelle génération de lanceurs européens. La station spatiale ISS et le programme

José Manuel Gago, conseiller spécial auprès de l'Agence spatiale européenne, François Biltgen, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et Jean-Jacques Dordain, directeur général de l'Agence spatiale européenne
(© Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche)

européen de radionavigation par le satellite Galileo faisaient partie des autres sujets abordés.

François Biltgen a souligné que l'ESA devrait à l'avenir être non seulement à l'écoute des milieux industriels, mais également des opérateurs de services satellitaires. Dans ce contexte, les interlocuteurs se sont accordés pour dire que l'espace constituait un facteur fondamental pour la relance économique et la politique de l'emploi en Europe. Quant à l'orientation de la politique de l'espace en Europe, François Biltgen a rappelé que la résolution du deuxième Conseil «Espace», tenu sous présidence luxembourgeoise le 7 juin 2005, avait défini le cadre d'une politique spatiale européenne et d'un programme spatial européen toujours d'actualité.

Ces orientations prévoyaient notamment que le programme spatial européen soit la base globale et flexible commune de programmation des activités de l'ESA, de l'Union européenne et de leurs États membres respectifs dans le parfait respect des capacités existantes et d'une complémentarité garantie.

Présentation du projet de recherche Valortech

18 octobre 2012

Le 18 octobre 2012, le ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, Étienne Schneider, a présenté le projet Valortech conjointement avec les porteurs Soil-Concept SA, Lee SARL, Energolux SA, Gradel SARL et l'Université du Luxembourg.

Le projet de recherche Valortech vise le développement et la mise en œuvre d'innovations technologiques assurant la valorisation énergétique de boues d'épuration mélangées à des déchets verts. Il s'agit d'un processus dit de «polygénération» en vue de produire de la chaleur, de l'électricité, du combustible solide (différents types de pellets de biomasse) et de l'engrais.

Le coût total du projet est chiffré à 4,2 millions d'euros. Le gouvernement soutient ce projet par les instruments prévus par la loi du 5 juin 2009 relative à la promotion de la recherche, du développement et de l'innovation.

La mise en œuvre du projet Valortech a lieu sur la plate-forme de compostage du Fridhaff, à Diekirch, de juin 2012 à mai 2015.

Étienne Schneider a souligné que le projet s'inscrivait dans la mise en œuvre de la stratégie nationale en matière d'écotechnologies: «Notre objectif est de tirer avantage des efforts de recherche existants, à la fois publics et privés, afin de développer et d'accroître l'expertise dans le domaine de l'utilisation rationnelle des ressources naturelles.»

Le ministre de l'Économie et du Commerce extérieur s'est montré très enthousiaste, car cette initiative a permis de réunir des compétences spécifiques dont disposent les acteurs luxembourgeois pour monter un projet de recherche de haut niveau, qui contribuera au développement et à la diversification économique de notre tissu économique.

En tant que coordinateur du projet, Marc Demoulling, représentant la société Soil-Concept SA, a présenté les contributions des différents partenaires. Il a relevé que la combinaison intelligente entre un séchage biologique et les technologies hautement innovantes de gazéification et de combustion faisait de Valortech un projet unique sur le plan européen en matière de valorisation de biomasse, y compris les résidus d'origine agricole.

Le projet vise une pénétration du marché à trois niveaux, à savoir la conception sur mesure et la commercialisation d'installations techniques innovantes, le développement du marché relatif à la vente de sous-produits, tels que le compost, les pellets de bois, les agropellets, les engrais, l'électricité et la chaleur et, finalement, la valorisation économique à l'échelle internationale des brevets issus de la recherche.

Présentation du rapport de l'étude d'Euroconsult sur le paysage spatial luxembourgeois

6 novembre 2012

Sept ans après l'adhésion du Luxembourg à l'Agence spatiale européenne (ESA), le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, François Biltgen, a jugé opportun de faire réaliser une première évaluation de la politique

menée en matière de sciences et de technologies spatiales.

L'objectif de cette étude était de dresser le bilan des activités effectuées depuis 2005, de déterminer les forces et faiblesses du système luxembourgeois, de mesurer les premiers impacts du plan d'action national en la matière et d'identifier les opportunités d'avenir pour le Luxembourg. Cette étude était censée déboucher sur une série de recommandations permettant un positionnement optimal pour les prochaines cinq à dix années.

Les résultats de cette analyse viennent d'être présentés par la société Euroconsult, spécialisée dans le domaine spatial. De manière générale, le Luxembourg a obtenu de très bons résultats considérant la courte période depuis l'adhésion à l'ESA et l'inexistence d'activités spatiales en dehors de celles de SES remontant à il y a 10 ans. D'après l'étude, le Luxembourg a su exploiter au mieux les compétences existantes dans le domaine des médias et des télécommunications. La présence de SES a été un facteur important pour ce développement. L'impact économique a également été jugé très positif, puisque plus de 120 nouveaux emplois ont été créés les sept dernières années.

En termes de priorités thématiques pour le futur, le consultant propose au gouvernement d'inclure dans ses axes de développement les microsatellites, les équipements de satellites, les équipements au sol et les services à valeur ajoutée utilisant des données satellitaires, incluant deux nouveaux domaines technologiques, la propulsion électrique et le développement de charges utiles.

Afin d'assurer l'encadrement utile de ces développements, l'étude recommande également une évolution du schéma de gouvernance des activités spatiales. L'ancien directeur de l'agence spatiale suédoise, Per Tegner, président du conseil de l'ESA à deux reprises et porte-parole d'un groupe d'experts indépendants chargé d'encadrer cette étude, a souligné l'exceptionnelle progression du Luxembourg par rapport aux autres États membres de l'ESA. Il a pleinement soutenu les recommandations émises par Euroconsult et a également insisté sur la nécessité de faire évoluer la gouvernance du dossier spatial.

François Biltgen s'est félicité de l'excellente collaboration entre ses services, le consultant et le groupe d'experts. Il a souligné l'importance des recommandations dans le contexte actuel, notamment en vue du Conseil de l'ESA au niveau ministériel prévu à Naples les 20 et 21 novembre 2012. Ce rapport est à la base des propositions de contribution aux futurs programmes de l'ESA, pilier de la mise en œuvre de la politique en matière de sciences et de technologies spatiales. Ce Conseil de l'ESA aura une importance particulière pour le Luxembourg, étant donné qu'il en assurera la présidence avec la Suisse. Cette coprésidence pour les trois prochaines années arrive à un tournant important du secteur spatial. François Biltgen s'est félicité du rôle actif confié au Luxembourg dans l'élaboration du futur paysage spatial européen.

François Biltgen dresse le bilan de 25 ans de recherche publique

22 novembre 2012

Le 22 novembre 2012, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, François Biltgen, a dressé au cours d'une conférence de presse le bilan de 25 ans de recherche publique au Luxembourg.

En partant de la loi-cadre du 31 mars 1987, François Biltgen a rappelé les principales étapes de cette évolution à avoir mené à la création des centres de recherche publics (CRP), en passant par la création du Fonds national de la recherche en 1999, la création de l'Université du Luxembourg en 2003 et l'introduction des aides à la formation-recherche en 2008.

Il s'est félicité du dynamisme de la recherche publique, notamment au cours de la dernière décennie. François Biltgen a rappelé dans ce contexte les principales conclusions du rapport de l'Organisation de coopération et de développement économiques de 2006 et les suites données aux recommandations, qui ont notamment mené à un changement de la gouvernance par l'introduction des contrats de performance.

Il a conclu par la présentation des perspectives d'évolution de la recherche publique, en dévoilant le détail des réformes législatives en cours dans le secteur de la recherche publique.

Historique	
1987	Création du CRP-Gabriel Lippmann et du CRP-Henri Tudor
1988	Création du CRP-Santé
1989	Création du CEPS/Instead
1999	Création du Fonds national de la recherche (FNR)
1999-2004	Objectif gouvernemental d'investir 0,3% du produit intérieur brut (PIB) dans la recherche publique
2003	Création de l'Université du Luxembourg
2004-2009	Objectif gouvernemental d'investir à terme 1% du PIB dans la recherche-développement publique
2004	Loi-cadre pour l'innovation dans le secteur des classes moyennes
2005	Adhésion du Luxembourg à l'Agence spatiale européenne
2006	Examen de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) de la politique d'innovation du Luxembourg
2006-2008	Mise en œuvre des principales recommandations de l'OCDE
2007	Définition des priorités nationales de la recherche publique à la suite d'un exercice de prospective exécuté par le FNR
2007	Adhésion du Luxembourg au Laboratoire européen de biologie moléculaire
2008	Entrée en vigueur des premiers «contrats de performance» avec les CRP, le CEPS/Instead, le FNR et Luxinnovation (2008-2010)
2008	Loi relative aux aides à la formation-recherche
2009	Loi-cadre pour la promotion de la recherche-développement et de l'innovation
2010	Objectif gouvernemental d'un intervalle de 2,3% à 2,6% du PIB en faveur de la recherche et de l'innovation (tous secteurs) en 2020 (en termes de dépenses) suite à la stratégie Europe 2020 au niveau de l'Union européenne
2011	Entrée en vigueur de la deuxième vague des «contrats de performance» avec les CRP, le CEPS/Instead, le FNR et Luxinnovation (2011-2013)
2012	Création du Max Planck Institute Luxembourg for International, European and Regulatory Procedural Law

Évolution des budgets de l'État en faveur de la RDI								
	2006	**2007**	**2008**	**2009**	**2010**	**2011**	**2012**	**2013**
Mio €	113,8	142,6	183,1	200,2	247,7	253,4	277,7	280,0
% PIB	0,35	0,41	0,46	0,54	0,62	0,60	0,66	0,66

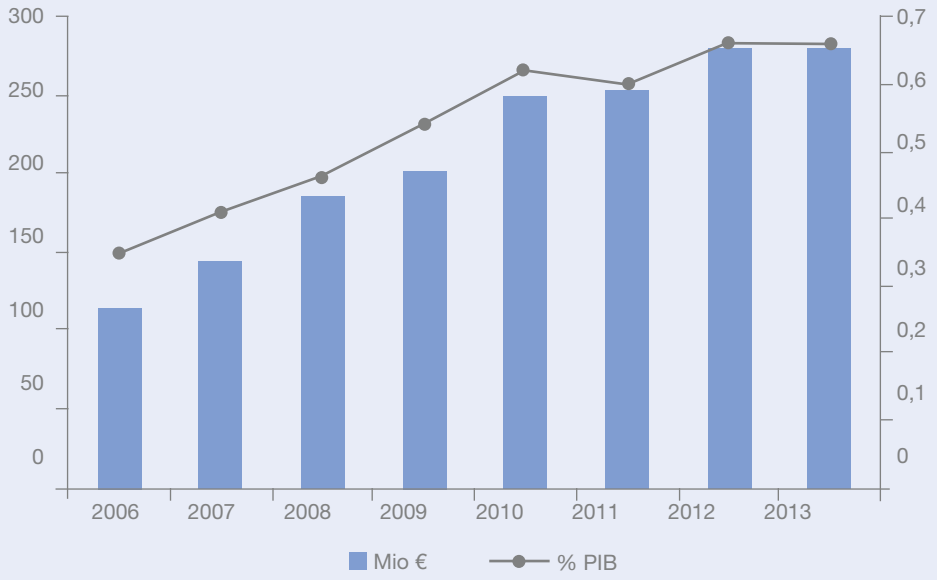

N.B. Les valeurs pour 2013 sont les propositions budgétaires.

Claude Wiseler ouvre la conférence sur la météorologie au Luxembourg

11 décembre 2012

Le 11 décembre 2012, le ministre du Développement durable et des Infrastructures, Claude Wiseler, a ouvert la conférence sur la météorologie au Luxembourg.

Cet événement organisé par Meteolux, un service de l'Administration de la navigation aérienne, s'inscrivait dans le cadre de la présentation de l'étude du secteur de la météorologie au Grand-Duché de Luxembourg, en collaboration avec le Centre de recherche public Henri Tudor et sous la tutelle du ministère du Développement durable et des Infrastructures.

Cette étude a permis de mieux comprendre les rôles et les besoins respectifs des acteurs concernés par la météorologie au Luxembourg. Elle démontre l'importance et l'intérêt des informations météorologiques dans de nombreux domaines, tels que la météorologie grand public, la protection de la population et des biens, les transports, l'agriculture, l'environnement, l'armée et les activités de recherche. Toutes les organisations interrogées pour l'étude ont exprimé leur volonté de collaboration principalement autour de quatre thèmes: la centralisation des données, une représentation scientifique, une gestion mutualisée des stations ainsi que la création de services spécifiques.

Dans ce contexte, le service Meteolux a mis en avant le portail météorologique du Luxembourg, www.meteolux.lu, illustrant ainsi le développement de ses activités grand public et des services destinés aux organisations publiques et privées.

Des spécialistes de l'Institut royal météorologique de Belgique et de l'Institut royal de météorologie des Pays-Bas ont exposé les dangers et les risques des phénomènes météorologiques ainsi que les moyens d'information et de protection. Au niveau du Luxembourg, l'Administration des services de secours a présenté avec le service Meteolux le système de gestion des alertes météorologiques visant à diffuser de manière optimisée les flux d'information et à mettre en place les mesures préventives.

L'Administration des services techniques de l'agriculture a démontré l'impact des conditions

Claude Wiseler, ministre du Développement durable et des Infrastructures (© Ministère du Développement durable et des Infrastructures)

météorologiques et climatiques sur les orientations agricoles et horticoles. Le directeur de l'Administration de la gestion de l'eau a présenté son système de vigilance des crues. Enfin, l'Université du Luxembourg a expliqué l'intérêt du développement des activités de recherche et des collaborations avec les différents acteurs concernés.

En conclusion, les collaborations existantes autour des activités météorologiques seront intensifiées dans les années à venir. Ce réseau émergent visera à s'élargir à toutes les personnes concernées afin de fournir des prévisions de qualité au grand public ainsi qu'à toutes les autres organisations intéressées.

RELIGION/CULTES

Relations entre l'État et les communautés religieuses, voire philosophiques: le débat est lancé

3 octobre 2012

Le ministre des Cultes, François Biltgen, a reçu le 3 octobre 2012 le rapport du groupe d'experts chargé de la mission d'expertise relative aux relations entre l'État et les communautés religieuses, voire philosophiques, au Luxembourg.

Le groupe de réflexion a été mis en place au mois de mars 2012, suite à une motion de la Chambre des députés du 7 juin 2011.

Le groupe était coordonné par le professeur Francis Messner, directeur de recherche au Centre national de recherches scientifiques de l'université de Strasbourg. Il était assisté par Jean-François Husson, président du Centre de recherche en action publique, intégration et gouvernance (CRAIG) de Jambes (Belgique) et de Caroline Sägesser du Centre interdisciplinaire d'étude des religions et de la laïcité de l'Université libre de Bruxelles. Le secrétariat du groupe a été assuré par Éric Ghysselinckx, conseiller et chef du Service des cultes et de la laïcité qui est rattaché au Service public fédéral Justice.

Le groupe d'experts s'est réuni à Luxembourg pendant huit jours de travail entre mars et août 2012. Lors des auditions, les experts ont rencontré notamment les partis politiques représentés à la Chambre des députés, les administrations et ministères concernés, les communautés cultuelles conventionnées ou non ainsi que les organisations de défense de la laïcité ou de promotion d'un humanisme athée ou agnostique.

Le groupe d'experts a présenté ce matin, en présence du ministre, son rapport aux membres de la commission des Institutions et de la Révision constitutionnelle de la Chambre des députés. Le ministre des Cultes a constaté que le rapport des experts retenait que le système actuel devait être reformé. Il a souhaité que cette modification se fasse dans le respect de l'égalité de traitement et des droits humains.

François Biltgen a souligné que le rapport présenté ne constituait pas la fin d'un parcours, mais une étape intermédiaire servant à lancer le débat, et dans le public, et à la Chambre des députés. En effet, le rapport a été transmis aux parties prenantes à l'étude. Celles-ci pourront présenter leurs observations et suggestions jusqu'au 25 novembre 2012.

Des débats plus complets sous forme de séminaires auront lieu avec les parties prenantes en décembre 2012, voire janvier 2013. Selon le ministre des Cultes, ces séminaires auront pour but de dégager de nouvelles pistes. Dans ce contexte, François Biltgen a aussi proposé à la Chambre des députés la tenue d'un débat de consultation sur le sujet des relations futures entre les pouvoirs publics et les communautés religieuses ou philosophiques au Luxembourg.

SANTÉ

Présentation de la campagne «Réagis!» pour combattre l'arrêt cardiaque au Luxembourg

27 septembre 2012

Le 27 septembre 2012, le Luxembourg Resuscitation Council (LRC) a lancé en présence du ministre de la Santé, Mars Di Bartolomeo, la nouvelle campagne de sensibilisation «Réagis!», qui a pour objectif de sensibiliser le grand public à combattre l'arrêt cardiaque.

Selon Mars Di Bartolomeo, il s'agit d'une campagne qui prévoit «un engagement à long terme». «La campagne "Réagis!" n'est pas une campagne au sens classique», a-t-il déclaré, avant d'expliquer que c'est «un concept global qui s'articule autour d'une information, d'une formation et d'un message-clé».

«Il s'agit de rassurer les témoins d'un arrêt cardiaque et de leur faire comprendre qu'ils doivent s'activer rapidement lorsqu'elles *[les personnes]* sont confrontées à un arrêt cardiaque», a exposé le président du LRC, Jean Uhrig.

Les gestes qui sauvent

Placée sous le slogan «la seule erreur que tu peux faire, c'est de ne rien faire», la campagne doit inciter chaque témoin d'un arrêt cardiaque à faire les gestes qui sauvent:

- appeler le 112;
- pratiquer le massage cardiaque externe;
- utiliser un défibrillateur externe si disponible.

L'arrêt cardiaque est à l'origine d'environ 12% des décès. En Europe, 400 000 personnes décèdent chaque année suite à un arrêt cardiaque. Au Luxembourg, cela représente 500 personnes. D'après le médecin et vice-président du LRC, Jean Beissel, la proportion des décès dus à un arrêt cardiaque pourrait être considérablement réduite:

- si les témoins appliquaient rapidement les gestes qui sauvent la vie;
- si les personnes concernées sollicitaient l'aide d'un médecin dès l'apparition des premiers symptômes (comme par exemple un emballement du cœur ou des étourdissements).

«L'arrêt cardiaque est un accident inattendu qui se manifeste par une perte de connaissance brutale avec disparition du pouls chez une personne qui n'est pas malade a priori», a expliqué Jean Beissel. Dans de nombreux cas, le cœur continue de battre, mais le rythme des battements est tellement anormal que les contractions cardiaques sont inefficaces et que le cœur ne peut plus faire circuler le sang dans l'organisme et le cerveau. «La seule erreur qu'on peut faire, c'est de ne rien faire», a mis en garde Jean Beissel, expliquant que le cerveau humain, privé d'oxygène, «ne peut pas survivre plus de quatre minutes». Les chances de survie du patient augmentent par contre considérablement si la réanimation cardiopulmonaire et la défibrillation sont entreprises dans les premières minutes qui suivent l'arrêt cardiaque.

L'efficacité de l'application des techniques de secours est d'ailleurs confirmée par les résultats d'une étude qui a été menée au Luxembourg auprès de 86 patients ayant subi un arrêt cardiaque. Celle-ci a conclu que 73% des personnes victimes d'un arrêt cardiaque et ayant bénéficié de techniques de secours (réanimation cardiopulmonaire et défibrillation) ne présentaient pas de séquelles majeures. Chez les personnes victimes d'un arrêt cardiaque qui n'ont, en revanche, pas bénéficié des techniques de secours, le pourcentage chutait à 32%.

Une campagne de sensibilisation en trois phases

La campagne de sensibilisation du LRC prévoit trois phases:

- La sensibilisation du grand public aux gestes des techniques de secours qui peuvent sauver la vie (brochures, spot TV, affiches).
- Des formations de courte durée (60 minutes) qui seront dispensées au grand public. À côté des formations spécifiques dispensées aux opérateurs 112, la deuxième phase prévoit également d'intégrer des cours de formation dans l'enseignement secondaire et de mettre des défibrillateurs à la disposition des entreprises.
- L'intégration des données dans un registre national et le lancement d'une application iPhone dotée d'un système de géolocalisation pour diriger les témoins vers l'emplacement des défibrillateurs.

Réunion du Comité quadripartite

24 octobre 2012

Le ministre de la Sécurité sociale, Mars Di Bartolomeo, a assisté le 24 octobre 2012 à la réunion du Comité quadripartite, prévu à l'article 80 du Code de la Sécurité sociale.

Le point principal à l'ordre du jour de cette réunion concernait le rapport d'experts sur les recettes et les dépenses de l'assurance maladie-maternité (situation financière).

Un état des lieux au sujet de la mise en œuvre de la loi-réforme du système de soins de santé a également été dressé à l'occasion de cette réunion.

Se référant à la situation financière actuelle et prévisionnelle de la Caisse nationale de santé (CNS) ainsi qu'au contexte économique actuel national et international, Mars Di Bartolomeo a constaté que la récente réforme en matière de soins de santé avait effectivement été la bonne approche pour contribuer à assurer la pérennité du système.

Il a passé en revue les diverses mesures prévues dans le cadre de cette réforme, à savoir celles qui sont déjà opérationnelles (notamment le concept du médecin référent, l'Agence nationale des informations partagées dans le domaine de la santé ainsi que l'enveloppe budgétaire globale des dépenses du secteur hospitalier pour les exercices 2013 et 2014) et celles qui sont en voie de finalisation (notamment le tiers payant social qui entrera en vigueur début 2013, la mutualisation de diverses activités hospitalières et le plan hospitalier). Par ailleurs, les départements de la Santé et de la Sécurité sociale travaillent activement à l'adaptation de la prise en charge de certains soins d'orthodontie, à la transposition de la directive des soins de santé transfrontaliers et à la réglementation en matière des droits et obligations des patients. Mars Di Bartolomeo a souligné la bonne collaboration de tous les partenaires alliés dans le cadre de la mise en œuvre des différentes mesures.

Placé devant le constat que les projections en matière financière pour 2013 laissent entrevoir un équilibre fragile du budget de la CNS, Mars Di Bartolomeo a lancé un appel aux membres du Comité quadripartite afin de continuer, voire de redoubler leurs efforts en matière de mise en œuvre complète de la réforme et des autres projets en cours dans les meilleurs délais possibles. Il a souligné que dans le domaine des soins de santé, il avait été possible d'adopter une vue pluriannuelle prenant en compte l'évolution possible des coûts sur une plus longue durée et permettant donc de réagir d'avance à des évolutions financières déficitaires.

L'Union des entreprises luxembourgeoises (UEL) a fait appel à une vigilance extrême en ce qui concerne une éventuelle régression de l'emploi, qui pourrait avoir des conséquences néfastes sur la situation financière future de la CNS.

En ce qui concerne les conséquences de l'intégration des prestations de maternité dans le régime général, Mars Di Bartolomeo a rappelé que sur base d'un rapport établi par l'Inspection générale de la sécurité sociale (IGSS) au courant de l'année 2013, la dotation versée par l'État à la CNS à titre de compensation serait réévaluée.

Une réforme est annoncée en matière de médecine du travail, sur base de l'audit externe qui vient d'être finalisé et qui sera présenté dans un avenir proche.

Pour ce qui est de la CNS, des négociations relatives aux nomenclatures sont prévues d'après un planning déterminé avec les infirmiers, les kinésithérapeutes, les laboratoires ainsi que les méde-

cins et médecins-dentistes. L'organisme gestionnaire de l'assurance maladie-maternité est également en train de procéder à une analyse détaillée des différents frais de fonctionnement.

Le président de la CNS a insisté sur le fait que des efforts considérables restaient à faire en ce qui concerne le transfert d'interventions chirurgicales réalisées actuellement en stationnaire vers l'ambulatoire. Il a insisté sur l'importance primordiale du plan hospitalier et sur la réalisation d'un concept uniforme en matière de chirurgie ambulatoire. Il a rappelé que la loi-réforme du 17 décembre 2010 prévoyait une coordination nationale des structures mises en place dans les différents hôpitaux luxembourgeois. La CNS voudrait notamment être associée aux travaux d'élaboration et de mise en œuvre des nouvelles structures.

L'organisme gestionnaire de l'assurance maladie-maternité attend la réalisation de mesures concrètes de la part du secteur hospitalier. Le président a souligné que la non-exécution éventuelle des mesures annoncées devrait avoir des conséquences pour les hôpitaux.

L'Association des médecins et médecins-dentistes (AMMD) a constaté que le Luxembourg avait pris un retard considérable en matière de chirurgie ambulatoire. Pourtant, il s'est avéré que toutes les parties prenantes – CNS, Fédération luxembourgeoise des hôpitaux (FHL), ministère de la Santé et de la Sécurité sociale – y sont favorables, de sorte que Mars Di Bartolomeo a proposé de convoquer dans les meilleurs délais toutes les parties prenantes en vue de trancher les questions ouvertes et de mettre en œuvre le concept de chirurgie ambulatoire.

Il a souligné que sur base d'un rapport d'experts disponible dans un avenir proche, le plan hospitalier allait être finalisé en concertation étroite avec l'ensemble des parties prenantes. Il a lancé un appel à l'ensemble du secteur hospitalier en vue de participer activement à l'élaboration du plan hospitalier moyennant une démarche commune et responsable basée sur les faits, ceci afin de garantir l'accès du patient à la meilleure prise en charge possible.

En ce qui concerne l'ensemble des projets de modernisation ou de construction d'hôpitaux élaborés par les responsables des hôpitaux, Mars Di Bartolomeo a souligné l'importance d'une concertation très étroite entre toutes les parties prenantes dès la formulation du projet.

Selon lui, l'appréciation de ce qui est raisonnable et orienté vers l'avenir appartient aux instances appelées à financer les projets en question. Cette concertation devra avoir lieu en amont d'une délibération éventuelle au sein de la Commission permanente des hôpitaux (CPH). Cette démarche est soutenue par l'ensemble des partenaires sociaux. Selon plusieurs membres du comité, elle devra viser également l'activité des établissements hospitaliers, le rôle du prescripteur et les critères de qualité appliqués.

La FHL, tout en soulignant que les établissements hospitaliers constituaient des entités juridiques autonomes, s'est dit ouverte au dialogue avec Mars Di Bartolomeo en ce qui concerne le *core business* de ses membres. Son président a souligné que des efforts considérables avaient été réalisés notamment au niveau de la mise en œuvre d'un centre informatique commun et d'une centrale d'achat commune.

Pour ce qui est de l'état des lieux en matière de groupes de médicaments génériques, Mars Di Bartolomeo a précisé que le règlement grand-ducal afférent était entré en vigueur et qu'actuellement, ses services au sein du ministère de la Santé étaient en train d'élaborer une liste énumérant limitativement le nombre de groupes et de médicaments pouvant être substitués, ceci sans risque pour le patient. Dès sa finalisation, cette liste sera discutée avec les partenaires concernés: pharmaciens et prescripteurs.

Les représentants des salariés au sein du Comité quadripartite ont demandé une analyse concernant les urgences et les maisons médicales sur le plan national. En effet, les temps d'attente sont parfois très longs pour les assurés faisant appel à un service d'urgence. Par ailleurs, beaucoup de personnes recourent aux services des policliniques, alors qu'elles pourraient aisément se faire soigner dans les maisons médicales vu qu'elles ne se font pas soigner pour une urgence. Mars Di Bartolomeo a décidé d'instituer une plate-forme regroupant toutes les parties prenantes en vue de dresser un état des lieux dans ce dossier et de formuler, le cas échéant, des

propositions visant une amélioration en matière de prise en charge des assurés. Ce sujet sera mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Comité quadripartite, qui aura lieu au printemps 2013.

En ce qui concerne la question de l'indemnisation en cas d'accidents médicaux, Mars Di Bartolomeo a annoncé qu'une étude de faisabilité serait lancée à la mi-décembre 2012, en collaboration avec deux experts internationaux. Cette étude pourra, le cas échéant, être complétée par des études qui ont déjà été faites à ce sujet dans d'autres pays. L'AMMD a regretté dans ce contexte que la question de l'indemnisation en cas d'accidents médicaux n'ait pas été abordée dans le cadre de l'élaboration du projet de loi au sujet des droits et obligations du patient. Elle a donné à considérer que la France et la Belgique avaient implémenté un système prévoyant l'indemnisation de l'assuré par l'assureur du prestataire de soins dans le cas d'une faute à imputer effectivement à ce dernier, ainsi que l'indemnisation de l'assuré par un fonds d'indemnisation public au cas où la faute n'est pas à imputer directement au prestataire.

À la fin de la réunion, Mars Di Bartolomeo a remercié tous les participants et réitéré son appel en vue de renouveler l'alliance, ceci afin de faire avancer les projets en cours d'ici à 2014, tout en étant disposé à aller au-delà de cette échéance.

Présentation du projet de loi relatif aux droits et obligations du patient

30 octobre 2012

Le 30 octobre 2012, le ministère de la Santé, Mars Di Bartolomeo, a présenté le projet de loi relatif aux droits et obligations du patient et portant création d'un Service national d'information et de médiation.

L'objectif du projet de loi est de disposer d'une plus grande transparence et de permettre au patient de prendre connaissance de ses droits le plus facilement possible, a expliqué le ministre de la Santé. Le projet de loi n'apporte pas d'innovations majeures, étant donné que la majorité des articles existent déjà, mais sont éparpillés dans plusieurs lois et règlements.

Le projet de loi comporte deux volets. Le premier consiste en un regroupement des différents droits et obligations des patients dans le domaine médical dans une seule loi, ceci afin d'éviter les confusions et les complications qu'une trop grande hétérogénéité des règlements pourrait entraîner. Les droits et obligations des patients sont les suivants:

- L'article 3 stipule que les soins de santé sont caractérisés par le principe du respect mutuel, de la dignité, de la loyauté et du respect des droits et obligations mutuels. Les obligations du patient, bien qu'atténuées par le principe qu'une personne malade est en situation de faiblesse, sont asymétriques, c'est-à-dire que le patient dispose de plus de droits que d'obligations.
- L'article 4 stipule l'accès à des soins de santé de qualité, l'article 5 le libre choix du prestataire de santé et l'article 6 le refus de la prise en charge d'un patient. Ce refus de prise en charge de la part du prestataire doit être compris comme un refus pour raison professionnelle ou personnelle, c'est-à-dire si le prestataire ne saurait prodiguer des soins adaptés au patient.
- L'article 7 introduit un droit à l'assistance. Le patient peut choisir une personne de son choix afin de l'accompagner ou de l'assister dans ses démarches de santé. Il s'agit d'un dispositif différent de celui de la personne de confiance. L'accompagnateur ne prend pas les décisions pour le patient, mais lui procure essentiellement une présence réconfortante.
- L'article 8 promulgue le droit de savoir du patient, l'article 10 son droit d'être tenu dans l'ignorance à condition que la non-communication de ces informations ne cause pas de préjudice grave au patient ou à un tiers.
- Le patient peut et doit, en vertu de l'article 9, être acteur dans les décisions de santé le concernant. Son consentement éclairé est nécessaire à toute action. Si le consentement ne peut être fourni, le prestataire a l'obligation de poursuivre les traitements entamés.
- Selon l'article 15, les mineurs doivent être accompagnés d'une personne investie de l'autorité parentale; cependant, si le patient mineur dispose des capacités de discernement nécessaire, il peut être admis par le professionnel de

santé à exercer de manière autonome les droits relatifs à sa santé.
- Bien que déjà présents dans la déontologie des professionnels de santé, les articles 17 et 18 fixent légalement le droit à un dossier patient soigneusement tenu à jour et à un accès au dossier et aux données relatives à la santé. À cela s'ajoute un nouveau droit à l'information du patient, c'est-à-dire le droit de se faire expliquer le contenu du dossier.
- L'article 20 détaille le principe de confidentialité et de secret. Les professionnels de santé peuvent avoir des échanges pour la continuité des soins, sauf si le patient stipule explicitement qu'il ne veut pas que telle personne du domaine médical n'ait accès à son dossier.

Le second volet du projet de loi compte instaurer un service d'information et de médiation dans le domaine de la santé.

«Nous voulons instaurer un point de rencontre, où patients et professionnels de santé peuvent régler leurs différends», a expliqué Mars Di Bartolomeo. Ce service gratuit et ouvert à tous contiendra deux volets: le premier servira à informer les patients et les prestataires, dans un lieu indépendant de toute affiliation, sur les questions relatives au monde de la santé. Le second volet aura comme vocation la prévention de questions et de plaintes entre patients et prestataires de soins de santé à travers la médiation. Ce centre de médiation ne remplacera pas les services déjà en place, mais les complétera de par sa nature indépendante. Le but n'étant pas de «créer un monopole», a ajouté le ministre de la Santé, mais une structure qui intervient «lorsque le dialogue ne marche plus dans les autres endroits».

SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION/TIC

Octavie Modert visite la nouvelle annexe du Centre des technologies de l'information de l'État

24 septembre 2012

Le 24 septembre 2012, la ministre déléguée à la Fonction publique et à la Réforme administrative, Octavie Modert, a effectué une visite de la nouvelle annexe du Centre des technologies de l'information de l'État (CTIE).

Plusieurs services du CTIE, auparavant éparpillés à différents endroits de la ville, ont été récemment regroupés dans un bâtiment entièrement rénové, situé rue Notre-Dame à Luxembourg-Ville. Il s'agit là d'une annexe du siège du CTIE, logé rue Mercier, dont la vocation première est celle de prestataire de services informatiques pour l'ensemble de l'État.

Les unités affectées rue Notre-Dame travaillent plus spécifiquement à de nombreux projets liés à la gouvernance électronique (eGovernment) et à la simplification administrative, en coopération étroite avec d'autres administrations ou ministères. En amont et en aval de l'implémentation informatique des projets, le CTIE assure également des tâches de coordination, de planification et d'assistance des instances gouvernementales. Il est, en outre, chargé de l'élaboration et de l'actualisation d'un cadre normatif en matière de projets informatiques et de modernisation de l'État.

Parmi les attributions du CTIE figurent également la production et

Octavie Modert, ministre déléguée à la Fonction publique et à la Réforme administrative, entourée de collaborateurs du Centre des technologies de l'information de l'État
(© Ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative)

la personnalisation de documents administratifs sécurisés et le traitement des données y relatives (tels que les passeports, les cartes de légitimation, les titres de séjour et autres).

S'y ajoutent des tâches spécifiques comme la gestion du site www.guichet.lu, le portail des démarches administratives, la mise en place d'un système de gestion électronique de documents (GED) pour les administrations et services de l'État ainsi que la coordination de la présence Internet de l'État.

La nouvelle proximité géographique avec beaucoup de ses partenaires, dont la plupart sont eux aussi installés en plein cœur de la ville, facilite ainsi la collaboration entre le CTIE et les différents services de l'État.

Lors de sa visite des nouveaux locaux, Octavie Modert a pu s'assurer non seulement de la conformité des installations aux besoins spécifiques du CTIE, mais également du bon avancement des projets en cours. Dans son allocution devant le personnel, elle a mis en avant le caractère stratégique des applications développées par le CTIE, qui représentent à bien des égards la vitrine officielle de l'État.

François Biltgen en mission à Tokyo pour le secteur luxembourgeois des technologies de l'information

11-12 octobre 2012

Le ministre des Communications et des Médias, François Biltgen a visité plusieurs entreprises dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC) à Tokyo les 11 et 12 octobre 2012.

Un premier objectif de la visite était de se renseigner sur les dernières évolutions dans ce secteur, dans lequel le Japon excelle depuis des années et qui est devenu pour le Luxembourg un des secteurs porteurs de son économie. Il est indéniable que ce secteur va gagner encore en importance dans le développement du pays.

Dans le cadre de ce déplacement de travail, François Biltgen a eu des entretiens avec les entreprises japonaises NTT Data, Kodansha, Sony et Rakuten.

Un autre objectif était de convaincre ces mêmes entreprises de venir investir, travailler et vivre au Grand-Duché de Luxembourg. En effet, le Luxembourg dispose d'importants atouts dans le domaine des TIC. Il s'agit notamment de sa connectivité internationale exemplaire et redondante, ainsi que de ses nombreux *data center* de dernière génération.

S'y ajoute sa stratégie nationale de haut débit en phase de réalisation – en étroite collaboration entre le ministère de l'Économie et le Dé-

François Biltgen, ministre des Communications et des Médias, et Kazuhiro Nishihata, vice-président exécutif et président-directeur général de NTT Data (© Service des médias et des communications)

partement des médias et communication concernant le développement de ses infrastructures TIC –, tout comme par ailleurs la complémentarité parfaite du secteur des TIC avec le secteur financier au Luxembourg. La mise en place d'une stratégie cohérente en matière de cybersécurité constitue un élément supplémentaire dans l'approche globale du gouvernement luxembourgeois, qui devrait être de nature à convaincre des investisseurs potentiels japonais à investir durablement au Luxembourg.

Il a également rencontré différents journalistes de la presse japonaise spécialisée dans le domaine des TIC en vue de faire connaître les avantages du Luxembourg et d'accroître ainsi la visibilité du Grand-Duché parmi les entreprises japonaises qui envisagent de développer leurs activités en Europe.

Octavie Modert à la conférence de presse sur le lancement de la version mobile et de l'application du Dictionnaire des auteurs luxembourgeois en ligne

18 octobre 2012

Le 18 octobre 2012, en présence de la ministre de la Culture, Octavie Modert, le directeur du Centre national de littérature (CNL), Claude D. Conter, et la conservatrice Nicole Sahl ont présenté à la Maison Servais à Mersch la version mobile et l'application du Dictionnaire des auteurs luxembourgeois en ligne.

Présentation de la version mobile et de l'application du Dictionnaire des auteurs luxembourgeois en ligne: Wendelin Thomas, Matthias Schmitt, Octavie Modert, ministre de la Culture, Claude Conter, directeur du Centre national de littérature, et Nicole Sahl, conservatrice (© Ministère de la Culture)

Après la mise en ligne du Luxemburger Autorenlexikon/Dictionnaire des auteurs luxembourgeois en octobre 2011 (www.autorenlexikon.lu, www.dictionnaire-auteurs.lu), le CNL élargit son offre aux utilisateurs avec une version mobile pour smartphones et tablettes ainsi qu'avec une application pour iPhone et iPad.

Grâce à des fonctionnalités élargies et une mise en forme mieux adaptée aux téléphones portables, l'utilisateur du Luxemburger Autorenlexikon/Dictionnaire des auteurs luxembourgeois pourra, à tout moment et partout, accéder gratuitement aux informations sur la vie et l'œuvre des auteurs qui, depuis 1815, ont participé à la vie littéraire au Luxembourg. L'application tout comme la version en ligne offrent de nombreux et performants outils de recherche rapide ou avancée. Ainsi, l'application pour iPhone et iPad permet aux aveugles et handicapés visuels de profiter des mêmes informations que les autres utilisateurs, puisque l'iPhone (à partir du modèle 4S) et l'iPad présentent la fonctionnalité du VoiceOver comme lecteur d'écran, avec synthèse vocale directement intégrée. Plus qu'un simple gadget technologique, cette application s'intègre dans une stratégie de numérisation et de dissémination de la littérature. Elle répond à un besoin réel, directement issu du succès que la version en ligne a rencontré depuis son lancement: celle-ci a attiré plus de 25 000 visiteurs en un an, qui ont consulté plus de 52 000 fois le dictionnaire en question. Sur une plus petite échelle, 2 000 utilisateurs par mois consultent en moyenne chacun 8 pages. Par ce biais, le CNL a ainsi trouvé un canal supplémentaire pour faire circuler le savoir sur la littérature luxembourgeoise.

Lors de la conférence de presse, Octavie Modert s'est félicitée du fait que les évolutions du monde numérique continuaient à être intégrées dans les efforts d'interaction

avec les différents publics et les efforts de sensibilisation au patrimoine culturel du pays. Important moyen de conservation et de transmission du savoir, la numérisation assure un accès démocratique et privilégié à la production intellectuelle et culturelle du pays, et contribue au développement de la société de l'information et de l'économie de la connaissance. Le rôle des centres d'archivage tels que le CNL, la Bibliothèque nationale ou encore les Archives nationaux prend dès lors une toute autre envergure. Dans un contexte de diversité culturelle et d'évolution des pratiques des internautes, la numérisation permet le développement de nouveaux services innovants pour les citoyens. Octavie Modert a fait valoir que l'utilisation de nouvelles technologies dans le secteur culturel permettait notamment aux jeunes, génération Internet ayant grandi avec le cyberespace, un accès plus facile et spontané à l'art et à la culture. La politique de numérisation initiée par la ministre de la Culture traduit ainsi une véritable volonté de se consacrer à la diffusion du savoir et de stimuler la création intellectuelle et culturelle du pays, en facilitant l'accessibilité à tous les niveaux et en augmentant la visibilité tant sur le plan national qu'international.

Le Luxemburger Autorenlexikon/ Dictionnaire des auteurs luxembourgeois s'adresse à la fois au grand public et aux chercheurs spécialisés. Il donne un aperçu aussi complet que possible du champ littéraire luxembourgeois. Y sont répertoriés près de 1 100 auteurs ainsi que plus de 7 000 œuvres en 12 langues. Pour chaque auteur, le dictionnaire propose des indications biographiques, bibliographiques et archivistiques. Il replace par ailleurs l'auteur en question dans le cadre plus élargi de l'histoire de la littérature. En outre, les articles contiennent des informations sur les prix littéraires, les traductions, les mises en musique ou adaptations audiovisuelles ainsi qu'une photo ou un portrait de l'auteur.

TOURISME/LOISIRS

Présentation du nouveau site Internet de promotion touristique, www.visitluxembourg.com

10 octobre 2012

En date du 10 octobre 2012, la ministre des Classes moyennes et du Tourisme, Françoise Hetto-Gaasch, a procédé à la présentation du nouveau portail touristique www.visitluxembourg.com.

Restructuré et modernisé en fond et en forme, le nouveau site est un outil clé dans la promotion du tourisme au Luxembourg. Le projet a été initié et financé par le ministère du Tourisme et mis en œuvre par l'Office national du tourisme (ONT), qui est également responsable de la gestion au quotidien.

Plus attrayant, plus informatif, plus interactif, plus pratique, plus structuré...

Le nouveau site touristique se présente non seulement avec un nouvel aspect visuel attrayant, mais le contenu a également été réorganisé pour faciliter la recherche d'informations et mieux guider l'utilisateur. Les visiteurs y trouvent la panoplie complète des informations liées au tourisme, comme par exemple des offres spéciales, des suggestions d'activités, un calendrier des manifestations, un guide du voyageur et bien sûr de nombreux renseignements sur l'offre touristique au Grand-Duché. Interactif et richement illustré, le site présente l'attractivité et la diversité de l'offre touristique luxembourgeoise et incite l'utilisateur à venir découvrir le pays. Son aspect plus épuré et l'utilisation d'une abondance de belles images du Luxembourg rendent le nouveau site plus accueillant et plus attrayant.

L'information a été restructurée de façon à ce que la navigation soit le plus intuitive possible. L'utilisateur peut trouver l'information recherchée soit par une approche géographique (par région ou par ville/ commune), soit par une approche thématique (par centre d'intérêt). Grâce à diverses catégories et un système performant de recherche avec plus de 500 filtres (options) de recherche personnalisés, l'information convoitée peut être facilement trouvée. Le nouveau site permet à tout moment d'utiliser une carte pour situer l'attraction en question et identifier les centres d'intérêt, les hébergements ou les restaurants qui se trouvent dans les alentours.

Une autre nouveauté du site consiste en une présentation d'un top 5 des attractions à ne pas manquer pour chaque catégorie, qu'elle soit thématique ou géographique. Bien que l'information soit abondante et très complète, ce qui permet une

recherche d'informations approfondie, le nouveau site hiérarchise l'information afin de mettre en évidence les attractions incontournables. Selon le même principe, les événements phares et les attractions à voir absolument sont désormais mis en évidence sur la page d'accueil, soit sous forme de grands visuels défilants, soit dans une liste de suggestions.

À côté des promotions et offres spéciales que les utilisateurs peuvent découvrir sur le site, les visiteurs ont la possibilité de participer régulièrement à des jeux-concours. Afin d'être régulièrement informés des dernières évolutions de l'offre touristique, ils ont également la possibilité de s'inscrire à la newsletter de l'ONT. Le nouveau site exploite bien entendu les liens avec les médias sociaux comme Facebook, Twitter ou YouTube.

Pour l'instant, le site est opérationnel en quatre langues (français, allemand, anglais, néerlandais). D'autres versions linguistiques sont également prévues, comme par exemple une version allégée au contenu ciblé en chinois, qui sera bientôt mise en ligne.

Les cibles prioritaires du site sont évidemment les touristes, mais une partie est exclusivement dédiée aux médias. Cette partie, réservée à la presse et accessible grâce à un code, a également été améliorée par rapport à l'ancienne version. Elle contient des communiqués, une revue de presse ainsi qu'une médiathèque avec des photos et du contenu audiovisuel. Les journalistes y ont également la possibilité de s'inscrire aux voyages de presse régulièrement organisés par l'ONT.

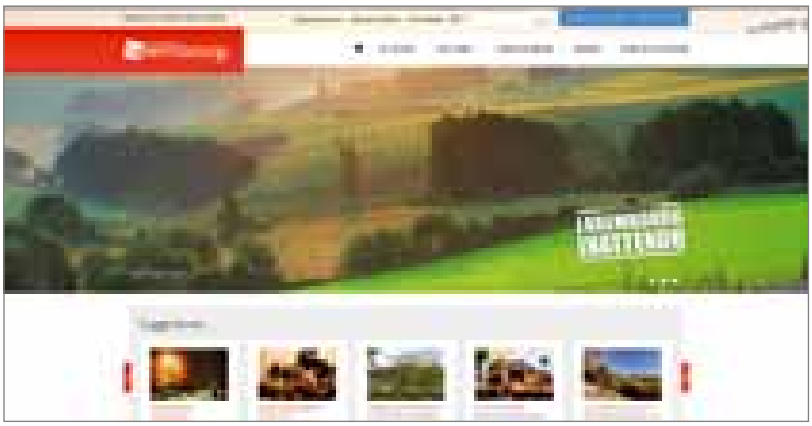

Le site intègre également le site www.meetingpoint.lu qui s'adresse à tous les organisateurs d'événements MICE (Meetings, Incentive, Congress, Events). Il s'agit d'un outil de travail pratique et efficace, développé par le ministère du Tourisme, qui propose l'ensemble des informations relatives à l'offre MICE luxembourgeoise et permet d'identifier facilement les infrastructures adaptées aux besoins de l'utilisateur.

Une approche participative et une technique de pointe

www.visitluxembourg.com est basé sur un concept durable et participatif. La base de données du site regroupe plus de 250 000 entrées. Les nombreux partenaires du secteur touristique, comme par exemple les établissements d'hébergement ou les attractions touristiques, disposent d'une solution interactive pour gérer eux-mêmes leur contenu. Ceci leur permet de garder leurs informations à jour et de proposer leurs offres spéciales sur le site. Bien que les contenus soient évidemment validés par l'ONT, ce mode de fonctionnement responsabilise tous les partenaires.

Des emplacements préférentiels payants seront également disponibles pour permettre aux partenaires de mettre leur offre encore plus en évidence.

Le site fonctionne selon le principe du *responsive web design.* Il s'agit d'une nouvelle manière d'appréhender la conception d'un site Internet, en créant des interfaces flexibles et élastiques s'adaptant automatiquement à la taille et à la résolution du support du visiteur: l'information se réorganise automatiquement, les colonnes s'ajustent, se déplacent ou disparaissent entièrement, les images se redimensionnent, les menus changent, etc.

Créé, développé et hébergé au Luxembourg

La technologie utilisée pour le développement du projet est une marque déposée et labellisée «Made in Luxembourg» (CMS: Quillium, Data Center Windhof).

Quelques statistiques à propos du nouveau www.visitluxembourg.com:
- plus de 250 000 entrées dans la base de données;

- nombre de liens: 42 798;
- plus de 500 filtres (options) de recherche personnalisés;
- plus de 7 500 fiches synthétiques de partenaires;
- plus de 230 000 lignes de code;
- redirection de 22 noms de domaines;
- plus de 20 000 photos stockées;
- nombre d'événements affichés: 3 572;
- plus de 93 000 pages indexées par Google à rediriger.

Françoise Hetto-Gaasch présente le bilan de la saison touristique 2012

6 décembre 2012

Le tourisme est un secteur économique très important, souvent sous-estimé au Luxembourg. Cependant, pour l'année 2012, le World Travel & Tourism Council estime l'impact direct et indirect du secteur sur le produit intérieur brut à 5,7%. Plus de 17 500 emplois sont directement ou indirectement liés au secteur, ce qui représente 7,6% de l'emploi total.

Le secteur du tourisme mondial est en croissance continue depuis des années. L'Organisation mondiale du tourisme (OMT) annonce une croissance annuelle de 3,5% des arrivées internationales au niveau mondial depuis 1990. L'OMT prévoit une augmentation annuelle moyenne des arrivées internationales de 3,3% jusqu'en 2030.

Le potentiel du secteur touristique est évident et le Luxembourg doit continuer ses efforts pour le développer et en faire un pilier économique encore plus important.

Après deux saisons difficiles en 2009 et 2010, le secteur touristique a pu réaliser des résultats positifs en 2011. L'enquête que l'Office national du tourisme (ONT) a réalisé auprès des acteurs pour la période janvier-octobre 2012 démontre que cette tendance positive s'est confirmée en 2012.

L'hôtellerie reste en hausse

Après une nette augmentation du nombre des nuitées dans l'hôtellerie de 7,3% en 2011, une nouvelle augmentation (+2%) des nuitées au niveau national a pu être constatée. 52% des hôteliers ont déclaré que leur saison était satisfaisante.

Sur le plan régional, on remarque le bon résultat de l'hôtellerie des régions Centre (+2,8%), Sud (+3%) et Moselle (+1%). Les résultats dans les Ardennes restent stables (-0,1%), tandis que la région Mullerthal-Petite Suisse luxembourgeoise a subi une nouvelle baisse (-5,5%). Le taux d'occupation moyen à travers le pays est de 64,1%, ce qui correspond à une augmentation de 0,9 point de % par rapport à 2011. Il est de loin le plus faible dans le Mullerthal avec 44%, alors que la région Centre présente le taux le plus élevé avec 68%.

Depuis quelques années, la tendance négative dans la région Mullerthal n'a pas pu être arrêtée malgré de nombreux efforts. Cette région touristique traditionnelle a du mal à trouver sa clientèle. La situation doit être analysée et tous les acteurs concernés doivent joindre leurs efforts pour renverser la tendance. L'attractivité et la diversité de l'offre, non seulement au niveau de l'hébergement, mais également sur le plan des attractions et des événements, tout comme l'adaptation continue aux attentes des clients et une communication efficace sont incontournables pour le succès d'une région touristique.

Même si une légère hausse du prix moyen journalier par chambre vendue (+0,2%) dans l'hôtellerie a été constatée en 2012, elle a été plus timide que celle des nuitées (+2,0%), révélant que certains établissements ont dû revoir à la baisse leurs tarifs afin de maintenir des taux d'occupation convenables. Cela a surtout été le cas dans les Ardennes, seule région où le prix moyen a en effet baissé en moyenne de près de 2%.

Le revenu par chambre disponible (RevPAR) a augmenté de 1,8% au niveau national pour atteindre 54 euros. Il a augmenté dans les régions Centre et Sud, et diminué dans les trois autres régions du pays. La variation du RevPAR est un indicateur de l'évolution du chiffre d'affaires réalisé sur les nuitées (à capacités égales à l'année précédente), évolution qui a donc été positive en 2012, à l'instar de celle observée pour les nuitées.

Si le RevPAR a légèrement augmenté en 2012, la consommation sur place des clients a été majoritairement en régression sur l'ensemble des dix premiers mois de l'année.

Le tourisme d'affaires et de congrès (MICE) réalise de nouveau un résultat positif et conserve un rôle

très important. Ce secteur génère 54,6% des nuitées au niveau national. Dans les régions Centre (67%), Sud (52%) et Moselle (34%), le tourisme MICE est essentiel. Dans les Ardennes, le résultat reste considérable avec 20%, seul dans le Mullerthal, le tourisme d'affaires est négligeable, avec seulement 7% des nuitées.

Quoique le tourisme d'affaires continue à dominer les nuitées dans l'hôtellerie luxembourgeoise, le tourisme de loisirs a augmenté proportionnellement de manière plus forte en 2012. Cela confirme les retombées positives qu'ont eu les nombreux efforts du ministère du Tourisme et de l'ONT en termes de promotion du loisir. Les acteurs ont surtout remarqué que le Grand-Duché était une destination de plus en plus attrayante pour des voyages de courte durée ou des séjours en fin de semaine.

Le secteur du camping victime de la météo capricieuse

Le secteur du camping a connu une saison difficile et a dû constater une baisse du nombre de nuitées: l'étude de l'ONT montre un résultat national en baisse (-0,6%). Sur le plan régional, on constate une augmentation importante dans la région de la Moselle (+17,7%) ainsi qu'une augmentation dans les régions Centre (+5,4%) et Sud (+5,4%). Comme dans l'hôtellerie, les résultats sont moins bons que dans les Ardennes (-2,3%) et surtout dans le Mullerthal (-6,2%). Malgré cette légère baisse au niveau national, 73% des établissements de camping se sont dit satisfaits de la saison 2012.

Camprilux confirme ces résultats. Après un bon début de saison, les mois de juin et juillet 2012 ont été catastrophiques à cause du mauvais temps. Beaucoup de visiteurs spontanés ont décidé de ne pas faire de voyage à cause de la météo. Les campeurs, qui sont très mobiles, ont décidé de continuer leur chemin plus au Sud. Camprilux affirme que si la météo avait été plus clémente en juin-juillet, la saison aurait certainement été très bonne.

La demande pour les objets de location et les emplacements pour les auto-caravanes reste en hausse et les établissements qui se sont adaptés ont bénéficié de cette diversification de la clientèle. Une tendance à des réservations spontanées, effectuées de plus en tard, a été observée. Cela augmente la dépendance à l'égard d'une météo clémente. Camprilux constate également une diminution de la durée des séjours.

Des hauts et des bas pour les auberges de jeunesse

La saison des auberges de jeunesse a connu des hauts et des bas. Après un très bon début de saison, le résultat au cours de l'été a été mauvais, avant de virer de nouveau au positif à l'automne 2012. Par rapport à une excellente année 2011, le nombre de nuitées au niveau national a légèrement diminué (-0,4%). L'Association des auberges de jeunesse attend une bonne fin de saison et espère pouvoir égaler les résultats de 2011. Elle se déclare très satisfaite du résultat de l'ensemble de ses établissements.

L'origine des touristes

En termes de nuitées dans l'hôtellerie, les clientèles belge (+5,3%), allemande (+15,4%) et britannique (+5,4%) continuent leur évolution positive déjà observée en 2011, alors qu'une baisse de fréquentation en provenance des Pays-Bas (-2,6%) et de la France a dû être constatée en 2012. Les marchés lointains (Chine, Japon, Russie, États-Unis) se sont à nouveau très bien développés, à la fois dans les hôtels et les auberges de jeunesse. Les principaux marchés émetteurs dans l'hôtellerie sont la Belgique (21%), la France et l'Allemagne (13%) ainsi que les Pays-Bas (8%).

Sur les campings, des régressions de nuitées ont été observées sur l'ensemble des principaux marchés émetteurs (mais avec une baisse très faible pour la Belgique), avec l'exception notable du marché allemand (+15%). Le principal marché émetteur reste les Pays-Bas (70%), suivi de la Belgique (14%) et de l'Allemagne (6%).

L'évolution dans les auberges de jeunesse a été quelque peu à l'encontre des autres secteurs d'hébergement, en ce sens que le marché français était le seul parmi les cinq marchés émetteurs étrangers principaux à avoir affiché une augmentation du volume de nuitées.

Les résultats luxembourgeois comparés à la concurrence internationale

Au niveau mondial, les arrivées de touristes internationaux ont enregistré un taux de croissance de 4% au cours des 8 premiers mois de

2012. Bien que l'Europe reste la destination touristique la plus importante, il est intéressant de constater que les destinations de l'Union européenne ne sont plus le principal moteur (+3%) de cette croissance. L'Europe doit continuer à faire des efforts afin de consolider sa position de première destination touristique mondiale.

La comparaison des résultats luxembourgeois avec les chiffres disponibles de la Grande Région confirme que la saison au Luxembourg a été plutôt positive. Pour la période janvier-septembre, la Lorraine a connu de bons résultats au niveau du camping (+2,1%), mais seulement une légère hausse au niveau de l'hôtellerie (+0,2%). Ce résultat est meilleur que celui de la France, qui affiche la même hausse en hôtellerie (+0,2%), mais une baisse concernant le camping (-0,9%). Sur la même période, la Rhénanie-Palatinat a annoncé une régression sur l'ensemble de l'hébergement touristique (-2,3%).

Luxembourg-Ville

Dans la capitale, le Luxembourg City Tourist Office (LCTO) a déclaré que tous ses indicateurs montraient une image positive de la saison 2012. Le Service d'accueil et d'information du LCTO a pris en charge 528 173 touristes au total (+2,55%) de janvier à octobre 2012.

Le bureau d'accueil place Guillaume II a renseigné 161 474 touristes (+5,3%). Les équipes «Luxembourg Jackets – Ask me» qui sillonnent les rues de la capitale pendant la période du Summer in the City (du 21 juin au 9 septembre) ont donné des renseignements à 38 179 touristes, ce qui représente une augmentation de 10,25%.

Les 5 385 visites guidées proposées par le LCTO ont été sollicitées par 215 400 participants (+0,56%). Les Casemates, la plus grande attraction touristique de la capitale en termes de nombre de visiteurs, ont pu stabiliser leur fréquentation avec 109 205 entrées (+0,14%).

Dans le domaine du MICE, traité par le Luxembourg Convention Bureau (LCB), les 10 premiers mois se caractérisent par 8 manifestations de plus qu'en 2011, c'est-à-dire 18 congrès/événements organisés. 826 réservations ont été générées, représentant 1 568 nuitées et un chiffre d'affaires pour l'hôtellerie de 178 595 euros. Le LCB a également traité 460 demandes d'information en vue de l'organisation d'un événement MICE.

Le Département Events & Culture du LCTO a présenté un programme culturel varié et de haute qualité qui a connu un franc succès. Citons à titre d'exemple le Printemps musical, le All American Festival, la campagne Summer in the City, le festival MeYouZik, le Rock um Knuedler, les concerts publics sur la place d'Armes, le Blues'n Jazz Rallye ou encore le Streeta(rt)nimation (festival des arts de la rue).

Conclusions

Les résultats observés permettent de considérer la saison 2012 comme plutôt positive dans son ensemble, notamment grâce à une nouvelle hausse des nuitées dans l'hôtellerie, qui succède à une progression déjà significative en 2011.

Avec un prix moyen par chambre resté stable par rapport à 2011, le revenu par chambre augmente de près de 2%, alors que la consommation sur place des clients a régressé. Les baisses enregistrées sur les campings et dans les auberges de jeunesse ne sont que faibles et auraient sans doute pu être évitées si les mois de juin et juillet n'avaient pas entraîné les chiffres vers le bas, conséquence de conditions météorologiques peu clémentes.

L'effet de crise a été plutôt contradictoire: malgré certaines pertes liées à la diminution de la durée des séjours ainsi que des courts séjours additionnels (deuxième ou troisième voyage annuel des clients), le Luxembourg a su bénéficier d'une demande accrue en matière de séjours de proximité (loisirs) et d'une bonne évolution du tourisme MICE.

À côté d'une promotion efficace et professionnelle, une collaboration étroite de tous les acteurs du secteur est essentielle au bon développement futur du tourisme au Luxembourg. Les missions des Offices régionaux du tourisme ont été analysées et redéfinies en 2012. Une de leurs missions principales sera de faciliter et d'assurer une bonne collaboration à tous les niveaux, que ce soit local, régional ou national, et de renforcer la présence professionnelle dans les régions.

TRANSPORTS/ MOBILITÉ

Inauguration de la nouvelle relation de train combiné entre Bettembourg et Trieste

14 septembre 2012

Le 14 septembre 2012, le ministre du Développement durable et des Infrastructures, Claude Wiseler, et le ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, Étienne Schneider, ont inauguré la nouvelle relation de train combiné entre Bettembourg (Luxembourg) et Trieste (Italie).

En présence de l'ambassadeur de la Turquie au Luxembourg, Celalettin Kart, les responsables de CFL Cargo et CFL Multimodal, en coopération avec la société turque Mars Logistics, ont ainsi lancé une navette de trains combinés rail/ route.

Ces trains transporteront des marchandises en provenance ou à destination de la Turquie, connectant ainsi le continent européen à l'Asie.

Avec une fréquence de trois trajets aller-retour par semaine, le train transporte des semi-remorques «Mega» avec des marchandises en provenance de plusieurs points de départ à l'intérieur de la Turquie, transitant via les ports d'Istanbul, d'Izmir et de Mersin vers Trieste. À partir de Trieste, ces semi-remorques continuent leur trajet par train, en passant par le terminal multimodal de Bettembourg vers diverses destinations au Luxembourg, en Belgique, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, en France, en Allemagne, et inversement. CFL Multimodal est l'opérateur de ce train et CFL Cargo en assure la traction sur les segments allemands et luxembourgeois.

Inauguration à Bettembourg de la nouvelle relation de train combiné entre Bettembourg et Trieste par Claude Wiseler, ministre du Développement durable et des Infrastructures, et Étienne Schneider, ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, en présence notamment de Marcel Theis, directeur de production de CFL Cargo, Celalettin Kart, ambassadeur de la Turquie au Luxembourg, Garip Sahillioglu, directeur général de Mars Logistics, Alex Kremer, directeur général des CFL, et Laurent Zeimet, bourgmestre de Bettembourg
(© Ministère du Développement durable et des Infrastructures)

Pour Claude Wiseler, cette ligne ferroviaire multimodale illustre parfaitement les priorités stratégiques du gouvernement en matière de transport au Luxembourg: du point de départ jusqu'à la destination finale, chaque semi-remorque parcourt plus de 2500 kilomètres. Avec les quelque 10000 semi-remorques transportées pendant la première année, ce train contribuera au désencombrement du réseau routier et à une réduction de 13000 tonnes de CO_2. Cela représente une diminution de 75% des émissions de CO_2 en comparaison avec le transport routier équivalent de bout en bout.

Après leur arrivée au terminal de CFL Multimodal à Bettembourg, les semi-remorques sont déchargées et les marchandises livrées au client final. S'appuyant sur ses infrastructures logistiques étendues et son large portefeuille de services, CFL Multimodal est à même de proposer un ensemble de solutions logistiques, incluant le transbordement, le transport de

lots partiels, le groupage et la distribution pour le compte de Mars Logistics.

Ce projet est financé en partie par le programme Marco Polo de l'Union européenne.

Géo-portail national: plateforme centrale du secteur public pour l'échange de données, produits et services géo-spatiaux

21 septembre 2012

Dans le cadre d'une collaboration, le Verkéiersverbond et l'Administration du cadastre et de la topographie (ACT) ont intégré dans le géoportail national les données concernant les arrêts des transports en commun.

Dans le cadre du programme eLëtzebuerg, l'ACT a mis en place un site Internet, le géoportail national du Grand-Duché de Luxembourg, constituant une plateforme centrale du secteur public pour l'échange de données, produits et services géo-spatiaux.

Les fonctions offertes par le géoportail sont au nombre de deux:

1) Le guichet cartographique grand public, qui permet à l'internaute d'afficher, d'étudier et d'interroger les géo-données officielles élaborées et mises à disposition par les instances publiques, comme par exemple le plan cadastral, les cartes topographiques, les images aériennes, les cartes géologiques, les données de l'eau, etc. Le choix des données consultables est constamment élargi. Des guichets dédiés sont mis en place pour certains thèmes spécifiques ou des applications particulières. La combinaison de géo-données provenant de différentes sources officielles ouvre des possibilités inouïes de s'informer sur tous les aspects qui concernent le territoire.

   Le guichet cartographique grand public permet:
   - de visualiser des données;
   - de chercher des lieux, des parcelles ou des adresses;
   - d'imprimer des cartes aux formats PDF ou PNG;
   - d'exporter certaines données (notamment du www.tourisme.geoportail.lu) au format GPX ou KML;
   - de créer ses propres cartes en dessinant ou en déposant des données;
   - de partager des cartes;
   - de mesurer des distances, des surfaces, des dénivelés et des profils.

2) La téléboutique, qui permet de commander en ligne tous les produits proposés par les différents fournisseurs, notamment des extraits cadastraux.

Les arrêts des transports en commun

Une nouvelle couche a été créée à l'intérieur du guichet grand public permettant de visualiser l'emplacement des arrêts des transports en public. Cette carte est constamment mise à jour et un clic sur un arrêt permet d'accéder au calcul d'itinéraire de www.mobiliteit.lu ou de voir les prochains départs ou arrivées à l'arrêt en question: http://g-o.lu/bus.

Inauguration du Lieu du souvenir des victimes de la route

22 septembre 2012

En présence du ministre du Développement durable et des Infrastructures, Claude Wiseler, de la ministre des Classes moyennes et du Tourisme, Françoise Hetto-Gaasch, du président de l'Association nationale des victimes de la route (AVR), Jeannot Mersch, et des représentants de la Fédération européenne des victimes de la route (FEVR), le Lieu du souvenir des victimes de la route a été inauguré le 22 septembre 2012 à Weimerich, dans la commune de Junglinster.

Ce lieu a vu le jour grâce à l'initiative de l'AVR dans les années 2007 à 2012.

Il s'agit d'un projet réalisé avec le soutien de la commune de Junglinster, l'Administration des ponts et chaussées, l'Administration de la nature et des forêts ainsi que de l'association Natur & Ëmwelt. L'architecte Jim Clemes a dessiné les plans.

La zone de recueillement à l'entrée du site offre une vue imprenable sur la vallée donnant accès au chemin de la vie qui conduit à la zone de méditation.

Le monument de la Méditation conçu par l'artiste Nico Thurm

Claude Wiseler, ministre du Développement durable et des Infrastructures, et Françoise Hetto-Gaasch, ministre des Classes moyennes et du Tourisme, lors de l'inauguration du Lieu du souvenir des victimes de la route (© Association nationale des victimes de la route)

regroupe neuf stèles. Selon l'heure du jour et la saison, les stèles influencent le jeu de la lumière et de l'ombre, cadrant l'homme à ses pieds et lui permettant en même temps le regard vers le haut. L'endroit se veut une source d'inspiration et permet de trouver le calme. Les 27 noyers, symbole du courage et de la force chez les Celtes, qui encadrent le parking reflètent les 27 pays de l'Union européenne.

Les collisions et les accidents de la route sont un problème universel qui requiert des solutions communes et de la solidarité. Les arbres et les haies ont été plantés en respectant la topographie, la flore et la faune existantes.

Ce lieu du souvenir est conçu pour toutes les victimes de la route et leurs familles; pour ceux et celles qui ont perdu leur vie ainsi que toutes les victimes blessées.

Nouvelles dispositions en matière de contrôle technique des véhicules

3 octobre 2012

En présence du président du conseil d'administration de la Société nationale de contrôle technique (SNCT), Paul Schmit, et de son directeur Armand Biberich, le ministre du Développement durable et des Infrastructures, Claude Wiseler, a présenté les nouvelles dispositions en matière de contrôle technique des véhicules en date du 3 octobre 2012.

Selon Claude Wiseler, les longues attentes aux stations de contrôle durant le mois de septembre 2012, notamment à Sandweiler, sont dues à un phénomène conjoncturel: une hausse de fréquentation après les vacances, l'afflux des voitures neuves achetées pendant l'Autofestival en 2009 suite à la mise en place de la PRIMe CARe, un certain nombre de jours chômés au mois de septembre 2012 et une tendance générale à l'achat de véhicules d'occasion.

Les mesures à court et moyen terme sont les suivantes:

- Les heures d'ouverture seront modifiées: les stations seront désormais ouvertes une demi-heure plus tôt, à Sandweiler à 7 heures du lundi au vendredi et à 7 h 30 le samedi, à Esch-sur-Alzette également à 7 heures du lundi au vendredi. Une ligne complémentaire est ouverte à Sandweiler le lundi.
- Afin de dégager les plages horaires à Sandweiler, les camions seront davantage contrôlés par le biais de la station mobile de la SNCT.
- Il sera désormais possible de passer le contrôle technique non pas trois semaines, mais jusqu'à huit semaines avant la date d'échéance, sans que la date du prochain contrôle ne se voie, elle aussi, avancée.
- Les certificats pour les camions «en règle», c'est-à-dire sans faille technique, auront désormais une validité d'un an au lieu de six mois, ce qui permettra également de dégager les pistes.
- En vue d'une future réglementation européenne relative aux contrôles techniques, Claude Wiseler envisage d'ores et déjà une modification de la périodicité au Luxembourg: le premier contrôle sera effectué après 3,5 ans, le deuxième seulement après à 5,5 ans (et non après 4,5 ans), ensuite toutes les années.
- Des consultations avec les garagistes seront entamées concernant le contrôle de première mise en circulation, appelé «certificat de conformité»: le but est de ne plus effectuer un contrôle sur piste des nouvelles voitures afin d'améliorer le flux des lignes.

- Le cadre légal relatif à l'agréation des services techniques, notamment les conditions relatives à l'agréation, sera analysé et redéfini. Claude Wiseler compte déposer un projet de loi dans ce sens avant la fin 2012.

Il est de même rappelé que pour le contrôle technique, il est possible de réserver son rendez-vous via le site www.snct.lu pour les trois centres de contrôle (Sandweiler, Esch-sur-Alzette et Wilwerwiltz). À Sandweiler, les heures d'ouverture ont été allongées de 17 à 18 heures le lundi et de 17 à 19 heures du mardi au vendredi. La station de Sandweiler est également ouverte de 7 h 30 à 13 h 30 le samedi matin. Pendant ces périodes d'ouverture supplémentaires, seuls des clients ayant réservé un rendez-vous par Internet seront servis. Le respect de ces rendez-vous entraîne l'accès au contrôle technique endéans 15 minutes au plus tard.

Signature d'accords aériens avec le Kazakhstan et le Gabon

20 et 26 novembre 2012

Signature d'un accord aérien avec le Kazakhstan

Le ministre du Développement durable et des Infrastructures, Claude Wiseler, a signé le 20 novembre 2012 un mémoire d'entente avec le vice-ministre des Transports et des Communications du Kazakhstan, Azat Bekturov, afin de faciliter le développement des activités aériennes entre les deux pays.

Claude Wiseler, ministre du Développement durable et des Infrastructures, et Azat Bekturov, vice-ministre des Transports et des Communications de la république du Kazakhstan
(© Ministère du Développement durable et des Infrastructures)

Suite aux négociations qui viennent de se tenir entre des délégations luxembourgeoise et kazakh, il a été possible de parapher un accord aérien entre le Luxembourg et le Kazakhstan afin de formaliser le cadre des relations aériennes entre les deux pays.

Le mémoire d'entente confirme les dispositions pour les compagnies aériennes des deux pays d'opérer jusqu'à sept fréquences cargo ou passager par semaine entre le Luxembourg et des destinations au Kazakhstan. Il a été possible de confirmer également l'octroi de droits de trafic de cinquième liberté sur les routes vers le Kazakhstan, permettant notamment à Cargolux de commercialiser ses escales sur les vols à destination ou en provenance du Kazakhstan. Par ailleurs, l'arrangement conclu prévoit la possibilité de part et d'autre d'effectuer des escales techniques sans restriction, ce qui, vu la taille et la localisation géographique du Kazakhstan, peut constituer un atout intéressant pour l'opération de vols cargo entre le Luxembourg et l'Asie.

À signaler qu'à l'heure actuelle, Cargolux opère deux vols par semaine vers le Kazakhstan et que ce marché présente surtout un potentiel intéressant dans le domaine cargo.

Finalement, il a été convenu de coopérer davantage dans le domaine de l'aviation civile avec, entre autres, la possibilité pour le personnel des autorités aéronautiques kazakhes de participer aux formations organisées à Luxembourg par l'Agence luxembourgeoise pour la sécurité aérienne (ALSA).

Signature d'un accord relatif aux services de transport aérien avec le Gabon

Le 26 novembre 2012, le ministre du Développement durable et des Infrastructures, Claude Wiseler, a signé un accord relatif aux services de transport aérien avec le ministre délégué chargé des Transports du Gabon, Emmanuel Jean Didier Biye, afin de faciliter le développement des activités aériennes entre les deux pays.

Lors des négociations qui se sont tenues à Libreville les 2 et 3 octobre 2012, les délégations luxembourgeoise et gabonaise ont convenu de remplacer l'ancien accord de 1972, dont plusieurs dispositions ne correspondaient plus aux réalités actuelles du marché, par ce nouvel accord. Le fait que la signature et, par la suite, la ratification de cet accord se fassent aussi tôt après les négociations souligne l'importance que les deux parties attachent à celui-ci. Elles espèrent qu'il pourra donner un nouvel élan aux relations économiques et commerciales entre le Luxembourg et le Gabon.

L'accord ainsi conclu permet à la compagnie Cargolux, qui dessert le Gabon depuis la fin 2007 avec deux vols hebdomadaires sur base de permis demandés pour chaque vol, d'opérer sur une base légale plus sûre et sans entraves administratives. Cargolux aura le droit d'atterrir au Gabon.

Afin de répondre aux volumes de fret toujours croissants, les deux parties ont par ailleurs convenu d'accorder dorénavant trois fréquences hebdomadaires aux compagnies aériennes respectives.

Claude Wiseler, ministre du Développement durable et des Infrastructures, et Emmanuel Jean Didier Biye, ministre délégué chargé des Transports de la République gabonaise, lors de la signature de l'accord (© Ministère du Développement durable et des Infrastructures)

Elles discuteront lors des prochains pourparlers également des droits de cinquième liberté, ce qui permettrait à Cargolux d'étendre son réseau en Afrique pour relier Libreville directement à Brazzaville, Kinshasa, Lagos et Johannesburg.

Les deux parties ont également convenu d'entamer une coopération dans le domaine de la formation en matière de sécurité et de sûreté aériennes, formation qui se tient à Luxembourg et est fournie par l'ALSA.

TRAVAIL/EMPLOI

Nicolas Schmit fournit des précisions sur les chômeurs âgés de 45 ans et plus

8 août 2012

Dans une réponse à une question parlementaire, le ministre du Travail et de l'Emploi, Nicolas Schmit, a fourni des précisions sur les chômeurs âgés de 45 ans et plus.

Statistiques sur les demandeurs d'emploi âgés

Nicolas Schmit s'est tout d'abord penché sur les statistiques de l'Agence pour le développement de l'emploi (ADEM), qui révèlent que 5366 personnes âgées de plus de 45 ans étaient inscrites au 31 janvier 2012 comme demandeurs d'emploi disponibles (soit 34,4% de l'ensemble des demandeurs d'emploi).

Quant à la formation de ces personnes inscrites, force est de constater que:
- la majorité d'entre eux, à savoir 3 002 (56%), a atteint le niveau inférieur (scolarité obligatoire);
- 487 (9,1%) des personnes inscrites ont atteint le niveau moyen inférieur;
- 1 012 (18,8%) des personnes inscrites ont décroché un diplôme attestant un niveau moyen supérieur (12e à 14e et 2e à 1re);
- 567 (10,6%) des personnes inscrites sont titulaires d'un diplôme de niveau supérieur (enseignement postsecondaire).

La ventilation par profession montre que la plupart de ces personnes, à savoir 1 092 d'entre elles, sont des artisans, ouvriers ayant accumulé de l'expérience dans le domaine de la précision, de l'horlogerie, de la mécanique, de l'électricité, du bois et du bâtiment.

Viennent ensuite les artisans, ouvriers ayant travaillé dans l'alimentaire, la chimie, la production (903), les personnes affectées à d'autres services (869), les employés de bureau (654), les personnes de l'hôtellerie, de la restauration (486), les personnes issues des professions libérales, techniciens et assimilés (423), les vendeurs (441), les travailleurs dans les transports (281), les directeurs et cadres administratifs supérieurs (126).

En se référant à l'évolution récente des chiffres disponibles sur les demandeurs d'emploi de plus de 45 ans (de 2010 à 2012), Nicolas Schmit a expliqué que le nombre de demandeurs d'emplois âgés était en augmentation, passant de 4 375 en 2010 à 4 802 en 2011 et à 5 336 en 2012. La proportion des personnes âgées en reclassement est également en progression et est passée de 1 127 en 2010 à 1 483 en 2012.

Formations au profit des chômeurs de plus de 45 ans

Abordant ensuite les formations offertes aux demandeurs d'emploi en question, le ministre du Travail et de l'Emploi a cité deux mesures spécifiques de l'ADEM:
- un projet cofinancé par le Fonds social européen (2012-2013), qui vise à favoriser la réinsertion professionnelle d'au moins 300 demandeurs d'emploi, en s'appuyant sur des mesures comme l'élaboration d'un bilan de compétences, la participation à des ateliers ainsi qu'un suivi individuel spécifique.
- des ateliers spécifiques pour les demandeurs d'emploi dont l'inscription remonte au moins à 6 mois et qui visent à soutenir les demandeurs d'emploi à travers des échanges au sein de groupes encadrés (échange d'expériences d'autres demandeurs d'emploi, élaboration d'un projet professionnel, des formations à suivre, etc.).

Nicolas Schmit a précisé également que trois catégories de mesures de formation visant une reconversion professionnelle étaient organisées par un groupe de travail informel entre l'ADEM et le Service formation professionnelle du ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle:
- formations « qualifiantes» exclusivement mises au point pour les besoins spécifiques des entreprises;
- formations «pool» organisées à l'intention d'un secteur suivant leur demande, mais sans qu'il y ait une liste d'employeurs concrets;
- formations destinées à augmenter l'employabilité générale des demandeurs d'emploi.

Nicolas Schmit a également rappelé que l'État proposait des aides à l'embauche de chômeurs de longue durée âgés au profit des employeurs:
- Chômeurs âgés de 30 ans au moins + inscription comme demandeur d'emploi pendant une durée de 12 mois au moins: le remboursement des cotisations de la Sécurité sociale porte sur 2 ans.
- Chômeurs âgés de 40 ans au moins + inscription comme demandeur d'emploi pendant une durée de 3 mois au moins: le remboursement des cotisations de la Sécurité sociale porte sur 3 ans.
- Chômeurs âgés de 45 ans accomplis + inscription comme demandeur d'emploi pendant une durée de 1 mois au moins: le remboursement des cotisations de la Sécurité sociale portera jusqu'à l'âge de la mise à la retraite.

Nicolas Schmit a détaillé enfin que le ministère du Travail et de l'Emploi avait lancé des mesures spécifiques en faveur des 45 ans et plus dans le cadre du programme «Fit4-Job – relancer ma carrière». Il s'agit d'un *coaching* pour élaborer avec les personnes concernées de nouvelles perspectives de vie personnelle et professionnelle,

et de développer une stratégie de «plan de vie» qui correspond à leurs propres valeurs, en adéquation avec leurs compétences et besoins. Il a précisé dans ce contexte que le pourcentage des personnes ayant retrouvé un emploi dans le cadre de trois projets antérieurs, lancés dans le cadre du programme «Fit4Job – relancer ma carrière», était respectivement de 51%, 47% et 33%.

La nouvelle direction de l'Agence pour le développement de l'emploi

14 septembre 2012

Le 14 septembre 2012, le ministre du Travail et de l'Emploi, Nicolas Schmit, a présenté la nouvelle direction de l'Agence pour le développement de l'emploi (ADEM) ainsi que ses axes de travail prioritaires.

En guise d'introduction, Nicolas Schmit a expliqué que l'accent serait mis sur la lutte contre le chômage, qui constitue incontestablement la priorité. Toutefois, c'est dans la manière de l'aborder que réside la nouveauté. L'ADEM revoit son positionnement et s'envisage désormais comme un prestataire de service public, résolument orienté vers ses clients, tant à l'égard des demandeurs d'emploi que des employeurs. L'objectif sera de fluidifier les relations entre les parties prenantes et de proposer à l'avenir des solutions satisfaisantes pour l'ensemble des intervenants.

Le nouveau directeur de l'ADEM, Géry Meyers, a présenté son approche et mis en avant les grands principes qui vont désormais guider les actions de l'agence: qualité, performance, efficacité, disponibilité et réactivité.

Il a souligné la volonté de la direction de relever le défi et de se donner les moyens d'introduire des méthodes de gestion modernes afin de remplir pleinement la mission de l'ADEM. Dans cette optique, la nouvelle équipe dirigeante pluridisciplinaire s'engage à mettre en place des structures internes efficaces pour répondre au mieux aux besoins des demandeurs d'emploi et des employeurs. Un service «organisation et qualité», pivot central du renouveau, a ainsi été mis en place avec du personnel dédié début septembre.

Un changement structurel ne pouvant se passer d'un changement dans les mentalités, un volet important de l'ambitieux programme de la nouvelle ADEM concerne les ressources humaines en interne. Différents projets sont actuellement en cours afin de faciliter le travail des collaborateurs et leur permettre d'atteindre le niveau de qualité escompté.

La directrice adjointe chargée des services internes, Isabelle Schlesser, a souligné l'importance de l'adhésion des ressources humaines au projet de la réforme, 340 collaborateurs étant appelés à jouer un rôle crucial dans le nouveau fonctionnement et l'orientation revisitée. La formation initiale et continue est en voie d'être renforcée. Changement significatif encore dans l'offre aux demandeurs d'emploi et aux entreprises grâce à la création d'un call center, nouveau centre névralgique au sein de l'agence, qui aura pour mission de fournir des réponses claires à tout interlocuteur et de diriger, le cas échéant, sans détour vers la personne capable de le renseigner. Au rayon des nouveautés encore, un puissant outil est sur le point de faire son entrée: la convention de collaboration préparée par l'équipe précédente et adaptée à la nouvelle configuration. Il s'agit là d'un document scellant un partenariat entre la personne à la recherche d'un emploi et l'ADEM; partenariat fondé sur un engagement mutuel. Si le demandeur d'emploi doit porter son propre projet, affirme la directrice adjointe chargée du développement de l'emploi et de la formation, Gaby Wagner, son conseiller aura comme mission de l'épauler, de l'aider à trouver les moyens d'améliorer ses compétences et d'augmenter son employabilité. Dans ce contexte, l'emploi des jeunes et notamment l'introduction de la garantie jeunes revêtent une importance toute particulière.

L'ADEM est également en train de se doter d'une infrastructure à la hauteur de ses ambitions. Des projets informatiques d'envergure sont en cours de développement et les relations avec les entreprises seront intensifiées. Par ailleurs, des fonctions-clés sont créées, tel le «délégué à la formation des demandeurs d'emploi», et un accent particulier est mis sur la population jeune et les personnes sans qualification. L'ADEM souhaite avant tout promouvoir une approche fondée sur le respect mutuel.

Bien engagée sur sa lancée, la nouvelle ADEM continue sa mutation

en vue de contribuer à l'avenir de manière encore plus performante à la lutte contre le chômage et au développement de l'emploi.

Présentation du rapport sur la situation de l'absentéisme pour cause de maladie en 2011

13 novembre 2012

Le ministre de la Sécurité sociale, Mars Di Bartolomeo, et le ministre du Travail et de l'Emploi, Nicolas Schmit, ont assisté le 13 novembre 2012 à une conférence de presse relative à l'Observatoire de l'absentéisme.

Sur base de l'évolution du taux d'absentéisme au cours des années 2006 à 2009 et à la suite de l'introduction du statut unique, le ministre de la Sécurité sociale et le ministre du Travail et de l'Emploi avaient décidé en 2009, d'un commun accord avec les représentants des employeurs et des salariés, de créer un Observatoire de l'absentéisme en ligne. Il devait permettre tant aux employeurs qu'aux délégations du personnel de suivre l'évolution de l'absentéisme au sein de leur entreprise et de la comparer à la moyenne du secteur d'activité dont elle fait partie.

Depuis mai 2011, le CEPS/Instead met en ligne, deux fois par an, les chiffres relatifs à l'évolution de l'absentéisme au cours du semestre précédent pour les entreprises occupant plus de 10 salariés, de sorte que les employeurs et les délégations du personnel devraient être en mesure de suivre de très près l'évolution de l'absentéisme. L'objectif de cette consultation est de lancer une vaste discussion intra-entreprise entre les employeurs et les délégations du personnel sur les causes d'un absentéisme croissant ou dépassant la moyenne du secteur d'activité et sur les moyens éventuels pour y remédier.

Lors de la conférence de presse, Thierry Mazoyer de l'Inspection générale de la sécurité sociale a présenté les chiffres phares du rapport «Situation de l'absentéisme pour cause de maladie en 2011 des salariés du secteur privé». Trois faits caractérisent l'absentéisme au Luxembourg:

- 47,2% des salariés n'accusent aucune période de maladie en 2011;
- le nombre d'épisodes de maladie en 2011 reste identique à celui de 2010, à savoir 2,5 épisodes pour les salariés ayant connu au moins un épisode de maladie pendant l'année;
- la durée moyenne des épisodes de maladie augmente de 8,3 à 9,4 jours civils de 2010 à 2011.

Thierry Mazoyer a insisté sur le fait que la tendance à la hausse de l'absentéisme était la même, indépendamment des catégories suivantes: sexe, statut socioprofessionnel, lieu de résidence, secteur d'activité et tranche d'âge.

L'augmentation du taux global des absences pour cause de maladie de 3,4% à 3,5% entre 2010 et 2011 s'explique exclusivement par l'augmentation du taux d'absentéisme de longue durée (qui augmente de 1,3 à 1,6%), alors que les absences de courte durée connaissent une légère baisse (de 2% à 1,9%).

L'analyse des diagnostics montre – pour la population résidente exclusivement – que l'augmentation du taux des absences de longue durée pour maladies relevant du groupe TMC (troubles mentaux courants et du comportement au sens large) intervient pour un tiers dans la hausse totale du taux d'absentéisme de longue durée. Sur l'ensemble des maladies de courte ou de longue durée, les épisodes pour cause de TMC ne représentent que 4,9%, mais en termes de jours de maladie, ils représentent 14,2%.

Mireille Zanardelli du CEPS/Instead a présenté les chiffres relatifs à la fréquentation du site de l'Observatoire de l'absentéisme. Malgré les appels réitérés à la consultation du site (pour les entreprises, lors du lancement de chaque nouvelle vague de données; pour les délégations du personnel, lors du lancement en mars 2012 de la vague de données relatives au 2e semestre 2011), la fréquentation du site pour les entreprises n'a été que de 32% pour la dernière vague, contre 38% pour la vague de novembre 2011.

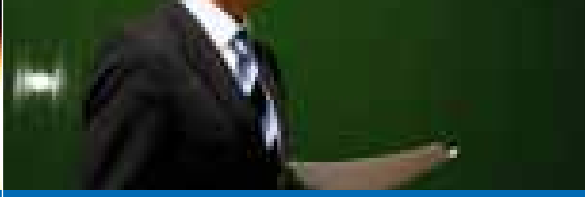

Discours et déclarations

Seul le texte prononcé fait foi.

Discours de Jean Asselborn à New York à l'occasion de la Conférence des Nations unies pour un traité sur le commerce des armes

2 juillet 2012

Monsieur le Président,

Permettez-moi tout d'abord d'exprimer ma satisfaction de vous voir présider cette Conférence des Nations unies pour un traité sur le commerce des armes. Je suis confiant que votre expertise en la matière, votre capacité de médiateur et votre approche inclusive vous permettront de tenir le cap et de nous mener à bon port, malgré les tempêtes qui nous attendent sans aucun doute au cours de ces quatre semaines de négociations.

Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Le Luxembourg souscrit pleinement à la déclaration de l'Union européenne.

Arriver à bon port, cela signifie aboutir à un traité robuste et fort, qui bénéficiera du plus large soutien possible de la communauté internationale, et qui pourra être signé et ratifié par le plus grand nombre d'États possible. Le Traité sur le commerce des armes bénéficiera à tous les pays, de toutes les régions du monde. Le Luxembourg n'appartient ni à la catégorie des pays qui produisent des armes, ni à celle des pays qui sont directement affectés par des conflits et la souffrance provoquée par les armes. Mais la préservation de la paix et de la sécurité, le respect des droits de l'Homme et du droit international humanitaire sont les fondements de la sécurité collective et une responsabilité qui nous incombe à tous. C'est ce sens de la responsabilité commune qui devra nous guider dans l'adoption de règles efficaces et équitables sur le commerce des armes. Nous vivons dans un monde où 900 millions d'armes à feu qui, avec les munitions, représentent en fait les armes à destruction massive les plus répandues. Des études démontrent qu'annuellement, 200 000 à 400 000 personnes perdent leur vie par les armes à feu dans des pays qui ne respectent guère les droits de l'Homme.

Monsieur le Président,

Le Luxembourg a appuyé le processus menant vers un traité sur le commerce des armes depuis ses débuts, ayant été en 2006 un des co-auteurs de la résolution 61/89. En septembre 2010, le Luxembourg a cofinancé le symposium de Boston sur le TCA organisé par l'université du Massachusetts. Ce symposium a réuni des représentants gouvernementaux et de la société civile, qui ont pu débattre de manière franche et ouverte sur la portée, les paramètres et la mise en œuvre d'un futur traité sur le commerce des armes. Ce colloque a renforcé notre conviction qu'il faut un TCA qui réduise les conséquences néfastes pour la sécurité nationale, internationale et humaine causées par un commerce d'armes insuffisamment régulé.

Monsieur le Président,

Tous les États membres n'ont pas la même capacité administrative et partent de situations très différentes en termes de base économique, de système de contrôle des exportations d'armes et de cadre légal. Nous aspirons à un standard uniforme, mais le TCA doit être suffisamment flexible pour que nous puissions prendre en compte ces différentes situations et atteindre l'universalité.

Nous nous attendons donc à un traité équilibré, mais qui soit en même temps robuste et fort, avec un champ d'application aussi large que possible tant au niveau du matériel que des types de transferts soumis à contrôle. Le traité devra couvrir toutes les armes conventionnelles figurant dans le registre des armes classiques des Nations unies, ainsi que les armes légères et de petit calibre, toutes les munitions et les technologies associées. Il doit viser tous les types de transferts, les importations et exportations, les transits, les transbordements, le prêt et le don d'armes, ainsi que le courtage.

Dans le contexte de la portée du traité, il est important que nous attachions le plus grand soin à la terminologie et aux définitions des produits et activités retenus, de manière à laisser le moins de place possible aux interprétations divergentes de ce qui est couvert par le traité.

Les critères à appliquer pour l'évaluation des risques liés à un transfert d'armes doivent être solides et ambitieux, et ne doivent pas uniquement couvrir les embargos décidés par les Nations unies. Nous attachons une importance particulière à ce que les critères prennent en compte le respect des droits de l'Homme et du droit humanitaire international. Les critères à prendre en compte avant d'autoriser un transfert pourraient

éventuellement s'inspirer de la liste de critères en vigueur pour les exportations d'armements dans l'Union européenne.

Finalement, il importe à notre avis que le traité contienne des clauses de coopération internationale, afin d'assister les États qui rencontrent des difficultés pour établir des systèmes efficaces de contrôle et pour mettre en œuvre les obligations en matière de transparence que nous souhaitons voir figurer dans le traité, notamment sous forme de rapports périodiques obligatoires.

Monsieur le Président,

Les organisations non gouvernementales ont été une force motrice majeure dans le processus visant une meilleure régulation du commerce des armes qui nous a menés aujourd'hui dans cette salle. Depuis de nombreuses années, les ONG ont enrichi les discussions sur le futur traité et leur engagement a été crucial pour sensibiliser les gouvernements et attirer leur attention sur des points que les États ont parfois oublié de prendre en compte. Je me félicite qu'elles soient au rendez-vous de cette conférence. Continuons à les écouter et à intégrer leur message dans nos travaux!

Monsieur le Président,

La prévention des conflits est l'une des principales obligations énoncées dans la charte des Nations unies, et c'est en travaillant ensemble, de bonne foi et dans un esprit de consensus, que nous pourrons contribuer à cet objectif en adoptant d'ici à quatre semaines un Traité sur le commerce des armes efficace et équilibré.

Je vous remercie de votre attention.

Discours de Jean-Claude Juncker à l'occasion d'une déclaration sur les conclusions du Conseil européen des 28 et 29 juin 2012 à Luxembourg

3 juillet 2012

Här President,
Dir Dammen an Dir Hären,

Et ass nach keng Traditioun hei am Haus, datt de Staatsminister nom Conseil européen der Chamber Bericht erstatt iwwert dat, wat bei där Geleeënheet stattfonnt huet.

D'Chamber hat sech drop verstäipt, aus novollzéibare Grënn, ëmmer den Ausseminister ze héieren no de Conseils européens, zënter laange Joren. Den Här Poos huet dat gemaach, d'Madame Polfer huet dat gemaach, den Här Asselborn huet dat gemaach. Mä nom Lissaboner Vertrag huelen d'Ausseministeren net méi un deene Sëtzungen deel, wat ech fir e Feeler halen. An dofir ka just dee schwätzen, dee ganz eleng, mudderséileneleng an deem Sall vum Conseil européen ouni Zeie souz.

Deen Europäesche Conseil, iwwert dee mir solle schwätzen, am Plenum oder an de Kommissioune viru sengem Zesummekommen, an iwwert dee mir solle schwätzen am Plenum, och an der Kommissioun, nodeem en zesumme war, war en extrem wichtegen Europäesche Conseil.

Ech hu gelies, mat där Zort vun Amusement, deen déi laang Experienz engem inspiréiert, et wier en historesche Conseil, an e kruziale gewiescht. Et geet duer, wann ee seet, et wier e wichtege gewiescht, well muench europäesch Gipfele si soss näischt wéi europäesch Hiwwelen, iwwer déi ee probéiert ewechzekommen. Mä deen hei hat awer eng Montée, déi et a sech hat.

Mir hu bei deem Europäesche Rot däitlech gemaach, datt d'europäesch Wirtschafts- a Währungsunioun eng Unioun fir Stabilitéit a fir méi Wuesstem ass.

Et gëtt – wéinst deenen Inspiratiounen, déi hir sinn – déi, déi probéieren, déi zwou Dimensioune géintenee spillen ze loossen.

Et gëtt e primitiven Zeenenentworf, dee wëll, datt déi eng, déi Konservativ, fir Soliditéit wieren, fir Stabilitéit wieren, an déi aner, déi méi Progressiv, fir Wuesstem. Gott sei Dank hunn déi, déi apodiktesch dem konservative Lager zougeuerdnet ginn, fir méi Wuesstem plädéiert, an dat zënter dem November 2011. Europäesch Conseilen, déi zënter November 2011 stattfonnt hunn, hunn an hire Conclusioune 34 Mol d'Noutwennegkeet vu méi Wuesstem an Europa ënnerstrach.

An déi, déi dem progressive Lager grad esou apodiktesch zougeuerdnet sinn, wat bei mir eng exzessiv Form vun Amusement provozéiert, hu grousse Wäert drop geluecht bei deem Conseil däitlech ze maachen, datt Stabilitéit, Budgetskonsolidéierung a Budgetsdisziplin absolut noutwenneg wieren, fir datt een iwwerhaapt kënnt am Paradäis vum Wuesstem, dat u sech kee Paradäis ass, mä eng Noutwennegkeet, antrieden.

Dee Widdersproch tëscht Konsolidéierung vun den ëffentleche Finanzen a Wuesstem gëtt et net, déi zwee ginn zesummen.

Een, dee mengt, et kënnt ee Wuesstem opbauen op ëmmer méi Scholden, an op ëmmer méi Defizit, déi, déi mengen, et kënnt ee Scholden duerch d'Unhäufe vu Scholde bekämpfen, an den Defizit méi kleng kréien, doduerch, datt ee se méi breet mécht, déi iere sech fundamental.

Déi, déi mengen, nëmme spueren, nëmme konsolidéieren, nëmmen Austeritéit, nëmmen exzessiv Rigueur géif Europa zeréck op de Wee vun enger mëttelfristeg spierbarer Gesondung bréngen, iere sech grad esou vill.

Wuesstem brauch ee selbstverständlech och, an d'Wuesstemsgedanke waren an alle Conclusioune vun den Europäesche Réit zënter laange Joren, well déi Strukturreformen, déi mir umahnen, si Strukturreformen, déi a Richtung méi Wuesstem tendéieren.

Mir brauchen heibannen net déi Debatten ze féieren, déi Aner matenee féieren, an déi sech dann opdeelen, wa se aus dem Sall kommen, an deem ech och war, tëscht Verléierer a Gewënner. C'est d'un ridicule parfait!

An dofir brauche mir hei net ze kucken, wie gewonnen huet a wie verluer huet. Europa gewënnt ëmmer, wa kee verléiert, an et verléiert keen, wann Europa gewënnt a weider kënnt.

Den Europäesche Rot, wéi all Sëtzunge vun de Ministeren, dat ass keen europäesche Boxmatch, wou een an d'Knéie muss gezwonge ginn, wou ee muss KO geschloe ginn. Et geet ëm d'Organiséierung vun enger gemeinsamer Schnëttmeng, vun enger gemeinsamer Intersektioun, et geet drëms, gemeinsamen Asaz fir méi Stabilitéit, déi mir op d'Dauer brauchen, a fir méi Wuesstem, dee mir op d'Dauer brauchen, z'organiséieren.

Ech wëll mat der Politik, déi a Richtung méi Wuesstem tendéiert, ufänken, andeem ech nach eng Kéier rappeléieren, datt mir äis mat deem Thema zënter Méint intensiv beschäftegen. Mä deen Thema huet eng méi prononcéiert Faarw kritt no elektorale Resultater am Ausland, mä keen aneren Inhalt kritt, well alles dat wat mir decidéiert hunn, war an der Maach, war an der Pipeline, war am Tube, an dat ass elo zesummegefaasst ginn.

Mä richteg ass et, datt d'Akzentuéieren, d'Akzent leeën op de Wuesstem, net am Géigesaz zur Konsolidéierung, mä en Complement vun der Konsolidéierung, eng richteg rhetoresch, wann och net inhaltlech Erweiderung, vun der eigentlecher europäescher Ambitioun ass.

Mä all déi, déi um Europäesche Conseil waren, hunn däitlech gemaach, datt budgetär Rigueur, budgetär Konsolidéierung, budgetär- a finanzpolitesch Stabilitéit d'Viraussetzunge sinn – ech zitéieren d'Conclusioune vum Europäesche Conseil –, fir datt een zu méi Wuesstem kënnt. Méi Wuesstem an Defizit geet net, an dat gesäit jiddwereen esou.

Dofir hu mir e Pakt fir Wuesstem a Beschäftegung ugeholl, ee Pakt. Mä dee Pakt fir Wuesstem a Beschäftegung, deen huet eng juristesch total aner Bedeitung wéi de Fiskalpakt, deen een esou oder esou ka gesinn, ech hunn do eng nuancéiert Vue drop. Dee Pakt huet keng juristesch verbindlech Charakterzich. Et ass en Engagement vun de Staats- a Regierungscheffe fir a Richtung méi Wuesstem, e besser organiséiert Wuesstem, mëttel- a laangfristeg gestreckte Wuesstem ze kommen.

Et sinn emol keng Conclusiounen, déi de Wuesstems- a Beschäftegungspakt concernéieren, déi Conclusioune vum Conseil européen wieren.

De Communiqué seet, d'Nuance vun der europäescher Diplomatie, déi Eenzelnen heibanne gutt bekannt sinn, datt d'Staats- a Regierungscheffen e Pakt fir Wuesstem ugeholl hunn, net de Conseil européen eng Decisioun geholl hätt, mä d'Staats- an d'Regierungscheffen hätten decidéiert, datt se e Pakt fir Wuesstem a Beschäftegung op de Wee géife schécken.

Dat mécht däitlech, datt de juristesch verbindleche Charakter vum Wuesstemspakt emol net an d'Noperschaft kënnt vun dem Fiskalpakt, mä d'moralesch a politesch Engagementer vun de Staats- a Regierungscheffe missten, wann d'Welt normal wier, mä si ass et net, déiselwecht Kraaft hu wéi juristesch verbindlech Texter, déi mir am Kader vum Fiskalpakt ugeholl hunn.

D'lëtzebuergesch Regierung fillt sech jiddwerfalls quasi juristesch, *para legem,* un déi Objektiver vum Wuesstems- a Beschäftegungspakt gebonnen, a wëllt en am eegene Land ëmsetzen, a wëllt och dozou bäidroen, datt en an Europa ëmgesat ka ginn, wat eng

Exigenz vun der Lëtzebuerger Regierung ass, déi op e puer Joer zeréckgeet.

Dee Pakt, dee Wëllen, méi Wuesstem erbäizeféieren, deen huet e Volume, deen een net soll klengschreiwen, well dee Volume, deen e begräift, entsprécht 1% vum europäesche Bruttosozialprodukt, dat heescht en fait, engem Joeresbudget vun der Europäescher Unioun, well dee beleeft sech och leider, mir hätte gäre méi, op 1% vum europäesche Bruttoinlandprodukt.

Et ass ee Pakt, ee Wëllen, ee kollektive Wëllen, 120 Milliarde Wuesstemsgeld, Beschäftegungsgeld ze mobiliséieren, an zwar esou séier wéi méiglech.

Zweck vun der séierer Mobiliséierung, deen doduerch ënnerstrach gëtt, datt mir mat dem Europäesche Parlament iwwerenee komm sinn, datt alleguer déi legislativ Aspekter, déi dee Wuesstemspakt mat sech bréngt, sollen an engem sougenannte „fast track programme“, an engem séieren Duerchféierungsprogramm tëscht dem Europäesche Parlament an dem Conseil duerchgefouert ginn, dat heescht, mir sinn net dovun ausgaangen, datt d'Parlament äis géif – firwat soll et dat och, well et ass eng laangjäreg Fuerderung vum Parlament bei der Ëmsetzung – blockéieren oder géif ophalen.

Déi 120 Milliarden, déi kann een, wéi se am Witz soen, esou oder esou gesinn. En fait sinn et keng 120 Milliarden, déi mir méi als europäesch Staaten, als europäesch Steierzueler missten an Opstellung bréngen. Eenzeg an eleng ass relevant am nationale Finanzschlussfolgerungsdeel deen, deen d'Kapitalerhéijung vun der Europäescher Investitiounsbank betrëfft.

Mir wëllen d'Kapital vun der Europäescher Investitiounsbank ëm 10 Milliarden erhéijen. Dat kléngt no näischt, dat ass och net vill, mä wann een dat mat den Ambitioune vun Eenzelne vergläicht. Déi 10 Milliarde sinn zënter 4 Méint am Gespréich, an déi 10 Milliarde gi vun den Nationalstaate bestridden doduerch, datt se Kapitalaugmentatioun hierstellen. Dat muss nach vun de Gouverneure vun der Europäescher Investitiounsbank, wat am Regelfall d'Finanzministere vun därselwechter sinn, mat der Exceptioun vu Lëtzebuerg, wou et den Tresorminister ass, deen dat ze maachen huet, virum Enn vun dësem Joer erbäigefouert ginn.

Déi 10 Milliarde Kapitalerhéijung, déi fir de Lëtzebuerger Budget eng Mehrdepense vun 11 Milliounen Euro, an net méi, comportéiert, erlaabt et, datt d'Europäesch Investitiounsbank hir Verléinkapazitéit, hir Capacité de prêt kann ëm 60 Milliarden erhéijen. An déi erhéichte Capacité de prêt, déi erlaabt et, datt an der Realwirtschaft Investissementer vu ronn 180 Milliarden Euro queesch duerch Europa kënne bestridde ginn.

Déi Wuesstemsstrategie mécht et noutwenneg, datt mir 55 Milliarde Reschtgeld, dat an den europäesche Strukturfongen, Kohäsiounsfong, Sozialfong, Regionalfong stécht, mobiliséieren, haaptsächlech a Richtung vun deene Länner, déi net normal segele kënnen, well de Wand an de Segele feelt. Dee Wand an de Segelen, dee mir partiell doduerch erbäiruffen, datt mir déi 55 Milliarden haaptsächlech an déi Länner, déi bis elo op Grond vun administrativen Insuffisancen onfäheg waren, déi Suen, déi fir si ge-earmarked waren, aus de Strukturfongen ofzezéien.

Mir bréngen 220 Milliounen Euro, dat si keng ëffentlech Suen, garantieméisseg an Opstellung fir esou genannte Projectbonds op de Wee ze schécken, déi 4,6 Milliarden Investissementer an der Realeconomie kënnen zur Folleg hunn, an de Beräicher Transport, Energie an Haut débit.

A well et jo e Wuesstemswëllen ass, deen och beschäftegungspolitesch Ziler huet, a mir hu gesinn, datt d'Aarbechtslosegkeet nach an d'Luucht gaangen ass, esouwuel an der Eurozon wéi an der Europäescher Unioun, obschonn a Spuenien éischt Tendenzen z'erkenne sinn, déi a Richtung Besserung verlafen, beschäftegt e sech och mam Thema Beschäftegung.

D'Lëtzebuerger Regierung huet dofir plädéiert wat mir hei am Land wëlle maachen, datt innerhalb vu véier Méint no dem Verloosse vun der Schoul, déi jonk Leit eng Beschäftegung kréien, e Stage kréien, eng Occupatioun kréien.

Aner Länner kënnen dat net, obscho mir dat schonn 1999 eng Kéier esou decidéiert hate beim europäesche Beschäftegungssommet, dee jo méi konkret war, wéi alles dat wat duerno geschitt ass. 1999 soen ech, well mir dat dunn an d'Gesetz geschriwwen hunn, 1997 war de Beschäftegungssommet, deen Eenzelner zu Lëtzebuerg deemools net konkret genuch geschéngt huet.

Mir hu fir 4 Méint plädéiert, déi Aner kënnen dat net, vill Anerer kënnen dat net. Dofir steet elo innerhalb vun e puer Méint, ce qui est d'un ridicule parfait, well wann een de staarke Wëllen huet, da bréngt een et och fäerdeg

innerhalb vu 4 Méint dat ze maachen. Mir wëllen dat zu Lëtzebuerg jiddwerfalls esou maachen.

Am Kader vun der Wuesstemsstrategie, vum kollektive Wuesstemswëllen hate mir äis och mat der Fro vun der Finanztransaktiounssteier ze beschäftegen. Ech kann där keng Wuesstemsdynamik zouuerdnen, well déi Taxe, gëtt se agefouert, déi declenchéiert keng Wuesstemselementer, jiddwerfalls an eenzelne Länner éischter de Géigendeel, jee nodeem wéi se gemaach gëtt.

Ech wëll hei nach eng Kéier rappeléieren, well ech och mat Opmierksamkeet gelies hunn, wat eis Gréng Kollege Bausch a Claude Turmes, wann ech mech richteg erënneren, zu deem Thema zum Ausdrock bruecht hunn, datt d'Lëtzebuerger Regierung prinzipiell fir eng Finanztransaktiounssteier ass, wa se op enger breet genuchener geographescher Basis opgesat gëtt.

Ech war laang, wahrscheinlech als Eenzegen a mengem Veräin dofir, datt een dat soll an der Eurozon probéieren. Et stellt sech awer eraus, datt déi 17 Länner vun der Eurozon net wëllen an déi Richtung goen, mä datt nëmmen e puer vun deene Länner vun der Eurozon wëllen an déi Richtung goen. Insoufern entfält d'Begrënnungsmotiv firwat datt Lëtzebuerg, wann d'Europäesch Unioun als Ganzes déi Transaktiounssteier net géif wëllen, ewech, well och déi 17 Länner vun der Eurozon dat net wëllen.

Ech muss éierlech soen, datt ech iwwerfrot sinn, wann et ëm d'Aschätze vun de Risike geet, déi domat zesummenhänken, wa Lëtzebuerg géif bei deem matmaachen, wat mir decidéiert hunn, nämlech bei enger verstäerkter Zesummenaarbecht vun op d'mannst néng Länner an Europa, net nëmmen Eurolänner, mä iwwert d'Eurozon eraus. Ech gesinn net richteg wéi dat sech op d'Industrie vun den Investissementsfongen zu Lëtzebuerg auswierkt. Ech gesinn net am Detail, ob dat net zur Konsequenz muss hunn, datt mir d'Taxe d'abonnement ofschafen, ouni millimetergenee ze wëssen, wat mir dann do géifen an d'Plaz kréien.

An dofir huet Lëtzebuerg decidéiert, souwuel am Conseil vun de Finanzministeren, wéi och där Deeg zu Bréissel, an där Coopération renforcée net matzemaachen. Wat mech, muss ech soen, prinzipiell Iwwerwannung kascht, well ech ëmmer fonnt hunn, Lëtzebuerg misst iwwerall do dobäi sinn, wou méi Europa stattfënnt, iwwerall do dobäi sinn, wou Europa méi wäit geet. Mä de Risiko schéngt mir disproportionnéiert ze sinn.

Mä ech schléissen net aus, wann déi Néng sech bis fonnt hunn, déi dat wëlle maachen, déi hu sech, niewebäi bemierkt, bis haut nach net fonnt, well och eis hollännesch Frënn net matmaachen, well och Anerer net matmaachen, wann déi e Konzept virschloen, wat äis zoustëmmungsfäheg erschéngt, well déi musse sech inhaltlech bereet erklären, datselwecht ze wëllen, datt mir, wann dat sech aus bannewirtschaftleche Grënn als eng méiglech Alternativ presentéiert, datt mir do matmaachen.

Déi Iddi – déi ech perséinlech och hat, et soll ee matmaachen, fir ze kucken, wat do géif geschéien, a fir z'influencéieren, wat do kënnt geschéien, eng raisonnabel Iddi – hunn ech abandonnéiert no Gespréicher mat Villen an Europa, an no Gespréicher mat Muenchen heiheem.

An ech sinn iwwregens ganz iwwerrascht, datt déi gréng Kollege soen, si hätten och Indikatiounen aus dem Finanzsecteur zu Lëtzebuerg, dat soll ee maachen, si misste mir soe wien dat ass, aus Grënn vun Transparenz, well déi mat deenen ech schwätzen, dat sinn déi offiziell Vertrieder vun der ABBL, déi soe mir de Géigendeel. Elo sinn ech net een, dee systematesch no Europa exportéiert, wat d'ABBL mir seet, mä ech hu mech awer do ëmfänglech renseignéiert a si beim aktuellen Dossiersstand zur Conclusioun komm, datt et verfréit wier, fir an déi Richtung ze goen, ënnert Rappel vun der Noutwennegkeet, déi ech gesinn, datt den internationale Finanzsecteur muss eng méi staark Contributioun leeschte fir d'Folge vun der Krisebewältegung op d'mannst ze cofinanzéieren.

Ech weess, datt d'Banquieren zu Lëtzebuerg dat net gären héieren an och Interviewe ginn, wou de Generalsekretär vun der ABBL dem Staatsminister Populismus virwerft. Ech kann domat liewen, bei der Flut vu Virwërf, déi de Moment op een zouschwammen.

Et geet jo hei net ëm d'lëtzebuergesch Banken, et geet hei ëm d'Contributioune vun den internationale Finanzsecteuren. An ech sinn duerchaus der Meenung, mindestens der Meenung, datt een déi héich risikohafteg Produkter muss enger gesonderter steierlecher oder abgabeméisseg orientéierter Belaaschtung ënnerwerfen, well déi sinn en fait à l'origine vun all deem, wat mir erliewen. Dat betrëfft net d'Lëtzebuerger

Banquieren, déi, loosse mir éierlech sinn, an där Affaire do kleng Helleger, an enger Kris, déi vun där si heiansdo net wëssen, wéi grouss datt se ass. Mä wann een déi Responsabilitéiten huet, déi ech hunn, weess een, wéi grouss datt se natierlech ass. Et geet hei net ëm d'Lëtzebuerger Banken, et geet hei ëm d'Contributioun, elementar Solidaritéitsleeschtunge vum internationale Finanzkapital, dat natierlech kann duerch hir lëtzebuergesch Representante soen, si wieren net Schold un der Kris, mä mat Ausnam vun hinne selwer gleeft selbstverständlech keen dat.

De Finanzsecteur, deen internationalen, ass ursächlech niewent der Staatsverschëldungskris koresponsabel fir dee Misère, andeem mir äis haut befannen. An dofir mécht d'Lëtzebuerger Regierung net mat. Mir kucke wat do geschitt a mir debattéiere mat.

Ech weess aus de Gespréicher vun de Finanzministeren, datt déi néng, déi se mengen ze wieren, ënnerteneen absolut net därselwechter Opfaassung sinn, wéi breet, datt déi Besteierungsbasis soll sinn, wat fir Produkter, wat datselwecht ass, ënnert déi Besteierungsbasis falen, wou déi Sue sollen higoen, national oder europäesche Budget. An dofir reservéiere mir an där Fro eis Attitude.

Ech wëll hei nach eng Kéier soen, prinzipiell si mir fir eng Finanztransaktiounssteier. A wa mir net matmaachen, musse mir äis iwwerleeën, zesumme mat dem Finanzsecteur iwwregens, wat fir eng Belaaschtungsform mir zu Lëtzebuerg kënnen aféieren, andeem mir am Kapp hunn, datt mir duerch d'Taxe d'abonnement souwisou schonn eng Belaaschtung vum Finanzsecteur hunn.

Mir hunn äis da laang, wéi Dir gelies hutt, iwwert d'Wirschafts- an d'Währungsunioun ënnerhalen, an hunn do decidéiert, well ech och zu deene gehéiert hunn, déi fonnt hunn, elo misst een e Sprong méi wäit maachen, net e Sprong an abenteuerlech Gewässer, mä e Sprong a Méi-resolut-an-d'Hänn-huele vun der Bekämpfung vun der Kris, decidéiert, déi ganz Bandbreet vun de bestehende Finanzinstrumenter, Stützungsinstrumenter, Rettungsschiermer, EFSF an ESM zur Uwennung gelaangen ze loossen.

Wat sinn eigentlech déi Instrumenter? Et gëtt der am Prinzip, a graff resuméiert, dräi.

Et geet drëms, Hëllef ze leeschten, fir d'finanziell Ënnerstëtzung, fir d'Rekapitaliséierung an d'Restrukturéierung vun nationale Banken, do wou se keng Loft fir z'otme méi hunn.

Et geet, zweetens, drëms, fir esougenannte präventiv Kreditlinnen – „precautionally programmes" –, opzemaachen.

An et geet, drëttens, drëms, Interventiounen um primären an um sekundäre Marché vun de Staatsobligatiounen duerch ESM, deelweis EFSF, opzemaachen.

Et muss een déi dräi Kategorie vun Interventiounsmechanisme gesondert betruechten, fir e Gesamtbild, wann och nach ëmmer een onkomplett, well deelweis schonn erëm kontestéiert Bild, iwwert déi Ofmaachungen ze kréien.

Zu deem éischte Punkt, Restrukturéierung a Rekapitaliséierung vun nationale Banken, wëll ech soen, well ech weess, datt dat ëmmer eng Roll spillt an der ëffentlecher Debatt, och, jo, an der Befindlechkeet vun all Eenzelnen doheem, et geet hei net drëms, de Banke Cadeauen ze maachen, ech wiere mech nodrécklech dogéint, datt gesot gëtt, hei ginn ëffentlech Gelder an d'Hand geholl fir Banken ze retten. Jo, mä dat hate mir jo och schonn heiheem, am September 2008, wa meng Erënnerung richteg ass, hu mir d'Banque générale gerett wéinst der Banque générale, hu mir Garantie gi bei der Dexia wéinst der Dexia, oder hu mir dat gemaach, well mir wëssen, datt d'Banken eng essentiell Fonctioun an der Liwwerung vum Kreditflux an eiser Wirtschaft musse sécherstellen. Et geet drëms, datt d'Banke kënne virufueren, Investissementer, also Stäerkung vun de Betriber, also Schafung vun neien Aarbechtsplazen, an Erhalung vun den Aarbechtsplazen, kënnen ze finanzéieren.

Mir sinn am Géigesaz zu der lénksradikaler Front an Europa, der Meenung, datt d'Banken net do si fir sech selwer, si streide jo of, datt si déi Meenung hätten, mä datt d'Banken do sinn, fir der allgemenger Wirtschaftspolitik ze déngen. A wa Banken, jo, jo, wa mir gemaach hätten, wat Dir proposéiert, da wieren 10000 Lëtzebuerger Stéit, haut géife se op de Wunnenge sëtzen, déi net ze bezuele sinn, dann hätten Dausende Leit hir Aarbecht zu Lëtzebuerg verluer. A fir esou ze mengen, mir géifen eisem Grousskapital Suen, wéi Dir Iech ausdréckt an Ärer Versammlung, an d'Schnëss ze geheien, ass eng falsch Opfaassung. Mir maachen dat, fir datt déi kleng an déi mëttelstänneg Entreprisen, an déi grouss och, Sue genuch iwwert deen normale Kreditfloss an der Economie kréien, fir datt d'Wirtschaft iwwerhaapt

nach ka stattfannen, well mir mengen, Banken hunn deem allgemenge Wuel ze déngen an net nëmmen hiren Anteilseigner an hiren Aktionären ze déngen. An dofir maache mir déi Interventiounen am Beräich vun de Banken.

Mir mécht dat iwwerhaapt keng Freed, verstitt Dir, well ech hu weder Aktie bei deem Engen nach bei deem Aneren, iwwerhaapt keng, ech hunn iwwerhaapt keng Aktien, well ech ëmmer fannen, wann ee Staatsminister ass, soll ee sech wäit ewechhale vun deene Saachen. Dat ka jo jiddwereen heibanne fir sech selwer selbstverständlech och zu Protokoll ginn. Ech hu keng Aktien a kengem Betrib an a kenger Bank. Mä ech weess awer, wéi wichteg datt d'Banke sinn, fir datt den normale Floss vum Kredit a vun den Investissementer fir Privatleit a fir Betriber ka stattfannen. An dat, wat wouer ass heiheem, wou mir zéngdausende Leit virun der sozialer a finanzieller Aarmut gerett hunn, doduerch datt mir, wéi gesot gëtt, d'Banke gerett hunn, dat zielt awer och fir déi aarm Leit a Spuenien, déi hunn och e Recht drop, datt se nach normal an hirer Realwirtschaft, an hirem Weiderkommen am Liewe kënnen duerch d'Banke finanzéiert ginn. Et ass also eng grouss Solidaritéitsübung, déi mir maache mat dem spuenesche Vollek, a virun allem mat deem méi aarmen an ëmmer méi veraarmenden Deel vun der spuenescher Bevëlkerung, well déi brauchen hir Banken, fir datt et an deem Land ka virugoen.

An dofir hu mir decidéiert, datt – den Här Wagner ass menger Meenung, mä dat iwwerrascht mech manner, mä ech sinn him awer dankbar dofir. Ech, jo, et kritt een esou selten Zoustëmmung vun der DP de Moment, datt een dankbar ass fir all Häppchen, deen een zougeworf kritt, mä dat charakteriséiert awer déi responsabel Positioun, déi déi Liberal an déi Gréng an dësem Haus ëmmer an deene Froen haten. Mir wëllen also eppes fäerdegbréngen, wat monsterhaft schwiereg ass. Mir wëllen de Bankerisiko trenne virum Verschëldungsrisiko vun de Staaten.

Wat erliewe mir de Moment, léif Kollegen? Mir erliewen de Moment, datt déi spuenesch Banken, wann ech dat kann esou soen, obschonn ech net gären hätt, wann d'Noriichtenagencen dat géifen an där Terminologie rapportéieren, aus dem leschte Lach päifen. An dat huet eng direkt Repercussioun op d'Finanzéierung vum spuenesche Staat. Dat heescht, doduerch datt d'Banke sech verrannt hunn, gëtt de spuenesche Steierzueler, de spuenesche Chômeur, d'spuenesch Infrastrukturpolitik, datselwecht zielt fir Italien, obschonn déi zwee Länner all Efforte maachen, fir hire Budget ze konsolidéieren, radikal vun de Finanzmäert sanctionnéiert.

Dofir muss een auserneerappen, dat, wat mir de Bankerisiko nennen, an dat, wat mir de Staatsrisiko nennen. An doduerch, datt mir intervenéiere fir de Bankeproblem solidaresch ze behiewen duerch Restrukturéierung an duerch Rekapitaliséierung, gi mir dovunner aus, datt dat zur Konsequenz muss hunn, datt dann den Drock op de Staatspabeieren, dat heescht, op der Finanzéierung vun nationaler Politik, ofhëlt.

An dofir muss een déi zwee Risike vuneneen trennen, an dofir muss ee méi intensiv, wéi ech mir dat iwwerhaapt jeemools hätt kënne virstellen, intervenéieren an der direkter Bankerekapitaliséierung. A mir maachen elo den ESM, deen Dir hei gestëmmt hutt, den Europäesche Stabilitéitsmechanismus op fir Direkthëllefen u Banken an deene Länner, Spuenien an Italien notamment, mä de Moment Spuenien, ouni datt mir den Ëmwee maachen iwwert eng Geldvergaben un d'Staaten, well dat zur Konsequenz huet, datt d'Verschëldungsquot vun deene Staaten zouhëlt.

Wa mir aus europäescher ESM-Quell direkt rekapitaliséieren, direkt un d'Banke léinen, dat wat ech viru Méint heibannen, deemools huet dat nach, net heibannen, mä wier ech am Bundestag gewiescht, hätt dat zum kollektive Selbstmord gefouert, eigentlech eng Bankelizenz ginn, en Direktinstrument fir an de Banken z'intervenéieren, verhënnere mir, datt d'Verschëldung vun de Staaten zouhëlt, brieche mir dee Lien tëschent der Bankeproblematik an der Staatspabeierproblematik, an hëllefe mir deene Leit, deene Länner op eng entscheedend Aart a Weis, well esouwuel Spuenien wéi och Italien an Termë vu Budgetskonsolidéierung alles maachen, wat vun hinne verlaangt ginn ass, och déif Kulturreformen duerchféieren, déi vun hinne verlaangt gi sinn. Mä mir maachen dat ofhängeg vun enger europäescher Banken-, enger zentraliséierter europäescher Bankeniwwerwaachung, enger europäescher Bankesupervisioun, wourun ech gleewen.

Ech hunn dat och am Pabeier vun deene véier Presidenten, wéi e genannt gëtt, véier Weisen, fir déi, déi déi Véier net kennen, mat ënnerschriwwen. Mir brauchen eng europäesch Bankeniwwerwaachung.

Eleng dat Beispill Spuenien weist, wou mir mussen 62 bis 100 Milliarden Euro Rekapitaliséierungshëllef an

d'Hand huelen, weist, datt wann een deenen nationalen Iwwerwaachungsbehörden d'Iwwerwaache vun hirem Secteur iwwerléisst, datt dat net noutwennegerweis zu deene beschte Resultater féiert mat systemesche Gesamtauswierkungen iwwert déi gesamt Eurozon.

An dofir sinn ech fir déi direkt europäesch organiséiert Bankesupervisioun, vun deem ech net verkennen, datt dat natierlech fir e Land wéi Lëtzebuerg Problemer schaaft, well ee muss ganz genee oppassen, datt en Distinguo am Ennkanal tëscht den „home countries", do wou d'Mammenhaiser sëtzen, an den „host countries", do wou d'Lëtzebuerger Banken – mir hu jo nëmme Filialen hei, mat Ausnahm vun der Spuerkeess an der Raiffeisekeess, et si jo Filialisten, déi hei zu Lëtzebuerg täteg sinn –, deen Distinguo do genee mécht, fir datt net eng falsch organiséiert a falsch inspiréiert, an ënnert falscher Motivatioun leidend europäesch Zentralinstanz kann eesäiteg, an ouni datt mir äis wiere kënnen, decidéieren, wat fir Banken datt zu Lëtzebuerg iwwerliewen a wat fir datt mussen zougemaach ginn. Dat ass eng Geschicht, déi agekleet muss ginn an eng Propositioun vun der Europäescher Kommissioun, déi am September kënnt, an déi de Conseil vun de Finanzminstere bis Enn Dezember 2012 soll verabschieden.

Mä de Procedere ass fir d'éischt eng europäesch Supervisioun an dann eng Direkthëllef vum Europäesche Stabilitéitsmechanismus, deen Dir votéiert hutt, fir d'national Banken ze rekapitaliséieren.

Mir fänken elo u mat Spuenien, mir hunn déi Instrumenter nach net. Dee Versuch, deen ech an Anerer gestart hunn, an hirer Naivitéit, fir d'Europäesch Zentralbank direkt mat där Supervisioun ze beoptragen, ass schifgaangen, well den Här Draghi, President vun därselwechter, seet, hien hätt weder d'Leit nach d'Wëssen, nach d'Mechanisme fir dat ze maachen. Mir mussen also waarde bis d'Europäesch Zentralbank déi huet.

A mir sinn der Meenung als lëtzebuergesch Regierung, datt d'Europäesch Zentralbank déi Supervisiounsinstanz soll sinn, well mir gären hätten, aus Grënn, déi ech hei net am Detail wëll ausféieren, datt de Prinzip vun der Europäescher Zentralbank, one country, one vote, och bei der Supervisioun, erënnert Iech u meng Remarque vu virdrun, géif zur Applicatioun kommen.

Elo lafen, falls se lafen, déi éischt Hëllefen iwwert deen éischte Rettungsschierm, EFSF. A wann den ESM bis do ass, dat hänkt vum däitsche Verfassungsgeriicht of, dat hänkt, dat intresséiert keen, och vum estnesche Verfassungsgeriicht of, et ass jo net nëmmen Däitschland, wat eng Verfassung huet, et gëtt jo och nach Anerer, déi organiséiert Staaten, Status hunn, plus aner Contrainten, dee kréie mir net esou séier, mä wa mir e bis hunn, da lafen déi Bankenhëllefen, déi iwwert den EFSF lafen, automatesch weider an den ESM, a mir halen de juristesche Statut vun deenen Hëllefe bäi.

Den EFSF, deen huet kee „preferred creditor status". Dat heescht, den EFSF, géif eng Katastroph geschéien, kann net virun allen anere Creancieren zeréckbezuelt ginn. Den ESM awer huet, laut Vertrag, preferred creditor status, esou eng Aart Superprivileg, wann Dir esou wëllt, a misst virun allen anere Creancieren ausbezuelt ginn.

Mir hu virgeschloen am Eurogrupp, dat ass elo ugeholl ginn, datt mir dee juristesche Statut mat eriwwerhuelen, dat heescht, datt déi Hëllefen, déi ënnert dem EFSF ulafen, hir juristesch Natur net changéieren, wa se am ESM landen, an dofir hunn déi och net de Superprivileg, deen ESM-Hëllefsmoossnamen eigentlech hunn.

Dat maache mir just fir Spuenien, well mir fäerten, an d'Marchesreaktioun war och, no der Telefonskonferenz vum Eurogrupp vum 7. Juni genee déi, datt wann den ESM, an eventuell seng virgeschalten Etappen, preferred creditor status hunn, datt dann aner Investisseure sech iwwerhaapt net méi a Spuenien erabeginn, well se fäerten, wa si géifen a Spuenien investéieren a wann eppes géif geschéien, da géif fir d'éischt den ESM zeréckbezuelt ginn, a si géifen alleguer hir Suen hänke loossen. An dofir hu mir déi Léisung fonnt, fir d'éischt EFSF, dann eben eng Bréck am ESM, mä net aweisen an de Superprivilegstatus. Esou vill zur Bankerekapitaliséierung a Restrukturéierung.

Deen zweeten Deel ass, opmaache vu sougenannte präventive Kreditlinnen, „precautionally programs", wéi dat op lëtzebuergesch heescht.

Mir stellen haut fest, notamment a Spuenien, notamment an Italien, datt d'Staaten, déi alles maache fir an der Rei ze sinn, déi all Reforme maachen, wa se un d'Finanzmäert ginn, entweder keng Sue geléint kréien oder awer Suen zu engem iwwerhéichten Zënssaz musse léinen, bis zu 7%. A 7% Zënse gëllt an der internationaler Finanzwëssenschaft als en absolute Maximum, deen ee kann als Zënse bezuelen, soss kippt een an eng Situatioun vu Prefaillite.

Elo gesi mir vir, datt Staaten, déi alles maache wat si musse maachen, all Strukturreformen, all Haushaltskonsolidéierungsefforten, kënne Recours huelen zu deem, wéi hu se dat op lëtzebuergesch genannt, präventiven, zu deene präventive Kreditlinnen. Dat geschitt zu minimalen Oplagen, mä net ouni Conditionnalitéit. Conditionnalitéit, déi virgeschriwwen ass, datt déi Länner virufueren, esou wéi dat ofgemaach ass am Kader vum Stabilitéitspakt, déi Haushaltskonsolidéierungsefforte virunzeféieren a gläichzäiteg déi Oplagen z'erfëllen, déi de lännerspezifesche Recommandatiounen vun der Europäescher Kommissioun a vum Europäesche Conseil a Richtung vun deene Länner editéiert gi sinn. Déi mussen also virufueren, dat ze maachen, wat mir vun hinne verlaangt hunn, mä net méi.

Well mir einfach déi Angscht hunn, ech hu se jiddwerfalls an dofir sinn ech fir esou e Mechanismus, datt wa mir nach méi op d'Spuertube an deene Länner drécken, mir rezessiv Tendenze verstäerken, Aarbechtslosegkeet erhéijen, an déi endgülteg Gesundung vun deene Gesellschaften, well et entsti lues a lues an Europa humanitär Problemer, net nëmmen a Griicheland, mä och an anere Länner, well mir déi net wëlle verstäerken, dofir nenne mir dat „soft conditionality". Dat stéiert Eenzelner an Europa, mä et ass net normal, datt e Land wéi Spuenien, e Land wéi Italien, déi alles maachen, wat vun hinne verlaangt gëtt, an am Fall vun Italien, entgéint allen Erwaardunge virun allem, an a Spuenien ënnert extrem schwierege soziale Bedéngungen, ënnert deenen d'Spuenier, a besonnesch déi kleng Leit, a Spuenien leiden, wann déi alles maachen, wat se musse maachen, fir erëm op d'Féiss ze kommen, datt dann d'Finanzmäert déi Länner ofstrofe ginn, wa se op d'Finanzmäert zeréckkommen. An dofir brauch een hei selbstverständlech eng Politik, déi zu enger Ofsenkung vun de penaliséierenden Zënssätz fir déi Länner féiert, aus soziale Grënn, aus Gesellschaftskohäsiounsgrënn an aus makro-economeschen, mëttelfristeg orientéierte Wuesstemsgrënn.

Déi drëtt Linn ass e méi flexibele Gebrauch vun den Instrumenter vum EFSF a vum ESM, dee permanente Stabilitéitsmechanismus.

Mir wëlle sécherstellen, bewierken, d'Dier opmaachen, fir datt déi zwee Fongen, déi zwee Instrumenter kënne gebraucht ginn, fir op de primären a fir op de sekundäre Mäert z'intervenéieren.

Wann EFSF an ESM op de primären a sekundäre Mäert kënnen intervenéieren, Dir dispenséiert mech dovun, dat elo am Millimeterdetail do auserneenzestrécken, da bréngen et d'Staaten erëm fäerdeg, fir hir Staatspabeieren ze verkafen, an da bréngen déi, déi am zweete Maart Staatspabeieren ënnërteneen echangéieren, och erëm fäerdeg, fir Keefer fir déi Staatspabeieren ze fannen.

Dat stellt sécher, wann dat alles opgeet, klappt mech net fest op der Performancenobligatioun vun all deem, wat mir hei probéieren ze maachen, da brénge mir et fäerdeg, d'Liquiditéiten an de Maart vun de Staatspabeieren oprecht ze halen, da brénge mir et fäerdeg, den Zougang vu Staaten zu dem Staatsobligatiounsmaart hierzestellen. Alles dat geschitt selbstverständlech nëmmen ënnert bestëmmten Oplagen, an déi Oplage si fir déi Länner do, datt mussen déi lännerspezifesch Recommandatiounen, et ass ähnlech wéi bei de präventive Kreditlinnen, mussen observéiert ginn, déi vun der Kommissioun a vum Conseil européen editéiert gi sinn, an datt d'Strukturreforme selbstverständlech musse virugefouert ginn.

Drëtte Punkt op der Agenda vum Conseil war d'Auseranersetzung mam Rapport vun de véier Presidenten. Den éischten Deel behandelt an deem Rapport vun Draghi, Van Rompuy, Barroso a Juncker, een integréierte Finanzkader. Do geet et ëm d'Bankenopsiicht, ech muss dat vläicht elo net am Detail nach eng Kéier soen, ech hunn do interventiounsméisseg gesot, wat dat ass. Mä wichteg fir äis ass, datt d'Europäesch Zentralbank dat mécht.

D'lëtzebuergesch spezifescht Problem ass, 14 vu 17 Länner vun der Eurozon hunn d'Bankenopsiicht bei der Zentralbank, bei der nationaler Zentralbank. Lëtzebuerg net, well mir en Distinguo maachen, CSSF, Bankenopsiicht an d'Zentralbank, mir musse kucken, wéi mir dat an d'Fassong kréien.

Deen zweeten Deel vun deem integréierte Finanzkader ass, datt mir eng europäesch ausgewielten Einlagesécherung wëlle maachen, Garantie de dépôts. Déi Iddi vun deene véier Presidenten trëfft net op d'Zoustëmmung vu jiddwerengem, well och vill Leit soen, wat ech novollzéie kann, firwat solle mir Däitscher bezuele fir déi Feeler vun der spuenescher Bank, oder firwat solle mir Lëtzebuerger bezuele fir d'Feeler vun enger belscher Bank, mir hunn dat jo am Kader vu Kaupthing hei intensiv genoss, wéi wäit datt d'Solidaritéit

vu Villen hei zu Lëtzebuerg och bereet ass ze goen. Mir si gäre Finanzplaz a mir suckele gären, mä mir sinn awer net gären eng Finanzplaz, déi och gëtt. Mä dat musse mir also am Detail kucken. Ech halen dat fir eng wichteg Saach, besonnesch d'Finanzplaz Lëtzebuerg, wann Dir emol kuckt, d'Etendue vum Finanzsecteur zu Lëtzebuerg par rapport zu eisem PIB, da wëll ech iwwerhaapt net weider schwätzen, wann ech mir virstellen, wat do alles ka geschéien. Mir mussen dat, wéi ech mengen, a Kommissioune mam Finanzminister am Detail bespriechen.

Ech halen dat net fir eppes wat ganz séier kënnt, mä wat awer muss lues a lues opgebaut ginn, grad wéi de Bankeresolutiounssystem muss lues a lues opgebaut ginn, wat geschitt, wann eng Bank restrukturéiert gëtt, wéi gëtt dat ofgeweckelt. Dat kascht schrecklech vill Geld.

Ech sinn der Meenung, datt prioritär d'Banke mussen déi Resolutiounssystemer aus eegener Kraaft finanzéieren, well een décemment net dem Steierzueler déi Bürden do kann operleeën.

Den zweeten Deel vun deem Véier-Presidente-Rapport, dee betrëfft den integréierte Budgetskader. Dat hu mir zum Deel am Kader vum Six-pack a vum Two-pack. Ech loossen och elo d'Explicatiounen do ewech, dat ass Iech bekannt.

Wat déi véier Presidente virschloen, ass, datt pro Land e Plafong fixéiert gëtt all Joer, wéi wäit, datt e Land sech kann nei verschëlden, fir datt mir déi Verschëldungsproblematik am Zesummespill mat all deenen aneren Instrumenter, Six-pack, Two-pack, de Stabilitéitspakt, an de Grëff kréien. An nëmme wann e Land eestëmmeg autoriséiert gëtt, méi Emprunten opzehuelen, wéi et préalablement autoriséiert kritt huet vun deenen anere Staaten, kann et méi wäit goen.

Dat ass also an deene graffen Zich, an den Haaptdimensiounen a Parameteren eng quasi Vergemeinschaftung vun der Budgetspolitik, fir datt mir wëssen, wouriwwer mir hei schwätzen. Mä wann zevill Länner sech maasslos verschëlden, ouni datt mir Duerchgräifméiglechkeeten hunn, Korrektivméiglechkeeten hunn, da leide mir alleguer dorënner.

D'Solidaritéit wëllt, datt d'Soliditéit vun deenen, déi eng Tendenz hunn, sech z'iwwerverschëlden, organesch esou gefaasst gëtt, datt déi déi musse Solidaritéitsleeschtung bréngen, och kënne matschwätzen, wann et ëm d'Organisatioun vun der Soliditéitsleeschtung an eenzelne Länner geet, ouni datt dat op d'Käschte vu Wuesstem, op Käschte vu Beschäftegung a vun anere sozietalen Ziler geet, déi ee selbstverständlech muss am A hunn.

An nëmme wann dat alles geschitt, kann een iwwert Eurobonds schwätzen. Ech mengen net, ech mengen, et kënnt ee schonn éischter doriwwer schwätzen. Mä ech muss zur Kenntnis huelen, datt net onwiesentlech Player an deem europäesche Concertssall do mengen, et misst ee fir d'éischt dat, an dat, an dat, an dat maachen, ier een iwwert Eurobonds ka schwätzen.

Ech wëll Iech hei just nach eng Kéier meng Iwwerzeegung soen, „das kommt", well ech fannen, datt wann een de Länner Oplage gëtt, wann een d'Länner ënnert Zwang stellt, ouni datt een d'Länner wëllt quälen, well dat muss einfach sinn, well et kann een net d'Scholden an d'Defiziter duerch nei Defiziter, da muss een och iergendwa bereet sinn, wann d'Haftung organiséiert ass, d'Konsequenzen a Form vu Solidaritéitskoleeschtung ze leeschten.

Drëtte Punkt vun de véier Presidenten, d'Signal ass, d'Stäerkung vun der demokratescher Legitimitéit. Dat ass e reelle Problem, dat ass e ganz eeschten Demokratiesubstanzproblem. Déi national Parlamenter, Dir och, hunn d'Gefill, elo geschéie Saachen, a mir gesinn net richteg wat do geschitt. Et gëtt keng europarlamentaresch Kontroll, well d'Zoustännegkeete sinn nach net do, si missten do sinn, mä si sinn nach net do. Ech sinn der Meenung, datt à très moyen terme d'Europäescht Parlament muss eng Euroformatioun kréien, wou just déi Deputéierte sëtzen déi an den Eurolänner sinn, well ech net wëll, datt d'Schweden an d'Englänner, neen, datt d'Englänner an d'Schweden decidéieren, wat do ze geschéien huet.

Mä onofhängeg dovun, wollt ech hei am Numm vun der Regierung soen, datt parlamentaresch Kontroll muss sinn. D'Regierungen dierfen an deem Beräich do net maache wat si wëllen, ouni datt déi Entscheedungen, déi si treffen, demokratesch legitiméiert sinn, dat heescht parlamentaresch ofgedeckt sinn. Dat ass eng essentiell Festleeung, déi mir an der Regierung getraff hunn, an dofir wäert de Finanzminister oder ech mech ëmmer hei presentéieren an de Kommissiounen, oder hei bannen, ech soen ëmmer Kommissiounen, well fir ëmmer esou am Plenum déi Saachen do ze hantéieren, dat kann eventuell maartschiedegend sinn, ëmmer pre-

sentéieren ier eng Decisioun am Kader vum ESM geholl gëtt. An och wann déi Decisioun bis geholl gëtt, och erëm hei Rechenschaft am Parlament ofleeën, well déi éischt Kompetenz vum Parlament ass eng budgetär Kompetenz, e Parlament huet an alle Fäll e Recht ze wëssen a wat fir eng Richtung, datt d'Staatsfinanze sech entwéckelen. An dofir gëtt et natierlech eng iwwert den nationale parlamentaresche Wee ze organiséierend Rechenschaftsflicht vun de Regierungen a vun eiser Regierung, an dat wëlle mir och maachen no Modalitéiten, déi mir ouni all Zweiwel matenee wäerte kënnen determinéieren.

Ech géif Iech just bieden, Iech net vun allen Aflëss doran vun där anerer Säit vun der Musel do elo allze vill a Bewegung bréngen ze loossen. Well mir hätte scho vill Decisioune vill méi fréi kënnen huelen, wa mir net parlamentaresch Bremsen an eenzelne Länner gehat hätten. D'Finanzmäert beschléissen an enger Zéngtelssekonn, a mir dréinen dräi Méint, an dofir lafe mir de Finanzmäert pausenlos no.

Mä ech trauen äis zou, als Lëtzebuerger – déi jo méi verstänneg si wéi déi Aner, dat ass meng Meenung, ech soen dat net nëmmen esou, jo dat ass meng Meenung, mir si méi verstänneg wéi déi Aner, gleeft mir dat –, wa mir ënnerteneen e Modus vivendi fannen, wéi déi Decisioune kënnen hei parlamentaresch ofgeséchert sinn, da wäerte mir net bei de Bremser sinn, mä bei deene sinn, déi dofir suergen, datt d'Saachen erëm, wéi et sech gehéiert, an d'Fassong kommen, well si mussen an d'Fassong kommen, well eise Kontinent ass existenziell, vun der Zukunft hier betruecht, op d'Finanzstabilitéit an op d'Weiderféierung vum Euro ugewisen.

Well an enger Welt, déi ëmmer méi grouss gëtt, an an där Europa ëmmer méi kleng gëtt, ass dat eenzegt Pond, mat deem mir kënne wucheren, dat ass iwwerhaapt kee lëtzebuergescht, eis gemeinsam Währung. Dat Eenzegt, wat Europa staark mécht an der Welt, ass eis gemeinsam Währung. Mir hu keng Arméi, mir hu keen demokratescht Gewiicht, mir hunn e Wirtschaftsgewiicht, dat ofhëlt. Dat Eenzegt, wat äis staark mécht, ass e gemeinsamt, kohärent, monetäert Optrieden an der Welt. Nëmmen dat gëtt äis déi Force, déi mir mat anere Moyenen nach net kënne bestreiden.

All Gespréicher, ech hunn Iech dat schonn eng Kéier gesot, déi mir am Kader vum G7, un deem ech deelhuelen, féieren, sinn iwwerhaapt keng Gespréicher zu siwen, mä et si Gespréicher zu dräi, d'Amerikaner, d'Europäer an d'Japaner, Groussbritannien huet eng regional Monnaie, déi spillt am internationale Concert keng Roll.

Mä wa mir wëllen erëm manner ginn, wéi dat an der belsch-lëtzebuergescher Associatioun war, da solle mir deene Recht ginn, déi déi Währung hei wëlle futti maachen. Mir wëllen dat net, an ech maachen alles fir dat ze verhënneren.

Mir haten äis och ze beschäftege mat den nationale Recommandatioune vun der Europäescher Kommissioun un déi eenzel Memberstaaten. [...] Ech wëll am Telegrammstyl soen, mir hu lännerspezifesch Recommandatiounen. Dir kennt de Mechanismus am Kader vum europäesche Semester, wou d'Europäesch Kommissioun de Länner am Kader vun der gemeinsamer Wirtschaftspolitik – mir sinn net nëmmen eng Währungsunioun, mir sinn och eng Wirtschaftsunioun – virschreift, wat se ze maachen hunn an deem nächste Joer.

Déi Recommandatioune kommen, déi sinn unzehuelen, à moins, datt – an ech Geck hunn dat selwer proposéiert, muss ech soen – eng renverséiert qualifizéiert Majoritéit dogéint wier. Dat heescht, datt eng renverséiert qualifizéiert Majoritéit vu Memberstaate seet, d'Kommissioun huet Onrecht.

Dat hu mir proposéiert, den Här Frieden an ech, den Här Asselborn och op sengem Niveau, well mir wollten déi grouss Länner ausbremsen, well déi kréie ganz séier am normale Kader vun der Prozedur an Europa eng blockéierend Minoritéit zustanen. Mir wollten dat ëmdréinen.

Tjo, dat huet d'Kommissioun falsch verstanen, well déi huet sech haaptsächlech mat Lëtzebuerg a mat anere Länner beschäftegt. Esou richteg ass déi Ausso net, well wann Dir emol noliest, wat déi lännerspezifesch Recommandatiounen, un déi ee sech muss halen, fir déi Hëllefen ze kréien, déi ech virdru beschriwwen hunn, Italien a Spuenien mussen halen, dat ass net aus Pakpabeier a geet vill méi wäit, wéi dat, wat äis proposéiert gëtt.

Mä bei äis huet d'Kommissioun sech capriciéiert op d'Renteproblematik an op d'Indexéierungsproblematik. D'Ministeren hunn, virun allem de Finanzminister am Ecofin, hefteg do dogéint, et hätt een dem Här Frieden jo guer net zougetraut, datt hien esou mat Todesverachtung sech géif an d'Lanze vun deene geheien, déi

den Index wëllen ofschafen. Mä hien huet dat awer gemaach, an en ass och zimlech zerstach aus där Debatt erëmkomm. An ech hunn dat nogelies, wat hien do gesot huet, an ech hu selten esou en iwwerzeegende Plädoyer fir d'Indexéierung héiere wéi den Här Frieden, wann en an europäesche Kreesser zu där Thematik do optrëtt. Ech hunn dat millimetergenee widderholl.

Bei de Pensioune seet d'Kommissioun, déi Reform, déi den Här Di Bartolomeo do virschléit, dat soe se net esou, déi geet net wäit genuch. An Dir musst déi Preretraiten ofschafen. Ech sinn och der Meenung, datt mir Preretraites-Elementer hunn, déi ee muss ofbéien.

Ech hunn awer just den Här Barroso gefrot, wat hie géif mat engem maachen, engem Aarbechter oder Beamten, dee mat 58 Joer zu Schëffleng oder zu Rodange schafft? Wou hien déi géif hischécken? Ech schwätzen hei net iwwert d'Finanzéierung vun der Preretraite, do ass meng Meenung bekannt, wann och net gedeelt. Mä ech schwätzen dovun, schécke mir deen op d'Bankplaz, schécke mir deen op d'Strooss, déi Aarbechte maachen, déi en op Grond vun der Dignitéit, déi eng liewenslänglech Stolaarbechtercarrière mat sech bréngt, net maache kann an net maache wëll? An dofir sinn ech der Meenung, datt een net pauschal ka soen, all Preretraite-Systemer mussen ofgeschaaft ginn. Wann e Betrib zoumécht, muss een de Preretraite-Ajustement als eng Kompensatiounsbréck fir gebrache Carrièren oprecht erhalen.

An der Indexéierung hu mir am leschte Joer mat enger breeder Zoustëmmung heibannen, eng Moduléierungsreform gemaach. Et kann een nun décemment net d'Lëtzebuerger Politik ëmmer méi wäit dreiwen, andeems ee seet, schwätzt emol einfach mat äre Sozialpartner do driwwer, an da kuckt Dir emol, wéi wäit, datt Dir kommt. Mir kommen net méi wäit de Moment, an dofir wëlle mir net méi wäit goen.

An dofir hunn ech, andeems ech déi lännerspezifesch Recommandatioune generell ugeholl hunn, eng Protokollerklärung gemaach, wou mir soen, dat do géife mir net esou gesinn, a mir géifen äis zu Lëtzebuerg leedeglech dofir asetzen, fir am Gespréich mat de Sozialpartner, an an deem mir national Praxisse respektéieren, a Richtung Lounmoderatioun äis wëlle bewegen.

Dat hunn ech och zu Protokoll ginn an hunn d'Kommissioun opgefuerdert, fir d'nächst Joer eng aner Demarche z'adoptéieren, fir virdru mat mir, mam Wirtschaftsminister, mam Finanzminister, mam Aarbechtsminister iwwert déi Saach ze schwätzen, anstatt einfach do en Iwwerrumpelungs-, Hauruckmanöver do rabaukenhaft duerchzeféieren. An ech hu mat gréisster Satisfactioun zur Kenntnis geholl no deem Plädoyer, datt d'Kommissioun och zu Protokoll ginn huet, et ebranléiert mech, d'Verve, mat där mir do argumentéiert hunn a verschiddenen Instanzen, datt si och der Meenung wier, datt d'Lounindexéierung e System wier, deen net systematesch kënnt ofgeleent ginn. The Commission makes clear that it does not oppose wage indexation mechanisms as such.

Mä, seet d'Kommissioun, wa se inflexibel wieren, wat eise jo net ass, well mir dat ëmmer hei arrangéiert kréien, da kënnt dat eng Gefor fir d'Wettbewerbsfähegkeet sinn. A vu datt mir jo ëmmer hei Arrangementer fannen an der Tripartite oder hei am Haus, hei am Haus oder an der Tripartite, misst d'Kommissioun fir d'nächst Joer déck zefridde si mat deem, wat mir do maachen. Mä ech hale fest, datt d'Kommissioun erstmaleg de Réck dréint där ideologescher Virfestleeung, datt een d'Indexéierung vu Léin a Gehälter prinzipiell misst ofleenen.

Bon, Här President, soll ech elo nach eppes soen iwwert dat, wat mir am Beräich vun der Energie nucléaire festgehalen hunn? Do war d'lëtzebuergesch Regierung bei deenen, déi d'Kommissioun vivement encouragéiert huet de Prozess, déi Evaluatiouns- a Studieprozesser net ofzeschléissen. Mir sinn der Meenung, datt do nach weider Efforte musse gemaach ginn, während 15 Anerer der Opfaassung waren, elo wier et Schluss, an da wéisste mir jo, wou mir dru wieren. Mir hunn d'Kommissioun encouragéiert, hir Tester an hir Evaluatioune virunzeféieren.

An Dir hutt mat Satisfactioun zur Kenntnis geholl, datt et äis gelongen ass, obschonn inhaltlech op wackelege Féiss, enger Gesamtregelung fir d'europäescht Patent, den europäesche Brevet ze kréien. Dat war fir äis insofern wichteg, wéi mir zënter Joren drop drängen, datt d'Cour d'appel a Saache Patentrecht misst zu Lëtzebuerg installéiert ginn, wat dann och elo effektiv esou de leschten Donneschdeg a Freideg, no enger Debatt vun 18 Stonnen, decidéiert ginn ass. Uechtzéng Stonnen, déi ech Iech weder an hirem Faarwerhythmus nach an hirer Lautstäerkt am Detail hei konnt viruginn. Ech soen Iech Merci fir Är exzessiv Gedold.

Discours de Marie-Josée Jacobs à New York à l'occasion du Forum pour la coopération en matière de développement 2012

5 juillet 2012

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire général adjoint,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Une fois de plus, notre Forum pour la coopération au développement est saisi d'un nombre impressionnant de sujets et de problèmes qui sont d'une importance fondamentale pour la gestion des affaires du monde. Devant cette lourde tâche, je me félicite qu'à travers des symposiums thématiques qui sont organisés tout au long de l'année, le travail de substance de notre forum n'est pas interrompu mais, au contraire, continue sans relâche et alimente de manière significative nos réunions à haut niveau. Ainsi, je suis particulièrement fière qu'en octobre 2011, le Luxembourg ait pu servir d'hôte à un séminaire sur le sujet «Travailler ensemble pour renforcer l'impact de l'aide au développement». Le haut niveau de représentation des délégations, la haute compétence des experts associés aux débats et l'excellent travail de préparation et d'encadrement par le secrétariat ont permis des discussions d'une grande qualité. Que toutes celles et tous ceux qui, par leur travail et leur engagement, ont contribué au succès de cette rencontre à Luxembourg soient chaudement remerciés de cette estrade.

Laissez-moi également tout particulièrement remercier notre secrétaire général d'avoir su intégrer les conclusions et recommandations de cet important échange de vues dans son rapport au forum, un rapport qui – comme si souvent – tire un bilan provisoire honnête de nos actions et identifie sans complaisance les défis qui sont devant nous pour avancer dans notre lutte contre la pauvreté, pour faire du développement durable notre cause globale commune et pour trouver les moyens indispensables pour réaliser les objectifs que nous nous sommes fixés comme communauté internationale.

Dans notre débat d'aujourd'hui, qui doit permettre de commenter les tendances et les progrès dans le cadre de la coopération au développement internationale, je voudrais – dans le respect de la division de travail convenue entre les intervenants – me concentrer sur deux aspects, à savoir, tout d'abord la prise de conscience que le développement durable est une cause globale commune qui nous interpelle tous; puis, ensuite, la nécessité absolue de faire preuve d'imagination et d'innovation pour réunir les moyens financiers et autres pour mener à bien notre travail.

Monsieur le Président,

Les défis de la pauvreté, de la crise économique, du changement climatique, de l'insécurité physique grandissante, des pandémies et des flux migratoires nous concernent toutes et tous, au Nord comme au Sud, à l'Est comme à l'Ouest. Fermer les yeux devant ces défis serait irresponsable. Plus que jamais, le constat se vérifie suivant lequel un seul acteur – pays ou organisation – est impuissant face à la complexité des problèmes que nous devons affronter. Plus que jamais, nous avons pris conscience que seule une action collective et coordonnée peut promettre de venir à bout de cet amalgame de difficultés, d'obstacles, de barrières et de complications qui semblent gagner de jour en jour en envergure.

De ce point de vue, trois constats s'imposent aujourd'hui en ce qui concerne les alliances qui seront nécessaires pour réagir de manière efficace:

1) Le partenariat entre, d'un côté, ceux que nous sommes convenus d'appeler les États bénéficiaires ou récipiendaires de l'aide et, de l'autre côté, les soi-disants États donateurs, doit être revu de fond en comble, afin de tenir compte de la réalité indéniable que nous partageons aujourd'hui les mêmes problèmes.

2) La communauté des bailleurs de fonds traditionnels de la coopération au développement ne doit surtout pas se replier sur elle-même, mais – dans un souci permanent d'une meilleure coordination et d'une plus grande efficacité – tenir dûment compte de la présence et de l'action de nouveaux acteurs, notamment des pays émergents.

3) Notre coalition internationale contre les défis globaux communs doit se départir de l'approche traditionnelle en silos juxtaposés et adopter une approche pluridisciplinaire, misant sur les compétences variées et sur les avantages comparatifs des uns et des autres, y compris bien sûr des acteurs incontournables de la société civile et du secteur privé.

J'avoue qu'en revenant de Busan en décembre dernier, j'étais quelque peu encouragée par l'apparente prise de conscience de la part de nous tous à cet égard. Le document final que nous avons adopté tient compte de ces exigences nouvellement reconnues et formulées d'une manière qui doit à présent permettre de les mettre en pratique.

Permettez-moi toutefois en même temps de mettre en garde contre les pièges qu'il faut éviter dans notre nouvelle démarche.

Tout d'abord, quand je parle de développement comme cause globale commune, je ne voudrais pas donner l'impression d'ignorer les réalités dans les différentes régions du monde. Nous sommes par exemple toutes et tous concernés par les effets du réchauffement de la planète, mais il est un fait que les pays les moins avancés et les pays en situation de fragilité en souffrent davantage que la plupart des pays industrialisés. Dans notre réponse commune, il faudra impérativement en tenir compte. Je me félicite d'ailleurs à cet égard que notre collègue Helen Clark, dans le dernier Rapport sur le développement humain, ait conjugué le développement durable avec la notion d'équité. C'est un choix politiquement judicieux parce que, d'un côté, il nous met tous devant notre indéniable responsabilité morale de faire le nécessaire, tout en évitant, de l'autre côté, d'antagoniser par attribution de fautes et de culpabilité. En effet, aujourd'hui, l'heure doit être à la prise de conscience des défis communs et au rassemblement pour réagir de manière efficace.

Ensuite, il me semble essentiel de comprendre que, face à des défis globaux, une approche Nord-Sud de la coopération – ou pire, une relation de donateur à bénéficiaire – n'est décidément plus de mise. De ce point de vue, il faut se féliciter que les conclusions de Busan ont renforcé le concept du partenariat. Car, enfin, nous avons tous, dans toutes les régions du monde, à gagner d'un développement durable qui doit se concrétiser par un changement climatique sous contrôle, une économie mondiale plus stable, une sécurité renforcée, le cantonnement des pandémies et une baisse de la pauvreté, qui va de pair avec un mieux-être individuel et collectif et qui ne force plus les hommes, femmes et enfants des pays défavorisés à prendre le chemin hasardeux de l'immigration.

Si, traditionnellement, la solidarité internationale est le premier moteur de la coopération au développement et si cette solidarité reste sans doute une motivation noble et pertinente, aujourd'hui – face aux défis globaux qui nous concernent tous –, il peut être utile de la compléter par un intérêt propre à agir. Si cet intérêt propre est éclairé par la compréhension de l'envergure des défis et par la reconnaissance qu'ils représentent, de par l'interdépendance de leurs effets, une menace pour nous tous, on peut espérer que le concept de l'aide soit enfin enrichi par l'idée d'un investissement dans notre avenir commun.

Monsieur le Président,

Les meilleures de nos intentions et déclarations resteront lettre morte si nous ne nous donnons pas les moyens nécessaires pour les mettre en œuvre. Et, croyez-moi, si je me dois aujourd'hui – comme à de nombreuses occasions précédentes – de rappeler les engagements que nous avons pris en matière d'aide publique au développement, je le fais en toute connaissance de cause des difficultés économiques et financières auxquelles de nombreux gouvernements sont confrontés. Il ne m'appartient pas de jouer les donneurs de leçon, mais je me permettrais tout de même de souligner l'importance que revêt l'aide publique au développement pour la mise en œuvre des stratégies de développement de nos pays partenaires.

Depuis la Conférence internationale sur le financement du développement de 2002 à Monterrey, nous savons que l'APD ne saurait jamais suffire pour couvrir les besoins en financement du développement; et je suis la première à réclamer un usage plus intelligent de cette APD. Heureusement, je sais que je ne suis pas la seule à réclamer une approche plus efficace dans l'utilisation de l'aide, par exemple en valorisant à plein l'effet levier de l'aide pour d'autres sources de financement du développement.

Ici, je me permettrais de puiser dans la discussion que nous avons menée en octobre dernier lors du symposium à Luxembourg. Le secrétaire général a d'ailleurs incorporé la substance de nos échanges sur ce sujet dans son rapport. Je veux parler de l'impact positif que la finance inclusive peut avoir dans la vie des hommes et des femmes, que le secteur financier traditionnel avait tendance à ignorer. Bien entendu, là encore, il ne s'agit pas d'une panacée contre tous les maux; mais, si au cours des vingt dernières années, le concept a évolué du microcrédit vers la finance inclusive, en passant par la microfinance, c'est bien pour souligner qu'à côté de

la mise à disposition de capitaux pour les prêts, il est tout aussi important de fournir des possibilités pour la micro-épargne, la micro-assurance et les transferts d'argent. Par ailleurs, la prise en compte des besoins exacts des populations pauvres pour des services financiers adaptés sera d'autant plus efficace qu'elle pourra se faire dans un environnement légal et réglementaire clair et transparent. C'est la conjugaison de tous ces éléments qui permet à la microfinance d'agir de manière efficace, d'éviter des dérapages intolérables, comme par exemple en Andra Pradesh en 2010, et d'être véritablement inclusive.

En termes de disponibilité de fonds privés pour la finance inclusive, il y a de l'espoir. En dehors de l'étonnante capacité à financer leurs activités de crédit par la collecte de l'épargne locale, de nombreuses institutions de microfinance ont aujourd'hui accès à des financements via les marchés des capitaux. Ainsi, parmi la centaine de véhicules d'investissement en microfinance qui existent de par le monde, une trentaine est domiciliée à Luxembourg. Ces fonds ont des avoirs sous gestion dédiés à la microfinance, qui dépassent les trois milliards de dollars. Cela représente environ huit fois l'aide publique au développement de mon pays, qui a frôlé en 2011 le niveau de 1% du revenu national brut. Nous sommes évidemment prêts à partager l'expérience de la mise en place et de la pratique de cet effet levier pour la finance inclusive avec la communauté internationale.

Monsieur le Président,

Avant de conclure, je voudrais également saisir l'occasion pour souligner l'énorme potentiel qui réside dans les partenariats publics-privés pour les besoins de la coopération au développement et pour le développement durable en général. Là encore, je me permettrais de raisonner sur une expérience très prometteuse de mon propre pays, notamment dans le domaine des technologies de l'information et de la communication pour le développement.

À la base de la démarche se trouve le constat que la communication et la connectivité par Internet constituent aujourd'hui un nouveau type d'infrastructure qui, au même titre que les routes, les aéroports et les barrages hydroélectriques, peut servir d'accélérateur du développement. Aussi ne voudrions-nous pas voir traiter les TIC comme un secteur à part, mais plutôt comme un appui aux secteurs de développement traditionnels, par exemple en matière de télémédecine, d'éducation à distance ou encore comme appui aux politiques de décentralisation. Pour la première fois, nous misons à cet effet très fortement sur la communication par satellites, une technologie certes coûteuse, mais bien maîtrisée et avec l'avantage de pouvoir atteindre les points les plus reculés du monde comme les grands centres urbains, afin de les relier au reste du monde.

Pour qu'un partenariat public-privé en mérite le nom, il faut réunir au moins cinq éléments: une mission publique qui justifie la mise à disposition initiale de fonds publics, puis un savoir-faire de spécialistes venant du secteur privé, avec, pour les partenaires privés, une perspective commerciale qui ne peut être exploitée que dans le strict respect de la mission publique de départ.

C'est ce type d'agencement qui permet de créer des situations gagnantes pour tous les protagonistes, au service des populations défavorisées. C'est ainsi que nous pouvons organiser la durabilité des effets de nos actions.

Monsieur le Président,

Au cours de la première décennie du nouveau millénaire, la pauvreté a reculé de manière significative; mais elle n'a pas reculé partout de la même manière. Au cours des deux ans et demi qui sont devant nous, concentrons-nous de manière renforcée sur la mise en œuvre des OMD dans les pays qui accusent les plus importants retards. Mais faisons-le également avec la conviction que la lutte contre la pauvreté, dans toutes ses formes, augmente en fin de compte nos chances à nous tous pour un développement durable.

Je vous remercie de votre attention.

Discours de Jean Asselborn à Paris à l'occasion de la conférence internationale du groupe des Amis du peuple syrien

6 juillet 2012

Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Comme l'a justement souligné le président de la République française, François Hollande, la moitié des pays membres des Nations unies est représentée aujourd'hui à Paris. Ce qui prouve l'amitié de ces pays à

l'égard de la Syrie et du peuple syrien. En même temps, je ne peux guère m'imaginer que l'autre moitié des pays membres des Nations unies soit l'ennemi de la Syrie, ni du peuple syrien!

Notre appel commun sur l'arrêt des violences atroces commises en Syrie devrait unir toute l'humanité, donc les 193 pays des Nations unies. Le peuple syrien le mérite.

Les témoignages que nous venons d'entendre sont accablants; nous devons constater avec tristesse que ce beau pays est descendu aux enfers.

Nous devons isoler le système Assad davantage de son réseau de soutien. Un embargo sur les armes au niveau mondial constituerait un pas important dans nos efforts visant la fin des violences en Syrie. Soyons conscients du fait que la crise syrienne ne se résoudra pas par des moyens militaires.

En dépit de conditions sur le terrain qui sont des plus difficiles, continuons à soutenir les efforts onusiens déployés dans le cadre de la crise syrienne, ainsi que la mission de l'envoyé spécial, Monsieur Kofi Annan, qui gère un processus très important.

Nous devons rallier tous nos efforts pour que le Conseil de sécurité puisse jouer son rôle de gardien de la paix.

Augmenter la pression et isoler le régime, soutenir l'opposition pacifique, agir ensemble avec la région et miser sur les efforts multilatéraux, telles sont les consignes à adopter dans cette crise syrienne.

Je vous remercie.

Discours de Jean Asselborn à Addis-Abeba à l'occasion de la 21e session du Conseil exécutif de l'Union africaine

12 juillet 2012

Monsieur le Président,

Monsieur le Président de la Commission de l'Union africaine,

Messieurs les Ministres,

Excellences,

Chers collègues,

C'est un grand honneur pour moi de pouvoir prendre la parole devant vous en cette occasion.

Si je m'adresse à vous aujourd'hui, c'est pour vous présenter un bien public mondial original que le gouvernement du Luxembourg souhaite mettre à la disposition de la communauté internationale: il s'agit d'emergency.lu. Emergency.lu est une plateforme de télécommunication innovante qui a été conçue pour pallier le manque de moyens de télécommunication fiables dans les premières heures et les premiers jours suivant une catastrophe. L'objectif est d'établir rapidement des services de communication performants, élément indispensable pour permettre la coordination entre les différents acteurs humanitaires sur le terrain. L'objectif principal est clairement d'aider à sauver des vies humaines au cours de la première période cruciale d'une urgence humanitaire.

L'initiative emergency.lu est soutenue et financée par le gouvernement luxembourgeois. La décision de développer le projet a été prise en janvier 2010, juste après le terrible tremblement de terre qui a dévasté Haïti. Nous avons tous en mémoire ces images de l'ancien président Préval, errant dans les rues de Port-au-Prince, dans l'incapacité d'utiliser son téléphone – ou n'importe quel autre téléphone – pour gérer l'aide internationale à son pays. Dans de telles circonstances, il ne peut y avoir d'aide pleinement efficace.

Et parce qu'il s'agit d'une question de vie ou de mort et parce que personne n'avait jusqu'alors proposé de solution satisfaisante, les autorités luxembourgeoises ont décidé de concevoir, de développer, puis de déployer emergency.lu. Deux heures après la décision de déploiement, les matériels peuvent être transportés vers le lieu de la catastrophe. Une fois sur place, il faut moins d'une heure à emergency.lu pour établir la connectivité à travers l'utilisation de capacités satellitaires mises à disposition à cet effet. Cela permet aux travailleurs humanitaires de disposer d'une panoplie complète de moyens de communication et de transmission de données pour évaluer au plus vite l'impact des catastrophes et gérer la mise en place sur le terrain de l'assistance humanitaire d'urgence. Sachant que l'espoir de sauver des vies humaines diminue de manière significative après les 72 premières heures, emergency.lu doit permettre, grâce à sa rapidité, d'améliorer sensiblement les chances de sauver des vies humaines.

Emergency.lu a été conçu sous forme d'un partenariat public-privé, avec le soutien actif de divers opérateurs privés spécialisés et en coordination étroite avec le «cluster télécommunications d'urgence» des Nations unies et le Programme alimentaire mondial (PAM).

Le gouvernement luxembourgeois finance le développement et la capacité satellitaire pour les quatre premières années. Nous offrons emergency.lu à la communauté internationale comme un bien public mondial. C'est dans cet esprit de solidarité internationale et de coopération que le Luxembourg souhaite mettre deux sets d'équipement emergency.lu à disposition de l'Union africaine, y inclus les modules de formation adéquats. Avec votre organisation continentale, nous sommes prêts à explorer les autres possibilités d'utiliser à bon escient cette nouvelle technologie dans des situations humanitaires d'urgence, de même que dans le cadre d'un soutien au développement durable en Afrique.

Le dispositif emergency.lu a d'ores et déjà été utilisé en Afrique. Deux déploiements-tests en grandeur nature ont eu lieu: l'un à Dakar, l'autre à Tunis. Le premier déploiement opérationnel a eu lieu en janvier au Soudan du Sud, en partenariat avec le PAM. Un autre déploiement est actuellement en cours au Mali.

Si, pour l'instant, la plateforme a principalement vocation à être déployée suite à des catastrophes naturelles ou à des crises provoquées par l'Homme, il n'est pas exclu que la plateforme trouve à s'appliquer dans d'autres situations, dans le but d'améliorer l'accès aux technologies de l'information et de la communication en vue de promouvoir le développement socioéconomique et culturel.

Emergency.lu est une illustration du fait que le Luxembourg entend prendre sa part de responsabilité sur le plan international et s'efforce d'être un partenaire crédible, digne de confiance et constructif, sur lequel l'Afrique peut compter. Une autre illustration de ce fait est l'engagement de longue date de mon pays en faveur de la paix et de la sécurité, notamment en Afrique, de même que le fait que le Luxembourg contribue 1,05% de son RNB à l'aide au développement en 2010.

Permettez-moi enfin dans ce contexte de rappeler le partenariat de longue date entre le Luxembourg et l'Afrique, qui remonte aux années 50, et s'inscrit désormais dans le contexte plus général du partenariat stratégique qui unit l'UE et l'Afrique depuis le sommet de Lisbonne de 2007.

Excellences,
Mesdames, Messieurs,

Nous allons maintenant projeter une courte présentation d'emergency.lu pour illustrer les modalités d'opération de cette initiative innovante que le Luxembourg souhaite mettre à disposition de l'Union africaine.

Je vous remercie de votre attention.

Discours d'Octavie Modert à l'occasion de l'ouverture du Musée Dräi Eechelen

13 juillet 2012

Léif Ministerkollegen,
Här Éierestaatsminister,
Dir Dammen an Dir Hären Deputéiert,
Här Député maire,
Madame Schäffen,
Dir Dammen an Dir Hären,
Léif Frënn,

Et ass Zäit, datt dëse Musée opgoe kann... Et ass Zäit, fir no vir ze kucken!

Ech si frou, datt ech den Dossier Musée Dräi Eechele konnt an d'Rei an op e gutt Enn féieren. Jiddweree kann déi Schrëtt fräi noliesen an ëffentlechen Dokumenter vum Kulturministère, der Chamber an dem Rechnungshaff, mir hunn zesummen e puer Rapporten erstallt an analyséiert.

Laang genuch ass just no hanne räsonéiert ginn – dofir maachen ech et elo kuerz. Mir freeën äis einfach, fir haut de Musée opzemaachen.

Geschicht bedeit net Skepsis zu Fortschrëtt, mä bedeit, Wësse méi grouss ze maachen a Verstoen z'erméiglechen! Dat hei ass e Geschichtsmusée, kee Vergaangenheetsmusée. Et ass e Musée, deen och Géigewaartsfroen opgräift an thematiséiert.

Dir Dammen an Dir Hären,

Et gëtt Stëmmen, déi mengen, mir wéisste scho laang, wie mir sinn. Et gëtt Stëmmen, déi mengen, mir wieren alles anescht ewéi grad dat, wat mir mengen. An et gëtt Stëmmen, déi wëssen, datt mir bestänneg duerno sichen a virusiche mussen. Mä fir all déi do Froen a Stëmmen, kann een Hëllef fir Äntwerten heihinner siche kommen.

Et wäert weiderhi Stëmme ginn, déi soen, hei géif ee jo keng Äntwert fannen. An do leie se richteg: Et gëtt keng virgefäerdegt Äntwert op d'Fro vun Identitéit an Identitéiten. An et gëtt sécherlech dobannen am Musée keng staatlech, offiziell a politesch diktéiert Meenung derzou. Am Géigendeel! Ob individuell oder kollektiv Identitéit, dee Prozess ass ee vu permanentem Virunentwéckelen a vu villfältegen, villschichtegen a souwisou villsäitegen Aflëss.

E Musée ass eng Plaz vu Kollektivwëssen, dat äis all betrëfft. Esou Uerter si wichteg: Eis Zukunft fousst op eiser Geschicht. An d'Kenntnes dovun ass noutwenneg fir virunzekommen, fir nei Weeër ze goen an nei Impulser ze setzen. Et ass eng Viraussetzung fir d'Weiderentwécklung. E staarkt Land brauch eng zolidd Basis, e staarkt Fëllement, op dat ee baue kann. Mir musse wëssen, wou mir hierkommen, fir ze wëssen, wou mir hiwëllen.

Fir couragéiert Decisiounen ze huelen, onerwaart Handlungen a kreativ Iwwerleeungen ze féieren, brauche mir eng staark Perséinlechkeet. Dofir ass et och wichteg, datt eis Kanner a Jugendlech esou fréi ewéi méiglech mat dëse Wäerter vertraut gemaach ginn a se duerch Muséeë vermëttelt kréien.

D'Dräi Eechelen an de Fort Thüngen waren e kulturellt a geschichtlecht Vermächtnis, dat et ze beliewe gëllt. Eis Geschicht liwwert äis d'Schlëssele fir d'Verstoe vun eiser haiteger Gesellschaft. Eis Vergaangenheet ze kennen hëlleft äis, eng méi kloer Visioun fir eis zukünfteg Entwécklung ze kréien. Eis Hierkunft ze verstoen, hëlleft, fir Froen iwwer haut a muer opzewerfen, iwwer Chancen a Risiken. Eist Zesummeliewen oder Net-Zesummeliewen ze thematiséieren hëlleft, de wichtege sozialen Zesummenhalt, dee mir um Häerz läit an deen äis all esou wichteg ass, z'ënnerstëtzen.

Ech wënsche mir, dat jiddweree sech dëser Chance bewosst ass oder gëtt. Grad e Land ewéi Lëtzebuerg, mat sengem héijen Zouwanderungsgrad an der Chance vum gudde Verstoen, muss dach d'Erausfuerderung vun dësem Thema ophuelen! An esou bréngt e Musée, dëse Musée, eng gesellschaftlech Plus-value.

De Musée Dräi Eechele mécht äis déi europäesch Dimensioun vun eiser Geschicht zu allen Zäite bewosst – iwwert all déi vergaange Joerhonnerten. Mir waren ëmmer Deel vun europäeschen Ensemblen, mä haut hu mir eppes dran ze soen! Et ass e gudden Zoufall, datt de Musée Dräi Eechelen op der Place de l'Europe steet, do, wou Europa fest agebett ass a säi kulturellt Environnement: déi kulturell Diversitéit, déi Europa ausmécht!

Ouni Kultur keng Zivilisatioun: Den denkende Mënsch huet sech duerch d'Kultur definéiert. An esou soll och dëse Musée Denkustéiss liwweren. Ech ginn nach doriwwer eraus: An esou engem Denk- a Fräiraum musse kënne kritesch Reflexioune gefërdert ginn. E Raum also, wou Froen a kontrovers Diskussioun erlaabt an ausdrécklech erwënscht sinn.

Dofir wëllt de Musée Dräi Eechelen och am permanenten Dialog mat dem Besicher an op fir seng Reaktiounen, Reflexiounen a Kritike sinn. Dat war mir wichteg: keng passiv Visiteuren, mä aktiv a konstruktiv Matgestalter.

Dir Dammen an Dir Hären,

Ech hat gesot, ech géif et kuerz maachen. Mä keng Ouverture ouni Merci ze soen. Dat läit mer besonnesch an dësem Projet um Häerz.

Merci

- dem Maître d'ouvrage: Service des sites et monuments nationaux, sengem Direkter Patrick Sanavia, dem Architekt John Voncken an der ganzer Equipe fir hir Determinatioun a Gewëssenhaftegkeet.
- dem Maître d'ouvrage délégué: Walter De Toffol an dem ganze Büro Inca a Becker Architecture & Urbanisme fir hiren Devouement an hir Expertise.
- de Corps-de-métieren, där et zevill sinn, fir se all op dëser Plaz opzezielen.
- dem Nationale Konscht- a Geschichtsmusée: dem Direkter Michel Polfer, dem Conservateur dél. à la direction, François Reinert, an der ganzer Equipe vum Centre de documentation, déi a kierzter Zäit mat Häerz a Wëssen dësem Musée Liewen agehaucht, eng komplex Geschicht duergestallt a virun allem dëse Musée mat oppenen Äerm bei sech opgeholl hunn. Déi grouss Erausfuerderung vun dësem Musée war, op enkem Raum eng wierklech komplex Geschicht vu villen honnerte Joren duerzestellen.
- der Uni Lëtzebuerg: der Sonja Kmec an Gianna Thommes nom Michel Margue, déi sech der wierklech schwiereger Aufgab mat vill Courage ugeholl hunn, fir e komplext Thema dem Publikum wëssenschaftlech-

objektiv op eng flott a lieweg Aart a Weis zougänglech ze maachen.

- de Prêteuren: Déi allermeescht Objete komme vum MNHA selwer, et si lauter Originaler, déi ausgestallt ginn; och dat ass aussergewéinlech a fannt Dir esoubal net soss dohier. Et ass de Kontakt mam Original op eng ganz no Distanz, wat vill Leit begeeschtert. Awer e bësschen Hëllef hate mir schonn: eng gutt Zesummenaarbecht mat der Stad Lëtzebuerg an hirem Geschichtsmusée, déi och an der konzeptueller Phase mat derbäi waren, den Nationalarchiven, der Baronne de Tornaco, dem Dino Betti van der Noot, dem Rodolfo van der Debické.
- den Agencen: König + Ebersbach Exhibition Design fir d'Zeenographie vun der Dauerausstellung, der Agence Krafthaus fir d'Zäitausstellung vun der Uni Lëtzebuerg, Imedia fir d'Realisatioun vum Film an der Agence apart.
- de Mataarbechter vum Kulturministère, wou d'Leit all déi Jore gehollef hunn, dëse schwieregen Dossier op e gutt Enn ze bréngen. Ech ka se bal net all opzielen an ernimmen, dofir jiddweree stellvertriedend vum Guy Dockendorf bis zum Bob Krieps.
- dem Jean Reitz an dem Hans Fellner, déi a kierzter Zäit eng Ouverture op d'Bee gesat hunn, wéi ech mer se ëmmer gewënscht hu fir dëse Musée. En Akzent op Géigewaartskreatioun, vun där jiddweree weess, wéi se mir um Häerz läit, an eng artistesch Programmatioun déi weist, datt ee keng Schwellenangscht brauch ze hunn. Kultur vermëttelen an zougänglech maachen, ass mir ganz wichteg.
- all de Kulturinstituter a Kënschtler a Veräiner, déi sech esou fantastesch fir d'Ouverture mat abréngen an esou ënnersträichen, datt dat heiten Haus elo schonn e wichtegen Deel vun der Kulturlandschaft zu Lëtzebuerg ass, an dëst an enger flotter Noperschaft souwuel vun de Kulturinstitutiounen op der Place de l'Europe wéi den Awunner aus den Nopeschquartiere vun der fréierer Festung an dem Fort Thüngen, déi dobäi gelieft hunn an domat hu misste liewen.

A last but not least: der fréierer Kulturministerin Erna Hennicot-Schoepges, déi um Ufank vun dësem Projet stoung, esou wéi dem deemolegen Direkter vum Service des sites et monuments, Georges Calteux.

Merci awer och deene sëllegen Aneren, déi an dësem Dossier mat virugehollef hunn: der Inspection générale des finances, de Bâtiments publics, der Cour des comptes, der Press…

Virun allem och der Chamber, déi den Dossier mat begleet huet. Merci fir dat Vertrauen, dat si mer ausgeschwat huet, zënter ech den Dossier 2006 iwwerholl hunn.

An allen, déi gehollef hunn an drop gewaart hunn, wéi d'Frënn vun der Festungsgeschicht, d'Veräiner an d'Vereenegungen aus den Nopeschquartieren, déi ech mat agebonne wollt hunn, well se ëmmer mat der Festung an haut och fir de Festungsmusée liewen a gelieft hunn.

Dëse Projet ass nach vu vill méi Leit gedroe ginn, sou datt et mer onméiglech ass, hinnen all perséinlech Merci ze soen. Ech hoffen op hiert Versteesdemech. Ech wëll just eng Persoun extra ernimmen: Mir trauere mat dem Fernand Théato senger Famill, dat hie si an äis esou vill ze fréi verlooss huet. Hie feelt äis haut. Mir haten hien a säin immenst Wëssen a Schaffe ronderëm d'Kultur an d'Geschicht vun der Stad a vun der Festung an am Intressi vu senge Quartieren, besonnesch dem Pafendall, scho fest ageplangt fir dëse Weekend, an hien hat sech op dës Ouverture gefreet. D'Erëffnung vum Musée Dräi Eechelen ass och dem Fernand Théato seng.

An och a sengem Sënn freeën ech mech, de Musée Dräi Eechelen elo un Iech all z'iwwerginn, a mat Iech all zesummen dëse Musée zum Liewen z'erwächen. Och de Park Dräi Eechele soll sech mat Liewe fëllen a regelrecht vu Mënsche besat ginn.

De Musée Dräi Eechelen ass en Haus fir Besicher vun allen Nationalitéite sougutt aus eisem Land, fir dat mir eis komplizéiert Geschicht an eis Gesellschaft a komplex Géigewaart kenneléieren, wéi och aus der Groussregioun an aus villen anere Länner, déi äis dacks guer net kennen, an hei Lëtzebuerg a seng Awunner besser verstoe léiere kënnen.

Dir Dammen an Dir Hären,

D'Festungsbréck ass elo erofgelooss a gëtt bewosst net méi eropgezunn; an déi lescht Eechel wäert ni gëlle gemoolt ginn…

Discours de Jean Asselborn à Maputo à l'occasion de la XVIIe réunion ordinaire du Conseil des ministres de la Communauté des pays de langue portugaise

18 juillet 2012

Excellencies,

Let me start by thanking you for inviting me to your meeting. It is a great honour for me to have the opportunity to be here today with you, dear lusophone friends. Let me thank in particular our host, Oldemiro, for the very warm welcome in this beautiful city of Maputo.

The reason why I am here today is to celebrate the very close link between Luxembourg and the lusophone world.

This link is illustrated through the vibrant lusophone community living in Luxembourg. Some 16% of the Luxembourg population is actually of lusophone origin. They contribute to a very large extent to the dynamism of the multicultural society of my country and I wish, through you, to thank them for this invaluable contribution!

The first lusophone country with which my country developed specific ties is Portugal. Both of us are members of the same family, the European Union, and I am really proud and happy to count Portugal as a friend of Luxembourg.

Luxembourg entertains a long-standing relation with Cape Verde, notably – but not only – in the field of development cooperation. This cooperation will also take the form of a trilateral cooperation involving Sao Tome and Principe as well.

In recent years, we have also developed close ties with other Portuguese-speaking countries. On the political and diplomatic side, we support peace building in Guinea-Bissau, notably as a member of the Guinea-Bissau configuration of the Peacebuilding Commission of the United Nations. I visited myself Bissau last year in October and I do really hope that the country will find its way out of the political and security stalemate. Moreover, I am particularly proud that my country recently accredited an ambassador to Brazil and that we are working on the strengthening of our relationship with Timor Leste. Last but not least, let me mention the fact that – on the economic side, the first trade mission of Luxembourg in Africa took place in 2010 in Angola. Following my visit to Maputo in December 2010, I am glad to see that our respective staffs are exploring ways of further deepening the relationship with our host country!

Dear lusophone colleagues,

One message I would like to convey to you is that we share many priorities in common, be it the promotion of peace and stability, or the fight against climate change. The theme you have chosen for your summit "The challenges of food security and nutrition" is an issue we work on as well. Through his official development assistance and through its commitment at the international level, the development cooperation of Luxembourg strives to contribute to the improvement of food security, in line with Millenium Development Goals. In this context, I am proud that my country is among the few countries that meet the commitment made in 1970 at the UN General Assembly to allocate at least 0.70% of the GNI to development assistance. In 2010, Luxembourg devoted 1.05% of its GNI to development assistance, bringing it to the forefront worldwide. Despite the present economic situation, I am proud to confirm here that Luxembourg will maintain its commitment in this area at the same level.

Excellencies,

I do not want to take too much of your time, so let me conclude by saying that Luxembourg feels a very close link to the lusophone world and strives to be a reliable partner. I wish to take the opportunity to thank those of you who have already declared their support to our candidacy for a non-permanent seat on the Security Council for the term 2013-2014. We are proud to count on your support!

Long live the luxembourgo-lusophone friendship!

Déclaration de Jean Asselborn à New York lors de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur l'État de droit aux niveaux national et international

24 septembre 2012

Monsieur le Président,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour une circonstance dont on ne saurait sous-estimer l'importance. La réu-

nion de haut niveau de l'Assemblée générale consacrée à l'État de droit aux niveaux national et international est en effet la première du genre et nous savons gré au secrétaire général d'avoir lancé cette initiative heureuse.

Les innombrables défis auxquels le monde d'aujourd'hui est confronté ne sont pas tous nouveaux, loin s'en faut, mais ils ont pris au cours du dernier quart de siècle – en raison de multiples bouleversements politiques, environnementaux et technologiques – une dimension nouvelle. Le sort de nos nations est plus intrinsèquement lié qu'il ne l'a jamais été au cours de l'histoire de l'humanité. Comme le souligne justement le rapport du secrétaire général sur le renforcement de l'État de droit, face à cette réalité, «nous avons besoin de principes solides sur lesquels asseoir notre avenir».

Afin de garantir l'assise la plus large, ces «principes solides» doivent dépasser nos clivages idéologiques, culturels et confessionnels. L'État de droit, entendu comme un principe de gouvernance en vertu duquel l'ensemble des individus et des institutions, y compris l'État lui-même, ont à répondre de l'observation de lois respectueuses des droits de l'Homme, occupe une place centrale dans cette approche. En raison de son caractère transversal, l'État de droit est à la base même du projet des Nations unies et des trois piliers sur lesquels notre organisation a été bâtie: comment envisager la paix et la sécurité, les droits de l'Homme ou encore le développement sans le principe de l'État de droit?

De manière tout à fait pertinente, le thème de notre réunion de haut niveau se décline aux niveaux national et international. Ces deux niveaux ne s'opposent évidemment pas. Ils se complètent. L'État reste la pierre angulaire de ce système et c'est la raison pour laquelle une responsabilité particulière lui revient dans la mise en œuvre de l'État de droit. En même temps, le principe de l'État de droit fonde la coexistence pacifique des nations et c'est tout naturellement que cette enceinte – l'enceinte des Nations unies – doit être la plateforme à partir de laquelle nous devons donner l'impulsion nécessaire au renforcement de l'État de droit.

Bien évidemment, dans un souci de cohérence et d'honnêteté intellectuelle, notre organisation doit s'appliquer en premier lieu le remède qu'elle préconise. Les organes de l'ONU doivent respecter l'ensemble des règles du droit international dans leurs politiques et pratiques.

Ceci étant, le renforcement de l'État de droit ne passe pas seulement par les États et les organisations internationales. La société civile a un rôle important à jouer en la matière et il est primordial que là où elle peut apporter une valeur ajoutée, la société civile soit associée au renforcement de l'État de droit.

Monsieur le Président,

Comme je l'ai dit, l'État de droit est un principe transversal; il est à la base d'un grand nombre d'activités qui nous occupent ici et concerne une multitude d'acteurs. Il n'est pas possible de les énumérer tous. Je me limiterai à quelques exemples. En cette année où nous fêtons le dixième anniversaire de l'entrée en vigueur du statut de Rome, je voudrais relever l'importance de la Cour pénale internationale et son rôle crucial dans la lutte contre l'impunité des crimes les plus graves que sont le crime de génocide, les crimes contre l'humanité, les crimes de guerre et le crime d'agression. Je suis heureux de pouvoir annoncer que le Luxembourg s'engage à conclure au début de l'année prochaine la procédure de ratification des amendements apportés au statut de Rome par les résolutions adoptées à la Conférence de révision de Kampala en juin 2010. Ces amendements ont déjà été transposés en substance dans notre Code pénal.

Nous apprécions aussi à sa juste valeur le rôle de la Cour internationale de justice. Le Luxembourg fut ainsi un des tout premiers États à reconnaître comme obligatoire la juridiction de la Cour, par une déclaration signée le 15 septembre 1930, du temps de la Cour permanente de justice internationale.

Monsieur le Président,

Le renforcement de l'État de droit est particulièrement important pour les pays qui sortent d'un conflit. Pour garantir une paix durable, l'État doit rétablir la confiance de ses citoyens et créer un environnement favorable dans lequel les droits de chacun sont respectés et protégés. Pour cela, nous disposons d'un certain nombre d'outils de soutien pouvant être mis en œuvre. Dans ce contexte, le Luxembourg s'engage à continuer à soutenir le Fonds de consolidation de la paix des Nations unies en contribuant au minimum un million d'euros pour la période 2012-2014.

Je soulignais tout à l'heure l'importance du rôle des États membres dans le renforcement de l'État de droit. Quand bien même des règles et des normes

internationales existent, c'est l'État membre qui doit les mettre en œuvre en ratifiant les traités internationaux pertinents. J'aimerais saisir cette occasion pour annoncer que le Luxembourg s'engage à ratifier dans les meilleurs délais le troisième Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant établissant une procédure de présentation de communications.

Nos autres engagements sont détaillés dans la documentation remise au Groupe de l'État de droit des Nations unies.

Monsieur le Président,

Dans la déclaration facilitée avec doigté par les représentants permanents du Danemark et du Mexique et adoptée dans le contexte de la réunion d'aujourd'hui, nous réaffirmons solennellement notre engagement pour l'État de droit. Je formule le vœu que cette réunion de haut niveau puisse donner l'impulsion d'une action collective volontariste pour donner au renforcement de l'État de droit la place qui lui revient dans une gouvernance globale transparente et juste pour l'avenir.

Je vous remercie de votre attention.

Intervention de Jean Asselborn à la réunion de haut niveau sur le thème «La consolidation de la paix»

25 septembre 2012

Madame la Présidente,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Je remercie Son Excellence Mme Sheikh Hasina du Bangladesh pour l'organisation de cet événement de haut niveau sur la consolidation de la paix. Presque sept ans après la création de la Commission de consolidation de la paix, il est utile de rappeler que la consolidation de la paix est un effort de longue haleine. Alors que la communauté internationale peut unir ses efforts pour aider un pays à se relever au lendemain d'un conflit, à bénéficier d'un appui cohérent en vue d'une consolidation de la paix et de l'État, ce n'est que de l'intérieur qu'une société peut être bâtie, qu'une nation peut être guérie.

Afin d'éviter toute rechute vers le conflit et la violence, il faut faire de la paix sociale et sociétale un bien auquel tous aspirent: le meilleur moyen de parachever un tel état de fait est de s'assurer que les efforts de consolidation de la paix soient inclusifs, tout comme les efforts de développement. Aucun segment de la société, aucun groupe ne doit se sentir exclu du processus de développement et de consolidation de l'État. Il n'y a pas de meilleure recette pour contrer le désenchantement et le désaffranchissement que de s'assurer que tous aient une voix autour de la table: les femmes, les jeunes – et n'oublions pas les enfants –, les groupes vulnérables et marginalisés; tous ceux qui courent le risque d'être oubliés au moment où les anciens belligérants ou opposants politiques se retrouvent pour poser les jalons d'une société plus juste et équitable.

Or, pour éviter la rechute vers le conflit et la violence, il faut aussi décourager ceux qui voudraient spolier la paix, ceux qui pensent qu'ils ont plus à gagner d'un état d'injustice, de conflit ou d'oppression. C'est pour cela que la Commission de consolidation de la paix s'occupe en priorité de la réforme du secteur de sécurité – car les gardiens de la cité peuvent facilement devenir ses agresseurs; des réformes de l'administration et de la gestion publique des finances –, car les deniers publics destinés à financer les services publics doivent être à l'abri de tout détournement et de toute malversation; enfin, de la lutte contre des menaces comme la criminalité organisée ou le terrorisme –, car là où les institutions de l'État sont faibles, les profiteurs ne sont jamais loin.

Madame le Premier ministre,

Nous reconnaissons qu'une multiplicité de partenaires sont appelés à s'investir aux côtés des pays post-conflits pour la consolidation de la paix et de l'État, dont les acteurs du secteur privé. Sans leur sens de l'innovation, sans leur volonté de prendre des risques, il serait difficile de trouver des investissements domestiques et étrangers adéquats, que ce soit dans les industries extractives ou l'agriculture, mais surtout aussi dans les petites et moyennes entreprises, qui fournissent la majorité des emplois. Or, ces investissements sont assortis d'une responsabilité qui va au-delà de micro-projets d'appui socioéconomique: la responsabilité de respecter et d'appuyer les cadres légaux et fiscaux, souvent encore fragiles, des pays en question. Pour cela, le secteur privé a besoin de stabilité et de respect de l'État de droit, que la Commission de consolidation de la paix doit être prête à renforcer, en suivant les principes de l'appropriation nationale, du partenariat et de la respon-

sabilité mutuelle. Ces principes insufflent la vie au triple rôle des formations spécifiques de la Commission de consolidation de la paix: l'accompagnement et le plaidoyer politique, l'appui à la cohérence et la coordination et la mobilisation des ressources.

Madame le Premier ministre,

Le Luxembourg est convaincu que la principale force de la Commission de consolidation de la paix réside dans sa nature intergouvernementale et dans son potentiel de mobilisation d'acteurs nationaux, internationaux et régionaux d'importance autour d'une stratégie politique de priorités pour la consolidation de la paix et le renforcement de l'État, qui réponde aux priorités nationales en la matière. C'est ici qu'elle peut apporter la plus grande plus-value.

C'est dans cette optique que le Luxembourg poursuivra son appui aux travaux de la Commission de consolidation de la paix, qu'il considère comme un maillon essentiel de l'architecture de maintien de la paix et de la sécurité internationale.

Je vous remercie de votre attention.

Intervention de S.A.R. le Grand-Duc lors de la 67e session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies

26 septembre 2012

Monsieur le Président,

Au nom du Grand-Duché de Luxembourg, permettez-moi de vous féliciter de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale. Vous pouvez compter sur le plein soutien de mon pays dans votre tâche si lourde de responsabilités.

L'Assemblée générale est l'organe central de l'architecture de l'Organisation des Nations unies. Ici, tous les États membres sont représentés et chacun dispose d'une voix, indépendamment de sa taille, de sa population ou de sa puissance économique. L'Assemblée est bien le concert des nations où s'incarne le principe de l'égalité souveraine de tous les États membres. Nous souhaitons inspiration, passion et sagesse au chef d'orchestre du concert des États ici rassemblés.

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire général,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Le Luxembourg est fier d'avoir participé dès ses débuts au projet de paix que sont les Nations unies.

Alors qu'il présentait le 9 août 1945 au Parlement luxembourgeois la Charte des Nations unies, signée quelques semaines plus tôt à San Francisco, notre ministre des Affaires étrangères de l'époque, Monsieur Joseph Bech, eut ces mots visionnaires: «C'est dans l'œuvre des Nations unies que notre pays a pu trouver au plus fort de la tourmente l'espoir de renaître, c'est parmi les Nations unies qu'il a pris sa place d'État indépendant, de pays libre, c'est au milieu de ces pays pacifiques, que l'Organisation de San Francisco vient de grouper dans l'espoir magnifique d'une paix stabilisée, qu'il trouvera les garanties d'avenir nécessaires à sa renaissance.»

L'histoire lui a donné raison. Résolu, avec les autres peuples des Nations unies, à préserver les générations futures du fléau de la guerre, le Luxembourg a trouvé au sein de l'ONU et du multilatéralisme en général, le cadre idéal pour s'épanouir comme État indépendant, souverain, libre de ses choix. Le Luxembourg a eu la chance de prospérer grâce à la paix dont il jouit depuis 1945. En retour, nous nous sommes résolument engagés au sein des Nations unies pour contribuer à consolider la paix et promouvoir le développement durable pour le plus grand nombre.

Monsieur le Président,

Vous avez choisi à juste titre le règlement pacifique des différends comme thème pour le débat général de la présente session.

Il s'agit là d'un des buts primordiaux de notre organisation, qui doit lui permettre de maintenir la paix et la sécurité internationales. Pour régler les différends de manière pacifique, la charte attribue un rôle majeur au Conseil de sécurité, mais aussi à l'Assemblée générale et à la Cour internationale de justice.

La crise qui sévit depuis 18 mois en Syrie ne cesse de s'aggraver. Elle a déjà fait plus de 20000 victimes. Les répercussions sur les pays voisins se font de plus en plus sentir.

Cette crise interpelle notre conscience. Elle met notre engagement à rude épreuve. Certains sont tentés de rendre les Nations unies coupables d'inaction. Mais la culpabilité est ailleurs. Les responsables des violences effroyables, des crimes de guerre, des violations graves des droits de l'Homme et des crimes contre l'humanité commis en Syrie devront un jour, le Luxembourg en est convaincu, en rendre compte.

L'échec à ce jour des tentatives de régler la crise syrienne par des moyens pacifiques ne doit pas nous amener à négliger la recherche de solutions politiques à d'autres crises.

Le Luxembourg s'engage ainsi résolument pour le règlement pacifique du conflit israélo-palestinien. Ce conflit n'a que trop duré. Il est essentiel que les parties entament de nouveaux pourparlers directs et négocient une paix durable entre elles, avec l'appui du Quartet. Le chemin sera certes ardu, mais l'objectif en vaut la peine, pour les Israéliens et les Palestiniens, et pour la région tout entière: un État palestinien indépendant, démocratique, d'un seul tenant et viable, vivant côte à côte avec l'État d'Israël dans la paix et la sécurité.

Le Luxembourg appuie de longue date l'édification de l'État palestinien sur les plans politique et économique. Nous soutenons ainsi les aspirations de la Palestine à prendre sa place parmi les nations du monde. Nous apportons un soutien financier à l'Autorité palestinienne pour l'aider à faire fonctionner l'administration et les services sociaux de base. Et nous sommes un partenaire fiable de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA). En vertu d'un accord signé en février 2012 avec 1'UNRWA, le Luxembourg fournira une assistance de 15 millions d'euros aux réfugiés de Palestine au cours de la période 2012-2015.

Monsieur le Président,

Permettez-moi de donner quelques autres exemples illustrant la manière dont le Luxembourg contribue au règlement des différends internationaux par des moyens pacifiques.

D'abord, comme cela a été rappelé lors de la réunion de haut niveau sur l'État de droit, le Luxembourg fut un des tout premiers États à reconnaître comme obligatoire la juridiction de la Cour internationale de justice. La Cour éclaire et développe le droit international et contribue, par ce biais, à renforcer les relations pacifiques entre les États. Ensuite, le Luxembourg appuie les activités de diplomatie préventive, de médiation et de bons offices des Nations unies. Notre soutien dans ce domaine bénéficie aussi aux organisations régionales telles que l'Union africaine. Il passe enfin par la société civile, comme en 2010, lorsque le Luxembourg a soutenu les médiations engagées par la Communauté de Sant'Egidio entre les acteurs politiques et civils de Guinée et du Niger.

Le Luxembourg, lui-même État multiculturel et plurilingue de par son histoire, sa position géographique et la composition de sa population, a souvent joué un rôle de médiateur entre les intérêts de ses grands voisins européens et au sein de l'Union européenne.

Fort d'une politique étrangère équilibrée, libre de l'héritage d'un passé colonial et marqué par un dévouement sans faille au multilatéralisme, le Luxembourg est au service des Nations unies quand il s'agit de remplir le rôle d'honnête courtier et d'assumer les responsabilités qui vont avec ce rôle.

En 2009, le Luxembourg a ainsi eu l'honneur de présider le Conseil économique et social, à un moment charnière marqué par les effets dévastateurs de la crise économique et financière mondiale de 2008.

Mon pays a aussi été une cheville ouvrière de la Commission de consolidation de la paix, dès la conception de celle-ci en 2005. Depuis février 2011, le représentant permanent du Luxembourg auprès des Nations unies, l'ambassadeur Sylvie Lucas, préside la «formation Guinée» de cette Commission. Le Luxembourg est honoré de pouvoir ainsi fédérer les efforts de la communauté internationale en soutien aux autorités de Conakry, qui ont demandé à être accompagnées prioritairement dans trois domaines: la réconciliation nationale, la réforme du secteur de sécurité et l'emploi des jeunes et des femmes.

Notre engagement traduit notre conviction qu'il convient d'adopter une approche globale de la consolidation et du maintien de la paix et de la sécurité internationales: une approche qui reconnaît le lien intrinsèque entre sécurité et développement.

En effet, pour assurer une paix durable, il faut s'attaquer aux causes profondes des conflits. Parmi ces causes profondes, deux retiennent plus particulièrement l'attention de mon pays: les inégalités sociales résultant de la persistance de la pauvreté et la raréfaction

des ressources naturelles résultant des changements climatiques.

La lutte contre la pauvreté est pour nous une priorité affirmée. Depuis l'an 2000, le Luxembourg a atteint l'objectif fixé par les Nations unies en consacrant au moins 0,7% de son revenu national brut à l'aide publique au développement. En 2009 et en 2010, cette aide a dépassé 1% de notre revenu national brut. Le gouvernement luxembourgeois est déterminé à maintenir cet effort, malgré les contraintes budgétaires. Notre aide bénéficie en particulier aux pays les moins avancés. Nous dépassons là aussi l'objectif fixé par les Nations unies, en consacrant plus de 0,2% de notre revenu national brut à ces pays, dont la majorité se situent en Afrique.

Monsieur le Président,

Plus que de simples statistiques, ces chiffres traduisent notre esprit de solidarité à l'égard des pays en développement. Cet esprit anime non seulement nos responsables politiques et nos experts de la coopération, mais aussi les nombreux citoyens qui s'engagent à travers les associations de la société civile. Ma famille est fière de participer à cet élan de solidarité. Ainsi, mon épouse, la Grande-Duchesse, s'engage sans compter dans les secteurs sociaux comme éminent défenseur des enfants auprès de l'Unicef, au Burundi notamment. La microfinance est un domaine qui la passionne depuis beaucoup d'années et qui lui a permis la réalisation de nombreux projets.

Comme le secrétaire général l'indique dans son rapport, globalement, nous avons atteint avant l'heure certaines cibles essentielles des Objectifs du millénaire pour le développement. Cependant, les effets du réchauffement de la planète font des ravages et risquent de remettre en cause les progrès accomplis. Dans les pays les moins avancés, la situation est particulièrement préoccupante. Il est donc essentiel d'agir de façon résolue dans ce domaine.

Des avancées ont été accomplies dans le contexte de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, à Cancún, puis à Durban. Il faut désormais progresser davantage en matière d'engagements de réduction des émissions de gaz carbonique. Un autre défi de taille réside dans la mobilisation de ressources financières et technologiques adéquates pour permettre aux pays les plus vulnérables, en particulier les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, de s'adapter aux effets des changements climatiques.

Le Luxembourg s'engage pour relever ce défi. C'est ainsi que nous avons décidé de nous associer à un important programme en matière d'énergies renouvelables, qui répond aux besoins spécifiques des petits États insulaires en développement du Pacifique.

Si j'ai tenu à participer en juin de cette année à la conférence de Rio+20 au Brésil, c'est pour montrer à quel point le développement durable de la planète est une priorité pour mon pays. Aucun d'entre nous n'a les moyens de s'en sortir seul. Notre interdépendance nous pousse à agir de concert. C'est une question de survie. Et c'est au sein des Nations unies que nous devons organiser notre survie collective.

Monsieur le Président,

Je ne voudrais pas omettre de mentionner un autre domaine d'action prioritaire pour le Luxembourg en termes de prévention des conflits, à savoir celui du désarmement et de la non-prolifération. Le Luxembourg œuvre en faveur d'une constante recherche de la sécurité au plus bas niveau possible d'armement. Il est partie à tous les traités et conventions régionaux et internationaux dans ce domaine. Et, malgré le contretemps que la communauté internationale a connu cette année, nous continuerons de nous engager pour un Traité sur le commerce des armes qui puisse aider les États membres à combattre de façon efficace le fléau de la circulation incontrôlée des armes.

Quand des conflits éclatent en dépit de nos efforts visant à les prévenir, le Luxembourg n'hésite pas non plus à s'engager. Mon pays participe ainsi régulièrement et activement aux opérations de maintien de la paix. Actuellement, des troupes luxembourgeoises contribuent aux efforts sous mandat de l'ONU au Kosovo, au Liban et en Afghanistan.

Par ses contributions aux missions de l'Union européenne, le Luxembourg prend aussi ses responsabilités en République démocratique du Congo, dans la lutte contre la piraterie au large des côtes de la Somalie ainsi que dans la région du Sahel, où la communauté internationale doit redoubler d'efforts pour éviter l'enracinement de groupes terroristes liés au crime transnational organisé.

Monsieur le Président,

Tous les domaines d'action que je viens d'aborder montrent à quel point les Nations unies sont indispensables. Si nous sommes convaincus de la pertinence d'une approche multilatérale fondée sur les Nations unies, il nous faut cependant donner à l'organisation les moyens d'être le véritable centre de l'action multilatérale. Il nous faut pour cela continuer à faire avancer la réforme de l'ONU, y compris la réforme du Conseil de sécurité.

Nous sommes tous conscients de la nécessité de rendre le Conseil de sécurité plus inclusif et plus représentatif des réalités d'aujourd'hui, et de le rendre plus efficace et plus transparent, en continuant d'améliorer ses méthodes de travail. L'Afrique doit enfin pouvoir prendre toute la place qui lui revient au Conseil, en particulier parmi les membres permanents. Il importe aussi de garantir une place adéquate aux petits États, qui représentent la vaste majorité des États membres de l'organisation.

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire général,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

L'action du Luxembourg au sein des Nations unies depuis 1945 peut se résumer en trois mots-clés: engagement, solidarité, responsabilité. Or, si le Luxembourg a su faire preuve de façon continue de solidarité et d'engagement et assumer des responsabilités à l'ONU, il n'a encore jamais eu l'honneur de siéger au Conseil de sécurité.

Fort de son engagement dans les opérations de maintien de la paix et dans les activités de consolidation de la paix, le Luxembourg a déclaré il y a 11 ans sa candidature à un mandat de membre non-permanent du Conseil de sécurité pour la période 2013-2014.

Le Luxembourg est prêt à partager la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales que les États membres de l'organisation ont conférée au Conseil de sécurité en vertu de la charte.

Monsieur le Président,

L'engagement pour un multilatéralisme efficace n'est pas une question de taille.

Lors de sa visite officielle au Luxembourg, le 17 avril 2012, alors qu'il s'adressait à notre Parlement et par là même à notre pays, le secrétaire général Ban Ki-moon eut cette belle formule: «Vous avez montré que ce n'est pas la taille du territoire d'un pays qui fait la différence. C'est la taille du cœur d'une nation. C'est l'ampleur de la vision d'une nation. C'est la profondeur de la promesse d'une nation au reste du monde.»

Cette reconnaissance nous honore. Elle n'a que renforcé la volonté du Luxembourg de se montrer à la hauteur de la tâche et de se mettre au service des Nations unies.

Je vous remercie de votre attention.

Intervention de Jean Asselborn à New York à la réunion de haut niveau sur le Sahel

26 septembre 2012

Monsieur le Secrétaire général,

Je vous remercie vivement de votre initiative de convier cette réunion de haut niveau sur le Sahel. Comme les interventions des éminents représentants de la région l'ont montré une nouvelle fois, la région du Sahel fait face à de multiples défis et il importe de nous mobiliser tous pour y répondre.

Les estimations disponibles indiquent que la plupart des pays de la région n'atteindront pas les Objectifs du millénaire pour le développement d'ici à 2015. La région subit par ailleurs des crises humanitaires répétées. Monsieur le Secrétaire général l'a rappelé: plus de 18 millions de personnes sont victimes de l'insécurité alimentaire au Sahel. Pour répondre à cette crise alimentaire et nutritionnelle dans le Sahel, le Luxembourg a contribué financièrement à hauteur de 9 millions d'euros en 2012.

La vulnérabilité de la région est aggravée par de graves problèmes politiques et sécuritaires qui sapent les fondements des institutions étatiques et constituent des menaces non seulement pour la stabilité régionale, mais également pour la paix et la sécurité internationales.

Face à cette situation, nous ne pouvons pas rester indifférents. Que pouvons-nous faire pour contribuer à la redresser?

Depuis plusieurs décennies, le Luxembourg a développé des liens étroits avec plusieurs pays de la région, notamment le Sénégal, le Mali, le Burkina Faso et le Niger. Dans le cadre de ce partenariat, nous avons mis en œuvre sans relâche une approche régionale et inté-

grée qui consiste à s'attaquer aux causes profondes des conflits. Nous sommes convaincus de la pertinence du lien intrinsèque entre la sécurité, le développement et les droits de l'Homme. Ce principe constitue une pierre angulaire de la politique étrangère du Luxembourg. C'est d'ailleurs également le principe qui sous-tend la stratégie pour le Sahel que l'Union européenne a adoptée dès 2011. Nous estimons de même que compte tenu de la nature transfrontalière des menaces qui pèsent sur le Sahel, une coopération entre les pays de la région revêt une importance capitale.

Dans ce contexte, je ne peux que me réjouir de la présentation par Monsieur le Secrétaire général des grandes lignes de la future stratégie intégrée des Nations unies pour le Sahel ainsi que de son intention de nommer un envoyé spécial pour la région. Je suis confiant que ces mesures permettront de renforcer la coordination au sein du système des Nations unies et entre les différents acteurs de la communauté internationale pour soutenir les États de la région. Plus que jamais, nous avons besoin d'unir nos efforts et d'agir de manière coordonnée.

Le Mali constitue l'épicentre de la crise qui sévit dans la région du Sahel. Le récent rapport d'Amnesty international documente des exactions commises par les groupes armés au nord du pays: mains coupées, femmes violées, enfants torturés. Il s'agit de violations flagrantes des droits de l'Homme que je condamne vivement. À l'heure où les responsables de la Cedeao formulent une réponse à la demande d'assistance des autorités maliennes intérimaires, il est essentiel que les pays de la région, soutenus par la Cedeao, l'Union africaine, les Nations unies et le Conseil de sécurité en particulier, ainsi que l'Union européenne, poursuivent leurs efforts pour fournir des réponses cohérentes. L'indifférence et le statu quo ne sauraient être les réponses adéquates.

J'espère qu'au niveau des Nations unies, nous puissions trouver cette fois-ci la bonne voie pour aider à protéger le peuple malien et les populations du Sahel.

Je vous remercie de votre attention.

Discours de Jean-Claude Juncker à l'occasion de l'inauguration du monument en mémoire aux enrôlés de force luxembourgeois morts en captivité à Tambov et à Kirsanov

26 septembre 2012

Monsieur le Gouverneur,
Monsieur le Ministre,
Messieurs les Ambassadeurs,
Chers représentants des anciens de Tambov,
Mesdames, Messieurs,

Les hommes ont inventé la langue pour leur permettre d'exprimer des sentiments forts. Or, la langue ne connaît pas de mots suffisamment forts pour traduire ce que nous ressentons ce matin.

Il y a 70 ans, le 30 août 1942, l'occupant nazi a introduit l'enrôlement de force des jeunes Luxembourgeois dans les armées allemandes. La Deuxième Guerre mondiale, cette terrible guerre mondiale, a éloigné en les déracinant de leur patrie des milliers de Luxembourgeois qui devaient revêtir un uniforme nazi qui n'était pas le leur. Cette guerre qui a brisé tant de biographies, qui a interrompu tant de rêves, qui a empêché aux jeunes d'être jeunes, a amené beaucoup de Luxembourgeois dans cette région de la Russie.

Aucun discours, aucun assemblage de phrases ne peut refléter le malheur et les sacrifices de ces jeunes Luxembourgeois.

Nous sommes ici pour honorer la mémoire de tous ces jeunes. Et nous sommes ici pour honorer la mémoire de ceux qui furent emprisonnés ici. Nous sommes ici pour les remercier pour ce qu'ils ont fait pour leur pays, pour leur patrie, pour leurs familles. Nous sommes ici pour célébrer en fait une toute dernière fois la fin de la guerre. Nous sommes ici parce que le génie des peuples européens nous a permis de mettre fin à ce funeste décret de l'Histoire, qui voulait que l'Europe soit divisée en deux parties à tout jamais.

Pour la première fois dans l'histoire des hommes, les hommes des générations postérieures ont su transformer cette éternelle prière d'après-guerre, «Plus jamais la guerre!», en un programme politique qui déploie ses bienfaits jusqu'à ce jour.

En fait, cet endroit, qui pour nous est un endroit sacré, impose le silence. Mais nous n'avons pas le droit de rester silencieux. Nous devons dire et redire aux hommes d'aujourd'hui: plus jamais la guerre!

Le monument que nous venons d'inaugurer est un monument de paix. Je voudrais remercier tous ceux dont le concours des volontés a fait que nous puissions être ici ce matin.

Nous sommes venus, oui, le cœur lourd, mais nous sommes aussi venus le cœur rempli de joie, parce que sont nées entre cette région de la Russie et mon pays des relations cordiales. Donc, je voudrais remercier le gouverneur et les autres autorités de leur hospitalité remarquable. Promettons aujourd'hui solennellement de tout faire pour garder vive la mémoire!

J'aurais envie de m'adresser directement aux anciens prisonniers, mais en fait, l'émotion m'en empêche. Je voudrais tout simplement leur dire le respect des jeunes générations. Et je voudrais leur dire qu'ils ne sont pas oubliés et que nous sommes fiers d'eux.

Je voudrais que l'amitié entre la Russie et le Grand-Duché de Luxembourg perdure. Nous admirons de tout notre cœur la grande nation russe et le grand peuple russe, dont nous savons les sacrifices et les malheurs.

Vive l'amitié entre les peuples russe et luxembourgeois!

Merci!

Discours d'Octavie Modert à l'occasion de l'inauguration du site du château d'eau de Dudelange dédié au dialogue entre la collection historique d'Edward Steichen «The Bitter Years» et la photographie contemporaine

28 septembre 2012

Madame la Ministre de la Culture de la République française, Aurélie Filippetti,

Cher collègue ministre Di Bartolomeo,

Excellences,

Monsieur le Ministre d'État honoraire,

Monsieur le Député-Maire,

Mesdames et Messieurs les Députés, Bourgmestres et Échevins,

Madame Hennicot-Schoepges,

Chère Madame Ariana Stahmer,

Chers invités d'honneur de la Grande Région,
qui nous ont fait le plaisir d'être aujourd'hui avec nous, liés par et dans la culture,

Mesdames, Messieurs les Directeurs,
chers collaborateurs,

Mesdames et Messieurs,

Chers amis,

Au départ, Madame la Ministre, chers invités, il y avait non un seul, mais trois châteaux d'eau liés à l'histoire de cette ville de Dudelange. Non, non, je n'exagère en rien.

Le premier était un édifice de l'usine, servant partiellement de réservoir d'eau potable. Il a été démoli entretemps.

Le deuxième est le château d'eau de Toulouse, qui présente un double lien avec Dudelange: d'abord parce qu'il accueillait la première galerie municipale photographique en France. Ensuite, et surtout, parce que son créateur et directeur artistique, Jean Dieuzaide, était associé aux origines de la renaissance de l'exposition «The Family of Man» par le Luxembourg. C'était une première étape d'un dialogue international et photographique qui n'a cessé d'évoluer depuis. Votre venue aujourd'hui, Madame la Ministre, témoigne de l'importance que vous attachez à nos relations bilatérales en matière d'art et de culture. Je vous remercie chaleureusement: vous êtes ici chez vous, car vous n'êtes qu'à un pas de chez vous, belle symbolique pour la disparition des frontières que sait faire tomber la culture. Quand le Luxembourg a pu associer ses partenaires de la Grande Région en 2007 à sa deuxième capitale européenne de la culture, de nouveaux liens se sont tissés, des portes se sont ouvertes, des collaborations pionnières comme dans le cadre du projet MONO se sont mises en place dans la Grande Région – j'estime qu'il est de notre devoir d'entretenir et d'élargir constamment ces relations. L'identité de la Grande Région passe par la culture, j'en suis convaincue.

Enfin, il y a le Waassertuerm, troisième château d'eau, que nous inaugurons aujourd'hui, pour accueillir en per-

manence «The Bitter Years» d'Edward Steichen, montrée au Museum of Modern Art MoMA à New York, il y a 50 ans de cela exactement.

Importance de la culture au Luxembourg, dans la Grande Région et hommage à Steichen et à «The Family of Man»

Chère Ariana Stahmer,

Chère Francesca (qui ne peut être présente, mais qui est unie avec nous),

votre grand-père et arrière-grand-père Edward Steichen avait quitté le Luxembourg avec sa famille en 1881. Les conditions de vie étaient difficiles. Tout culturel était inexistant à l'époque. Les temps ont changé. Heureusement.

Désormais, le Luxembourg, comme beaucoup d'autres pays, honore la mémoire de ses artistes et leur travail.

Aujourd'hui, nous avons l'occasion de marquer notre admiration et notre respect pour le travail d'Edward Steichen. Travail créatif extraordinaire souligné, entre autres, par l'ami Rosch Krieps et d'autres pionniers. De ces efforts est née une prise de conscience grandissante pour le célèbre artiste d'origine luxembourgeoise qui nous a légué ses deux collections importantes – «The Family of Man» et «The Bitter Years» – dont il était le curateur au MoMA.

La création du prix Edward Steichen par le Luxembourg en 2005 s'inscrit dans l'esprit de cet hommage commencé dans son pays natal il y a près de 20 ans.

À l'époque, dès 1994, les innombrables commentaires, les discours enthousiastes et critiques en relation avec la célèbre mise en scène humaniste «The Family of Man» prenaient un nouveau départ à Clervaux. Edward Steichen l'aurait sans doute apprécié, car la controverse garde à son œuvre toute l'actualité, l'Unesco ayant même reconnu cet argument comme décisif pour inscrire «la grande famille de l'Homme» dans le Registre de la Mémoire du monde.

Aujourd'hui, les travaux de rénovation du château de Clervaux que j'ai pu déclencher fin 2010 sont en cours, dirigés par le Service des sites et monuments nationaux, ensemble avec le Centre national de l'audiovisuel. Nous avons prévu la réouverture l'année prochaine.

D'ores et déjà, nous pouvons constater avec satisfaction que le Grand-Duché est sorti enrichi de son expérience avec cette plus célèbre exposition photographique de tous les temps.

Le soutien de votre famille, chère Ariana, et bien sûr celui de la regrettée Joanna Steichen qui n'a pu vivre ce moment de redécouverte du patrimoine de son époux, je voudrais le souligner, nous a été précieux dans la recherche de notre «way to live the cultural experiment».

Le château d'eau à Dudelange et les images de la condition humaine

Le dossier du château d'eau de Dudelange a pu se développer et prendre l'envol dans des circonstances propices. Disons-le tout de suite: l'idée était marquée dès le départ par un brin d'exotisme. Maintes facettes demandaient des précisions et des corrections de parcours. Mais l'idée de transformation de lieux industriels en lieux de culture peut s'appuyer sur des expériences réussies: la Tate Gallery à Londres, également le château d'eau de Toulouse, la Völklinger Hütte, le site de Belval, et j'en passe... La voie royale pour le projet était l'excellente collaboration et la communication sans faille entre les acteurs impliqués: mon ministère, le Centre national de l'audiovisuel, le Service des sites et monuments nationaux, les bureaux d'architecte, la Ville de Dudelange. Ils se sont réunis en permanence dans une réflexion tantôt harmonieuse, tantôt controverse, mais toujours passionnée et passionnante. Je les remercie beaucoup.

La conception actuelle de ce nouveau site met l'accent sur la mise en scène dramatique de Steichen de la Grande Dépression des années trente: Des images d'hommes, de femmes et d'enfants, jetés en pâture dans la rue, touchés de plein fouet par la crise économique. Des images d'une grande tristesse et d'une grande humanité. Elles constituent un patrimoine à caractère universel, qui nous rappelle sans cesse la fragilité de l'existence humaine et les limites de notre civilisation. Elles nous rappellent notre devoir de solidarité et de compassion à l'égard de ceux que le malheur frappe.

Ce château d'eau de Dudelange au Luxembourg a été construit en 1928. Les photographes américains avaient commencé leur travail sur un monde rural en voie de disparition en 1935. Chers invités, vous vous demandez peut-être pourquoi nous tenons à installer cette exposition à Dudelange. Quels liens entre les champs de coton

du Midwest, les Arkies et Okies perdus avec leur famille au bord de la route, l'Amérique rurale, d'une part, et le labeur passé à Dudelange pendant cette même époque dans la nuit des mines et les fournaises des hauts fourneaux, la région des Terres rouges, d'autre part?

Avons-nous besoin de les tisser artificiellement, ces liens? Il est permis de se poser cette question, bien sûr. Mais je répondrai par une autre: est-ce que ces puissants documents d'une population en crise que nous vous présenterons dans quelques instants n'ont-ils pas vocation, au-delà de leurs apparences individuelles, de nous rappeler qu'en toutes circonstances et qu'en tous lieux, l'homme doit être respecté, dans ses droits, dans son travail, dans sa dignité, mais également aidé dans sa fragilité?

L'architecture du château d'eau a pris soin d'accentuer ce discours de la condition humaine. Nous avouons que cela n'a pas été tâche facile. Mais les deux galeries circulaires de la tour d'eau mettent merveilleusement en valeur le choix de Steichen par la hauteur des salles, les couleurs et les éclairages. Sa mise en dialogue originale et dramatique au MoMA est fidèlement reproduite sur les murs. L'exposition s'offre à nous comme un livre ouvert sur son travail de curateur. Quatre-vingt-cinq images sont présentées. Elles constituent une grande partie de la collection de «The Bitter Years». Et d'autres thèmes seront présentés en rotation.

Le dialogue contemporain au Pomhouse

Mais, comme les deux facettes d'une même médaille, le dialogue contemporain reste indispensable pour garder au patrimoine son ouverture à la discussion. Le plongeon insolite dans l'histoire de la photographie est relayé en amont et en aval par la maison des pompes, le Pomhouse.

Cette bâtisse aux briques forme un espace splendide, grandement ouvert à la création d'aujourd'hui, à la commande, à la rencontre. L'artiste britannique Stephen Gill l'habite en premier: il s'est vu commanditer par le Centre national de l'audiovisuel un travail contemporain. Il l'a réalisé sur les anciens bassins de décantation, sur l'eau comme mémoire du lieu et mémoire des hommes l'ayant jadis fréquenté. Il s'agit d'un network de poésie contemporaine, en coexistence avec les habitants de Dudelange, en réplique contemporaine puissante aux images historiques puissantes dans la tour. Car il me tient toujours à cœur de soutenir et de présenter au public, la création contemporaine.

Voilà qui se marie harmonieusement aux destinées de la ville de Dudelange, ville des cultures, votre ville, Monsieur le Député-Maire Alex Bodry. Ce nouveau lieu vient soutenir les nombreux et fructueux projets culturels dont la Ville de Dudelange fait preuve depuis longtemps. Elle intensifiera encore notre bonne coopération.

La vision de ce projet a jailli en 2001 du génie de Georges Calteux, accueillie avec enthousiasme par Jean Back, relayé par Erna Hennicot-Schoepges et Mars Di Bartolomeo. Il m'a fallu beaucoup de détermination avant que je n'aie pu en annoncer la réalisation ici-même avec Alex Bodry. Permettez-moi de remercier tout particulièrement Jean Back et son équipe du Centre national de l'audiovisuel ainsi que Patrick Sanavia et son équipe du Service des sites et monuments nationaux pour leur dévouement et leur engagement à ce grand projet humaniste.

Un long parcours, dira-t-on. Mais celui-ci doit être marqué, même en temps de crise et de récession, par l'audace d'une politique pour la culture.

Mesdames et Messieurs,

Le Luxembourg a également connu ses «bitter years», notamment au XIXe siècle où, comme la famille Steichen, de nombreux paysans, artisans et ouvriers furent obligés d'émigrer vers les Amériques. Le site industriel sur lequel nous nous trouvons témoigne des «années amères» pour la classe ouvrière au Luxembourg, souvent issue d'ailleurs de l'immigration, scellées par l'abandon de la sidérurgie sur le site, la fin des hauts fourneaux, comme en d'autres lieux encore – de ce côté de la frontière comme de l'autre. Mais il témoigne aussi d'une lueur d'espoir, muté qu'il est en espace vivant de la culture industrielle faisant corps avec les fruits de la création artistique, par temps de crise économique qui nous frappe en ce moment – et paradoxalement grâce à des fonds de crise, mis en place par la politique anticyclique du gouvernement pour contrer les effets de la crise. La culture elle aussi investit dans l'économie pour en faire tourner le moteur hésitant devant la crise. La culture a de multiples visages anticrise. La culture est un investissement dans la société.

Mesdames, Messieurs,

Les deux maîtres d'ouvrage, pour ainsi dire, le Centre national de l'audiovisuel et le Service des sites et monuments nationaux, ainsi que leurs partenaires, ont pu mettre en scène une œuvre magistrale. La balade entre

ciel et terre, le survol panoramique, la découverte touristique liée à l'émotion, la culture du dialogue vivant, de l'échange d'idées entamées entre hier et aujourd'hui, entre le site et son environnement: le troisième château d'eau donc, le Waassertuerm avec son Pomhouse, comme symboles et repères de l'histoire, deviennent soudainement un portique vers le futur. Ils pointent vers la nouvelle ville qui se prépare sur l'ancienne friche dont ils sont les pionniers, les premières réalisations, et mettent ainsi en avant l'art et la culture pour aider l'épanouissement de la personne humaine. La liberté de regarder le passé sans tabou rejoint l'obligation de travailler le contemporain sans complexes.

Aujourd'hui, nous vivons un instant accompli et beau. Il me touche beaucoup. Vous avez tous contribué à ce qu'il puisse voir le jour. Je vous remercie de tout cœur.

Discours de Luc Frieden à l'occasion du dépôt du projet de budget 2013

2 octobre 2012

Mir si jo hei net an enger normaler Chambersëtzung, mä an enger, éischter an enger Zort Pressekonferenz, an ech géing dofir lech haut just gären déi grouss Linne presentéiere vun deem Budget, deen d'Regierung ugeholl huet, de Budget fir d'Joer 2013.

Dee Budget ass virun allem den Ausdrock vun enger ganz schwiereger economescher Situatioun heiheem an an Europa.

Et geet economesch gesi méi schlecht, wéi mir dat beim leschte Budget nach gemengt haten. An d'Regierung huet an där Situatioun, an deem Kontext probéiert, verschidden Depensen net ze hannerfroen, an net an dësem Moment ze bremsen, datt se net der Economie an dësem Moment géing schueden.

De Budget vum Joer 2013 schléisst of bei de gesamtëffentleche Finanzen, also Staat, Gemengen a Sécurité sociale, mat engem Defizit vun 1,5% vum PIB. A Suen ausgedréckt, sinn dat ronn 680 Milliounen Euro.

A beim Zentralstaat, dat ass de Staatsbudget plus d'Depensë vun enger Rei Fongen, schléisst de Budget of mat engem Defizit vun 2,8% vum PIB, ronn 1,3 Milliarden Euro. Den Zentralstaat, dee fir deen d'Chamber an éischter Linn d'Responsabilitéit huet, huet also Depensë vu 14,2 Milliarden a Recettë vun 12,9 Milliarden, doraus entsteet also deen Defizit, vun deem ech elo grad geschwat hunn.

Wann ee sech déi Depensen ukuckt vu 14,2 Milliarden, da gesäit een, datt déi par rapport zum erwaartene Resultat vum Joer 2012 ëm 1,8% klammen, an d'Recettë par rapport zum erwaartene Resultat vun dësem Joer wäerten ëm eppes liicht ënner 5% klammen.

Par rapport zum Budget, wéi mir en d'lescht Joer hei presentéiert hunn, klammen d'Recetten nëmmen ëm 2,6%, an d'Depensen ëm 3,5%.

Ech hu gesot, datt et e Budget ass, dee mir ugeholl hunn an enger ganz schwiereger economescher Situatioun. A wann een d'Chiffere kuckt vum Bruttoinlandprodukt, da gesäit een, datt dat effektiv de Fall ass.

Dëst Joer, d'Joer 2012 an deem mir elo liewen, wiisst d'Economie net. De STATEC mengt, +0,1%, dat ass also kee Wuesstem. An der Eurozon gëtt dëst Joer mat engem negative Wuesstem vu -0,6% gerechent.

A fir 2013, dat sinn d'Chiffere vum STATEC, déi d'Regierung hei iwwerholl huet, wiisst de PIB ëm 1,7%, an an der Eurozon ëm 1%. Och dat ass e Wuesstem, wat vill manner héich ass wéi dat, wat mir an der Vergaangenheet kannt hunn.

Bei der Inflatioun gi mir dovunner aus, datt d'Inflatioun ëm ronn 2% wäert am nächste Joer klammen.

De Chômage wäert weider op engem héijen Niveau tëscht 6,5% a 7% sech situéieren.

An d'Aarbechtsplazen, nei Aarbechtsplazen, wäerten d'nächst Joer dem STATEC no nëmmen ëm +0,9% wuessen. Zum Rappel, dëst Joer si mir vun 1,8% ausgaangen, an 2011 hate mir nach e Wuesstem vun den Aarbechtsplaze vun 2,8%. Also och e wiesentlecht méi luest Uwuesse vun den Aarbechtsplazen an eisem Land.

An dat huet natierlech eng Inzidenz op d'Staatsfinanzen, dat huet eng Inzidenz op d'Staatsfinanzen an dësem Joer an am Joer duerno.

An dësem Joer 2012, et ass nach net eriwwer, mä mir sinn awer elo bal am leschten Drëttel ukomm vun deem Joer, stellen ech fest, datt d'Recettë vum Staat méi lues gi wéi mir dat am Budget d'lescht Joer hei an der Chamber gemengt haten. Fir de Moment menge mir, datt mir bis d'Enn vum Joer ronn 270 Millioune manner

erakréien, wéi mir dat am Budget annoncéiert haten. An d'Depensë wäerten ëm ronn 230 Milliounе méi héich leie beim Zentralstaat, wéi mir dat d'lescht Joer gemengt haten.

Bei de Recettë gesäit een natierlech déi economesch Situatioun, bei verschiddene méi séier wéi bei aneren, mä et ass fir de Moment scho kloer ersiichtbar, datt zum Beispill d'Gehältersteier wäert dëst Joer ëm eppes 200 bis 250 Milliounе manner erabréngen, zum Deel, oder zu engem groussen Deel, well eng ganz Rei vu Rémunérations variables am Finanzsecteur, mä och an anere Secteuren, net dëst Joer bezuelt gi sinn. Mir kréien also manner era bei der Gehältersteier, wéi dat erwaart gi war.

Och d'Taxe d'abonnement, déi vun der Fongenindustrie bezuelt gëtt, wäert viraussiichtlech ëm 30 Milliounen Euro manner héich leien, wéi mir dat erwaart haten.

A bei der Kierperschaftssteier, déi natierlech ëmmer mat engem gewëssene Retard bezuelt gëtt, an ausgerechent gëtt, gesi mir och elo, datt wa mir och den Niveau vläicht erreechen, dee mir am Budget stoen hate fir dëst Joer, datt déi Kierperschaftssteier net méi wiisst, respektiv erofgeet. Fir d'nächst Joer setze mir déi zum Beispill fest op 1 Milliard 510 Milliounen. An ech erënneren drun, datt mir virun zwee Joer nach 1 Milliard 573 Milliounen haten. Dat heescht, contrairement zu de Jore virdrun, wou d'Steieren eropgaange sinn, bleiwen esou Steiere konstant, respektiv falen.

An déi negativ Entwécklung fir 2012 huet selbstverständlech och en Afloss op d'Joer 2013. D'Recettë par rapport zum Budget vun 2012 klamme manner séier wéi d'Depensen, mä wa mir awer kucke wéi mir de Budget exekutéieren, da gesäit een, datt mir am Budget 2013 eng ganz Rei Moossname geholl hunn, fir d'Croissance vun den Depensen ofzebremsen.

Mir hunn am Budget 2013 Moossname geholl fir den erwaartenen Defizit vun dësem Joer, an ech mengen, op Grond vun deene Chifferen, déi mir fir de Moment hunn, wäert den Defizit vun de gesamtëffentleche Finanzen dëst Joer bei eppes 2% vum PIB leien. 2% vum PIB ass méi wéi mir gemengt haten. Mä par rapport zu deem erwaartenen Defizit vun 2012 wäerte mir duerch eng Rei vu Moossnamen deen Defizit d'nächst Joer op dee virdrun ugekënnegten Defizit vun 1,5% senken, dat heescht, eng Verbesserung, oder eng Reductioun vum Defizit vun 0,5% par rapport zum erwaartene Resultat vun dësem Joer.

Ofbremsen, wéi gesot, vu verschiddenen Depensen, déi net der Economie schueden. Nei Einnamen, an dee Budget ass opgestallt ginn am Respekt vun der neier europäescher Norm vu Wuesse vun den Depensen, déi bei eppes 3,5% läit, déi mir bei dem Wuesse vun den Depensen hei aus deene Chifferen ersiichtlech respektéiert hunn.

De Spuereffort, d'Ofbremse vun den Depensë beleeft sech op eppes bal 2% vum PIB. Dat heescht, mat anere Wierder, ouni déi Moossname wier eisen Defizit ëm bal 2% méi héich.

De Gros vun deene Moossnamen hu mir bei dem Stabilitéitsprogramm Uganks dës Joers annoncéiert. Déi Moossnamen awer, déi spille jo eréischt am Budget 2013, an dofir géing ech se hei och gären nach eng Kéier, zesumme mat enger Rei aneren, annoncéieren oder rappeléieren.

Mir hu virun allem versicht bei de Fonctionnementskäschten an de Subventiounen den Haaptakzent vum Spueren ze leeën. Wann een also och kuckt, wéi d'Consommation intermédiaire, d'klassesch Fonctionnementskäschte vum Staat d'nächst Joer par rapport zum erwaartene Resultat vun dësem Joer evoluéieren, da gesäit een, datt déi Depensë falen ëm 0,8%, trotz Präisentwécklung. Dat heescht, mir ginn d'nächst Joer manner aus fir d'Fonctionnementskäschte vum Staat, obschonn datt an deenen och eng Rei Depensë sinn, déi automatesch wuessen, zum Beispill d'Loyeren, déi de Staat bezilt, Informatiksausgaben, déi mir net wollte kierzen, mä aner Depensen hunn dofir méi misste gekierzt ginn.

All Kredit ass iwwerpréift ginn, de Ministèren hir Enveloppe fir Fonctionnementskäschte sinn net an d'Luucht gaangen.

Doranner sinn och eng ganz Rei kleng Moossnamen. Ech géing der just nëmmen eng Rei opzielen, fir datt Dir gesitt, datt am Zesummespill dovunner mir dat Resultat bei de Fonctionnementskäschten an de Subventiounen erreecht hunn. Hei eng Rei Beispiller:

- D'Indemnitéite bei staatlechen Examens- an anere Kommissioune ginn ëm 25% erof; Aspuerung: 2 Milliounen.
- Zuch- a Bustickete gi gehéicht, +6 Milliounen. Et muss ee wëssen, datt déi den Taux de couverture, dat heescht, wat erakënnt bei de Recettë beim ëffentlechen Transport, nëmmen nach 5% ass vun de

Fonctionnementskäschten. Dat huet och domat ze doen, datt d'Angebot permanent wiisst. Mir wëllen also deen Taux de couverture e bësschen erëm héijen.

Fir den Equiliber tëscht Bus an Zuch ze halen, wäerten och d'Parkingstarifer fir Leit, déi beim Staat schaffen, déi eng Parkplaz do hunn, op 60 Euro gehéicht ginn, dat ass e Plus vun 2 Milliounen Einnamen, och well d'Käschten, déi de Staat domat huet, wiesentlech méi héich leien.

D'Autosprimmen, mat Ausnam vun der Prime bei den Elektroautoen, gëtt ofgeschaaft. Dat ass eng Erspuernis vun 12 Milliounen.

De Joeresbonus, deen ee kritt, huet vu 50 Euro beim Dieselfilter, wann een en Dieselmotor kaaft huet, gëtt ofgeschaaft, och well dee Filter haut a villen Autoe Standard ass. Domat spuere mir 5 Milliounen.

Bei de Chèques-services ginn déi dräi éischt Gratisstonne fir Leit mat héijem Akommes, dat heescht, méi wéi 3,5 Mol de Mindestloun, ofgeschaaft, och am Sënn vun der sozialer Selektivitéit. Domat spuere mir 3 Milliounen.

D'Mammerent soll per Gesetz adaptéiert ginn, a soll am Prinzip just fir déi Mamme gëllen, déi keng eege Rent hunn. Domat spuere mir eng 7 Milliounen Euro.

Am Fonds pour l'emploi ginn eng Rei kleng Adaptatiounen ausgeschafft, ënnert anerem bei der Aide au réemploi.

Et gëtt den 1. Januar 2013 keen Ajustement vun de Pensiounen. Domat spueren d'ëffentlech Finanzen 75 Milliounen Euro.

An d'Indextranche 2013 gëtt fréistens, wéi annoncéiert, am Oktober ausbezuelt.

Mëttelfristeg, dat kann net direkt en Effet op de Budget 2013 hunn, mä dat huet en Effet op d'Budgeten duerno, hu mir proposéiert, datt d'staatlech Subventioune vun alle Ministèren un d'Gemenge fir nei Projeten un d'Regele vum Inneministère ugepasst ginn. Dat heescht, datt déi Subventiounen en Fonctioun vun der Finanzkapazitéit vun de Gemengen ausbezuelt ginn.

Bei de Steiere wiisst, wéi annoncéiert, d'Solidaritéitssteier op den 1. Januar 2013 ëm 2% fir d'Betriber an d'Privatleit. Fir d'Betriber vu 5% op 7%, fir d'Privatleit vu 4% op 6%, an déi, déi vill verdéngen, op 8%.

Bei den Abattementen, de sougenannten Dépenses fiscales, proposéiert d'Regierung d'Konsumscholdzënsen nei ze plafonnéieren, déi sinn haut plafonnéiert bei 672 Euro pro Steierzueler, dat setze mir erof op 336 Euro, also d'Halschent, och fir d'Iwwerverschëldung z'evitéieren. Dat bréngt zousätzlech Einname vu 7 Milliounen Euro.

An der Kilometerpauschal wëlle mir déi éischt véier Eenheeten, déi am Tarif sinn, dat sinn 396 Euro fir de Steierzueler, déi wëlle mir ofschafen, d'Kilometerpauschal bleift, mä déi véier éischt Eenheete ginn ofgeschaaft. Dat bréngt dem Staat 35 Milliounen Euro.

D'Accisen op Diesel an Tubak ginn ugehéicht, zum Deel ass dat scho geschitt, well mir dat am Laf vun dësem Joer gemaach haten. Et bleift bei deenen ugekënnegten Haussen, dat si 35 Milliounen Euro.

An et kënnt zu enger Mindestbesteierung vun de Betriber, déi, déi haut keng Steiere bezuelen duerch eng Rei Ofschreifméiglechkeeten. Déi Mindeststeier läit tëschent 500 Euro bei ganz klenge Betriber, a geet bis zu 10 000 Euro bei Betriber, déi eng Bilanzzomm vun iwwer 10 Milliounen Euro hunn.

Mir iwwerkucken och bei de Betriber verschidde Strukture bei der Gesellschaftsbesteierung, fir d'Besteierungsbasis ze verbreederen. Dat ass am Fachjargon notamment d'Mantelkäufe, wou e Betrib ka sech eng Gesellschaft mat Perte kafen, fir säi Bénéfice imposable ze reduzéieren. Dat kann een net direkt am Budget 2013 chiffréieren, mä dat huet selbstverständlech e positiven Impakt op d'Recetten an deenen nächste Joren.

Wat déi Steiermoossnamen ubelaangt, wäert d'Regierung an deenen nächste 14 Deeg, esou wéi mir dat och d'lescht Kéier gemaach hunn, e separate Projet de loi deposéieren, well elo eng ganz Rei Steiergesetzer mussen ofgeännert ginn. Dat ass also net am Gesetz, wat ech haut deposéiert hunn, mä dat kënnt an deenen nächste 14 Deeg an d'Chamber.

Wann Dir lech dann all déi Moossnamen do ukuckt, da stellt Dir lech, an och mir äis, d'Fro, firwat dann awer eng Rei déck Depensë par rapport zum Budget 2012 wuessen? Si wuesse virun allem, well eist Land wiisst. Erlaabt mir just e puer, eng hallef Dosen, eng zéng Beispiller ze ginn, wou ech de Budget 2013 par rapport zu deem vum leschte Joer vergläichen:

- D'Depensë vum Fonds pour l'emploi klammen ëm 92 Milliounen Euro vun engem Joer zum aneren. A wann ech zréckkucken, op 2008 iwwregens, gesinn ech,

datt déi d'nächst Joer 300 Milliounе méi héich lounge wéi um Ufank vun der Kris.

- D'Fraisë fir d'Kannerbetreiung klammen am Budget d'nächst Joer ëm 66 Milliounen.
- D'Remuneratioune vun de Leit, déi beim Staat schaffen, klammen duerch Avancementer, Promotiounen an aner Upassungen ëm 64 Milliounen.
- D'Depensë vum Klimafong klammen ëm 38 Milliounen.
- D'Depensë vun der Universitéit klammen ëm 40 Milliounen.
- D'Depensë vum ëffentlechen Transport klammen ëm 15 Milliounen.
- D'Fleegeversécherung, d'Depensë klammen ëm 47 Milliounen Euro.
- D'Entwécklungshëllef klëmmt ëm 13 Milliounen, bleift op 1% vum RNB.
- A schliisslech, mä net onwichteg, d'Zënslaascht vum Staat, well e Suen huet misse léine goen, klëmmt d'nächst Joer ëm 22 Millioune par rapport zu deem, wat mir d'lescht Joer am Budget haten.

Dat sinn also alles Depensen, déi wuesse wéinst dem Wuesse vun eisem Land, der Zuel vun de Beneficiairen, dem Weiderschreiwe vun enger ganzer Rei vu Politiken.

Deem géintiwwer hu mir eng ëmgedréinte Situatioun bei de Steieren. Ech hu virdru scho gesot, datt d'Steieren natierlech d'Situatioun vun der Economie reflektéieren, an dofir hu mir och dräi Kategorie vu Steiere manner héich agesat wéi am Budget 2012, op d'mannst wann ech dräi soen, da sinn dat dräi vun deene grousse Kategorien.

D'Kierperschaftssteier, déi also d'Betriber, virun allem d'Banken zu Lëtzebuerg bezuelen, zu eppes 75% ass dat de Finanzsecteur. Déi hate mir d'lescht Joer op 1 Milliard 550 festgesat, am nächste Budget setze mir déi 3% méi niddereg fest, op 1 Milliard 510 Milliounen.

D'Gehältersteier setze mir ëm 2% manner héich a wéi am Budgetsprojet vum leschte Joer, op 2 Milliarde 595 Milliounen, an d'Taxe d'abonnement op de Fongen op 600 Milliounen, dat si 5% manner wéi dat Joer virdrun.

Niewent dëse Facteuren op der Depensesäit an de Steieren, wollt d'Regierung awer och am Budget 2013 d'Economie an d'Familljen an engem schwéieren economesche Kontext ënnerstëtzen. Dofir hu mir eng Rei Moossname geholl, déi en Equiliber sichen, tëschent der Economie ënnerstëtzen an dem Ofbremse vun den Depensen.

D'Investitiounsausgaben ass esou eng Kategorie. D'Investitiounsausgaben am Budget 2013 belafe sech direkt an indirekt, also dat, wat de Staat selwer baut, an dat, wat duerch Drëtter gebaut ginn, belafe sech op 1,7 Milliarden Euro. Dat ass 7,7% manner wéi dat Joer virdrun. Mä 1,7 Milliarden, dat ass esou vill wéi mir 2010 ausginn hunn, an et ass méi wéi mir 2011 ausginn hunn. Dat heescht, den Invest bleift trotz enger Rei vu Projeten, déi zréckgesat gi sinn, oder déi net gemaach ginn, hu mir d'Investitiounen op engem ganz héijen Niveau gehalen, well 1,7 Milliarden, dat sinn och 3,8% vum PIB, mä wéi gesot, et si 7,5% manner wéi dat, wat mir am Joer 2012 wäerten ausgi fir Investitiounen.

D'Fuerschung bleift op engem héijen Niveau, déi ëffentlech Fuerschung, en Deel vun der Fuerschung an dem PIB wäert sech bei 0,6% situéieren, ronn 270 Milliounen Euro.

D'Subventiounen un d'Betriber vum Wirtschaftsministère a vum Ministère vum Mëttelstand belafe sech op 88 Milliounen Euro, dat ass e Plus vun 1,5%.

Am Kontext vun de Familljen, well ech hu geschwat vun de Betriber, am Kontext vun de Familljen, do kommen ech nach eng Kéier zréck op d'Kannerbetreiung. Déi klëmmt, hunn ech gesot, ëm 66 Milliounen, dat ass eng Augmentatioun par rapport zum Budget vum leschte Joer vun 30%. Dat si Fonctionnementskäschten an Infrastrukturkäschten, well d'Plazenzuel an d'Kannerzuel eropgeet, a beleeft sech domat op ronn 290 Milliounen Euro.

Am Budget sinn och Akzenter gesat ginn, fir deene Kanner ze hëllefen, déi a schwierege Situatioune sinn. Déi Kreditter fir Enfants en détresse am Kader vum Gesetz iwwert d'Aides à l'enfance klammen ëm eppes 12 Milliounen Euro.

Am Budget sinn och Kreditter virgesinn, am Kontext vun der Ënnerstëtzung vun dem Staat fir d'Zännspaangen, hu mir e Kredit vun 2 Millioune virgesinn, fir datt do e gemeinsame Programm mat der Krankekeess kann opgebaut ginn, fir do de Leit ënnert d'Äerm ze gräifen.

D'Fleegeversécherung hat ech scho virdru bei der Lëscht vun den Depensë genannt. D'Fleegeversécherung geet substantiell erop, well mir virun zwee Joer dee System opgehalen hunn, wou mir déi plafonnéiert haten

op 140 Milliounen, d'Fleegeversécherung, do bedeelegt sech de Staat erëm mat 40% un den Ausgaben, a beleeft sech domat op 222 Milliounen Euro, dat waren d'lescht Joer 175 Milliounen.

De Staat wäert och weider sengen Obligatiounen nokommen am Kontext vun der Sécherheet an dem Rechtsstaat. Dofir klammen och d'Depensë fir Justiz a Polizei ëm 4% par rapport zum Budget, a belafe sech op 330 Milliounen Euro.

Dat alles, Dir Dammen an Dir Häre, nach vill aner Chifferen, déi an deem Budget sinn, mä traditiounsgeméiss weess ech, datt no engen 20 Minutten ee muss ophale mat villen Zifferen nennen. All déi Zifferen do féieren zu deem Resultat, wat ech virdru beschriwwen hunn. Beim Zentralstaat, 14,2 Milliarden Depensen, 12,9 Milliarde Recetten, ënnert dem Strëch beim Zentralstaat en Defizit vun 1,3 Milliarden, a bei de gesamtëffentleche Finanzen en Defizit vu 680 Milliounen.

Deen Defizit vum Zentralstaat, dee muss ee finanzéiert kréien, an dofir freet d'Regierung d'Chamber ëm d'Autorisatioun fir eng nei Schold opzehuelen. Mir froen d'Autorisatioun fir eng nei Nettoverschëldung vun 2,5 Milliarden Euro ze maachen. Mir froen awer eng Gesamtautorisatioun vu 4,5 Milliarden Euro. Ech erklären dat.

Zwou Milliarde brauche mir fir de Refinanzement, dat heescht, d'Weiderschreiwe vun der Schold, déi mir gemaach hunn, wéi mir an d'Kapital vun enger Lëtzebuerger systemescher Bank 2008 erageklomme sinn. Dat ass keng nei Schold, dat ass déi al Schold, déi ausleeft, déi muss refinanzéiert ginn.

2,5 Milliarde kënnt also netto Neiverschëldung, dovunner brauche mir fir den Defizit ze decken 1,5 Milliarden, virun allem fir eis Investitiounen ze bezuelen, an 1 Milliard wëlle mir hu fir déi eenzel europäesch an international Instrumenter géint d'Eurokris kënnen ze stäipen, FMI, ESM an esou weider. An eng Reserve, wa mir musse während dem Joer aner finanziell Investitiounen tätegen, wann d'Situatioun dat verlaangt. Mir wäerten d'Chamber regelméisseg informéiere während dem Joer, wéi mir mat där Autorisatioun, déi mir froen, ëmginn.

Eis Schold beleeft sech fir de Moment bei der Administration publique op 9,3 Milliarden Euro. Wann ech eng netto Neiverschëldung dobäi huele vun 2, 2,5 Milliarden, da komme mir op eng Schold fir d'nächst Joer vu ronn 25% vum Bruttoinlandprodukt.

Dat ass, Herr President, de Budget, deen d'Regierung der Chamber fir 2013 virleet. An d'Regierung wënscht sech konstruktiv Debatten an deenen nächste Woche ronderëm dëse Budget, an déi gi jo schonn de Mëtteg un, well déi éischt Sitzung vun der Finanzkommissioun, Herr President, hutt Dir fir de Mëtteg aberuff, an d'Regierung wäert sech un där Debatt selbstverständlech bedeelegen. Merci villmools!

Déclaration de Marie-Josée Jacobs sur la politique de coopération et d'action humanitaire 2012

11 octobre 2012

Här President,
Dir Dammen an Dir Häre Deputéierten, Exzellenzen,

Mir hunn dëst Joer den Timing vun der Publikatioun vum Rapport annuel, deen ech de 16. Juli an der Kommissioun presentéiert hunn, vun den Assisen a vun der Regierungserklärung iwwert d'Entwécklungshëllef dem Wonsch vun der Chamber ugepasst, esou datt eent an dat anert gräift an e komplett Bild gëtt.

D'Entwécklungspolitik ass d'Zeeche vun eiser Solidaritéit mat deenen, deenen et net esou gutt geet, déi hiert Schicksal nëmme bedéngt selwer an d'Hand kënnen huelen, et ass en Zeeche vun handelndem Humanismus. Zesumme mat der Protectioun vun de Mënscherechter an dem Antriede fir d'Prinzipien an d'Wäerter, fir déi mir stinn, ass dat d'Basis vun eiser Aktioun an der Entwécklungshëllef.

Ech si frou, datt Lëtzebuerg hei handelt a seng Responsabilitéiten um internationale Plang hëlt. E Land wéi äist, dat selwer net ëmmer konnt bestëmmen, a wat fir eng Richtung et géif goen, muss méi wéi anerer weisen, datt et deenen zur Säit steet, déi et brauchen.

Entwécklungshëllef ass Solidaritéit an d'Ausübe vun eisen internationale Responsabilitéiten, mä et ass och an eisem eegenen Intressi, datt d'Ongläichheeten an der Welt net verdéift ginn. Mat eiser Hëllef wierke mir deem entgéint an droen dozou bäi, datt eis Partner méi a besser Kapazitéiten entwéckelen.

A Krisenzäiten, wou d'Versuchung, sech op sech selwer zréckzezéien – op dat Nationaalt –, grouss ass, ass et indispensabel fir Lëtzebuerg, dëse Wee net anzeschloen an ze weisen, datt dëst net eist Verständnis vum internationalen Zesummeliewen ass. Et ass grad a schwéieren Zäiten, wou ee weise muss, dat een zu deem steet, wat een a besseren Zäite gesot huet.

An deem Sënn ass fir mech Entwécklungshëllef e wäertvollt Instrument, mat deem mir Responsabilitéit huelen a Solidaritéit aktiv bedreiwen. An dofir sinn ech frou a Stolz dës Politik, an enkem Dialog mat dësem Haus, kënnen ëmzesetzen.

Dir Dammen an Dir Häre,

2012 ass e besonnescht Joer fir d'Lëtzebuerger Kooperatioun.

Virun 30 Joren ass dat éischt Gesetz gestëmmt ginn, wat äis e Kader fir eis Politik ginn huet. Dëst Joer hu mir dëst Gesetz adaptéiert a moderniséiert. D'Action humanitaire huet elo am Text dee Stellewäert, deen dësem wichtegen Deel vun eiser Kooperatioun zousteet. D'Secteuren, an deenen de Fong aktiv ka sinn, an d'horizontal iwwergräifend Beräicher si méi grouss ginn. An eiser wichteger Zesummenaarbecht mat den ONGën ass méi Transparenz op Basis vun zousätzleche Kritären a Regele geschafe ginn, ënner anerem duerch d'Règlements grand-ducaux vum 7. August. Dës Reglementer hunn ech an der Kommissioun presentéiert.

Wa Verschiddener vläicht gäre méi wäit gaange wieren, mengen ech, datt mir elo en adequaten Equiliber fonnt hunn, mat deem gutt ze schaffen ass.

An deem Kontext géif ech gären ënnersträichen, datt d'Kohärenz vun de Politiken, déi mir jo alleguer fuerderen a gären hätten, e feste Bestanddeel gëtt vun eisem Rapport annuel an och vun der Aarbecht vum neie Comité interministériel.

Dëse Comité wäert Enn Oktober eng éischt Sitzung hunn a virun Enn dës Joers mat dem Cercle vun den ONGën zesummekommen, fir iwwert d'Kohärenz vun de verschiddene Regierungspolitiken ze diskutéieren. Et ass kloer meng Roll, d'Kollege Ministeren op méiglech Inkohärenzen hinzeweisen, an och eis eegen Aarbecht vun der Lëtzebuerger Kooperatioun kritesch ze duerchliichten.

Fir dat z'illustréieren, erlaabt mer e puer Beispiller: Ech ka versécheren, datt z. B. am Agrarberäich an eise Partnerlänner genee opgepasst gëtt, fir äis net un Operatiounen ze bedeelegen, déi OGMën zouloossen. Eis aner Engagementer um multilaterale Plang musse regelméisseg gepréift ginn, fir ze kucken, ob si nach eise Kritären entspriechen. Wéi bei den OGMën, ass dës Regierung sech och hirer Responsabilitéit bei den Agrocarburants an am Finanzsecteur bewosst. Ech well net den Diskussioune vum Comité interministériel virgräifen, mä ech hoffen, datt all Bedeelegt sech der Wichtegkeet vun enger seriöser Aarbecht bewosst sinn.

Dir Dammen an Dir Häre,

Dëst Joer sinn et 20 Joer hier, datt den deemolege Premierminister Santer virun der Generalversammlung vun de Vereenten Natiounen d'Engagement geholl hat, fir d'Joer 2000 de Seuil vun 0,7% vum RNB fir Entwécklungshëllef z'erfëllen. Dëst ass erreecht ginn a virugeféiert ginn. Dës Regierung huet sech engagéiert, de quantitativen Effort fir d'Period 2009-2014 op 1% vum RNB ze halen.

2011 ass eis ëffentlech Entwécklungshëllef 0,97% vum RNB gewiescht. Dës liicht Reductioun stellt a kenger Hisiicht eng Ännerung vun eise Prioritéiten duer.

Lëtzebuerg ass mat dësem Engagement op drëtter Plaz no Norwegen a Schweden, a virun Dänemark an Holland. Leider ass an der EU, global gesinn, d'ëffentlech Entwécklungshëllef zréckgaangen op 0,42%, trotz dem Engagement vun de 27 ënnert Lëtzebuerger Presidence 2005, fir à terme 0,7% z'erreechen. Mir wäerten äis bei de 27 virun asetzen, fir datt dëst Zil net opgeweecht gëtt.

69,18% vun all de Gelder sinn a bilateraler Kooperatioun gaangen, esou gutt iwwert de Fong wéi iwwert verschidde Budgetsartikelen. Hei ass natierlech besonnesch eis Kooperatioun mat den néng Partnerlänner ervirzehiewen.

Ech géif gären am Detail dës besonnesch enk Partenariater hei beliichten a weisen, wou mir mat wat fir engem Land stinn, wat mir an deem Land als Bailleur duerstellen, a wou mir zesumme mat eise Partner higinn.

Véier vun eise Partnerlänner sinn am Sahel an deelen a ville Froen e gemeinsaamt Schicksal. Klimatesch Exzesser, duerch de Klimawandel verstäerkt, Hongers-

nout, mä och Onsécherheet a politesch onstabel Momenter sinn Erausfuerderungen, déi si ze bewältegen hunn.

Et war normal, datt d'Assisë sech dëst Joer ebe grad mat dëse verschiddenen Onsécherheeten an der Sahelregioun befaasst hunn. Si all si Parameteren, déi d'Entwécklungshëllef muss consideréieren. Dës Situatioun huet sech nach verschlechtert duerch e grousst Land an hirer Mëtt, de Mali.

Säit Ufank vum Joer ass de Mali an enger extrem komplexer Krise, déi esou gutt d'Integritéit vu sengem Territoire wéi 20 Joer politesch Stabilitéit iwwert de Koup geheit hunn. Déi verschidde bewaffnet Gruppen hunn elo zwee Drëttel vum Territoire ënnert hirer Gewalt. Hei ass eng rechtsfräi Zon entstanen, wou all Trafficker aus der Regioun stattfannen an d'Nopeschlänner mat an de Misère bréngen.

Dank dem Drock vun der Westafrikanescher Unioun an der internationaler Communautéit ass ënnert engem Interimspresident den 21. August eng Transitiounsregierung bestätegt ginn. Si huet trotz internen Differenzen d'militäresch Hëllef vun der Westafrikanescher Unioun gefrot. Mam Mali zesummen hu si en Accord de principe virun de Sécherheetsrot vun de Vereenten Natiounen bruecht, deen dës Woch am Sécherheetsrot diskutéiert gëtt.

Am traurege Fall vum Mali kann ee gesinn, firwat Sécherheet an Developpement esou enk verflecht sinn, an datt, wéi de fréiere Generalsekretär vun der UNO gesot huet, dat Eent net kann ouni dat Anert erfollegräich fonctionnéieren. Dës Interaktioun ass fir eis Lëtzebuerger well ëmmer en zentraalt Thema an eisem Handelen. Wa mer an enger Woch Succès hu mat eiser Kandidatur am Sécherheetsrot, wäert dat och e Sujet sinn, dee mir do no vir bréngе wäerten.

D'Lëtzebuerger Kooperatioun war eng vun deene wéinegen am Mali, déi säit laange Joren am Norde vum Land präsent war, an do de Leit, z. B. zu Kidal an zu Timbuktu gewisen huet, datt si net eleng sinn. Mä wéi d'Sécherheetslag net méi tragbar war, hunn och déi lescht Mataarbechter dësen Deel misse verloossen. Mir hunn eis Kooperatioun suspendéiert a gekuckt, wat vun de Projeten, déi keen direkte Lien mat de staatlechen Autoritéiten haten, zumindest deelweis am Süde gemaach konnte ginn.

Wéi d'Situatioun virugeet, ass schwéier ze soen. Diskussioune mat verschiddene Gruppéierungen aus dem Norde lafen, ënnert anerem iwwert de Mediateur vun der Westafrikanescher Unioun, de Präsident vum Burkina Faso. Parallel ginn d'Preparatioune fir eng militäresch Missioun vun der CEDEAO, mat internationaler Ënnerstëtzung, gefëiert.

Eise Programme indicatif de coopération war bis 2011 virgesinn, och wann net all Programmer fäerdeg waren. En neie PIC kann eréischt mat neien demokratesch legitiméierten Autoritéite preparéiert ginn. Mir ginn dovunner aus, datt no der Kris, déi mir esou kuerz ewéi méiglech hoffen, eng Period vun Transitioun komme wäert. Vill Kapazitéite sinn zerstéiert ginn, d'Leit hunn hir Uertschafte misse verloossen. Bis mir erëm déi normal Kooperatioun ophuele kënnen, wäerten 2 bis 3 Joer vergoen. An där Zäit well ech awer net inaktiv waarden, mä elo well d'Aktivitéite vun der Transitioun virbereeden, z. B. am Gesondheetsberäich oder an der Educatioun. Et däerf hei keng Zäit verluer goen, well d'Demokratie an d'international Zesummenaarbecht musse beweisen, datt si dem Eenzelnen eppes a sengem alldeegleche Liewe bréngen. Lëtzebuerg wäert prett sinn, säin Deel ze leeschten, a léiwer haut wéi muer.

Den Niger ass 2009-2010 duerch ähnlech schwéier Zäite gaange wéi haut de Mali. Antikonstitutionellt Handelen an duerno e Militärcoup hunn äis forcéiert, de PIC 2008-2012 ze suspendéieren. No engem Referendum a Wahle konnte mir 2011 eis Kooperatioun erëm ophuelen an nei Finanzkonventiounen ënnerschreiwen.

Bei där Geleeënheet hu mir entscheed, eis alljährlech Hëllef un de Fong vun der nigerescher Regierung fir Präventioun an d'Gestioun vun Hongerkrisen ze verlängeren. Dëst ass en eemolegen Dispositif a Westafrika, dee Gelder vun de Bailleure gruppéiert fir esou selwer Stocken unzeleeën an de Leit an der Nout ze hëllefen. Dëse Fong huet sech dëse Summer nëtzlech gewisen. Dëst Joer huet den Niger awer zousätzlech Zéngdausende vu Refugiéen aus dem Mali opgeholl an déi schlëmmsten Iwwerschwemmung säit 80 Joer erlieft.

Am Niger gëtt och déi nei europäesch Missioun EUCAP Sahel op d'Bee gesat fir d'Autoritéiten am Kampf géint d'organiséiert Kriminalitéit z'ënnerstëtzen a géint den Terrorismus. Sécherheet an Developpement sinn eben an dëser Regioun ganz enk verbonnen. Spéider kann

dës Missioun op de Mali a Mauritanien erweidert ginn. Eng Lëtzebuerger Polizistin ass hei dobäi.

En drëtt Land, de Burkina Faso, ass och direkt vun der Instabilitéit duerch de Mali betraff. No Onrouen am Mee-Juni 2011, huet d'Situatioun sech erëm berouegt an d'Regierung huet verschidde politesch Reformen decidéiert. Den 3. Dezember si Parlaments- a Gemengewahlen, wou Lëtzebuerg traditionell iwwert de PNUD-Fonge fir d'Matfinanzéiere vun dëse Wahle ginn huet. Wéinst der Situatioun am Land an an der Regioun hunn dës Wahlen e grousse Stellewäert. Dat weisen déi héich Zuele vu Wieler – zweemol méi wéi virdrun –, déi sech bis August ageschriwwen hunn.

Mat ëm déi 100 000 Refugiéen aus dem Mali, huet de Burkina Faso eng enorm Laascht ze droen, déi dëse Summer zu grousser Liewensmëttelonsécherheet gefeiert huet. Humanitär Hëllef koum hei och vu Lëtzebuerg.

Eise PIC 2008-2012 ass e Retard op de Kalenner. Dat hu mir bei der Revue à mi-parcours am Mäerz 2012 zesumme festgestallt. Dëst ass bedéngt duerch Ännerungen an de Prozeduren a Schwächten an der Administratioun vun eisem Partner. Bei engem Ministertreffen am Juli hu mir du prinzipiell decidéiert, de PIC bis 2015 ze verlängeren, an awer och eng Erweiderung vun der Enveloppe fir Basis-Educatioun an den Developpement vun Telekommunikatioun/Internet. Esoubal e Projet de texte iwwert dës nei Etapp ausgeschafft ass, wäert ech deen, wéi all aner PICën, der zoustänneger Kommissioun virleeën.

Am véierte westafrikanesche Land, wou d'Lëtzebuerger Kooperatioun präsent ass, am Senegal, ass d'politesch Lag anescht. Och wann hei Momenter vu grousser Tensioun waren, ass d'politesch Alternance no de Wahlen am Mäerz 2012 gelongen. Den neie Präsident Macky Sall huet d'Parlamentswahle liicht virgezunn, fir sech séier un d'Aarbecht ze maachen. Dozou huet z. B. gehéiert, sech de Problemer vun der Liewensmëttelsécherheet dëse Summer ze stellen, anstatt si erofzespillen. Hei war och d'Lëtzebuerger Aide humanitaire iwwert de PAM an d'UNICEF präsent.

Duerch déi politesch Alternance si grouss Reorganisatiounen an de Ministèren amgaangen, déi mat sech bréngen, datt mir eis Programmer fir de PIC vun der drëtter Generatioun deels ëmformuléiere mussen. D'Konzept vun dësem PIC ass anescht, well hien, méi wéi virdrun, op den Input vum Partner setzt. Dëst gëllt esou gutt bei der Ausformuléierung vun de Programmer wéi bei hirer Ëmsetzung, wou de Partner kloer de Lead huet. Dat bréngt mat sech, datt ganz aner Prozedure fir d'Ëmsetzen an d'Finanzéierung op de Wee musse bruecht ginn. Bis Enn dës Joers wëlle mir dës Etapp ofgeschloss hunn. Eis Interventiounssecteure bleiwen d'Gesondheet an d'Educatioun, mä och d'Dezentralisatioun an d'Education citoyenne.

Mat der Belsch wäerte mir déi éischt Coopération croisée ëmsetzen, no de Prinzipie vun der Efficacitéit vun der Hëllef. Dat heescht, datt deen Een mat de Gelder vun deem Aneren do weider mécht, wou hie well eng Expertise huet. Lëtzebuerg wäert mat belsche Fongen Aktivitéiten an der Formation professionnelle ëmsetzen, an d'Belsch wäert mat eise Fongen hydraulesch Projeten ofschléissen.

Mam Cap-Vert huet Lëtzebuerg säit 2011 och e PIC vun der drëtter Generatioun, deen an der Ëmsetzung besonnesch op d'Entwécklung vun der Qualifizéierung vun de Leit setzt. Aus deem Bléckwénkel ass eis sektoriell Budgetshëllef vun 2,5 Milliounen Euro fir 5 Joer ze gesinn an der Formation professionnelle. Zesumme mat deenen anere Bailleure gëtt den Ëmgang mat dëser Hëllef genau kontrolléiert.

Lëtzebuerg ass Chef de file vun alle Bailleuren am Secteur Educatioun, Formation professionnelle an Emploi. An där Funktioun ënnerstëtze mir d'kapverdianesch Regierung bei der Finalisatioun vun enger integréierter Politik an dëse Beräicher. Am Waasserberäich si mir an der institutioneller Reform täteg a bei der Gestioun vun de Ressourcen. Hei ass d'EU Chef de file fir all d'Bailleuren.

Ech hunn hei méi laang eis Partner aus Afrika beschriwwen, well de gréissten Deel vun eiser bilateraler Entwécklungshëllef an dës Länner geet, wat justifiéiert, datt ee sech méi laang domadder befaasst.

An Asien ass de Laos e Partnerland, wou Lëtzebuerg ee vun deene wichtegste Bailleuren ass. De PIC 2011-2015 konzentréiert sech op sozial Secteure, mat engem speziellen Accent op déi gutt Gouvernance. Op Initiativ vun der Lëtzebuerger Kooperatioun hunn d'UNO-Agencen am Laos sech zesummegedoen, fir e gemeinsame Programm iwwert d'Gesondheet vu Mamm a Kand opzestellen. Dat vereinfacht d'Ëmsetzung esou gutt fir d'Laote wéi fir äis, a spuert Geld fir de Programm selwer.

Am Vietnam ass eisen drëtten a leschte PIC amgaange bis 2015. Bis dohinner wäerte mir a besonnesch aarme Gebitter viru géint Aarmut virgoen, mä aner economesch Secteure komme bei eis Aarbecht dobäi, wéi d'Formatioun am Finanzsecteur. Duerch d'Entwécklungshëllef si verschidde Lëtzebuerger Betriber mat hire Produkter a Servicer bekannt. Et geet elo drëms, déi gutt Kontakter virunzefleegen an economesch Projeten op de Wee ze bréngen, fir datt no 2015 eis bilateral Relatioune méi diversifizéiert sinn.

Ech géif gären ënnersträichen, datt an deenen zwee Länner an Asien d'Lëtzebuerger Kooperatioun de Spezialist ass vun der Formation professionnelle am Tourismus an an der Hotellerie dank verschidde bilateral a multilateral Projeten. Dës Formatioune ginn duerch Stagen an den Hotelsschoulen zu Dikkrech a Wolz kompletéiert.

D'Lëtzebuerger Entwécklungshëllef ass an Zentralamerika, a besonnesch am Salvador an am Nicaragua. Mam Nicaragua verbënnt äis e PIC vun der drëtter Generatioun, dee bis 2014 leeft a sech besonnesch op den Tourismussecteur bezitt. Hei ass eist Land och Chef de file vun de Bailleuren a krut och iwwert Lux-Development eng Coopération déléguée fir d'Europäesch Kommissioun auszeféieren.

Am Salvador ass en neie Programme indicatif de coopération bis 2015 en place. E groussen Deel vun der Ënnerstëtzung geet duerch e Fong, deen déi verschidde Programmer an de lokale Communautéiten alimentéiert. En Deel vun eise Mëttele fir Etudë solle gebraucht ginn, fir méi Diversificatioun an eis Relatioun ze kréien, an och economesch Projeten unzestoussen.

Mir sinn der Meenung, datt regional Programmer hei ideal sinn, wéi z. B. an der Mikrofinanz oder am Beräich vun der sozialer Responsabilitéit vun den Entreprisen. Ech war frou, eis Honorarkonsulen aus Zentralamerika d'lescht Woch zu Lëtzebuerg ze gesinn an och mat hinnen ze kucken, wéi mir kënnen Developpement fir déi Äermsten aus eise Partnerlänner a méi breet economesch Relatiounen op en Nenner bréngen. D'Creatioun vun enger regionaler Chambre de commerce op hir Initiativ hin ass do sécher e gudde Schrëtt.

Déi besate palästinensesch Gebitter hunn an der Lëtzebuerger Kooperatioun e spezielle Status, deen deem vun engem Partnerland ganz no kënnt. Säit 2007 ass eis Hëllef um selwechten Niveau vu 7 Milliounen d'Joer. Bei eiser Palästinahëllef wier virun allem d'Zesummenaarbecht mat der UN-Agence zoustänneg fir d'palästinensesch Refugiéen, d'UNRWA, ervirzehiewen.

Ech wollt mech bewosst op eis Partnerlänner konzentréieren an net all Regiounen uschwätzen, wou mir aktiv sinn, wéi de Kosovo, Serbien, Montenegro, Afghanistan, Mongolei, Ruanda oder Tunesien, als Folleg vum sougenannte Printemps arabe.

Dir Dammen an Dir Hären,

No dem laangen Ausfluch an eis bilateral Kooperatioun géif ech elo gären op en anere Volet hiweisen, an zwar d'Aide humanitaire. Si representéiert bal 15% vun eiser ëffentlecher Entwécklungshëllef 2011. Dës gëtt jo natierlech esou gutt bilateral wéi multilateral ëmgesat.

Eis Efforten hu sech iwwert dat lescht Joer prioritär op d'Regioun vum Sahel konzentréiert, déi jo wéinst enger Dréchent vun enger schwéierer Liewensmëttelonsécherheet getraff wor, an nach ass. Mir hunn hei tëscht November 2011 an haut iwwert 9 Milliounen Euro ausginn. Esou gutt d'Europäesch Kommissioun wéi och d'UNO soen haut, datt déi international Gemeinschaft mat Zäit an adequat op dës Kris reagéiert huet, an datt doduerch dat Schlëmmst konnt verhënnert ginn.

Mir hunn awer och eis Partner a villen anere schwierege Kontexter ënnerstëtzt, wéi am Süd-Sudan an am Kongo oder am Horn vun Afrika.

Fir deenen Dausende Leit ze hëllefen, déi vum Konflikt a Syrien betraff sinn, sou gutt am Land wéi an den Nopeschlänner, hu mir iwwert 1,1 Millioun Euro zur Verfügung gestallt, virun allem iwwert d'Caritas an den UNHCR. Et gëllt awer leider hei wéi an anere Krisegebitter, prett ze sinn, och nach agräifen ze kënnen, wann d'international Opmierksamkeet net méi esou präsent ass.

Wat eis Telekommunikatiounsplattform emergency.lu ugeet, do kann ee behaapten, datt si elo voll am Asaz ass a mir vill Succès domat hunn. Kommunikatioun fir d'humanitär Akteuren um Terrain an Zäite vu Krisen an an entleeë Gebitter ass heimat ginn. Et geet net nëmmen drëms, eis Terminalen an eis Equipe prettzestellen, fir se op Ufro vun deenen eenzelnen Organisatiounen, wéi dem PAM oder dem UNHCR, op den Terrain ze schécken. Mir schaffe ganz intensiv un enger Kommunikatiounsplattform, déi d'Koordinatioun

an den Informatiounsaustausch tëscht deenen eenzelnen humanitären Acteure soll verbesseren an esou eng méi effizient Hëllef soll erméiglechen. Et ass och en Instrument wat de Betraffenen, déi Kriseregiounen hu misse verloossen, erlaabt, mat der Famill Kontakt ze kréien.

Eise System funktionéiert a ganz entleeë Géigenden am Süd-Sudan an am Mali, zu Mopti. Weider Deploiementer wäerten am Nepal sinn, an op Ufro vum UNHCR a Südamerika.

D'Karibesch Krisemanagement-Agence an d'Afrikanesch Union sinn och intresséiert, sech mat emergency.lu-Material z'equipéieren.

De Projet ass also amgaang sech am humanitäre Beräich als äusserst nëtzlech z'erweisen. Mir sinn iwwerzeegt, datt dëse Succès fir eise private Partner, ganz am Sënn vum Public-Private-Partnership, iwwert déi nächst Méint kommerziell Opportunitéite wäert bréngen.

Dir Dammen an Dir Häre,

Eng besonnesch Roll, esou gutt an der bilateraler Kooperatioun wéi an der humanitärer Hëllef, steet de Lëtzebuerger ONGën zou. Am Moment ginn et 97 ONGën, déi en Agrement vum Ministère hunn. Ech ënnersträichen, datt bal 20% vun eiser ëffentlecher Entwécklungshëllef vu Lëtzebuerger ONGën geréiert ginn.

Et gouf äis well méi wéi eng Kéier, och am Moment vum Comité de l'aide au dévelopement vun der OCDE, nogeluecht, manner ëffentlech Entwécklungshëllef mat den ONGën ofzewéckelen. An deem präzise Fall hunn ech op kee Fall wëlles, an d'Richtung ze goen, déi mir gerode kréien. Fir mech sinn a bleiwen d'ONGën e Pilier vun eiser Kooperatioun, deenen hire Rôle net verhandelbar ass. Dacks kënnen ONGën Aktioune leeden, déi eng Regierung net ausféiere kéint. Duerch eis ONGën sinn d'Leit och direkt un der Kooperatioun bedeelegt, a si gesinn, wat een erreeche kann, wann ee sech zesummendeet.

Et ass wichteg, datt d'ONGë finanziell Mëttelen zur Verfügung hunn, fir Sensibiliséierungsaktiounen an Education au développement an eiser Gesellschaft ze maachen. Ech si frou, datt mir Finanzmëttelen, wann och begrenzt, hunn, fir d'ONGën an dëser wichteger Funktioun z'ënnerstëtzen.

Dir Dammen an Dir Häre,

Ech hunn am Ufank vu menger Ried haut gesot, datt 2012 e besonnescht Joer ass. Dëst betrëfft och d'Qualitéit vun onser Kooperatioun an de Kontroll dovunner, esou wéi d'Verbessere vun der Efficacitéit vun eisem Asaz.

Virun 20 Joer ass Lëtzebuerg dem Comité d'aide au développement, vun der OCDE, dem CAD, bäigetrueden. Et war kloer, datt eise quantitativen Engagement Hand an Hand misst goen, mat engem qualitativen Engagement.

Dëst Joer gi mir duerch déi fënneft Revue des pairs a waarde gespaant, wat den definitive Jugement iwwert d'Verbesserung vun eiser Aarbecht an deene leschte 4 Jore wäert sinn. Et ass kloer, datt duerch den CAD mir eis Kooperatioun méi konzeptuell strukturéiert hunn. Haut hu mir eng generell Strategie, mä och sektorieller an iwwergräifender, wéi déi iwwert de Genre an iwwert Ëmwelt a Klimawandel.

Ech wollt de Membere vun der Chamberskommissioun Merci soen, datt si bereet waren, eis Examinateuren am Fréijoer ze begéinen. Natierlech stinn ech der Chamber zur Verfügung fir iwwert d'Resultater z'informéieren, de 26. November.

D'Efficacitéit vun eiser Aarbecht verbesseren, schéngt engem normal ze sinn. D'Manéier, mat där mir eis Entwécklungshëllef ëmsetzen huet an deene leschte 7 Jore fundamental geännert. Wa mir an der Zäit haaptsächlech eng Projetsapproche haten, kënne mir, spéitstens zanter déi drëtt Generatioun PICën a Kraaft getruede sinn, definitiv behaapten, datt mir an enger programmatescher a sektorieller Approche sinn. Dat bedeit net, datt ee muss generell direkt Budgetshëllef ginn.

E puer Wuert zum Ëmsetze vum europäesche Code de conduite fir d'Complementaritéit an d'Opdeelung vun der Aarbecht. Lëtzebuerg ass zur Zäit an eelef Initiativë vu „Coopération déléguée", a véier „Coopération conjointe" implizéiert, an dat an néng vun onse Partnerlänner. Kooperatioune lafe mat der Europäescher Kommissioun a mat der Belsch, mat Spuenien, mat der Schwäiz a mat Frankräich. All dëst si fir mech kloer Zeeche vun der Unerkennung vun der Qualitéit vun onser Entwécklungshëllef.

Erlaabt mir nach kuerz d'Thema vun der Efficacitéit ofzeschléisse mat dem Forum vu Busan: Hei ass e globaalt Partenariat ofgeschloss ginn, wat méi wäit geet

wéi eng effikass Entwécklungshëllef, an et viséiert eng méi effikass Entwécklung am breede Sënn. Mir wëssen all, datt d'Entwécklungshëllef alleng net duer geet, fir de Länner ze hëllefen aus der Aarmut erauszekommen. Dofir ass et ëmsou méi begréissenswäert, datt mat Busan de Privatsecteur, d'Société civile an d'Schwellelänner un dësem Partenariat deelhuelen. Et geet drëms, d'Entwécklung als e Ganzt ze kucken, mat all den Acteuren déi implizéiert sinn an en Impakt op den Developpement vun engem Land oder enger Regioun kënnen hunn.

D'Complémentaritéit mat der Société civile gëtt verdéift, andeems mir z. B. direkten Appui un d'Zivilgesellschaft an onse Partnerlänner ginn. Et geet och drëms, d'Kompetenzen a gutt Experienzen aus de Länner am Süde méi ze gebrauchen, fir aner Länner z'ënnerstëtzen. Dat geschitt duerch déi sougenannte Sud-Sud-Kooperatioun an déi triangulaire Kooperatioun.

Et ass wichteg, eis Kooperatioun konstant méi effikass ze maachen. Et geet dobäi natierlech och ëm de berechtegte Contrôle, dee mir, vu datt mir hei Steiersue geréieren, op déi Aart a Weis ganz geziilt duerchféieren. Et heescht awer och aus de Conclusioune vun där Analyse ze léieren, fir e bessere Suivi vun onsen Evaluatiounen an all eise Kooperatiounsberäicher ze sécheren. D'Resuméë vun eisen Evaluatioune wäerten ëffentlech zougänglech sinn iwwert eis Internetsäit.

D'Evaluatioun ass deemno e wichtegen, awer och e ganz normale Moment am Zyklus vun all Zort vun Interventioun.

Wann Dir erlaabt, géif ech gären ënnert dem Kapitel „Kontroll an Evaluatioun" e Wuert iwwert de spezielle Rapport vun der Cour des comptes iwwert d'Lëtzebuerger Entwécklungshëllef soen. Dëse Rapport, deen Enn Mee erauskomm ass, huet méi am Detail de Fonctionnement vum Entwécklungshëllefsfong analyséiert a vu Lux-Development, eiser Agence d'exécution. Ufank Juni hat ech d'Geleeënheet op verschidde faktuell Elementer aus dësem Rapport ze reagéieren. Béid Dokumenter leien der Chamber säit Mëtt September vir. Ech war äusserst frou, an deem Rapport ze liesen, datt d'Cour des comptes festgestallt huet, datt d'Finanzgestioun vun eiser Agence keng signifikativ Fehler opzeweisen huet. Esou eng gutt Zensur kritt net jiddwereen. Wann et gewënscht ass, kann ech der zoustänneger Kommissioun gären zousätzlech Informatioune ginn.

Här President,
Dir Dammen an Dir Hären,

D'Lëtzebuerger Entwécklungshëllef riicht hir Aktioun no de Milleniumsziler fir den Developpement: Den Objektiv ass, d'Aarmut an der Welt ëm d'Halschent ze reduzéieren fir d'Joer 2015, an dat andeem een op aacht grouss Ziler hischafft. D'nächst Joer soll e Sommet sinn, fir festzestellen, wéi wäit mir komm sinn an dëser grousser Operatioun.

An dëser Zäit gëtt ëmmer méi debattéiert iwwert dat, wat no 2015 geschéie soll. Wat maachen, wann d'Milleniumsziler net erreecht ginn? Nei Akteuren an nei Forme vu Finanzementer musse mat erabruecht ginn, mä wéi soll dat geschéien? Dës Diskussioun ass eréischt am Ufank, mä si wäert äis iwwert d'Joer 2013 beschäftegen. Et geet och drëms ze kucken, wéi dës Developpementsobjektiver no 2015 zu den Objektiver vun der nohalteger Entwécklung stinn, déi de Sommet Rio+20 festgeluecht huet. Dës nohalteg Entwécklungsziler, déi sougenannte SDG, si fir all Länner bestëmmt, fir äis esou gutt wéi fir déi mannsten entwéckelte Länner. Wéi soll dat mat den Entwécklungsziler zesummepassen?

Ech wäert an den nächste Woche mat verschiddene Membere vum „high level group" Kontakt hunn, deem säi Rôle doranner besteet, fir de Generalsekretär vun der UNO e Rapport iwwert de post-2015 ze schreiwen. Et läit mir natierlech besonnesch drun, datt an dëser Diskussioun nei Partner a Weeër fir Entwécklungshëllef fonnt ginn, mä et muss kloer sinn, datt mir eis global Ziler net verwässeren. Et kann och net sinn, datt eent an datselwecht Geld zwee- oder dräimol versprach gëtt.

Dat si mir de Leit an eise Partnerlänner schëlleg.

Grousse Merci.

Discours d'Étienne Schneider à l'occasion de la Foire d'automne à Luxembourg

13 octobre 2012

Altesse Royale,
Excellences,
Dir Dammen an Dir Hären,

Virun e puer Méint hunn ech Iech hei op dëser Plaz versprach, dass ech op der Hierschtfoire wäert annoncéieren, wéi et dann elo weidergeet mat den Hale vun der Luxexpo. Dat Versprieche wëll ech elo mol direkt aléisen an Iech soen, wat fir eng Decisioun mer getraff hunn.

Mir hunn äis zesumme mat der Directioun vun der Luxexpo eng ganz Rëtsch Alternativen ugekuckt, fir op engem aneren Emplacement eng nei Foire ze bauen. An, wéi all d'Analyse bis ofgeschloss waren, hunn ech mech viru kuerzem mam Stader Buergermeeschter Xavier Bettel zesummegesat, fir de Point ze maachen. Mir hu festgestallt, dass keng vun all deenen Alternativen an engem raisonablen Zäit- a Budgetskader kéint realiséiert ginn. Ech bleiwen och dobäi, dass mer de Staatsbudget soubal net mat engem neie Foiresgebai kënne belaaschten.

D'Foire bleift deemno wou se ass! Allerdéngs kritt se op hiren eegene Virschlag hin zousätzlech Parkplazen. D'Luxexpo huet och den Emplacement dofir proposéiert, an zwar op dem Areal vun den Hale 4 a 5, déi zanter bal 10 Joer net méi vun der Foire genotzt konnte ginn, well den EU-Ministerrot do seng Sitzungen ofgehalen huet. Wann d'Luxexpo Ausstellungsfläche géint Parkinge wëll austauschen, wëll ech mech deem net opposéieren. Et gëtt elo ausserdeem eng Adaptatioun vun der Technik an de Gebailechkeete virgeholl.

De Foiresbetrib kann also elo no jorelaangen Diskussiounen erëm an aller Serenitéit ofgewéckelt ginn.

Monseigneur,

Ech wëll op dëser Plaz e Wuert zur Onfeelbarkeet vum Wirtschaftsminister soen. Fir all déi, déi nach dru gezweifelt hunn: Et gëtt se net!

Am Kloertext: Ech hu mech geiert, wéi ech gesot hunn, dass ech als Wirtschaftsminister manner wéilt reese wéi mäi Virgänger. Mäi Kalenner fir 2012 weist éischter an déi aner Richtung. Bis zum Schluss vum Joer stinn nach Missiounen op der amerikanescher Ostküst, a vun do aus an d'Tierkei, un, souwéi a China a kuerz virun de Feierdeeg och nach a Japan.

Eis Economie wäert dëst Joer kee Wuesstem hunn, an och fir d'nächst Joer deit et just op eng knapp Reprise hin. Dofir ass et méi wichteg wéi jee, dat ech als zoustännege Minister fir de Commerce extérieur, zesumme mat eisen Entreprisen, an déi Länner a Regioune fueren, wou nach Wuesstem ass. An do versiche mir och, Investisseure vun de Virdeeler vu Lëtzebuerg z'iwwerzeegen, fir dat si hei bei äis investéieren. Dëst maache mer awer net nëmme wäit fort, mä och hei an Europa, an do leien ech zumindest nach richteg par rapport zu deem, wat ech am Februar ugekënnegt hat.

An dësem Zesummenhang dann awer e besonnesche Merci fir deen onermiddlechen Asaz am Interêt vun eisem Land, vun Iech, Altesse Royale, an och vum Ierfgroussherzog, deen a senger Funktioun als Éierepresident vu Luxembourg for Business vill vun dëse Wirtschaftsmissioune leet. An dat heescht, mat anere Wierder, Monseigneur, dass Ärem Fils bis zur nächster Missioun a China leider net vill Zäit fir seng Hochzäitsrees bleift!

Mesdames, Messieurs,

Dans les minutes qui viennent, je vais:

1) évoquer brièvement la situation tendue de l'industrie au Luxembourg;

2) vous exposer comment je vois l'action au niveau européen;

3) et finalement, vous montrer comment nous agissons au niveau national.

Les dernières semaines ont été marquées par une série de mauvaises nouvelles: Hyosung Wire Plant a annoncé l'arrêt de sa production à Colmar-Berg; des menaces sérieuses planent sur Luxguard II à Dudelange; ArcelorMittal Rodange et Schifflange tournent soit toujours au ralenti, soit restent complètement à l'arrêt. Plusieurs centaines d'emplois industriels sont en péril.

Ces mauvaises nouvelles interviennent évidemment dans une situation conjoncturelle morose en Europe. Mais le report, voire le refus d'investissements indispensables à la survie de l'industrie au Luxembourg cache aussi un problème structurel. Avant de prendre une décision d'investissement, les entreprises procèdent à un tour d'horizon complet des avantages et désavantages du site luxembourgeois: les marges po-

tentielles à générer, le coût de la main-d'œuvre, les aides à l'investissement que nous ne pouvons quasiment plus attribuer, et j'en passe. Pour un certain nombre d'entreprises industrielles, le résultat de cette analyse est que le Luxembourg n'apparaît tout simplement plus comme étant compétitif.

Or, une politique en faveur de l'industrie se définit aujourd'hui principalement au niveau européen. Et je déplore qu'une réelle politique industrielle européenne fasse toujours défaut.

Pas plus tard que ce jeudi lors du Conseil «Compétitivité», j'ai plaidé auprès des ministres de l'Économie des 27 États membres la cause de l'industrie. J'ai insisté tout d'abord sur un rééquilibrage entre politique industrielle et politique de concurrence. En tant que ministre de l'Économie, je suis aujourd'hui totalement tributaire dans l'octroi d'aides d'État de la règlementation dictée par la Commission européenne. Et ces régimes ont largement tendance à réduire les possibilités d'intervention, peu importe si ailleurs de meilleures conditions sont offertes. J'ai donc demandé de discuter à l'avenir systématiquement des politiques d'aides d'État, en prenant en compte la politique poursuivie par d'autres pays hors Union européenne.

J'ai également revendiqué une politique commerciale basée sur le principe de réciprocité. Je ne suis pas partisan d'un renouveau du protectionnisme, loin s'en faut, mais l'Europe doit réagir. Les produits que nous importons de l'extérieur de l'UE ne respectent souvent pas les normes environnementales et sociales strictes appliquées pour la production des mêmes produits en Europe et détruisent ainsi à terme la compétitivité de notre industrie. Les États-Unis n'ont par exemple pas hésité à protéger leur secteur de production des panneaux photovoltaïques contre les importations bon marché d'Asie.

Monseigneur,
Mesdames, Messieurs,

J'avais annoncé lors de mon entrée en fonction que j'allais faire du secteur de la logistique une priorité. Je peux vous dire aujourd'hui que la dynamique est bel et bien lancée. Actuellement, nous comptons presque 13 000 emplois dans ce secteur qui créé une valeur ajoutée à concurrence de quelque 850 millions d'euros en 2011.

Et nous continuons.

Le premier coup de pelle pour le réaménagement du site de l'ancienne WSA à Bettembourg-Dudelange a été réalisé le 5 septembre, après de très longues années de planification et de démarches procédurales, ce qui illustre par ailleurs le chemin qu'il nous reste à parcourir en matière de simplification administrative.

Mon collègue Claude Wiseler et moi-même avons lancé une semaine plus tard la première navette de trains combinés entre Bettembourg et Trieste en Italie. Et, à partir de Trieste, la marchandise transitera en aller-retour vers les ports turcs d'Istanbul, d'Izmir ou encore de Messine.

Et il y a dix jours, j'ai signé avec la société Transalliance une convention pour établir son quartier général européen sur le site Eurohub Sud. 2 500 m^2 de surfaces de bureau et 15 000 m^2 de halls seront construits. Cinquante emplois supplémentaires viendront ainsi s'ajouter aux 230 emplois déjà créés par cette société à Luxembourg.

Voilà trois réalisations concrètes qui prouvent que ce secteur a encore de beaux jours devant lui, et je compte fermement m'investir à le développer et à attirer de nouveaux investisseurs. J'ai d'ailleurs prévu de me rendre bientôt en Turquie pour y rencontrer un grand opérateur logistique qui s'intéresse à regrouper l'ensemble de sa logistique européenne au Luxembourg. Et je ferai de mon mieux pour attirer également la logistique européenne d'un grand groupe américain au Luxembourg.

Au cours des prochains mois, je vais me concentrer sur deux autres piliers de la diversification économique: les biotechnologies et les écotechnologies. Trois projets sont sur le point de se concrétiser.

Rendez-vous est déjà pris au mois de novembre à Esch/Alzette pour la pose de la première pierre d'un nouvel incubateur dédié essentiellement aux *start-up* du domaine des biotechnologies. Disposer de telles localités, qui seront construites par un investisseur privé, mais bénéficient d'une garantie locative de l'État, est une autre corde à notre arc quand il s'agit d'attirer ou de développer de nouvelles sociétés.

Neobuild, un projet d'envergure réalisé par l'Institut de formation du secteur du bâtiment, permettra de créer un pôle de compétence dans le domaine de la construction durable. Ce secteur est éminemment important, à la fois pour assurer une grande diffusion des écotechnologies, mais aussi pour promouvoir les économies d'énergie,

réduire les émissions de gaz à effet de serre et, *last but not least,* pour créer des emplois, également pour ceux qui ont moins de qualifications.

Ensuite, je vais lancer encore cette année ensemble avec la FEDIL, la Chambre de commerce et d'autres acteurs, la Learning Factory. Ce projet vise la mise en place d'un centre de formation professionnelle continue dans le domaine de l'efficacité énergétique. Dans des formations pratiques, les participants pourront s'approprier les connaissances et apprendre les méthodes spécifiques directement applicables au sein de leur entreprise ayant comme but la réduction significative et permanente de leur consommation d'énergie et l'augmentation de l'efficience de leur processus de production et de leur service administratif. Cet outil leur permettra de devenir plus compétitif.

Finalement, nous allons continuer à développer le secteur des ICT, qui a déjà connu un grand succès au cours des dernières années. Ainsi, Amazon vient de nous confirmer sa volonté de créer des centaines d'emplois supplémentaires dans les années à venir. La qualité des infrastructures mises en place avec le concours de l'État font en sorte que nous disposons d'une excellente renommée internationale dans ce milieu. La sécurité et la confiance sont les mots-clés pour la protection des données, tellement importante pour les sociétés actives dans ce domaine. Le site luxembourgeois réveille la confiance et fournit la sécurité qu'elles recherchent. Ce sont deux atouts dont nous disposons et que nous offrons aux investisseurs.

Mesdames, Messieurs,

J'aimerais insister sur le fait que ces quatre secteurs ne sont pas développés séparément, l'un à côté de l'autre. Mais ces efforts font partie d'un ensemble cohérent et nous misons pleinement sur les synergies qui s'en dégagent.

Deux exemples pour illustrer mes propos. Nous allons concentrer nos efforts sur le domaine de la pharmalogistique: donc biotech et logistique. Une étude, réalisée à notre initiative, détaille un potentiel intéressant pour le site logistique luxembourgeois et je suis confiant qu'un investissement majeur pourra être annoncé sous peu.

Autre exemple: ICT et écotechnologies. J'ai inauguré la semaine passée le projet Kiowatt au Rouscht. Il s'agit d'une centrale de cogénération couplée à une fabrique de pellets en bois, qui revêt un caractère exemplaire dans la mesure où la chaleur résiduelle est utilisée en grande partie pour la réfrigération du nouveau *data center* de LuxConnect établi sur le même site. LuxConnect est ainsi un *green data center,* objectif recherché et rarement atteint par les exploitants de centres de données. Dans son ensemble, ce projet contribue ainsi à atteindre les objectifs en matière de politique énergétique, mais s'inscrit également dans notre stratégie de diversification économique du pays, tout en générant des emplois solides.

Nos efforts et les actions lancées en matière de diversification économique portent bel et bien leurs fruits. Je reste pourtant préoccupé par l'adaptation de notre tissu industriel, car nous avons besoin d'un secteur industriel fort et compétitif.

À cette fin, nous travaillons intensément à la mise en place du Haut Comité en faveur de l'industrie. Avant la fin de l'année, je vais soumettre un concept à ce sujet à mes collègues du gouvernement ainsi qu'à d'autres partenaires institutionnels, la FEDIL en premier lieu. J'ai de grandes attentes par rapport à cette plateforme pour créer une nouvelle dynamique pour l'industrie et pour nos entreprises.

Dans le même état d'esprit de concertation, je vais demander un débat de consultation à la Chambre des députés sur la croissance de l'économie luxembourgeoise: quel potentiel de croissance pour les années à venir, quelle croissance voulons-nous, à quelle croissance pouvons-nous nous attendre et comment la réaliser? Je crois qu'il est important de nous mettre d'accord sur un modèle de croissance de notre économie, et même s'il est clair que l'environnement européen et mondial balisent largement notre champ d'action, je souhaite discuter des objectifs que nous voulons atteindre au cours des prochaines années.

Finalement, je voudrais toucher un mot au sujet des zones d'activités économiques auxquelles j'ai décidé de faciliter l'accès. Une fois la procédure réglementaire du plan sectoriel zones d'activités économiques accomplie, nous allons pouvoir mettre à disposition de nos entreprises progressivement de nouveaux terrains. Mais, en attendant, je souhaite assouplir les conditions d'accès aux zones d'activités. Je veux qu'à l'avenir nos entreprises aient la possibilité de se développer et que la disponibilité de terrains appropriés ne soit plus

un argument pour qu'un investisseur préfère s'installer dans un autre pays que le Luxembourg.

Altesse Royale,
Dir Dammen, Dir Häre,

Mir liewen an enger neier Welt, wou d'Aueren anescht ticke wéi mir dat bis elo gewinnt waren. Mir musse flexibel sinn an äis konstant adaptéieren.

Et wier mir léif, wann d'politesch Parteien, d'Sozialpartner an all d'Forces vives vun der Natioun géifen un engem Strank zéien, fir den neie Modell Lëtzebuerg zesummen ze gestalten.

Loosst äis net erëm an eng ideologesch Debatt verfalen, wou mer zwee Welten openeepraffe loossen. Loosst äis am Géigesaz zesummeschaffen, fir d'Zukunft vun deem Land hei z'assuréieren. Dat soll eist gemeinsamt Zil sinn, fir dat et der Wäert ass, déi eng oder aner Kéier och mol Waasser a säi Wäin ze schëdden, an eng konstruktiv Attitude unzehuelen.

«Ideologie ist Ordnung auf Kosten des Weiterdenkens», sot de Friedrich Dürrenmatt.

Mir wëllen awer weiderdenken a musse virun allem weiderkommen.

Ech soen Iech Merci.

Discours de Jean-Claude Juncker à Singapour à l'occasion de la Fullerton Lecture organisée par l'International Institute for Strategic Studies

6 novembre 2012

Ladies and Gentlemen,

It is a great pleasure for me to be here to deliver the seventh IISS Fullerton Lecture. I come to you from attending the ASEM summit in Laos, where the overarching theme was "Friends for Peace, Partners for Prosperity", and I hope to develop both elements of this theme in today's discussion on the euro.

When a room is so full of such distinguished guests, here to consider the future of the euro, a currency whose closest domestic users are 8,000 kilometres away and whose central bank is another 2,000 beyond that, then you have cause to believe that the topic is an important one. When that distinguished crowd is assembled on the day of American presidential elections, you know it's not only important, but also serious.

I hope to convey to you today my very strong belief that, while the topic is of course an extremely serious one, it is absolutely not the seriousness of imminent catastrophe, as has often been portrayed in the media; nor is it the seriousness of fundamental incompatibilities between euro area members, as has also been suggested. These make for very dramatic headlines, as well as for boldly calamitous predictions about the euro's future. But these predictions are wrong!

The seriousness I want to talk about is rather the commitment that the EU has shown, over many, many years, to building a political and economic community, and an economic and monetary union, to deliver peace and prosperity to its people. Also to extend the promise of that peace and prosperity to those who wish to become members and to develop relations based on the same principles to those beyond the EU borders. For me, this is what is embodied by the ASEM summit, and what drives the European Union.

Of course, the European Union has moved beyond a purely economic construction, and it will need to move further along the road towards more political integration. I will come to that shortly. But first of all, I want to spend a moment reflecting on the original concept underlying European integration. That concept is, first and foremost, the avoidance of armed conflict. And to achieve that, the pursuit of shared economic interests. And through the pursuit of those shared interests, the broadening of the avoidance of conflict into the creation of a positive common interest, both political and economic. And thus the creation of a virtuous circle of the achievement of mutually beneficial economic objectives, delivering greater prosperity to all – we arrive at the point where we have moved so far from our previous conflicts that we over-dramatise all disagreements, all differences of emphasis in our shared political and economic approach.

It may not be a fashionable or universally well-received opinion in the context of the problems we have experienced in the euro area, but I would firmly place the euro at the heart of the good work that the EU has done and continues to do. I would pay tribute to the role of the euro in helping the countries of Central and Eastern Europe reform and strengthen their economies over

the last two decades. And I would claim a great deal of credit for the euro as a key pillar of the EU as a whole, which will as a whole collect the Nobel Prize for Peace next month.

Of course, I am aware that some people have expressed surprise at the EU winning that prize, and I am aware that some have commented on the fact that its award comes at a time when tensions between Member States seem to be more severe than they have been for some time. I'm even aware that there have been some jokes about winning the Peace Prize, because we would never win the prize for economics. But the political context of Europe, both historical and present, and the political reality of the euro is what we live with every day in the EU. And it is what we need to make work every day.

So we are unlikely to win any prizes for the academic neatness of the euro area. But if we look at the euro from the perspective of a political imperative to integrate our economic interests with the aim of delivering greater prosperity to our people, we can see some very real, very significant practical achievements.

You can travel from Helsinki to Lisbon, from Athens to Dublin, from Nicosia to Valletta to Amsterdam, you can meet and do business with a market of more than 330 million people, all sharing a single currency. You can establish a business in Ljubljana or in Rome, in Paris or Madrid, and have direct access to all of that market, those 330 million customers, without the need to work out exchange rate hedging strategies for 17 different currencies. You can choose Tallinn or Berlin, Vienna or Luxembourg, Brussels or Bratislava, and you can base your choice on the real needs of your business, safe in the knowledge that you have access to that whole market, with its single currency and its 330 million customers.

And if you have a concern about the currency strategy you need to adopt, you can talk to the European Central Bank to be reassured on the commitment to price stability or other monetary policy issues. If you need guidance on the competition rules, you can talk to the European Commission. For other euro area issues, you can talk to me – I am always happy to talk.

To me, and to many nations and international organizations, and thousands of businesses operating in Europe, that short list of people to talk to is no small achievement. It has taken us decades to get there.

Of course, as we have found out over the last couple of years, that isn't quite enough. The spirit of our "ever closer union" and the expectation of continued economic convergence have not been sufficient to deliver the Economic and Monetary Union we hoped for. But again, not achieving everything that we hoped for doesn't mean not achieving anything at all. The monetary union that we have has improved the functioning of our single market; and on even the most pessimistic assessment, it has taken us onto the road we have now embarked on, where we can define the economic elements that will make a full Economic and Monetary Union a reality. Not to forget the social elements of our political union.

We have seen the establishment of stable exchange rates in the run-up to the launch of EMU and irrevocably fixed exchange rates ever since, covering a period of 20 years since the signature of the Maastricht Treaty. This in itself is unprecedented in European history and has delivered a level of economic stability that many of our Member States never experienced before.

We have seen a real shift in the way our governments manage their public finances. It may look at the moment as though some of our Member States are facing real difficulties, and indeed they are. But the bigger picture is of a recognition of the need to plan for the long-term costs of our ageing populations, and of most Member States taking their responsibilities and introducing a combination of budgetary control and structural reform measures to ensure that public finances are sustainable in the long term. And all this with a very high level of social protection and increasing life expectancy.

I am not complacent. I am not in denial about the weaknesses in our economic and social framework. But I do not think it is fair to say that we made no provision for these issues when we launched EMU. We made provision. Our failure was one of perhaps excessive optimism. In particular, we overestimated the determination of governments to make the reforms necessary for the long term, to ensure sustainability of public finances and a lasting convergence of economic performance. And the ability of governments to hold each other to account, when many of them were faced with similar difficulties.

So here we are today. Still facing uncertainty about the viability of the economic and budgetary plans of at least some of our Member States. And therefore facing ques-

tions about the viability of the single currency itself. I can not today deliver the answers to all the questions that have been raised. Nor can I dispel, in one lecture, the doubts that some people have about the single currency. What I can do is express to you my confidence that we are making progress along the path towards answering those questions; we are developing the solutions that can dispel the doubts; and we are deepening the process of integration that was only partially completed through the creation of the single market and the single currency.

When we achieve that deeper level of integration that was missing from the initial structures of Economic and Monetary Union, what will emerge will be a stronger EMU, composed of stronger Member State economies, with a much stronger framework for delivering future stability, prosperity and social justice. So the euro will survive! For we are not facing a crisis of the euro.

So what was missing from the initial blueprint? What went wrong in EMU? And how are we going to fix it?

Of course, I was very closely implicated in the drafting of the provisions of the Maastricht Treaty on Economic and Monetary Union. And I have been very closely implicated in their implementation ever since. So I find myself in a good position to know what we were trying to achieve, to see whether we did achieve it, and to tell you where the fault lies if we didn't.

So let me start with this: we did not achieve all that we set out to achieve. This much is clear.

Very specifically, we did not manage to ensure compliance, in all Member States, with the guiding principles of article 119, paragraph 3 of the Treaty – "stable prices, sound public finances and monetary conditions and a sustainable balance of payments".

We did very well on stable prices, at the aggregate level, through the ECB. We also did reasonably well on the other items, at the aggregate level. However, our monetary union is made up of diverse economies. The mechanisms for continuing the process of convergence that had been so strictly monitored prior to euro adoption – these mechanisms were simply not strong enough, and certainly not effective.

And why was this?

It may have been through a misunderstanding of the full implications of being part of a monetary union – not only budgetary constraints, but also the need to manage potentially painful adjustments through the real economy, through wages and prices.

And if not through this misunderstanding, it was through a failure of political will to address fully the demands placed on government policy by these constraints. Such a failure is understandable, perhaps. With an environment of low interest rates and some asset price bubbles, the pressure comes off the need for fundamental structural reform. It is hard to sell a consolidation message during a boom, just when it is most appropriate. The easy path, after the hard work of convergence for euro adoption, was just too tempting.

So through both misunderstanding and political failings, exacerbated by easy credit and the mispricing of risk, some of our Member States ran up very high debts while failing to reform their economies and adjust to globalisation. They built up significant macroeconomic imbalances. And the unwinding of these imbalances, when the global financial crisis hit, has been abrupt. In some cases, it has been more than abrupt, and has resulted in the exclusion of sovereign borrowers from financial markets.

That's the bad news. Member States failed to pursue appropriate policies, and our collective oversight failed properly to hold them to account. Bad policy choices were facilitated by cheap borrowing and a weak framework for economic policy surveillance and coordination. Because of this, we have indeed got ourselves into a terrible mess.

But then comes the good news – good news which fits with the "Friends for Peace, Partners for Prosperity" ethos. And which embodies the spirit of the European Union to seek to learn from previous mistakes, to offer support to those who need it in order to enable them to remain and develop as partners for prosperity.

That good news is the response of the EU, and more specifically of the euro area and its Member States to this crisis. While that response has been criticised, by some extremely harshly, I would still regard it as an impressive display firstly of crisis management, secondly, of solidarity within the euro area, and thirdly, of a strong desire to rectify the failings in our institutional framework and in our past behaviour.

Klaus Regling came here a little over two months ago and spoke of how Member States are going about

the work of adjusting their budgetary and economic plans. I do not want to repeat what he said. But it is worth drawing attention, one more time, to the main headlines.

Fiscal deficits are being brought down, even in the difficult economic circumstances we face, including through radical reforms to labour markets, pension systems and public administrations. This action will make our economies more resilient in the future and better adapted to the challenges of the globalised economy.

The EU really is tackling macroeconomic imbalances, in a way that in the past it failed to do – we have established specific procedures to identify and correct serious imbalances, and we see that these are bearing fruit in those Member States which saw their current account deficits increase dramatically in recent years. In short, we are seeing progress in reversing the loss of competitiveness in some Member States that followed the introduction of the euro.

We are tackling the weaknesses in our financial sector by ensuring that banks increase their capital, intervening with official support if necessary.

Now, while these are to a certain extent only the necessary reversals of past policy failures, and while some will say that they may in the short term actually have adverse effects on the growth profile of some Member States, I still think they are impressive. And what I find particularly impressive, as a politician, is the way that these reforms are not just an immediate response to the crisis we find ourselves in. They are not just what we need to do to get through the next news cycle or the next electoral cycle, or even the next business cycle.

No. Each of these elements is accompanied by a solid, institutional commitment to change the whole approach that we take to economic policy. While the world has chosen to focus on the disagreements and the difficulties within the euro area, the euro area itself, and the EU as a whole, have actually managed to agree on a level of economic integration that has eluded us for decades. A level of integration that eluded us, even in the optimism that followed the fall of the Berlin Wall, as we were creating our single currency.

From an economic point of view, I see the euro as the unifying common interest that propels us to make the right economic choices, for the long term, even in difficult times. For five good reasons, I am very optimistic about the future of the euro area.

Firstly, Member States are taking their responsibilities to each other within the euro area much more seriously than ever before. The difficult discussions we have had demonstrate that there is solidarity, but there is also a strong requirement to behave responsibly within the monetary union.

Secondly, we are much more realistically self-critical as regards our own capacity as governments to take the right long-term decisions. And so we have constrained ourselves to do the right thing. We have a “fiscal compact” under which each Member State will adopt a balanced budget rule and automatic budgetary correction mechanisms. We have strengthened our EU surveillance procedures, both for budgets and for macroeconomic imbalances. It is very tempting, as a group of Finance Ministers, to be a little too understanding of each others’ problems. We may be too ready to accept the logic of the easy short-term solution, which postpones those problems into the future – so we have toughened up procedures to remove that temptation.

Thirdly, we have shown a remarkable degree of solidarity in developing financial support mechanisms for those in need of them. First an ad hoc set of bilateral loans to Greece. Then a temporary joint vehicle for financial support, which has provided assistance to Greece, Portugal and Ireland. And finally, coming into being only a month ago, the permanent European Stability Mechanism, with a standing capacity of 500 billion euros. Governments, Parliaments and ultimately the citizens of the euro area have shown their solidarity with those in difficulties in other Member States, while also insisting on the economic reforms that are the basis of a return to longer-term prosperity.

I have to say, on the creation of the ESM, that I am impressed. I am impressed by the resolve of euro area Member States to find solutions to serious problems, on issues that they approach from different directions. And I am also surprised by the representation of agreements on those issues, after long negotiations, as evidence of partial disharmony. I chair those negotiations, and I can tell you that I find the very fact that they are taking place a great reassurance of the common will of our Member States to act in the collective interest of the euro area. The fact that they produce very clear, tangible outcomes agreed upon by all is a remarkable testament

to the ability of the euro area to do what is necessary when times are hard.

The fourth element that gives me cause for optimism is the very real progress we are making in the financial sector. In particular, the firm commitment to break the vicious circle between banks and sovereigns, and to establish a single supervisory mechanism, under the auspices of the European Central Bank. Our timetable for agreeing on the necessary legislation by the end of the year is extremely ambitious and an indication of our determination to make things happen. Once that mechanism is operational, we will have the possibility to recapitalise banks directly through the ESM – a weak banking sector needs no longer exacerbate the weakness of a sovereign.

This is probably the right point at which to highlight the role of the European Central Bank. It is the essential institution created as part of the Economic and Monetary Union, and it is an institution that has always served the interests of the Union extremely well. It has the credibility and trust to take on the supervisory role for the whole euro area; and it has demonstrated excellent guidance and leadership in the financial crisis. Its decision to embark on a policy of outright monetary transactions, to ensure the transmission of its monetary policy and signal to markets its determination to see financial support programmes work – this intervention has been decisive in providing a strong and credible backstop for the euro, and will continue to be so.

The fifth and final element in my tour of optimism around the euro area is less about how we deal with the crisis and more about how we prepare to face the future. This element is the discussion about deepening integration in the euro area, beyond the banking union, beyond the establishment of financial firewalls and beyond the reforms to our surveillance procedures already agreed.

We are discussing, at the very highest political level and in the most fundamental terms, what structures we need in the euro area. We are engaging, in a very open way, in a discussion of what we need to make our Economic and Monetary Union both stable and prosperous. And this includes a clear commitment to more extensive sharing of sovereignty – that is no longer absolute anyway –, more collective responsibility for economic policy decisions and more systematic consideration of the impact across the euro area of policies decided by individual Member States.

What kind of agreement we come to on budgetary and economic policy frameworks will become much clearer over the next month or so. But what I take away already is the determination to hold that discussion; to really engage with each other in a debate on who should make decisions and to what extent we need to deepen our reflection on shared economic interests within the euro area. This really is about how the euro area will move from the European Union's overall founding principle, along the lines of "Friends for Peace" to a real and much deeper, "Partnership for Prosperity", not just on a country-by-country basis, but as a unified economic and social entity.

I see Economic and Monetary Union as much more than just a single currency. I see it as much more than a single monetary policy. I see it as much more than a set of rules and obligations. I see the euro as the most important practical and symbolic achievement of European integration over the last 60 years. As the primary tool and driver of deeper integration over the next 60. As the unifying force that makes real our shared endeavours in the pursuit of prosperity, peace and a political union.

The euro is our money, our currency, the collective expression of the political and economic strength of our continent. It is a fundamental value that we hold in common. As a matter of fact, it is foremost a daily peace project. As such, we will need to meet the increasing challenges of our collective responsibility for it.

But with the actions that we have undertaken, I am confident that we will indeed meet those challenges. That we will exceed the expectations not only of the pessimists, but even of the optimists about the future of the euro.

The reforms that we are undertaking mean not only that the euro will remain a strong and stable currency, serving a market of 330 million citizens. They mean that the Member States within that market will work together to ensure that public finances are sound and sustainable; that economic policies enhance competitiveness; that our economies are fit for the future.

The reforms already implemented in Greece, in Spain, in Portugal and Ireland, not to mention those implemented in other Member States which do not need financial support, will make their economies more resilient and adaptable. Our further innovations in economic policymaking will reinforce the obligation to ensure

our economies continue to become more resilient and adaptable.

Further integration will mean that global partners will be able to talk to the European Central Bank not only about monetary policy, but also about banking supervision. I know that the European Stability Mechanism is already talking to many investors, around the world, about the opportunities it may offer to invest in a common asset for the euro area as a whole.

Above all, the reforms we are undertaking will surely lead to the euro area becoming an even more stable and reliable partner, for all parts of the world, for trade and investment. The economy of the euro area will not only be more robust in the future, but also more open.

And this more open euro area economy will also become larger as more Member States join. It seems fashionable at the moment to draw big distinctions between the euro area and the European Union, in some quarters to question whether the single market can really be maintained if economic integration in the euro area deepens. I reject the distinction. I insist that the single market of our 27, soon to be 28 Member States, is one of the fundamental achievements of the EU and must continue to be one of its cornerstones.

But I also insist that the euro is the currency of the European Union – over time, almost all of our Member States will join, thus deepening our single market and presenting an ever more unified economic area for the rest of the world to do business with.

I am very pleased to say that Asia and the European Union are already extremely significant partners, both for trade and for investment, and, I can reaffirm after the ASEM summit, for peace, friendship and prosperity. Asia is Europe's largest external trade partner. Trade flows of goods and services are growing again after the global slowdown of 2008-2009. Stocks of foreign direct investment of Asia in the EU and the EU in Asia now amount to over a trillion euro.

The level of cooperation between the EU and Asia is also increasing, in a very positive way. A full free trade agreement between the EU and South Korea has been in operation for a year, and negotiations with a number of Asian partners are ongoing. And there is a determined effort to move towards finalising the agreement with Singapore in the near future.

With the ASEM meetings, at both Finance Ministers and summit level, with relations between the EU and ASEAN, and bilateral relations between the EU and Asian nations being developed further, I envisage a deepening of ties on all levels – political, economic and cultural. And I foresee the economic health of the euro area as closely intertwined with that of its global partners, of whom Asia represents the largest.

Based on my optimistic assessment of the developments currently underway in the euro area, I can only conclude that now is a very good time for Asia to be open to greater partnership with Europe. It is a very good time to take advantage of the reforms taking place and the opportunities that they offer for both trade and investment.

The euro area has experienced difficulties. This is true. Those difficulties are not yet entirely overcome – that is for certain. But we have taken great strides to tackle our problems not by turning inwards and erecting barriers to protect our domestic markets, but by pursuing ever more integration amongst our own Member States, and greater openness to our partners around the world.

In taking this approach, the euro area is delivering three key messages, both to its own citizens and to the world.

Firstly, we recognise the political and economic imperatives to implement the short-, medium- and long-term measures required to make the euro work as it should; and we are determined to do what is required.

Secondly, we will build the institutional framework to deepen integration within the euro area, so that it becomes more recognisably a single economic entity, rather than a set of disparate economies sharing a currency.

Thirdly, that the euro area as an economic entity will prosper in partnership with others around the world – the interconnections of globalisation bind us all, and it is through openness and greater cooperation that we can all become genuine partners in prosperity.

The history of the European Union has been of 60 years of building peace and prosperity, in a spirit of openness and cooperation. And now we are living through a period of great financial end economic turmoil. I am confident that the European Union and the euro will emerge from this turmoil stronger and fitter for the challenges ahead. Together, we will overcome the current crisis.

I am also confident that the spirit of partnership between Asia and Europe that I have experienced over recent days will lead us to greater cooperation, deeper friendship and success in our collective endeavours to increase our people's prosperity. For Helmut Schmidt is absolutely right in saying that we are "global neighbours". I would add: "good global neighbours" in an ever smaller world.

We cannot afford to miss this historical opportunity!

Déclaration de Jean Asselborn sur la politique européenne et étrangère 2012

14 novembre 2012

Här President,
Dir Dammen an Dir Hären Deputéiert,

Et ass Iech an de leschte Joren net entgaangen, datt ech zum Schluss vun der Declaratioun zur Aussenan Europapolitik ëmmer drop gehalen hunn ze betounen, datt eis Kandidatur fir e Sëtz als net-permanente Member am UNO-Sécherheetsrot Deel vun enger Aussepolitik ass, déi op der Verdeedegung vu souwuel eise Wäerter wéi och eisen Intressie berout.

Dir sidd mer duerfir sécher net béis, wann ech mer haut erlaben, mat dëser dach historescher Entreprise unzefänken. Et soll ee sech natierlech virun exzessiver Selbstzefriddenheet hidden, ma nawell stelle mer fest, datt beim zweete Wahltour méi wéi zwee Drëttel vun den UNO-Memberstaaten äis hir Stëmm ginn hunn. Am Laf vun eiser Geschicht hu mir nach ni als Land esou e Vertrauen an esou eng Wäertschätzung vun esou engem groussen Deel vun der internationaler Gemeinschaft bewise kritt.

Mir wëllen also all deenen, déi hei an iwwerall soss op der Welt zu dësem Erfolleg bäigedroen hunn, Merci soen, zemools well dat, wat mir u Leit a Budget an dës Campagne gestach hunn, net mat de massive Moyene vun eise Konkurrenten ze vergläiche war.

D'Campagne ass elo eriwwer an de Moment ass komm, eis Virbereedungen intensiv unzegoen, e Sujet, deen ech scho virun Ärer Kommissioun fir Aussepolitik a Verdeedegung ugeschnidden hunn. Mir sinn äis dem Volume vun der Erausfuerderung, déi äis erwaart, voll a ganz bewosst.

UNO: Conseil de sécurité

Natierlech kënne mer zu dësem Zäitpunkt net genee an all Detail virausgesinn, wat alles op ons zoukënnt. Anescht wéi bei der Presidence vun der EU, gëtt d'Dagesuerdnung vum Sécherheetsrot vun den internationalen Evenementer diktéiert, besonnesch wann de Weltfridden an déi international Sécherheet a Gefor sinn.

Trotzdem kënne mer awer schonn e puer Grondprinzipien ervirhiewen, déi äis an deenen zwee Joren, déi mir am Déngscht vum Weltsécherheetsrot stinn, wäerte guidéieren. Als éischte Punkt wëll ech hei déi integréiert Approche vun den dräi „D" ernimmen: Diplomatie, Developpement, Defense. Zënter laangem wësse mer, datt all Kris multidimensional ass. Eng Kris huet net nëmmen e Sécherheets- oder militäresche Volet, si huet och wirtschaftlech a soziokulturell Wuerzelen. Fir eng dauerhaft a gerecht Léisung ass also vun der internationaler Gemeinschaft en Handelen erfuerdert, dat all dës Iwwerleeunge mat abezitt.

Et muss een engersäits also déi international Sécherheet, fir déi de Conseil de sécurité un alleréischter Plaz muss suergen, a Verbindung mat der wirtschaftlecher Entwécklung gesinn, anerersäits berücksichtegen, dat souwuel d'Sécherheet wéi d'Entwécklung um Respekt vun de Mënscherechter an der Rechtsstaatlechkeet berouen.

Mir kënnen hei vun den Erfahrunge profitéieren, déi mir während eiser rezenter Presidence am UNO-Wirtschafts- a Sozialrot (ECOSOC) an am Kader vun der Kommissioun fir Friddenskonsolidéierung gesammelt hunn.

Dës integréiert Approche fir Fridden a Sécherheet bréngt mat sech, datt mir äis och fir déi nei Menacë mussen intresséieren, déi Auswierkungen op d'Sécherheet an d'Stabilitéit vu ville Regiounen op der Welt hunn. Heibäi handelt et sech virun allem ëm déi organiséiert transnational Kriminalitéit, mat hirem Cortège vu Mënschen-, Drogen- a Waffenhandel, an och ëm Piraterie. Vergiessen däerf een hei och net de „Multiplikator vu Menacen", de Klimawandel. De potentiellen Impakt, deen de Klimawandel op d'Ressourcen a Liewensbedingunge vun der Bevëlkerung, an domat op de Fridden an d'Sécherheet huet, kann net genuch betount ginn.

Dat wëll awer op kee Fall heeschen, datt een net all méiglech Efforte soll ënnerhuelen, fir mat der Léisung vun dëse Konflikter, déi schonn zënter laangem op der Dagesuerdnung vum Weltsécherheetsrot stinn, virunzekommen. E Beispill ass hei de Konflikt am Mëttleren Osten, op deen ech wäert zeréckkommen.

En anere Grondprinzip ass deen, datt de schwaachsten Affer, deenen, déi sech am mannste wiere kënnen, eng besonnesch Opmierksamkeet soll zoukommen. Mir fueren hei mat der Aarbecht virun, déi mer schonn an der Vergaangenheet zu Theme wéi der sexueller Gewalt vis-à-vis vu Fraen oder de Kanner a bewaffnete Konflikter gemaach hunn. Hei muss d'Solidaritéit an d'Spill kommen, déi Solidaritéit, déi ech ëmmer als e Grondwäert vun eisen Handlunge verdeedegt hunn, um internationale wéi och um europäesche Plang.

Och hei kënne mer op Aarbecht zeréckgräifen, déi mir an deem Beräich scho gemaach hunn, sou wéi och op Kooperatiounsrelatioune mat verschiddenen UNO-Gremien, a Beräicher wéi der Konfliktverhënnerung, dem Schutz vun der Zivilbevëlkerung, dem Rechtsstaat oder der Reform vun de Sécherheetskräften.

Dës Weidere wäerte mir äis och beméien, gutt nozelauschteren. Dat bezitt sech natierlech op alles, wat am Conseil gesot gëtt. Mir hunn awer och d'Flicht, äis d'Argumenter vun deenen unzehéieren, déi virun der Dier vum Conseil stinn. Ech kann ouni Ironie behaapten, datt mir gutt placéiert sinn, fir de Besoin un Transparenz vun all deenen ze verstoen, déi vu baussen d'Aarbecht vum Sécherheetsrot suivéieren. Ëmmerhi si méi wéi 70 Länner nach ni am Sécherheetsrot gewiescht.

Wéi Der gesitt, ginn et hei keng fundamental Neierunge par rapport zu de Konzepter an Astellungen, déi traditionell eis Politik bestëmmt hunn. Ganz am Géigendeel: Op intellektuellem wéi och op psychologeschem Plang kënne mir op Bekanntem opbauen, an d'Erfarungen, déi mir iwwer Jore gesammelt hunn, sinn äis hei vu groussem Notzen.

Gewëss, de Kontext huet changéiert. Mir musse weisen, datt mir et och wäert sinn, am ieweschte Gremium vun der Weltuerdnungspolitik ze sëtzen. Allerdéngs zweiwelen ech net drun, datt mir, wa mir äis op dës vertraute Prinzipien an en onermiddlechen Asaz stäipen, deem Vertrauen, dat an ons gesat gouf, och gerecht ginn. Dëst Mandat ass déi siichtbarst Konkretiséierung vun dem responsabelen a solidareschen Engagement, dat d'Fundament vun eiser Aussen- an Europapolitik ass.

Dëst Engagement, an d'Wäerter, déi ëm zu Gronn leien, sinn haut esou noutwenneg wéi ni virdrun.

D'Versuchung ass ëmmer grouss, aneren de Laascht vun den Erausfuerderungen z'iwwerloossen, mat deenen d'Welt konfrontéiert gëtt, a sech zeréckzezéien, andeems ee sech hannert objektive Realitéite verschanzt, wéi eiser bescheidener Dimensioun an domat eise bescheidene Mëttelen. Et ass net schwéier, Grënn ze fannen, fir aneren d'Responsabilitéit z'iwwerloossen. Mä eist Land kann a wëll sech sengen Aufgaben a Flichten net op esou eng Manéier entzéien.

Globaliséierung

E Land wéi eist war ëmmer Evenementer vu baussen ausgeliwwert, op déi et keen Afloss hat. An der globaliséierter Welt vun haut ass dat méi wéi jee de Fall. Fir äis hunn Erausfuerderungen, ma och – an dorop insistéieren ech – Méiglechkeeten dacks hiren Ursprong baussent eise Grenzen, heiansdo souguer um aneren Enn vun der Welt.

Et kann ee sech kaum eng Wirtschafts- oder politesch Kris an iergendengem Deel vun der Welt virstellen, déi sech net op äis géif auswierken. Gläichzäiteg ass de Wuelstand an d'Fräiheet vun eisem Land net denkbar ouni déi wirtschaftlech, kulturell a mënschlech Beräicherung, déi sech aus den intensive Relatioune mam Rescht vun der Welt ergëtt.

Fir eist Land sinn d'Bezéiunge mat anere Länner, ob aus der direkter Noperschaft oder vu méi wäit ewech, enorm wichteg. An dofir ass eng engagéiert Aussepolitik gefuerdert. Déi international Gemeinschaft erwaart vun äis, datt mir eis Responsabilitéiten huelen, fir esou zur Léisung vun de Problemer, mat deenen d'Mënschheet konfrontéiert ass, bescheide mä engagéiert bäizedroen. D'Erausfuerderunge sinn esou grouss wéi ni, an dat op politeschem, wirtschaftlechem, sozialem an och ökologeschem Plang.

Eise Bäitrag ass op verschidde Manéiere méiglech, sief et d'Engagement am Sécherheetsrot, eis Entwécklungshëllef oder och eis Participatioun un diversen internationale Friddensmissiounen.

Dës engagéiert Politik ass also kee Luxus. Et ass en Investissement net nëmmen zugonschte vun der internationaler Gemeinschaft, ma och fir d'Onofhängegkeet

an de Wuelstand vun eisem Land. Déi aktuell Schwieregkeeten dierfen eist dëst net vergiesse loossen.

Eis nei Responsabilitéit am Weltsécherheetsrot bedeit net, datt mir eis direkt Noperschaft aus den Ae verléieren.

Ech si frou iwwer déi exzellent Relatioune mat eisen dräi Noperen, mat deene mir weiderhi Villes wäerten ëmsetzen, wat fir den Alldag an eisem Land wichteg ass.

Hei muss ech direkt e ganz spezifescht Thema uschwätzen, nämlech d'Atomzentral zu Cattenom, déi der Regierung, der Chamber an der *ad hoc* Plattform eeschtlech Suerge mécht. D'Resultater vun de leschte Stress-Tester hunn näischt zu eiser Berouegung bäigedroen.

Aus dëse Grënn si mer an enkem Kontakt mat de franséischen Autoritéiten, sou wéi d'Chamber sech dat gewënscht huet, fir als Delegatioun vu Regierung, Chamber, als Plattform zu Paräis virstelleg ze ginn. Mäi franséische Kolleg Laurent Fabius huet d'Dier do opgemaach. Mir organiséieren äis a wäerten deemnächst bei der Ministesch vum Développement durable, Energie an Ecologie, der Madame Delphine Batho, virstelleg ginn.

Benelux

Den neie Benelux-Vertrag, deen zënter Ufank dëses Joers a Kraaft ass, bréngt eng nei Dynamik an eis Bezéiungen. D'Virreiderroll, déi de Benelux gespillt huet, an nach ëmmer spillt an der EU, bleift erhalen a gëtt esouguer verstäerkt. Dat gëllt och fir d'Roll vum Benelux als Koordinatiounsinstrument tëscht den dräi Länner am Beräich vun der europäescher an internationaler Politik. Erlaabt mer an dësem Kontext, Iech doriwwer z'informéieren, datt d'Regierung deemnächst déi zwee Gesetzesprojeten iwwert de Benelux, iwwert d'Aféiere vun engem neie Verdeelungsschlëssel vum Budget engersäits, an d'Änneruge vum Vertrag iwwer de Benelux-Geriichtshaff anerersäits an der Chamber wäert deposéieren.

D'Zesummenaarbecht am Benelux ass fir äis vill méi wéi d'Ëmsetze vun engem Vertrag. Et ass eng Astellung, eng Handlungsweis mat zwee anere Partner, déi e feste Bestanddeel si vun eisen dagdeegleche Responsabilitéiten.

Den neie Vertrag gesäit och vir, datt d'Presidencë vum Ministercomité vun de Benelux-Länner vun elo un iwwert e ganzt Joer ginn. Eist Land huet d'Éier, Presidence 2013 z'iwwerhuelen. Mir si grad amgaang, dem Programm vun eiser Presidence dee leschte Schlëff ze ginn. Mir wëlle probéieren, d'Kooperatioun tëscht eisen dräi Staate virunzebréngen, andeems mir déi lëtzebuergesch Spezifizitéiten abréngen. E glécklechen Zoufall wëll et, datt déi lëtzebuergesch Presidence vum Benelux-Ministercomité mat der Lëtzebuerger Presidence vum Benelux-Parlament zesummefält, op d'mannst fir d'nächst Joer. D'Presidencë vum Parlament ginn ëmmer iwwer zwee Joer. Ech verspriechen Iech hei eng ëmfaassend Zesummenaarbecht mat de lëtzebuergesche Membere vum Benelux-Parlament, deem seng regelméisseg a pertinent Recommandatiounen ech begréissen.

Europa a Scholdekris

Eist Engagement fir déi europäesch Integratioun bleift natierlech de Kärpunkt vun eiser Aussepolitik. Erlaabt mer, hei op e puer grouss Dossieren anzegoen.

D'Iwwerwanne vun der Scholdekris huet och während deene leschten 12 Méint d'Aktivitéit vun der Europäescher Unioun an hiren Institutiounen dominéiert, eng Scholdekris, déi sech mëttlerweil zu enger Wirtschaftskris an a munchen EU-Länner zu enger handfester Sozialkris entwéckelt huet.

Trotz der Schwieregkeet an der Komplexitéit, fir eng nohalteg Léisung ze fannen, huet d'EU, dräi Joer nom Ufank vun der Kris, sech zesummegerappt an agéiert.

Am Laf vun deene leschten 12 Méint huet d'Eurozon eng Partie Decisioune geholl an an d'Wee geleet, déi se op en zolidd Fundament soll stellen, an hir en Instrumentarium zur Verfügung ginn, dat et hir erlaabt, am Fall vu Krisesituatiounen adequat kennen ze reagéieren. Dozou gehéiert den Europäesche Stabiliséierungsmechanismus (ESM), den neien (zwëschestaatleche) Vertrag iwwert d'Stabilitéit, besser bekannt ënnert dem Numm Fiskalpakt, an d'Mesure vun der EZB op de Finanzmäert. Schonns alleng d'Annoncë vun dëse Mesuren huet näischt un Däitlechkeet vermësse gelooss vun der Determinatioun vun deene Responsabele vun der Eurozon fir se nohalteg ze stabiliséieren.

De Fiskalpakt gouf ugangs des Joers vu 25 vun deene 27 Memberstaaten ënnerschriwwen. Wéi Dir wësst, ouni Groussbritannien an d'Tschechesch Republik. Dëst wäert dozou féieren, datt Budgetsdefiziter an der Zukunft op 0,5% festgeluecht ginn, an dat déi sougenannte Règle d'or verankert gëtt. De Gesetzesprojet iwwert de

Fiskalpakt ass och hei an der Chamber deposéiert an et ass z'erwaarden, datt mer eng intensiv Debatt am Kader vu senger Adoptioun an nächster Zukunft kréie wäerten. An der Tëschent hu schonns genuch Länner (méi wéi 12) aus der Eurozon de Pakt ratifizéiert, sou datt en ab dem 1. Januar d'nächst Joer a Kraaft triede wäert.

D'Ratificatioun vum Fiskalpakt ass eng vun de Konditioune fir kënne vun der Interventioun vum ESM Gebrauch ze maachen, falls e Land dat néideg huet. Nom positiven Uerteel vum Bundesverfaassungsgeriicht konnt den ESM, deem säi Sëtz hei zu Lëtzebuerg ass, dësen Oktober a Kraaft trieden. Den ESM, mat 80 Milliarden Euro Kapital an enger Capacitéit vu 500 Milliarde fir Finanzhëllefen, ass elo operationell. Lëtzebuerg huet 200 Milliounen Euro an den ESM abezuelt a sech mat weideren 1,55 Milliarden Euro Kapital engagéiert, wat am Ganzen 1,75 Milliarden Euro ergëtt. Dës Zuele beleeën, datt mir vun alle Memberstaate vun der Eurozon dat Land sinn, dat am meeschte pro Awunner garantéiert. Mat dësem Rettungsschierm huet d'Eurozon en dauerhaft Instrument geschafen, fir a Krisesituatiounen deem engen oder anere Memberland ënner d'Äerm ze gräifen. Dëst ass zumindestens eis Hoffnung.

Dann huet och d'Europäesch Zentralbank decidéiert, op de Finanzmäert anzegräifen duerch d'Opkafe vu Staatsemprunte fir esou déi néideg Liquiditéiten am Geldverkéier ze garantéieren. Dëst geschitt eenzeg an alleng am Kader vum Mandat vun der EZB.

Obwuel dës Decisiounen an Instrumenter derzou bäigedroen hunn, datt sech d'Situatioun zum Deel entspaant huet, esou gi se dach op laang Siicht vläicht net duer fir d'Eurozon definitiv op eng nohalteg zolidd Basis ze stellen. Fir dat z'erreechen, muss et zu enger Verdéiwung vun der Wirtschafts- a Währungsunioun kommen, an dofir huet de Conseil européen säi President Herman Van Rompuy an d'Presidente vun EZB, Kommissioun an Eurogroup beoptraagt, fir bis Enn des Joers deementspriechend Virschléi ze presentéieren.

Donieft gëllt et awer fir kuerzfristeg an deenen eenzelne Länner d'Budgetsdefiziter a Grenzen ze halen an dofir ze suergen, datt de Wuesstem grad esou gepusht gëtt wéi d'Budgetsdisziplin.

Griicheland ass, wéi mer all wëssen, de Moment den akuutste Problem. Griicheland muss sech wuel selwer nei uerdnen, wat och ouni Eurokris de Fall wier. Dës Reformnoutwennegkeet op struktureller Basis kascht vill Engagement, Energie, an deels och Leed fir ze vill Mënschen. Griicheland muss sech selwer an eng Lag versetzen, fir ëmzedenken, seng Economie opzemaachen, se transparent an effikass ze gestalten.

Parallel dozou huet dëst Land d'Laascht, seng Schold ze reduzéieren. Alleng geet dat net. Vum selwen och net. Griicheland brauch d'Länner aus der Eurozon an déi EU-Mechanismen, déi geschafe gi sinn, fir deene Länner ze hëllefen, déi keng Sue méi um fräie Maart geléint kréien. Dobäi däerf d'Vollek an d'Land weder erwiergt nach ausgepresst ginn. Et däerf een déi griichesch Wirtschaft och net erdrécken. Et muss ee verhënneren, datt engem Land op sozialem Plang e Stréck ëm den Hals geluecht gëtt – an domat d'Extremiste gestäerkt ginn an d'Demokratie a Gefor bruecht gëtt.

Griicheland muss verstoen, datt et sech hëllefe loosse muss an och de Mentalitéitswiessel hikréie muss. An deem Sënn sinn d'Votë vum griichesche Parlament vun dëser a vun der leschter Woch entscheedend Schrëtter, déi Griicheland et erlabe wäerten, och weiderhin op d'Solidaritéit vu senge Partner zielen ze kënnen. Ier déi nächst Tranche vun der Finanzhëllef kann ausbezuelt ginn, bleiwen nach e puer Punkten ze klären. Dat huet den Eurogroupe vun e Méindeg decidéiert. Dem Land soll de Wee zur Sanéierung vu senge Finanzen erliichtert ginn. Esou soll Griicheland zwee Joer méi kréien, fir säin Zil z'erreechen. All d'Alternativen, fir déi dobäi entstoend nei Finanzbesoinen ze decken, sollen iwwerpréift ginn. D'Land steet virun engem sechste Joer Rezessioun, an dat bremst natierlech och d'Reprise vun den ëffentleche Recetten. En Austrëtt vu Griicheland, dat wëll ech op dëser Plaz widderhuelen, wär eng Katastroph, net nëmme fir d'Griichen, mä och fir de Rescht vun der Eurozon. D'Gefor, datt d'Mäert dann d'Vertrauen an aner Länner vun der Eurozon verléieren, wier enorm grouss. D'Stabilitéit vun der Eurozon u sech géif dann a Fro gestallt ginn.

Wuesstem an Austeritéit

D'Beispill Griicheland weist wéi schwéier, mä och noutwenneg et ass, aus der negativer Spiral Austeritéit-Rezessioun erauszekommen. Nieft Griicheland ass am Ablack déi gréisst Erausfuerderung déi, déi Moossnamen intelligent ze kombinéieren, déi tendenziell de Budget an den Equiliber bréngen, mat deenen, déi de Wirtschaftswuesstem sollen ukuerbelen. Dëst ass en noutwennegen Aspekt fir aus der Scholdekris eraus-

zekommen. Dobäi muss d'Sanéierung vum Budget an engem Rhythmus geschéien, deen dem jeeweilege Land ugepasst ass. Et goufe schonns remarkabel Fortschrëtter erreecht iwwert déi dräi lescht Joren: Esou sinn d'Haushaltsdefizitter an der Eurozon am Schnëtt vun iwwer 6% am Joer 2010 op eppes iwwer 3% dëst Joer zeréckgaangen.

Ee Wee fir zu méi Wuesstem ze kommen, ass déi national Economie méi kompetitiv ze maachen. Hei ass all Land gefuerdert, déi néideg Strukturreforme bei sech duerchzeféieren, fir datt seng Exporter kënne klammen an et attraktiv ass fir auslännesch Investissementer. Länner wei Irland, Portugal, awer och Spuenien an Italien hunn op deem Plang schonns grouss Fortschrëtter gemaach. Sou Länner, déi an der Eurozon e Leeschtungsbilanziwwerschoss hunn, an dat ass besonnesch Däitschland, musse Mesuren huelen, fir hire Konsum ze stimuléieren an esou hir Importer aus deene sougenannten Defizitlänner an d'Luucht ze setzen. Dëst natierlech ouni selwer an eng Scholdespiral ze kommen. Dozou muss et zu enger besserer Ofstëmmung op EU-Niveau kommen, an dat geschitt am Kader vun der sougenanntener Iwwerwaachung vun de makroeconomeschen Ongläichgewiichter am Kontext vum Semestre européen.

Dës Weidere mussen déi national Efforten duerch flankéierend Moossname vun der EU weider verstäerkt ginn: Virun allem dat nach ongenotztent Potential vum Bannemaart muss voll ausgeschöpft ginn. An deem Sënn huet d'Kommissioun dee sougenannte „Single Market Act 2" presentéiert, deen eng Rei Initiative virgesäit, fir de Bannemaart ze verdéiwen. Mä et ass virun allem de Pakt fir Wuesstem a Beschäftegung, deen den Europäesche Rot am Juni beschloss huet, deen zu méi Wuesstem soll féieren. Seng Adoptioun beweist, an ech si frou, datt sech déi Iwwerzeegung schlussendlech bei alle Staats- a Regierungscheffen duerchgesat huet, dat mer dës Kris net ouni nohaltege Wuesstem kënnen iwwerwannen.

Esou gesäit de Pakt fir Wuesstem a Beschäftegung vir, duerch d'Erhéije vun de Mëttele vun der EIB a gréisser Infrastrukturprojeten z'investéieren. De Gesamtvolume beleeft sech op 120 Milliarden Euro. De Pakt soll och mat Hëllef vun Investissementer vum Privatsektor, duerch déi sougenannte Project bonds, dozou bäidroen, Projeten ze finanzéieren, déi anescht net realiséiert gi wieren, well de Risiko als ze héich ageschat gouf.

Dëst sinn déi kuerzfristeg Erausfuerderungen, mat deenen d'Eurozon an de leschten 12 Méint an och elo nach konfrontéiert ass, an d'Äntwerten an d'Decisiounen déi geholl goufen, fir se ze stabiliséieren. Och wann nach Villes ze maache bleift, esou ass dach d'Vertrauen zu engem groussen Deel erëm zeréckkomm, an déi, déi geduecht hunn, si kéinte mam Spekuléieren iwwert d'Abrieche vum Euro och nach Geld verdéngen, goufen enges Bessere beléiert.

Wirtschafts- a Währungsunioun

De President vum Conseil européen soll am Dezember e Fahrplang presentéieren, fir datt d'Wirtschaftsunioun op Aenhéicht kënnt par rapport zur Währungsunioun. Een Tëscherapport ass um Conseil européen vun Oktober presentéiert ginn an hie gesäit eng Weiderentwécklung vun der Eurozon op véier Pläng: eng Bankenunioun, eng Budgetsunioun, eng Wirtschaftsunioun, an eng verstäerkten demokratesch Legitimitéit.

Vun deene véier Beräicher ass dee vun der Bankenunion deen, wou d'Aarbechten am wäitste virukomm sinn. Dëst, well d'Memberstaaten d'Schafe vun dësem eenheetlechen Europäesche Kontrollmechanismus zur Bedingung gemaach hunn, fir datt eng direkt Bankerekapitaliséierung duerch den ESM ka geschéien, an esou de cercle vicieux vu Bankeverscholdung-Staatsverscholdung ka gebrach ginn.

D'Bankenunioun ass eent vun de wichtegsten Elementer vun enger verstäerkter wirtschaftlecher Integratioun. Eng einfach Koordinatioun vun nationale Bankekontrollsystemer geet net méi duer, fir ze verhënneren, datt et erëm zu neie Bankenzesummebréch kënnt, an d'Ofwécklung um Bockel vum Steierzueler geschitt. Sou eng Situatioun ass net méi tragbar.

Duerfir huet d'Kommissioun den 12. September en eenheetlechen europäesche Bankekontrollmechanismus proposéiert, wat e bedeitende Schrëtt a Richtung Bankenunioun ass. Bis Enn des Joers soll en Accord fonnt ginn am Conseil, sou datt den neie System operationnell ka ginn.

An deem neie System wäert d'EZB eng zentral Roll spillen, ma déi national Kontrollinstanze gi mat agebonnen. Et ass kaum méiglech, 6 000 europäesch Banken der direkter Kontroll vun enger zentraler europäescher Instanz z'ënnerwerfen. D'Iwwerwaachung vum Bankesektor duerch d'EZB misst an enger éischter Zäit op – aus europäescher Siicht – systemesch relevant

Banke beschränkt ginn. Et wier dann un der EZB, déi allgemeng Prinzipie vun enger Bankekontroll ze definéieren, déi iwwerall applizéiert misste ginn.

D'Iwwerwaachung um Terrain bleift awer ëmmer an den Hänn vun den nationale Bankekontrollinstanzen. Si këmmere sech och ëm d'Genehmegungsprozeduren, wann nei Banke gegrënnt ginn. Trotzdem muss déi europäesch Kontrollinstanz e Recht hunn, anzegräifen, fir de Fall, datt déi eng oder aner national Autoritéit verseet.

Nieft der Bankeniwwerwaachung stäipt sech d'Union bancaire och nach op dräi aner Komponente vun enger integréierter Bankenunioun: eng eenheetlech Reglementatioun, déi d'Eegemëttel vun de Banke festleet, eng Harmoniséierung vun de Sécherungssystemer fir Depôten, an en eenheetleche europäesche Kader fir d'Sanéierung vu Banken, déi missten ofgewéckelt ginn.

Lëtzebuerg ass der Meenung, datt een iwwer dës véier Punkten zesumme muss entscheeden, fir op eng kohärent Manéier an innerhalb vun engem kloer definéierte Kader virunzekommen. Dëse fir äis esou wichtegen Dossier, wéinst dem Ëmfang vun der Finanzplaz an eiser Economie, wäert zu senger Stäerkung bäidroen, och wann d'Akteure sech un déi nei Gegebenheete mussen upassen.

Wat d'Iddie fir d'Union budgétaire an d'Union économique ubelaangt, esou wäerten déi am Rapport vum Här Van Rompuy am Dezember weider präziséiert ginn. Hei soll op dee bestehende Kader (Six-pack, Two-pack) opgebaut ginn, fir zu méi Disziplin an enger verstäerkter Kontroll vun de Memberstaaten ze kommen.

Zu enger Budgetsunioun gehéiert menger Meenung no, datt mer op laang Siicht net laanscht déi eng oder aner Form vu Vergemeinschaftung vun de Staatsscholde kommen. Sief dat duerch d'Schafung vun „Eurobonds", „Eurobills" oder engem „Tilgungsfonds". Ech sinn iwwerzeegt, datt mir dës Instrumenter net sollte begruewen; si kënnten nach gebraucht ginn.

De Conseil européen vun Enn des Joers wäert de Grondstee leeën, fir eng Erneierung vun der Wirtschafts- a Währungsunioun mat enger méi integréierter Banken-, Budgets- a Wirtschaftsdimensioun an och mat enger méi grousser demokratescher Legitimitéit. Déi nei Wirtschafts- a Währungsunioun wäert zwangsleefeg eng ganz aner sinn, wéi déi, déi 1999 an d'Liewe geruff gouf.

Finanzkader 2014-2020

Här President,
Dir Dammen an Dir Hären,

Virun den Ae vun der ganzer Welt ass Europa amgaangen, säi Wëllen a seng Fähegkeet ënner Beweis ze stellen, d'Kris z'iwwerwannen, an d'Wirtschafts- an d'Währungsunioun op nohalteg Fundamenter ze stellen. Mä déi Fähegkeet muss d'EU och ënner Beweis stellen, fir hiren anere groussen Dossier unzegoen, dee fir d'Verwierklechung vun de Politike vun der Unioun eng wesentlech Roll spillt: de Finanzkader 2014-2020 vun der Europäescher Unioun.

Déi ausseruerdentlech Sëtzung vum Europäesche Rot d'nächst Woch soll eestëmmeg iwwert d'Finanzéierungsenveloppe fir den Zäitraum 2014-2020 bestëmmen. Duerno muss d'EU-Parlament zoustëmmen, sou wéi de Vertrag vu Lissabon dat virgesäit. Näischt ass zu dësem Zäitpunkt evident an dësem Dossier.

D'Propos vun der Kommissioun fir d'Joren 2014-2020 beziffert sech op 1,033 Milliarden Euro, dat sinn 1,08% vum EU-RNB. Dës Zomm kënnt engem vläicht immens héich vir, mir mussen äis awer drun erënneren, datt de Budget vun der EU nëmmen ongeféier 2% vun allen ëffentlechen Depensen an der Unioun ausmécht.

Am Laf vu schwierege Verhandlungen hu sech zwou Gruppe vu Memberlänner erausgeschielt: op där enger Säit, sougenannte Nettozueler, déi der Kommissioun hir Propose ëm op d'mannst 100 Milliarde wëlle reduzéieren, an op där anerer Säit, d'Verfechter vun der Kohäsiounspolitik mat 14 Nettoempfänger, déi der Kommissioun hir Propose als Minimum gesinn.

Och wa Lëtzebuerg en Nettozueler ass mat ongeféier 150 Euro pro Awunner am Joer, sou hu mir ëmmer refuséiert, äis där anti-communautairer Logik vum „juste retour" unzeschléissen an hunn äis kenger vun den zwou Säiten ugeschloss. Firwat? Dat géif bedeiten, datt een d'Unioun a besonnesch hire Budget just aus enger Gewënn- a Verloschtrechnungsperspektiv betruecht. Mä fir äis ass a bleift de Budget communautaire en Ausdrock vun der Solidaritéit vun de Memberstaaten, dat indispensabelt Instrument fir déi gemeinsam Politiken ze finanzéieren, an der Unioun hir Ambitiounen ze realiséieren.

Parallel zu de Moossname vun der nationaler Haushaltskonsolidéierung, muss de Cadre financier pluriannuel zugonschte vum Wuesstem d'Roll vun engem

Investitiounsbudget op europäeschem Plang spillen. E soll d'Efforte vun de Memberstaaten ergänzen. De Finanzkader muss sech op déi Schwéierpunkte konzentréieren, déi an der europäescher Wuesstemsstrategie 2020 definéiert goufen.

Fir dëst Zil z'erreechen, muss sech d'EU déi néideg Mëttele ginn. Et sollt ee sech drun erënneren, datt den EU-Budget als Investitiounsbudget eng staark Hiewelwierkung huet, well 94% vu senge Kreditter gi gebraucht, fir de wirtschaftleche Wuesstem an d'Beschäftegung ze stimuléieren a soumat d'Roll vun der Unioun als „global player" ze stäerken.

Fir äis bleift dee vun der Kommissioun proposéierten Niveau vun den Ausgaben am Cadre financier realistesch, fir datt den europäesche Budget senger Roll als kruziaalt Instrument, fir d'europäesch Wirtschaft erëm unzekuerbelen, gerecht ka ginn.

Denke mer och drun, datt Depensen a Recetten net vuneneen ze trenne sinn. Et kënnt een net zu enger definitiver Eenegung, wann een dës zwee Voleten net allebéid guttgeheescht huet.

Den aktuelle System vun den Eegemëttel ass am Laf vun der Zäit onduerchsiichteg, komplex an ongerecht ginn. E muss reforméiert ginn.

Andeems d'Kommissioun nei Forme vun Eegemëttel fir d'Unioun an en transparenten an zäitlech begrenzte System vu pauschale Rabatter amplaz vun den aktuellen Ausgläichsmechanisme proposéiert, bitt se eng Perspektiv fir eng Reform.

De Finanzkader ass en Instrument fir Wuesstem an Europa, zemol an dëse Krisenzäiten. Dofir ass et esou wichteg, datt een d'nächst Woch en Accord fënnt. Ech bedaueren eigentlech, datt déi zypriotesch Presidence an hirem éischte Kompromëssvirschlag proposéiert, de Gesamtvolumen ëm 50 Milliarden Euro erofzesetzen. Dat ass net de richtege Wee, fir déi europäesch Wirtschaft ze stäipen oder d'Unioun nees staark ze maachen. Lëtzebuerg an och d'Majoritéit vun de Memberstaate sinn der Meenung, datt d'Propositioun vun der Kommissioun realistesch ass. Mat deem Virschlag vun der Presidence fille sech déi gestäerkt an hirer Iwwerzeegung, déi mengen, datt de Gesamtbudget nach méi misst gekierzt ginn. Mir gesi schonn, datt Groussbritannien, an och anerer, sech gestäerkt fillen, fir monter weider Kierzungen ze froen. Ech fäerten, datt mat der doten Approche eng Léisung um EU-Sommet vun der nächster Woch net méi einfach gëtt. Dëst ëmsou méi, well och d'Europaparlament säin Accord muss ginn a keng Kierzunge par rapport zur Propositioun vun der Kommissioun wëllt akzeptéieren. Affaire à suivre…

Nobelpräis

D'Europäesch Unioun huet et 500 Millioune Mënschen erméiglecht, eng zerrasse Vergaangenheet hanner sech ze loossen a friddlech an am Wuelstand zesummenzeliewen. Dëst an engem Raum, wou Demokratie a Rechtsstaatlechkeet héichgehale ginn, d'Mënscherechter an d'Prinzipie vun enger sozialer Maartwirtschaft respektéiert ginn.

Den Nobelpräis, deen d'EU den 12. Oktober krut, kënnt zur richteger Zäit, fir äis un dat Geleeschtent z'erënneren, deem mir äis vläicht net méi esou bewosst sinn. De Bannemaart, d'Fräiheet ze reesen, ze studéieren, ze schaffen, d'Fräizügegkeet vun de Leit am Schengen-Raum, déi gemeinsam Währung… dës Errongenschafte sinn zur Normalitéit ginn.

Dëse Präis fuerdert äis awer op, opmierksam a virsiichteg ze bleiwen. Verschidden Entwécklungen innerhalb der EU hunn äis an de leschte Jore gewisen, datt dës Erfolleger vläicht net esou irreversibel sinn, wéi een dat kéint mengen.

D'Entscheedung vum Nobelpräis-Comité baséiert op historesche Grënn, ma si gëtt äis och eng Botschaft fir d'Zukunft mat op de Wee. Wat an der Vergaangenheet erreecht gouf, geet net onbedéngt duer, fir déi jonk Leit op Dauer fir Europa ze begeeschteren. Si kënne sech net un d'Gewalt an un de Krich an Europa erënneren, mä si héieren awer heiansdo mat, wéi al Ressentimenten a Viruerteeler erëm opkommen.

E Grond fir den Desintressi un Europa kéint sécher d'Tatsaach sinn, datt Fridden a Wuelstand, Fräizügegkeet an de Respekt vun der Rechtsstaatlechkeet fir déi jonk Generatiounen esou normal gi sinn, datt si net onbedéngt de Lien tëscht dëse fir si alldeeglechen Errongenschaften an der europäescher Integratioun maachen.

Just dëse Nobelpräis soll äis encouragéieren, datt mir äis alldeeglech fir Europa engagéieren. Ganz wichteg dobäi ass, datt mir äis net op d'Wirtschaft beschränken. D'Euro-Kris däerf äis net vergiessen dinn, datt d'Europäesch Unioun vill méi ass wéi e gemeinsame Wirtschaftsraum. D'EU steet fir Rechtsstaatlechkeet, sozial Gerechtegkeet, Demokratie an de Respekt vun

de Mënscherechter. Ech notzen d'Geleeënheet, fir drun z'erënneren, datt et onbedéngt noutwenneg ass, d'Entwécklungen opmierksam ze verfollegen an ze reagéieren, speziell wann EU-Memberlänner selwer géint dës Prinzipie sollte verstoussen.

Ungarn huet eng grouss Geschicht a Saache Fräiheet an Engagement fir Demokratie, grad wéi Rumänien och. An dëse Länner, grad wéi och an all deenen anere Länner, däerf sech haut keen Tumor bilden, deen dëser Geschicht onwierdeg wier.

Reflexiounsgrupp zur Zukunft vun Europa

Wéi Dir vläicht wësst, war ech Member vun engem Grupp vun Ausseministeren, dee sech „Groupe de réflexion sur l'avenir de l'Europe" genannt huet. Dëse Grupp gouf vum däitschen Ausseminister an d'Liewe geruff. Eist Zil war, an informeller Ronn iwwer konkret Méiglechkeeten nozedenken, wéi een den Debat iwwert d'Verdéiwung vun der europäescher Integratioun kéint virubréngen, virun allem a Saache gemeinsam Aussepolitik. De Grupp ass tëscht Mäerz a September dëst Joer fënnef Mol a verschiddenen EU-Haaptstied zesummekomm, an huet am September e Rapport presentéiert. Mir hunn dëse Rapport iwwregens all eise Kollegen an och der Haute Représentante vun der EU fir d'Aussen- a Sécherheetspolitik de 15. Oktober zu Lëtzebuerg virgestallt.

Während dem ganze Projet hu mir äis mat verschiddene Pistë beschäftegt, wéi een d'Positioun vun der Europäescher Unioun an der Welt kéint stäerken. Europa huet keng aner Wiel, wéi sech nach méi staark z'engagéieren, wa mir weiderhin international eng aktiv Roll wëlle spillen. Mir mussen d'Bezéiungen zu eise strategesche Partner intensivéieren, andeems mir virun allem den europäeschen diplomatesche Reseau ausbauen. Mir musse probéieren, ëmmer an ëmmer erëm mat enger Stëmm ze schwätzen, trotz eisen Differenzen.

Virun allem an der gemeinsamer Aussen- a Sécherheetspolitik musse mer virukommen, well mer erkläert hunn, datt eis Aussepolitik, wann de Vertrag vu Lissabon a Kraaft trëtt, net nëmme méi kohärent, ma och méi effikass soll ginn. Den Europäeschen Auswäertegen Déngscht ass nach jonk, ma en ass schonn an 140 Länner präsent, wat aus him de siwenten diplomatesche Reseau an der Welt mécht. Mir sollten déi néideg Gedold hunn, fir aus dësem Déngscht dat onverzichtbart Instrument ze maachen, dat e soll sinn. D'Revisioun vum Auswäertegen Déngscht, déi fir 2013 virgesinn ass, kann an engems dofir genotzt ginn, d'Bilanz vu senge Schwächten a Stäerkten ze zéien an déi nächst Etappen unzegoen.

Gemeinschaftsmethod an een eenheetlechen institutionelle Kader

D'Aart a Weis, wéi Problemer bannent der EU geléist ginn, muss sech och weiderhin op d'Gemeinschaftsmethod stäipen, an net op zwëschestaatlech Prinzipien. D'Europäesch Unioun ass op der Grondlag vun der Gemeinschaftsmethod opgebaut ginn. An dat ass et, wat d'EU vu villen anere regionale Strukturen an Asien, Latäin-Amerika, Afrika ënnerscheet. Wat bedeit se? D'Gemeinschaftsmethod bezitt d'Kommissioun mat an, déi als Motor vun der Unioun d'Initiativrecht fir EU-Gesetzer huet an déi gemeinsam Intressie verdeedegt. Si bënnt och d'Europäescht Parlament an de Rot mat an, déi allebéid Entscheedungsbefugnis hunn. A si implizéiert de Geriichtshaff zu Lëtzebuerg, dee fir d'Interpretatioun vum europäesche Recht zoustänneg ass. Duerfir däerf d'Kommissioun net als Sekretariat vum Conseil européen betruecht ginn.

Ech wëll hei speziell ee Moment op déi däitsch-franséisch Partnerschaft agoen. Si gëtt net fir näischt dacks opgeruff, an op hir berout effektiv Villes. Heiansdo gëtt se als „incontournable" erkläert. Si ass ouni Zweiwel en zentraalt Element vun den EU-Prozesser. Dëst, an et sollt ee keen Heel draus maachen, obschonn et grouss Ënnerscheeder tëscht Frankräich an Däitschland gouf a gëtt. Oder grad duerfir.

D'Differenze sinn duebeler Natur: politesch-historesch an och economescher Aart. An donieft praffen zwee Mentalitéitskonzepter openeen, wéi mir als Lëtzebuerger et beschtens wëssen. Zur Zäit vun Adenauer an de Gaulle, Schmidt a Giscard, Kohl a Mitterrand, Schroeder a Chirac, ass déi däitsch-franséisch Relatioun ëmmer eng komplizéiert gewiescht. Awer op der kloerer Asiicht fundéiert, datt d'Sich nom Kompromëss eng konstant Prioritéit war.

Et goufen e puer Joer an der jéngster däitscher a franséischer Vergaangenheet, wou sech virun de Kameraen tëschent de Regierungsspëtzten esou verhale gouf, wéi wann all Divergenze verschwonne wieren. Dës gespillten Iwwerflächlechkeet konnt heiansdo an Theatralik iwwergoen. Nun, mat der Wiel vun engem neie Pre-

sident a Frankräich ass erëm méi Éierlechkeet an der Sich no däitsch-franséischer „Unité de vues“ an d’Spill komm.

A genee dës offen Ausenanersetzung, eng Dialektik op grondsätzleche Froen, ass d’Substanz, déi de Konsensmotor vun der EU brauch, do wou all EU-Länner sech musse kënnen abréngen. D’EU kann net vun engem Diktat vun der Iwwerflächlechkeet gefouert ginn. Dann ass eng ëffentlech gefouert Debatt opgrond vun Argumenter an Intressie méi produktiv fir de richtege Wee ze fannen.

An der Sich no deem Wee sollt een aus menger bescheidener Siicht net de Feeler maachen, sech drop festzeleeën, datt een dräi Joer nom Akraafttriede vum Lissaboner Vertrag schonn erëm fundamental Traitésännerungen als Mëttel un d’Wand mole sollt, fir besser virukommen ze kënnen.

Engersäits sollt een net mengen, datt ee mat institutionelle Reformen an der Substanz punkte kann.

De Bierger verlaangt vun der EU, datt konkret Problemer ugepaakt ginn, am Beräich vun der Beschäftegung, dem Ëmweltschutz, der Energie, der Konsumenteschutzpolitik, asw. Duerfir ass de Lissaboner Traité wéi geschafen.

Anerersäits weess jiddwereen, datt Kompetenztransferten op Bréissel keng Konjunktur hunn. Speziell och net an de Grënnerlänner vun der EU.

A just hei heescht et oppassen. Et sollt een net un d’Essenz vun der demokratescher Rechtsstaatlechkeet knabbere goen. Kommissäre mat Kompetenzen ausstellen, déi d’Budgete vun den nationale Parlamenter aushiewele kënnen, sinn onrealistesch Iddien a Konzepter, déi och a radikalem Widdersproch sti mam ieweschte Geriicht vum gréisste Land aus der EU. D’Karlsruher Geriicht mécht zënter Joren näischt aneschters wéi d’Hoheitskompetenze vum däitsche Bundestag ze verdeedegen. Net zu Onrecht, wéi ech mengen.

Also, et sollt een net onbedéngt sech d’Liewen an der EU méi komplizéiert maachen, wéi et schonn ass, an domadder weider Onrou an Onsécherheet op de Mäert provozéieren.

Och d’Iddi fir duerch e Referendum ee fir allemol wëllen d’EU nei ze legitiméieren ass en duebelschneidegt Instrument. Déi representativ parlamentaresch Demokratie, mat all hire Rouagen, ass jo kee Feelkonstrukt an och net onfäheg, fir d’Zukunft vun der EU ze legitiméieren.

Matt „jo“ oder „nee“ kann ee kloer entscheeden, ob säi Land soll Member vun der EU ginn, mä ech zweiwelen drun op ee mat „jo“ oder „nee“ d’Qualitéit vun der Astellung zur EU beäntwere kann. Ze mengen, et kéint een no 10 Joer haardem Energieopwand nees den EU-Bierger mat engem neien Traité begeeschteren, ass héchst zweiwelhaft.

De Lissaboner Traité léisst vill Initiativen zou, also sollt een dës ausschöpfen an „en musique“ setzen. Et kann een d’EU och iwwerreizen a se doduerch extrem schwächen. Deem sollt een net op de Läim goen.

Lëtzebuerg – Europa-Stad

Vill europäesch Institutiounen hunn hire Sëtz zu Lëtzebuerg. Duerfir ass et selbstverständlech, datt d’Land alles drusetzt, fir den europäesche Beamten optimal Aarbechtskonditiounen an eng gutt Liewensqualitéit ze bidden.

Ee vun de groussen Immobilieprojete konnt dëst Joer ofgeschloss ginn. Zënter der Reouverture vum Konferenzzentrum um Kierchbierg am Abrëll 2012 ginn d’EU-Ministerotssëtzunge vum Abrëll, Juni an Oktober hei ofgehalen.

Wat nei Bauprojete betrëfft, déi elo an och an Zukunft normal Aarbechtsbedingunge fir d’EU-Fonctionnairen hei am Land musse garantéieren, sou géif ech gären déi zwee gréisser Projete fir déi nächst Joren ernimmen: Dat neit Gebai fir d’Europäescht Parlament, de Konrad Adenauer II, an den neie Verwaltungskomplex fir d’EU-Kommissioun, de Jean Monnet II; hei missten d’Aarbechten Ufank 2013 ugoen, no enger laanger a komplexer Planungsperiod. Wann dës Gebaier fäerdeg sinn, da wäerte se och optesch d’Bestëmmung vu Lëtzebuerg als Standuert vun den EU-Institutiounen ënnermaueren.

D’Aarbechten un der neier Europaschoul vu Bartreng/Mamer (EE2) goufen ofgeschloss, an zwar fréi genuch, datt d’Schoul hire Betrib fir d’Rentrée konnt ophuelen.

E Kaderofkommes mam Europäesche Geriichtshaff fir e fënneften Ausbau vum Geriichtsgebai dierft deemnächst ënnerschriwwe ginn. Wat en neie Beweis vun der Dynamik ass, déi esou eng Erweiderung vun der Funktioun vun eiser Haaptstad als Sëtz vun der

europäescher Justiz mat sech bréngt, enger Justiz, déi dagdeeglech dofir suergt, datt d'Rechter, déi sech fir d'Bierger aus der europäescher Konstruktioun erginn, och respektéiert ginn.

Do dernieft hunn ech den 8. Oktober d'Sëtzofkommes tëscht Lëtzebuerg an dem Europäesche Stabilitéitsmechanismus, dee säi Sëtz zu Lëtzebuerg kritt, ënnerschriwwen.

Et ass d'Aufgab vun engem „Etat hôte", eng attraktiv Sëtzpolitik ze féieren, déi den EU-Fonctionnairen zu Lëtzebuerg optimal Liewensbedingunge garantéiert.

Den Ausseministère ënnerhält regelméisseg Kontakter zu den europäeschen Institutiounen an de Personalvertrieder, sou datt d'Attraktivitéit vum Site assuréiert gëtt an d'europäesch Institutiounen nach méi staark hei verankert ginn.

Loosst mech elo déi wichtegst Punkten ernimmen, vun eisem Engagement baussent den EU-Grenzen.

Erweiderungspolitik

Nieft Kroatien, dat am Juli 2013 der Europäescher Unioun bäitrëtt, ginn et nach fënnef weider Bäitrëttskandidaten: d'Tierkei, Island, Mazedonien, de Montenegro, an, zënter Mäerz 2012, Serbien.

Lëtzebuerg huet sech ëmmer fir eng Erweiderung vun der Europäescher Unioun agesat. Et gehéiert zu eisen Aufgaben, anere Länner an eise gemeinsame Friddensprojet anzebannen. Dat geschitt och an eisem eegenen Intressi: Ech brauch net drop hinzeweisen, wéi eng Auswierkungen de Krich am Balkan op de Rescht vum europäesche Kontinent hat. D'Balkanlänner, déi de Statut vu Bäitrëttskandidaten hunn, zielen op dës Chance fir Fridden a Wuelstand, Demokratie a Rechtsstaatlechkeet. Lëtzebuerg ass der Iwwerzeegung, datt ee se net sollt enttäuschen. Ënnert der Bedingung selbstverständlech, datt si déi néideg Viraussetzungen erfëllen.

Mir hate leschte Mount, den 9. Oktober 2012, d'Méiglechkeet, fir am Detail iwwert den EU-Bäitrëtt vu Kroatien ze diskutéieren, an Dir hutt Iech all fir dëse Bäitrëtt ausgeschwat. Dëst ouni de Punkt ze maachen, datt Kroatien a Saache Rechtsstaatlechkeet intensiv weiderschaffe muss.

Gläichermoossen huet d'Ernennung vu Lëtzebuerger Ambassadeure an e puer Länner vum Balkan, mat Residenz zu Lëtzebuerg, zu enger méi grousser Visibilitéit vum Grand-Duché an dëse Länner gefouert a si bréngt kloer eisen Intressi an eist Engagement an der Regioun vum Balkan zum Ausdrock.

Mir hunn äis bei der Adhesiounsdebatt iwwer Kroatien och iwwert déi aner Länner vum Balkan ënnerhalen, sou datt ech haut just Serbien a Kosovo, grad wéi Tierkei an Island, uschwätzen.

Dëst ouni de Problem vun der Visa-Liberaliséierung vum Balkan ze vergiessen. D'Liberaliséierung vun de Visae soll déi direkt Kontakter tëscht de Bierger vun der EU an de Balkanlänner förderen. Si bréngt och Verflichtunge fir déi mat sech, déi dovu profitéieren. Lëtzebuerg, zesumme mat anere Memberstaaten, ass awer beonrouegt doriwwer, wéi dës Politik an hirer Zilsetzung heiansdo mëssbraucht gëtt. Et gëtt mat de concernéierte Länner iwwert dës Problematik geschwat an et gëtt och driwwer nogeduecht, gegebenenfalls eng Clause de sauvegarde fir déi betreffend Reglementer anzeféieren, déi am Noutfall kënnt aktivéiert ginn.

Wat d'Bäitrëttsverhandlunge mat der Tierkei betrëfft, esou si se während der zypriotescher EU-Presidence zu engem komplette Stëllstand komm. An dat wéinst der ongeléister Zypern-Fro. Ech bedaueren dat a sinn zouversiichtlech, datt mer während der irescher Presidence am éischte Semester 2013 erëm dat eent oder dat anert Kapitel kënnen opmaachen, fir esou erëm neie Schwung an d'Verhandlungen ze kréien. Mä dat verlaangt, dat Efforten op deenen zwou Säite gemaach ginn. Virun allem fir d'Tierkei heescht dat d'Ëmsetze vum Ankara-Protokoll an d'Weiderféiere vum Reformprozess, esou wéi d'Kommissioun dat an hirem Erweiderungspak am Oktober festgehalen huet.

Fir der Relatioun tëscht der EU an der Tierkei awer eng nei Dynamik ze ginn, gouf dee sougenannte positiven Agenda agefouert. Dëse gesäit e wäiträichenden Dialog vir, op Themen, déi fir déi béid Säite wichteg sinn. Dat sinn Theme wéi d'Energieversuergung, Immigratioun a Grenzschutz vis-à-vis vun Drëttlänner. Dëse leschte Punkt beinhalt och en Dialog iwwert eng laangfristeg Visaliberalisatioun, déi awer nëmmen ënnert verschidde Konditioune ka realiséiert ginn. Dozou gehéiert och d'Ënnerschrëft an d'Ëmsetzung vu Réckféierungsofkommen.

Mir kënnen äis et net erlaben, datt e Land wéi d'Tierkei, mat senger dynamescher Economie, senger strategie-

scher Lag a senger kruzialer regionaler Roll, sech géif vun der Unioun ofwenden.

D'Bäitrëttsverhandlunge mat Island, dat zanter Juni 2010 de Statut vum Kandidat huet, kommen zügeg virun. Dëst Land huet schonns e groussen Deel vum Acquis communautaire iwwerholl duerch seng Participatioun am Espace économique européen zënter bal 20 Joer. Et stinn natierlech nach eng Partie Froen op, dorënner och d'Kapitel iwwert d'Fëscherei, wou d'Verhandlungen nach net esou richteg ugefaangen hunn. Lëtzebuerg wäert sech duerfir asetzen, datt et hei zu enger equilibréierter Léisung kënnt, fir datt nom Ofschloss vun den Negociatiounen et zur Zoustëmmung vum islännesche Vollek kennt. Dësen Akt ass den Islänner hir Entscheedung dann.

Komme mer elo nach zu Serbien, wat mam Tomislav Nikolic säit Mee en neie President huet, a säit dem Summer eng nei Regierung. Et konnt ee sech froen, wéi et ëm den Erweiderungsprozess a Serbien gestallt wier no dëse Wahlen. Déi nei Regierung mécht sech och weiderhi fir d'europäesch Integratioun staark a mécht Efforten, fir kënne mat de Bäitrëttsverhandlungen unzefänken, nodeems se vum Conseil européen vu Mäerz 2012 de Statut vu Pays-candidat kruten. An engems refuséiert Serbien awer nach wie vor, de Kosovo als onofhängegt Land unzeerkennen. Mir mussen als EU de Serben duerch weidert Engagement weisen, datt hir Zukunft an Europa läit, an net vum Schicksal vun engem historeschen Territoire soll ofhänken. D'Europäesch Unioun bleift dofir och voll a ganz an deem Prozess engagéiert, zesumme mat allen anere wichtegen Acteuren, wéi d'Visite vum Catherine Ashton zesumme mam Hillary Clinton, esouwuel zu Belgrad a Pristina, virun e puer Deeg gewisen huet.

Zu Bréissel huet dëse 7. November déi zweet Ronn tëschent PM aus Serbien a PM vum Kosovo stattfonnt. Gutt, datt geschwat gëtt, wann och bis dato ouni Feuille de route festzehalen.

Den nächste Méindeg wäerte mir am Ausseministerrot Conclusiounen ausschaffen, déi béid Säite verflichten, sech méi z'engagéieren am Intressi vun de Populatiounen a Serbien an am Kosovo.

De komplexen an dynamesche Charakter vun de Balkanlänner kann een um Beispill vum Kosovo gutt illustréieren.

No véier an engem hallwe Joer „iwwerwaachter Onofhängegkeet" krut d'Land vum International Steering Group (ISG) de Segen, komplett onofhängeg ze ginn. Als Member vun der ISG huet och Lëtzebuerg de Kosovo véier an en halleft Joer laang begleet. D'Opbauaarbecht vun dësem jonke Staat gläicht nach engem grousse Chantier. Et ginn dach Fortschrëtter gemaach, och wa Villes nach prekär ass. Trotz der internationaler Wirtschaftskris hat de Kosovo e Wirtschaftswuesstem vun iwwer 4% opweises, a seng Institutioune sinn dobäi, sech däitlech ze konsolidéieren.

Als Lëtzebuerg beschränke mir äis natierlech net op eng diplomatesch Ënnerstëtzung am Kosovo. Mir sinn nämlech och eent vun de Länner, dat hei déi meescht Entwécklungshëllef zoukomme léisst, virun allem am Gesondheetssecteur, wou eist Land déi gréisste finanziell Hëllef, an absoluten Zuelen, leescht.

Dës Weideren engagéiere mir äis och am sécherheetspolitesche Beräich vun der internationaler Gemeinschaft. D'Kris vum Summer 2011 soll äis drun erënneren, datt dëst en Aspekt vun der Realitéit ass, dee mer net dierfe vernoléissegen.

Ech wëll och drop hiweisen, datt de Lëtzebuerger Kontingent, trotz senger bescheidener Gréisst, eng wichteg Roll an der KFOR-Missioun vun der NATO spillt. Eist Land ënnerstëtzt och d'EULEX-Missioun vun der EU, déi den Opbau vun Instanze wéi Police, Geriichtswiesen an Douane am Kosovo begleet.

Ofgesi vun de Länner mat enger europäescher Perspektiv, ënnerhält d'Unioun och verstäerkt Bezéiunge mat den Nopeschlänner iwwert déi europäesch Noperschaftspolitik. Si besteet engersäits aus der Europa-Mëttelmier-Zesummenaarbecht, an anerersäits aus der „Ëstlecher Partnerschaft", déi Armenien, Aserbaidschan, Wäissrussland, Georgien, Moldawien an d'Ukrain betrëfft.

D'Ëstlech Partnerschaft soll déi betreffend Länner méi no un den Acquis communautaire eruféieren. Andeems dës Länner an d'Richtung vun „europäesche Standarden" gefouert ginn, ginn Demokratie, Wuelstand, an also och Sécherheet a Stabilitéit, um ganze Kontinent gefërdert, wat, laangfristeg, och fir äis vu Virdeel ass. Et muss alles drugesat ginn, datt an eiser direkter Noperschaft keng Situatiounen entstinn, déi zu politeschen a soziale Spannungen, all Zort vun illegalem Handel, och Mënschenhandel, féieren. Dës Phänomener hunn eng

direkt Auswierkung op déi ganz Europäesch Unioun. Eng effikass Zesummenaarbecht mat de concernéierte Länner, mat deenen d'Unioun Erfahrungen a gutt Praktiken a ville Beräicher austauscht, gouf ageleet.

Dëst ass eng wichteg Initiativ fir Lëtzebuerg. Mir sinn nämlech der Meenung, datt hiren enorme Potential e reelle Méiwäert fir de Kontinent duerstellt. Mir wäerte weider dru schaffen, datt d'Ziler, déi 2009, wéi d'Initiativ lancéiert gouf, festgeluecht goufen, och erreecht ginn. Dat hei ass awer fir dës Länner keng Carte blanche fir eng Unnäherung un d'Unioun ouni Géigeleeschtung. Eis Noperen am Oste mussen och hiren Deel vum Kontrakt erfëllen. Si musse weisen, datt si op si fir d'Wäerter, déi der europäescher Konstruktioun zugronn leien, a Reformen a Schlësselberäicher wéi der Demokratie, der Rechtsstaatlechkeet oder der „good governance" ëmsetzen, ier se en Usproch op méi materiell Ënnerstëtzung oder op eng Ouverture zum europäesche Maart kënne kréien.

Ech géif dann och gäre vun der Geleeënheet profitéieren, fir e puer konkret Beispiller vun deem ze ginn, wat eist Land fir seng Nopeschlänner mécht, egal, ob se e Bäitrëttskandidat sinn oder net.

Nieft de Formatiounen, déi mir am Beräich vun de Finanzen, der ziviler Loftfaart, dem europäesche Recht an der ëffentlecher Verwaltung ubidden, konnte mer an de leschte Jore verschidde villverspriechend Kooperatiounsméiglechkeeten ermëttelen. Dës Projeten, déi ëmmer vun engem wirtschaftlechen oder administrative Besoin an deem betreffende Land ausginn, bezéie sech op Beräicher, an deene Lëtzebuerg e spezifesche Know-how huet, sech gutt auskennt. Hei kënnen déi lëtzebuergesch Acteuren dem Land net nëmmen e wierkleche Méiwäert bidden, ma si hunn och Geleeënheet, hir Fachkenntnis ze presentéieren an intressant Kontakter ze knëppen.

Dat gëllt zum Beispill och fir d'Partnerschaft, déi mir mat der privater Universitéit Universiapolis zu Agadir am Marokko agaange sinn, zesumme mam Centre de recherche public Henri Tudor. Mir hunn der Universitéit gehollef, hire Fuerschungszentrum opzebauen, nom Modell vum Henri Tudor, d.h. baséiert op der Recherche appliquée. D'Zil vun dëser Kooperatioun ass et net nëmmen, nohalteg Bezéiungen an der Fuerschung an der Ausbildung opzebauen, ma och – iwwert d'Zesummeféierung vu Wëssenschaft an Industrie –, d'Zesummenaarbecht tëschent marokkaneschen a lëtzebuergesche Wirtschaftsacteuren ze förderen.

En anert Beispill ass d'Kooperatioun vun der lëtzebuergescher Bourse an de Bourse vu Montenegro a Serbien. Hei war d'Zil, d'Boursse vun deenen zwee Länner den Ufuerderunge vum Maart unzepassen an d'Bezéiungen tëschent de Wirtschaftsacteuren aus deenen dräi Länner ze verstäerken. D'Zil vun der Zesummenaarbecht mam Office statistique vum Montenegro war, se dobäi z'ënnerstëtzen, den Acquis communautaire an hir Aarbecht z'integréieren.

Dës Projeten hëllefen net nëmmen, déi wirtschaftlech a frëndschaftlech Relatiounen tëscht Lëtzebuerg an de Länner, deenen d'Hëllef zegutt kënnt, ze verstäerken, ma weisen och, datt ee mat begrenzte Mëttele strategesch an dauerhaft Kooperatioune kann op d'Bee stellen. D'Finanzéiere vu Stipendie fir Studente geschitt an der nämmlechter Iwwerleeung.

Handelspolitik

De Bäitrëtt vu Russland zur Welthandelsorganisatioun ass e Beispill, dat weist, firwat Lëtzebuerg sech ëmmer fir e multilateralen Handelssystem engagéiert huet. Russland huet sech nämlech a sengem Bäitrëtts-Ofkommes zu enger ganzer Rëtsch vun Engagementer bereet erkläert, déi säin Handelssystem weider opmaachen a seng Integratioun an d'Weltwirtschaft beschleunegen. Den Accord gesäit en transparenten a previsible Kader fir den Handel an déi auslännesch Investitioune vir a preparéiert de Wee, fir datt d'Meenungsverschiddenheeten zu Genf kënne bäigeluecht ginn, sou datt Handelskonflikter an Zukunft entpolitiséiert ginn. E wichtege Partner vu Lëtzebuerg ass domat u multilateral Norme gebonnen.

Nodeems et hei zu engem Stëllstand koum, huet d'Europäesch Unioun dat lescht Joer weider Verhandlunge gefouert a bilateral Handelsaccorden ofgeschloss. Nom Modell vum Fräihandelsofkommes mat Südkorea, dat dës Chamber mar diskutéiert, gouf kierzlech och e Fräihandelsofkommes mat Kolumbien a Peru souwéi Mëttelamerika ofgeschloss. An dësen Accorde geet et net nëmme méi ëm Handelsfroen, et gëtt och probéiert, d'wirtschaftlecht Gewiicht vun der EU ze notzen, fir d'Rechter vun den Aarbechter an d'nohalteg Entwécklung ze verdeedegen. Ähnlech Accorde gi grad mat Kanada, Indien, Singapur a Malaysien ausgehandelt. Et lafen och Verhandlungen tëscht der Europäe-

scher Kommissioun a Länner aus eiser Noperschaft, virun allem am Osten (Moldau, Georgien, Armenien) an deemnächst och am Süden (Marokko, Tunesien, Jordanien). D'Unioun fiert och weider mat den asymmetresche Wirtschaftspartnerschaftsofkomme mat regionale Gruppen aus Afrika. Esou behalen déi concernéiert Staaten hire privilegiéierten Zougang zu eise Mäert, gläichzäiteg gëtt d'Solidaritéit stimuléiert, déi d'EU, opgrond vun hirer historescher Roll, an dëse Regiounen hei demonstréiert.

Fräihandelsverhandlungen iwwert eng Fräihandelszon sinn an Zukunft och mat Japan an den USA virstellbar, mat dësen zwee wichtege Partner géif een d'Ausgangssituatioun vum internationalen Handel komplett veränneren an eisen Entreprisen, déi scho bannent der EU an enger gudder Wettbewerbspositioun sinn, den Zougank zu lukrativen Drëttmäert verschafen. En éiergäizege Programm am Beräich vum Handel kéint mëttelfristeg dozou féieren, datt de globale Wuesstem ëm 2% an d'Lut geet an iwwer zwou Milliounen Aarbechtsplaze geschafe ginn. Och eis Wirtschaft ass méi wéi jee vum Export an de verstäerkten Handelsbezéiunge mat Drëttlänner baussent der EU ofhängeg. Mä dat ganzt Gewiicht vun der EU ass noutwenneg, fir eis Drëttpartner dovun z'iwwerzeegen, esou Ofkommes mat äis ze schléissen, déi op Géigesäitegkeet musse berouen a béide Säite Virdeeler bréngen.

Dës Wirtschaftsdiplomatie poursuivéiere mer och op bilateralem Plang iwwert eise Reseau vun den Ambassaden. Weltwäit kënnt et erëm zu verstäerktem Protektionismus, sou datt politesch Hëllef fir eis Entreprisen duerchaus ubruecht ass. D'Erëffnung vun neien Ambassaden, zu Abu Dhabi oder Ankara, beweist, wéi wäit eis Präsenz sur place d'Entwécklung vun eise Betriber am Ausland ënnerstëtze kann.

Eng dynamesch Wirtschaft, eng Wirtschaft, déi wiisst, G20-Member an EU-Bäitrëttskandidat: Dat ass d'Tierkei. Obschonns se net wäit hannert den EU-Grenze läit, gouf se laang vun de lëtzebuergeschen Entreprisë vernoléissegt, déi Länner virgezunn hunn, déi méi wäit ewech leien. An der Tierkei ass Lëtzebuerg zwar a bestëmmte Milieuen als internationale Finanzzentrum bekannt. Duerch periodesch Handelsmissioune kann een de Bekanntheetsgrad vu Lëtzebuerg zwar verbesseren, doduerch assuréiert een awer kee Suivi sur place.

Eng Vertriedung sur place erméiglecht méi effektiv Fërdermoossnamen duerch regelméisseg Kontakter mat de Vertrieder aus Politik a Wirtschaft, Firmebesiichtegungen an d'Organisatioun vu Seminairen a verschiddene Stied, Bezéiungen zu der Wirtschaftspress, d'Verschécke vun Newsletteren. Duerch e verstäerkten Austausch vun Informatioune sollen déi esou dacks verkannte Stäerkte vun eisem Land méi bekannt gemaach ginn, Bezéiungsnetzer sollen opgebaut ginn, sou datt nei Wirtschafts- an Handelskontakter entstinn. Dat ass natierlech e laangwierege Prozess, deen net direkt seng Friichten dréit.

Ma schonn ee Joer nodeems ech d'Botschaft zu Ankara inauguréiert hunn, koum et zu éischte Resultater, virun allem am Transport- a Logistikberäich. Verhandlungen tëscht den Autoritéite vun der ziviler Loftfaart hunn zum Ofschloss vun engem Memorandum gefouert, deen d'Relatiounen am Beräich vum Fluchverkéier tëscht den zwee Länner konsolidéiert huet. D'Kontakter mat der Fluchgesellschaft Turkish Airlines hunn zur Ukënnegung vun enger Direktverbindung fir d'nächst Joer tëscht Istanbul a Lëtzebuerg gefouert. Eng Zuchverbindung tëscht Beetebuerg an Trieste duerch CFL Cargo a CFL Multimodal, a Partnerschaft mat enger grousser tierkescher Logistikfirma, erméiglecht de Wuerentransport tëschent der Tierkei a Lëtzebuerg. D'Tierkei, déi e groussen Deel vun hire Wueren an d'Europäesch Unioun exportéiert, liwwert äis intressant Perspektiven am Beräich vun der Logistik, besonnesch fir de Schinnen- a Loftverkéier. Et ass encourageant ze gesinn, datt tierkesch Firme sech ëmmer méi dacks un d'Ambasssade adresséieren, fir sech iwwert d'Konditioune vun enger Nidderloossung zu Lëtzebuerg z'informéieren.

Datt d'tierkesch Bierger e Visum brauchen, gesinn d'Geschäftsleit als eng Contrainte, eppes, wat den Austausch behënnert. An dëser Hisiicht hunn déi konsularesch Servicer, déi eis Ambassade ubitt, en direkten, positiven Impakt op déi wirtschaftlech Bezéiungen.

Ee Joer no hirer Eröffnung huet d'Ambassade duerch seng divers Aktivitéiten am wirtschaftleche Beräich schonn en éischte Bäitrag zu enger Diversifizéierung vun der Lëtzebuerger Wirtschaft geleescht.

D'Ambassade zu Abu Dhabi, déi leschten Hierscht ageweit gouf, ass mat ähnlechem Schwonk hir Aufgaben ugaangen. Nieft der Koordinatioun vu verschiddene Wirtschafts- a Finanzmissiounen an der Regioun, hunn d'Knëppe vun dauerhafte Kontakter

mat de Wirtschaftskreeser am Land, d'Vermaartung vu Lëtzebuerg als méiglechen Zougank zum europäesche Maart et och hei fäerdeg bruecht, d'Bezéiungen zur Regioun ze verdéiwen, an domat d'Intressie vun eiser Wirtschaft an eis politesch Prioritéite besser kënnen ze verdeedegen.

Déi éischt Schrëtt, déi d'Visibilitéit an d'Renommee vu Lëtzebuerg als Dréischeif fir verschidde Produkter an Déngschtleeschtunge solle verbesseren, sinn 2011/ 2012 scho gemaach ginn. Ech hu festgestallt, datt Lëtzebuerg an de leschte Joren ëmmer méi zu engem Begréff ginn ass bei de lokalen Acteuren. D'Präsenz vu Lëtzebuerg op verschiddene Manifestatiounen a Foirë spillt och eng net onerhieflech Roll an der Vermaartung an der Perceptioun vun eisem Land. Dat erlaabt äis, an Zukunft nach méi mat de Länner an dëser Regioun zesummenzeschaffen, an deene Beräicher vun der Wirtschaft, déi fir Lëtzebuerg wichteg sinn, wéi Finanzen, Telekommunikatioun, Energie, Fuerschung, Infrastrukturprojeten, fir der just e puer ze nennen.

Eisen Intressi fir dës Regioun beschränkt sech net op wirtschaftlech Relatiounen. Erlaabt mer, hei och e puer politesch Iwwerleeungen anzebréngen.

Arabescht Fréijoer a Mëttleren Osten

De Bilan vum Arabesche Fréijoer ass no annerhallwem Joer éischter gemëscht. D'Striewe vun den arabesche Populatiounen no Dignitéit a politescher Inclusioun huet grouss Veränneruge mat sech bruecht. Mir hunn dës Bestriewungen ënnerstëtzt a wäerten dat och weider maachen, dat am Aklang mat eisem internationalen Engagement fir Rechtsstaatlechkeet, demokratesch Wäerter a sozial Gerechtegkeet.

Ech hat dëst Joer d'Éier, Tunesien, Marokko, Saudi-Arabien, den Oman an d'International Organisatioun fir islamesch Zesummenaarbecht zu Jeddha besichen ze dierfen. Dës Visitë sinn esouwuel e Bewäis fir eist Engagement a fir d'Bedeitung, déi den Dialog man allen Acteuren aus der Regioun fir äis huet.

An Tunesien an an Ägypten ass et zu Wahlen an der Ernennung vun enger Regierung komm. Mir suivéiere mat grousser Opmierksamkeet d'Aarbechten un enger Verfassung an déi domat verbonnen Debatten. Aarbechten, wéi mer all wëssen, déi sech hinzéien.

Geographesch gesinn, si mir an dëse südleche Länner eis Noperen. An dës Noperschaft implizéiert en intensiven Austausch an alle Beräicher. Mir stellen awer fest, datt Mësstrauen a géigesäitegt Onverständnis onglécklecher Weis zouhuelen.

Dëst Mësstrauen äussert sech ëmmer méi dacks a Provokatiounen a Gewalt. Ma de Respekt vum Aneren, sengem Glawen a senge Fräiheeten, zu deenen och déi gehéiert, net ze gleewen, ass e fundamentaalt Element vun eisem Austausch, dee sech an enger ëmmer méi staark vernetzter Welt och ëmmer méi intensivéiert. Ech wëll hei insistéieren, datt d'Sécherheet vun den diplomateschen Ariichtungen e wichtegt Element vum internationale Recht ass, dat iwwerall muss respektéiert a garantéiert ginn.

Fir d'Länner aus dëser Regioun ass déi wirtschaftlech Entwécklung liewensnoutwenneg. D'Feele vu Perspektiven, besonnesch fir d'Jugend, dréckt wéi eng Tonnelaascht op déi politesch a sozial Entwécklung vun dëse Länner.

Et ass an dëser Hisiicht trotzdem erfreelech ze gesinn, datt sech säitens der Europäescher Unioun, eng global a kohärent Politik ofzeechent, vun där mer hoffen, datt se gëeegent ass, dës Schwieregkeete Meeschter ze ginn. E ganze Spektrum un Hëllefsmoossname fir d'Wirtschaft vun Iwwergangslänner ass zesummegestallt ginn. Si sollen nom Prinzip „more for more" fonctionnéieren: Wat méi Reformen a Fortschrëtter gemaach ginn, wat et méi Ressourcen an Ënnerstëtzung vun der EU gëtt. Dës nei europäesch Noperschaftspolitik baséiert sech op déi „3M": money, markets, mobility.

Wat déi finanziell Hëllef ugeet („Money"), sou gouf de Programm Spring mat 350 Milliounen Euro am September 2011 ugeholl. Dës zousätzlech Fonge si fir d'Partner am Süde geduecht. D'Enveloppe vum Finanzinstrument fir déi südlech an östlech Noperschaft, den European Neighbourhood Instrument (ENI), misst fir den Zäitraum 2014-2020 eropgesat ginn.

Et soll awer och probéiert ginn, eng autonom wirtschaftlech Entwécklung a Gank ze kréien, déi an Zukunft keng Hëllef méi vu bausse brauch. Den Zougank zum europäesche Maart („Markets") ass dofir eng vun den Haaptfuerderunge vun eise Partner aus dem Süden. D'Verhandlungen iwwert „déifgräifend a vollstänneg Fräihandelsaccorden" mat Marokko, Tunesien a Jordanien lafen. Lëtzebuerg ënnerstëtzt dës Initiativen.

Am Juni gouf dann decidéiert, iwwert eng „Mobilitéitspartnerschaft" („Mobility") mat Marokko, Tunesien an Ägypten ze schwätzen. Dës Partnerschafte sollen zu

Accorden iwwert d'Vereinfachung am Beräich Visum/Readmissioun féieren, mam Zil, gemeinsam eng Léisung fir Migratiounsproblemer ze fannen.

Syrien

Mir bedaueren den duebele Veto vu Russland a China a Bezuch op Syrien am CSNU. Den CSNU muss seng Roll als Garant fir Fridden a Sécherheet kënnen iwwerhuelen. Et ass dat eenzegt Instrument, dat der internationaler Gemeinschaft zur Verfügung steet, wat hei Autoritéit hätt. Den UNO-Sonderbeoptragte Lakhdar Brahimi huet eis voll Ënnerstëtzung, well e richtegerweis an der Kontinuitéit vun de Lignë vum Här Kofi Annan agéiert.

Zesumme mat de „Frënn vu Syrien", déi sech och um Prozess bedeelegen, hu mer d'Oppositioun opgefuerdert, sech zesummenzeschléissen an eng gemeinsam Plattform opzeriichten, déi all d'Syrer representéiert. Do ass elo en éischte Succès erreecht ginn, dësen 11. November. No enger Konferenz zu Doha, virun e puer Deeg, ass d'Syrian National Coalition gegrënnt ginn. Dëst ass en decisive Moment an der Schafung vun enger inklusiver a representativer Oppositioun fir d'syrescht Vollek. Mir hoffen, datt déi am Stand wäerte sinn, Syrien an d'Richtung vun enger Zukunft vu Fridden an Demokratie fir alleguer d'Syrer ze féieren. Gëschter zu Kairo bei der Réunion ministérielle UE-Ligue arabe war dëst deen eenzege positive Punkt zum Thema Syrien.

D'EU huet eng Rei vu robuste Sanctioune vis-à-vis vu Syrien geholl. Dës Moossname viséieren de syresche Regime a seng Memberen an net d'Bevëlkerung, där hiert Leed mer all Dag gesinn. Eis Lëtzebuerger humanitär Hëllef an deem Kontext beleeft sech op 1,181 Milliounen Euro. Ausserdeem huet Lëtzebuerg medizinescht Material a Jordanien geliwwert, dat do an de syresche Flüchtlingslageren agesat gëtt.

Mir sinn entsat iwwer dat, wat a Syrien geschitt. Um Niveau vun der Europäescher Unioun, a besonnesch op d'Bestriewe vun eise Benelux-Partner, hu mir fir e Schutz vun der medizinescher an humanitärer Hëllef a Syrien, fir eng Protectioun also fir d'Spideeler an aner Krankenariichtungen, plädéiert. D'medizinesch Versuergung muss fir jiddwer Syrer, dee se brauch, zougänglech sinn, egal, zu wéi enger Relioun oder politescher Partei e gehéiert.

Kee weess wéi laang dës schrecklech Epreuve fir d'syrescht Vollek nach dauere wäert.

Déi lescht Woch sinn an engem Dag 11 000 aus Syrien geflücht. Tierkei, Jordanien, mä och de Libanon an den Irak hunn Zéngdausende Flüchtlingen ze versuergen. Dëst si virun allem Fraen a Kanner. D'Männer sinn am Biergerkrich. Et muss ee sech d'psychesch Konsequenzen hei virstellen. Haass a Brutalitéit falen dobäi op fruchtbare Buedem.

Wieren d'Sanctiounen, déi d'EU géint Syrien ausgeschafft huet, um UNO-Niveau geholl ginn, da wier den Drock op de Regime e ganz aneren. Eleng en allgemenge Waffenembargo, fir all Säiten, hätt déi militäresch Aktivitéiten ënnerbanne kënnen. Dëse Biergerkrich a Syrien ass net duerch eng militäresch Interventioun ze stoppen. D'EU an hir Memberlänner si sech deem bewosst. Déi eenzeg Hoffnung ass en neie Versuch am Sécherheetsrot ze lancéieren, op Basis vum Acquis vun der Reunioun vu Genf vum 30. Juni 2012 fir d'Iddi vun enger Transitiounsregierung nees opzeruffen. Zu Kairo gëschter huet den Envoyé spécial Lakhdar Brahimi sech heifir staark gemaach.

Iran

De Fall vum Iran beschäftegt déi international Gemeinschaft och nach ëmmer intensiv. D'AIEA weist sech kloer besuergt iwwert déi „méiglech militäresch Dimensiounen" vum iraneschen Atomprogramm. Hei schléisse mir äis selbstverständlech eisen europäesche Partner un. Mir ënnerstëtzen de Prozess vun den E3+3-Staaten, an deem déi zweespureg Approche verfollegt gëtt. Also Drock op de Regime duerch Sanctiounen engersäits, anerersäits d'Ugebuet iwwer politesch an economesch Bezéiungen ze verhandelen, wann den Iran kooperéiert mat der AIEA. D'EU huet eng Rei vun extrem komplexen an effikass Sanctioune geholl. Si viséieren de Regime an d'Membere vum Regime. Dës Sanctioune setzen dem Regime staark zou. Si sollten en Ëmdenken zu Teheran als Folleg hunn.

Mir setze weiderhin op Diplomatie. De Fall vum iraneschen Atomprogramm kann nëmmen op eng friddlech, also diplomatesch Manéier geléist ginn. Eng militäresch Interventioun, déi regelméisseg vu Verschiddener a Betruecht gezu gëtt, hätt onkalkuléierbar Auswierkungen op déi ganz Regioun.

Den Iran huet, et muss een et widderhuelen, wéi all Land Recht op zivil Nuklearenergie-Projeten. Déi eenzeg Bedingung ass, datt mat der AIEA kooperéiert gëtt.

Am Fong sollte mer an der EU äis nach méi kloer staark maachen, fir en atomfräien Noen a Mëttleren Osten maachen. Dëst wier, mëttelfristeg gesinn, déi eenzeg Sécherheet fir déi nuklear Oprëschtung ze stoppen.

Loosst mech hei kloer ënnersträichen, datt den Iran als UNO-Memberland all aner Memberlänner ze respektéieren huet, och Israel. Dat periodescht präsidentiaalt Jäizen an Afrostelle vum Holocaust oder den Existenzrecht vun Israel ass ouni Aschränkungen ze veruerteelen. Dëst schued dem Fridden an der Stabilitéit an der ganzer Regioun an doduercher och der palästinensescher Cause onmoosseg.

Condamnabel ass och déi systematesch Veruechtung vun de Mënscherechter duerch den Teheraner Regime. Den Iran ass e grousst Land mat enger Geschicht, déi der Zivilisatioun immens vill Positives bruecht huet. Mir hoffen, datt dëst Land zu dësem Wee zréckfënnt.

Friddensprozess

Ech kann dëst Thema net ofschléissen, ouni eng Duerstellung vun der aktueller eeschter Situatioun vum sougenannte Friddensprozess am Mëttleren Osten ze ginn.

Mënschlech Wäerter, Mënscherechter, Dignitéit si Begréffer, déi net deelbar sinn, déi net fir déi eng ziele mussen an et fir anerer net däerfen. Als EU verlaange mer Respekt vun dëse Wäerter an alle Rieden an allen Debatten.

Ee vun de grousse Schlëssele vum Weltfridden ass d'Léisung vum Konflikt tëschent Israel a Palästina.

Opgrond vun der europäescher Geschicht hu mer äis staark ze maachen, fir d'Wuel an d'Sécherheet vum Staat Israel a sengem Vollek. Opgrond vun der europäescher Astellung zu de Mënscherechter hu mir äis staark ze maachen, fir d'Wuel an d'Dignitéit vun all Vollek, och vum palästinenseschen.

Nun, d'Léieren aus der Geschicht an eis Astellung zu de Mënscherechter kënnen net kontradiktorescher Natur sinn. Duerfir sollte mir als Europäer méi konsequent an eiser Approche sinn.

D'Siidlungpolitik vun der heiteger israelescher Regierung kann net einfach higeholl ginn. Si ass provokant a brüskant. D'Zuel vun de Siidler am Westjordanland wiisst méi séier wéi d'palästinensesch Populatioun. D'Gewaltdote vun de Siidler huelen dramatesch zou. Plus 32% dat lescht Joer. Déi Responsabel fir Gewalt ginn net poursuivéiert a gestrooft. Et ass géint all internationaalt Recht, och géint d'Osloer Verträg, Bauland z'accaparéieren dat engem net gehéiert. Ob am nationalen oder am internationale Recht.

Sollt dës Politik nach eng Zäit weidergoen, ass reng physesch keng Zwee-Staate-Léisung méi méiglech. Dëst ass a bleift eng Politik vun dëser israelescher Regierung, déi all Hoffnung op Verhandlungen am Keim erstéckt.

Esou laang awer et kee Staat mat feste Grenze gëtt, déi vun 1967, gëtt et kee fräit souveränt Land fir d'palästinensescht Vollek, esou laang wäert Israel net a Sécherheet liewe kënnen. E palästinensesche Staat ass kee Geschenk fir Palästina, et ass den Ecksteen fir Fridden am Noen Osten.

Nach an dësem Mount gëtt, mat zimlecher Sécherheet, an der UNO-Vollversammlung zu New York iwwert eng Resolutioun ofgestëmmt, déi de Palästinenser de Statut vun engem „observer state" kann zougestoen. D'EU ass hei gefuerdert. Wa mir erëm mat 1/3 „nee", 1/3 Abstentioun an 1/3 „jo" stëmmen, ass eis Plaz an der Aussepolitik um Globus héchstens an der 3. Divisioun.

Duerfir maachen ech mech staark, datt mer am Gläichklang mat eise Wäerter stëmmen, also äis fir d'Recht vun de Palästinenser, zumindest symbolesch en Upgrade vun hirem Status op der UNO ze kréien. Nee-Stëmme verhënneren an d'Abstentioune begrenzen, géif äis gutt zu Gesiicht stoen. Lëtzebuerg stëmmt fir de palästinensesche Beobachtersstaat op der UNO.

Mir konzentréieren äis weiderhin an der EU op déi konkret Liewensbedingunge vun de Palästinenser sur place. Mir veruerteelen déi onzoulässeg Praktik vun der Verwaltungshaft an der Inhaftéierung vu Mannerjäregen duerch israelesch Polizei am Westjordanland. D'economesch Aktivitéite vun de Palästinenser ginn duerch déi israelesch Besatzung behënnert, virun allem an deenen Zonen, déi weiderhin ënner ziviler a militärescher Kontroll vun den Israelie stinn. Trotz den Efforte vun enger Rei vun Donateuren, dorënner och Lëtzebuerg, ass d'Finanzlag vun der palästinensescher Autoritéit prekär. Et muss een d'Transferte vun de Steierrecettë vun den israele-

schen Autoritéiten un déi palästinensesch Autoritéiten esou regelen, wéi déi aktuell Accorden dat virgesinn.

Gläichzäiteg veruerteele mer, ouni Excuse unzehuelen, d'Rakéitenattacke vum Gaza aus op Israel, a betounen, datt de Fridden net ka garantéiert gi mat esou Akten.

Subsaharescht Afrika

Den afrikanesche Kontinent ass e Kontinent vun der Zukunft, mat engem grousse Potential, wou demokratesch Prinzipie sech lues a lues festegen, och wann déi politesch Onstabilitéit ëmmer nach eng Realitéit ass. D'Demokratie kënnt awer vum Fleck. Si entwéckelt sech am subsahareschen Afrika, dat hunn äis de Regierungswiessel am Senegal an a Sambia an déi rezent Changementer an der Féierungsspëtzt vu Malawi, Ghana an Äthiopien gewisen. Déi rezent Entwécklungen um Horn vun Afrika, virun allem a Somalia an am Sudan, sinn och als éischter positiv ze wäerten, a loossen op eng méi onbeschwéiert Zukunft hoffen. Natierlech muss een d'Aen ophalen, aner Beispiller wéi de Mali, d'Demokratesch Republik Kongo a Guinea-Bissau erënneren äis drun, datt d'Situatioun onbestänneg ass an d'Demokratie nach laang net fest verankert ass an dëse Géigenden.

Mir hunn äis traditionell Bezéiunge mat dëser Regioun an de leschte Jore kontinuéierlech verstäerkt an diversifizéiert. Mir wëssen, datt déi international Gemeinschaft vis-à-vis vu Krisesituatiounen a fragile Situatiounen net gläichgülteg ka bleiwen, an dofir wëlle mir eis Präsenz am UNO-Weltsécherheetsrot – deen dacks mat Theme befaasst gëtt, déi dës Regioun betreffen – notzen an dozou bäidroen, datt Krise geléist an de Fridde konsolidéiert gëtt. An dobäi stelle mir d'Verdeedegung vun der Demokratie, der Rechtsstaatlechkeet an de Mënscherechter an de Mëttelpunkt.

Wat d'Horn vun Afrika betrëfft, muss een zwar weiderhin um Qui-vive sinn, et däerf ee sech awer trotzdem iwwert d'Verbesserung vun der Situatioun a Somalia freeën. Nei staatlech Institutiounen entstinn. Somalia huet d'Méiglechkeet, déi sech gebueden huet, ergraff a genotzt. D'Hëllef vun der internationaler Gemeinschaft ass entscheedend fir d'Stabiliséierung vu Somalia a Lëtzebuerg dréit op verschidde Manéieren dozou bäi. Op politeschem Plang, awer och um Plang vun der Sécherheet an der humanitärer Hëllef. Ech hunn un zwou internationale Konferenzen iwwer Somalia, eng Kéier zu London an déi aner Kéier zu Istanbul, deelgeholl, a mir hunn dem Fonds vun de Vereenten Natiounen als Ënnerstëtzung fir d'Iwwergangs-Sécherheetsinstitutioune 750 000 Euro zur Verfügung gestallt. Am Beräich vun der Sécherheet huet sech Lëtzebuerg am EU-Ausbildungsprogramm fir somalesch Sécherheetskräften engagéiert (EUTM Somalia). Besonnesch appreciéiert gëtt och eise Bäitrag am Kampf géint d'Piraterie am Indeschen Ozean. Am Kader vun der europäescher Marinne-Missioun, EU Navfor Atalanta, stelle mir zwee Iwwerwaachungsfligeren zur Verfügung. Wat d'humanitär Hëllef ugeet, sou huet d'Entwécklungszesummenaarbecht substantiell Bäiträg geleescht. Et ass wichteg, datt mir äis weiderhi fir Somalia engagéieren, fir de Wee aus der Kris ze festegen.

Nieft den dach positiven Entwécklungen aus dëser Regioun vun Afrika muss een awer leider och manner erfreelech Entwécklungen am Sahel feststellen. De Sahel gesäit sech villen a reelle Geforen ausgesat. Mat der Kris a Libyen goufe se nach verstäerkt, a mat der Kris am Mali nom Militärputsch vum 22. Mäerz sinn dës zur Realitéit fir d'Land ginn. Et ass eng Kris, déi äis wierklech beréiert. Engersäits, well de Mali, Partnerland vun der Kooperatioun, Lëtzebuerg um Häerz läit a mir zënter Joren an enker Relatioun mat deem Land stinn. Op där anerer Säit, well d'Situatioun am Mali Gefore fir déi ganz Sahel-Regioun mat sech bréngt, besonnesch fir Nopeschlänner wéi den Niger a Burkina Faso, mat deene mir och spezifesch Relatiounen ënnerhalen. D'Destabiliséierung vum Sahel an de Fait, datt terroristesch Gruppéierungen ëmmer méi staark ginn, si weider Risike fir de Fridden an déi international Sécherheet.

Et muss een den Iwwergangsprozess am Mali ënnerstëtzen. D'Asetze vun enger Regierung vun der nationaler Eenheet ass e wichtege Schrëtt an déi richteg Richtung. Eng nächst wichteg Etapp ass déi vun engem glafwierdege Fahrplan. Et ass wichteg, datt d'Länner aus dëser Regioun, déi ënnerstëtzt gi vun der CEDEAO, der Afrikanescher Unioun, de Vereenten Natiounen a besonnesch dem Sécherheetsrot, wéi och der Europäescher Unioun, weiderhin Efforte maachen, fir kohärent Äntwerten ze liwweren. Ech begréissen an dësem Kontext, datt den UNO-Sécherheetsrot d'Resolutioun 2071 ugeholl huet, déi hoffentlech eng wichteg Etapp an der Léisung vun der Kris markéiert.

D'EU ass bereet fir am Mali déi operationell Effizienz vun de Forces armées ze verbesseren. D'Formatioun

vun der Arméi ass d'Haaptzilsetzung. D'Unitéit vum Mali muss nees hiergestallt ginn, mä entscheedend ass, datt déi Barbarei, déi am Norde vum Land Fouss gefaasst huet, gestoppt gëtt.

D'Populatioun, déi net fortkënnt aus dem Norden, ass permanenter Gewalt ausgesat. Dëst kann net daueren an et ass wierklech nëmme richteg, datt de Sécherheetsrot hei seng Verantwortung iwwerholl huet.

Loosst mech op dëser Plaz drop hiweisen, datt Lëtzebuerg un der EU-Missioun deelhëlt, EUCAP Sahel Niger, déi den Niger soll dobäi ënnerstëtzen, d'Kapazitéite vun de Sécherheetskräften auszebauen. D'Missioun ass prett, fir hir Aarbecht opzehuelen. D'Viraarbechte sinn esou gutt wéi ofgeschloss.

RDC

E Wuert zur Demokratescher Republik Kongo. Ech war viru kuerzem beim Sommet de la francophonie zu Kinshasa. D'Verschlechterung am Humanitären an am Sécherheetsberäich am Oste vun der RDC war eent vun den Haaptthemen. D'Situatioun suergt fir grouss Beonrouegung. Nëmmen eng politesch Léisung, déi op dem Dialog tëscht der RDC an dem Ruanda grënnt, ass laangfristeg viabel. Ech si sécher, datt dëst Thema eent vun den Haaptthemen ass, wa Lëtzebuerg am Weltsécherheetsrot sëtzt. Mir wäerten eist Bescht ginn, fir dozou bäizedroen, datt sech d'Situatioun verbessert. Erlaabt mer, déi rezent Nominéierung vun engem Lëtzebuerger, de Colonel Jean-Louis Nurenberg, un d'Spëtzt vun der Berodungs- an Ënnerstëtzungsmissioun vun der Europäescher Unioun zugonschte vun der Reform vum Sécherheetssektor (EUSEC RD Congo) z'ernimmen, eng Missioun, déi den 8. Juni 2005 ënner lëtzebuergescher Presidence am Rot lancéiert gouf.

USA

Eis transatlantesch Bezéiunge sinn en zentrale Bestanddeel vun eise Bezéiunge mat eise strategesche Partner. Mat den USA verbannen äis net nëmme ganz enk geschichtlech Lienen, mä och a virun allem gemeinsam Wäerter a Visiounen, déi mir Europäer zesumme mat dem amerikanesche Vollek zemools an dësen Zäite verdeedege mussen. An dësem Kontext freeë mir äis, datt de President Obama virun e puer Deeg erëmgewielt ginn ass an hoffen, datt hien a sengem zweete Mandat méi Spillraum op verschidde Gebidder huet, notamment a Saachen No-Ost-Friddensprozess, souwéi och der Net-Proliferatioun vu Massevernichtungswaffen. Lëtzebuerg setzt sech weider a fir eng ganz enk Zesummenaarbecht mat eisem transatlantesche Partner, an ech wéilt dofir un dëser Plaz der amerikanescher Ausseministesch, der Madame Hillary Clinton, e grousse Merci soe fir dat gudd béidsäiteg Verstees-de-mech an hir dach positiv Astellung zu der EU.

China

En anere strategesche Partner, deen an de leschte Joren ëmmer méi u Wichtegkeet gewonnen huet, ass selbstverständlech China. Ganz besonnesch freeë mir äis de 16. November op de 40. Anniversaire vun eisen diplomatesche Bezéiunge mat dësem grousse Land. Dësen Anniversaire illustréiert d'Stabilitéit vun eise Bezéiungen an awer och d'Stäerkt vum géigesäitege Vertrauen tëscht äis an dem chinesesche Vollek. D'wirtschaftlech, politesch a militäresch Bedeitung vun dësem Acteur wäert och an den nächste Joren eis voll Opmierksamkeet verlaangen a mir engagéieren äis, dës Bezéiungen nach weider ze verdéiwen.

Russland

E weidere strategesche Partner ass natierlech Russland. Eis wirtschaftlech Bezéiunge konnten an de leschte Joren eng ganz Rei wichteg Fortschrëtter verzeechnen an entwéckele sech ganz positiv. Um politesche Plang fleege mer ganz gutt Bezéiungen. Mir hu regelméisseg Kontakter op héchstem Niveau mat eise russesche Partner. Fir Uganks 2013 si mer amgaang eng Staatsvisite ze plangen.

Afghanistan

No der Bonner Konferenz an dem NATO-Sommet zu Chicago befënnt sech déi international Gemeinschaft elo an engem Prozess, deen dozou soll féieren, datt d'Afghane bis 2014 hir Responsabilitéiten am Beräich vun der Sécherheet kënne selwer an alleng iwwerhuelen.

Et ass e laange Wee, voller Erausfuerderungen, mä déi international Gemeinschaft ass do, fir d'Regierung an d'afghanescht Vollek an eng besser Zukunft ze begleeden.

Mir beméien äis weider drëm, zesumme mat den Afghanen an der internationaler Gemeinschaft, d'Stabilitéit vum Land hierzestellen an z'erhalen, dat och mam Zil, eng laangfristeg Partnerschaft mat dem Afghanistan an alle Beräicher opzebauen.

Myanmar

D'Entwécklungen am Myanmar zënter de Wahlen am November 2010 hunn äis all iwwerrascht. Vun Ufank un hu mer, op nationalem an europäeschem Plang, d'Land encouragéiert, mat de Reforme weiderzemaachen, a mir hoffen, datt dat, wat erreecht gouf, net méi réckgängeg gemaach gëtt.

Als Zeeche vun der Unerkennung fir dat, wat geleescht gouf, wor ech an de Myanmar fir eng nächst Etapp an eise Relatiounen anzeleeden. Enn Juli 2012 hu Lëtzebuerg an de Myanmar offiziell diplomatesch Bezéiungen opgeholl.

De Myanmar steet haut nach viru villen Erausfuerderungen, ënner anerem, wat d'Relatioune mat den ethnesche Minoritéite betrëfft. Mir fannen, datt een d'Land op deem neie Wee, deen et grad ageschloen huet, soll ënnerstëtzen.

Kollektiv Sécherheet an Ofrüstung

Här President,

Lëtzebuerg ass a verschidden NATO-Operatiounen involvéiert an ass der fester Iwwerzeegung, datt déi kollektiv Sécherheet vun den Alliéierten an déi vun der internationaler Gemeinschaft muss garantéiert ginn.

Mir ënnerstëtze weiderhin Initiativen, deenen hiert Zil d'Ofrüstung an d'Rüstungsbegrenzung ass. D'Motivatioun hannert eisem dynameschen Engagement ass d'Striewen no enger méi sécherer Welt, mat manner Waffen.

Lëtzebuerg léisst sech net duerch Blockaden decouragéieren, wéi et se um Niveau vun der Ofrüstungskonferenz oder dem Ofkommen iwwert e Verbuet vun nuklearen Tester (TICE/CTBT) gëtt. Mir wäerten äis weider dofir asetzen, datt dës Schlësselelementer vun den nuklearen Ofrüstungs- an Net-Verbreedungssystemer kënnen a Kraaft trieden.

Et mussen nach vill Widderstänn iwwerwonne ginn. Trotzdem wäert Lëtzebuerg wéi och vill anerer hiren Usproch op eng Welt ouni Atomwaffen, en Usproch, dee se mat der Chamber an der Bevëlkerung deelt, net opginn.

Et muss verhënnert ginn, datt de Waffenhandel an instabille Regiounen erëm zouhëlt. Zënter der Chute vum Colonel Gaddafi a sengem Regime, stréimen d'Waffen onkontrolléiert an d'Sahel-Regioun, mat der Konsequenz, déi mir z.B. am Mali kennen.

Dir wësst, datt vum 2. bis de 27. Juli 2012, 193 UNO-Memberlänner zu New York iwwert e Vertrag iwwert de Waffenhandel (TCA/ATT) verhandelen. Domat wier fir d'éischte Kéier den Handel mat konventionelle Waffe reglementéiert ginn. Wéi Dir wësst, sinn d'Verhandlunge gescheitert.

Trotzdem ass et fir Lëtzebuerg wichteg, datt en neien Ulaf geholl gëtt am Joer 2013 an datt de Vertrag ugeholl gëtt. Mir mengen, datt gemeinsam Prinzipien a Regelen an dësem Beräich sech hautdesdaags opdrängen, fir d'Sécherheet vun alle Staaten an hirer Bevëlkerung ze garantéieren. D'Zil ass et jo, en universellt Instrument ze schafen, dat juristesch Contrainten an déi héchstméiglech gemeinsam Normen, wat Export, Import an Transfert vu konventionelle Waffe betrëfft, operleet.

Un eisem Engagement géint Streemunitioun a Landminnen ännert sech näischt. Mir hunn an dësem Beräich en exemplarescht nationaalt Gesetz ugeholl a finanzéiere konsequent Projete fir Minnen ze raumen an deenen am schlëmmste betraffene Regiounen. Lëtzebuerg schafft och weider un der Ëmsetzung an nationaalt Recht vun de Bestëmmungen, déi sech op d'Konventioun iwwert de Verbuet vu chemesche Waffe bezéien, fir konform mat alle Bestëmmunge vun der Konventioun ze sinn.

Här President,

Wéi Dir gesitt, sti mir viru villen Erausfuerderungen, awer och Méiglechkeeten.

Aussepolitik an hirem Executiounsprozess ass jo primär d'Verantwortung vun der Regierung. Ech kéint mir allerdéngs net virstellen, datt en Ausseminister ouni Appui vun dëser Chamber operéiere kéint. Duerfir mäi Merci un de President vun der aussepolitescher Kommissioun, Ben Fayot, an un Iech all, datt dir een A op mech riicht, wat selbstverständlech kritesch ass, mä vläicht och heiansdo zur Zoustëmmung tendéiert. Mir wäerten äis net langweilen am Joer wat kënnt.

Ech soen Iech Merci fir Är Opmierksamkeet.

Discours de Jean-Claude Juncker devant la Confédération luxembourgeoise du commerce

5 décembre 2012

Här President,
Dir Dammen an Dir Häre,
A fir Vill vun Iech, léif Frënn,

Ech hu mir ni Illusiounen iwwert dat Schicksal gemaach, wat d'Lëtzebuerger mir wënschen an dofir weess ech, datt et der ganz vill gëtt, déi mech gäre géifen op de Mound schécken. Ech wosst net, datt der esou vill wollte matfléien. An ech huelen dat als den endgültege Beweis fir eng Zäertlechkeet, déi net méi ze bremsen ass, datt der esou vill wëlle matfueren.

Um Mound ass ee séier, mä erëm zeréck, dat dauert méi laang. An dofir géif ech häerzlech drëms bieden, datt ech déi Rees ganz gutt [ondäitlech] kréien.

Et wier scho gutt, wa mir e gutt Stéck méi wäit an der Groussregioun géife kommen. Et wier scho gutt, wa mir e ganzt Stéck méi wäit an Europa an am Rescht vun der Welt géife virukommen. Mir brauchen net bis op de Mound ze fléien, fir méi glécklech ze ginn.

Elo ass d'Politik net zoustänneg fir d'Gléck vun de Leit, si ass emol net zoustänneg fir d'Zefriddenheet vun de Leit. Si ass eigentlech zoustänneg dofir, datt d'Bedéngunge stëmmen, an deenen an ënnert deenen d'Leit an engem Land musse liewen.

An dofir hunn ech déi katastrophal Entwërf och net extra gären, déi dra bestinn, fir äis méi schlecht ze maache wéi mir sinn. Am Gerry senger Ried waren eenzel negativ megaloman Beschreiwunge vun enger Wierklechkeet, déi net noutwennegerweis déi vun heiheem ass. Et kann ee sech net engersäits driwwer bekloen, datt d'Vertrauen ofhëlt, datt d'Mefiance sech installéiert, datt d'Konsumloscht ofhëlt, a gläichzäiteg d'Situatioun zu Lëtzebuerg esou beschreiwen, wéi wa mir hei an deem gréissten Aarmenhaus wieren, wat jeemools an Europa ze besichtege gewiescht wier.

Wann Dir de Leit dauernd sot, et geet schlecht, an de Leit dauernd sot, et geet nach méi schlecht, da braucht Dir Iech net ze wonneren, datt se net an Är Geschäfter kommen. Dofir géif ech emol drëms bieden, datt ee realistesch beschreift, mä net en Hang zu iwwerdramaturgeschen Opzeechnunge vun enger Situatioun kënnt, déi et an där Form, wéi et heiansdo beschriwwe gëtt, net gëtt.

Ech maache mir, well ech och keng méi wëll verléieren, keng Illusioune méi iwwert dat, wat méiglech ass, an iwwert dat, wat ee ka fäerdeg bréngen. Mä ech maache mir eng Virstellung iwwert dat, wat ee kann zesumme maachen. A fir datt ee kann zesumme gutt schaffen an zesummen d'Saache bewegen, muss een aus der Mentalitéit vum Kale Krich eraus, déi ewell zu Lëtzebuerg herrscht. Keen ass méi bereet, deem aneren nozelauschteren.

Wann ech liesen, wat d'Patronatsverbänn iwwert d'Gewerkschafte schreiwen, a wann ech liesen, wat d'Gewerkschaften iwwert d'Patrone schreiwen, da mengt een, dat wieren zwou Welten, déi einfach net méi beieneen ze féiere wieren.

Or, elo wësse mir, datt mir 500 000 Prachtexemplaren um Territoire bestaune kënnen, déi ronderëm äis, déi mierken och guer net, datt mir 500 000 Prachtexemplare sinn, mä déi mierken awer gutt, datt mir nëmmen zu wéineg sinn. A wann een net zu vill ass, da soll een ophalen, dauernd openeen ze schéissen, da soll ee probéieren, sech net noutwennegerweis op de Mound ze schéissen, mä an déiselwecht Richtung ze zilen.

Dat maache mir net zu Lëtzebuerg. Et ass e bësschen einfach, fir net ze soe bëlleg, fir ze soen, d'Politik soll d'Saachen arrangéieren, wann déi, déi se betreffen, net méi amstand sinn, mateneen ze schwätzen. An dofir, engersäits ze soen, de Staat soll sech packen, e soll sech méiglechst vill eraus halen aus allem wat wichteg ass, a gläichzäiteg ze bekloen, datt wann déi aner näischt fäerdeg bréngen, datt de Staat dann alles muss maachen, dat sinn zwee Positiounen, déi fundamental net beienee passen.

Zu Lëtzebuerg war et ëmmer esou, fundamental kann dat sech och net änneren an engem klenge Land, datt d'Sozialpartner mateneen, an d'Sozialpartner mat der Regierung a mat dem Parlament, evidenterweis, musse probéieren, d'Saachen esou ze uelegen, d'Gäng esou un d'Goen ze kréien, datt mir vun der Plaz kommen.

Ech fanne mech eigentlech schlecht domadder of, datt d'Land beschriwwe gëtt, wéi wann et sech an engem totale Stëllstand géif befannen. Dat huet, déi Impressioun, déi awer do ass, huet och vill mat mir ze dinn. Well ech mir eigentlech net Zäit genuch kann

huelen, mä dat geet, verloosst Iech do drop, geschwë ganz besser.

D'Politik ass an engem Erklärungsnoutstand. Do ginn ech dem Gerry Recht. A si stellt sech deem Erklärungsnoutstand net, well se sech net Zäit hëlt, fir z'erklären. Mir erklären net, a wat fir enger Welt datt mir liewen. Obscho jiddweree weess, a wat fir enger Welt datt mir liewen. An déi Welt, déi verännert sech dramatesch. An déi dramatesch Bouleversementer, déi mir an der Welt observéieren, déi kommen natierlech stéckelchersweis och zu Lëtzebuerg un, obschonn déi eigentlech grouss Problemer, déi mir hunn, an déi op d'Mënschheet duerkommen, an déi selbstverständlech äis och op eng direkt, wahrscheinlech dramatesch Aart a Weis, wäerte betreffen, emol nach guer net an d'Rechnungen, déi gemaach ginn, opgeholl ginn.

Mir liewen net nëmmen an engem klenge Land, mir liewen och op deem klengste Kontinent, deen et gëtt. Europa ass dee klengste Kontinent. Mir féieren äis op, andeems mir äis opblosen, wéi wa mir d'Häre vun der Welt wieren. Dat si mir scho laang net méi. Dat si mir wirtschaftlech net. 80% vum Wuesstem, deen et iwwerhaapt nach an der Welt gëtt, deen entsteet ausserhalb vun der Europäescher Unioun. Während virun 10 Joer nach d'Europäesch Unioun deen eigentleche Wuesstemsmotor vun der Weltwirtschaft war.

Mir ginn och ëmmer manner zahlräich. Um Ufank vum 20. Joerhonnert, vun alle Leit, déi deemools gelieft hunn, waren et 20% Europäer. Am Ufank vun dësem Joerhonnert waren nach 11% vun den Awunner Europäer. An der Mëtt vun dësem Joerhonnert gëtt et nach 7% Europäer an um Enn vun dësem Joerhonnert, dat erlieft net jiddwereen heibannen, do si mir nach 4% Europäer op 10 Milliarde Mënschen.

A bei deene 4% Europäer vun 10 Milliarde muss een e staarke Glawen un d'Natioun hunn, fir ze mengen, mir géingen dann nach besonnesch opfalen.

Dat maache mir net. Well wéi ech viru Jore gesot hunn, mir géingen op de 700 000-Awunner-Staat lassgoen, do ass jo e fuerchtbart Gejäiz lassgaangen. Mir sinn um gudde Wee dohin. Mä 700 000 vun 10 Milliarden, dat ass iwwerbléckbar.

An dofir muss ee wëssen, mir liewen op engem klenge Kontinent. Op deem klenge Kontinent liewen ëmmer manner Mënschen. An op deem klenge Kontinent ass deen Differential, deen Delta, dee mir duerstellen, wann et net deen ass vu Qualitéit, vu Kompetenz, vu Bessermaache-kënne wéi déi aner, riskéiere mir ënnerzegoen.

Aus deem Befund eraus, deem säin Hannergrond net beliicht gëtt, komme vill Leit heiheem och zur Conclusioun, et misst een e bëssche manner Europa maachen. Aus dem Zuelewierk, wat ech Iech virgedroen, ergëtt sech A+B, datt wann d'Europäer net méi no beienee réckelen, datt dann och dat klengste Land an Europa keng Chance méi huet, an déi grouss Länner och net.

Et gëtt keng grouss Länner méi an Europa. Et gëtt der nach zwee, dräi, déi dat mengen. Mä si sinn awer déi Eenzeg, déi dat mengen. Ech hunn dat scho gesot, wann ech, wann ech zu Peking sinn, oder soss, de chinesesche Premier éierens begéinen, de Komerod Wen – ech léieren elo de fënnefte chinesesche Premier kennen, mä ech ginn ëmmer gewielt, dat kann ee bei hinnen net esou genau soen –, dann huelen ech deen ëmmer mam Aarm an da soen ech, Wen, Komerod Wen, kuck emol, wann s de bedenks, datt s du an ech, datt mir zwee hei een Drëttel vun der Mënschheet representéieren! Da laacht en u sech net, well et ass jo net falsch. A wann en d'Madame Merkel mat der Schëller géif huelen – déi géif sech dem Geste wahrscheinlech entzéien, ech si jo am Ëmgang mat Kommuniste méi zäertlech wéi d'Madame Merkel –, da wier dee Saz och nach ëmmer wouer, well och déi 80 Milliounen Däitscher falen net op bei 1,3 Milliarde Chineesen a mat iwwert 1 Milliard Inder.

Haut ass Amerika an Europa e groussen Deel vum Weltwirtschaftsprodukt. Dat ass an 10 Joer eriwwer. An 10 Joer iwwerhëlt China souwuel Europa wéi och Amerika. An 10 Joer duerno iwwerhëlt Indien souwuel Europa, wéi Amerika, wéi China. Dann hu mir iwwert Brasilien an anerer, déi och mat de Féiss schären, net geschwat, a firwat datt mir äis dogéint solle wieren, ass mir eigentlech éierlech gesot schleierhaft.

Wou steet eigentlech geschriwwen, d'Sonn dierf just op 500 000 Prachtexemplare schéngen, an déi aner kéinten Honger leiden, kéinten nokucken, wéi mir de Räichtum net schafen, eleng, mä wéi mir de Räichtum hei op eng relativ egoistesch Aart a Weis verdeelen. Dofir sinn ech och regelrecht negativ impressionnéiert, wann ech an der Chamber an op anere Plazen héieren, aus Grënn vun Haushaltskonsolidéierung, d'Plädoyere sech ofwiesselen, datt mir och d'Entwécklungshëllef sollen no ënnen upassen. Si mir vum Lämmes gebass,

datt mir mengen, elo well et äis e bëssche méi schlecht geet, misste mir elo ufänken ze spueren, mat deene Programmer, déi mir an aneren Deeler vun der Welt entwéckelen, wou et de Leit fundamental net gutt geet? Also, déi Politik, déi kann een net änneren.

Wéi ech Budgetsminister gi sinn 1984, do huet d'Lëtzebuerger Entwécklungshëllef 0,27% geleescht. Dat war beschämend wéineg. Ech hunn dat mat aneren op 1% vun eiser Wirtschaftsleeschtung kënnen eropdrécken, dat ass eng vun den Haaptcharakteristiken, déi op eiser Visitëkaart an der Welt observéiert ginn. Datt mir déi sinn, déi mat am meeschten Entwécklungshëllef leeschten. An och dat gehéiert zum Selbstverständnis vun engem Land. Ech hu léiwer, mir ginn 1% vun eisem nationale Räichtum an d'Entwécklungshëllef, wéi datt mir 1% oder méi vun eisem nationale Räichtum duerch Waffenexport géife gewannen, wéi mir dat elo an anere Länner kënne feststellen. Et gëtt Ursaachen, firwat datt mir kënnen houfreg sinn op dat, wat mir maachen.

Elo gëtt gesot, et fanne keng Reformë méi statt. Fir d'éischt muss een d'Welt richteg liesen an Europa richteg kucken, fir ze wëssen, wat muss gemaach ginn.

Mir hunn e Budgetsproblem. Deen ass onverkennbar seriös. Mä dee Budgetsproblem ass natierlech a kengerlee Hisiicht vergläichbar mat de Budgetsproblemer, déi déi Länner ronderëm äis an déi aner Länner an der Eurozon hunn. Dat soen ech mir an Iech net zum Trouscht, well ech weess, an ech hunn dat déi lescht Joren erlieft, datt sech dramatesch Wiessel iwwer Nuecht kënnen erginn.

Irland, wat elo ee Land ass, wat ënner engem europäesche Programm steet a sech mengem besonneschen Intressi kann erfreeën, dat war viru 4 Joer nach e Land, wat Budgetsiwwerschëss hat. Viru 4 Joer nach. Et ass an der ganzer Welt, an och zu Lëtzebuerg, och Reformen, Finanzplaz, an, an, an, maacht et wéi d'Iren. D'Ofhängegkeet vun den Iren hirer Finanzplaz géintiwwer war enorm grouss. Mä si ass net méi grouss wéi d'Ofhängegkeet vu Lëtzebuerg der Finanzindustrie géintiwwer. Vun där ech frou sinn, datt mir se hunn, an déi, trotz Wënsch, déi ëmmer iwwreg bleiwen, jo, an und für sech e ganz gudden Job mécht, fir sech selwer fir d'éischt. D'Banke si jo keng philantropesch Instituter, wéi d'Lëtzebuerger oft mengen. Dat si Leit, déi gäre Sue verdéngen. A Gott sei Dank hu se dee Geschäftssënn, well dovunner hu mir alleguer an engem groussen, en fait iwwerdriwwene Mooss bis elo kënne profitéieren.

Wann ee weess, datt d'Saache sech dramatesch kënnen änneren, stellt sech d'Richtegkeet vun der Politik eraus, déi iwwer laang Joren drop ausgeriicht war, net all Suen, déi mir kritt hunn, direkt erëm an de staatleche Konsum an a Sozialprogrammer auszeschëdden.

Deen Androck huet een natierlech, datt mir a gudde Joren net genuch opgepasst hunn, mä dat ass awer net mat enger korrekter Lecture vun der Vergaangenheet an Aklang ze bréngen. Et gëtt heiansdo gesot, et ass och net ganz falsch, mä awer och net ganz richteg – wéi alles wat de Moment gesot gëtt, net ganz richteg an net ganz falsch ass –, et gëtt gesot, et ass schwéier Finanzminister ze sinn, wann näischt méi an de Keesen ass.

Ech war Finanzminister, do waren nach vill Suen an der Keess. Ech kann Iech soen, et ass vill méi schwéier „nee" ze soen, wann een nach Suen an der Keess huet, wéi fir ze soen, ech hu keng Suen, d'Äntwert ass „nee". Et brauch iwwerhaapt kee méi bei de Luc Frieden ze goen, well Dir wësst jo direkt, wat e gesot huet. Bei mir si se alleguer komm an alleguer, y compris d'Patronat, schwéier beleidegt heemgaangen, wann ee gesot huet, dat do kann een net maachen, well spéiderhi weess een net wat ka geschéien.

Et gëtt gesot, ech kommen dorop zeréck, et gi keng Reformen zu Lëtzebuerg gemaach. Méi richteg wier et ze soen, et ginn net déi Reformë gemaach, déi mir gären hätten. Dat sinn zwee verschidde Saachen. Reformë maachen, an déi Reformë maachen, déi dësen oder dee gären hätt, oder déi Reformen, déi dësen oder dee gären hätt, net maachen, dat sinn zwee verschidde puer Schong.

Kuckt emol, 1999, dat war jo – elo hat ech bal gesot, dat war jo net am leschte Joerhonnert, et war en fait awer am leschte Joerhonnert –, do hu mir eng Reform gemaach a Saache Staatsbeamtepensioun. Scheinbar ka kee sech méi dorunner erënneren. Do hu mir d'Staatsbeamtepensiounen an engem luese Gleitflug, domat kënnt een net op de Mound, domat sinn ech d'accord, lues a lues de Staatsbeamten d'Pensioun ëm 17% erofgesat.

Mir sinn dat éischt Land an Europa gewiescht, wat eng fundamental Pensiounsreform am ëffentleche Secteur gemaach huet, ënner Begleitëmstänn, un déi ech mech gutt kann erënneren. Well als Souvenir hunn ech mir dee Costume gehalen, deen ech unhat, wéi ech deen Dag an

d'Chamber gaange sinn. Deen hänkt um Späicher, esou datt een en net méi richt. Do waren Eeër drop, Tomaten drop an all Méigleches. Dat hat Dir nach ni. Esou geet dat, wann ee Reforme mécht. Dir hat et nach net, well Dir hutt nogekuckt, anstatt Iech mat an déi Debatt do anzebréngen.

Mir hunn eng Reform gemaach vum Statut unique. Déi huet net onbedéngt jiddwerengem gefall. Mä aner Länner gi sech elo d'Klensch an d'Dier zu Lëtzebuerg fir ze kucken, wéi mir dat gemaach hunn.

Ech hu wéini eng Ried beim belsche Patronat gehalen. Dat ass agreabel gewiescht, gutt gewiescht, well déi gesot hunn, also, zu Lëtzebuerg, do ginn d'Saachen awer wéinstens virun, do ginn déi richteg Saachen an d'Hand geholl, Dir bleift net einfach op Äre Problemer sëtzen, Dir probéiert se ze léisen. Dir misst méi reesen, net op de Mound, et geet duer fir bis op Bréissel ze fueren, fir d'Land emol heiansdo ënnert engem aneren Aspekt beschriwwen ze kréien.

Mir hunn an dëser Legislaturperiod, nieft der Budgetskonsolidéierung, op déi ech kommen, zwee grouss Reformen an Ugréff geholl, dräi, en fait.

Mir hunn – well vun enger neier Gouvernance geschwat gëtt, wat e wichtegt Stéchwuert ass, fir haut a fir muer – e Gesetzesprojet abruecht iwwert eng Reform vun der ëffentlecher Fonctioun. Déi net op breet Zoustëmmung trëfft, wann ech dat richteg gemooss hunn. Wou mir de Prinzip vun der Responsabilitéit vun eenzelne Beamten aféieren; wou mir de Prinzip vun der Evaluatioun vun de Beamten aféieren; wou mir d'Ufanksgehälter, do wou de Stage bezuelt gëtt, wann ee bei de Staat kënnt, ëm bis zu 20% erofsetzen, well mir, dat stoung am Wahlprogramm vun der vorübergehend nach gréisster Partei vum Land, wollten deen Däiwelskrees briechen, deen doranner besteet, datt d'Lëtzebuerger, wa se an hire Pass kucken, fannen, si misste bei de Staat schaffe goen an an der Privatwirtschaft wier fir si keng Plaz. Dat ass dës Däiwels, déi Astellung, fir onbedéngt wëlle bei de Staat ze goen, deen natierlech e gudde Patron ass, dee gutt bezilt an deen eng sécher Aarbechtsplaz bitt. Wourënner sech vill Leit net dat Richtegt virstellen, wat dat heescht, eng sécher Aarbechtsplaz, an dofir kommen alleguer déi Changementer do, bis hin zu der Neibestëmmung, wou gesot gëtt, datt dee kann e Mann oder eng Fra aus dem Staatsdéngscht entfernen, wa se et net bréngt.

Dat ass en Totalbroch mat der Basisphilosophie vum Beruffsbeamten, wat wéineg Länner bis elo an der Europäescher Unioun gemaach hunn a wat en dramatesche Wiessel an der Aart a Weis wäert mat sech bréngen, wéi am ëffentleche Secteur zu Lëtzebuerg geschafft gëtt. An ech sinn och dovun iwwerzeegt fir de Rescht, datt déi meeschte Beamten och domat averstane sinn – ech sinn et zwar elo scho méi laang wéi ech gemengt hat, datt ech et wier, mä ech sinn awer kee richtegen, well ech hu keng sécher Aarbechtsplaz. Mech huet ëmmer gewonnert, datt déi Beamten, déi gutt schaffen, an ech kennen der vill, déi gutt schaffen, sech net méi iwwert déi opreegen, déi net gutt schaffen. An dat ännere mir elo.

An dat ass keng Hetzjuegd op Beamten, dat ass einfach den Anzuch vum gesonde Mënscheverstand an d'ëffentlech Fonctioun. Mä fir sech virzestellen, dat wier einfach, dat ass eng relativ romantesch Virstellung vu Gespréicher, déi mir do ze féieren haten an déi mir awer konnten ofschléissen.

Dat hei ass déi éischt Legislaturperiod zanter dem Zweete Weltkrich – well mir beim Spuere sinn, ech taaschte mech elo lues a lues un dat Thema erun –, déi éischt Legislaturperiod zanter dem Krich, wou et zu kenger Gehälteraugmentatioun an der ëffentlecher Fonctioun komm ass. Esouguer an den 1980er Joren, wou mir d'Stolkris haten, wat eng schlëmm Kris war, déi awer iwwerhaapt net vergläichbar ass mat dëser Poly-Kris, déi mir de Moment hunn, ass et zu regelméissegen Adaptatioune komm.

Mir hunn eng Rentereform, déi gëtt haut gestëmmt. Do liesen ech dann alles Méigleches, mä ech liesen néierens, datt et déi éischt Rentereform ass zanter dem Zweete Weltkrich, wou net eppes bäikënnt, mä wou Weeër gewise ginn, wat ewechgeholl gëtt, fir de Fall wou de ganze System sech iwwerschléit, de Kopplabunz schléit.

Mir hunn an dëser Legislaturperiod eng Kéier den Ajustement vun de Renten an de Pensiounen halbéiert a mir hunn en ausgesat, deen Ajustement vun de Renten a Pensiounen, deen op den nächsten 1. Januar, laut Gesetz quasi, misst erfollegen. Eleng dat bréngt äis eng Erspuernis am Staatsbudget vu 75 Milliounen Euro.

Mir hunn den Index moduléiert. Heibanne gëtt et der Vill, déi halen dat jo souwisou fir Schwachsinn, den Index. An et kann ee sech och d'Fro stellen, wann et nëmme

véier, fënnef Länner op der Welt gëtt, a soss huet keen et, wien do Recht huet a wien Onrecht huet.

Mä mir hunn en. An do ass et net, datt mir soen, mir kucke mol a mir waarden emol of, wat geschitt. Mir sinn an der Tripartite zu kengem Resultat komm, aus der Kaler Krich Mentalitéit, déi do op deenen zwou Säiten herrscht an déi kengem zur Éier gereecht.

Elo huet d'Regierung eng Decisioun geholl an d'Chamber huet am Januar e Gesetz gestëmmt. Déi éischt Indexmodulatioun, déi mir gemaach hunn, ouni e Resultat oder e Verhandlungsresultat an der Tripartite kënne virzeweisen. Den Här Werner hat dat och eng Kéier 1983 gemaach, dunn ass déi Indexmodulatioun, déi mir deemools gemaach hunn, no der Ofwäertung vum belsch-lëtzebuerger Frang, mat engem Generalstreik begleet ginn, während dat dës Kéier net de Fall war.

Doduerch, datt mir also d'Uwuesse vun der Gehältermass am Joer 2012 ofgebremst hunn, an doduerch, datt mir – Stéchwuert aus dem Gerry senger Ried – Sécherheet geschafen hunn, wat déi grouss Parametere vun der Lounevolutioun déi nächst Joren ubelaangt, well mir soen, egal wéi d'Inflatioun ass, déi nächst Indexupassung, wann d'Inflatioun dann 2,5% ass, ass den 1. Oktober 2013. Déi lescht war den 1. Oktober 2012, déi nächst 2013, déi nächst 2014. Wa mir dat net gemaach hätten, hätte mir dëst Joer schonn zwou Indextranchë missten ausbezuelen.

Déi Indexmodulatioun hu mir mam Accord vun der Tripartite 2006 och scho gemaach gehat. Ech weess net, ob ech bis den nächste Mëttwoch, do soll ech eng Budgetsried an der Chamber halen, Zäit fannen, fir dat nach alles eng Kéier millimetergenee ausrechnen ze loossen. Mä ech rechnen dem Lëtzebuerger Patron, deem et esou schlecht geet, emol eng Kéier ganz genau vir, wat se vun 2006 bis 2013 an hirer Gehältermass gespuert hunn duerch déi successiv Indexmodulatiounen, déi komm sinn. Ech rechnen och dem Finanzminister dat vir, well deen huet och vill dobäi gewonnen, well jo ganz vill Leeschtungen am Budget indexéiert sinn a well souwisou d'Paien an d'Pensioune beim Staat och indexéiert sinn.

Mir hunn 2006, dat war nu wierklech net am leschte Joerhonnert, d'Kannergeld desindexéiert, de Congé parental desindexéiert, aner sozial Leeschtungen desindexéiert. Ech liesen heiansdo an der Publikatioun vum Lëtzebuerger Patronat, mir misste mol iwwert d'Desindexéierung vun der Lëtzebuerger wirtschaftlecher Gesellschaft nodenken. Ma si ass largement desindexéiert.

D'Leit hunn Honnerte Millioune Kannergeld manner kritt duerch déi Desindexéierung, déi mir gemaach hunn. An déi hu mir gemaach, fir datt mir kënnen d'Kannerbetreiungsstrukturen ausbauen. Hätte mir dat net gemaach, da wier duerch d'Indexéierung vum Kannergeld de kollektive Käschtepunkt an d'Lut gaangen a mir hätte jo awer déi Kannerbetreiungsstrukture misste maachen. Also hu mir déi Politik gemaach, déi ech elo just beschriwwen hunn, an déi Honnerte Milliounen, en fait, déi d'Leit kascht huet. Dat muss ech einfach soen, well dat ass esou. Déi Honnerte Millioune si geholl ginn, fir aner Deelberäicher vun der Gesamtpolitik kënnen ze finanzéieren.

Mir sinn amgaangen eng Schoulreform ze maachen. Et ass jo net, datt dat um schlechte Wëlle vun der Ministesch oder vun der Regierung géif scheiteren, mä et ass eng Reform déi A+B beleet, wéi onwahrscheinlech schwiereg et ass, zu Lëtzebuerg zukunftsorientéiert Reformen ze maachen. Do muss ee sech d'Welt virstellen, wéi se an 20 Joer ass, fir ze wëssen, wat fir eng Schoul, datt mir wëllen hunn.

Dat muss een akzeptéieren. Dat ass jo keng Beleidegung fir keen. Mir wëssen dat jo alleguer zesummen, datt déi Schoul, esou wéi mir se haut hunn, eben deem net méi gerecht gëtt, wat muss entstoen an engem Land, vu fruchtbar maachen, vun Talenter, vun Energie, vu Méiglechkeeten, déi do sinn.

An et geet eben net an engem klenge Land fir einfach vu vir eran z'akzeptéieren, datt et Leit gëtt, déi an der Schoul stieche bleiwen, aus ganz oft net hiren individuelle Grënn – do kann een näischt maachen –, mä aus Ëmstandsgrënn, déi et awer gëtt an der Gesellschaft vun haut, wou déi klassesch Famill net méi besteet, wou d'Zersplitterung vun de Familljestrukture grouss ass; wou d'Zuel vun de Schlësselkanner wiisst a wou och vill Elteren – mä ech mësche mech do net an, well ech hu keng Kanner, dann halen ech léiwer de Mond. Et ass net, datt ech et net probéiert hat, mä ech wéilt awer dofir keng Lektioune ginn.

Mä et gëtt ganz vill Leit, déi och fannen, d'Schoul wier do fir op hir Kanner opzepassen. Dat ass net den Objet vun der Schoul. D'Geschicht vun engem Succès am

Liewen ass eng Kombinatioun vun deem, wat doheem geschitt, a vun deem, wat an der Schoul geschitt.

An et ass och net esou, datt déi Reforme géifen drop verzichten, minimal Leeschtungsustrengung ze verlaangen, mä dach. D'Leeschtungsustrengung gëtt verbreedert. Si betrëfft all d'Acteure vun der Schoul, an d'Kanner net zulescht. Mä e klengt Land ka sech et net erlaben, datt all Joer aus iergendwelleche Grënn 700 Leit aus der Schoul kommen, déi guer näischt an der Hand hunn. Entweder et fënnt ee sech domat of, an dann ass een e Strukturkonservativen an e Reformverweigerer, oder et ass een domat d'accord, datt een d'Saachen esou an d'Hand hëlt, datt se vun der Plaz kommen.

Do kënnt Dir Iech och emol amëschen an déi Diskussioun. Et geet jo ëm déi Leit, déi herno an de Betriber solle schaffen. Woubäi d'Aufgab vun der Schoul net nëmmen doranner besteet, fir d'Leit op d'Beruffsliewe virzebereeden. D'Schoul ass net do fir Aarbechtsmaartathleten a grousser Zuel erunzebilden. Si ass och do fir wäertvoll Mënschen eruwuessen ze loossen, déi eppes kënnen, déi eppes gesinn, déi selwer denke kënnen, déi kritesche Geescht hunn, ouni deen een an engem Land, wat souwisou vu Betribsblannheet bal erschloe gëtt, net auskënnt, wann een net Leit kritt, déi iwwer sech selwer an iwwert dat, wat ronderëm se lass ass, nodenken.

Mir hunn also dräi grouss Reformen amgaangen. D'Schoulreform, d'Pensiounsreform, dat leeft de Mëtteg. Dat ass déi éischt Reform, Dir ënnersträicht dat eigentlech net genuch, déi éischt Pensiounsreform, wou d'Pensioun an d'Renten net erhéicht ginn. Déi alleréischt. An do ginn ech net nëmmen zeréck bis 1945, do ginn ech zeréck bis an d'1920er Joren. Déi alleréischt.

Dee Mentalitéitswiessel, deen dat viraussetzt, deen ass et net ginn, well mir haten äis dru gewinnt, datt et ëmmer eppes bäigëtt. Hei ass déi éischte Kéier wou net eppes bäikënnt a wou Weeër gewise ginn, datt wann et schif geet, wat dann do ewechgeholl gëtt.

Et kann een déi Reform ënnerschätzen, et kann ee soen, si geet net wäit genuch; et kann ee soen, mir hunn net eng Äntwert op alles, mä zumindest weist se de Wee an eng verännert Landschaft. Well d'Landschaft huet sech verännert.

De Budget. Do liesen ech jo dann, ënner prominente Fiederen, déi och heibanne vertruede sinn, déi erstaunlechste Saachen.

Éischtens emol héieren ech vun der Regierung déi erstaunlechste Saachen, mä dat ass jo net u mir fir dat hei ze beschreiwen.

Mä wann esou gemaach gëtt, wéi wann do keen Effort, kee Konsolidéierungseffort dra wier, dat verréit awer trotzdem eng total Absence vu Brëller a vu Luppen. Dobäi brauch een d'Lupp emol net ze huelen, fir dat ze gesinn.

Dir musst jo gesinn, datt an deem Budget fir d'Joer 2013 alleguer déi Spuerefforten, déi vun 2006 u gemaach gi sinn, alafen. Déi ginn do net all Kéier gesonnert opgefouert, well soss misste mir vill Kategorien do maachen. Dee Budget, deen e relativ héijen Defizit huet, net vergläichbar mat ronderëm, mä ëmmerhin, en héijen Defizit, deen erkläert sich. Deen ass ze héich. Mir sinn och beméit, weider Konsolidéierungsetappen dëst Joer a virun allem d'nächst Joer dotëscht ze drécken.

Deen erkläert sech ënner anerem, well zu Lëtzebuerg, nieft de lafenden Ausgaben, ech kommen op déi zeréck, d'Investissementer ganz héich sinn.

Ech fannen dat, fir mech frëndlech auszedrécken, net korrekt – en fait, fir grotesk falsch –, datt Patronatsverbänn, d'Chambres professionnelles vum Patronat äis dauernd Aufsäz schreiwen, datt mir bei den Investitioune géife spueren.

Datt mir an eenzel Entrepreneuren hirer Täsch spueren, dat mag wuel sinn, mä d'Investitioune si wiesentlech méi héich wéi an iergendengem anere Land vun der Eurozon, wann ech d'Investitioune par rapport zum Bruttoinlandprodukt moossen. Si si méi héich wéi am Krisejoer 2009, wou mir se eropgesat haten duerch e kollektiven Tripartitebeschloss, niewebäi bemierkt, well mir geduecht hunn, wéi d'Wirtschaft sech negativ entwéckelt huet, mir missten onbedéngt an deem Joer zwou Saache maachen: méi Investissementer fir d'Ewechbrieche vun der privater Nofro, well dat net méi funktionéiert huet, duerch e Verstäerke vun der ëffentlecher Demande z'ersetzen; a fir gläichzäiteg Steiererliichterungen ze maachen, fir datt d'Kafkraaft géif erhale bleiwen.

Woubäi all kafkraaftkonzentréiert Politik zu Lëtzebuerg nëmmen eng relativ Bedeitung huet. Et ass net wéi wann een eng Binnepolitik kéint maachen, wéi et an engem grousse Land kéint de Fall sinn.

Mä mir hunn d'Steieren ëm ronn 900 Milliounen Euro dat Joer gekierzt, ofgesenkt, fir duerch d'Kombinatioun

vun enger antizyklescher Investitiounspolitik an enger Verbreederung vu Revenus disponibles vun de physesche Persounen, niewebäi bemierkt och vun de Betriber, well déi waren och Beneficiaire vun där Reform, Méiglechkeeten ze schafen, datt eng gesamtwirtschaftlech Dynamik géif erhale bleiwen.

Trotzdem ass an dem Joer 2009, wou aussergewéinlech Efforte gemaach gi sinn, Lëtzebuerg vun enger Rezessioun heemgesicht gi vu 5,3% bis 5,9%, jee nodeem wéi een dat kuckt. A well mir haut nach ëmmer net honnertprozenteg erëm um Niveau, wat d'Wirtschaftskraaft ubelaangt, vun 2008 sinn, wat largement ignoréiert gëtt a villen Debattëbäiträg zum Budget an zur Gesamtpolitik vum Land, hu mir déi Investissementer iwwert dem Niveau vum Krisejoer 2009 gehalen, an domat séchergestallt, datt Aktivitéiten a grousser Zuel kënne stattfannen.

Mir hu se souguer op eenzelne Punkte verstäerkt, wéi bei Albausanéierung a bei aneren Elementer, déi e méi sektoriellen Impakt bei den eenzelne Wirtschaftsacteuren zu Lëtzebuerg hunn.

Mir hu bei de Konsumausgabe vum Staat d'lescht Joer 60 Milliioune gespuert an dëst Joer 60 Milliounen. 120 Milliounen. Konsumausgaben, dat sinn haaptsächlech d'Paien. Mir hunn awer bei all deem, wat d'Bezuele vu Kommissiounen ass, vun Examenskommissiounen a vun anere Saachen ëm d'Halschent gekierzt, a mir hunn am Rescht vum Konsumgebahre vum Staat gekuckt, wat een do maache kann.

Ech wëll lech just soen, iwwert déi Konsumausgabe vum Staat gëtt geschwat, wéi wann een net wéisst, wat dat wier. Konsumausgabe vum Staat, esou liesen ech dat an de Budgetsrapporte vun de Chambres professionnelles vum Patronat, déi leien iwwert 1 Milliard. Dat ass natierlech falsch. Well do ass och dran de Budget vun der Eisebunn, do ass en Deel vun der Entwécklungshëllef dran, an dofir muss een emol kucken, wann een iwwert Konsumausgabe schwätzt, wouriwwer schwätzt een dann eigentlech?

An dat sinn déi lafend Ausgaben, déi lafend materiell Ausgabe vum Staat. Déi hu mir gekierzt. Mir kënnen déi och nach kierzen. Wann de Staat ee Joer laang keng Bicken, keng Bläistëfter, keng Computeren a kee Pabeier keeft, dann ass nach guer näischt geschitt. Dat sinn Aspuerungen, fir déi brauch ee keng Fantasie.

Ech muss awer wëssen, wat geschitt dann an der reeller Economie, wann een dat 2, 3 Joer hannertenee mécht. Ech sinn hei bei der Confédération du commerce, oder sinn ech hei beim Weltindustrieverband? Dir wësst dach ganz genau, wat geschitt, wann de Staat, als deen, deen ëffentlech Demande an de Privatbetriber creéiert, sech aus där Fonctioun lues a lues zeréckzitt. Dat kann dee 4, 5 Joer laang maache fir ze soen, elo hu mir esou vill Konsumausgabe gespuert. Mä Dir wësst awer ganz genau, wat dat dann a ville vun Äre Rayonen heescht.

Souwisou huet den Här Serge Allegrezza, deen ech hei begréissen, well et huet nach keen e begréisst, als STATEC-Direkter ausgerechent, datt mir eng gelunge Regierung wieren, well doduerch, datt mir elo esou vill géife spueren, géif de Wirtschaftswuesstem ëm 0,3% bis ech weess net wéivill, datt s de rausfonnt hues – dat ännert sech jo all dräi Wochen.

Jo, dat ass och net anescht méiglech. Dat ass keng Kritik, oder nëmmen e bësschen.

Wann de Staat spuert, wann e sech aus der Densitéit vu senge wirtschaftlechen Aktivitéite lues a lues zeréckzitt, dann huet dat selbstverständlech eng Wierkung an der Wirtschaft.

Et gëtt Relatiounen tëscht dem Staatsbudget an deem, wat an der Economie stattfënnt. An ech froe mech heiansdo, obschonn ech jo fundamental mat der Kritik d'accord sinn, datt mir nach net genuch konsolidéiert hunn, wa mir dat géife maachen, wat Eenzelner, och aus dem Patronatsmilieu, äis virschloen, wat dann d'wirtschaftlecht Gesamtresultat dovu wier. Och nach, wann ech dat a Kombinatioun brénge mat deene Fangnetzer, déi do am Sozialberäich sollen ausgeheit ginn, wou mir méiglechst vill sollen u Land zéien, wat scheinbar vergeut gëtt. Dat geschitt och. Där Saache si scho komm, där Saache wäerten och nach kommen. Mä et muss een awer ëmmer de Gesamtimpakt gesinn.

An datselwecht zielt och fir d'Steierpolitik. Et gëtt kee raisonnable Grond, an och wann d'Confédération du commerce seet, si hätt raisonnabel Grënn, dann huet se nawell keng, fir d'TVA zu Lëtzebuerg op 15% ze loossen. Déi gëtt et net. Firwat si mir eent vun deene räichste Länner an der Europäescher Unioun, an der Eurozon, dat Land mat den niddregsten TVA-Säz? Ech sinn och e gelungenen Hellegen, méi gelunge wéi helleg wahrscheinlech. Ech sëtzen do a menger Eurogrupp, Gottseidank net méi laang, a soen den Iren, de

Portugisen, de Spuenier, den Italiener, de Griichen, wéi vill datt se hir TVA sollen no uewe setzen. A mir sëtzen do mat 15%.

Dat soen déi mir och heiansdo. Da muss een, wéi mäi Papp ëmmer gesot huet, wa meng Mamm e vernannt huet, da muss de heiansdo e krommt Ouer maachen. Et däerf een net ëmmer alles héieren, wat do gesot gëtt.

Dat ass net d'Absicht vun der Regierung, d'TVA z'erhéijen, mä et wär awer eng Fro, mat där ee sech ze beschäftegen hätt, ob een dann net déi Mindestsäz, déi mir hunn, soll erhéijen. Well zu Lëtzebuerg ginn d'Liewensmëttel an aner Saachen, an d'Kannerschung an d'Kannerkleeder, ech wëll dat net nach eng Kéier widderhuelen, mat 3% besteiert.

A selbstverständlech huet d'Fro sech gestallt, an engem Moment vu Verengung vun de Finanzkanäl, ob een déi niddereg TVA-Säz net soll héijen. Ech war do dogéint. Anerer och. Awer an engem Moment wou, weltméisseg betruecht, d'Ernährungspräisser staark no uewe ginn – dat hu mir jo och gemierkt bei der Inflatiounsmiessung, Energie an Alimentatioun sinn déi zwee Produkter, déi et wierklech a sech haten d'lescht Joer –, fir dann och nach eng Steiererhéijung drop ze grefféieren, huet mir geschéngt, kann een net maachen.

All Mënsch awer, deen am Ausland äis Finanz- a Budgetssituatioun ukuckt, dee seet, firwat hutt Dir déi niddereg TVA, firwat hutt Dir esou niddereg Säz. Bei Produkter, wou déi aner Länner wiesentlech méi hunn.

Dat ass net déi Politik, déi ech preconiséieren. Mä datt mir awer iergendwann eng Kéier, nodeem mir déi Säz 1991 festgesat hunn, eng Kéier kucken, wat sech dann an der Welt verännert huet, an ob een net mat eenzelnen indirekte Steiere muss an d'Lut goen, dat ass eng Fro, déi sech stellt. Si stellt sech net kuerzfristeg an net virun 2015 anyway.

Et gëtt ëmmer gesot, dat ass eng sozial ongerecht Steier. Ganz gerecht ass se och net. Mä de Staat ass se wéinstens sécher, à moins, datt d'Geschäftsleit Schmu maachen, datt e seng Sue kritt. E brauch se net nozelafen, well do hëlleft Dir äis jo d'Steieren anzedreiwen, wat jo gentil ass.

Wann een zu Lëtzebuerg e Schëff keeft, bezilt ee 15% TVA drop. Et gëtt der jo, déi Schëffer hunn. Oder en Auto keeft: 15% TVA. Een, deen en décken Auto keeft oder e klengt Schëff, et muss ee schonn en Décke sinn, fir e klengt Schëff ze kafen, firwat soll deen nëmme 15% bezuelen? Mä mir mussen awer en eenheetleche Regelsaz bei der TVA hunn, et gëtt also och sozial Grënn, distributiv Grënn, Gerechtegkeetsgrënn, déi een dozou kéinte bréngen, wann een dat dringend misst maachen, fir déi Erhéijungen do virzehuelen.

Wollte mir awer net maachen, well dat och net an d'wirtschaftlech Landschaft dee Moment gepasst hätt. An dofir huet dat sech eigentlech eisem Zougréff entzunn.

Ech wëll just soen, datt et e wirtschaftspolitescht Raisonnement ass, wann ee Steierpolitik mécht, an net einfach en einnamebezunnent Raisonnement ass, wéi dat vereinfachent vun deenen, déi et besser wëssen, regelméisseg duergestallt gëtt.

Mir mécht den Defizit keng grouss Suergen. Dach, e mécht mir Suergen, mä et ass iwwerbléckbar. Mir mécht d'Evolutioun vun der Staatsschold Suergen. Dat ass dat eigentlecht Thema, mat deem mir äis musse beschäftegen. An déi läit relativ niddereg am Direktvergläich mat eisen direkten an déi entfernten Noperen, mä déi huet natierlech duerch d'Net-Maîtrise vun der jäerlecher Depense elo esou eng Dynamik kritt, datt dat besuergniserregend ass.

Éischtens, well eis Investissementer esou héich sinn, ass och d'Schold méi héich. Et ass net absurd, wann ee vill Investissementer huet, fir datt een zur Finanzéierung vun deene selwechten ëffentlech Schold ophëlt. Et ass dach normal, wann ech eng Bréck bauen oder wann ech nei Eisebunnsschinne leeën, datt déi nächst Generatioun, déi fuere jo och nach doropper, datt déi hëllefen, dat mat ze bezuelen. Datt een also Investissementer zu engem Deel iwwert Emprunt finanzéiert ass keng Absurditéit, mä eng richteg Politik, esouguer eng Noutwennegkeet, well wann een dat muss aus lafende Mëttel ëmmer bestreiden, da mécht ee manner Investissementer.

Fréier, wéi d'Welt nach normal war, ass et eng gëlle Regel ginn: De Staat däerf net méi Schold hu wéi e Suen ausgëtt fir d'Investissementer. D'Investissementer mussen ëmmer méi héich si wéi déi Schold, déi en ophëlt. Do si mir amgaang substantiell drun ze fréckelen, wat einfach weist, datt een déi Staatsschold muss erëm zeréck an en normale [ondäitlech] féieren.

Ech hätt just gäre bei der Erklärung vun der ëffentlecher Schold, datt een e puer Saachen net vergësst.

Déi héich Investissementer éischtens.

Zweetens, wa mir d'Banque générale an d'BIL net hätte bräichten ze retten, dann hätte mir 2,5 Milliarde Schold manner. 2,5 Milliarde Schold, Serge, opgrond vun dengen neitsten Erkenntnisser, wéi vill Prozent vum PIB ass dat?

Serge Allegrezza: *[ondäitlech]*

Jean-Claude Juncker: Deng neist Erkenntnisser si falsch, well bei mir gëtt et 5%. Zum bessere Verständnis soen ech 5%. Déi hätte mir manner.

Et muss een also kucke bei der ëffentlecher Schold, wat ass eng berechtegt ëffentlech Schold a wat ass eng, déi einfach aus Bequemlechkeet, aus Net-Konsolidéierungseffort genuch entsteet?

Där gëtt et, mä do ass awer och dee ganze Pak Banque générale dobäi. Hätte mir deemools, well mir keng Schold wollte maachen, well et jo och schlecht ass Schold ze maachen, solle soen, *[ondäitlech]* mat all deem, wat dat mat sech bruecht hat, op der Bankeplaz, am Commerce, am Logement, op ville Plazen.

Also géif ech häerzlech drëms bieden, wann een iwwert d'Staatsschold schwätzt, déi mech och geheit, datt een awer een Distinguo bei der Appreciatioun vun den eenzelne Segmenter vun där Staatsschold mécht, ansonsten een zu engem wirtschaftspolitesche Gebahre kënnt, wat net méi normal ass.

Mir mussen elo am Joer 2013, domat si mir iwwregens elo schonn amgaangen, fir d'Joer 2014 weider Konsolidéierungsbeméiungen, net nëmmen an d'A faassen, mä se ausrechne loossen, se studéiere loossen. Woubäi ech just wëll soen, datt et déi einfach Methoden, déi heiansdo beschriwwe ginn, de Staat soll alles an den Depensen ëm 1% erofsetzen oder ëm 10% ofsenken. Jo, esou kann ee vläicht e grousse Betrib sanéieren, esou kann een net an engem Land virgoen, wou ee mat Partner ze dinn huet, mat deenen ee muss schwätzen, mat deenen ee muss verhandelen. Esou kann een net virgoen an engem Land, wou prozentual Kierzunge sech séier ënnerschiddlech auswierken op de Liewensstandard vun deene Leit, déi dovu betraff sinn.

Einfach ze soen, d'Kannergeld soll ëm 10% gekierzt ginn, halen ech fir eng Iddi wéi eng aner, mä mir hunn et schonn de facto gekierzt, doduerch datt mir et desindexéiert hunn. D'Steiere sinn och an d'Lut gaangen, doduerch, datt mir déi och desinflationnéiert hunn, zanter laange Joren, wat net zu eisem normalen, fiskalen Habitus gehéiert. Esou datt déi einfach Saachen net esou richteg fléien.

Da gëtt gesot, een dee méi wéi fënnef Mol de Mindestloun verdéngt – scheinbar gëtt et där Leit hei am Land, an et gëtt der esouguer relativ vill, an déi hale sech nach fir relativ schlecht vum Liewe behandelt –, déi brauche kee Kannergeld méi. Oder iwwert aacht Mol de Mindestloun.

Elo kuckt emol, déi Leit, déi keng Kanner hunn, an déi Leit, déi Kanner hunn, déi hu mat ënnerschiddleche Schwéierpunkter an hirem Liewen ze dinn, wann et ëm de Konsum geet. Et gëtt eng Fro vu vertikaler Gerechtegkeet. Do kann ee soen, ab engem Akommes X brauch ee kee Kannergeld. Mä et gëtt awer och d'Fro vun horizontaler Gerechtegkeet. Déi Leit, déi Kanner hunn, mussen iwwert de Wee vum Kannergeld hiren *[ondäitlech]* Ausgläich kréie par rapport zu deene Leit, déi keng Kanner hunn.

An dofir sinn do eng Rei vun Iwwerleeungen ze féieren, déi een à première vue heiansdo net gesäit, well ee séier beméit ass, einfach Iddien ze presentéieren, déi awer bei weiderem Nodenken net ginn.

Et kann ee soen, d'Kannergeld soll besteiert ginn. Doduerch senkt een den Akommesniveau vu Leit mat Kanner par rapport zum Akommesniveau vu Leit ouni Kanner, relativ betruecht, of. Mir hunn en enorme Problem, well mir 150 000 oder méi Frontalieren hei am Land hunn, wou mir net ganz genau wësse wéi vill deenen hir Partner verdéngen, a wéi mir dat da maachen. Mir mussen zwee Duebelbesteierungsofkommes mat eisen Nopeschlänner änneren.

Wat mech heiansdo iergert, an dofir soen ech, mir schwätzen net genuch dodriwwer, datt gemengt gëtt, d'Regierung géif sech keng Froe stellen. Et ass net eng Propositioun gemaach gi bis elo, déi d'Regierung net virdrun examinéiert gehat hätt a wou mir aus guddem Grond dat net gemaach hunn, anescht gemaach hunn oder net elo gemaach hunn an dat eng aner Kéier wëlle maachen, jee nodeem wéi d'Situatioun evoluéiert.

An och nach en anere Problem, dat ass déi leideg Geschicht vun de Prozeduren. An do hat ech gesot, datt mir am Hierscht géifen eng grouss Table ronde maachen, fir äis mat der Problemstellung, vun där ech gelies hunn, all Mënsch wéisst ganz genau wourëms et do géif goen, ze beschäftegen. Ech konnt déi Table ronde net maachen, ech hat tëscht dem 12. November an dem

12. Dezember, dat ass déi nächst Woch, hat ech fënnef Sitzunge vum Eurogrupp. Dofir war elo wierklech de Moment komm, wou ech muss soen, ech hunn och nach aner Saachen am Liewen ze dinn.

Mä meng Leit hunn dorop geschafft a mir si séier zur Schlussfolgerung komm, et mécht kee Sënn fir elo eng grouss Table ronde mat allen Acteuren ze halen, well esou präzis wéi déi eenzel Acteure mengen, datt hir Iddie wieren, si se net. An esou deckungsgläich wéi se sech virstelle kéinten, datt se mat aneren hiren Iddie wieren, si se och net. Dofir hunn eng Hellewull vu Sitzunge stattfonnt, och mat der UEL. D'Confédération du commerce war iwwregens ëmmer schwaach vertruede bei deene Sitzungen. Ech weess net firwat, datt dat esou ass, well ech kucken ëmmer, wie war dann do dobäi. Heiansdo gesäis de een op der Televisioun jäizen, da kucken ech, war deen do dobäi, woudriwwer geschwat ginn ass. Dat war dann an de seelenste Fäll de Fall.

Mä dat kënne mir alles nach nohuelen. Well déi Problemer, déi Secteursproblemer si jo ganz ënnerschiddlech. Et kann ee jo net d'Industrieproblemer vergläiche mat deene Problemer vum Commerce oder vum Artisanat.

Mir sinn elo bal esouwäit, datt mir do zum Ofschloss kënne kommen, woubäi mir schwieregst Gespréicher, natierlech och mat eisen eegene Ministèren – dat heescht fir d'éischt emol Ministeren – a mat de Verwaltungen ze féieren hätten. Ouni en Aneneegräife vun de Virstellungskräften, déi et an der Wirtschaft gëtt an déi et an de Verwaltunge gëtt, déi administrativ Erfahrung hunn, geet et net.

Datt mir an eenzelne Verwaltungen en Ayatollah sëtzen hunn, dat wësse mir. Dat kréie mir net duerch d'Gesetz geännert. Mä mir mussen awer eng Rei vu Gesetzer änneren, fir datt och eis eege Beamte sech op méi sécherem Buedem kënne bewegen, wéi dat haut schonn heiansdo de Fall ass.

A wat déi eenzel Normen ugeet, hunn ech bäigeléiert an deene leschte Wochen, datt déi einfach Iddien, well ech hunn och heiansdo einfach Iddien, wéi gesot, déi Norme musse kloer sinn. Wann ee wëll eppes bauen, eppes maachen, da musse kloer Normen un der Hand sinn. An ech mengen nach ëmmer, datt eppes Richteges do drun ass.

Ech weess net, firwat datt mir hei am Land fir alles an näischt mussen eis eegen Normen hunn. Zu Tréier, do kucke se hiert Lastenheft an da baue se. Vereinfachen, nach eng Kéier. An hei ass dat dann e ganzt Gedeessems.

Anerersäits hu mir awer och, doduerch datt mir Fräiraim hunn, wou d'Verwaltung mat deenen eenzelne wirtschaftlech Tätegen driwwer kann diskutéieren, ob een dëst oder dat esou oder net anescht ka maachen, och en Element vu Flexibilitéit, dat een natierlech net méi huet, wann een duerch gesetzlech Règlements granducaux oder Règlements ministériels oder Circulaires, wat et dann och ass, ganz präzis Norme festgeluecht huet, un déi ee sech ze halen huet, a wann ee sech net millimetergenee drun hält, da gëtt et ebe keng Autorisatioun. Dofir muss een do e *Mixtum compositum* sech erfannen, wat dat eent méi zouverlässeg mécht, nämlech d'Normgebung, a wat den Ëmgang mat deenen Normen, déi ee sech ginn huet, flexibel genuch hält, fir datt d'Betriber kënne mat de Verwaltungen iwwert déi Saache schwätzen.

Esou datt mir do e ganze Koup vun Aarbecht nach virun äis hunn, déi awer acceleréiert elo gefouert gëtt. Mä léiwer eng grëndlech Aarbecht, an dann ass definitiv Schluss, och sech eens setzen op eng Rei vu Gesetzer, déi ee muss änneren, wat verschidde Forme vun Amenagement ubelaangt, an och wëssen, wéi een dat ännert, anstatt datt een einfach elo „in a hurry", wéi d'Lëtzebuerger soen, legiferéiert, ouni ze wëssen, wat dann um Enn dobäi erauskënnt.

Dat sinn eng Rei vu Problemer, déi mir hunn. Deen Androck, et wier Stillstand hei am Land, ass een deem ech entgéinttrieden, obschonn ech deen éischte sinn, dee munche Strukturkonservatismus hei am Land bedauert. An och heiansdo, ech soen dat net gären, en Affer vun eenzelne Saache sinn.

Dozou géif mir a Saache Geheimdéngscht vill afalen, well ech ginn opgeholl an ech muss mech erklären, dat ass en extraordinäre Virgang, mä deen ass eben esou an deem Handwierk, wat ech mir do gewielt hunn.

Mä wann ee Saache seet, e bësschen ze fréi, da kritt ee vill Streech.

Ech hunn eng Sammlung vun Zeitungsartikelen iwwer Renten. An do fannen ech dann, wann ech dodra wulle ginn, owes a mengem Keller, e ganze Koup Rentemauer. Wéi ech fir d'éischt vun der Rentemauer geschwat hunn, do sinn et wierklech déck Streech ginn. Wann haut een net vun der Rentemauer schwätzt, da gëtt en ausgelaacht, da gëtt gesot, en hätt de Problem net verstanen.

Demographesch Entwécklung vum Land, 700 000 Awunner, an esou virun och.

Heiansdo musse mir äis dru gewinnen, och engem Politiker ze gleewen, datt e sech Suergen iwwert déi nächst Wahlen ewech mécht. Wësst Dir, ech hu souvill Wahle gewonnen, datt ech déi nächst och nach gäre géif gewannen. Mä Dir musst awer net mengen, datt ech autobiografesch total zesummebriechen, wann ech net méi an der Regierung sinn. Elo gëtt et am Dezember 30 Joer, datt ech Iech belästegen. Dir musst awer net mengen, mäi Liewensdram géif dodra bestoen, nach eng Kéier an d'Regierung ze kommen.

Den erotesche Reiz vun deem Amt, deen ass scho laang fort. An elo muss ee probéieren, well een do ass wou d'Leit een hibruecht hunn, déi Aarbecht korrekt a gutt ze maachen. Ech géif se gäre mat Iech zesumme maachen.

Ech fannen, mir hunn hei am Land, do ginn ech dem Gerry Recht – dat ass awer keng Ursaach fir op de Mound ze fléien – ze vill Géinteneen an net méi genuch Mateneen. Mir hunn zevill Näid hei am Land.

Ech hunn dem Luc Frieden gesot, féier eng Steier um Näid an an du ersëffs am Geld, wann s de déi aféiers. Dat ass dach net déi lëtzebuergësch Aart a Weis, wéi mir solle mateneen ëmgoen.

Mir sollen dofir suergen, datt do wou d'Leit méi schwaach op der Broscht sinn, genuch Loft zum Ootme bleift, wat eng Ursaach d'ailleurs ass, firwat datt ech ëmmer nach fir de Mindestloun plädéieren, an awer an deene Bipartiten, déi mir haten, Kompensatiounsweeër gesicht hunn.

A mir sollen déi Leit, déi duerch hiert Schaffen, duerch hiert Kënne Succès am Liewen hunn, net vernennen, well se Succès hunn. Mir solle just déi vernennen, déi Succès hunn an hire Succès net mat anere wëllen deelen, mä där ass jo keen heibannen, ansonsten ech dee géif op de Mound wënschen.

Ech soen Iech Merci.

Discours de Jean-Claude Juncker au sujet de son mandat à la tête de l'Eurogroupe et des activités du Service de renseignement de l'État

6 décembre 2012

Dir Dammen an Dir Hären,

ech si frou, fir Iech hei net wéineg zahlräich kënnen ze begréissen.

Ech hat no där Sitzung vun der Geheimdéngschtkontrollkommissioun de leschte Freideg gesot, ech géif haut eng Pressekonferenz halen, well ech scho méi laang keng konnt halen, iwwert wirtschaftlech, finanziell an aner Problemer vum Land, y compris déi, déi de Geheimdéngscht betreffen.

Ech wollt just zwee, dräi Punkten hei erwähnen, déi mir wichteg de Moment schéngen, wat aner Problemstellungen ubelaangt. Dir hutt matkritt, datt ech de leschte Méindeg zu Bréissel annoncéiert hunn, datt ech mäi Mandat als President vun der Eurogrupp wëll spéitstens Enn Januar zeréckginn. An ech sinn e bësschen iwwerrascht driwwer, datt der esou vill heiheem an an Europa driwwer iwwerrascht sinn, datt ech déi Annonce renouveléiert hunn. Ech hat d'lescht Joer, wéi ech am Juli erëm eng Kéier beoptraagt gi sinn, den Eurogrupp weiderhin ze leeden, däitlech, laut und vernehmlich gesot, ech géif dat nach just fir 6 Méint wëlle maachen. A well ech den Androck hat, datt net jiddwereen dat vollëmfänglech zur Kenntnis geholl hat, hunn ech déi Annonce nach eng Kéier, nodeem ech menge Kollegen dat schonn zweemol gesot hat, public gemaach, fir datt Beweegung ronderëm déi Fro entsteet.

Ech liesen zwar, nieft Ärer selektiver Wahrnehmung vun deem, wat am Ausland geschriwwe gëtt, datt e puer Ministeren, notamment dee franséischen, gesot hunn, ech wier irremplaçabel, mä Dir wësst, datt ech dat net sinn, also brauch ech dat net ze dementéieren a senger Konsistenz.

Ech sinn zur Schlussfolgerung komm, definitiv, datt d'Kombinatioun tëscht deenen zwou Aufgaben déi ech hunn, President vum Eurogrupp a virun allem Premier zu Lëtzebuerg, duerch d'Zouspëtzung vun der Kris an der Eurozon, a virun allem duerch deen heftegen Ëmgang, dee mir mussen hu mat der Griicheland-Kris, déi zwou Fonctiounen definitiv net méi kompatibel sinn.

Tëscht dem 12. November vun dësem Joer an dem 12. Dezember vun dësem Joer, wäert ech insgesamt an engem Mount fënnef Sitzunge vum Eurogrupp ze leede gehat hunn. Et ass jo net nëmmen déi Zäit, déi ee brauch, fir bis moies 5 oder bis moies 2 Auer den Eurogrupp ze leeden, déi zäitkonsuméierend ass, et ass natierlech och d'Virbereedung an d'Nobeaarbechtung vun deene Sitzungen, déi et mat sech bréngen, datt ech franchement, esouguer wann ech wéilt nach virufueren, wat ech souwisou net wëll, dat net méi ka maachen, well et dee leschte Mount ugefaangen huet wierklech op d'Käschte vun där Aarbecht ze goen, déi ech heiheem ze maachen hunn. An dofir ass dat eng definitiv an irrevocabel Decisioun, déi ech geholl hunn. An ech hoffen, datt déi dofir Zoustänneg an Europa dann déi néideg Schrëtt aleeden, fir déi Successioun do a convenablen Termen z'organiséieren.

Ech wollt Iech och, well dat vu Villen an deene leschten Deeg, enfin, net vun esou Villen, mä awer vun e puer ëffentlech monéiert ginn ass, e Wuert soen iwwert d'Fortschrëtter, déi mir a Saachen Iwwerpréiwung vun den administrative Prozeduren, notamment wat d'Genehmegungsprozedure fir gréisser a méi kleng Investissementer zu Lëtzebuerg ubelaangt.

Mir hunn, meng Mataarbechter hei am Haus, an deene leschte Méint onendlech vill Stonnen op deenen Dossiere verwennt, si mat de Patronatsorganisatiounen zesummekomm, hu mat de Ministere geschwat, ech och, hu mat de Verwaltunge geschwat. An déi Saach, déi sech no baussen einfach ugesäit, gestalt sech am internen Oflaf, esouwuel d'Gespréicher mam Patronat, wéi d'Gespréicher och verwaltungsintern, als ganz schwiereg. Mir schaffen äifreg dodrun, an hoffen, datt mir an deenen nächste Méint zu engem Ofschloss kommen, deen op d'Qualitéit vun den Decisiounen ofstellt, an net op d'Schnellegkeet vun den Decisiounen, well mir gären definitiv Garantien driwwer hätten, datt mir zu engem Beschleunegungsschub a Saachen administrativ Ofleef kommen.

Iwwert d'Aarbechte vun der Regierung hunn déi Communiquéë vun deene leschte Wochen ze berichte gewosst, eenzel Punkten déi am Gespréich sinn an deenen nächste Wochen, och mar schonn, betreffend d'Regelunge vum Zougang vum Publikum zu ëffentlechen Dokumenter. Doriwwer hate mir schonn den 12. Mee 2012 eng eingehend Diskussioun an der Regierung, och andeem mir dat, wat de Staatsminister wëlles huet, verglach hu mat deem, wat an aneren europäesche Länner de Moment zur Praxis gehéiert.

Mir schwätzen och virun iwwert de Code de déontologie d'Regierungsmembere betreffend, well mir och do äis mat internationale Parametere wëlle beschäftegen, ier mir do zu definitive Schlussfolgerunge kommen.

Dann intresséiert Iech an och d'Land virun allem déi Geheimdéngschtaffären, anescht kann een déi jo net beschreiwen, déi zënter e puer Wochen an Deeg Inhalt vu breedester Berichterstattung ass, wat jo e relativ normale Virgang och ass, datt d'Press sech intensiv, wéi mat alle wichtege Froen, grad esou intensiv mat dëser Fro beschäftegt wéi mat allen anere Froen, déi sech hei am Land stellen.

Ech sinn zënter laange Jore schonn an engem Gefill, datt alles dat, wat geheim ass, an alles dat, wat de Geheimdéngscht betrëfft, op eng séier spontan an novollzéibar Aart a Weis Mësstraue provozéiert.

Wee mat geheime Saachen ze dinn huet, an dat muss de Staatsminister als politesche Chef vum Geheimdéngscht maachen, deen ass selbstverständlech och enger Well vun extremem Mësstrauen ausgesat, géint déi e sech nëmmen äusserst schwiereg kann zur Wier setzen. An en fait wëll ech mech emol guer net dogéint zur Wier setzen, well ech weess, datt dat Mësstraue schürt, wann ee sech mat geheime Saachen ze beschäftegen huet.

Mä wann et ëm d'Geheimdéngschtsaache geet, an ëm d'geheim Virgäng, an ëm d'Menacen, déi real besti fir eist Land, da sinn ech do mat mir selwer eleng. Ech muss mat deenen Informatiounen, déi mir bruecht ginn, mat deene Conclusiounen, déi mir suggeréiert ginn, mat deenen Analysen, déi mir virgeluecht ginn, mäin eegenen Ëmgang fleegen.

Elo sinn ech vun Temperament a vun Astellung hier eigentlech kee Geheimdéngschtfreak, an tendéieren och net dozou mech afänken ze loosse vu Verdächtegungen, vu Suppositiounen, vu Suputatiounen, déi an deem Zesummenhang kënne geäussert ginn. Esou, datt ech mir selwer ëmmer – obschonn ech der aktueller Direktioun vum Geheimdéngscht net mësstrauen, am Géigendeel, ech hunn e grousst Vertrauen an den aktuellen Direkter, an an déi Leit, déi hien ëmginn, déi eng gutt Aarbecht maachen –, mech awer ëmmer drëm beméit hunn, och eng gesond Portioun vun Zeréckhalung allem entgéintzebréngen, wat mir un Informatiounen zougedroe gëtt.

Mä ech weess awer, datt Muenches, wat dem gréissere Publikum net bekannt ass, an iwwregens och net bekannt dierf gemaach ginn, drop hiweist, datt et och hei am Land Sécherheetsmenacë gëtt, déi ech ganz eescht huelen.

A fir mech war de Geheimdéngscht ni e Repressiounsinstrument, dat quasi hei sech géif zur Hëllef maache vun engem Ënnerdréckungsstaat, dee Lëtzebuerg géif heeschen. Lëtzebuerg ass keen Ënnerdréckungsstaat, an de Geheimdéngscht ass och kee Repressiounsinstrument, wat sech ouni Ursaach géif an d'Privatsphär vun de Leit, déi hei am Land wunnen, amëschen.

Wéi ech Staatsminister gi sinn, an op Grond vun där Astellung, déi ech hei beschreiwen, hunn ech dem deemolegen Direkter vum Geheimdéngscht, du sengem Nofolger, an dunn deem sengem Nofolger kloer Instruktioune ginn, iwwert d'Aart a Weis, wéi ech gären hätt, datt d'Aarbecht vum Geheimdéngscht an den Terrain, mat deem de Geheimdéngscht sech sollt beschäftegen, wéi dat sollt geregelt ginn.

Ech hu fir d'éischt däitlech gemaach, fir datt d'Saache kloer wieren, datt ech a kengem Fall wëll esou eppes wéi innepolitesch Spionage erliewen. Datt ech also net géif akzeptéieren, datt politesch Parteien, Gewerkschaften, Studentebewegungen, ONGën, aner Mouvementer géife vum Geheimdéngscht, a sief et och nëmme vu wäitem, géife suivéiert ginn. Well zu mengem Verständnis vu moderner Demokratie gehéiert, datt et Meenungsvillfalt gëtt. An dee Pluralismus an de Meenungen, an an den Astellungen, dee sech äussert, dee bedéngt kee geheimdéngschtleche Suivi.

Ech hunn also strikt verbueden, datt et esou eppes géif ginn, wat ee kéint innepolitesch Spionage nennen.

An ech hat och ni Ursaach ze mengen, datt esou genannten innepolitesch Spionage vum Geheimdéngscht géif gemaach ginn. An hätt ech dat jeemools an Erfahrung bruecht, dann hätt ech déi dësbezüglech Konsequenzen doraus gezunn.

An deem Enregistrement, wat de fréieren Direkter vum Geheimdéngscht mat mir opgeholl huet, ass och däitlech nozeliesen, datt ech nach eng Kéier an deem Gespréich gesot hunn, datt deen Typ Spionage net stattzefannen huet.

An ech sinn e bësschen iwwerrascht driwwer, nodeem esou vill iwwert dat Gespréich geschriwwe ginn ass, datt keen drop opmierksam mécht op dee Passus, wou ech dem fréiere Chef vum Geheimdéngscht soen, déi Saache géifen net méi stattfannen. Firwat huet dat eigentlech keng Erwähnung fonnt?

Ech hunn, wéi de fréieren Direkter vum Geheimdéngscht mir och gesot huet am Ufank – wat ëmmer dat och heescht –, hätt de Geheimdéngscht sech och mat deene Grénge beschäftegt, gesot, ech kéint iwwerhaapt keng Ursaach dofir entdecken, firwat datt se dat gemaach hätten, wa se et da gemaach hunn. An ech staunen driwwer, datt net an enger eenzeger Zeitung nozeliese war, datt ech dat gesot hunn.

Ech hunn also innepolitesch Spionage definitiv als eppes higestallt, wat net stattzefannen hätt. An ech hu gesot, ech géif iwwerhaapt net verstoen, firwat datt, falls dat da geschitt ass, am Ufank vun der grénger Bewegung déiselwecht suivéiert gi wier.

Wat de fréieren Direkter vum Geheimdéngscht d'ailleurs zur Ausso beweegt, dat wier eng nei Philosophie. An hien hätt sech déi zueege gemaach, wat ech och nu wierklech vun Häerze wëll wënschen, datt hie sech déi zueege gemaach huet.

Net alles, wat mir iwwert de Geheimdéngscht oder iwwert aner Sourcë rapportéiert gëtt, declenchéiert bei mir de Reflex, datt ech deem muss Folleg leeschten. Ech hunn e Wëssensstand iwwer Villes, deen esou ass, datt ech och kann Informatiounen, déi de Geheimdéngscht mir zoubréngt, esou nuancéieren, datt ech net onbedéngt allen Informatiounen déi mir zoubruecht ginn, och muss eng Folleg leeschten. An ee vun de Critèren, wéi ech Informatioune liesen, huet mat menger Opfaassung vu Rechtsstaatlechkeet ze dinn.

Ech fille mech en charge, dofir sinn ech Staatsminister, fir do wou ech zoustänneg sinn, fir d'Sécherheet hei am Land ze suergen, an ech huelen déi Aufgab extrem seriös. Ech schwätzen ni iwwert déi Aufgab, och haut net. Mä all dat, wat u Menacë fir d'Sécherheet mir zougedroe gëtt, esoufern wéi dat mir novollzéibar a plausibel schéngt, an esoufern wéi dat net op de Kräfte vun den Abildungsverméige vun deene berout, déi mir déi Informatiounen zoubréngen, huelen ech ganz eescht, an ech handelen deementspriechend. An dat ass keng einfach Saach, well et eng ass, iwwert déi ech mat kengem ka schwätzen, well de Geheimdéngscht ass geheim.

An déi Saachen, déi de Geheimdéngscht seet, nosicht, kuckt, no mengen Instruktioune mat rechtsstaatleche Mëttelen, déi bleiwe geheim. An déi, déi mengen, ech

géif haut hei eng Duerstellung maache vun all deene Menacen, déi et zu Lëtzebuerg gëtt, déi iere sech fundamental. Well et gëtt e Gesetz iwwert de Geheimdéngscht, an dat Gesetz seet, datt Informatiounen déi Quelle kënnen a Gefor bréngen, oder och nëmmen identifizéieren, déi de Geheimdéngscht benotzt fir seng Informatiounen ze kréien, offe géif leeën, dat steet ënnert Strof. Dat ass e Gesetz, wat sech mir an alleréischter Linn applizéiert, iwwregens och allen aneren, déi mat Geheimdéngschtaffären ze dinn hunn. An dofir kann ech net all Froe beäntweren.

Elo kann d'hallef Welt schreiwen, dat wier en typeschen Trick vun engem, deen näischt wëll soen. Mä och wann de Wonsch an der Ëffentlechkeet an an der publizéierter Ëffentlechkeet grouss ass, fir méiglech vill gewuer ze ginn, ech kann hei näischt soen, wat ënnert Geheimhaltungsflicht läit. Ech hu mech un d'Gesetz ze halen, an ech maachen dat och.

Mä ech wëll awer zu e puer Aspekter vun all deem, wat an deene leschte Woche gewuer ze gi war, an ze liese war, eppes soen.

Et ass fir d'éischt emol esou, datt de fréiere Chef vum Geheimdéngscht e Gespréich mat mir opgeholl huet. Dat war e Gespréich aus enger Serie vu ville Gespréicher. Ech hunn awer Verständnis dofir, well jo net all Gespréicher opgeholl gi sinn, an an der Zeitung ofgedréckt gi sinn, datt sech jo op dat Gespréich konzentréiert gëtt. Mä dat war awer net dat eenzegt Gespréich an deem Zesummenhang, andeem et an deem Gespréich geet, wat ech mat dem fréieren Direkter vum Geheimdéngscht gefouert hunn.

Dat Gespréich, esou hunn ech dat retracéiert, well ech mir u sech, dat ass e Virworf deen ech mir maachen, net all Gespréich wat ech hunn, opschreiwen, an net all Gespréich, wat ech opgeschriwwen hunn, wat net stattfënnt, erëm austräichen a mengem Kalenner, dofir kann ech mech op meng Kalenneren net verloossen. Mä et gëtt mir gesot, dat Gespréich hätt am Januar 2007 stattfonnt.

Ech hunn dat fir en extreme Vertrauensbroch gehalen. A wann ech mech wéilt selwer bedaueren – mä dat bréngt mir näischt, well ech si jo deen Eenzegen, dee mech an dëser Affär bedauert, well meng Rechter gi jo an dëser Affär absolut net observéiert an absolut net respektéiert –, als een, mat deem e Gespréich opgeholl ginn ass, a wat elo inhaltlech am Verbatim no bausse gedroe gëtt. Ech kéint mech jo elo hei als Affer vun enger Operatioun histellen, déi ech als en absolute Vertrauensbroch consideréiert hunn. Mä vu datt ech mech hei net wëll ëm mäin eegent Schicksal bekloen – domat muss ech deen Ëmgang fannen, deen een ebe muss mat Enttäuschungen am Liewe fannen –, wëll ech mech domat net ophalen.

Mä ech wëll Iech just soen an engem Saz, an dann héiert Dir en ni méi, ech si Victime vun enger Operatioun, wou e Gespréich mat mir opgeholl ginn ass, wat engem gréissere Publikum elo zougänglech gemaach gëtt. Dat geheit Iech net, während wann dat anere Leit geschitt, da geheit dat Iech terribel, mä dat ass eben esou, dat ass d'Regel, wann et ëm mech geet.

Dat Gespréich, contrairement zu deem, wat vill Leit schreiwen, mengen, soen, hat fir mech kee sécherheetsrelevante Charakter; dat Gespréich, well an deem Gespréich wéineg Saachen op d'Tapéit komm sinn, vun deenen ech net scho virdru gewosst hätt. Dat hat also fir mech keng sécherheetsrelevant Brisanz.

Et gëtt an der Ëffentlechkeet d'Fro gestallt, firwat datt ech da géint dee fréieren Direkter vum Geheimdéngscht keng Disziplinaraffär ageleet hätt? An dat ass eng Fro, vun där ech fannen, datt se séier berechtegt ass.

Wann ech, well ech mech mat där Fro beschäftegt hunn, eng Disziplinaraffär ugestrengt hätt, da wier déi Disziplinaraffär ënnert Enquêteform vun dem dofir zoustännege Regierungskommissär gefouert ginn, deen net bei mir am Haus sëtzt, mä dee fir all Disziplinaraffäre beim Staat zoustänneg ass. Deen hätt eng Enquête gefouert. Déi Enquêten, dat weist meng Erfahrung am Ëmgang mat anere manner graven Dossieren, déi huele ganz vill Zäit an Usproch.

Wann déi Enquête bis demarréiert gi wier, hätt ech jo missten de fréieren Direkter vum Geheimdéngscht direkt suspendéieren. Esou laang wéi en Direkter vun engem Service suspendéiert ass, kann en net duerch en neien Direkter ersat ginn. Hätt ech den Direkter vum Geheimdéngscht suspendéiert, dann hätt ech jo heiheem missten doriwwer Explicatioune ginn, hätt ech dann och gemaach, an hätt ech d'Netz vu Relatiounen, déi eise Geheimdéngscht, dat heescht d'Regierung an all hire Composanten, mat auslänneschen Déngschter a mat auslännesche Regierungen, net insoufern wéi et ëm Affäre geet, déi den Terrorismus betreffen, Wirtschaftsspionage betreffen, Aktivitéite vun

anere Geheimdéngschter op eisem Territoire, hätte mir äis ofgeschnidde vun deene sécherheetsrelevanten Informatiounen, déi aner Geheimdéngschter an aner Regierungen äis zoukomme loossen.

Dat Meescht, wat mir an Erfahrung bréngen, iwwer Menacen déi et hei am Land gëtt, gëtt äis zoubruecht vun auslänneschen Déngschter. Mir mussen och mat auslänneschen Déngschter zesummeschaffen, wann et ëm d'Sécherheetsintressi vun deene Länner geet, fir déi déi Déngschter schaffen, an d'Aktivitéite vu Leit betrëfft, déi sech op eisem Territoire ophalen.

De Risiko, sech komplett ofzekappe par rapport zu där héchst wäertvoller Informatiouns- an Hiweisquell, déi mir hunn, doduerch, datt aner Déngschter vun anere Länner haaptsächlech, mä net nëmmen, vun alliéierte Länner am Kader vun der NATO, fir äis leeschten, huet mir einfach vum Sécherheetsstandpunkt, dat eegent Land betreffend, ze héich geschéngt. An dofir hunn ech vun enger Affaire disciplinaire, déi alleguer déi Repercussiounen, déi ech amgaange sinn, lech ze beschreiwen, an déi dir eescht huelt oder net, ech hu se eescht geholl, an dat war eng Güteabwegung, déi ech ze treffen hat; alleguer déi Constellatiounen hu mech zur Asiicht bruecht, fir keng Disziplinaraffär ze maachen.

Ech hunn awer mam fréieren Direkter selbstverständlech iergendwann am éischte Semester 2009, ech kréien dat net reconstituéiert, wéini datt dat war, dat ass och irrelevant, mech doriwwer ënnerhalen, méi wéi eemol. An hien huet mir erkläert, datt hien deen Enregistrement mam Staatsminister, mat sengem Chef en fait, gemaach huet, well hie wollt eenzelne Leit a sengem eegene Service beweisen, well déi hunn dat bezweiwelt, datt hie mir déi Informatioune géif weiderreechen, déi si him weiderginn hunn op Grond vun hiren eegenen, wéi ech mengen, vermeintleche Feststellungen.

Vu sengem Standpunkt aus betruecht, a wann dat d'Verhältnisser am Geheimdéngscht déi Zäit waren, déi Verhältnisser vun internem Mësstrauen, déi sinn ofgestallt ginn, vu sengem Standpunkt aus betruecht, kann dat engem als plausibel Erklärung erschéngen. Dat ännert näischt drun, datt et een eklatante Vertrauensbroch war.

Mä aus der Erkenntnis eraus, datt et net ugemiess wier, eng Disziplinaraffär ze maachen, aus deene Grënn, déi ech lech gesot hunn, an op Grond vun deene geheimdéngschtinternen Erklärungen, déi hie mir fir säi Verhale ginn huet, hunn ech och ofgesinn, eng Plainte au pénal géint de Chef vum Geheimdéngscht ze maachen. Wann ech keng Disziplinaraktioun aleeden, kann ech och net gutt eng strofrechtlech Affär lasstrieden. Mä dorëms bekëmmert de Parquet sech jo.

A well mir an engem System vu Gewaltentrennung liewen, hunn ech mech dozou net z'äusseren. Sauf, datt ech no dëser Pressekonferenz vun der Police judiciaire verhéiert oder gehéiert ginn – ech weess net, wéi een dat soll nennen – well ech an där Affär einfach vun der Kriminalpolizei verhéiert oder gehéiert ginn, wat natierlech en extrem agreablen Aspekt am Liewe vun engem Staatsminister ass, deen enregistréiert ginn ass, an dee sech elo muss explizéiere fir dat, wouriwwer hien enregistréiert ginn ass.

Ech hu gelies, och ënnert der Ënnerschréft vun eenzelne Parteien, de fréiere Chef vum Geheimdéngscht, deen hätt eng Promotioun kritt. Dat stëmmt net.

Esou wéi mir dat ëmmer maachen, wann e Staatsbeamten eng Occupatioun am Privatsecteur fënnt – wouzou ech de fréieren Direkter vivement encouragéiert hat, sech no esou eppes ëmzegesinn –, oder wann en an eng international Organisatioun schaffe geet, da gi mir e Congé sans solde fir sécherzestellen, datt wann dee Betreffenden erëm wëllt zeréck an de Staatsdéngscht kommen, datt hien dat och ka maachen.

Vu datt ech net wollt, datt dee Mann nach eng Kéier géif Chef vum Geheimdéngscht géif ginn, a vu datt jo dee Posten huet och misste besat ginn, well dee muss 24 Stonne laang funktionéieren, hu mir dee fréiere Chef vum Geheimdéngscht Premier conseiller gemaach. Dat ass keng Promotioun. Well doduerch, datt hie Premier conseiller genannt ginn ass, ier en de Staatsdéngscht verlooss huet, ass séchergestallt ginn, datt hien an deemselwechten Déngschtgrad bliwwen ass an deem hie war, wéi e Chef vum Geheimdéngscht war, dat heescht am Grad 17, an dofir ass hie Premier conseiller genannt ginn. Dat ass also keng Promotioun, keng Belounung, dat ass een, wa keng Affaire disciplinaire gemaach gëtt a keng Affaire pénale lassgetruede gëtt, zeréckfalend op déi normal Regel déi spillt, wann een de Staatsdéngscht verléisst, a wëllt sécherstellen, datt hien no enger gewëssener Zäit erëm an de Staatsdéngscht kann zeréckkommen. Et ass also keng Sonderbehandlung, mä eng normal Behandlung gewiescht.

Et gëtt Froe gestallt, an déi verstinn ech ganz gutt, iwwert d'Verhältnis tëscht Staatsminister, Geheimdéngscht a parlamentaresch Geheimdéngschtkontrollkommissioun.

Wéi ech an Erfahrung bruecht hunn, datt dat Gespréich tëscht dem fréieren Direkter vum Geheimdéngscht an dem Staatsminister opgeholl ginn ass, a mir dat eng Zäit laang iwwerluecht hunn, wat fir en Ëmgang, datt ech da mat deem Wëssen do ze fleegen hätt, hunn ech den deemolege President vun der Geheimdéngschtkommissioun, de Kolleg Charel Goerens, bei mech bestallt, an hunn deen doriwwer informéiert, an him och déi CD, wou dat Gespréich drop war, virgespillt.

Dat hunn ech gemaach, well den Här Goerens President vun der parlamentarescher Iwwerwaachungskommissioun war. Dat hunn ech och gemaach, well ech an deem Mann en extremt Vertrauen hat an hunn, well dee sech auszeechent duerch e Staatsverständnis, wat mengem net aus de Féiss geet. Ech hunn dee kannt als Verteidegungsminister an enger Regierung, déi ech mat senger Partei gebilt hat, hat mech also och ëfters iwwert Geheimdéngschtaffäre mam Här Goerens z'ënnerhalen, an hunn him dofir och vollt Vertraue gemaach. Souguer wann ech kee vollt Vertraue gehat hätt, hätt ech hie misste ruffen, well hie war President vun der Geheimdéngschtkommissioun. A mat wiem sollt ech dann doriwwer schwätzen, wann net mat deenen, déi zoustänneg si fir d'Aarbecht vum Geheimdéngscht z'iwwerwaachen an ze kontrolléieren?

Den Här Goerens huet sech déi Kassett ugelauschtert, mä hien huet se awer net, esou wéi mir dat notracéiert hunn, intensiv gelauschtert. De Skandal war fir hien esou grouss wéi fir mech, nämlech, datt enregistréiert ginn ass. An hien huet also net déi ganz Kassett mat intensiver Attentioun suivéiert, well och an deem Gespréich en fait näischt war, wat hien net op déi eng oder déi aner Aart a Weis scho gewosst hätt.

Den Här Goerens, deen och doriwwer nogeduecht huet, huet mech dunn invitéiert fir an d'Geheimdéngschtkommissioun ze kommen, fir deenen anere Membere vun der Geheimdéngschtkommissioun déi Tatsaach, datt e Gespréich tëscht dem Geheimdéngschtchef an dem Staatsminister enregistréiert ginn ass, opgeholl gi war. Ech hunn zweemol an der Geheimdéngschtkommissioun doriwwer Bericht erstatt. Et huet kee mech dee Moment gefrot, fir déi CD kënnen ofzelauschteren, well jo d'Materialitéit vum Enregistréiere feststoung doduerch, datt ech dat gemellt hunn, an doduerch, datt den Här Goerens och an déi CD do eragelauschtert huet.

Et muss ee wëssen, datt d'Gesetz vum Juni 2004 de Geheimdéngscht an de Staatsminister, de Staatsminister an de Geheimdéngscht, dat deele mir äis op jee no Zäitlaf, d'parlamentaresch Kontrollkommissioun iwwert déi allgemeng Aktivitéit vum Geheimdéngscht muss informéieren, iwwert déi allgemeng Aktivitéit vum Geheimdéngscht.

Dofir ass et falsch, wéi Eenzelner dat gesot hunn, ze soen, et wier e Verstouss géint d'Gesetz, wann de Geheimdéngscht d'Geheimdéngschtkommissioun net iwwert all eenzel Filature informéiert, déi de Geheimdéngscht virhëlt. Dat mécht de Geheimdéngscht och net mat mir. Well soss deplacéieren ech mäi Büro an d'Escher Strooss, a loosse mech minuttegenee informéieren iwwert dat, wat de Geheimdéngscht un Observatiounen an u Filaturë mécht.

Ech ginn doriwwer informéiert, wa se e Resultat bruecht hunn, an ech ginn och ganz dacks driwwer informéiert, datt Filaturë stattfonnt hunn, wa kee Resultat entstanen ass.

Mä déi Virstellung, datt ee muss am dagdeegleche Rhythmus, entweder de Staatsminister oder d'parlamentaresch Kontrollkommissioun, iwwert all Observatiounen, all Filaturë vum Geheimdéngscht informéieren, dat ass einfach eng total irrealistesch Virstellung.

Ech loosse mir vum Geheimdéngscht, dat hunn ech agefouert, a regelméissegen Ofstänn eng Evaluatioun vun der Gesamtmenace erstellen, déi sech presentéiert. Déi Evaluatioun vun der Menace, wou also alles zesummegedroe gëtt wat un Erkenntnisser, an esouguer u Verdachtsmomenter virläit, déi gëtt selbstverständlech och der parlamentarescher Kontrollkommissioun zougestallt, fir datt déi Kollege sech kënnen e Bild iwwert de reellen Zoustand vun der Bedrohung, haaptsächlech der terroristescher an der economescher – déi ass mindestens genau esou wichteg – kënne maachen.

Ech loosse mir och e regelméissege Bericht, e schréftleche Bericht, maachen – dat ass eng Exigenz, déi ech formuléiert hunn an déi respektéiert gëtt – iwwert all Operatiounen, déi de Geheimdéngscht amgaangen ass z'ënnerhuelen. Ech hunn der Chamberkontrollkommissioun och gesot, datt ech de Bericht iwwert

déi Operatioune kréien. Géif de Wonsch bestoen, dee Bericht och ze kréien, ënnert Hiwäis natierlech op déi exzessiv streng Geheimhalungsflicht, déi et do gëtt, kritt d'Chamberkommissioun dat selbstverständlech och zougeleet. Souwisou mécht den Direkter vum Geheimdéngscht a regelméissegen Ofstänn Bericht iwwert Operatiounen déi lafen, an e geet net eleng an d'Geheimdéngschtkommissioun, mä hien hélt seng Analyste mat, déi also kënnen aschätzen, wat dann un deem drun ass, wat ee bei Geleeënheet vun esou Operatioune ka feststellen, oder wat d'Beweggrënn sinn, firwat datt Operatioune vun deem Typ stattfannen.

Souwisou stinn d'Direktere vun dem Geheimdéngscht ënnert menger formeller Instruktioun, an där Chamberkommissioun alles dat ze soen, wat si mir och soen, an all Froen ze beäntwerten, déi se kënne gestallt kréien. Well ech selwer jo déi parlamentaresch Kontroll do duerch Gesetzesnovelléierung am Juni 2004 erbäigefouert hunn, ënnert anerem och well ech net méi wollt total op alle Punkten eleng si mat deem Wëssen, mat deem ee muss eens ginn, wann een et huet, mä dat gäre mat der parlamentarescher Kontrollinstanz deelen, esou dacks wéi et nëmmen iergendwéi méiglech ass.

An dofir sinn ech eigentlech och mat der Aart a Weis, wéi d'Relatiounen tëscht dem Premier an dem Geheimdéngscht engersäits an der parlamentarescher Kontrollkommissioun anersäits funktionéieren, ganz zefridden, quitte datt mir amgaange sinn zënter Méint schonn un enger neier Redaktioun vum Geheimdéngschtgesetz ze schaffen, wou mir d'Rechter an d'Méiglechkeete vun der parlamentarescher Kontrollkommissioun, déi souwisou schonn héich sinn, a grouss sinn, nach wëlle weider verbesseren, notamment op Grond vun engem Bericht, deen ech bei der Geheimdéngschtkommissioun am Joer 2008 gefrot hat, iwwert de Fonctionnement vum Geheimdéngscht alles opzeschreiwen, wat si mengen, wat net géif klappen, a Virschléi ze maachen, wat ee kéint verbesseren. E Bericht, deen d'Geheimdéngschtkommissioun de 24. Juni 2011 publizéiert huet.

Am Zesummenhang mat all deem, gëtt op eng, wéi ech fannen, besuergniserregend Aart a Weis de Staatschef ëmmer erëm erwähnt.

Et gëtt behaapt, an déi Verdachtsmomenter sinn och dem Geheimdéngscht zougänglech gemaach ginn, de Grand-Duc an de Staatsminister hätten e Gespréich gefouert, wat enregistréiert gi wier. Déi Informatioun hunn ech ëmmer als eng intressant fonnt, mä ech hu se ni gegleeft. Ech bilde mir an, datt ech mir ka mäin eegent Urteel iwwert Informatioune bilden, déi dem Geheimdéngscht a mir via Geheimdéngscht zoubruecht ginn.

Ech lauschteren de Grand-Duc net of an ech huelen och Gespréicher mam Grand-Duc net op. An de Grand-Duc lauschtert mech net of an hélt och keng Gespréicher mat mir op. Mir schwätze mateneen, mir lauschteren, mä mir lauschteren äis awer net of. An dofir huet dat mir ëmmer ausserhalb vun all Realitéit geschéngt, datt Gespréicher, déi ech mam Grand-Duc am Palais féieren, géife vum Grand-Duc, oder wéi anerer mengen, vu mir selwer, enregistréiert ginn. Ech brauch keng Gespréicher mat engem z'enregistréieren, well ech weess jo, wat ech mat engem schwätzen. An ech brauch och kengem ze beweisen, wat ech mam Grand-Duc schwätzen, well dat, wat de Staatschef an de Regierungschef matenee schwätzen, dat fält ënnert den absolute Secret vum Staat.

Colloque singulier, nennt dat sech. Ech hu gesinn, datt Eenzelner sech doriwwer Froe stellen. Ech soen emol net an der Regierung, wat ech mam Grand-Duc schwätzen. Dat mécht sech net. Dat ass e Gespréich ënnert véier Aen tëscht Staatschef a Regierungschef. An doriwwer hunn ech net ze rapportéieren.

Mä ech hunn et net gegleeft. An dunn hunn ech mir d'Iwwerleeung gemaach, do gëtt et jo nëmmen zwou Méiglechkeeten. Entweder huet en Drëtten e Gespréich tëscht dem Staatschef an dem Regierungschef opgeholl, an dat un anerer weidergereecht. An dat ass schlëmm, wann de Staatschef an de Regierungschef enregistréiert gi wa se matenee schwätzen.

Oder awer et gëtt behaapt, et wier e Gespréich tëscht dem Staatschef an dem Regierungschef opgeholl ginn. An deen, deen dat behaapt, dee muss jo dann Ursaachen hunn, firwat datt hien déi Rumeur an d'Welt setzt. An et géif mech nawell och intresséieren, firwat datt dat geschitt.

An datt dat de Geheimdéngscht intresséiert, wann deem déi Informatioun zougedroe gëtt, ass eng normal Saach, well de Geheimdéngscht huet, Artikel 2 Paragraf 2 vum Gesetz vum 15. Juni 2004, als Aufgab, sech ëm d'Securitéit vun den Institutiounen ze bekëmmeren. A wann de Staatschef, éischt Institutioun am Land, an de Regierungschef, net déi lescht Institutioun am Land,

enregistréiert ginn, oder wa behaapt gëtt, déi wieren enregistréiert ginn, da betrëfft dat nunn emol d'Securitéit vun de staatlechen Institutiounen. Also ass et d'Aufgab vum Geheimdéngscht, sech mat där Informatioun ze beschäftegen.

Esou, datt ech also geduecht hunn, wat ech ëmmer nach mengen, datt et ni esou en Enregistrement ginn huet, de Verdacht awer hunn, datt falls et e ginn huet, datt dat jo eng Ursaach huet, firwat datt dann, falls et en net gëtt, firwat datt dann déi Rumeur an d'Welt gesat gëtt, et géif esou en Enregistrement ginn.

Déi zwou Saache rege mech virstellungsméisseg op. D'Virstellung, datt en Drëtten de Grand-Duc an de Staatsminister oflauschtert, iergend en Drëtten, och vläicht en auslännesche Geheimdéngscht, oder datt dat einfach an d'Welt gesat gëtt, fir ech weess net wat als kollektiv Reflexbildung hei am Land ze provozéieren. Déi zwou Saachen hu mech opgereegt.

Dofir hunn ech, dat kënnt Dir jo noliesen, am Verbatim déi d'Kollegen, Är Kollegen, meng Kollegen och hoffentlech, vum „Lëtzebuerger Land" ofgedréckt hunn, hunn ech ëmmer erëm insistéiert, datt ech gären hätt, datt déi Kassett géif decryptéiert ginn, well déi ass jo ënnert cryptéierter Form dem Geheimdéngscht zougänglech gemaach ginn, well ech gäre géif wëssen, a) wann et stëmmt, datt de Grand-Duc an de Staatsminister enregistréiert gi sinn, wéisst ech gäre vu wiem, a falls net, falls näischt op där Diskett ass, wéisst ech gäre firwat, datt dann déi Rumeur do an d'Welt gesat gi wier.

An zweemol, an deem éischte Fall op eng grav Aart a Weis, ass d'Securitéit vun den Institutioune menacéiert. An deem zweete Fall wou deen Enregistrement net stattfonnt huet, mä wou gemaach gëtt, wéi wann e stattfonnt hätt, ass d'Securitéit vun den Institutioune manner touchéiert, mä awer ëmmerhin nach op eng erhieflech Aart a Weis.

Ech hunn ëmmer gefrot, datt déi CD – vun där mir elo gesot gëtt, et wier eng Kassett, liesen ech jiddwerfalls –, ëmmer insistéiert, datt déi sollt decryptéiert ginn, x-Mol, an déi ass elo amgaangen duerch en auslänneschen Déngscht, ech kann Iech net soen duerch wat fir een, probéiert ginn ze decryptéieren. Ech hunn doriwwer nach keng Äntwerte virleien.

Wat ech awer kann hei soen, ass datt ech Iech awer wierklech géif häerzlech bieden, ouni hei a monarchistesch Dreemereien auszebriechen, awer dem Grand-Duc wann ech gelift ze gleewen, wann hie schrëftlech wëssen deet, datt hie kee Kontakt mam britesche Geheimdéngscht huet. Et ass awer relativ ongewéinlech, datt den Haff muss e Communiqué maachen, fir ze dementéieren, datt hie mat engem auslännesche Geheimdéngscht zesummeschafft.

An déi Leit, déi behaapten, einfach esou, well heiansdo iwwer dat, wat ee seet, net nogeduecht gëtt, de Verdacht géif bestoen, datt de Grand-Duc mam englesche Geheimdéngscht géif zesummeschaffen, déi accuséiere jo eigentlech de Grand-Duc Héichverrot ze begoen, well de Grand-Duc huet net mat engem auslännesche Geheimdéngscht zesummenzeschaffen an e schafft och net mat engem auslännesche Geheimdéngscht zesummen.

A wann ech elo heiansdo liesen oder héieren, jo, de Grand-Duc huet dat dementéiert, mä wat beweist dat schonn. Da muss ech awer soen, datt mir awer um definitiven Enn vum Kretinismus ukomm sinn. Muss de Grand-Duc beweisen, datt hien net mam englesche Geheimdéngscht zesummeschafft, a geet den Dementi net duer? Wat soll hien dann do beweisen? Wéi soll hien da beweisen, datt eppes net stëmmt, wat hien net gemaach huet?

Dofir verlaangen ech Respekt fir d'Fonctioun vum Grand-Duc an deem Zësummenhang. An dat ass jo awer e Grand-Duc, deen trotzdem weess, wou mir hei sinn, a wat eis Verfassung ass, a wat eis Institutioune sinn. An dofir hätt ech och gären, datt een net kann einfach blann, ouni Kontroll, ouni datt een zur Rechenschaft ka gezu ginn, datt de Staatschef hei mat engem auslännesche Geheimdéngscht géif de Lëtzebuerger Premier oflauschteren. Et muss ee sech awer un de Kapp heiansdo gräifen, wann ee sech déi Saachen do an hirer geballter Dichte probéiert virun Aen ze féieren.

Da gëtt gesot, och de fréiere Chef vum Geheimdéngscht monéiert do ronderëm, et kéint jo awer emol sinn, datt eng Oflauschterinstallatioun sech am Palais géif befannen. Éischtens gleewen ech dat net. Zweetens hunn ech probéiert mir z'erklären, wéi wann ech soss näischt ze dinn hätt, wéisou kënnt et eigentlech zu esou enger Rumeur, zu esou enger Iddi, zu esou engem Afall?

Dann erënneren ech mech drun – ech muss dat elo public maachen, obschonn dat de Public iwwerhaapt näischt ugeet –, datt grave Menacë géint de

Grand-Duc gemaach gi sinn am Joer 2005. An datt dunn op Demande vum Palais an der Loge zu Colmar-Bierg, an an der Kommunikatiounszentral vum Palais en Tounband, ech nennen dat elo esou, geschalt ginn ass fir déi Menacen, géife se sech widderhuelen, opzehuelen, fir erauszefanne wou déi Menacen hierkommen. Eng Aart Fangschaltung, wann Dir esou wëllt, mä awer och eng Auditiounsméiglechkeet vun deene Menacen ze hunn, géife se sech widderhuelen.

D'Polizei huet déi Installatioun am Mäerz 2005 erëm ewechgeholl, esouwuel an der Telefonszentral vum Palais wéi och an der Loge zu Bierg.

Déi Sécherheetsequipe, iwwert déi och an deem Gespréich Mille-Juncker, wat Iech jo alleguer am Detail bekannt ass, geschwat ginn ass, si véier Polizisten, déi vun der Polizeidirektioun an de Palais detachéiert si fir d'Securitéit vum Grand-Duc – dat huet all Staatschef an Europa – a fir d'Memberen, an d'Securitéit vun de Membere vun der groussherzoglecher Famill ze suergen. Déi Sécherheetsequipe huet keng geheimdéngschtlech Aktivitéiten, déi sinn nämlech net Member vum Geheimdéngscht, mä huet Iwwerwaachungsaktivitéiten, déi d'Sécherheet vum Grand-Duc a vu senger Famill betreffen, wouerzehuelen.

An ech sinn ausdrécklech Demandeur dofir, datt de Grand-Duc protegéiert gëtt, esouwuel wann hie sech am Palais oder zu Bierg ophält, wéi och wann hie sech am In- oder am Ausland deplacéiert. Mir falen nach anerer an, déi eventuell Ähnleches kéinten aus guddem Grond fir sech verlaangen, mä wann et ëm de Staatschef geet, ass et d'Aufgab vun der Regierung a vun der Polizei fir d'Sécherheet vum Staatschef ze suergen.

An datt sech dann aus all deem falsch Rumeuren degagéieren, bis hin zu deene verréckteste Verdächtegungen, wéi déi, datt de Grand-Duc mam englesche Geheimdéngscht de Staatsminister géif oflauschteren, oder ëmgedréint, dat ass trotzdem e wäite Wee, deen ech Iech géif bieden, net esou ohne Weiteres ze goen.

Jiddwerfalls wieren ech mech dogéint, datt de Grand-Duc an esou Affären hei eragezu gëtt. Deen huet weder Kontakter mam englesche Geheimdéngscht nach léisst hie säi Staatsminister oflauschteren, nach léisst dee säi Staatschef oflauschteren.

Ech bleiwen der Meenung – mä deen Decryptage, deen ass jo amgaange probéiert ginn ze maachen –, datt dat net stëmmt, well ech mir dat net ka virstellen, datt en Drëtten een am Palais kann oflauschteren; a well ech weess, datt déi zwee aner involvéiert institutionell Personalitéiten a Personnagen zu däraartegem net fäheg sinn, an d'ailleurs och keng Ursaach hu fir dat ze maachen.

Nu gëtt och, wat ech awer nu wierklech ganz gutt verstinn, vun eenzelne Parteien an och vu Presseorganer sech driwwer ënnerhalen, ob aner Enregistrementer oder illegal Ecoutë mam Accord vum Staatsminister gemaach gi wieren, ob d'Persoun vun deene Quellen, Informanten, déi dem Geheimdéngscht d'Informatioun – déi vermeintlech, wéi ech nach ëmmer mengen – zoukomme gelooss hunn, de Grand-Duc an de Staatsminister wieren enregistréiert ginn.

Ech hunn Iech virdru gesot, firwat datt dat de Geheimdéngscht kann intresséieren, wann déi Haaptinstitutioun an eng manner wichteg, mä awer trotzdem net eng negligeabel Institutioun, zu Lëtzebuerg betraff sinn.

Elo gëtt et bei den Ecoutes téléphoniques kloer Regelen, Dir kennt déi Regelen och. Wann et ëm Terrorismus an aner Beräicher geet, ëm déi de Geheimdéngscht sech ze këmmeren huet, ass net d'Geriicht zoustänneg fir d'Telefonsecouten ze decidéieren, mä de Staatsminister. Dat maachen ech op Grond vun engem Avis, deen op Antrag vum Direkter vum Geheimdéngscht vun dräi héije Magistraten zu Lëtzebuerg formuléiert gëtt. Dat sinn dräi Magistraten. Un déi Avisen halen ech mech ëmmer. Ëmmer.

Wann déi dräi Magistraten der Meenung sinn, dat wat den Direkter vum Geheimdéngscht als Begrënnung virleet fir eng Ecoute ze maachen, dat geet net duer, da gëtt déi Ecoute vu mir net autoriséiert, well ech mir einfach abilden, déi dräi Magistraten hu méi Gefill an och wahrscheinlech méi Wëssen iwwert déi Beräicher, déi do ugesprach ginn, wéi ech dat kann hunn. Ech huelen och un deene Sitzungen zwëschen dem Direkter vum Geheimdéngscht an deenen dräi Magistraten ni Deel, well ech op keng Aart a Weis wëll eng Meenung zu deenen Anträg vum Geheimdéngscht äusseren, an och mech net wëll an d'Aarbecht vun deenen dräi Magistraten amëschen.

Heiansdo kënnt et vir, datt déi dräi Magistrate mam Direkter vum Geheimdéngscht der Meenung sinn, datt eng Telefonsecoute soll gemaach ginn, datt dat mir net aliicht. An da fënnt se net statt. Well besonnesch wann

eng Ecoute op engem Mënsch soll gemaach ginn, deen hei am Land wunnt, kucken ech mir dat méi wéi fënnef Mol un, ier ech déi Ecoute autoriséieren, well ech eng relativ héich Opfaassung vu Liberté publique a vum Schutz vun der Privatsphär vun de Leit hunn, déi hei am Land wunnen, ob et Lëtzebuerger sinn, wat äusserst selte passéiert, oder Auslänner sinn, wat natierlech méi dacks passéiert.

Elo muss een natierlech, wa relevant Virgäng musse suivéiert ginn, eng Drénglechkeetsprozedur aschalten, sou datt et virkënnt, datt den Direkter vum Geheimdéngscht freet fir d'Urgence eng Ecoute ze maachen, keng Zäit méi fonnt gëtt, fir déi dräi Magistraten zesummenzeruffen, da kann de Staatsminister déi autoriséieren, ënnert der Bedéngung, datt dat an deenen nächsten Deeg deenen dräi Magistraten zur Kenntnis bruecht gëtt.

Och wann ech, wat äusserst selten ass, mä awer trotzdem dacks genuch virkënnt, fir datt ech eng lieweg Erënnerung un esou Virgäng hunn – nu kënnt et ni vir, datt eng Ecoute ka geschalt ginn, wann ech net eng schréftlech Autorisatioun trotzdem ginn hunn. Den Direkter vum Geheimdéngscht ka mech uruffen a soen, mir mussen eng dringend Telefonsiwwerwaachung maachen, mä hien dierf se eréischt maachen, wann ech eng schréftlech Autorisatioun ginn hunn, déi am Laf vum Dag anzezéien ass.

Et kann also net sinn, datt en Absence vun enger schréftlecher Autorisatioun, déi eng Procédure d'urgence formaliséiert ier déi dräi Magistrate mat där Demande befaasst ginn, ka keng Ecoute geschalt ginn. Do brauch et eng schréftlech Autorisatioun vum Staatsminister.

An deem Fall, deen den Här M. betréfft, gëtt et keng esou eng schréftlech Autorisatioun vum Staatsminister, mä et gëtt eng an zwee Deeler opgegliddert Informatioun an engem Gespréich tëscht dem, deen opgeholl ginn ass, tëscht dem fréiere Chef vum Geheimdéngscht an dem Staatsminister, wou deen erkläert kritt, datt dat en fait keng Ecoute am Sënn vum Gesetz war, mä en Enregistrement op engem Handy vum Geheimdéngscht, an deen Enregistrement ass relativ séier zu Enn gefouert ginn. An de Chef vum Geheimdéngscht seet, en hätt déi dräi Magistraten net wëllen domat befaassen, well hien deenen net hätt wëlle soen, wat hei esou lass ass.

Wat huet de Chef vum Geheimdéngscht, deem seng Gedankegäng ech net ëmmer verstinn, domat gemengt, wéi hie gesot huet, wat hei esou lass ass. Ech zitéieren de Verbatim, deen am „Land" ofgedréckt war. En huet domat gemengt, datt hien, mengen ech, hunn ech deemools och gemengt, den dräi Magistraten net hätt wëlle soen, well dat hat sech jo nach op kengerlei Aart a Weis confirméiert, datt de Verdacht géif bestoen, datt de Grand-Duc an de Staatsminister bei engem Gespréich opgeholl gi wieren. Spéiderhin huet de Chef vum Geheimdéngscht, net den deemolegen, mä dee jëtzegen, och mat deenen dräi Magistraten driwwer geschwat, wéi dann esou e Virgang eigentlech, well do kann ee jo op eng Grauzon tippen, anzeschätzen ass. An déi Saachen, déi sinn do gekläert ginn.

Falls et awer elo esou eng Ecoute am Sënn vum Gesetz trotzdem ginn hätt, obschonn ech se net schréftlech autoriséiert hat, ass et selbstverständlech Affär vum Parquet, doranner z'ermëttelen.

Ech war e bëssche penibel beréiert, muss ech soen, iwwert d'Vergläicher, déi ech gelies hunn, an deenen ze liese war, eigentlech wier do kee groussen Ënnerscheed, e Gespréich tëscht dem Staatsminister an dem Chef vum Geheimdéngscht gëtt enregistréiert, an de Geheimdéngscht enregistréiert e Gespréich mat engem, deen Eenzelner heibanne besser kenne wéi ech, well ech kennen en net. Wann Dir dat wëllt mateenee vergläichen, da soen ech Iech villmools Merci fir d'Kompliment, an ech ginn Iech et net zeréck, well do gi mir jo iergendwann eng Kéier méi genee renseignéiert iwwer d'Identitéite vun deem Engen a vun deenen Aneren.

Et ass behaapt ginn am Zesummenhang mat der Bommeleeëraffär, de Geheimdéngscht hätt de fréiere Colonel Harpes ofgelauschtert. Ech hunn doriwwer eng intern Enquête lancéiert, déi bis elo erginn huet, datt weder de Staatsminister Santer deemools – deen déiselwecht rechtsstaatlech Prinzipien d'ailleurs zur Uwennung bruecht huet wéi ech – an den deemolegen Direkter eng Ecoute um Colonel Harpes zu kengem Moment autoriséiert huet. Ech kann awer net ausschléissen, datt Anerer esou eng Ecoute gemaach hunn. Ech weess dat just nach net. Dat si mir amgaangen z'enquêtéieren a wäerten dann deementspriechend och déi dofir zoustänneg Autoritéite saiséieren, am Fall wou dat sech géif als méi wéi probabel a quasi sécher erausstellen.

Ech wëll och nach eng Kéier soen, fir komplett ze sinn, datt och de Geheimdéngscht ni eng Ecoute an och ni en Enregistrement op de Grand-Duc, oder e Gespréich

tëscht Grand-Duc a Staatsminister enregistréiert huet. Deen Drëtten, deen dat ka gemaach hunn, wann dat da stëmmt, dat war jiddwerfalls net de Geheimdéngscht.

An ech wëll Iech och soen, well ech dat haut héieren hunn an dat einfach esou behaapt gëtt, quietschfidel, den Här Jacoby, grénge Fraktiounssekretär, dee wier ofgelauschtert ginn, datt dat einfach net stëmmt.

Ech hunn haut de Mëtteg ier ech heihinner komm sinn, de Radio gelauschtert. Do seet de Journalist, mir wësse jo elo, datt den Här Jacoby ofgelauschtert ginn ass. An deen, deen en interviewt huet, seet, mir si jo elo gewuer ginn, datt e grénge Fraktiounssekretär ofgelauschtert ginn ass. Dat ass falsch. Et ass keen Här Jacoby vum Geheimdéngscht zu kengem Moment ofgelauschtert ginn. Mä op déi Saach komme mir jo nach an deem Moment zeréck, wou d'parlamentaresch Enquêtekommissioun sech där Saach méi am Detail unhëlt, well do schwätze mir nämlech iwwert dee berühmte Fichier, deen et am Geheimdéngscht gëtt.

Dee Fichier gëtt et, ech kenne kee Geheimdéngscht op der Welt, deen net e Fichier géif féieren, mat Informatiounen, déi e selwer sech verschaaft, oder mat Informatiounen, déi e vun anere Geheimdéngschter kritt.

Elo gëtt gesot, et gëtt 300 000 Fichen am Geheimdéngscht. Ech sinn d'Archive vum Geheimdéngscht ni kucke gaangen. Ech hu keng Zäit fir Voyeurismus ze praktizéieren. Ech sinn net zoustänneg fir dat, wat de Geheimdéngscht zënter 1969 gemaach huet. Ech weess, wat ech 1995 decidéiert hunn, wéi ech komm sinn, an da ginn ech dat net kontrolléieren, well ech ginn dovunner aus, datt déi innepolitesch Spionage net stattfënnt. Et gëtt keng Ursaach dofir. Et ass jo och fréier ganz wéineg Ursaach dofir ginn, obschonn ee sech muss an d'Atmosphär vum Kale Krich zeréckversetzen. Mir waren an engem ganz anere geheimdéngschtleche Kontext, an et sinn och vun eisem Déngscht vun den auslänneschen Déngschter aus der NATO ganz aner Rapporten an Informatioune gefrot ginn, wéi dat haut de Fall ass, obscho mir ganz staark sollicitéiert ginn, fir dat wat ronderëm eist Land stattfënnt, a fir dat wat am eegene Land stattfënnt.

Et gëtt awer keng 300 000 Fichen. Et gëtt awer behaapt, et géifen der 300 000 ginn. De fréieren Direkter vum Geheimdéngscht huet och an deem Gespréich 300 000 gesot. En fait muss ee wëssen, datt, et gëtt Fichen, an déi Fichen, déi hunn eng Nummer, an déi Nummer verweist op e Microfilm, esou datt een also déi Zuel 300 000 eigentlech muss duerch zwee deelen, well et gëtt eng Fiche an da gëtt et e Microfilm doriwwer. Oder vun der Fiche e Renvoi op en anert Dokument, wat dann awer déiselwecht Persoun, deeselwechte Virgang oder deeselwechte Grupp vu Mënsche betrëfft.

An deene Fichen, respektiv an deene Referenzen, déi op deene Fichë stinn, sinn Informatiounen enthalen, ganz dacks iwwer Leit, mä net nëmmen iwwer Leit, och iwwer Organisatiounen, an dat sinn zu 75% Informatiounen, déi dem Lëtzebuerger Geheimdéngscht duerch auslännesch Geheimdéngschter matgedeelt ginn, an déi Auslänner betreffen, déi sech emol ganz dacks iwwerhaapt net zu Lëtzebuerg opgehalen hunn, mä wou déi auslännesch Déngschter äis drop opmierksam maachen, datt déi, wa se zu Lëtzebuerg sinn, déi an déi Gefor duerstellen, fir datt mir informéiert sinn, falls déi Leit hei zu Lëtzebuerg opfalen, mat wiem mir äis sollen a Kontakt setzen, fir datt mir wëssen, wat mir maachen, wann déi Leit sech hei am Land befannen. Dat geet vun 1960 bis elo, bis 2000 ronn.

Eppes 175 000 Fichen, ech si se net kucke gaangen, ech si se och net ziele gaangen. An dat Referenzmaterial, wat dozou passt, y compris Visa-Demanden déi gestallt ginn, y compris Duplikater, déi sech wahrscheinlech an deenen Archive befannen, Saachen, déi vu fréier bleiwen, déi elo nach eng Kéier ervirkommen. Y compris Dausenden, frot mech net wéi vill, mä ech ënnerschreiwen an der Woch permanent Sécherheetshabilitatiounen, déi ech muss ausstellen op Grond vun enger Enquête vum Geheimdéngscht, fir sécherzestellen, datt Leit déi Ëmgang mat geheimem Material hunn, esouwuel beim Staat wéi och an eenzelnen Entreprisen, déi mat Saachen ze dinn hunn, déi geheimnisrelevant sinn, betreffen.

Deen einfache Saz, ech hunn deen awer héieren, et géifen 300 000 Fichen iwwer 300 000 Lëtzebuerger ginn, ass einfach falsch. An ech verstinn och net, firwat datt een esou eppes ka soen.

Déi Archive sinn der Geheimdéngschtkommissioun vum Parlament iwwregens zougänglech, à tel point, datt de 15. Abrëll 2008 d'Membere vun der Geheimdéngschtkommissioun sech dee Fichier ugekuckt hunn, bei Geleeënheet vun enger Sitzung, déi d'Geheimdéngschtkommissioun an de Gebailechkeete vum Geheimdéngscht hat. Net jiddwereen huet sech se ugekuckt. Et sinn awer Fraktiounspresidenten, déi sech déi

Fichieren ugekuckt hunn, grad wéi dat och gëschter, op Datum vum 5.12.2012, och geschitt ass.

Also, déi Suggestiounen, wéi wa quasi, well 300 000 Fichen do wieren, all Lëtzebuerger am Geheimdéngscht fichéiert wier, dat ass net nëmme suggeréiert ginn, dat ass einfach behaapt ginn. Dat si Behaaptungen, déi einfach net stëmmen.

Grad wéi eng aner Behaaptung net stëmmt, déi de Stay-behind betrëfft. Dat Gespréich, wat de fréieren Direkter vum Geheimdéngscht mat mir opgeholl huet, dat hu mir jo erausfonnt, dat huet am Januar 2007 stattfonnt. Wann ee seet, an deem Gespréich géing iwwer Stay-behind, WACL an all déi Organismen, déi et deemools ginn huet, geschwat ginn, während parallel, ouni datt d'Chamber dat géif gewuer ginn, an der Chambergeheimdéngschtkommissioun géif iwwer Stay-behind ermëttelt ginn, ass net richteg. Dat Gespréich huet am Januar 2007 stattfonnt.

Mir deet et leed, datt et stattfonnt huet, enfin, mir deet et net leed, datt et stattfonnt huet, mä mir deet et leed, datt et enregistéiert ginn ass, well ech muss deene Saache jo nolafen, wéi wann ech mech hätt selwer wéilten enregistréieren.

Et gëtt jo Journalisten, déi mengen, ech hätt gewosst, datt ech géif enregistréiert ginn, well ech net intensiv mech un der Debatt bedeelegen, wat ënnert anerem domat ze dinn huet, datt dat do e Gespréich vu ville war, déi scho virdru stattfonnt haten, esou datt dat wéineg Neies fir mech war.

D'Behaaptung, den Ex-Chef vum Geheimdéngscht géif mir Saache soen, an e géif der Chamberkommissioun déi verschweigen, obschonn déi parallel amgaange war op deem Dossier Stay-behind, op meng Demande hin, ze schaffen, ass falsch, well ech hunn d'Geheimdéngschtkommissioun vun der Chamber duerch Bréif vum 27. Februar 2008 gefrot, iwwert Stay-behind a Bommeleeër hir Ermëttlungen ze maachen, an iwwert de Fonctionnement vum Geheimdéngscht Schlussfolgerungen ze treffen. Dat heescht, zäitlech ass dat net parallel verlaf. An de fréieren Direkter vum Geheimdéngscht, esou wéi ganz vill aner Zeien, sinn dann och vun der Geheimdéngschtkommissioun gehéiert ginn am Laf vum Joer 2008. Dat heescht, déi Zäitgläichheet, déi do als schlëmm beschriwwe gëtt, an déi et och gewiescht wier, wann et se ginn hätt, déi ass et net ginn. An dofir wollt ech dat ouni Virworf un iergendeng Adress hei nach eng Kéier an Erënnerung ruffen.

D'Geheimdéngschtkommissioun huet och e Rapport gemaach iwwert de Fonctionnement vum Geheimdéngscht. Ech hunn Iech gesot, datt mir zënter Méint amgaange sinn, e Gesetzesprojet ze maachen, wou mir op Observatioune vun der Geheimdéngschtkommissioun aginn, hiert eegent Fonctionnement betreffend, an d'Fonctionnement vum Geheimdéngscht selwer betreffend.

Well firwat hunn ech dann d'Geheimdéngschtkommissioun gefrot 2008, si soll emol eng Recherche maachen iwwert de Fonctionnement vum Geheimdéngscht a mir e Rapport driwwer maachen? Ganz einfach, well ech net d'Wëssen hat, mä d'Impressioun hat, datt net alles géif honnertprozenteg esou funktionéieren, wéi ech gären hätt, datt et géif funktionéieren. A well ech net d'Wëssen, mä de Verdacht an d'Impressioun hat, et kënnen och Leit am Geheimdéngscht ginn, déi sech och heiansdo selbstänneg maachen, ouni datt de Staatsminister an ouni datt den Direkter vum Geheimdéngscht dat wëssen. Dee Rapport hu mir vun der Chamber kritt, a mir verschaffen dat alles an deem Gesetzesprojet, dee mir elo amgaange sinn ze finaliséieren.

Mä schonn ier mir ugefaangen hunn, d'Gesetz iwwert de Geheimdéngscht nei ze formuléieren, op Grond notamment vun deene wäertvollen Aarbechten, déi d'Geheimdéngschtkommissioun gemaach huet, hu mir, wéi deen neien Direkter am Geheimdéngscht ugefaangen huet, op meng Initiativ hin, an op deem seng Initiativ hin, op eis gemeinsam Initiativ hin, eng Rei vu Clarificatiounen erbäigefouert, wat de *Modus operandi* vun den Operatioune vum Geheimdéngscht ubelaangt.

Mäi streckeweist Gefill war, datt ech net genuch iwwert dat wéisst, wat de Geheimdéngscht, wann ech mech kann esou salopp ausdrécken, um Terrain géif maachen. Ech schwätzen och net iwwert de *Modus operandi* vum Geheimdéngscht. Dat fält ënnert d'Geheimhaltungsfleeg. Ech sinn hei net zoustänneg dofir, déi, déi d'Sécherheet vum Staat menacéieren, driwwer z'informéieren, wéi de Geheimdéngscht sech hei entwéckelt. Wann Dir dat gären hätt, musst Dir Iech en anere sichen, fir Iech d'Informatiounen ze ginn. Dat maachen ech net.

Mir hunn awer kloer gestallt, datt d'Finanzgebaren innerhalb vum Geheimdéngscht, wat also den Ëmgang

mat Suen, déi déi eenzel Agente kënnen hunn, datt dat kodifizéiert géif ginn.

Mir hunn zwee supplementar Juristen am Geheimdéngscht agestallt, fir d'Direktioun vum Geheimdéngscht ze beroden, wann et ëm d'Organisatioun vun den Operatiounen um Terrain geet, déi de Geheimdéngscht noutwennegerweis muss virhuelen, fir senger Aarbecht kënne korrekt nozegoen.

Mir hunn de Waffebesëtz, deen d'Agente vum Geheimdéngscht hunn – dir musst net mengen, datt déi eng ëmmer ongefäierlech Aarbecht maachen, heiansdo ass dat eng ganz gefäierlech Aarbecht, iwwert déi just kee ka schwätzen, et ass heiansdo eng ganz gefäierlech Aarbecht, déi déi Leit musse maachen, mä mir hunn awer de Waffebesëtz méi restriktiv gehalen an dat méi kloer geregelt.

Mir hunn de Prinzip agefouert, datt all Operatioun, déi gemaach gëtt, muss schréftlech ugefrot ginn, schréftlech autoriséiert gi vum Direkter, an datt e Rapport iwwert all Operatioun, déi stattfonnt huet, muss schréftlech un den Direkter vum Geheimdéngscht gemaach ginn.

Mir hunn d'Prozedure gekläert, déi de Retraçage vun Telefonsgespréicher ubelaangen. Retraçagë si keng Ecouten, Retraçage ass, wann ee kuckt, wien huet op wat fir eng Dauer ween wéi oft ugeruff. Dat geet ganz wäit, wann ee nokucke geet, wee mat weem telefonéiert huet. Och domat muss ee virsiichteg ëmgoen. Och dat, wann eng Retraçage-Operatioun gemaach gëtt, muss ech schréftlech autoriséieren. Och dat geschitt mam Accord vun deenen dofir zoustännege Magistraten. Mä mir hunn d'Regele vill méi däitlech fixéiert, no deenen de Geheimdéngscht kann iwwerhaapt an deem Beräich vu sengen Aktivitéiten Initiative ginn.

Ech hunn Iech gesot, datt ech regelméisseg Berichter kréien iwwert all Operatiounen déi lafen. Woubäi och an deene Berichter vum Geheimdéngscht selwer drop geuecht gëtt, datt d'Identitéit vun de Sourcen net offegeluecht gëtt. Dat ass eng wichteg Saach, datt d'Sourcë vum Geheimdéngscht protegéiert bleiwen, well mir hunn et hei net mat harmlose Virgäng ze dinn.

An och wann een, op Grond vun der ganzer Diskussioun, déi mir elo hunn, an déi mir net kënnen evitéieren, wéi soll ech mech der Diskussioun entzéien hei, elo zu enger Situatioun kommen, wou mir all Quelle vum Geheimdéngscht, dat si jo keng 100 000, mä och déi Quellen, déi op den terroristesche Milieuen zu Lëtzebuerg schaffen, esou veronsécheren, datt kee Mënsch sech méi traut mam Geheimdéngscht nach zesummenzeschaffen, well hie fäert, hie géif a senger Identitéit bloussgestallt ginn, mat deene Konsequenzen, déi dat duerchaus kann zur Folleg hunn, da gi mir e schwéiere Wee, da gi mir och e schwéiere Wee, wat d'Protectioun vun elementare Sécherheetsintressien hei am Land ubelaangt.

Ech kréien esou e Rapport iwwert d'Operatioune vum Geheimdéngscht, an ech kréien, wéi d'Chamberkommissioun och, eng allgemeng Evaluatioun vun der globaler Menace, déi zu Lëtzebuerg läit. Dat hu mir gemaach am Accord mat der neier Direktioun, an déi am Accord mat mir, fir all Risiko vu Verselbstännegung vun eenzelnen Agenten am Geheimdéngscht definitiv z'eliminéieren.

Ech wëll hei ophalen, well ech muss mech elo nach op mäi Verhéier mat der Police judiciaire virbereeden.

Message de Noël de S.A.R. le Grand-Duc

24 décembre 2012

Léif Matbierger,

Wa mir haut op 2012 zeréckkucken a parallel de Bléck no vir riichten, da maache vill vun äis dat mat éischter gemëschte Gefiller. Et war op en Neits e mouvementéiert Joer, währenddem schéin a wäit manner erfreelech Evenementer sech séier ofgewiesselt hunn. Déi economesch Kris huet d'Aktualitéit dominéiert, a munneches deit leider elo schonn drop hin, datt och d'nächst Joer keen einfacht wäert ginn. An awer hoffen ech, datt jiddweree vun äis vill positiv Momenter an Erënnerung behält. Dofir loosse mir iwwert de schlechten Nouvellen déi gutt net vergiessen.

Perséinlech denken d'Grande-Duchesse an ech selwer mat grousser Freed un d'Hochzäit vun eisem eelste Jong zeréck. Dee ganz häerzlechen Accueil fir de Prënz Guillaume an d'Prinzessin Stéphanie huet äis immens beréiert. E grousse Merci, och am Numm vun der jonker Koppel, fir Är Sympathie, fir Äert Matfeieren an all léiwe Geste. E besonnesche Merci gëllt all deenen, déi am Kader vun der Hochzäit ganz engagéiert geschafft hunn. Déi vill positiv Reaktiounen hei am Land an déi gutt Echoen aus dem Ausland sinn eng schéin Unerkennung

fir hir formidabel Aarbecht. Je tiens à remercier tout particulièrement tous nos concitoyens qui se sont associés avec enthousiasme aux festivités du mariage du prince Guillaume et de la princesse Stéphanie, et qui ont bien voulu partager avec nous ces moments importants pour ma famille et pour le pays.

Eng aner gutt Nouvelle, déi mir Iech virun e puer Deeg matgedeelt hunn, ass d'Verlobung vun eisem Fils, dem Prënz Félix, mat dem Claire Lademacher. Mir si frou a glécklech, a mir wënschen der jonker Koppel alles Guddes.

Léif Matbierger,

Freed a Leed leien am Liewe leider dacks no beieneen. D'Hochzäit ass an eng Zäit gefall, wou gutt Neiegkeete rar gi sinn. D'Wirtschaftskris huet och bei äis déif Spueren hannerlooss: Betriber hunn zougemaach, Personal gouf entlooss, sozial Acquise sinn a Gefor a Spuermoossname sinn noutwenneg ginn. All dës Annoncë bleiwen net ouni Konsequenzen, als éischt fir déi Leit, déi perséinlech dovu betraff sinn. Dat ass eng Situatioun, déi kee vun äis zefridde stelle kann an déi äis all erausfuerdert.

Ech wëll haut den Owend besonnesch un déi Familljen hei am Land denken, déi ënnert der Kris leiden an déi finanziell ëmmer méi schlecht iwwer d'Ronne kommen. Si brauchen äis an den Appui duerch eise Sozialstaat haut méi wéi jee!

Als Gesellschaft kënne mir an esou enger Kris zesummewuessen an zesummestoen. Lëtzebuerg huet glécklecherweis eng laang Traditioun vu Solidaritéit, hei am Land, an Europa wéi och mat manner entwéckelte Länner. Dës Solidaritéit op allen Terrainen ass grad haut gefrot.

Léif Leit alleguer,

Dacks héiert een de Saz: D'Kris ass eng Chance fir Veränneru ng a Reformen. Dat mag richteg sinn, mä als éischt ass d'Kris dat, wat se ass: d'Illustratioun vun engem Echec, dee fir den Eenzelnen ewéi fir ganz Länner mat grousse Verloschter verbonnen ass.

D'Aufgab vun der Politik a vun äis all ass et, aus der ablécklecher Situatioun eppes ze léieren, mat reduzéierte Moyene raisonnabel ëmzegoen an eis Prioritéiten z'iwwerpréiwen.

E Schlësselbegréff an dësem Kontext ass d'Responsabilitéit. Ech fäerten, mir hunn an de leschte Joren e Stéck wäit verléiert, gerued ze stoen, fir dat, wat mir maachen. Wien handelt, muss sech ëmmer bewosst sinn, wéi eng Konsequenze seng Entscheedunge fir d'Gesellschaft hunn. An alle Beräicher, vun der Economie an der Finanzwelt bis bei den Ëmweltschutz an eist soziaalt Engagement, läit déi éischt Verantwortung fir eist Handelen ëmmer bei äis selwer. Responsabilitéit kann een net auslageren a mam Fanger op d'Ausland oder op de System weisen.

Do, wou d'Verantwortung an de Sënn fir de „Bien commun" ofhuelen, wou kee méi Responsabilitéit iwwerhëlt an nëmmen de perséinleche Profit zielt, huelen d'Indifferenz an d'Risikobereetschaft zou. Wann déi einfach Relatioun tëscht „kréien" a „ginn" net méi stëmmt, sinn Ongerechtegkeeten inevitabel.

An engem Spill, wou bal alles méiglech a villes erlaabt ass, sinn der Kreativitéit, am Gudde wéi am Schlechten, kaum Grenze gesat. Grenzen a Regelen awer sinn néideg, net fir den Eenzelnen a senger Fräiheet anzeschränken, mä fir d'Gesellschaft als sollech ze protegéieren.

Responsabel handelen, ass fir mech déi éischt Äntwert op all Form vu Kris, op Wirtschafts- oder Vertrauenskris, a kann äis hëllefen, datt sech esou eng Situatioun net esou liicht widderhëlt.

Responsabel handelen, heescht: éierlech sinn, d'Wourecht soen, och wa se net gefällt, de Mënsch respektéieren, bewosst decidéieren a consomméieren a kee Profit um Bockel vun aneren, an domadder vun der Gesellschaft, ze maachen.

Responsabel handelen, heescht och: ëmmer nees mat Wäitsiicht un d'Zukunft vu Land a Leit ze denken.

Léif Matbierger,

D'Kommunikatiounsgesellschaft, an där mir haut liewen, fuerdert äis op, ëmmer méi séier ze handelen. D'Zäitfenster, an deem mir agéiere kënnen an opgefuerdert ginn, ze reagéieren, gëtt ëmmer méi kleng. Et ass a mengen Aen awer wichteg, datt mir äis net nëmme vun Urgencen a séieren Decisiounen dreiwe loossen, mä Entscheedungen an hir Konsequenzen zu Enn denken.

Eisen Usproch sollt et sinn, net liichtfankeg all Rumeur opzegräifen, mä äis sachlech a fair an den Déngscht vun der Wourecht ze stellen an de Mënsch hannert der Nouvelle net ze vergiessen.

Ech plädéieren an dësen onsécheren Zäiten, wou Repèren ze verschwanne schéngen, fir e Stéck Normalitéit.

Mir brauchen nees Referenzpunkten, mir brauchen Zäit a Rou, fir Decisiounen ze treffen an Informatiounen op de Fong ze goen. A mir brauche Leit, déi an engem pluralistesche Kontext Wäerter héichhalen. D'Gesellschaft brauch Toleranz, deen Eenzelnen awer och Orientéierung. Wäerter wéi Respekt, Verantwortung, Éierlechkeet, Nächsteléift an e gutt Matenaner kënnen Orientéierung ginn an eist Handele bestëmmen.

Ech sinn iwwerzeegt, datt Dir, léif Matbierger, bereet sidd, zwou Hänn mat unzepaken, wann et drëms geet, d'Lëtzebuerg vu muer virzebereeden. Eist Land wäert muer anescht ausgesi wéi haut. Wéi et ausgesäit, hänkt och dovunner of, op mir gewëllt sinn, Verantwortung ze droen, nei Perspektive fir eist Land z'entwéckelen a Solidaritéit grousszeschreiwen. Kommt, loosse mir dësen Defi zesummen upaken a mat Courage a Vertrauen no vir kucken.

Léif Matbierger,

Chers concitoyens,

Op Hellegerowend wënschen ech Iech all, och am Numm vun der Grande-Duchesse, vu mengem Papp, dem Grand-Duc Jean, vun der ierfgroussherzoglecher Koppel an der ganzer Famill, schéi Chrëschtdeeg an e glécklecht neit Joer. Je vous souhaite à vous tous un joyeux Noël et une très bonne année!

Traduction française

Chers concitoyens,

Lorsqu'aujourd'hui, nous jetons un regard rétrospectif sur l'année 2012 tout en tournant les yeux vers l'avenir, beaucoup d'entre nous le font avec des sentiments plutôt mitigés. Une fois de plus, c'est une année mouvementée qui est sur le point de se terminer, année qui a vu des moments de bonheur alterner à un rythme accéléré avec des événements beaucoup moins réjouissants. L'actualité a été dominée par la crise économique et, malheureusement, un certain nombre d'indices laissent d'ores et déjà penser que 2013 ne sera pas non plus une année facile. Néanmoins, j'espère que chacun d'entre nous gardera le souvenir d'un grand nombre de moments positifs. Ainsi, veillons à ce que les mauvaises nouvelles ne nous fassent pas oublier les événements positifs.

En ce qui nous concerne personnellement, c'est avec une grande joie que la Grande-Duchesse et moi-même, nous nous souvenons du mariage de notre fils aîné. L'accueil très chaleureux réservé au prince Guillaume et à la princesse Stéphanie nous a énormément touchés. Un grand merci, également au nom du jeune couple, pour votre sympathie, votre participation aux festivités et tous vos gestes d'amabilité. Nous tenons à remercier tout spécialement ceux qui, dans le cadre de ce mariage, se sont distingués par leur travail particulièrement engagé. Les nombreuses réactions positives dans notre pays et les échos favorables de l'étranger constituent autant de témoignages de reconnaissance de leur formidable travail.

Je tiens à remercier tout particulièrement tous nos concitoyens qui se sont associés avec enthousiasme aux festivités du mariage du prince Guillaume et de la princesse Stéphanie, et qui ont bien voulu partager avec nous ces moments importants pour ma famille et pour le pays.

Il y a quelques jours, nous vous avons annoncé une autre bonne nouvelle, celle des fiançailles de notre fils, le prince Félix, et de Claire Lademacher. C'est avec une grande joie que nous présentons nos meilleurs vœux de bonheur au jeune couple.

Chers concitoyens,

Malheureusement, joies et peines se côtoient souvent dans la vie. Le mariage a eu lieu à un moment où les bonnes nouvelles sont devenues rares. Chez nous aussi, la crise économique a laissé des traces profondes: fermetures d'entreprises, licenciement de personnel, remise en question d'acquis sociaux et nécessité de mesures d'économies. Toutes ces annonces ne restent pas sans conséquences, et ce, en premier lieu pour ceux qui sont concernés personnellement. C'est là une situation dont personne d'entre nous ne doit s'accommoder et qui constitue un défi pour nous tous.

Ce soir, je voudrais penser tout particulièrement aux familles qui, dans notre pays, souffrent de la crise et sont confrontées à des problèmes financiers croissants. Elles ont plus que jamais besoin de nous et de l'appui de l'État social!

Pour notre société, une telle crise peut être l'occasion de faire preuve d'unité et de solidarité. Heureusement, le Luxembourg peut se prévaloir d'une longue tradition de solidarité, dans notre pays, en Europe, mais aussi vis-à-vis de pays moins développés. Aujourd'hui on a, plus que jamais, besoin de cette solidarité pratiquée à tous les niveaux.

Chers tous,

On entend souvent dire que la crise est une chance qui permet de réaliser changements et réformes. Il est possible que ce soit effectivement le cas, il reste cependant que, tout d'abord, la crise est ce qu'elle est: l'illustration d'un échec qui, pour chaque individu comme pour des pays entiers, est synonyme de pertes énormes. Il incombe aux politiques et à chacun d'entre nous de tirer les leçons de la situation actuelle, d'opter pour une gestion raisonnable des moyens désormais réduits et de repenser nos priorités.

Dans ce contexte, la responsabilité est une notion-clé. J'ai peur qu'au cours des dernières années, nous ayons désappris en partie à assumer la responsabilité de nos actes. Celui qui agit doit toujours être conscient des conséquences de ses décisions pour la société. Dans tous les domaines, de l'économie à l'engagement social, en passant par le monde des finances et la protection de l'environnement, c'est tout d'abord à nous-mêmes qu'incombe la responsabilité de nos actes. On ne peut transférer sa responsabilité à autrui en montrant du doigt l'étranger ou le système.

L'affaiblissement du sens de la responsabilité et du bien commun, le refus généralisé d'assumer des responsabilités et la prédominance de la seule recherche du profit personnel vont de pair avec une accentuation de l'indifférence et du goût du risque. Lorsque la relation simple entre «recevoir» et «donner» se corrompt, il s'ensuivra inévitablement des injustices.

Dans un jeu où presque tout est possible et beaucoup est permis, il n'y a guère de limite à la créativité, avec toutes les conséquences positives ou négatives que cela comporte. Or, les limites et les règles sont nécessaires, non pas pour restreindre la liberté individuelle, mais pour protéger la société dans son ensemble.

Agir de manière responsable est, pour moi, la première réponse à n'importe quelle forme de crise, qu'il s'agisse d'une crise économique ou d'une crise de confiance, et peut nous aider à éviter dans une très large mesure qu'une telle situation ne se reproduise.

Agir de manière responsable veut dire être honnête, dire la vérité, fût-elle impopulaire, respecter autrui, décider et consommer de manière consciente en évitant de réaliser des profits aux dépens des autres et, partant, de la société.

Enfin, agir de manière responsable veut dire ne cesser d'envisager l'avenir du pays et de ses habitants avec clairvoyance.

Chers concitoyens,

La société de la communication dans laquelle nous vivons actuellement nous invite à agir sans cesse plus vite. Les délais dont nous disposons pour agir et pendant lesquels nous sommes invités à réagir ne cessent de se raccourcir. Or, je suis d'avis qu'il est essentiel de ne pas nous laisser entraîner exclusivement par les urgences et les décisions rapides, mais qu'il faut, au contraire, réfléchir à toutes les conséquences de nos décisions. Notre ambition devrait être de ne pas nous emparer sans réfléchir de n'importe quelle rumeur, mais d'être au service de la vérité dans un esprit d'objectivité et de loyauté, sans oublier les personnes qui se trouvent derrière les nouvelles.

En ces temps incertains, qui semblent marqués par une perte de repères, je plaide pour une certaine normalité. Nous avons à nouveau besoin de points de référence, nous avons besoin de temps et de calme pour prendre des décisions et aller au fond des choses pour les informations que nous recevons. Et nous avons besoin de gens qui, dans un contexte pluraliste, défendent des valeurs. La société a besoin de tolérance, mais en même temps, l'individu a besoin d'orientation. Des valeurs comme le respect, la responsabilité, l'honnêteté, l'amour du prochain et le bon vivre-ensemble peuvent servir d'orientation et nous guider dans nos actions.

Je suis convaincu que vous, chers concitoyens, êtes prêts à faire tout votre possible pour aider à préparer l'avenir de notre pays. Le Luxembourg de demain sera différent de celui que nous connaissons. Or, ce qu'il sera dépendra également de notre volonté d'assumer des responsabilités, de développer de nouvelles perspectives pour notre pays et de mettre l'accent sur la solidarité. Relevons ensemble ce défi en envisageant l'avenir avec courage et confiance.

Chers concitoyens,

En cette veille de Noël, je vous souhaite à vous tous et à vos familles, avec la Grande-Duchesse, mon père, le Grand-Duc Jean, le couple grand-ducal héritier et toute la famille, un joyeux Noël et une très bonne année!

Juillet

Jean Asselborn à la conférence des Nations unies sur le Traité sur le commerce des armes
2 juillet 2012 *176*

Discours de Jean Asselborn à New York à l'occasion de la Conférence des Nations unies pour un traité sur le commerce des armes
2 juillet 2012 *269*

Inauguration du bâtiment incubateur d'entreprises et présentation officielle de Technoport SA à Belval
2 juillet 2012 *208*

Déclaration de Jean-Claude Juncker sur les conclusions du Conseil européen des 28 et 29 juin 2012
3 juillet 2012 *139*

Discours de Jean-Claude Juncker à l'occasion d'une déclaration sur les conclusions du Conseil européen des 28 et 29 juin 2012 à Luxembourg
3 juillet 2012 *270*

Marie-Josée Jacobs à New York pour le Forum pour la coopération en matière de développement 2012
5-6 juillet 2012 *196*

Discours de Marie-Josée Jacobs à New York à l'occasion du Forum pour la coopération en matière de développement 2012
5 juillet 2012 *281*

Jean Asselborn à la troisième réunion ministérielle du groupe des Amis du peuple syrien à Paris
6 juillet 2012 *177*

Discours de Jean Asselborn à Paris à l'occasion de la conférence internationale du groupe des Amis du peuple syrien
6 juillet 2012 *283*

Jean Asselborn à la Conférence internationale sur l'Afghanistan à Tokyo
8 juillet 2012 *178*

Mission de prospection aux États-Unis
8-15 juillet 2012 *209*

L'espace, un facteur fondamental pour la relance économique et la politique de l'emploi en Europe
9 juillet 2012 *241*

Jean-Claude Juncker reconduit à la tête de l'Eurogroupe
9-10 juillet 2012 *140*

Jean Asselborn à la 21e session du Conseil exécutif de l'Union africaine à Addis-Abeba
12 juillet 2012 *179*

Discours de Jean Asselborn à Addis-Abeba à l'occasion de la 21e session du Conseil exécutif de l'Union africaine
12 juillet 2012 *284*

Sixième commission de partenariat entre le Luxembourg et le Burkina Faso
12 juillet 2012 *196*

Participation de Jean-Marie Halsdorf à l'exercice hélicoptères Hot Blade 2012
12 juillet 2012 *204*

Présentation de la synthèse des avis sur le projet de réforme du lycée
12 juillet 2012 *214*

Classe préparatoire aux grandes écoles françaises: signature d'une convention franco-luxembourgeoise
12 juillet 2012 *215*

Ouverture du Musée Dräi Eechelen
13 juillet 2012 *50*

Discours d'Octavie Modert à l'occasion de l'ouverture du Musée Dräi Eechelen
13 juillet 2012 *285*

Jean-Claude Juncker reçoit le Honorary Degree of Doctor of Letters de l'université de Sheffield
16 juillet 2012 *137*

Romain Schneider au Conseil des ministres de l'Agriculture et de la Pêche à Bruxelles
16 juillet 2012 *142*

Visite de travail du ministre fédéral adjoint aux Affaires étrangères, Michael Link
17 juillet 2012 *107*

François Biltgen rencontre le lord chancelier et ministre de la Justice du Royaume-Uni, Kenneth Clarke
17 juillet 2012 *123*

Marco Schank présente le rapport de l'Observatoire de l'environnement naturel
18 juillet 2012 *223*

Jean Asselborn à la XVIIe réunion ordinaire du Conseil des ministres de la Communauté des pays de langue portugaise
18-19 juillet 2012 *180*

Discours de Jean Asselborn à Maputo à l'occasion de la XVIIe réunion ordinaire du Conseil des ministres de la Communauté des pays de langue portugaise
18 juillet 2012 *288*

François Biltgen au Conseil «Compétitivité» à Nicosie: simplifier l'accès au programme «Horizon 2020»
20 juillet 2012 *144*

Luc Frieden présente la situation des finances publiques au niveau de l'administration centrale au 1er semestre 2012
20 juillet 2012 *226*

Jean Asselborn au Conseil «Affaires étrangères» à Bruxelles
23 juillet 2012 *144*

Nicolas Schmit et François Biltgen au Conseil informel «Justice et affaires intérieures» à Nicosie
23-24 juillet 2012 *146*

Entrevue de Jean Asselborn avec la secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique, Hillary Clinton, à Washington
25 juillet 2012 *124*

Jean Asselborn fait le point sur la Conférence des Nations unies pour un traité sur le commerce des armes
30 juillet 2012 *181*

Cérémonie d'établissement de relations diplomatiques avec le Myanmar
31 juillet 2012 *183*

Août

Romain Schneider au traditionnel entretien sur la récolte 2012
8 août 2012 *193*

Nicolas Schmit fournit des précisions sur les chômeurs âgés de 45 ans et plus
8 août 2012 *263*

Visite de travail de Jean-Claude Juncker à Athènes
22 août 2012 *125*

Visite officielle de Françoise Hetto-Gaasch en Chine
27-30 août 2012 *52*

Jean Asselborn à la réunion informelle des ministres des Affaires européennes de l'Union européenne à Nicosie
30 août 2012 *147*

Septembre

Cérémonie officielle pour le lancement des travaux d'infrastructure du site Eurohub Sud
5 septembre 2012 *221*

Visite de la ministre fédérale de l'Éducation et de la Recherche, Annette Schavan
6 septembre 2012 *107*

Visite du délégué du gouvernement fédéral à la Culture et aux Médias, Bernd Neumann
7 septembre 2012 *108*

Jean Asselborn à la réunion informelle «Gymnich» des ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne à Paphos
7-8 septembre 2012 *148*

Romain Schneider à la réunion informelle des ministres de l'Agriculture de l'Union européenne à Nicosie
9-11 septembre 2012 *149*

Entrevues de Jean-Claude Juncker avec Janez Janša et Vittorio Grilli au sujet de la zone euro
10 septembre 2012 *109*

Rentrée académique 2012: François Biltgen se félicite du dynamisme et de la croissance de l'Université du Luxembourg
10 septembre 2012 *216*

Visite officielle de Jean Asselborn en république d'Arménie
11 septembre 2012 *54*

Rentrée scolaire 2012/2013: «Zesumme fir eis Schüler»
13 septembre 2012 *56*

Nouveau régime d'aides pour la promotion de l'utilisation rationnelle de l'énergie et la mise en valeur des énergies renouvelables dans le domaine du logement
13 septembre 2012 *236*

Présentation du nouveau Registre national des travaux
14 septembre 2012 *238*

Inauguration de la nouvelle relation de train combiné entre Bettembourg et Trieste
14 septembre 2012 *259*

La nouvelle direction de l'Agence pour le développement de l'emploi
14 septembre 2012 *265*

Jean-Claude Juncker et Luc Frieden aux réunions informelles de l'Eurogroupe et du Conseil «Ecofin» à Nicosie
14-15 septembre 2012 *149*

Assises de la coopération 2012
17-18 septembre 2012 *197*

Conclusions de la réunion de la commission «formation des prix»
19 septembre 2012 *209*

François Biltgen lance un débat public sur la réforme du droit de la nationalité luxembourgeoise
19 septembre 2012 *234*

Inauguration de la gare de Luxembourg
21 septembre 2012 *58*

Géo-portail national: plateforme centrale du secteur public pour l'échange de données, produits et services géo-spatiaux
21 septembre 2012 *260*

Inauguration du Lieu du souvenir des victimes de la route
22 septembre 2012 *260*

Octavie Modert visite la nouvelle annexe du Centre des technologies de l'information de l'État
24 septembre 2012 *251*

Romain Schneider au Conseil des ministres de l'Agriculture et de la Pêche à Bruxelles
24-25 septembre 2012 *151*

Le Luxembourg présent à la 67e session de l'Assemblée générale des Nations unies à New York
24-27 septembre 2012 *183*

Déclaration de Jean Asselborn à New York lors de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur l'État de droit aux niveaux national et international
24 septembre 2012 *288*

Intervention de Jean Asselborn à la réunion de haut niveau sur le thème «La consolidation de la paix»
25 septembre 2012 *290*

Intervention de S.A.R. le Grand-Duc lors de la 67e session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies
26 septembre 2012 *291*

Intervention de Jean Asselborn à New York à la réunion de haut niveau sur le Sahel
26 septembre 2012 *294*

Visite de Jean-Marie Halsdorf au Liban
25-26 septembre 2012 *126*

Visite de travail de Jean-Claude Juncker en fédération de Russie
25-27 septembre 2012 *60*

Discours de Jean-Claude Juncker à l'occasion de l'inauguration du monument en mémoire aux enrôlés de force luxembourgeois morts en captivité à Tambov et à Kirsanov
26 septembre 2012 *295*

Inauguration de la Maison de l'orientation
26 septembre 2012 *217*

Jean-Marie Halsdorf à la réunion informelle des ministres de la Défense de l'Union européenne à Nicosie
26-27 septembre 2012 *153*

Présentation de la campagne «Réagis!» pour combattre l'arrêt cardiaque au Luxembourg
27 septembre 2012 *247*

Inauguration du site du Waassertuerm à Dudelange
28 septembre 2012 *199*

Discours d'Octavie Modert à l'occasion de l'inauguration du site du château d'eau de Dudelange dédié au dialogue entre la collection historique d'Edward Steichen «The Bitter Years» et la photographie contemporaine
28 septembre 2012 *296*

Octobre

Jean-Marie Halsdorf présente la Cellule indépendante – fusions communales
1er octobre 2012 *66*

Participation de Jean-Marie Halsdorf à l'exercice hélicoptères Green Blade 2012
2 octobre 2012 *205*

Dépôt du projet de budget 2013
2 octobre 2012 *227*

Discours de Luc Frieden à l'occasion du dépôt du projet de budget 2013
2 octobre 2012 *299*

Entrevue de Jean Asselborn avec le secrétaire général de l'Organisation internationale de la francophonie, Abdou Diouf, à Paris
3 octobre 2012 *127*

Présentation des derniers rapports de l'Observatoire du développement spatial
3 octobre 2012 *194*

Relations entre l'État et les communautés religieuses, voire philosophiques: le débat est lancé
3 octobre 2012 *246*

Nouvelles dispositions en matière de contrôle technique des véhicules
3 octobre 2012 *261*

Mady Delvaux-Stehres à la réunion informelle des ministres de l'Éducation à Nicosie
3-5 octobre 2012 *153*

«Pacte climat» entre l'État et les communes
4 octobre 2012 *68*

Conseil «EPSCO»: le Luxembourg plaide pour le renforcement de la dimension sociale
4 octobre 2012 *154*

Présentation du service d'information infoMann
4 octobre 2012 *220*

Signature d'une convention pour la réalisation du projet logistique du groupe Transalliance sur le site Eurohub Sud
4 octobre 2012 *222*

Le 116 000: numéro européen unique «enfants disparus – enfants en détresse»
4 octobre 2012 *224*

Visite des consuls honoraires du Grand-Duché de Luxembourg des pays d'Amérique centrale et des pays germanophones
4-6 octobre 2012 *185*

Jean-Claude Juncker défend le projet de budget 2013
5 octobre 2012 *229*

Journée de la commémoration nationale
7 octobre 2012 *225*

Éducation au développement durable: présentation de la stratégie
8 octobre 2012 *218*

Jean-Claude Juncker et Luc Frieden aux réunions de l'Eurogroupe et du Conseil «Ecofin» à Luxembourg
8-9 octobre 2012 *154*

Jean-Marie Halsdorf à la réunion OTAN des ministres de la Défense à Bruxelles
9-10 octobre 2012 *205*

Présentation du nouveau site Internet de promotion touristique, www.visitluxembourg.com
10 octobre 2012 *254*

Marie-Josée Jacobs présente la politique de coopération et d'action humanitaire 2012
11 octobre 2012 *70*

Déclaration de Marie-Josée Jacobs sur la politique de coopération et d'action humanitaire 2012
11 octobre 2012 *303*

Une politique industrielle renforcée à l'ordre du jour du Conseil «Compétitivité»
11 octobre 2012 *156*

Entrevue de Jean Asselborn avec les ambassadeurs et chefs de mission arabes à Senningen
11 octobre 2012 *186*

François Biltgen en mission à Tokyo pour le secteur luxembourgeois des technologies de l'information
11-12 octobre 2012 *252*

Jean-Claude Juncker et Luc Frieden aux réunions annuelles du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale à Tokyo
11-13 octobre 2012 *156*

Jean Asselborn au XIVe sommet de l'Organisation internationale de la francophonie à Kinshasa
12-13 octobre 2012 *186*

Étienne Schneider inaugure la Foire d'automne
13 octobre 2012 *74*

Discours d'Étienne Schneider à l'occasion de la Foire d'automne à Luxembourg
13 octobre 2012 *310*

François Biltgen rencontre à Aix-la-Chapelle les étudiants luxembourgeois à la REEL
13 octobre 2012 *219*

Luc Frieden effectue une mission de développement de la place financière en Amérique latine
13-18 octobre 2012 *76*

Visite de travail du ministre des Affaires étrangères de la Russie, Sergueï Lavrov
14 octobre 2012 *111*

Petit-déjeuner du groupe de réflexion sur l'avenir de l'Europe élargi aux autres ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne
15 octobre 2012 *157*

Jean Asselborn et Marie-Josée Jacobs au Conseil «Affaires étrangères» à Luxembourg
15 octobre 2012 *157*

Signature du protocole pour l'extension des compétences de la Cour de justice Benelux
15 octobre 2012 *187*

Présentation de l'avant-projet de loi visant à créer la nouvelle Autorité luxembourgeoise indépendante de l'audiovisuel
15 octobre 2012 *239*

Assemblée générale des Nations unies: le Luxembourg élu à un siège non permanent au sein du Conseil de sécurité
18 octobre 2012 *78*

Octavie Modert à l'inauguration du Wax, le nouveau centre de rencontre socioculturel à Pétange
18 octobre 2012 *200*

Présentation du projet de recherche Valortech
18 octobre 2012 *242*

Octavie Modert à la conférence de presse sur le lancement de la version mobile et de l'application du Dictionnaire des auteurs luxembourgeois en ligne
18 octobre 2012 *253*

Jean-Claude Juncker au Conseil européen à Bruxelles
18-19 octobre 2012 *80*

Mariage princier
19-20 octobre 2012 *13*

Romain Schneider au Conseil des ministres de l'Agriculture et de la Pêche à Luxembourg
22-23 octobre 2012 *160*

Présentation du dispositif du médecin référent
23 octobre 2012 *84*

Bilan compétitivité 2012
23 octobre 2012 *211*

Présentation des principales conclusions du rapport sur l'état d'avancement de la réforme de l'armée
24 octobre 2012 *205*

Réunion du Comité quadripartite
24 octobre 2012 *248*

Conseil «Justice et affaires intérieures» à Luxembourg
25-26 octobre 2012 *161*

Octavie Modert à la soirée d'ouverture de la 35e édition du Festival du film italien de Villerupt
26 octobre 2012 *201*

Étienne Schneider plaide en faveur de biocarburants plus durables
26 octobre 2012 *207*

Remise du BELA Award 2011 à Jean-Claude Juncker
29 octobre 2012 *137*

Claude Wiseler au Conseil «Transports» à Luxembourg
29 octobre 2012 *162*

Présentation du projet de loi relatif aux droits et obligations du patient
30 octobre 2012 *250*

Novembre

Déplacement de Jean-Claude Juncker au Laos
5 novembre 2012 *86*

Luc Frieden présente les amendements gouvernementaux au projet de loi relatif au budget de l'État 2013
6 novembre 2012 *231*

Présentation du rapport de l'étude d'Euroconsult sur le paysage spatial luxembourgeois
6 novembre 2012 *242*

Visite officielle de Jean-Claude Juncker à Singapour
6-7 novembre 2012 *127*

Discours de Jean-Claude Juncker à Singapour à l'occasion de la Fullerton Lecture organisée par l'International Institute for Strategic Studies
6 novembre 2012 *313*

Visite de travail du ministre des Affaires étrangères du royaume des Pays-Bas, Frans Timmermans
7 novembre 2012 *111*

Octavie Modert à l'ouverture du salon Cercle artistique Luxembourg 2012
9 novembre 2012 *201*

Visite de travail de Claude Wiseler à Moscou
12-13 novembre 2012 *128*

Jean-Claude Juncker et Luc Frieden aux réunions de l'Eurogroupe et du Conseil «Ecofin» à Bruxelles
12-13 novembre 2012 *162*

Réunion de travail de Jean-Claude Juncker avec le ministre-président du gouvernement flamand, Kris Peeters
13 novembre 2012 *129*

Jean Asselborn à la réunion des ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne et de la Ligue arabe au Caire
13 novembre 2012 *187*

Présentation du rapport sur la situation de l'absentéisme pour cause de maladie en 2011
13 novembre 2012 *266*

Jean Asselborn au sujet de la politique européenne et étrangère 2012
14 novembre 2012 *90*

Déclaration de Jean Asselborn sur la politique européenne et étrangère 2012
14 novembre 2012 *319*

Octavie Modert accueille de nombreux participants au congrès «Erhaltung von Befestigungsbauten» au Musée Dräi Eechelen
14 novembre 2012 *202*

Premier coup de pelle du Luxembourg Freeport
14 novembre 2012 *212*

Jean Asselborn au Forum Sir Bani Yas aux Émirats arabes unis
17 novembre 2012 *188*

Jean Asselborn au Conseil «Affaires étrangères» à Bruxelles
19 novembre 2012 *164*

Jean-Marie Halsdorf à la réunion du Conseil «Affaires étrangères» en formation des ministres de la Défense à Bruxelles
19 novembre 2012 *166*

Jean Asselborn au Conseil «Affaires générales» à Bruxelles
20 novembre 2012 *167*

François Biltgen assure la coprésidence de l'Agence spatiale européenne
20-21 novembre 2012 *94*

Signature d'accords aériens avec le Kazakhstan et le Gabon
20 et 26 novembre 2012 *262*

François Biltgen dresse le bilan de 25 ans de recherche publique
22 novembre 2012 *243*

Jean-Claude Juncker à la réunion extraordinaire du Conseil européen à Bruxelles
22-23 novembre 2012 *167*

Mission économique en Chine
24-29 novembre 2012 *130*

Jean-Claude Juncker et Luc Frieden à la réunion extraordinaire de l'Eurogroupe à Bruxelles
26 novembre 2012 *168*

Présentation des nouvelles mesures de modernisation de l'Administration de l'enregistrement et des domaines
26 novembre 2012 *232*

Romain Schneider désigné comme représentant de l'Union européenne au Conseil de fondation de l'Agence mondiale antidopage
27 novembre 2012 *98*

Visite du Centre national de l'audiovisuel et du Waassertuerm par LL.AA.RR. le Grand-Duc et la Grande-Duchesse, en présence d'Octavie Modert
27 novembre 2012 *202*

Octavie Modert à la 4e conférence des ministres de la Culture de la Grande Région
28 novembre 2012 *132*

Romain Schneider au Conseil des ministres de l'Agriculture et de la Pêche à Bruxelles
28-29 novembre 2012 *170*

Décembre

Étienne Schneider plaide à Bruxelles pour une approche plus européenne du marché de l'énergie
3 décembre 2012 *171*

Visite du ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Coopération, de l'Intégration africaine et des Nigériens à l'extérieur, Mohamed Bazoum
3-4 décembre 2012 *112*

Jean-Claude Juncker et Luc Frieden aux réunions de l'Eurogroupe et du Conseil «Ecofin» à Bruxelles
3-4 décembre 2012 *171*

Le Luxembourg a alloué 0,97% de son revenu national brut à l'aide publique au développement en 2011
4 décembre 2012 *198*

Jean Asselborn à la réunion des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN à Bruxelles
4-5 décembre 2012 *189*

Signature d'une convention pour la réalisation du projet logistique de CFL Multimodal sur le site Eurohub Sud
5 décembre 2012 *213*

Marie-Josée Jacobs et Luc Frieden signent la charte de la Table ronde de la microfinance au Luxembourg
5 décembre 2012 *234*

Discours de Jean-Claude Juncker devant la Confédération luxembourgeoise du commerce
5 décembre 2012 *338*

Jean Asselborn à la 19e réunion du Conseil ministériel de l'OSCE à Dublin
6 décembre 2012 *190*

Remise des prix du Concours littéraire national 2012
6 décembre 2012 *203*

Françoise Hetto-Gaasch présente le bilan de la saison touristique 2012
6 décembre 2012 *256*

Discours de Jean-Claude Juncker au sujet de son mandat à la tête de l'Eurogroupe et des activités du Service de renseignement de l'État
6 décembre 2012 *348*

Visite de la directrice générale de l'Organisation mondiale de la santé, Margaret Chan
10 décembre 2012 *113*

Jean Asselborn au Conseil «Affaires étrangères» à Bruxelles
10 décembre 2012 *173*

Jean Asselborn à la réunion ministérielle Benelux et Benelux-Pays baltes
10 décembre 2012 *192*

François Biltgen et Étienne Schneider au Conseil «Compétitivité» à Bruxelles
10-11 décembre 2012 *173*

Jean Asselborn au Conseil «Affaires générales» à Bruxelles
11 décembre 2012 *175*

Claude Wiseler ouvre la conférence sur la météorologie au Luxembourg
11 décembre 2012 *245*

Jean Asselborn à la 4e réunion ministérielle du groupe des Amis du peuple syrien à Marrakech
12 décembre 2012 *193*

Le Fonds national de soutien à la production audiovisuelle dresse le bilan 2011
12 décembre 2012 *240*

Jean-Claude Juncker et Luc Frieden aux réunions extraordinaires de l'Eurogroupe et du Conseil «Ecofin» à Bruxelles
12-13 décembre 2012 *175*

Jean-Claude Juncker au Conseil européen à Bruxelles
13-14 décembre 2012 *100*

Visite de travail du secrétaire d'État aux Communautés portugaises, José Cesário
17 décembre 2012 *114*

François Biltgen présente le projet de loi portant introduction de la transaction pénale en droit luxembourgeois
17 décembre 2012 *235*

Visite de la présidente de la Confédération suisse et conseillère fédérale en charge des Finances, Eveline Widmer-Schlumpf
18 décembre 2012 *114*

Jean-Marie Halsdorf reçoit les insignes de l'officier de l'ordre national de la Légion d'honneur
18 décembre 2012 *204*

Romain Schneider au Conseil des ministres de l'Agriculture et de la Pêche à Bruxelles
18-19 décembre 2012 *176*

Visite de travail du Vice-Premier ministre de la fédération de Russie, Dmitri Rogozine
20 décembre 2012 *116*

Visite de travail du ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération du Maroc, Youssef Amrani
20 décembre 2012 *118*

Message de Noël de S.A.R. le Grand-Duc
24 décembre 2012 *360*

Service information et presse
du gouvernement luxembourgeois

33, bd Roosevelt
L-2450 Luxembourg
Tél.: (+352) 247-82181
Fax: (+352) 47 02 85
E-mail: edition@sip.etat.lu
www.gouvernement.lu
www.luxembourg.lu

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Service information et presse

ISBN 978-2-87999-243-3